LA REHABILITATION URBAINE

dossier documentaire

DIRECTION GENERALE
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'URBANISME

Arche de La Défense - 92055 Paris La Défense cedex
tél. +33 (0)1 40 81 11 78 - fax +33 (0)1 40 81 15 99
cdu.dguhc@equipement.gouv.fr
http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu

Ce dossier documentaire sur *« La réhabilitation urbaine »*
a été réalisé par
le Centre de documentation de l'urbanisme (CDU) :

Catherine FORET, sociologue

et Françoise PORCHET, CDU

préface

Le titre de ce dossier est à la mesure du défi qu'a constitué sa réalisation. Il ne s'agit pas, en effet, en abordant le thème de la « réhabilitation », de réduire l'approche bibliographique à la seule question de l'amélioration de l'habitat. Beaucoup plus largement, la ville et ses transformations sont en jeu dans ce dossier. En cinquante ans d'histoire, la réhabilitation des quartiers existants est en effet devenue, en France comme dans d'autres pays, un élément fondamental des politiques urbaines, en même temps qu'un champ notable d'innovation institutionnelle.

Dès lors, on ne peut éviter de soulever les nombreux enjeux que recouvre ce thème. **Enjeux techniques et méthodologiques** bien sûr ; mais aussi **enjeux économiques** (la réhabilitation constitue désormais un véritable marché pour les entreprises du bâtiment, qui réalisent en France dans ce secteur 57 % de leur chiffre d'affaires) ; **enjeux sociaux et politiques** enfin, puisque loin de se limiter à l'amélioration du confort des logements, les opérations de réhabilitation sont souvent l'occasion de restructurer de pans entiers de la ville. Ces opérations soulèvent des questions d'ordre urbanistique, social, culturel…, des problèmes de transports, de gestion urbaine, voire de démocratie locale.

Le sujet est donc vaste, et offre de multiples portes d'entrée. Plutôt que de partir des **procédures** (ce qui aurait conduit à distinguer des catégories d'habitat : quartiers anciens, ensembles HLM, copropriétés privées…), le choix a été fait d'entrer par les **savoir-faire** de la réhabilitation. Le dossier s'organise donc en fonction des thématiques qui, pendant toutes ces années, ont focalisé l'attention des professionnels, des élus locaux et des services de l'Etat engagés dans ces opérations : l'approche globale des problèmes, la place des habitants dans l'élaboration des projets, l'organisation de la maîtrise d'ouvrage, le partenariat privé/public…

Cette manière de traiter le sujet donne à voir ce qui ne serait peut-être pas apparu si l'on avait procédé d'une autre façon : une certaine **continuité** dans la réflexion, basée sur la transmission des savoirs d'une période à l'autre. Non pas que rien n'ait changé, pendant toutes ces années, dans la manière d'approcher la question de la réhabilitation. Entre la loi Malraux, en 1962, qui marque pour la première fois le souci de la puissance publique de préserver l'habitat des cœurs de villes, et la récente loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU), qui envisage le renouvellement des quartiers en difficulté à l'échelle du « périmètre de solidarité » que doit constituer l'agglomération, bien des débats ont eu lieu, et bien des transformations sont intervenues. Mais comme l'atteste l'ensemble des documents ici rassemblés, les évolutions ont été progressives, sans véritable rupture. Les problématiques comme les méthodes d'intervention se sont constamment élargies et enrichies en fonction de l'expérience concrète accumulée par les acteurs de terrain.

C'est ainsi que certains des principes mis au point dans les années 70 à l'occasion des premières *Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat* ont bénéficié par la suite aux

opérations de *Développement Social des Quartiers* lancées dans les banlieues. Le fait de mener de front actions d'amélioration des logements, traitement des espaces publics et animation sociale des opérations en est un exemple ; l'idée de constituer des **équipes pluridisciplinaires** capables de conduire un projet à long terme avec tous les partenaires d'un quartier en est un autre. Ces principes sont aujourd'hui appliqués à la réhabilitation des copropriétés privées en difficulté.

Sur un plan plus technique, la **conduite de chantier en milieu occupé** suscite le même genre d'observations : là aussi, les choses ont évolué très progressivement, en fonction des enseignements issus de la pratique, vers une réduction des nuisances pour les habitants, de meilleures conditions de travail pour les entreprises et une plus grande maîtrise des coûts des opérations de réhabilitation.

Ce constat d'accumulation des savoirs et de lente constitution d'une politique publique est sans doute ce qui frappe le plus à la lecture des très nombreuses références ci-jointes. Il met en évidence le rôle déterminant qu'ont joué en France les principes d'**expérimentation** et d'**évaluation**. Le soutien accordé par l'Etat aux opérations expérimentales engagées par certains maîtres d'ouvrage, comme le suivi régulier des démarches engagées, ont en effet permis de constituer un stock de connaissances partagées, de repérer les limites des méthodes mises en œuvre et d'améliorer progressivement les conditions d'intervention.

Au bout du compte, bien sûr, tout n'est pas parfait. Le constat actuel « d'inadaptation » de certains ensembles périphériques à la vie urbaine, voire la nécessité de démolir des immeubles réhabilités il y a seulement quelques années, soulignent les insuffisances de ce processus de capitalisation des connaissances. Mais ce que met en évidence ce dossier, c'est le caractère permanent, et donc porteur d'espoir, de ce processus en France. La réhabilitation urbaine y apparaît comme un éternel chantier, comme un sujet sans fin, à la hauteur de son ambition : transformer la ville avec ses habitants, offrir à chacun de meilleures conditions de logement tout en préservant l'âme des quartiers et la mémoire des lieux.

À côté des opérations de construction neuve, qui participent à l'extension continue de nos villes, la réhabilitation demeure et demeurera longtemps encore une pratique incontournable. Parce qu'elle permet de «recoudre » l'espace et le temps, de recomposer l'habitat en fonction des usages et du vécu collectif, elle est un moyen précieux à la disposition des pouvoirs publics pour maintenir une cohérence sociale et identitaire à l'échelle des agglomérations. Parce qu'elle est l'occasion de tisser des liens entre habitants et institutions, là où ceux-ci ont été fragilisés par la crise économique ou par une croissance trop rapide, elle est à la clef de villes plus humaines, plus unies, plus solidaires.

François DELARUE

Directeur général
de l'urbanisme, de l'habitat
et de la construction

sommaire

LA REHABILITATION URBAINE - *Note de synthèse*

1. LES ETAPES D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE
1.1. L'après-guerre : démolition-reconstruction
1.2. De la loi Malraux au rapport Nora : prise de conscience
1.3. 1977, une politique pour l'habitat ancien
1.4. Moderniser les HLM
1.5. Du quartier a la ville

2. REHABILITER, UNE STRATEGIE GLOBALE
2.1. Volonté politique
2.2. Pourquoi et pour qui réhabiliter ?
2.3. L'obligation de partenariat

3. ETAT/VILLES : DES CONTRATS POUR PILOTER
LES OPERATIONS COMPLEXES
3.1. Un nouveau mode de coopération institutionnelle
3.2. Un instrument de décloisonnement sectoriel
3.3. Fonction d'agencement et programmation pluriannuelle
3.4. Dispositif de pilotage et d'évaluation

4. LE PROJET : UNE DEMARCHE PARTAGEE
4.1. Approche pluridisciplinaire
4.2. Comprendre le territoire
4.3. Formuler le projet et susciter le débat

5. LES HABITANTS, ACTEURS DE LA REHABILITATION
5.1. Les conditions du dialogue
5.2. De « l'accompagnement social » à la médiation :
quelles missions pour les professionnels ?

6. REUSSIR LE CHANTIER
6.1. Le maître d'œuvre, chef d'orchestre du chantier
6.2. La matière grise, clef de l'innovation
6.3. Qualité de l'habitat et maîtrise des coûts

7. PUBLIC/PRIVE : RETROUVER L'EQUILIBRE
7.1. L'investissement public, catalyseur de l'initiative privée
7.2. Le cas des copropriétés récentes en difficulté

8. GESTION DE PROXIMITE ET SERVICES URBAINS :
VERS UNE ADAPTATION CONTINUE DU PATRIMOINE
8.1. La gestion, un critère de qualité

8.2. Le rôle des collectivités locales
8.3. Dépasser une réhabilitation standard

LA REHABILITATION URBAINE - *Bibliographie*

1. LES ETAPES D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE
1.1. Rénovation urbaine, lutte contre l'insalubrité et secteurs sauvegardés
1.2. Les OPAH et l'amélioration de l'habitat ancien
1.3. Réhabilitation de l'habitat social et politique de la ville

2. REHABILITER, UNE STRATEGIE GLOBALE
2.1. Enjeux sociaux et urbains des opérations de réhabilitation
2.2. Partenariat, jeux d'acteurs et gouvernance urbaine

3. DES CONTRATS POUR PILOTER LES OPERATIONS COMPLEXES
3.1. Contractualisation et territorialisation de l'action publique
3.2. Organisation de la maîtrise d'ouvrage
et évaluation des politiques contractuelles

4. LE PROJET, UNE DEMARCHE PARTAGEE
4.1. Connaissance des territoires et analyse des besoins
4.2. Méthodes d'élaboration et de conduite de projet
4.3. Nouvelles professionnalités

5. LES HABITANTS, ACTEURS DE LA REHABILITATION
5.1. Concertation, participation, citoyenneté
5.2. Accompagnement social, médiation, régies de quartier

6. REUSSIR LE CHANTIER
6.1. Organisation et réalisation des chantiers en milieu occupé
6.2. Qualité des travaux et maîtrise des coûts

7. PUBLIC/PRIVE, RETROUVER L'EQUILIBRE
7.1. L'investissement public, catalyseur de l'initiative privée
7.2. Commerces, entreprises et emploi dans les quartiers
7.3. La question des copropriétés récentes en difficulté

8. VERS UNE ADAPTATION CONTINUE DU PATRIMOINE
8.1. Gestion de proximité, maintenance, changements d'usage
8.2. Services publics urbains, qualité de vie et développement durable
8.3. De la réhabilitation au renouvellement urbain

Localisation des documents

Repéré sur internet

LA REHABILITATION URBAINE

Note de synthèse

1. LES ETAPES D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Si la France dispose aujourd'hui d'un riche patrimoine urbain, c'est en grande partie au mouvement associatif qu'elle le doit. L'idée qu'il faut *« faire la ville sur la ville »,* autrement dit améliorer l'habitat existant plutôt que rebâtir sur les ruines du passé, n'a pas toujours en effet fait consensus dans le pays. C'est dans les années 70 qu'un courant d'opinion s'est amorcé en faveur de la réhabilitation, en réaction à la démolition des quartiers insalubres des centres-villes. Sans être initiateur en la matière, l'Etat a cependant, par la suite, joué un rôle déterminant dans ce mouvement, en mobilisant les moyens réglementaires et financiers au service de ce qui est devenu une véritable politique publique. Depuis le début des années 80, la réhabilitation constitue en effet un élément fondamental de la politique du logement en France, avec des effets importants en termes urbanistiques, économiques et sociaux.

1.1. L'APRES-GUERRE : DEMOLITION-RECONSTRUCTION

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'habitat en France est très dégradé : les immeubles sont vétustes à 80 % et leur moyenne d'âge supérieure à 100 ans. Faute de moyens, le pays construit peu dans l'immédiat après-guerre. Mais, sous la double pression de l'accroissement démographique et de l'exode rural, les besoins en logements deviennent considérables dans les villes, où la population ouvrière est particulièrement mal logée. On ignore alors la notion de réhabilitation. La pensée dominante prône la démolition de l'habitat insalubre, selon l'idéal hygiéniste poursuivi depuis la Révolution Française, et accentué au XIXème siècle. L'économie de l'espace urbain suppose d'assainir et de densifier la ville : on construira donc des immeubles neufs et de haute densité, en lieu et place des vieux quartiers centraux. C'est ainsi qu'en 1957, l'Etat fixe à 450 000 le nombre de taudis à faire disparaître en 10 ans[1].

En 1958, les pouvoirs publics adoptent la stratégie de la "table rase", inspirée de la pensée des urbanistes du Mouvement Moderne et entérinée par la procédure de *Rénovation Urbaine*. Le principe juridique est simple : expropriation par la puissance publique, démolition, reconstruction et revente. Environ 300 opérations de *Rénovation Urbaine* seront engagées dans les années qui suivent, entraînant la disparition de 120 000 logements et la construction de 190 000 autres. Dans un contexte de forte croissance économique, les familles les plus modestes quittent le cœur des villes, tandis que se multiplient les opérations de construction sociale en périphérie. Tout en accédant à un meilleur confort dans ces logements neufs, les populations déplacées perdent un environnement qui assurait depuis des générations la mixité du tissu social et économique des centres urbains.

[1] Une ambition qui ne sera cependant pas tenue. Sur ces aspects historiques, ainsi que sur le contexte institutionnel de la réhabilitation de l'habitat ancien en France, voir notamment : « La réhabilitation en France, les cadres de travail », Nancy Bouché, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement / ANAH, 2000

1.2. DE LA LOI MALRAUX AU RAPPORT NORA : PRISE DE CONSCIENCE

La **loi Malraux**, en 1962, marque un virage important dans cette évolution. En créant les *Secteurs Sauvegardés* et les *Périmètres de Restauration Immobilière*, outils alternatifs à la *Rénovation Urbaine*, la loi reconnaît pour la première fois la valeur architecturale et urbaine des quartiers anciens. Elle va permettre de sauver le patrimoine de certains centres-villes historiques, grâce notamment *aux Opérations Groupées de Restauration Immobilière*, dans lesquelles des propriétaires regroupés en associations syndicales bénéficient de subventions publiques pour l'engagement de travaux de restauration de leurs immeubles. Mais ces opérations de grande ampleur sont coûteuses et peu nombreuses. Dans tous les cas, ce sont des opérations d'urbanisme, liées à une déclaration d'utilité publique qui entraîne la modification de la structure de la propriété. Le mode d'action prédominant reste celui de l'expropriation : après travaux, les immeubles restaurés sont revendus par l'intermédiaire de sociétés d'économie mixte concessionnaires. En 1970, la loi sur la *Résorption de l'Habitat Insalubre* (RHI), réformant la loi précédente sur les "bidonvilles", relève toujours du même esprit : elle sera utilisée comme succédané de la *Rénovation Urbaine*, avec, pour l'essentiel, les mêmes aspects hygiénistes et des problèmes sociaux semblables.

C'est seulement après 1970 qu'un réel changement d'orientation est opéré en faveur de l'habitat ancien. La création de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), en 1971, marque la volonté des pouvoirs publics de s'engager dans cette nouvelle voie, en aidant les propriétaires privés à réhabiliter leur patrimoine. Il faut dire qu'à l'époque, les démolitions et les expulsions font l'objet de critiques de plus en plus vives. Sous la pression de militants regroupés dans le **mouvement PACT** (Propagande et Action contre les Taudis), des associations de défense des quartiers anciens voient le jour dans différentes villes du pays. Elles informent et mobilisent les habitants, sensibilisent les élus locaux et dénoncent les traumatismes provoqués par les nouvelles constructions, en rupture totale avec le contexte dans lequel elles s'insèrent. La procédure de *Rénovation Urbaine* fait l'objet d'une triple critique, économique, sociale et culturelle. Ses détracteurs soulignent le coût considérable des opérations, les difficultés de maîtrise du foncier, ainsi que les problèmes induits par le relogement massif des populations en banlieue (problèmes de transports, d'équipements, de cohésion urbaine et sociale…). Par ailleurs, la destruction du tissu urbain aux abords des Monuments Historiques provoque des réactions négatives de la part des défenseurs du patrimoine. C'est ainsi qu'un mouvement d'opinion se dessine, qui aboutira, suite à la publication du **rapport Nora** en 1975, à un ensemble de textes de lois favorables à la réhabilitation de l'habitat existant.

1.3. 1977, UNE POLITIQUE POUR L'HABITAT ANCIEN

La création des *Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat* (OPAH) concrétise cette nouvelle politique, qui se veut plus attentive à la dimension humaine, et plus **incitative** qu'autoritaire. Par rapport à la période précédente, le tournant pris est très important. La *Rénovation Urbaine* est stoppée, l'Etat cède le pas aux villes dans le pilotage des opérations, et la prise en compte des attentes des habitants devient un enjeu majeur de l'intervention

publique. Il ne s'agit plus d'imposer et d'exproprier, mais de favoriser les actions d'amélioration à l'initiative des propriétaires privés, qui deviennent les moteurs de la nouvelle politique. Grâce à tout un ensemble de moyens humains et financiers, l'OPAH vise à promouvoir une **démarche globale** à l'échelle d'un quartier : on insiste sur l'importance des études préalables, sur le **projet** plus que sur les procédures, ainsi que sur le **suivi-animation** des opérations. La Fédération Nationale des Centres PACT, qui a joué un rôle déterminant dans cette évolution et a donné naissance en 1967 aux ARIM[2], va mettre ses équipes à l'œuvre sur ces nouvelles missions. Introduisant la notion et le statut de *« tiers améliorant »*, les professionnels du PACT-ARIM préfigureront les chefs de projet d'aujourd'hui, assurant une triple fonction de conseil aux élus locaux, de soutien des acteurs privés de la réhabilitation (aide aux propriétaires, commerçants, acteurs économiques des quartiers, pour les démarches administratives et techniques…) et enfin d'accompagnement social des habitants.

Le *Fonds d'Aménagement Urbain* (FAU), créé à cette époque, encourage cette dynamique, en autorisant la prise en compte simultanée des aspects fonciers, sociaux et urbains de la réhabilitation. Grâce à plusieurs lignes budgétaires spécifiques, l'Etat aide les villes à prendre en charge les actions extérieures aux logements (aménagement d'espaces publics, construction d'équipements...), ainsi que les missions de suivi-animation. La **réforme du financement du logement**, en 1977, va également contribuer à encourager le développement du «marché » de la réhabilitation. En combinant deux types d'incitations financières - les **"aides à la pierre"** (prêts et subventions pour les propriétaires qui construisent ou réhabilitent) et les **"aides à la personne"** (aides octroyées aux locataires à faibles ressources) -, elle prend en effet en compte de manière claire l'une des particularités de l'habitat en France, à savoir l'existence d'un important **patrimoine locatif privé**. Les aides à l'amélioration de l'habitat s'adressent désormais aussi bien aux propriétaires occupants qu'aux propriétaires bailleurs. Les premiers, s'ils sont de condition modeste, se voient accorder une prime de l'Etat pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux réalisés. Et les seconds peuvent bénéficier d'une subvention de l'ANAH, en échange du maintien de la fonction locative de leur bien pendant dix ans. Cette subvention est majorée dans le cas où le propriétaire signe une convention avec l'Etat, garantissant le respect d'un niveau de loyer maximal : c'est le système dit du « conventionnement », qui permet de développer dans les villes une offre locative à prix modérés. Toujours en vigueur aujourd'hui, ce système a depuis été complété par un mécanisme financier destiné à favoriser **l'accession sociale à la propriété** dans l'habitat ancien (prêt à taux zéro).

Les collectivités locales, en France, se sont appuyées de manière déterminante sur ce système d'aides au logement et sur la démarche d'OPAH pour encourager la réhabilitation du patrimoine privé. En vingt ans (1977 /1997), plus de 3000 OPAH ont été créées dans le pays, dont près de 700 sont encore vivantes aujourd'hui[3]. Autant d'opérations qui, par leur importance (plus de 600 000 logements concernés), ont changé le visage des centres des villes françaises.

[2] Associations de Restauration Immobilière, créées dans les différentes villes concernées par des opérations expérimentales pour *« favoriser une large confrontation entre toutes les parties prenantes à l'acte de réhabilitation ».*

[3] Sur le bilan des OPAH, voir entre autres : « Les OPAH fêtent leurs 20 ans », Les Cahiers de l'ANAH, hors série juin 1997.

1.4. MODERNISER LES HLM

L'approche mise en œuvre sur les quartiers anciens a rapidement été étendue au parc immobilier d'après-guerre, notamment aux grands ensembles d'habitat social édifiés dans les années 1960/70. Construits massivement et dans l'urgence, sous forme de tours et de barres de plusieurs centaines de logements, souvent à la périphérie des villes, ces « grands ensembles » concentrent aujourd'hui une bonne part de **l'offre locative publique**, sous la forme de logements HLM (Habitations à Loyer Modéré). Au nombre d'un millier en France, les organismes HLM[4] sont au cœur de la politique publique du logement : ils gèrent 50 % des logements locatifs du pays et logent près de 13 millions de personnes.

La réforme de 1977 a permis d'engager une vaste politique de modernisation de leur patrimoine, selon une démarche proche de celle expérimentée sur l'habitat ancien. En échange du conventionnement de son bien, l'organisme propriétaire bénéficie d'une *Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale* (**PALULOS**). Celle-ci ouvre droit pour les locataires à *l'Aide Personnalisée au Logement* (**APL**), qui compense l'augmentation des loyers après travaux. Cette formule, dite de « solvabilisation des locataires », permet le maintien dans les logements réhabilités des familles aux revenus modestes.

Dans un premier temps, les travaux d'amélioration des logements HLM ont surtout concerné **l'isolation thermique** et **le chauffage** (plus de 50 % du montant total des interventions). La crise de l'énergie en 1973 et l'augmentation du coût du pétrole avaient en effet mis en évidence la vulnérabilité du patrimoine HLM sur ce point. En 1974, les dépenses de chauffage étaient presque équivalentes au montant des loyers (60 % des logements étaient chauffés au fuel). Depuis, grâce aux travaux et aux actions de sensibilisation des locataires, la consommation a diminué de 30 % sur l'ensemble du patrimoine (la plupart des logements sont désormais chauffé au gaz naturel ou à l'électricité)[5].

Moteurs de la réhabilitation, les travaux de maîtrise de l'énergie ont été l'occasion d'agir sur les autres signes de vieillissement de l'habitat social : mise aux normes des équipements électriques, étanchéité des façades et des toitures, réfection des parties communes (entrées, cages d'escaliers, ascenseurs...). Au total, depuis 20 ans, ce sont environ 200 000 logements locatifs sociaux qui ont fait l'objet d'une réhabilitation chaque année, les diverses aides de l'Etat étant évaluées à 65 % de l'investissement réalisé.

L'engagement public massif dans ce secteur s'est traduit par une amélioration continue du confort et de la forme architecturale du logement social, mais aussi par **une activité économique croissante.** La réhabilitation est ainsi devenue le premier poste du BTP en France. Les entreprises réalisent dans l'amélioration et l'entretien des logements un chiffre d'affaires supérieur à celui de la construction neuve, avec un impact réel en termes

[4] Réunis au sein de l'UNFOHLM (Union Nationale des Fédérations d'Organismes HLM), ces organismes comprennent deux grandes familles : les établissements publics, créés à l'initiative des collectivités locales, et les sociétés HLM, de droit privé.
[5] Source : UNFOHLM.

d'emplois : le secteur de la réhabilitation, qui repose essentiellement sur les petites entreprises, fait vivre un tissu artisanal diversifié et réparti sur l'ensemble du territoire national.

1.5. DU QUARTIER A LA VILLE

Parallèlement à ces travaux sur les logements, des actions de ***Développement Social Urbain*** ont été mises en œuvre dès le début des années 80 pour faire face à la « crise des banlieues ». En France comme d'autres pays européens, la dégradation des conditions de vie dans les quartiers d'habitat social s'est en effet accrue avec la montée du chômage. Le désœuvrement des jeunes, les difficultés de voisinage entre familles rassemblées en grand nombre dans des zones mal desservies ou mal équipées se sont ajoutés aux faiblesses de la forme urbaine des « grands ensembles » pour provoquer une spirale de dévalorisation de cet habitat. Les familles les plus aisées ont commencé à fuir certains quartiers, provoquant la vacance de nombreux logements.

L'Etat et les collectivités locales ont alors engagé une démarche ambitieuse de traitement des quartiers en difficulté, intégrant les **dimensions** sociale **et** urbaine des problèmes. **Préfigurée par les opérations *Habitat et Vie Sociale* dès la fin des années 70, cette démarche a d'abord été** conduite de manière expérimentale sur 148 sites, sous l'égide de la CNDSQ *(Commission Nationale pour le Développement Social de Quartier)*, créée en 1981. À la même période, la mission *Banlieues 89* témoigne de la mobilisation des architectes autour de ce nouvel enjeu et manifeste la volonté de l'Etat de garantir la **qualité urbanistique** des opérations de réhabilitation des quartiers dégradés : en 1983, 250 projets pour *« la réorganisation et l'embellissement des villes de banlieue »* sont présentés conjointement par des maires et des architectes dans le cadre d'un appel d'offres national (116 réalisations seront financées et achevées en 1989). Des « ateliers de la réhabilitation » rassemblant autour des préfets tous les acteurs concernés se mettent également en place dans les régions afin de favoriser la réflexion et le débat sur les opérations engagées.

Peu à peu, la démarche de *Développement Social Urbain* va s'élargir, aussi bien en termes de territoires que de problématiques, jusqu'à donner naissance à ce qu'il est convenu d'appeler en France la *Politique de la Ville.* Officialisée en 1990 avec la nomination au gouvernement d'un **Ministre de la Ville**, cette politique s'applique aujourd'hui à plus de 1300 quartiers, dans le cadre de différents contrats passés entre l'Etat et les collectivités locales (*Contrats de Ville* et *Grands Projets de Ville*). Elle concerne environ 6 millions d'habitants, dans 300 villes ou agglomérations, représentant 750 communes signataires[6].

L'objectif de ces opérations est de lutter contre l'exclusion de certaines populations dans la ville : c'est en effet au nom de la **solidarité nationale** et du **refus de la ségrégation urbaine** que la puissance publique intervient dans ces secteurs. Tous les aspects contribuant à la qualité de la vie sont abordés dans les *Contrats de Ville* : gestion et entretien des immeubles, aménagement des espaces publics, amélioration de l'équipement commercial, accès à l'emploi, prévention de la délinquance, lutte contre l'échec scolaire...

[6] Pour davantage d'informations sur les différentes étapes de la Politique de la Ville en France, on pourra consulter le site Internet de la DIV, qui propose un résumé très complet en la matière (http://www.ville.gouv.fr).

La notion de "réhabilitation" s'est ainsi notablement élargie, en France, au cours des dernières décennies, pour inclure bien d'autres éléments que la seule amélioration du confort des logements. En conjuguant un travail urbanistique et des actions de développement social, économique et culturel, les opérations actuelles mettent l'accent sur **l'insertion urbaine** des quartiers en difficulté et sur la mixité sociale dans l'habitat. Une approche qui peut aboutir à démolir des logements sociaux obsolètes ou mal situés : c'est le cas dans certaines banlieues, où des destructions ponctuelles sont désormais pratiquées dans le cadre de projets globaux dits de « renouvellement urbain » [7].

[7] Sur ce point, voir la récente loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains), votée en décembre 2000. Voir également les publications citées dans le dernier chapitre de ce dossier.

LA REHABILITATION URBAINE EN FRANCE. POINTS DE REPERE

1945 : Fin de la Seconde Guerre Mondiale.

1948 : Loi réglementant les loyers dans l'habitat ancien.

1951 : Création du mouvement *Propagande et Action contre les Taudis* (PACT).

1958 : Lancement des opérations de *Rénovation Urbaine* : au total 120 000 logements seront détruits et 190 000 reconstruits dans le cadre de cette procédure, qui concernera 300 sites en France.

1962 : La Loi Malraux institue les *Secteurs Sauvegardés* dans les quartiers à forte valeur historique (20 secteurs concernés).

1967 : Loi sur l'amélioration de l'habitat : elle définit des normes minimales d'habitabilité et précise les rapports entre propriétaires et locataires à ce sujet.

1970 : Loi sur la *Résorption de l'Habitat Insalubre* (RHI), réformant la loi précédente sur les "bidonvilles". Elle sera utilisée comme succédané de la *Rénovation Urbaine*, avec les mêmes aspects hygiénistes et des problèmes sociaux semblables.

1971 : Création de l'*Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat* (ANAH) : subventions aux propriétaires bailleurs qui installent le confort dans leurs logements.

1974 : Premier choc pétrolier.

1976 : Rapport Nora. Ce rapport critique l'action menée jusqu'alors par les pouvoirs publics. Il propose de donner à l'habitat ancien toute sa place dans la politique du logement et encourage des actions de réhabilitation plus légères. Trois objectifs : préserver le patrimoine, sauver les cœurs de ville, aider les plus défavorisés. La même année, la *Rénovation Urbaine* est stoppée et le *Fonds d'Aménagement Urbain* (FAU) est institué.

1977 : Réforme du financement du logement. La loi du 3 janvier institue l'*Aide Personnalisée au Logement* (APL) et le conventionnement. La même année : lancement des *Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat* (OPAH). Premières opérations *Habitat et Vie Sociale* (HVS).

1981-83 : Lois de décentralisation, qui renforcent le pouvoir décisionnel et les moyens financiers des collectivités locales en matière d'urbanisme. Ne restent compétences d'Etat que le patrimoine historique, le logement et les aspects les plus sociaux des interventions.

1981 : Création de la *Commission Nationale de Développement Social des Quartiers* (CNDSQ). Signature des premières conventions DSQ entre l'Etat, les villes et les régions (148 quartiers).

1983 : Création de la mission *Banlieues 89* (116 projets financés et achevés en 1989)

1984 : Création du *Fonds Social Urbain* (FSU) qui remplace le FAU.

1988 : Passage de la réhabilitation des quartiers à une approche plus globale de réhabilitation urbaine, sous l'appellation *Politique de la Ville*. Création des trois organes de pilotage de cette politique au niveau national : le *Conseil National des Villes* (CNV), instance consultative composée d'élus et de personnalités qualifiées, présidée par le Premier Ministre ; le *Comité Interministériel des Villes* (CIV), instance délibérative chargée de définir et de coordonner les actions de l'Etat ; la *Délégation Interministérielle à la Ville* (DIV), instance technique chargée de mettre en œuvre les actions d'évaluation, de communication et de formation.

1989 : Lancement de 13 *Contrats de Ville* expérimentaux.

1990 : Nomination d'un Ministre d'Etat chargé de la *Politique de la Ville*.

1991 : Loi d'Orientation pour la Ville (LOV). Objectifs : mettre en œuvre le "droit à la ville" en assurant à tous les habitants des conditions de vie équitables ; faire disparaître les phénomènes de ségrégation en favorisant la diversité de l'habitat. La même année, désignation de 14 *Grands Projets Urbains* (GPU) : effort exceptionnel de l'Etat pour la requalification de secteurs particulièrement défavorisés.

1994 : Signature de 214 *Contrats de Ville* entre l'Etat et les collectivités locales.

1996 : *Pacte de Relance pour la Ville*, plan d'urgence pour les banlieues, qui met l'accent sur le développement économique et l'emploi.

2000 : Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains). Objectifs : renouveler la politique urbaine en alliant les questions d'urbanisme, d'habitat et de déplacements, à l'échelle de l'agglomération. Garantir un meilleur respect de la mixité sociale et engager le renouvellement urbain des quartiers qui en ont besoin, au service d'un développement durable et solidaire des territoires.

2000-2006 : Dans le cadre du XIIème Plan, nouvelle génération des *Contrats de Ville* (1300 quartiers) et *Grands Projets de Ville* (50 sites).

2. REHABILITER, UNE STRATEGIE GLOBALE

Depuis 1990, des dispositifs d'évaluation de la réhabilitation ont été mis en place, en France, pour mesurer l'impact des opérations engagées sur les quartiers existants. Ils ont montré que les interventions d'ordre technique ne pouvaient constituer que l'un des volets d'une politique de réhabilitation. Dès lors qu'il s'agit d'intervenir en site habité, une **stratégie globale** est nécessaire, qui passe à la fois par une volonté politique affirmée, par la reconnaissance des habitants comme acteurs-clefs de la transformation des quartiers et par de nouvelles pratiques de travail en partenariat.

2.1. VOLONTE POLITIQUE

L'ensemble des recherches et évaluations menées à l'occasion d'opérations de réhabilitation, dans les quartiers anciens comme dans les grands ensembles, ont bien mis en évidence l'interdépendance des aspects techniques, sociaux et politiques de la dévalorisation des territoires urbains. Le plus souvent, le mauvais état des immeubles dans certains quartiers ne constitue qu'un symptôme de problèmes beaucoup plus complexes. La dégradation du patrimoine bâti est en effet le résultat d'une histoire : c'est la combinaison en un même lieu de différentes erreurs de conception ou de gestion urbaine (déficit de qualité architecturale, mais aussi enclavement du quartier, insuffisance en équipements et services publics, absence d'entretien régulier des immeubles, politiques d'attribution des logements incohérentes...), et de l'évolution sociale de la population (appauvrissement, précarisation des familles, chômage, perte de repères culturels…), qui explique la dévalorisation de ces territoires. Lutter contre une telle dégradation implique de s'attaquer aux *causes* du phénomène, c'est-à-dire aux problème sociaux, économiques et urbains qui génèrent les dysfonctionnements. Comme l'ont souligné les évaluations, le véritable enjeu de la réhabilitation, au-delà de la remise en état des logements, consiste à inverser la perception négative attachée à certains quartiers, à *« rendre l'estime, la considération d'autrui »* aux populations qui s'y trouvent rassemblées[8].

Or, l'expérience montre qu'un tel objectif ne peut être atteint qu'au prix d'un travail de longue haleine. La réhabilitation urbaine demande du temps (il n'est pas rare que les interventions s'étalent sur une dizaine d'années). Elle exige donc **une volonté politique forte maintenue dans la durée**. D'où le rôle crucial dévolu à la **maîtrise d'ouvrage :** qu'elle soit publique ou privée, la maîtrise d'ouvrage doit être organisée pour faire face à cette exigence de durée. Elle doit aussi se donner les moyens d'une approche globale des quartiers en difficulté. Faute de quoi la réhabilitation risque de n'aboutir qu'à déplacer les problèmes dans la ville. Les échecs rencontrés par nombre de maîtres d'ouvrage en témoignent. Des opérations de réhabilitation conduites de manière trop technique ou trop isolée, en dehors d'un projet urbain

[8] Voir notamment Jean-François Latger et Anne-Marie Fribourg, « Réhabilitation : les étapes », in : Les Cahiers de l'Habitat n° 22, novembre 1993.

cohérent, se sont soldées par des effets contraires à ceux espérés (mise en concurrence des patrimoines, fuite d'une partie des habitants, dégradation rapide des investissements réalisés...).

Pour prévenir de telles conséquences, les acteurs de la réhabilitation mettent aujourd'hui l'accent sur la nécessité d'une bonne connaissance du **marché local de l'habitat**. Avant d'engager l'opération, le maître d'ouvrage cherche à bien évaluer la place de son patrimoine par rapport à l'offre générale de logements (privée et publique), ainsi que les besoins de diversification de cette offre à moyen terme. Les diagnostics en la matière, la mise en place des PLH (Programmes Locaux de l'Habitat) et les divers outils de suivi de l'occupation du patrimoine HLM devraient permettre à l'avenir de mieux orienter les projets de réhabilitation et d'éviter d'investir à perte dans des opérations ou sur des sites voués à l'échec.

2.2. POURQUOI ET POUR QUI REHABILITER ?

C'est faute de s'être posé ce genre de questions que certains maîtres d'ouvrage ont eu à gérer des situations difficiles après les travaux. Avec le recul, il est en effet apparu que la réhabilitation soulevait des **enjeux** très différents selon les contextes. Parfois, les enjeux sont d'ordre démographique et social : il s'agit d'offrir de bonnes conditions d'habitat à une population attachée à son quartier, et dont le déplacement risquerait de fragiliser l'équilibre social de la ville. Inversement, d'autres opérations visent à renouveler le peuplement de certains secteurs en attirant de nouvelles catégories d'occupants (étudiants, jeunes ménages, personnes âgées...). La mobilité résidentielle est alors recherchée, dans un objectif de mixité sociale et de régulation du marché du logement. Ailleurs, la réhabilitation soulève des enjeux forts de restructuration urbaine (créer un centre, détourner un axe de circulation...).

La mise à jour de ces enjeux est aujourd'hui considérée comme un travail préalable indispensable à l'engagement de financements publics. De plus en plus, l'Etat soumet sa participation aux opérations de réhabilitation à la réalisation, par les maîtres d'ouvrage, d'études préalables approfondies et à la conduite de phases de concertation et de débat public. Les différentes intentions du projet appellent en effet différents types de réponses (en termes de conception architecturale, de niveau des loyers, d'offres de services publics...). Elles conditionnent aussi l'ampleur du partenariat à constituer : plus les enjeux sont larges, plus celui-ci doit être ouvert, afin que soient envisagées en amont toutes les répercussions de la réhabilitation. Pour parvenir à une **définition négociée des objectifs**, la concertation est nécessaire entre tous les acteurs concernés par l'opération (propriétaires privés et publics, élus locaux, représentants des habitants, services de l'Etat, travailleurs sociaux, commerçants, artisans…). Dans tous les cas, le **dialogue avec la population** est au cœur de cette démarche. Qu'ils soient locataires ou propriétaires, les habitants peuvent en effet, par leur collaboration ou leur résistance au projet, influer de manière déterminante sur le déroulement du chantier, et donc sur le coût final de l'opération.

2.3. L'OBLIGATION DE PARTENARIAT

Ainsi conçue, la réhabilitation est bien plus qu'un programme de modernisation du patrimoine bâti. Elle est l'expression d'une **stratégie** développée par les collectivités locales et leurs partenaires face à l'évolution spontanée du tissu urbain. Elle est l'occasion d'une mise en cohérence des politiques sectorielles qui s'appliquent encore trop souvent à l'espace urbain et à ses habitants. Enfin, elle est un temps privilégié pour réorganiser les systèmes de relations autour de l'habitat, un ***« processus politique »***[9] qui permet de retisser le lien logeur/logés, comme les rapports entre les différents acteurs, privés et publics, qui font la ville.

La diffusion progressive de cette conception (globale) de la réhabilitation a eu des effets déterminants en termes de **jeux d'acteurs**. On peut ainsi affirmer, sans exagérer, que la réhabilitation a bouleversé, en France, les pratiques habituelles des acteurs de l'habitat. Avec la multiplication des interventions en quartiers existants, l'exigence de *« territorialisation »* portée à ses débuts par la Politique de la Ville, et d'une manière générale l'attention croissante aux spécificités de chaque contexte local, les rôles respectifs des villes, de l'Etat et des organismes bailleurs de logements ont notablement évolué au cours des 20 dernières années. La mise en place de **dispositifs communs** de gestion des quartiers ou d'attribution des logements, associant sur un même secteur plusieurs organismes HLM et différents services municipaux, en est un exemple. Le passage d'un Etat donneur d'ordre à un Etat « animateur » et garant du partenariat, est un autre signe de cette évolution, qui, pour imparfaite qu'elle puisse paraître à certains, n'en est pas moins significative[10].

Les Directions Départementales de l'Equipement (DDE), relais locaux du Ministère de l'Equipement et du Logement, ont été au cœur de cette transformation des pratiques. Auparavant cantonnées dans la distribution et le contrôle des crédits publics, elles se sont progressivement dotées de compétences nouvelles en matière d'analyse urbaine, d'élaboration de projet et de conseil aux collectivités locales. Elles ont également développé leurs capacités de dialogue, avec les maîtres d'ouvrage comme avec les habitants : par leur présence dans les partenariats locaux, elles jouent aujourd'hui un rôle modérateur essentiel entre les multiples acteurs de la réhabilitation urbaine. D'importantes évolutions sont aussi à noter du côté des collectivités locales : l'impact des méthodes d'intervention prônées dans les OPAH, puis dans les opérations DSQ, et enfin dans les Contrats de Ville, se fait sentir sur l'organisation des services techniques municipaux et sur la conduite des politiques urbaines, du moins dans les agglomérations qui ont été soumises à ces dispositifs. La présence sur le terrain de **chefs de projet** formés à l'approche globale des quartiers « contamine » en effet peu à peu le fonctionnement interne des villes, avec des effets aussi bien sur le rôle des élus que sur celui des techniciens.

[9] Cf. « La réhabilitation, un processus politique », in : « Du bruit à la parole. La scène politique des cités », Michel Anselme, Editions de l'Aube, 2000.

[10] Sur ce point, voir Jacques Donzelot et Philippe Estèbe, « Evaluation de la politique de la ville. Vol. I : L'Etat de solidarité », CDC, Plan urbain, DIV, 1993.

3. ETAT/VILLES : DES CONTRATS POUR PILOTER LES OPERATIONS COMPLEXES

Depuis les premières lois de décentralisation de 1982, la recomposition des rapports entre l'Etat et les collectivités locales a donné naissance en France à un système varié de coopération contractuelle pour la mise en œuvre de l'action publique. La réhabilitation urbaine a été l'un des domaines privilégiés de cette innovation institutionnelle : on peut dire que c'est au travers des premières opérations en quartiers existants (OPAH, HVS, DSQ…) que le modèle du contrat s'est affirmé comme instrument d'élaboration et de pilotage des projets urbains complexes.

3.1. UN NOUVEAU MODE DE COOPERATION INSTITUTIONNELLE

La contractualisation, qui participe de la transformation du modèle français de politiques publiques, est d'abord un moyen de régulation promu par l'Etat pour répondre aux enjeux de **territorialisation**, de **complexité** et de **continuité** de l'action publique sur les espaces les plus fragiles. Forme d'engagement réciproque à moyen terme sur un projet d'initiative locale, le contrat permet en effet de concilier ce qui apparaît prioritaire à la fois pour l'Etat, garant de l'intérêt général, et pour les collectivités locales, par définition plus proches des citoyens et de leurs problèmes quotidiens. L'Etat, qui intervient en principe de manière normative sur l'ensemble du territoire national, se donne ainsi les moyens de mieux prendre en compte la diversité des réalités locales.

Appliquées aujourd'hui dans de nombreux domaines (aménagement rural, action sociale, sécurité...) les procédures contractuelles se sont révélées particulièrement adaptées à la réhabilitation urbaine. Les conventions relatives aux OPAH ont préfiguré ce mode d'intervention, dans les années 70. La démarche s'est poursuivie sur les quartiers récents avec *les Conventions de Développement Social des Quartiers* (DSQ), procédures auxquelles se sont substitués en 1994 les ***Contrats de Ville***. De nature globale, signés entre l'Etat et une ou plusieurs communes, et s'inscrivant eux-mêmes dans les *Contrats de Plan*, signés tous les 5 ans entre l'Etat et les régions, les Contrats de Ville visent à intégrer le traitement des quartiers en difficulté dans une véritable **stratégie de développement urbain**, à une échelle adaptée à la complexité des enjeux à traiter.

3.2. UN INSTRUMENT DE DECLOISONNEMENT SECTORIEL

On le sait désormais : les problèmes dont souffrent les quartiers en difficulté ne peuvent être résolus isolément. Ils nécessitent la prise en compte de données générales sur l'évolution de la ville et la mise en œuvre simultanée d'actions techniques, sociales et urbanistiques. Ils mobilisent donc de très nombreux acteurs, sous la responsabilité de diverses autorités

publiques : l'Etat, représenté par ses différents services déconcentrés, la ville (qui peut être constituée de plusieurs entités communales) et parfois la région ou le département. Le contrat permet d'ordonner les interventions de tous ces acteurs. Il favorise **l'intercommunalité**, en incitant les communes d'une même agglomération urbaine à se regrouper. Il règle les rapports entre les autorités publiques respectivement compétentes en matière d'habitat, d'équipement, d'action sociale ou scolaire... Au-delà, il définit le contenu des mesures qu'elles doivent prendre avec leurs partenaires privés pour assurer le renouveau des quartiers en difficulté.

Quelle que soit son échelle d'application, le contrat est d'abord un instrument de décloisonnement sectoriel. Par sa souplesse, il favorise la combinaison de différentes politiques, l'articulation des multiples interventions et acteurs nécessaires à la réhabilitation[11]. L'élaboration *des Contrats de Ville* prend ainsi en considération les divers instruments de la politique de l'habitat - *Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), Plans Départementaux pour le Logement des plus Démunis*... - mais aussi toutes les procédures relevant des différents ministères qui participent à la Politique de la Ville - *Contrats Locaux de Sécurité* (CLS), *Plans Locaux d'Insertion par l'Economique* (PLIE), etc. Selon les cas, la coopération contractuelle peut porter sur la réalisation d'opérations conjointes - création d'un équipement -, sur l'organisation d'un service public - transports urbains, écoles... -, ou encore sur les règles de répartition des crédits en matière d'études, de réalisation ou d'animation des opérations de réhabilitation.

Si les conventions sont le plus souvent signées entre l'Etat et une commune ou un regroupement de communes, elles peuvent l'être également entre des collectivités locales - pour la délégation de compétences d'une collectivité à l'autre : par exemple entre un département et une région, entre une commune et un Etablissement Public de Coopération Intercommunale -, voire entre une personne publique et une personne privée (par exemple entre une commune et une association ou une entreprise). Elles peuvent être multilatérales : des organismes HLM, des institutions à vocation sociale (Fonds d'Action Sociale, Caisses d'Allocations Familiales) ou des investisseurs (Caisse des Dépôts et Consignations) sont ainsi signataires de nombreux *Contrats de Ville*. En outre il arrive fréquemment que des collectivités ou des institutions qui n'ont pas signé le *Contrat de Ville* participent ensuite à son exécution : elles contribuent par des contrats particuliers au financement de certaines opérations.

Autant de cas qui témoignent que le contrat n'intéresse pas seulement les parties signataires : il vise à produire **un accord large sur des objectifs d'action publique**. Plus ceux-ci sont complexes, plus l'accord se dilate en s'ouvrant à d'autres intervenants, soit comme parties au contrat lui-même, soit dans le cadre d'une consultation ou d'un accord partiel.

3.3. FONCTION D'AGENCEMENT ET PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

[11] Sur tous ces aspects, on pourra consulter le très riche recueil de textes intitulé « La coopération contractuelle et le gouvernement des villes », Editions l'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 1997.

D'une certaine manière, la formule du contrat est une réponse à la fragmentation du système de décision qui s'applique aux villes françaises. Il favorise l'organisation de **maîtrises d'ouvrage plurielles**, autrement dit de dispositifs de décision collégiaux aptes à piloter des opérations longues et complexes. Il s'agit là d'un enjeu déterminant en matière de réhabilitation : la qualité de la maîtrise d'ouvrage, sa capacité à élaborer un projet cohérent et à le porter fermement dans le temps constituent l'un des critères essentiels de réussite des opérations, comme l'ont montré les différentes évaluations conduites depuis dix ans.

C'est le mode d'élaboration du contrat qui autorise cette collégialité : en effet, à la différence d'autres procédures, le contrat repose sur la **négociation**[12]. Son élaboration passe par la définition d'orientations communes, entre des partenaires qui s'engagent ensemble sur un programme d'action à moyen terme (5 ans). Matérialisé par un document écrit, il comprend en premier lieu des **objectifs stratégiques** : c'est l'exposé d'une politique. Il définit ensuite des **axes prioritaires d'intervention** (ou «actions thématiques »). Enfin, il désigne les **territoires** concernés par ces actions et précise les modalités financières de leur exécution. Il assure ainsi une **fonction d'agencement** des objectifs et des moyens des différents partenaires, au service de l'intérêt général.

La contractualisation permet aussi de répondre au besoin de **durée** de l'action publique sur les quartiers en difficulté. En substituant à la logique du financement au coup par coup, l'attribution de **subventions globales sur projet**, elle pousse les signataires à programmer leurs interventions et à les hiérarchiser, autrement dit à définir un ordre des priorités collectivement assumé. Dans le *Contrat de Ville*, les actions jugées prioritaires sont ainsi intégrées dans un programme pluriannuel, qui assure la cohérence d'ensemble du projet. Les engagements financiers correspondant à chaque action sont envisagés dès la signature du contrat et la participation de l'Etat est précisée pour toute la période couverte. Les communes s'engagent pour leur part à présenter chaque année des programmes d'intervention, qu'elles financeront en général à même hauteur que l'Etat. Autant de dispositions qui visent à mieux affecter les crédits publics aux dépenses essentielles et à mieux organiser dans le temps la gestion de ces crédits.

3.4. DISPOSITIF DE PILOTAGE ET D'EVALUATION

La force des procédures contractuelles réside moins dans leur nature juridique (encore soumise à débat en France) que dans leur capacité à formaliser des relations d'ordre politique et institutionnel qui reposaient auparavant sur des processus informels. Parce que l'élaboration du contrat repose sur la négociation et son exécution sur la coopération, l'établissement de relations stables entre les signataires est en effet nécessaire. Cette **formalisation** des rapports entre partenaires remplit plusieurs fonctions : elle permet d'élaborer des règles communes de fonctionnement, de prévenir ou de régler les différends qui ne peuvent manquer de surgir au fil du temps, et enfin de partager la responsabilité du suivi des actions, au travers de modalités précises d'**évaluation**.

[12] Cf. «La négociation des politiques contractuelles », textes réunis par Jean-Pierre Gaudin, Editions l'Harmattan, coll. Logiques politiques, 1996.

C’est au travers d’un **dispositif de pilotage** que s’exprime cette formalisation des relations partenariales. Dans les *Contrats de Ville*, le dispositif préconisé par la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) comprend deux instances complémentaires, mises en place dès la signature et pour toute la durée du contrat :

- une **instance politique** ou « comité de pilotage », qui réunit les décideurs (le Préfet et les directeurs des services déconcentrés de l’Etat, les maires des communes concernées, des représentants de la Région et du Département…) ;
- une **instance technique**, composée de fonctionnaires de l’Etat et des collectivités locales, chargés de préparer les dossiers et de prévoir les modalités de financement.

Ce dispositif décisionnel est complété par une **instance opérationnelle**, équipe de professionnels mandatée par les signataires pour mettre en œuvre les actions programmées à l’échelle du ou des quartier(s) à réhabiliter.

4. LE PROJET, UNE DEMARCHE PARTAGEE

La conduite de projet est devenue en France l'un des outils essentiels de la réhabilitation urbaine. Dès lors que la décision politique d'intervenir sur un quartier est prise, une mission est confiée à une équipe pluridisciplinaire, qui va conduire une série d'investigations sur le site en vue de faire émerger des scénarios d'intervention. De plus en plus, le travail du projet est conçu comme un processus interactif : la coupure entre diagnostic et propositions s'efface au profit d'une démarche continue articulant des temps d'enquête, des temps de débat public et des phases de validation par la maîtrise d'ouvrage.

4.1. APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

La démarche de projet est née d'une critique de l'urbanisme réglementaire, qui avait tendance à trop sérier les temps et les domaines de l'intervention en milieu urbain (architecture d'un côté, traitement des espaces publics de l'autre, action sociale par ailleurs...). Ce qui pouvait être adapté à la construction neuve s'est en effet avéré contre-productif en quartier ancien, où la présence des habitants, l'existence d'activités économiques, l'accumulation de problèmes sociaux... s'opposent à une approche sectorielle. En réhabilitation, il faut tout traiter de front. Des phases de démolition partielles peuvent être nécessaires, avec à la clef le relogement provisoire d'habitants ou de commerces ; la maîtrise du foncier doit être organisée suffisamment tôt pour pouvoir aménager à temps les nouvelles voiries ou les espaces publics ; les habitants doivent être associés très en amont pour éviter des incompréhensions ou des mouvements d'opposition nuisibles au bon déroulement du chantier.

D'où l'importance de la phase amont de l'opération, consacrée à l'élaboration du projet. Afin de prendre en compte la multiplicité des enjeux soulevés par la réhabilitation, un temps conséquent est dévolu à **l'analyse de l'existant**. Des professionnels (architectes, sociologues, paysagistes, économistes...) regroupés en équipes pluridisciplinaires sous la responsabilité d'un **chef de projet**, mènent pendant plusieurs mois des enquêtes de terrain, en vue de parvenir à un agencement cohérent de propositions spatiales et sociales. Le travail de ces équipes est déterminant : elles assurent en effet, pendant toute la phase préparatoire à l'opération, une triple fonction d'**étude** et de **conception urbaine**, d'**aide à la décision** (assistance à la maîtrise d'ouvrage) et **d'animation du partenariat local**.

4.2. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Même si les méthodes de conduite des projets de réhabilitation diffèrent d'un site et d'une équipe à l'autre, on peut considérer qu'elles s'inscrivent aujourd'hui dans une conception dominante, fruit de l'expérience de ces vingt dernières années et des résultats d'évaluation qui ont été largement diffusés dans les différents milieux professionnels concernés. C'est ainsi que la première phase du travail de l'équipe en charge du projet consiste en général à

identifier **« l'intelligence du territoire »** à réhabiliter, autrement dit ce qui fait sa spécificité dans l'ensemble urbain auquel il appartient. Qu'est-ce qui lui confère une certaine richesse, sociale ou patrimoniale ? De quels problèmes souffre-t-il ? Sur quelles ressources fonder sa valeur future, son attractivité aux yeux de nouveaux occupants ou de nouveaux investisseurs ?

Ce travail passe par une série d'investigations fines et croisées, qui portent non seulement sur les aspects techniques (état du bâti, organisation du foncier et du parcellaire...), mais aussi sur tous les éléments qui confèrent au lieu une certaine *« **valeur d'usage** »* : l'attachement des habitants à leur logement et à leur quartier, la présence de réseaux familiaux, la mémoire collective... L'écoute des habitants et l'observation du site sont essentiels pour saisir ces aspects « sensibles » du territoire. C'est pourquoi la réhabilitation commence en général par une **enquête sociale** menée à domicile, auprès de chaque famille. Cette enquête vise à recueillir des données précises sur le logement et sur ses conditions d'occupation, sur les revenus des ménages et sur leurs souhaits éventuels de relogement. Mais elle est aussi l'occasion d'accumuler des connaissances sur l'histoire du peuplement du quartier, sur les systèmes de voisinage et de solidarité, sur le fonctionnement des équipements culturels et sociaux, sur les usages de la voirie et des espaces publics, sur les activités économiques formelles et informelles existant sur le site...

L'ensemble de ces données sont ensuite croisées avec une **réflexion globale** sur le bassin d'habitat, la situation économique de l'agglomération, les politiques sociales mise en œuvre dans la ville... Ceci afin d'éviter l'isolement de l'opération, qui pourrait être source d'erreurs graves de positionnement et de conception du projet.

4.3. FORMULER LE PROJET ET SUSCITER LE DEBAT

Sur la base de cette connaissance fine du territoire, le chef de projet et son équipe formulent des **hypothèses** spatiales et sociales, plus que des propositions figées. Il s'agit en effet de provoquer et de nourrir le débat public sur l'avenir du quartier, avant de passer à la décision. Différents scénarios peuvent être proposés. A travers ces ébauches, il s'agit de poser les questions fondamentales qui vont éclairer les choix du maître d'ouvrage pour la réhabilitation. Quelle proportion d'habitat social, collectif, individuel ? Quelle densité du bâti par rapport aux espaces libres ? Quelles conditions d'accueil pour des activités économiques dans cette partie de la ville ? Quelle place pour les enfants, pour les jeunes, les personnes âgées ? etc.

Cette phase préparatoire est l'occasion de confronter les points de vue parfois contradictoires des différents acteurs de la réhabilitation (propriétaires privés et publics, habitants, commerçants, élus locaux...), l'objectif étant d'aboutir progressivement à une **représentation commune des enjeux** et de la manière de les traiter. Le projet de quartier se construit ainsi dans la durée, grâce à une multitude d'acteurs : des allers-retours fréquents sont organisés avec la maîtrise d'ouvrage et la population, et des étapes de **validation** permettent d'acter l'avancement de la réflexion collective.

Au bout du compte, le projet ne se résume ni à un dessin d'architecture ni à un plan-masse : il se présente comme une *« idée de ville »*, un **cadre de références** dans lequel la collectivité se reconnaît. Conjuguant des perspectives générales d'urbanisme, des recommandations en matière d'architecture, d'environnement paysager, de gestion sociale, de développement économique..., il doit être capable d'accueillir des programmes évolutifs et d'assurer la cohérence de toutes les actions engagées au fil du temps sur le quartier.

5. LES HABITANTS, ACTEURS DE LA REHABILITATION

L'intervention en quartiers existants ne peut se passer d'un dialogue avec la population. L'absence de concertation avant et pendant les travaux peut en effet générer des difficultés considérables, très coûteuses à long terme pour la collectivité. C'est pourquoi l'Etat, en France, a fait de la *participation des habitants* une condition pour l'attribution de crédits à la réhabilitation. Mais la démarche participative demeure difficile à mettre en œuvre. Parce qu'elle remet en cause les modes traditionnels de décision et de conduite des opérations, elle est souvent battue en brèche, dans la réalité, par une approche qui, sous couvert de « concertation », vise en fait à minimiser les conflits et à «faire avaler la pilule » de la réhabilitation par des habitants peu organisés et mal informés. L'intervention, de plus en plus fréquente, de **médiateurs** chargés d'assurer l'interface entre habitants, techniciens et décideurs ne suffit pas toujours à pallier ce problème : faute de définition précise de leur rôle ou de manque de réflexion éthique sur leur fonction, ces intermédiaires occupent parfois des positions critiquables - « d'écran » ou de « porte-parole » -, qui ne favorisent pas le face-à-face direct entre les intéressés.

5.1. LES CONDITIONS DU DIALOGUE

En France, les projets d'aménagement et d'urbanisme sont soumis à une **obligation de débat public**. Les procédures d'*enquête publique* et d'*étude d'impact* permettent l'information des citoyens et le recueil de leur avis sur les projets qui affectent leur cadre de vie. De même, les opérations de réhabilitation de l'habitat social font l'objet d'une concertation publique, avant toute décision de financement des travaux par l'Etat[13]. Mais ce dispositif formel, inscrit dans la loi, ne suffit pas toujours à instaurer le dialogue entre les pouvoirs publics et la population. S'il favorise l'information des habitants, il ouvre rarement à une réelle participation à l'élaboration des projets. Par ailleurs, l'expérience prouve que ce sont surtout les classes moyennes et supérieures qui saisissent ces outils pour exprimer leur point de vue : les habitants les plus pauvres restent en général à l'écart de ces procédures.

L'abondante littérature qui a fleuri sur le sujet depuis 20 ans, dans le monde entier, en témoigne : en dépit de l'ensemble des connaissances dont on dispose désormais sur les conditions d'un réel dialogue démocratique citoyens / décideurs, en dépit des discours de bonne volonté systématiquement servis par les pouvoirs publics lors du lancement des opérations de réhabilitation urbaine, la participation des habitants à ces opérations est toujours problématique, et presque toujours victime de contraintes « supérieures » (d'ordre technique, politique ou financier…). Et l'expérience le montre : c'est en général sous la pression, lorsqu'un rapport de forces s'est instauré entre un groupe d'habitants et tel ou tel

[13] Cf. la circulaire du 18 décembre 1992 relative à la consultation des locataires sur les projets de réhabilitation d'immeubles à l'aide de financements PALULOS.

acteur du projet, que les maîtres d'ouvrage, les élus et les professionnels acceptent d'entrer en discussion et de débattre réellement des enjeux et des modalités de l'opération.

L'analyse de ces processus conflictuels, comme celle des rares expériences innovantes engagées par des maîtres d'ouvrage soucieux de faire des habitants des acteurs à part entière de la réhabilitation, sont pourtant riches d'enseignements. Par-delà la diversité des contextes et des méthodes employées, l'instauration d'un dialogue avec la population repose toujours sur une grande **régularité des échanges entre habitants et institutions**. Pour s'avérer productif, ce dialogue doit de fait être :

- instauré dès l'amont de l'opération et pour toute sa durée ;
- ouvert à tous les habitants (individus et groupes constitués, locataires et propriétaires...),
- construit à partir des problèmes soulevés par les habitants (et non pas des questions imposées "d'en haut" par les techniciens ou par les décideurs),
- organisé avec les représentants réels du pouvoir local (et pas seulement avec des agents dépourvus de capacité de décision),
- structuré par des règles claires et acceptées par tous (définition préalable de ce qui est négociable et de ce qui ne l'est pas),
- géré et animé par des professionnels (équilibre et publicité des débats, production de comptes rendus systématiques…),
- relié à une procédure globale d'évaluation de la réhabilitation (une « charte de la concertation » permettant d'éventuels recours de la part des différents acteurs).

Le bon déroulement du dialogue dépend beaucoup de l'attitude initiale du maître d'ouvrage : celui-ci doit affirmer très tôt sa **volonté de négociation** avec la population, ce qui suppose d'abord de rassurer les occupants quant au principe de leur relogement. La **confiance mutuelle** est en effet la première condition du dialogue. Très difficile à instaurer dans le contexte de la réhabilitation, cette confiance doit être consolidée tout au long de l'opération par des preuves effectives de respect de la parole donnée de part et d'autre.

5.2. DE « L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL » A LA MEDIATION : QUELLES MISSIONS POUR LES PROFESSIONNELS ?

Parce que la réhabilitation est considérée comme un moment fort de **reprise des relations** entre institutions et habitants dans les quartiers dégradés, la plupart des maîtres d'ouvrage font désormais appel à des équipes spécialisées pour assurer cet échange. Présentes sur le site pendant plusieurs années, composées de professionnels du développement social, ces équipes jouent **un rôle d'interface** entre les habitants, les décideurs et les techniciens. Elles assurent le « suivi-animation » de la réhabilitation, un aspect qui est aujourd'hui considéré comme l'un des facteurs majeurs de réussite des opérations en site habité[14].

Ces équipes travaillent en étroite relation avec le maître d'œuvre, architecte chargé de la conception et de la conduite des travaux. Dans certains cas, l'architecte et les agents de

[14] Cf. « Evaluation nationale des OPAH récentes. 1987-1994 », Ministère de l'Equipement des Transports et du Logement / ANAH, mai 1997.

développement social sont même rassemblés en une seule équipe (appelée alors *Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale*), ceci afin d'assurer la meilleure articulation possible entre les aspects techniques et sociaux de la réhabilitation. Dans l'idéal, les équipes de suivi-animation remplissent plusieurs fonctions :

- **connaissance de la population** : lors des enquêtes sociales menées en amont du projet, elles prennent les premiers contacts avec les habitants et enregistrent les situations et les demandes de toutes les familles ;

- information et accompagnement des habitants : il s'agit à la fois d'expliquer ce qui va changer et d'aider les occupants à se projeter dans l'avenir. Par exemple : prévoir la décohabitation des jeunes ménages ; imaginer les solutions de relogement les plus adaptées à chaque famille, en fonction de ses possibilités financières et de ses souhaits de mobilité ; assister les propriétaires et les locataires dans les domaines administratif, financier et technique (montage de dossiers pour le financement de travaux ou l'obtention d'aides sociales, apprentissages divers pour l'entretien du futur logement ou la tenue d'un budget...) ;

- **médiation** : la réhabilitation d'un quartier soulève toutes sortes de problèmes, qu'il importe de traiter publiquement, au fur et à mesure de l'avancée de l'opération. Afin d'éviter les arrangements personnels, l'équipe d'animation instaure des **espaces de parole** ouverts à tous ; elle veille à l'affichage des projets et des décisions, ainsi qu'au respect des engagements pris par les uns et les autres ;

- **montage et suivi d'actions collectives** : pour favoriser l'appropriation des changements par la population, l'équipe encourage la participation concrète des habitants à la réhabilitation : recrutement de chômeurs par les entreprises qui interviennent sur le chantier ; aide à la création d'entreprises d'insertion ou de « régies de quartier » associant les habitants à l'entretien des espaces collectifs ; soutien aux projets d'entraide et de développement local (action sociale et familiale, aide scolaire...).

La mission des équipes de suivi-animation ne se résume donc pas à de l'information ou à de l'assistance sociale aux familles. Parce que la culture du dialogue est rarement partagée par tous, leur travail consiste tout autant à **faire évoluer les institutions** qui interviennent sur le territoire, qu'à favoriser l'expression des habitants[15].

[15] Sur ce point, cf. notamment Michel Anselme, op.cité.

6. REUSSIR LE CHANTIER

La réalisation de travaux en site occupé représente un véritable défi, pour les professionnels du bâtiment comme pour les habitants, qui doivent faire face aux nombreuses contraintes des chantiers de réhabilitation. Afin d'améliorer la qualité des prestations et de réduire les nuisances subies par les occupants, des opérations expérimentales ont été menées dans différentes régions, sous l'égide du Ministère de l'Equipement et du Logement. Elles ont permis de dégager les principaux facteurs de progrès en ce domaine.

6.1. LE MAITRE D'ŒUVRE, « CHEF D'ORCHESTRE » DU CHANTIER

L'expérience prouve qu'un chantier en site habité est grandement facilité par la présence sur place d'un « chef d'orchestre », pivot entre tous les intervenants de la réhabilitation. C'est généralement l'architecte de l'opération qui joue ce rôle de *maître d'œuvre.* Mandaté par le maître d'ouvrage, il est responsable de la conception des travaux, du choix des entreprises et de **l'organisation du chantier**. Ce dernier point est particulièrement important. Les opérations de réhabilitation mobilisent en effet de nombreux métiers, et la présence des habitants nécessite de bien coordonner l'intervention des différentes entreprises. Il faut éviter les pertes de temps et réduire autant que possible les nuisances (bruit, poussière, coupures d'eau ou d'électricité...) ; tout manque de coopération pouvant conduire à des blocages qui se répercuteront *in fine* sur le coût de l'opération.

Pour répondre à ces difficultés, les maîtres d'œuvre utilisent depuis quelques années un mode opératoire nouveau : l'organisation séquentielle, qui consiste à regrouper les tâches d'un chantier non plus en lots correspondant aux différents métiers (maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie...), mais en **séquences** portant chacune sur la réalisation d'un sous-ensemble autonome de l'opération[16]. La pratique a permis de distinguer quatre séquences d'intervention :

- le logement (équipements électriques et sanitaires, amélioration acoustique, revêtements de sol...),
- les parties communes (entrées, escaliers, ascenseurs, gaines techniques, caves...),
- « l'enveloppe » des bâtiments (toiture, façades, fenêtres...),
- les espaces extérieurs (voirie et réseaux divers, parkings, espaces verts...).

De ce partage des tâches découlent de nouvelles modalités de passation des marchés et de réalisation des travaux. Chaque séquence est en effet réalisée par une entreprise - ou un groupement cohérent d'entreprises - qui n'intervient qu'une seule fois en un lieu donné et ne le quitte que lorsque les travaux sont totalement achevés, nettoyage compris.

[16] Voir : « La réhabilitation séquentielle en milieu occupé. Une nouvelle approche », Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, DGUHC, décembre 1998.

Une telle démarche présente de nombreux avantages. Elle réduit l'atomisation des tâches et les temps morts entre les interventions, contribuant ainsi à l'abaissement de la durée totale du chantier. Elle diminue les nuisances subies par les occupants, en limitant le nombre d'ouvriers à l'intérieur des logements. Elle favorise la rationalisation des coûts (grâce à des achats groupés, à la limitation des intermédiaires, à une meilleure gestion du stockage des matériaux...). Enfin, elle améliore la sécurité et la propreté du chantier et contribue à diminuer la pénibilité du travail des ouvriers : des donnée essentielles, qui influent directement sur la perception du chantier par les habitants[17].

6.2. LA MATIERE GRISE, CLEF DE L'INNOVATION

D'abord expérimentée dans la construction neuve, l'organisation séquentielle s'est révélée particulièrement adaptée aux chantiers de réhabilitation. Mais elle nécessite des méthodes rigoureuses de planification et de coordination des travaux : liste des tâches, micro-planning jour par jour, identification des points critiques, prise en compte des travaux déjà réalisés par les occupants, logistique appropriée. La **circulation des informations** entre tous les intervenants ainsi que **la communication permanente avec les habitants** sont également indispensables. Du côté des entreprises, l'efficacité repose sur la stabilité des équipes et sur la compétence des ouvriers.

Ainsi, et contrairement à certaines idées reçues, les évaluations récentes ont montré que ce ne sont pas les innovations techniques qui ont été au cœur de l'évolution des savoir-faire sur les chantiers de réhabilitation. C'est essentiellement grâce à l'investissement en « matière grise » (méthodologie de chantier, ingénierie financière, programmation, gestion des ressources humaines, formation professionnelle...), que des progrès ont été réalisés. On pourrait citer sur ce point les expériences de réhabilitation « à la carte » conduites ici ou là, qui reposent bien plus, de l'avis même de leurs promoteurs, sur une organisation extrêmement minutieuse des chantiers, sur l'attention nouvelle portée aux locataires-clients et sur la qualité des relations humaines au sein des entreprises engagées, que sur les prouesses techniques de tel ou tel prestataire.

6.3. QUALITE DE L'HABITAT ET MAITRISE DES COUTS

L'organisation et la bonne conduite du chantier influent de manière directe sur la qualité et le coût des travaux, deux facteurs déterminants de l'après-réhabilitation. En France, l'exigence de qualité de l'habitat n'a cessé de s'accroître au cours des dernières décennies. Dans l'ancien comme dans le neuf, la demande de confort recouvre désormais des attentes en termes de surface du logement, de sécurité, de qualité architecturale et environnementale.

Cette recherche de qualité ne peut cependant s'affranchir du souci de la **maîtrise des coûts**. Pour l'Etat (qui finance en partie la réhabilitation), comme pour les propriétaires et les

[17] Cf : « Réhabiliter l'habitat social. Réussir la ville avec les habitants », Synthèse de l'Action pilote de réhabilitation, Ministère de l'Equipement, mars 1991.

locataires, le coût des travaux est de première importance. Parce qu'il conditionne le niveau des loyers après réhabilitation, il a un impact direct sur les **effets sociaux** de l'opération : le maintien sur place des habitants dépend d'abord de la maîtrise des paramètres économiques de la réhabilitation.

Divers outils ont été mis au point pour favoriser cette maîtrise : outre la démarche séquentielle, les maîtres d'ouvrage ont développé des **observatoires des coûts**, ainsi que des méthodes d'estimation des loyers futurs et des «taux d'effort » des locataires (pour évaluer la part des ressources que ceux-ci consacreront à leur logement après travaux). Des **logiciels de gestion prévisionnelle** sont également utilisés, afin de programmer les recettes et les dépenses de l'après-réhabilitation (frais d'entretien et de grosses réparations).

Grâce à ces outils, et avec le recul de 20 années d'expérience française, on sait mieux évaluer aujourd'hui la pertinence de certains travaux. Ainsi, la réhabilitation peut parfois se révéler trop coûteuse, eu égard à l'état des immeubles, à leur localisation, ou aux possibilités financières des occupants. On le voit dans le cas extrême de grands ensembles d'habitat social particulièrement dévalorisés. La **démolition** apparaît alors comme une solution plus intéressante : c'est la voie du *« renouvellement urbain »*[18], dans laquelle s'engagent aujourd'hui certains organismes HLM, qui préfèrent proposer à leurs locataires un relogement dans des immeubles neufs de taille réduite et bien situés dans la ville, plutôt qu'une réhabilitation lourde sur des sites victimes d'une forme urbaine ou d'une histoire récente par trop stigmatisante.

[18] Pour une bibliographie complète sur ce thème, voir le dossier documentaire « Vive la ville. Les enjeux du renouvellement urbain », Centre de Documentation de l'Urbanisme, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement / Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, novembre 1999.

7. PUBLIC/PRIVE, RETROUVER L'EQUILIBRE

Si la réhabilitation urbaine dépend beaucoup, en France, de la puissance publique, elle repose également sur la participation d'acteurs privés. Loin de se limiter à des mesures administratives contraignantes, l'intervention publique dans les quartiers dégradés est surtout *incitative*. L'Etat et les collectivités locales, porteurs d'un projet d'aménagement d'ensemble du territoire, cherchent par divers moyens à stimuler l'initiative privée là où celle-ci fait défaut dans la ville. Cet aspect, déjà présent dans les premières OPAH, est devenu prégnant depuis le début des années 1990, avec l'accent mis sur le développement de l'emploi et des activités dans les quartiers en crise et la multiplication des interventions publiques sur les copropriétés privées en difficulté.

7.1. L'INVESTISSEMENT PUBLIC, CATALYSEUR DE L'INITIATIVE PRIVEE

La légitimité de l'intervention publique en réhabilitation se fonde sur un objectif principal : lutter contre la ségrégation urbaine. C'est pour éviter la marginalisation de certains quartiers et maintenir un habitat social de qualité dans tous les secteurs de la ville que l'Etat et les collectivités locales encouragent **le retour de l'investissement privé** dans ces quartiers. Toute une série de mesures incitatives, graduées en fonction de la gravité des contextes, sont mises en œuvre pour atteindre cet objectif.

Dans certains cas, lorsque l'environnement urbain du quartier est favorable (situation centrale, bon niveau d'équipement...) l'octroi aux propriétaires d'aides à l'amélioration des logements peut suffire à relancer une dynamique immobilière. Mais le plus souvent, c'est insuffisant. La puissance publique va alors plus loin, jusqu'à se substituer parfois à un secteur privé en quasi faillite. Les incitations financières à la réhabilitation concernent ainsi trois grands domaines, en sus des travaux d'amélioration des logements :

- l'aménagement urbain : par des interventions sur le foncier, la voirie ou les espaces publics, l'Etat et les collectivités locales agissent sur l'environnement urbain des quartiers en difficulté, de manière à les rendre plus attractifs ;

- la gestion immobilière : par leur action de conseil auprès des petits propriétaires, les pouvoirs publics contribuent à l'amélioration de la gestion du patrimoine privé (entretien courant, programmation de travaux...) ;

- les services liés à l'habitat : le renforcement des services publics (justice, police, santé...) et le soutien à la vie associative sont aujourd'hui reconnus comme des moyens privilégiés pour lutter contre les dysfonctionnements sociaux qui nuisent à la réputation de certains quartiers ;

- l'activité économique : les collectivités locales et les organismes HLM interviennent dans ce domaine en favorisant le « changement d'usage » (transformation de logements en **bureaux**…) ; en mettant des locaux à disposition de commerçants ou d'artisans ; en encourageant, grâce à des dérogations fiscales, l'implantation d'activités-phares sur les sites en difficulté (principe des *Zones Franches Urbaines*, lancées en 1996 à l'occasion du *Pacte de Relance pour la Ville*). Le partenariat avec de grandes entreprises privées est également recherché, à travers des fondations ou des actions de mécénat.

Dans tous les cas, l'objectif visé est le retour à **un équilibre des formes d'habitat et d'activités dans l'espace urbain**. En affirmant la présence publique dans les quartiers dégradés et en encourageant simultanément l'investissement privé, l'Etat et les collectivités locales marquent leur engagement sur ces territoires, aux côtés des acteurs économiques et des populations qui font la ville.

7.2. LE CAS DES COPROPRIETES RECENTES EN DIFFICULTE

En France, une grande partie de l'habitat à vocation sociale est de droit privé. C'est le cas dans les quartiers anciens, mais aussi dans certaines zones de la périphérie des villes, où se sont développées après la seconde guerre mondiale des constructions de médiocre qualité. On estime ainsi qu'un logement sur trois construit entre 1949 et 1975 l'a été par des propriétaires privés dans des immeubles collectifs, ce qui représente un patrimoine plus important que l'ensemble des logements HLM du pays. À l'origine voués à l'accession à la propriété des classes moyennes, une partie de ces logements (60 %) est aujourd'hui à fonction locative. Faute d'entretien, ou en raison de processus de dévalorisation complexes, certains immeubles ont mal vieilli : ils abritent une population très modeste, qui ne trouve pas à se loger ailleurs.

La réhabilitation de ce patrimoine constitue un véritable défi pour la puissance publique. L'engagement de travaux sur ces immeubles est en effet rendu difficile par le **morcellement de la propriété** (81 % des logements relèvent de la copropriété, contre 19 % en monopropriété). Le nombre des propriétaires et la diversité de leur situation, la complexité des modes de gestion liés au système juridique français de la copropriété (toute décision est soumise à la majorité des voix des copropriétaires) s'opposent la plupart du temps à toute initiative commune. Dans ce cas, l'intervention publique est à la fois nécessaire et très délicate.

Pour répondre à ces difficultés, des dispositifs spécifiques ont été mis en place depuis 1990 (extension à ce patrimoine des procédures qui s'appliquaient auparavant aux quartiers anciens). Mais les avancées ont surtout été réalisées au gré d'opérations expérimentales, conduites avec le soutien conjoint des villes concernées, du Ministère de l'Equipement, de chercheurs et d'opérateurs spécialisés comme les PACT-ARIM[19]. Dans les cas les plus graves, de longs processus de négociation et des prises de participation des collectivités

[19] Parmi les nombreuses publications sur le sujet, voir notamment les travaux du GETUR à Grenoble, ou encore le n°14 des Cahiers du CR-DSU intitulé « Copropriétés en chantier. Requalification des copropriétés : méthodes, moyens et limites », mars 1997.

locales dans les copropriétés ont permis de réorganiser les systèmes de décision et d'expérimenter des dispositifs innovants de gestion du patrimoine : au travers de l'acquisition de logements par des organismes HLM, la puissance publique devient membre de la copropriété et peut ainsi peser en faveur de l'engagement de travaux de réhabilitation.

Loin d'être réglée, la question de la réhabilitation des copropriétés privées en difficulté pose encore de très nombreux problèmes. Elle préfigure aussi, d'une certaine manière, le futur « chantier » de la réhabilitation de l'habitat pavillonnaire bas de gamme, dont on parle peu, alors qu'il risque pourtant bien de s'imposer comme un défi majeur des décennies à venir.

8. GESTION DE PROXIMITE ET SERVICES URBAINS : VERS UNE ADAPTATION CONTINUE DU PATRIMOINE

Aujourd'hui, la plupart des logements en France bénéficient des éléments de confort de base, et un très grand nombre ont fait l'objet d'une réhabilitation. Les besoins ne sont plus d'ordre quantitatif, mais qualitatif : mieux logés qu'auparavant, les ménages deviennent plus exigeants quant à la qualité de l'habitat qui leur est proposé. Pour répondre à cette évolution des besoins, les maîtres d'ouvrage privilégient désormais « *l'adaptation continue du patrimoine* »[20], notion qui recouvre toute une gamme d'interventions, depuis l'entretien régulier du bâti jusqu'à la démolition, en passant par le renforcement des services liés au logement.

8.1. LA GESTION, UN CRITERE DE QUALITE

La satisfaction par rapport à l'habitat, on le sait aujourd'hui, ne dépend pas que des paramètres techniques de confort des logements. Dès lors que le marché immobilier se détend et offre des possibilités de mobilité, la **qualité des services** rendus aux habitants (propreté, sécurité...) et la **nature de l'environnement urbain** deviennent des critères de choix essentiels, qui font la différence entre les quartiers.

Dès le début des années 80, lors des premières opérations de réhabilitation du parc social public, certains organismes HLM avaient fait le choix d'accompagner leurs programmes de travaux par un renforcement de leur personnel de gestion. L'expérience a été probante : elle a montré combien, dans les ensembles de logements collectifs, la présence de gardiens et d'équipes d'entretien contribuait à prévenir les dégradations et à améliorer le climat social entre voisins. L'attention portée au vécu quotidien des familles est en effet le meilleur moyen de repérer les problèmes sur un quartier et d'y répondre rapidement. Cette fonction de **« veille » sociale et technique** permet d'éviter certaines dérives (suroccupation des logements, endettement des ménages...) et d'anticiper sur les besoins de réparation du bâti.

L'Union Nationale des Fédérations des Offices HLM a beaucoup investi dans ce domaine, en encourageant la diffusion des pratiques innovantes auprès de ses membres. Cela s'est traduit par la multiplication des **antennes de gestion décentralisée** dans les quartiers ; par l'inversion de la pyramide des emplois dans les organismes en faveur des postes «de terrain » ; par l'apparition de **nouveaux métiers** spécialisés dans la relation au locataire (fonctions d'accueil, de traitement des réclamations, de prévention des impayés...), et

[20] « Vers une adaptation continue du patrimoine », GIE Villes et Quartiers, juin 1999.

finalement par de véritables **politiques patrimoniales**, qui accordent presque plus de place aux actions de « gestion de proximité » qu'aux travaux de réhabilitation eux-mêmes[21].

Mieux connaître les habitants et leurs attentes, améliorer le service qui leur est rendu par une disponibilité et une écoute renforcée de la part de l'institution : tels sont les objectifs de cette nouvelle approche. Les avancées réalisées par nombre d'organismes HLM dans ce domaine ont contribué à faire évoluer l'image du logement social, tout en garantissant une plus grande pérennité des travaux de réhabilitation. L'effort se poursuit actuellement, avec des actions dans trois domaines privilégiés :

- la **formation et le management** du personnel de proximité,
- le développement de **relations de travail régulières** avec les représentants des habitants,
- la mise en place de véritables **politiques commerciales** de la part des organismes HLM.

8.2. LE ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES

Les expériences conduites au fil des ans ont montré que les villes ont aussi leur rôle à jouer dans l'amélioration du patrimoine des quartiers. La qualité de l'habitat ne dépend pas en effet que des propriétaires de logements. Elle repose en partie sur l'action des collectivités locales, qui, par l'intermédiaire de leurs services techniques et sociaux, assurent l'entretien des espaces publics et le fonctionnement des équipements scolaires, sportifs et culturels.

C'est ainsi que des **stratégies convergentes** se sont peu à peu développées entre les villes et les organismes HLM, en matière de gestion de proximité. Les maires, qui sont en général soucieux de la tranquillité et de l'image de leur ville, ont progressivement adhéré à cette approche «qualitative » de la réhabilitation. Sous leur impulsion, les services municipaux renforcent peu à peu leur présence dans les quartiers sensibles, au travers de multiples actions destinées à améliorer la vie quotidienne des habitants : création de mairies-annexes, amélioration du ramassage des ordures ménagères, présence accrue de la police municipale, mise en place d'équipes de médiateurs ou « d'agents d'ambiance », soutien aux « régies de quartier »...

8.3. DEPASSER UNE REHABILITATION STANDARD

L'ensemble de ces initiatives devraient permettre d'éviter à l'avenir certaines des erreurs qui ont marqué le début de la réhabilitation en France. Un système de financement trop rigide, qui faisait la part belle à l'investissement plutôt qu'au fonctionnement, et qui privilégiait l'amélioration technique par rapport à la qualité architecturale et urbaine des sites, a en effet conduit à une relative standardisation des travaux, en particulier dans l'habitat social.

Ainsi, la banalité formelle et la pauvreté architecturale des grands ensembles des années 1960/70 n'ont-elles pas toujours été corrigées par la réhabilitation. Certaines interventions ont

[21] Voir par exemple « Nouvelles méthodes d'amélioration du patrimoine », GIE Villes et Quartiers, mai 1999.

même parfois aggravé la stigmatisation des quartiers, au lieu de contribuer au changement d'image attendu.

En mettant l'habitant au centre des préoccupations, la gestion de proximité fait évoluer ce système. Par une attention accrue à la demande, les maîtres d'ouvrage se donnent les moyens de mieux adapter l'offre de logements à la diversité des contextes locaux. Ils encouragent **l'innovation architecturale** en lien avec l'histoire et la spécificité culturelle de chaque région (par l'emploi de matériaux diversifiés, par la recherche de traditions locales oubliées, ou au contraire par une créativité esthétique radicale). Plus généralement, ils se dotent des connaissances nécessaires pour développer une **vision prospective** des marchés immobiliers. Vision indispensable pour effectuer certains choix à long terme, pour éviter des erreurs coûteuses, pour mener, en somme, une politique de réhabilitation intelligente, parce que proche des réalités sociales.

Catherine FORET

Sociologue indépendante, Catherine FORET a mené de nombreuses recherches sur la ville et la réhabilitation urbaine. Elle a participé dans les années 80, en tant que conseil auprès des maîtres d'ouvrage, à plusieurs opérations de requalification de quartiers en difficulté, dans l'agglomération lyonnaise, à Marseille, Saint-Etienne, Limoges… Membre du CERFISE de 1990 à 1994, elle a conçu avec Michel ANSELME un dispositif expérimental d'évaluation de la Politique de la Ville à l'île de La Réunion, avant d'animer dans ce département d'Outre-Mer un programme de formation des acteurs de la ville. Elle a également créé à La Réunion la revue *Akoz / espace public*, trimestriel de débat sur la ville et le développement local. Depuis 1997, elle se consacre à des travaux d'édition et de valorisation de la recherche, au travers de missions de rédaction, synthèse, animation de séminaires, comptes rendus de colloques et de débats…

Saint-Clair. 69510. Yzeron. France ³ Tel/Fax : (33) 04.78.81.01.78
e.mail : katrin@wanadoo.fr ³ n° siret : 408 332 294 00011 ³ code APE : 732 Z

LA REHABILITATION URBAINE

Bibliographie

1. LES ETAPES D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE

1.1. RENOVATION URBAINE, LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE ET SECTEURS SAUVEGARDES

POISSONNIER André
La rénovation urbaine
Paris : Berger-Levrault,1965.- 242 p., bibliogr. (coll. L'Administration nouvelle)
IA 1238; CDU 117; DRE 5498; EPC NY0913

COING H.
Rénovation urbaine et changement social
Paris : Ed. Ouvrières, 1966.- 295 p. (coll. L'Evolution de la vie sociale)
CDU 18

BOURY Paul
La rénovation urbaine dans l'aménagement du territoire. Ses origines, ses objectifs, sa technique, ses résultats, ses perspectives
Paris : Europrint, 1970.- 263 p., tabl., bibliogr.
IA 5271; CDU 4016; IAB B307

Rénovation urbaine et secteurs sauvegardés
ADMINISTRATION. (FRA). n° 72, juin 1971.- 225 p., fig., phot.
CDU 4147; CDU

FRANCE. SENAT
Rapport d'information sur la rénovation urbaine en France
Paris : Sénat, 1972.- 132 p., tabl., ann.
IA T.3193

SOUCY C.
CENTRE DE SOCIOLOGIE URBAINE. PARIS
Les secteurs sauvegardés : élément pour une réforme
Paris : CSU, 1972.- 154 p., 98 vues, 2 microfiches
CDU 7546

BOURDIN J.-P.
ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES. PARIS
Où en est la rénovation urbaine en France ?
Paris : ENPC, 1973.- 131 p. multigr., bibliogr.
La rénovation urbaine nécessite de la part des services publics une analyse poussée portant à la fois sur le choix du cadre juridique et administratif d'évolution, et sur celui des acteurs qui auront à intervenir. Conçue, à l'origine, pour assurer la double mission de résorber les îlots insalubres et moderniser la structure urbaine, la rénovation a sensiblement dévié et paraît être commandée davantage par ce second objectif qui donne aux opérations une ampleur nettement supérieure.
EPC NY2245

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE. PARIS
Lutte contre l'habitat insalubre
Paris : JO, 1973.- II-116 p. (n° 1380. Ed. mise à jour au 15/07/1973)
CDU 5928

DUSSAUD Marie-José ; LAMBERT Jacques
DOCUMENTATION AMENAGEMENT NORD. LILLE
La rénovation urbaine. Bibliographie
DOCAMENOR. (FRA). avril 1974.- 67 p.
CDU 7234

JEANTET A. ; BALLAIN R. ; MAGLIONE J.
GROUPE D'ETUDES URBAINES. GRENOBLE
Production et transformation de l'habitat insalubre. I. La production de l'obsolescence sociale de certaines unités urbaines. II. La construction de la population algérienne et sa distribution dans l'espace. III. Suivi critique du processus opérationnel. Analyse des interactions habitants-acteurs dans le début du processus opérationnel
Grenoble : GETUR, 1974.- 216 p. + 204 p.+ 112 p. + ann., tabl., cartes, bibliogr. (Etude réalisée pour le compte du Groupe intermin. pour la résorption de l'habitat insalubre et le SAEI)
IA 7698 ; CDU 6898 ; EPC NY2399

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE. GRENOBLE
Les différents types d'intervention sur l'habitat ancien ; résorption de l'habitat insalubre, arrêté de péril, restauration, rénovation, curetage
Grenoble : AURG, mars 1975.- non pag., tabl., photocopies
CDU 7525

BLACHE J.-F ; LAGASNERIE B. de ; REINERT J.-M.
SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE. PARIS
Les interventions en tissu urbain ancien
Paris : SCET, 1975.- 60 p.
On peut distinguer trois types d'opérations d'intervention en tissu urbain ancien, qui peuvent se conjuguer, mais dont chacune relève de l'une d'entre elles : la rénovation urbaine, la résorption de l'habitat insalubre, la restauration immobilière. Cette dernière est légère quand elle se limite à une réhabilitation des immeubles bâtis (sans intervention sur le domaine public) et lourde quand la réhabilitation s'accompagne d'une restructuration (modification du domaine public et des emprises bâties).
CDU 8065

LOINGER Guy ; TOUBON Jean-Claude ; MOISSINAC Christine
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS
Essai de recherche bibliographique sur la politique de rénovation urbaine
Paris : IAURP, avril 1976.- 6 fasc.
Présentation de la recherche. Définition et orientation de la politique de rénovation urbaine comparée à ses résultats. Rénovation urbaine et processus de désindustrialisation. Rénovation urbaine et changement du cadre physique. Rénovation urbaine ; processus d'acquisition du sol et conséquences. Les effets sociaux de la politique de rénovation urbaine. Ce rapport est le résultat de la lecture critique d'un sélection d'ouvrages, de textes, d'articles, relatifs à la rénovation urbaine ; la synthèse porte essentiellement sur les implications socio-économiques de la politique suivie en la matière.
IA 8509 (2)

ROMERA Anne-Marie ; LOINGER Guy
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; PARISIENNE (REGION). EQUIPEMENT (SERVICE REGIONAL). PARIS
La résorption de l'habitat insalubre
Paris : IAURP, mai 1976.-129 p., tabl., bibliogr, 2 microfiches 98 vues (étude réalisée pour le compte du SRERP)
Les études menées sur le sujet présentent généralement la faiblesse des revenus des occupants comme cause première de la dégradation des immeubles ; ceci explique que l'on trouve de nombreux immeubles insalubres dans les centres de communes de première couronne qui, après avoir accueilli durant des décennies les ruraux attirés par l'industrialisation, abritent maintenant les travailleurs immigrés. Les opérations de rénovation et de RHI, menées dans ces centres, ont permis d'améliorer le logement d'une partie des occupants de ces immeubles ; mais il semble qu'elles aient contribué à

diffuser l'insalubrité, car les ménages n'ayant pas de revenus suffisants, ou ne pouvant s'adapter aux solutions proposées - essentiellement des isolés qui refusent d'aller en foyer, ou de grandes familles qui ont des difficultés à s'intégrer en HLM -, occupent d'autres immeubles en voie d'insalubrisation en dehors des périmètres de rénovation. La dissémination de l'habitat insalubre explique sans doute la diminution des opérations de RHI qui portaient sur 287 îlots et 13 bidonvilles ou taudis en 1976, contre 410 îlots et 27 bidonvilles en 1973. Mais ce ralentissement est également dû aux difficultés d'application de la procédure ; celle-ci, perçue comme brutale et expéditive, et de ce fait évitée par certaines municipalités, s'avère en réalité beaucoup plus longue et onéreuse que ne le supposent les textes.
IA 8864; DRE 5516

FERRAGU C. ; ALLAMAN M.
Amélioration de l'habitat. Insalubrisation, résorption et réhabilitation de l'habitat insalubre. Analyse de processus et descriptions d'expériences
BULLDOC. (FRA). n° 56, avr. 1978.- 195 p., bibliogr.
Ce numéro présente des études sur la résorption de l'habitat insalubre et sur les conditions de logement des travailleurs immigrés qui nous permettent de saisir les enjeux de la politique du logement à travers laquelle s'exprime le pouvoir d'Etat. Certaines couches sociales - pas obligatoirement des plus défavorisées - bénéficient de l'amélioration des logements anciens, des HLM et l'accès au relogement. La réforme du logement risque de maintenir l'existence de marginaux du système social.
CDU

HUTTER Roger
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. PARIS
Les enseignements à tirer des expériences de villes nouvelles, de création de quartiers et de rénovation urbaine
JO. AVIS ET RAPPORTS DU CES. (FRA). n° 13, 5 juill. 1978.- pp. 684-730, tabl.
Les éléments du système urbain et l'urbanisation de la France sous l'angle historique à partit de l'immédiat après-guerre : les règles de base de l'urbanisme, la restauration, la rénovation, la restructuration, la création de quartiers nouveaux et des villes nouvelles. Des propositions d'urbanisme pour améliorer le cadre de vie des populations.
CDU 9575 ; MV 1526/11VN

LARNICOL Catherine
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; FRANCE. ENVIRONNEMENT (MIN.) ; FRANCE. EQUIPEMENT ET LOGEMENT (MIN.). DIRECTION DE LA CONSTRUCTION. PARIS
Bilan des procédures d'intervention de l'Etat dans la résorption de l'habitat insalubre
Paris : IAURIF, 1978.- 56 p. + ann., tabl., 1 microfiche 98 vues (Etude réalisée pour le compte de la Direction de la construction du Min. de l'Environnement et du Cadre de vie)
IA 11970; CDU 18828

LOINGER Guy ; TOUBON Jean-Claude ; BOUCHER Frédérique
ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE. PARIS ; FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.). URBANISME ET PAYSAGE (DIRECTION). MISSION DE LA RECHERCHE URBAINE
Etude sur l'effet, l'impact, la portée sociale des politiques de transformation des tissus urbains anciens, de la rénovation urbaine à la réhabilitation
Paris : UDRA-ESA, 1978.- 79 p., tabl., graph.
Examen de "thèses" dont l'analyse conditionne la suite de la recherche sur les opérations de réhabilitation et de rénovation, en cours ou en projet, à Paris-ville. Analyse de l'évolution de la politique urbaine étatique en France et de sa signification, en particulier en matière de rénovation puis de restauration immobilière groupée (depuis la fin 1960-1970).
CDU 15981; PU 995

La réhabilitation de l'habitat ancien dans le cadre des secteurs sauvegardés : l'exemple de Bordeaux. Problèmes et documents
Bordeaux : Université de Bordeaux I, 1978.- 124 p., tabl., 13 ann.

Points étudiés : le cadre juridique de la réhabilitation, les instruments nécessaires au processus de restauration immobilière ; les intervenants multiples des secteurs public ou privé ; les différents modes de financement, y compris les modifications intervenues avec la création du Fonds d'aménagement urbain et les différents décrets publiés en 1977. L'exemple bordelais : bilan des opérations déjà effectuées ou en cours ; la répartition de leurs initiateurs ; les modifications sociales qui en résultent (pourcentage des logements restants soumis à la loi de 1948, de logements dits sociaux ou de standing). Les différentes mesures prises pour éviter la ségrégation sociale par l'habitat ; leur compatibilité avec les objectifs de la restauration immobilière en secteur sauvegardé.
CDU 17652

BOURY Paul
Collectivités locales : la rénovation urbaine, procédure, pratique ou mythe ?
URBANISME. (FRA). n° 184-185, 1981.- pp. 68-70, phot.
Obsertation du phénomène de la rénovation urbaine, depuis la phase du développement, en passant par celle du relais de la restauration, jusqu'à la reprise de cette action avec des procédures et des techniques nouvelles.
CDU

CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; ECONOMIE ET HUMANISME. LYON ; FRANCE. URBANISME ET LOGEMENT (MIN.)
Bilan social des opérations de résorption de l'habitat insalubre. 1. Présentation de dix monographies d'opérations. 2. Synthèse et conclusions
Villeurbanne : CREPAH, 1985.- 2 vol., 124 + 52 p.
Ce rapport constitue la première partie du bilan social des dix opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI). Il fait un état des lieux de la procédure, intégrant l'impact social aux divers échelons. L'aspect social repose sur une analyse synthétique, tant au niveau des enjeux de la procédure que du déroulement de la procédure. Les monographies suivent une trame commune, selon trois axes : l'identification des données de base (positionnement de l'îlot insalubre dans la ville, analyse socio-économique et morphologique du quartier), l'analyse des enjeux et des motivations de la commune, l'établissement d'un état des lieux du déroulement de la procédure tant au niveau technique que social.
CDU 17027(1-2); IAB 415

DENIAU Monique ; CHERON Hélène
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE. MARSEILLE ; COMITE INTERMINISTERIEL POUR LES VILLES
Etude sur les plans de relogement dans les opérations de RHI
Marseille : AGAM, 1989.- 51 p. (étude réalisée pour le CIV)
Cette étude s'appuie sur l'analyse de deux opérations : l'une en centre-ville (habitat ancien avec relogement de 454 ménages et 1068 travailleurs isolés), l'autre en périphérie (résorption de bidonvilles avec relogement de 325 familles). Les conditions de relogement sur ces sites ont été reconstituées à partir d'une recherche documentaire (documents administratifs, études préalables, enquêtes socio-démographiques...), mais aussi sur la base d'interviews, tant de responsables aménageurs et/ou relogeurs que des relogés eux-mêmes.
AGM 10059-RES2; CDU 24455

FRANCE. SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME. PARIS
Forum des villes à secteur sauvegardé, Nîmes, 1er-3 décembre 1988
Paris : STU, 1989.- 77 p., bibliogr. (ss la dir. de C. Barcon) ; cf. dossier CDU 20525, IA 26853
Synthèse des communications, reproduction des trois ateliers, bilan et reproduction de la loi Malraux de 1962.
CDU 21602; DCN 25-889; DRE T.1553; CTA 9523; EPC NS16305; EPC NY2783; TU ST01 2262

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE MEDITERRANEE. LES MILLES ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Evaluation de la procédure RHI ; études monographiques et propositions

Aix-en-Provence : CETE Méditerranée, 1990.- 158 p.
La finalité de la présente étude est de contribuer à une réflexion sur la procédure RHI destinée à favoriser l'adéquation de ce type de procédure aux problèmes d'habitat ancien insalubre ou vétuste. Les objectifs de l'étude consistent à analyser la procédure RHI au travers de sites significatifs, à dégager les problèmes posés, à fournir des propositions d'amélioration (éléments d'aide à la décision, simplification ou modulation des aspects financiers et juridiques, etc.). Exemples de la ville de Marseille (îlot de Velten), de la ville de Toulon (îlot de La Visitation), de la ville de Beaucaire (îlot Temple).
CTA 10071

BRUNET Geneviève ; TREGOMAIN Roger de
FRANCE. CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'URBANISME
Les secteurs sauvegardés. Orientation bibliographique
Paris : STU, 1992.- 65 p.
Bibliographie sur les secteurs sauvegardés comprenant : des références relatives à la France, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les pays du Maghreb ; des textes offciels.
CDU 27044; DCN 25-991

MASSON Dominique
Les trente ans de la loi Malraux
TELEX DAU. (FRA). n° 35-36, sept. 1992.- pp. 24-26
Un bilan rapide de 30 ans de pratique de la loi Malraux introduit cet article sur le plan de sauvegarde, perçu davantage comme un document d'urbanisme que comme une servitude de protection. L'élaboration d'un plan de sauvegarde fédère l'ensemble des politiques sociales et économiques autour d'objectifs de qualité urbaine. Les secteurs sauvegardés correspondent à une vraie demande sociale. L'Etat assure la continuité et la cohérence d'une politique fondée sur le long terme.
CDU

SCHAAK Laurence ; MATHA Ginette de ; PORRUNCINI Marie-Hélène
Comment la loi Malraux a changé la ville
URBANISME. (FRA). n° 258, nov. 1992.- pp.10-15, phot., carte
La loi Malraux sur la sauvegarde et la mise en valeur des centres anciens a 30 ans. Après une période de latence, elle a reconquis sa place au coeur du débat sur la sauvegarde du patrimoine et ses enjeux urbains. Les exemples de Toulon et de Sarlat illustrent l'importance de la loi.
IA P.414; CDU

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME
Un patrimoine urbain à découvrir : les secteurs sauvegardés
Paris-La Défense : METT, 1993.- dépl., phot. coul.
Ce dépliant présente brièvement 32 villes ayant fait l'objet d'une création de secteur sauvegardé, en vue de préserver leur patrimoine, d'entreprendre une restauration progressive et d'envisager leur évolution en conservant leur singularité architecturale.
CDU 29283

Secteurs sauvegardés
DIAGONAL. (FRA). n° 99, fév. 1993.- 32-42, phot.
Article sur le colloque organisé par la Direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU) en novembre 1992 à Dijon, à l'occasion des trente ans des secteurs sauvegardés. Bilan des plans de sauvegarde et de mise en valeur, au niveau local, des zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU). Interview de Catherine Grange, architecte dans une SEM, sur le rôle des organismes HLM dans la réhabilitation du patrimoine ancien en centre ville, notamment au cours des procédures d'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).
CDU

AUSSEUR-DOLLEANS Chantal
FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)
Les secteurs sauvegardés ont trente ans. Actualité de la loi Malraux pour les centres urbains. Actes du colloque de Dijon, 23/24 novembre 1992

Paris-La Défense : Ed. du STU, 1994.- 194 p. (colloque organisé avec la collab. de la ville de Dijon et l'ICOMOS)
Actes du colloque organise à l'occasion des 30 ans de la loi Malraux instituant les secteurs sauvegardés : l'évolution de la loi ; le contenu du plan de sauvegarde et de mise en valeur ; la maîtrise d'une politique locale dans un secteur sauvegardé ; les outils opérationnels adaptés. Expériences locales en France, mais aussi en Wallonie et sur Tunis.
CDU 29209

RENAUD Jean-Claude (dir.) ; CANRY Nicolas
FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)
Les secteurs sauvegardés en chiffres. Situation au travers du recensement de la population de 1990
Paris-La Défense : DAU, 1995.- 87 p., ann., tabl., diagr. (étude réalisée par la Division observation)
Cette étude analyse l'importance des secteurs sauvegardés en France : la population (structure par âge, chômage, catégories socio-professionnelles) ; la taille, l'âge et le confort des logements. Essai de typologie (analyse et composantes principales des écarts entre communes et secteurs sauvegardés). En annexe : une liste des secteurs sauvegardés.
CDU 31822

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION; FRANCE. OUTRE-MER (MIN.)
La résorption de l'habitat insalubre Outre-Mer. 2. Dossier technique. 3. Dossier administratif. 4. Textes juridiques
Paris : CDC, 1997.- 4 fasc., 98 + 38 + 43 + 93 p. (avec la participation de la SCET)
Guide en quatre volumes. 1. Les démarches concourant à la résorption de l'habitat insalubre selon trois axes : l'aide à la décision (études préalables, mise en évidence de l'insalubrité, enquêtes préopérationnelles, définition d'un projet global, montage administratif, juridique et financier) ; les étapes de la réalisation et le rôle des différents acteurs ; les actions transversales (information, concertation, évaluation). 2. Dossier technique : types d'enquêtes pré-opérationnelles ; postes du bilan ; l'information et la communication. 3. Dossier administratif : la convention d'action globale d'aménagement.4. Textes juridiques.
CDU 35214(1-4); CA C9899(1-4)

Le quartier du Marais : déclin, renaissance, avenir
C. DU CREPIF. (FRA). n° 59, juin 1997.- 157 p., phot., tabl., bibliogr.
Le quartier du Marais à Paris : ses dimensions géographique et historique jusqu'à la fin du XIXe siècle. La conservation du quartier et ses conséquences ; les transformations entraînées par ce choix et les développements futurs du quartier. Au sommaire : Le Marais, il y a bien longtemps espace agricole ; L'urbanisation du Marais ; Le Marais néo-classique (1760-1790) ; Désaffection et dégradation du Marais aux XVIIIe et XIXe siècles ; Quelques hôtes illustres et la vie culturelle du Marais ; De l'Ilot insalubre n° 6 au plan de secteur sauvegardé : un siècle pour sauver le Marais ; L'évolution récente des activités du Marais ; Rénovation, restauration et réhabilitation du Marais.
IA 39092; CDU

FIJALKOW Yankel
La construction des îlots insalubres. Paris 1850-1945. Préface de Marcel Roncayolo
Paris : L'Harmattan, 1998.- 273 p., ann., cartes, tabl., bibliogr. (coll. Habitat et sociétés)
La recherche sur la construction d'îlots insalubres, de 1870 à 1920, permet à l'auteur de désigner la dynamique historique et le processus social qui conduisent à la territorialisation du risque sanitaire. L'objectif est de contribuer à la réflexion sur l'intervention publique dans les quartiers difficiles d'aujourd'hui. L'auteur retrace l'histoire de la politique urbaine des tissus anciens en racontant : l'émergence des catégories d'insalubrité urbaine et l'évolution de cette notion ; les liens entre la politique urbaine et les innovations statistiques décrivant l'habitat ; la traduction de la statistique dans la représentation des réflexions d'aménagement. Ces trois domaines s'articulent autour d'un plan chronologique qui débute aux alentours des années 1850-1880 lorsque les techniques de description de l'insalubrité évoluent vers la prise en compte des variables sociales et d'outils quantitatifs.
CDU 38771; IA 40584; DRE 8500

LEVY-VROELANT Claire

Le diagnostic d'insalubrité et ses conséquences sur la ville : Paris 1894-1960

POPULATION. (FRA). 54e année, n° 4-5, juill.-oct. 1999.- pp. 707-743, carte, graph., bibliogr.

Les plaintes reçues par la Commission des logements insalubres de 1851 à 1965, et les suites qui leur sont données, montrent l'assez faible portée de la bataille pour contraindre les propriétaires à agir sur les logements insalubres jusqu'après la seconde guerre mondiale. Avec la délimitation des îlots insalubres, à partir de la statistique de la mortalité tuberculeuse, des opérations sont menées dans certains îlots, entraînant la diminution de la population résidante. L'analyse des bulletins de visite établis dans les années 1939 et 1940 montre que l'insalubrité ne touche, en moyenne, qu'une maison sur deux et rarement tous les logements d'une même maison. Les opérations de rénovation urbaine constituent donc une réponse inappropriée.

IA P.315; CDU

AUSSEUR-DOLLEANS Chantal

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION; FRANCE. CULTURE (MIN.)

Les secteurs sauvegardés. 2ème éd.

Paris : DGUHC, 2000.- 67 p., plans, phot.

Illustré de nombreuses photographies, reproductions de gravures d'époque et de plans ou cartes, ce petit guide aborde brièvement, mais de façon assez complète, les divers aspects des secteurs sauvegardés dans les villes de France. Il décrit tout d'abord la politique des secteurs sauvegardés en proposant la définition de ces secteurs et rappelant leurs origines, présente les acteurs de cette politique (l'Etat, la Commission nationale, les acteurs et partenaires locaux), décrit l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur (création et délimitation du secteur, étude du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), transcription, instruction et approbation de ce plan), évoque les effets juridiques du PSMV et la mise en valeur du secteur sauvegardé, puis décrit la procédure de révision et modification du plan. Une bibliographie des textes officiels est proposée.

CDU 51616

FOURCAUT Annie

La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres

Grâne : Ed. Créaphis, 2000.- 339 p., cartes, ill., index, phot., bibliogr.

Les mal-lotis, petits propriétaires malheureux, désireux d'accéder à l'urbanité, sont des figures majeures de l'entre-deux-guerres qui ont été oubliés par l'histoire sociale contemporaine. A travers ce livre, A. Fourcaut, spécialiste de la formation des banlieues, traite des mutations du rapport des classes populaires à la ville et montre les capacités de la société civile à créer son propre espace urbain, avec ou sans aide de l'Etat. Elle retrace ainsi l'historique de ce type d'habitat, puis des différentes politiques qui y ont été associées. Enfin, elle présente les mal-lotis en leur quartier à travers trois exemples. Pionniers de l'accession pavillonnaire, ces apprentis propriétaires ont été capables d'imposer leur modèle résidentiel individuel aux politiques qui n'en voulaient pas.

CDU 52112; IA 41992

1.2. LES OPAH ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT ANCIEN

NORA SIMON ; EVENO Bertrand

Rapport sur l'amélioration de l'habitat ancien

Paris : La Documentation française,1975.- 2 vol., 200 p. + pag.div., fig., tabl., graph., cartes

Propositions pour une nouvelle politique en matière de logement ancien : pourquoi une politique de l'habitat ancien ? quand faut-il préférer la réhabilitation à la construction neuve ? comment aider la réhabilitation ? quels sont les coûts et les ressources de diverses politiques de l'habitat ancien ?

IA 8633(1-2); MV B1119/08LO; CA B365; DCN 43-332; CDU 7656; EPC NY1417; DRE 1676

BALLAIN René ; JACQUIER Claude
GROUPE D'ETUDES URBAINES. PARIS
Les conséquences sociales de la restauration
Grenoble : GETUR, 1977.- 22 p. + 196 p. (étude réalisée pour le compte du Plan construction)
Les problèmes sociaux de réadaptation posés par les opérations de réhabilitation en milieu urbain ; observation de deux expériences à Grenoble et à Chambéry.
IA 10228; CDU 9656; IUG B941; PCA A77

PARISIENNE (REGION). EQUIPEMENT (SERVICE REGIONAL). URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS
Documents synthétiques sur les financements des opérations de la restauration
Paris : SRERP, 1977.- pag.div., tabl.
Sources de financement mobilisables pour les opérations de restauration (tableaux synthétiques); les opérations programmées de l'ANAH; modification de la législation sur la restauration des immeubles anciens introduites par la loi de finances pour 1977.
DRE 5704; IA 34889

Quartiers anciens : la renaissance ? Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat
HABITAT ET VIE SOCIALE. (FRA). n° 21, nov.-déc. 1977.- 70 p., phot., tabl., graph.
Au sommaire : 1. L'heure du bilan : trente ans de tâtonnements. Une ville sans pauvres, une ville sans vieux. Demi-succès, demi-échec, les opérations groupées de réhabilitation de l'habitat le réveil des belles endormies, des pays qui ne veulent pas mourir. 2. Un tournant : la remontée du temps, une typologie de l'habitat ancien. Comment refaire du neuf avec du vieux. Une procédure nouvelle, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat. 3. Expérimentations : participation, animation, réhabilitation, trois clefs des opérations programmées en milieu rural. A Bayonne, priorité au centre. Lettre ouverte aux aménageurs.
IA

COLOOS B. ; PHILIPSON B.
La réhabilitation dans les centres urbains : une étape sans moyens ? Séminaire d'économie et politique urbaines
Villeneuve d'Ascq : UER de sciences économiques et sociales, juin 1978.- 132 p., tabl., bibliogr. (mémoire de DEA, séminaire d'économie et politique urbaines)
En 1975, avec la parution du rapport NORA, on assiste à un revirement de la politique urbaine. En effet, le tissu ancien céssite une amélioration. Pour les pouvoirs publics, cette priorité est induite par l'état de dégradation des logements anciens dont il convient de se préoccuper dès lors que les besoins quantitatifs en logement sont presque satisfaits. La réhabilitation de l'habitat ancien devient partie intégrante de la politique du logement : l'objectif est d'assurer un logement décent tout en conservant au logement son caractère social. La tâche est immense ; néanmoins l'action l'Etat sur les tissus urbains existants doit être menée de façon cohérente et en concertation avec les collectivités locales.
CDU 10482

LOINGER Guy ; LALLEMAND Marie-Alice
Le tournant de la politique de rénovation urbaine à celle de la réhabilitation de l'habitat
METROPOLIS. (FRA). vol. 4, n° 33-34, 1978.- pp.13-20, phot., tabl.
Près des deux-tiers des opérations de réhabilitation restent à dominante de rénovation malgré les directives. En Région d'Ile-de-France, la majorité des opérations nouvelles sont des opérations de réhabilitation dans le cadre d'opérations programmées.
CDU

MELISSINOS A.
COMITE DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT EN ARCHITECTURE. PARIS
Influence du cadre bâti et des équipements sur la fonction résidentielle dans les quartiers anciens. Centres anciens : évolution de la fonction résidentielle. Synthèse
Paris : CORDA, 1978.- 48 p., fig., cartes

Evaluation du mouvement de délaissement des centres anciens. Leur centralité pèse sur leur fonction résidentielle, ce qui conduit à leur dépérissement. Les facteurs d'environnement urbain, la politique du logement social, la rente de situation, que représentent les centres pour les services et les commerces, ont déterminé l'évolution récente et le dépeuplement de façon plus forte que les caractéristiques du logement lui-même.
CDU 24968

MELISSINOS A. ; ROUSIER C. ; GENOIST A.
FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME (DIRECTION). SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME
Réhabilitation de la structure urbaine
Paris : STU, 1979.- 127 p., plans, ill.
Essai de classification des îlots urbains ; genèse des processus qui ont déterminé leur configuration, avec des références historiques, en vue d'orienter le "regard" sur la ville. Exemples d'études ou de réalisations relatives à la mise en valeur des coeurs d'îlots : dans certains cas, il ne s'agit pas seulement de curetage, mais de restructuration des constructions, de densification.
CDU 14788

PINGEOT F.
CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS ; FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). CONSTRUCTION (DIR.). PLAN CONSTRUCTION. PARIS
La réhabilitation de l'habitat, la formation des prix et les opérations d'initiative publique ; document de synthèse
Paris : CREPAH, 1979.- 90 p., tabl. (financé par le Plan construction)
CDU 11069

FOUCAULT Jean-Pierre
Fonds d'aménagement urbain ; habitat et vie sociale ; opérations programmées d'amélioration de l'habitat : bilan en Région d'Ile-de-France
B. REHABILITATION. (FRA). n° 1, mars 1980.- pp. 7-11, tabl.
DRE T.1933; CDU 28418

La réhabilitation des quartiers existants : règlements, procédures, acteurs
CORRESPONDANCE MUNICIPALE. (FRA). n° 205, fév. 1980.- pp. 3-42, tabl.
Aspects juridiques et institutionnels de la réhabilitation des quartiers existants. 1. plans et règlements divers ; 2. procédures de restauration, de rénovation urbaine et de résorption de l'habitat insalubre ; 3. les organismes réalisateurs et l'analyse de leurs missions.
CDU

MELISSINOS Alexandre
La dimension urbaine de la réhabilitation
URBANISME. (FRA). n° 186-187, nov. 1981.- pp. 96-99, fig., tabl., phot.
A Albi, Figeac et Poitiers, les interventions de réhabilitation concernent presque la moitié du parc des logements. C'est donc un problème de politique urbaine. Les solutions doivent s'appuyer sur l'analyse des données : renseignements chiffrés sur la population (image sociale et économique), l'état du bâti, le coût des opérations.
CDU

PINGEOT F. ; POILLOT J.-R.
CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS ; FRANCE. EQUIPEMENT ET LOGEMENT (MIN.). DIRECTION DE LA CONSTRUCTION. PARIS
L'organisation des OPAH ; analyse par thème. Conditions d'intervention. L'organisation de l'opération
Paris : MECV - Direction de la construction, 1981.- non pag., tabl.
Deuxième volet de l'étude sur le fonctionnement et les effets des OPAH, demandé en 1979 par la Direction de la construction au CREPAH. Il s'agit d'une analyse sur le terrain de neuf cas représentatifs

des différentes méthodes d'intervention et des différentes familles d'opérateurs. Les enquêtes ont été menées du 22/10 au 22/11 1980, sur la base d'un questionnaire détaillé envoyé aux opérateurs, élus et DDE, et qui a servi de base à l'entretien.
CDU 13381

BAUDIS Pascale
FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME (DIRECTION). SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME
La réhabilitation de l'habitat ancien. Synthèse documentaire
Paris : STU, 1982.- 221 p., bibliogr.
Après avoir rapidement défini les politiques suivies depuis la fin des années 50 en matière de réhabilitation de l'habitat ancien, puis la réglementation concernant l'aménagement urbain et rural, le financement des opérations, ce rapport tente de réunir de nombreuses données dispersées. Ainsi, les résumés d'études ont l'ambition de rendre compte : des principaux intérêts, problèmes, réflexions qu'a suscité la réhabilitation depuis la réforme de 1977 et ce qui en a découlé (loi n° 77-1 portant réforme de l'aide au logement). La sélection bibliographique révèle un déficit d'études relatives aux aspects fonciers et architecturaux, à la réutilisation des bâtiments, aux statistiques, au monde rural.
CDU 14427; IA 17908; DRE 4246; DCN 43-570

FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.) DIRECTION DE LA CONSTRUCTION; CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES. PARIS
Pour un plan d'action contre la paupérisation dans l'habitat ancien. Journées européennes, Paris, 14-15 octobre 1982
Paris : Comité national d'organisation des journées, 1982.- 70 p. (cf. Habiter, n° 175, 4ème trim. 1982.- pp. 49-55)
Orientations et propositions en faveur d'un projet global de développement relatif à : la réhabilitation de l'habitat ancien, la lutte contre l'habitat insalubre et contre l'abandon du patrimoine ancien, le développement d'un parc social au coeur des villes et dans les villages. Un tel projet implique de s'appuyer sur la notion de territoire (le pays, le quartier ou la microrégion) ; il doit être doté d'une instance de décisions, lieu d'arbitrage capable d'engager des dépenses. Le territoire, mode opératoire d'action globale, implique un instrument - l'observatoire social -, mais aussi la mobilisation directe des habitants dans les projets afin qu'ils puissent devenir acteurs de leur propre développement.
CDU 16614

FRANCE. EQUIPEMENT ET LOGEMENT (MIN.). DIRECTION DE LA CONSTRUCTION. PARIS; TRANSPORTS (MIN.). SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES INTERNATIONALES. PARIS
La politique française de traitement des quartiers anciens
Paris : Min. Urbanisme et Logement, 1982.- 44 p., bibliogr., tabl.
Evolution des textes juridiques traduisant la politique française du financement de la restauration immobilière, en insistant plus particulièrement sur le FAU et la procédure des OPAH.
CDU 19061

ROY Bernard
CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE DOCUMENTATION. PARIS
Réglementation de la réhabilitation des bâtiments d'habitation
Paris: CATED, 1982.- 65 p., tabl., phot., carte, ann. (coll. Mémento CATED)
Pour régir les travaux d'amélioration de l'habitat, il existe certains articles du code de l'urbanisme, la loi du 4 janvier 1978 sur l'assurance construction, des règlements sanitaires et départementaux, quelques textes visant les économies d'énergie et les problèmes de sécurité. Par ailleurs l'amélioration de l'habitat fait l'objet d'un dispositif de financement. Après l'analyse de tous ces points, le mémento décrit les normes de confort à atteindre pour louer en loyer libre un logement soumis à la loi de 1948.
IA 16846; DRE 3349; CTA 6612

Patrimoine protégé et réhabilitation
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 23, déc. 1982.- pp.2-28, tabl., phot.

Ce dossier rappelle les idées maîtresses de la législation actuelle sur le patrimoine et ses effets sur la réhabilitation de l'habitat existant.
CDU

MESNARD Hubert
Les choix municipaux d'urbanisme dans les quartiers anciens. Rénovation ou réhabilitation ?
CORRESPONDANCE MUNICIPALE. (FRA). no 235, fév. 1983.- pp.15-25
CDU

BAILLEUL Marie ; DUMAS Marie-Pierre ; GAUCHER Jean-Luc ; GAUDIN Claude; MIRIBEL Jean-Paul; PAPACRISTOFOROU Andreas ; PUISSANT Sylvie
Bilan socio-économique des opérations programmées d'amélioration d'habitat
Noisy-le-Grand : ENPC, 1985.- 221 p., plans, phot., bibliogr., gloss., 3 ann. (projet de fin d'études)
Rappel de quelques définitions touchant à l'habitat ancien, classification par objectifs des politiques d'intervention sur ce type d'habitat ; la problématique de la notion de quartiers anciens, les procédures institutionnelles mises successivement en place pour transformer les quartiers anciens posant problème à l'autorité politique ; la procédure OPAH.
EPC NY-TE/85/04

Spécial OPAH
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 32, août 1985.- 32 p., phot., plans
Entretien avec le Directeur de la construction sur la situation des OPAH ; six exemples de réhabilitation de vieux quartiers, pris dans six villes ; les relations entre réhabilitation et politique urbaine.
CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS ; DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION
Les aspects sociaux de l'amélioration de l'habitat ancien : les opérations programmées, politique, bilan et expériences
Paris : ANAH, 1986.- 23 p.
Bilan d'évaluation des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), instituées en 1977. Rappel des caractéristiques, du montage et du financement de ces opérations ; évaluation en fonction du contexte (attitude et stratégies des acteurs locaux), puis du déroulement des opérations. L'impact des OPAH est analysé sous quatre angles : la revalorisation économique des quartiers, l'attitude des propriétaires-bailleurs et des propriétaires-occupants, l'intervention des organismes sociaux. Le bilan social des OPAH éclaire quatre points : la faible superficie des logements, le renouvellement des populations, l'absence de maîtrise sociale des opérations, les insuffisances de la réglementation, la logique du marché immobilier.
DRI 44

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.). DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Elaboration d'un dossier de synthèse sur les politiques d'amélioration des centres-villes (OPAH urbaines). Séminaire du 28 et 29 avril 1986
Paris : Dir. de la construction, 1986.- 106 p.
Séminaire de réflexion visant à faire le point à partir du bilan de quelques OPAH et, de façon plus large, à partir de l'étude de l'évolution du parc ancien et des trajectoires résidentielles des ménages. Les deux travaux de recherche, en introduction, visent à cadrer l'évolution du parc existant des agglomérations et les indicateurs utilisables pour saisir cette évolution. La présentation des bilans d'OPAH, issues de contextes différents, induit une réflexion quant à l'adaptation de la procédure aux divers marchés immobiliers. Le travail en ateliers a abordé trois thèmes : méthodes d'évaluation des OPAH, évolution des prix de l'immobilier en Région parisienne, comportement des ménages dans des quartiers anciens de Lyon.
CDU 20437

LEVOUX Anne

La réhabilitation de l'habitat ancien

R. ECONOMIQUE DU SUD-OUEST. (FRA). 35e année, n° 1, 1986.- pp.57-66, graph., tabl.

Parmi les intervenants en matière de réhabilitation, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) a constitué un instrument essentiel de l'amélioration du parc locatif privé antérieur à 1948, et cela depuis l'émergence de la politique de réhabilitation. Ses orientations, compatibles avec la réforme de 1977, ont évolué vers la recherche d'une meilleure efficacité sociale, urbanistique et économique. Enfin, la réhabilitation est perçue de plus en plus comme un secteur pilote du bâtiment qui, de simple stimulateur de l'activité de ce secteur pourrait en devenir un créneau porteur.

IA

Les OPAH urbaines

C. DE L'ANAH. (FRA). n° 37, juin 1986.- pp. 2-24, phot.

L'objectif du séminaire de réflexion est de faire le point sur le bilan et les perspectives de la procédure OPAH, à partir du bilan de quelques opérations programmées de l'habitat et, de façon plus large, à partir de l'étude de l'évolution du parc ancien et des trajectoires résidentielles des ménages.

CDU

FEDERATION NATIONALE DES CENTRES PACT. PARIS

Quartiers anciens : les OPAH, bilan et perspectives. Journées du mouvement PACT-ARIM, La Rochelle, 1er-2 octobre 1987

Paris : FN PACT-ARIM, 1987.- dossier, bibliogr.

Thèmes traités dans les différents éléments de ce dossier : commission n° 1 «Les OPAH, outil du développement local» ; commission n° 2 «OPAH et politiques urbaines» ; commission n° 3 «Les OPAH dans les politiques locales de l'habitat» ; bilan de la pratique des PACT-ARIM dans les OPAH ; commission n° 4 «La dimension sociale des OPAH» ; monographies d'OPAH ; monographie de projet par l'ANAH, pour le compte de la Délégation à la recherche et à l'innovation.

CDU 18896

LEVY Jean-Paul

Centres-villes en mutation ; préface de Bernard Kayser

Paris : Ed. du CNRS, 1987.- 257 p., 12 fig., tabl., bibliogr. (Centre régional CNRS de publ. de Toulouse, sciences sociales)

Ces réflexions d'un géographe, nourries par l'observation d'exemples pris en France, en Europe et en Amérique du nord, esquissent le bilan d'une trentaine d'années de politiques d'aménagement et d'interventions dans les centres villes et les quartiers anciens. Le centre est un construit historique et un construit social qui ne transcende pas la société.

CDU 19631; IA 24829

Procédures et aides à la réhabilitation. *in* L'avenir de l'habitat ancien en Europe. Toulouse, 3 et 4 mars 1988

Paris : ANAH, 1988.- 11 p. + ann., tabl.

L'actuel système des aides de l'Etat résulte d'une réforme mise en place en 1977, comportant de nombreuses incitations financières à la réhabilitation. Les efforts de modernisation des logements et des immeubles peuvent revêtir différentes formes : l'immeuble est racheté par un bailleur social et il s'agit alors d'acquisition-amélioration (dans ce cas les mécanismes financiers sont analogues à ceux de la construction neuve) ; les logements sont améliorés par leurs propriétaires sous mutation et les aides dépendent du statut des propriétaires. Tableaux : le dispositif des aides en place ; les textes de portée générale relatifs à l'amélioration de l'habitat depuis 1945.

IA 25347 ; CDU 19681

DELAMOTTE C. ; BOUVELOT G. ; SMADJA Nicole

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE ; FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN D'EQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITE. PARIS

Quartiers d'habitat privé et OPAH : bilan d'évolution, propositions

Paris : Dir. de la construction, 1989.- 2 vol. (86 + 31 p.), tabl., 8 ann. (Groupe de travail «Portée des interventions publiques dans les quartiers anciens» présidé par François Lévy)

L'intérêt portés par les collectivités locales aux OPAH ; résultats obtenus en matière d'amélioration de l'habitat, d'incitation à des politiques urbaines ou de développement local ; l'insuffisance de l'aspect social dans les opérations.
CDU 21133 (1-2)

DUPORT Jean-Pierre (dir.); MAISONNEUVE Patrick de ; LAFORE Robert
FRANCE. AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES (DIRECTION); FEDERATION NATIONALE DES CENTRES PACT. PARIS
Quarante ans de réhabilitation de l'habitat en France
Paris : Economica, 1989.- XIV - 406 p., ill., gloss., tabl., bibliogr.
Bilan de la politique mise en place depuis les années 50 pour l'amélioration de l'habitat ancien, politique accompagnée d'une véritable ingénierie économique, sociale, financière, architecturale et technique, largement décentralisée.
CDU 21939; IA 27049; IAB B522

GOUJON Martine
GROUPE D'ETUDES URBAINES. GRENOBLE
Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Note de synthèse et dossier documentaire
Grenoble : GETUR, 1989.- 11 p., bibliogr. + ann.
Cette courte note rappelle l'évolution de la procédure des OPAH, leur montage et leur financement et en dresse un bilan avec les acquis et les limites. Elle est suivie d'une bibliographie et de textes officiels concernant les OPAH.
IUG D3645; CDU 28994

CHAUVIN Danièle
Réflexions sur 13 années d'histoire des OPAH
Grenoble : IUG, 1990.- 81 p., tabl., graph., bibliog. + ann. (mémoire de DESS urbanisme-aménagement, ss la dir. de S. Martin, R. Ballain)
IUG B1953

COLOOS Bernard ; LA MORVONNAIS Patrick de ; MOUILLART Michel
AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Le tableau de bord de la réhabilitation
Paris : ANAH, 1990.- 140 p., ann., tabl., fig. (ss la dir. de José Conen)
Recueil de données statistiques sur l'action de l'ANAH et des services administratifs responsables des actions entretien-amélioration de l'habitat en France. Point secteur par secteur des actions engagées (prime à l'amélioration de l'habitat, PALULOS, prêts locatifs aidés, prêts en accession à la propriété, etc.). L'évolution des dépenses d'entretien courant des ménages ; les entreprises ; l'engagement dans le secteur entretien-amélioration des personnes morales publiques. Comparaison internationale du secteur ; état récapitulatif en France, région par région.
CDU 27873

SAURAT Henri
Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)
Paris : Masson, 1990.- 94 p., bibliogr., index (coll. Pratique de l'immobilier)
La structure de l'ANAH, son fonctionnement, les règles d'attribution des subventions aux propriétaires-bailleurs de logements construits avant 1976, et le régime fiscal de celles-ci. Une réponse aux questions les plus fréquemment posées. La demande de subvention ; les textes.
CDU 22779

STAERCK Isabelle
L'évolution des politiques d'intervention sur l'habitat ancien
Grenoble : IUG, 1990.- 25 p., bibliogr. (note documentaire et de synthèse, ss la dir. de R. Ballain, C. Jacquier)
Les différentes lois d'intervention sur l'habitat ancien ; la place qu'elles occupent au sein des politiques d'intervention urbaine. La prise en compte des quartiers anciens dans les textes juridiques.
IUG D3724

UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL. CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ETUDES URBAINES
La réhabilitation des quartiers anciens et de l'habitat existant
VILLES ET TERRITOIRES. (FRA). n° 3, 1990.- 173 p., bibliogr., graph.
Etude de cas : les quartiers anciens à St-Etienne ; un aspect de la politique de reconversion, la réhabilitation à Decazeville ; projets urbains et formes urbaines, les changements dans la réhabilitation des vieux quartiers de Grenoble ; les mutations de l'espace péricentral, le cas du secteur St-Michel à Toulouse. Les politiques d'amélioration : OPAH et diversité des marchés immobiliers ; bilan et perspective des secteurs sauvegardés. Les acteurs : les marchands de biens, des acteurs de la filière réhabilitation ; réhabilitation urbaine et finances locales. Les perspectives : quartiers anciens ou centres-villes, quatre scénarios pour l'avenir.
D31 1043; EPC NY3058; CDU 31302; DCN 25-1056

VIDARD Bruno ; GENTY Michel ; MOLLET Albert ; AUBRIOT Christine
Vers une meilleure connaissance du parc privé
NOUVELLES DE L'OBSERVATOIRE. (FRA). n° 29, sept. 1990.- 12 p., bibliogr. (suppl. au n° 85 de Diagonal)
Le rôle du patrimoine existant privé dans le fonctionnement global du marché immobilier. Les impacts sociaux des OPAH difficiles à maîtriser. A Bordeaux, le rôle des associations foncières urbaines libres (AFUL) dans la réhabilitation du secteur sauvegardé. Le rôle de l'observatoire des loyers. Le système d'analyse du parc immobilier privé à Poitiers, à partir de l'exploitation d'actes notariés.
CDU

CREPA-HABITAT
Utilisation d'outils et procédures en quartiers anciens dans 4 villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Marseille : CREPA-Habitat, 1991.- pag.mult., cartes., tabl.
Objectifs, stratégie et mise en place d'un programme de réhabilitation des quartiers anciens à Marseille, Toulon, Avignon et Nice. Définition des outils et des procédures utilisées sur chaque site et analyse de leur efficacité. Aspects de la gestion urbaine d'un quartier ancien et importance de la participation des habitants. Les procédures, les outils et les aides étudiées concernent : le prêt locatif aidé (PLA) ; la résorption d'habitation insalubre (RHI) ; le périmètre de restauration immobilière (PRI) ; les associations foncières urbaines ; l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ; le bail à réhabilitation ; le programme d'aménagement de logement à usage locatif et à occupation social (PALULOS) ; l'action copropriétés ; le programme social thématique (PST) ; les déductions fiscales.
CDU 37675

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Guide du bail à réhabilitation
Paris : Dir. de la construction, 1991.- 40 p., 5 ann., index (réalisé avec le concours de la SCET)
Le bail à réhabilitation est un moyen de mobiliser le parc privé, comme un élément d'une politique sociale ; en même temps, c'est un outil supplémentaire pour loger les plus défavorisés. Ce guide présente la démarche et la mise en oeuvre du bail à réhabilitation aux opérateurs.
CDU 24185; IA 36687

GRAVEJAT Ambroise
Sur les opérations programmées d'amélioration de l'habitat à Lyon : 1975-85
R. DE GEOGRAPHIE DE LYON. (FRA). vol. 66, n° 2, 1991.- pp. 115-121, tabl., plan, bibliogr.
L'étude de la réhabilitation de quartiers anciens de Lyon par des OPAH démontre une bonne adéquation entre la politique locale et les objectifs des directives nationales de 1977, avec des préférences qui favorisent les quartiers les plus riches et un calendrier qui tient compte de la construction du métro. Cette volonté gouvernementale de remise en confort fait sortir ces logements de la loi de 1948 qui bloquait la hausse des loyers ; elle tend à remettre tout ce secteur dans la logique du marché libre avec quelques attentions pour les couches sociales modestes.
CDU

BARNIER Laurence

Les montages financiers des PACT-ARIM

PARTICULIER IMMOBILIER. (FRA). n° 63, fév. 1992.- pp. 82-88, tabl., phot.

Le mouvement PACT-ARIM contribue à l'amélioration de plus de 80.000 logements par an et réalise près de 60% des opérations d'urbanisme des quartiers anciens. A Paris, le PACTE (protection, amélioration, conservation, transformation, entretien) est capable de fournir une assistance administrative et financière, sollicitant tous les organismes susceptibles d'intervenir sous forme de prêts ou de subventions.

IA P.301; CDU

BRAULT Yolande

Des toits et des hommes. 50 ans de la vie du mouvement PACT-ARIM

Paris : L'Inédite, 1992.- 139 p., ann.

Histoire du mouvement PACT-ARIM, des premiers militants des années 40 aux équipes de professionnels actuelles. Genèse d'un mouvement social unique, d'un réseau associatif national dont la vocation première est l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, l'insertion des populations défavorisées, le maintien à domicile des personnes âgées.

CDU 26485; IA 31528; CP 4368

NHARI Naziha

MOUVEMENT PACT-ARIM POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; PROGRAMME SOLIDARITE HABITAT. PARIS

Les expériences des PACT-ARIM à l'étranger : place de la réhabilitation urbaine dans le cadre d'une politique de coopération internationale

Paris : 1992.- 67 p., bibliogr.

Fondé en France au lendemain de la seconde guerre mondiale pour répondre à des besoins sociaux en matière d'habitat, le mouvement PACT-ARIM (PACT : protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat ; ARIM : association de restructuration immobilière) a contribué à la réhabilitation et à l'amélioration du logement. Jouant un rôle à la fois de partenaire et d'opérateur, il a aidé à faire de ces activités un enjeu économique et culturel en même temps qu'un instrument de gestion urbaine. Dans les années 1960, sa volonté de lutte contre l'insalubrité de l'habitat s'étend au monde entier, mais il faut attendre 1987 pour voir se réaliser les premières expériences de coopération dans ce domaine. Aujourd'hui, ce sont 17 projets achevés ou en cours de réalisation qui font l'objet de ce rapport. Ils couvrent un vaste champ géographique, surtout dans les pays du sud, et démontrent combien la diversité des situations rend la coopération difficile. Le PACT propose le savoir-faire français tant au niveau de la réflexion que des techniques. (IBISCUS-RITIMO).

RIMO

GREMION Catherine

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. PARIS ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

La politique de réhabilitation en France. Les avatars d'une logique

Paris : CNRS, 1993.- 138 p., ann.

Historique de la politique de réhabilitation française depuis les années 70. Elle débouche en 1977 sur la réforme du financement du logement. La première étape considérée est celle qui a vu la mise en place du dispositif de réforme : marquée par les successions politiques, elle est également une période où se constitue une structure administrative centrale, le GRECOH de la Direction de la construction ; puis elle est impulsée par le Commissariat au plan, et voit l'émergence d'une nouvelle préoccupation dans l'habitat social, la réhabilitation d'immeubles issus du parc ancien. Durant la seconde phase (1974-1975), les professionnels s'expriment sur l'évolution de la politique de l'habitation, mettant l'accent sur la réhabilitation ou, tels l'Union nationale des HLM, proposant de nouvelles solutions pour l'habitat. De même, deux missions, la mission Barre et la mission NORA-EVENO donnent ensuite une impulsion politique à la réforme orientée vers des aides à la personne ou à la pierre, le décloisonnement du marché financier, le retour du logement dans une logique de marché, une réorientation des HLM et des techniques du bâtiment. Les rapports des deux missions, publiés fin 1975-début 1976, servent de base à l'élaboration du projet de loi de réforme qui, après de nombreux débats, sera voté en 1977. A partir de 1981 et de l'arrivée de la gauche au pouvoir, une politique active de réhabilitation du patrimoine social est engagée, exprimant deux priorités : relance de l'activité du bâtiment et diminution de la consommation énergétique.

DC E93-33; CDU 51027

Réhabilitation du parc social
C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 22, nov. 1993.- pp. 15-61, phot.
Cette partie analyse les études, recherches et expérimentations sur la réhabilitation des logements sociaux ainsi que l'évaluation d'une politique publique. Elle donne également, sur des cas concrets, le point de vue des maîtres d'ouvrage et des architectes.
CDU

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Etude bilan des baux à réhabilitation
Paris : Min. du Logement, 1994.- 2 fasc. (103 p. + pag.mult.), bibliogr. (7 fiches de cas)
Définition du bail à réhabilitation. Bilan des opérations de bail à réhabilitation menées entre 1991 et 1993 : nombre de baux réalisés, répartition, nature des preneurs. Fiches de cas : caractéristiques de l'échantillon, objectifs des opérations, rôle des acteurs, caractéristiques techniques et coût des opérations, financement, participation financière des propriétaires, loyers, bail à réhabilitation ou bail emphytéotique, bilan des opérations. Synthèse des documents parus sur le sujet. En annexe : huit fiches de cas.
CDU 30462 ; DC L1197

ASSOCIATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE NORD-PAS-DE-CALAIS. LILLE ; OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT. LILLE; NORD-PAS-DE-CALAIS. CONSEIL REGIONAL. LILLE; NORD. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). LILLE
Bilan des OPAH du Nord-Pas-de-Calais. 1. Rapport d'étape. 2. Deux décennies d'OPAH dans la région. 3. La connaissance des quartiers anciens. 4. Rapport final. 5. Note de synthèse
Lille : ARIM, 1994-95.- 24 p.+ 43 p.+ 30 p.+ 40 p.+ 6 p., tabl.
Le document «Deux décennies d'OPAH dans la région » dresse le bilan de la mise en oeuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans le Nord-Pas-de-Calais : il situe la place prise par la région dans l'ensemble des 2.300 opérations nationales, caractérise les types de programmes qui y sont lancés entre 1977 et 1993, examine leur répartition territoriale et en récapitule les principales motivations. Il fait suite au rapport intermédiaire de décembre 1994, consacré à la présentation du contexte, national et régional, dans lequel se sont inscrites les OPAH du Nord-Pas-de-Calais, et à une description du phénomène d'amélioration de l'habitat au cours des années 1970-80. Il est suivi de trois dossiers : 1. une contribution à la connaissance des quartiers anciens des villes du Nord-Pas-de-Calais à partir des informations collectées dans le cadre des études de réalisation, 2. une analyse de l'activité réhabilitation au travers des bilans de fin d'OPAH préparés par les opérateurs, 3. une évaluation des besoins en amélioration de l'habitat qui restent à satisfaire, et des propositions pour améliorer l'efficacité des dispositifs qui y concourent.
DCN 19-720

BOULE Eric ; GUIBERT Lionel
Le bail à réhabilitation
Paris : Masson, 1995.- 167 p., tabl., index (coll. Pratique de l'immobilier, avec le concours de J.-C. Ponsart)
Cet ouvrage explique les mécanismes du bail à réhabilitation créé par la loi Besson de mai 1990. L'objet est de mettre au normes de confort moderne des immeubles vétustes du parc locatif privé pour développer une offre locative sociale. Aspects juridiques et fiscaux du bail à réhabilitation et des contrats annexes qui lui sont nécessaires. Des exemples de formules d'actes.
CDU 30586; DRE 7900

VERVAEKE Monique ; LEFEBVRE Bénédicte
OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT. LILLE; INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE SUR LES ECONOMIES ET LES SOCIETES INDUSTRIELLES. LILLE; CENTRE LILLOIS D'ETUDES ET DE RECHERCHES SOCIOLOGIQUES ET ECONOMIQUES. LILLE
Patrimoine ancien et politique publique. Vol. 1. Bilan social et économique de la procédure d'OPAH dans la Région Nord-Pas-de-Calais, 1995. Vol. 2 Bilan social et économique de la procédure d'OPAH dans la Région Nord-Pas-de-Calais, 1995 ; note de synthèse
Lille : ORHA, 1995.- 117 p.+ 7 p., tabl.

Les effets sociaux et économiques de procédure d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans le Nord-Pas-de-Calais, pendant la phase de mise en œuvre et quelques années après la fin des opérations. Le premier rapport est divisé en plusieurs phases : 1. diverses approches pour cerner les logiques d'acteurs, 2. les collectivités locales et l'amélioration de l'habitat, 3. l'observation des sites et le bilan de l'amélioration de l'habitat, 4. la structure et l'évolution du patrimoine immobilier, 5. le peuplement résidentiel et les caractéristiques des logements, 6. le marché immobilier, les logiques patrimoniales et les rapports locatifs.
DCN 19-697

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Les OPAH fêtent leurs 20 ans
Paris : ANAH, 1997.- 35 p., ill. (Cahiers de L'ANAH, hors série, juin 1997)
Numéro spécial publié à l'occasion des 20 ans d'existence des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). Dans une série d'interviews, des responsables d'institutions et d'organismes dressent un bilan de l'action des OPAH, définissent les objectifs à atteindre et tracent des perspectives d'avenir. Par ailleurs, deux articles sont respectivement consacrés à l'histoire des OPAH et à un compte rendu de l'évaluation nationale des OPAH récentes. Enfin, ces bilans et témoignages sont illustrés par des reportages sur les actions menées à Brest, dans le Gard (en collaboration avec la Chambre des métiers), à Reims et à St-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme).
CDU 35817

FLANDIN Loris
Les OPAH : de l'évaluation aux propositions pour une autre réhabilitation
Grenoble : IUG, 1997.- 67 p., bibliogr., cartes, graph., phot., tabl. (rapport de stage réalisé à l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, ss la dir. de F. Mégevand)
Quelles conséquences ont eues les opérations de réhabilitation en OPAH sur les quartiers concernés, en termes de repeuplement, de résorption de la vacance et d'évolution de la composante sociale ? Depuis les années 80, la région stéphanoise a été le cadre de nombreuses OPAH : aucune analyse globale n'a été réalisée en terme d'effets de ces procédures sur les quartiers et les habitants, pouvant déboucher sur des questionnements concernant leur pertinence actuelle et future. C'est ce qui été tenté avec ce rapport de stage.
IUG B 2941

GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURE ET URBANISME. LYON ; FRANCE. EQUIPEMENT ET LOGEMENT (MIN.). AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME (DIRECTION). PARIS; AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Evaluation nationale des OPAH récentes 1987-1994. Synthèse mai 1997
Paris-La Défense : MELT - ANAH, 1997.- 39 p.
La procédure d'OPAH constitue un outil d'intervention fréquemment utilisé pour la mise en œuvre des projets de requalification de territoires, tant urbains que ruraux. L'OPAH semble en effet privilégier le financement des actions sur le parc de logement privé au détriment du logement social. L'évaluation dont la procédure a fait l'objet, de 1987 à 1994, a pour but d'en examiner le fonctionnement. Pour apprécier la manière dont l'OPAH contribue à transformer les territoires, question déterminante pour juger de ses impacts, l'analyse porte sur les différents types de facteurs déterminants, externes ou intrinsèques à la procédure, pour son déroulement et son efficacité. Il est ainsi question des relations entre l'OPAH et du contexte dans lequel elle intervient, des fonctions de l'OPAH, de sa place dans les dispositifs d'intervention publique et du sens qu'elle présente aujourd'hui au vu des mutations récentes et évolutions constatées dans les pratiques d'acteurs. La seconde partie s'attache au fonctionnement propre de l'OPAH et à ce qui en conditionne la qualité et la capacité dynamique.
CDU 51736

LAGANDRE Eric ; TRIPIER Alain
AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT
Le marché de l'amélioration de l'habitat et les attentes des propriétaires. 1. Le marché de l'amélioration de l'habitat : segmentation, données de conjoncture. 2. Les attitudes et comportements des propriétaires-bailleurs vis-à-vis des travaux de réhabilitation
Paris : ANAH, 1997.- 2 vol. (15 + 9 p.), tabl., (coll. Rendez-vous de l'ANAH)
L'amélioration de l'habitat : le volume des marchés ; la demande ; organisation et perception de l'offre. Les travaux d'amélioration représentent 30% de l'activité totale du bâtiment et beaucoup de petites entreprises et d'artisans du côté de l'offre. Les sociétés (HLM ou sociétés privées) ne représentent que 15% des montants des travaux d'amélioration.
ANAH

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT
Opérations programmées d'amélioration de l'habitat à volet patrimonial
Paris : ANAH, 1998.- 8 p.
Les particularités de ce type d'OPAH. Un témoignage : le volet patrimoine d'une OPAH parisienne.
CDU 52521

BOUCHE Nancy
FRANCE. CONSEIL GENERAL DES PONTS ET CHAUSSEES. PARIS
Expertise concernant les édifices menaçant ruine et les immeubles et îlots insalubres
Paris-La Défense : MELT-CGPC, 1998.- 144 p.
Ce rapport tente de faire un état des lieux du parc de « sous-logements », étudiant l'offre et la demande et la question des normes minimales d'habitabilité. Il rappelle les mécanismes juridiques, opérationnels et financiers, à la disposition des collectivités publiques, contre la ruine et l'insalubrité, et en effectue une analyse critique. Il rappelle le régime administratif particulier de la ville de Paris. Il termine par des propositions de travail sur les plans juridiques, opérationnel et financier, qui implique une mobilisation des services de l'Etat concernés, et des modes organisés de travail en commun. En annexe, l'auteur a regroupé différents documents, dont des exemples d'interventions et de financement, l'exemple de la ville de Bayonne, des notes de jurisprudence concernant des immeubles menaçant ruine, des textes juridiques.
CDU 39805

CHAVELET Catherine
OPAH : refaire la ville sur elle-même
DIAGONAL. (FRA). n° 129, fév. 1998.- pp. 38-40, phot.
L'article présente l'historique des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et dresse le bilan de leur action, depuis leur création en 1977. Il relate également le rôle de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et celui des PACT-ARIM en matière de résorption des taudis et de restauration immobilière. Enfin, il présente les projets de réforme des OPAH engagés par le Ministère de l'Equipement.
CDU

MARINE Valérie
La mise en oeuvre des opérations programmées de l'habitat
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1453, 11 mai 1998.- pp. 30-32
Les objectifs assignés par le législateur aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), les modalités des OPAH et la protection des occupants. Les OPAH sont devenues un des outils privilégiés mis à la disposition des communes qui leur permet d'intervenir de manière globale sur un quartier.
IA P.188; CDU

Quartiers anciens, approches nouvelles
PARIS-PROJET. (FRA). n° 32-33, juillet 1998.- 189 p., phot., plans, fig.
Les nouvelles orientations de la politique d'urbanisme de la ville de Paris, initiées au début des années 1990, et présentées par le Maire dans sa communication au Conseil de Paris en avril 1996, se traduisent par des démarches d'adaptation du POS et par le réexamen de nombreuses opérations publiques,

encore en gestation ou engagées sur le terrain. Ces nouvelles approches sont présentées à travers une série d'exemples : les modifications du POS du quartier Mouffetard et du Faubourg St-Antoine, six dossiers d'opérations publiques d'aménagement. La première partie élargit la réflexion pour tenter une mise en perspective de cette démarche dans l'histoire récente de l'urbanisme de Paris, ainsi qu'une réflexion sur les notions de quartier et de protection du patrimoine.
CDU; IA P.300

BERTHIER Isabelle
Vertu du bail à réhabilitation
DIAGONAL. (FRA). n° 140, nov.-déc. 1999.- pp. 10-13, phot.
Initialement destiné à rénover les logements vétustes en vue de les louer aux personnes démunies, le bail à réhabilitation s'est avéré doublement utile dans la vallée de la Sambre. En effet, la perte de compacité du tissu urbain, engendrée par les démolitions massives, a démontré aux pouvoirs publics que pour enrayer la dévalorisation immobilière, il était plus judicieux de rénover les vieux immeubles. Malgré les efforts consentis par les propriétaires et les subventions des organismes publics, l'application du projet est entravée par le coût des travaux associé à celui des frais annexes tels que la taxe foncière, l'assurance et les frais notariaux, particulièrement lourds dans la procédure du bail. Néanmoins, le rythme des réhabilitations devrait croître dans les prochaines années, puisqu'un nouvel organisme - BAT'INNOV - vient d'obtenir un agrément préfectoral pour se lancer dans l'aventure.
CDU

JEAN-MARIE Audry ; ESPONDA Marc
ATELIER PARISIEN D'URBANISME. PARIS
Le parc locatif privé et l'action de l'ANAH à Paris, 1992-1998. 1. Rapport d'étude. 2. Résumé
Paris : APUR, mai 1999.- 96 + 33 p., tabl., graph., cartes coul.
La délégation locale de l'ANAH souhaitait réunir des éléments de diagnostic et d'analyse pour orienter son action. Dans le cadre du contrat d'objectifs entre l'Etat et l'APUR pour 1998, une étude a été confiée à l'Atelier avec un triple objectif : mieux connaître le parc locatif privé de Paris ; évaluer l'impact des subventions de l'ANAH ; évaluer plus spécialement l'impact des OPAH. Ces thèmes sont liés : ils renvoient à la question d'une meilleure adaptation des aides de l'ANAH au parc locatif parisien, dont les particularités sont importantes. L'objet de l'étude est de fournir des résultats statistiques qui nourrissent cette réflexion et de proposer des pistes de travail.
AP BROAPU104; AP BROAPU104(1-2); AP BROAPU104bis; AP BROAPU104(1-2)bis

PASTRE Delphine
Les politiques de redynamisation des centres-villes. Le cas de Béziers
Bordeaux : IATU, 1999.- 97 p. + ann., bibliogr., cartes, plans, phot.
Depuis plusieurs années, les centres des villes européennes connaissent un délaissement généralisé. Béziers n'échappe pas à ce processus et donne la priorité à son parc de logements anciens, particulièrement déprimé, par le biais d'une cinquième opération programmée d'amélioration de l'habitat. Les résultats mitigés obtenus ont incité à la recherche d'éventuels dysfonctionnements dans les domaines relatifs à la fiscalité foncière, la budgétisation des interventions et les moyens techniques utilisés. Tous mettent en évidence un système, certes performant, mais aux procédures inchangées depuis 30 ans. Des modifications paraissent inévitables et rendent nécessaire la recherche de nouveaux outils à l'échelle intercommunale.
IAB DES149

Mesurer et comprendre les marchés de l'amélioration de l'habitat
Paris : ANAH, 1999.- 4 p. (coll. Le point sur..., n° 5, août 1999)
A partir de l'étude SEREHO sur les données de l'Enquête nationale sur le logement réalisée par l'INSEE en 1996 : analyse du marché de la rénovation des résidences principales nationale sur le logement (caractéristiques du marché ; analyse des ressorts du marché ; enseignements par segment de marché et par type de travaux).
CDU ; ANAH ; *http://www.anah.fr/page-tech-etud-outi.htm*

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS

Panorama des OPAH de 1992 à 1998
C. DE L'ANAH. (FRA). n° spécial 2000.- 15 p., tabl., graph., carte
Entre 1992 et 1998, environ 1.350 OPAH ont été menées : elles entrent à hauteur de 30% dans les subventions distribuées par l'ANAH. La répartition géographique des OPAH est très contrastée : Rhône-Alpes, Lorraine et Ile-de-France étant les régions les plus actives. Depuis 1986, les OPAH intercommunales sont majoritaires. Thèmes traités : les types d'OPAH ; leur répartition géographique ; les OPAH rurales et urbaines ; le paramètre de l'intercommunalité ; les animateurs ; les coûts d'animation ; des statistiques.
IA P.114; CDU

BOUCHE Nancy
INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES ; AGENCE NATIONALE POUR l'AMELIORATION DE L'HABITAT
La réhabilitation en France. Les procédures, les outils
Paris : ANAH, 2000.- 2 fasc., fiches n.p. (le Centre de documentation de l'urbanisme de la DGUHC a produit une version CD-ROM de ce document, enrichie d'illustrations et d'une traduction en portugais, anglais et espagnol ; réalisation Olivier Philip Production SA)
Présentation des principaux cadres de travail de la réhabilitation de l'habitat et de la revalorisation des quartiers anciens en France : repères administratifs ; outils opérationnels ; législations et financements dans le domaine de l'habitat, de l'urbanisme et du patrimoine. Au sommaire : les procédures (La France institutionnelle ; rappel historique ; la protection des sites et du patrimoine architectural et urbain) ; les outils (les plans d'urbanisme ; la question du logement ; actions foncières et procédures opérationnelles ; index).
CDU 52863

INSTITUT PLUS CONSULTANTS ; AGENCE NATIONALE POUR l'AMELIORATION DE L'HABITAT ; CLUB DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT ; DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES
Baromètre de l'entretien rénovation des bâtiments
Paris : ANAH, 2000.- créé en 1993, avec des résultats trimestriels depuis 6 ans
Evolution du marché de la rénovation. Indicateurs trimestriels d'activité pour le résidentiel et le non résidentiel, par régions, par taille d'entreprise et par type d'activité (gros-œuvre et second-œuvre) publiés dans le Moniteur du BTP (voir notamment le n° 5464 du 15/12/2000 : « Indicateurs. Lancement de l'observatoire de l'habitat existant », pp.14-15)
ANAH ; *http://www.anah.fr/page-tech-etud-outi.htm*

MAHY Christophe
Le bail à réhabilitation : réhabiliter, loger, revaloriser
Paris : Litec, 2000.- 178 p.
A la fin des années 1980, les différentes politiques menées en matière de logement social montrent leurs limites. L'impossibilité de satisfaire aux besoins de logements sociaux, l'insuffisance du parc locatif d'habitations à loyer modéré et l'existance d'un parc privé de logements anciens, bien souvent dégradés, vacants, ou en voie de disparition, conduisent le législateur et les gouvernements successifs à s'orienter vers une politique contractuelle du logement social, associant les collectivités locales, les organismes ou associations spécialisées et les personnes privées. Plusieurs solutions sont envisagées dont, aux termes de l'article 11 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, l'institution du « bail à réhabilitation » qui permet aux propriétaires, incapables du moindre effort financier, de faire réhabiliter gratuitement leur bien moyennant le logement de personnes défavorisées pendant une durée minimale de 12 ans. Critiquée à l'origine pour sa fiscalité peu attractive, cette nouvelle convention a fait, depuis, l'objet d'incitations fiscales, et constitue aujourd'hui un outil remarquable qui, en contribuant au logement des personnes de faibles ressources, se présente comme un moyen de gestion patrimoniale à long terme, intéressant les particuliers et les entreprises. Cet ouvrage est donc destiné à une grande diversité de personnes physiques ou morales, publiques ou privées, professionnels ou non de l'immobiler.
CDU 52621

1.3. REHABILITATION DE L'HABITAT SOCIAL ET POLITIQUE DE LA VILLE

FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EQUIPEMENT LOGEMENT ET TOURISME (MIN.). PARIS
Habitat et vie sociale. Colloque de Dourdan. Février 1973. Rapport de synthèse
Paris : FORS, 1973.- 79 p.
IA 19558

AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PERMANENTE; ASSOCIATION POUR LA DEMOCRATIE L'EDUCATION LOCALE ET SOCIALE. PARIS
Opérations « habitat et vie sociale ». Premier rapport d'évaluation
Paris : ADEP - ADELS, 1977.- 325 p., tabl., bibliogr.
IA 24927

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Un processus exemplaire d'amélioration des HLM : les opérations « habitat et vie sociale »
Paris : UNFOHLM, 1978.- 124 p., fig., phot., tabl., bibliogr.
IA 18637; CDU 9649

ASSOCIATION DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR L'ENVIRONNEMENT. PARIS; GROUPE BIFFURES. PARIS ; FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.) ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
L'effet HVS. Colloque national sur les enjeux et l'impact social des opérations « habitat et vie sociale »
Paris: AREE, 1980.- 91 p.
Actes d'un colloque qui visait à répondre à la question : ce qu'on appelle l'effet HVS est-ce un effet conjoncturel, marginal, lié à la particularité d'acteurs spécifiques, ou est-il durable, généralisable, lié à l'essence d'une fonction qui ne serait pas spécifique ? Les commissions constituées à cette occasion ont constaté la diversité des opérations HVS ; leurs conclusions tournaient autour de trois points : la concertation entre partenaires, la participation des usagers, le contenu et la signification des opérations.
CDU 16217

TOUBON Jean-Claude ; TANTER Annick
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS
Opérations « habitat et vie sociale » en Région d'Ile-de-France. Une tentative d'évaluation, mars 1980
Paris : IAURIF, 1980.- 96 p., tabl. (étude réalisée pour le compte du Groupe interministériel « habitat et vie sociale »)
IA 14109; EPC NY0266; CDU 14634

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Vivre ensemble dans la cité ; assises du 28 octobre 1981
Paris : UNFOHLM, 1981.- dossier, 7 fasc., tabl., plans, fig. (premières assises pour l'avenir des cités d'habitat social)
Au sommaire : «habitat et vie sociale », une procédure utile mais qu'il faut aujourd'hui dépasser ; pauvreté et précarité : le logement social dans le contexte d'une crise durable ; trois villes (Grenoble, Marseille et Rennes) s'interrogent et proposent des pistes nouvelles ; adapter et renouveler le patrimoine ; l'indispensable participation des habitants ; au plus près des jeunes ; plan intérimaire : les programmes de développement social des quartiers dégradés.
CDU 12946; IUG D2373; IA 16536; DRE 4301

MAGNE Josiane
HVS. Habitat et vie sociale. Espoirs et limites de la procédure. Etude de cas : Aulnay-sous-Bois
Paris : 1982.- 49 p., ann. (mémoire Inst. d'urbanisme - Paris XII, ss la dir. de R. Prud'homme)

En prenant pour exemple le cas concret de la cité de 3.132 logements, « La Rose des Vents » à Aulnay-sous-Bois, l'auteur de ce mémoire fait une analyse critique de la procédure HVS, dont les principaux objectifs sont d'améliorer la qualité du bâti, le confort des logements, et de développer la vie sociale du quartier par des aménagements d'espaces extérieurs, des implantations d'équipements collectifs et des moyens d'animation divers.
IUP ML68

DUBEDOUT Hubert
Ensemble refaire la ville. Rapport au Premier ministre du Président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers
Paris : La Documentation française, 1983.- 122 p., ann. (coll. Les Rapports officiels)
Il y a les immigrés, mais aussi les français les plus pauvres, les jeunes sans emploi, les femmes isolées. Ils vivent dans les quartiers vétustes enclavés dans la ville ou dans les grands ensembles banlieusards rejetés des cités. Réussir leur intégration sociale est «le défi » qui dominera les quinze prochaines années. Ce rapport a été remis un an après la mise en place de la commission : pas de changements profonds donc depuis un an, encore que d'intéressantes expériences soient déjà engagées et qu'un espoir ait pris forme. Ce rapport préconise des orientations et des modalités de politique nationale.
IA 17947; DRE 4229; MV B3574; CDU 14319; CTA 6779; EPC NY 0482

FEVRIER P.
Le Fonds social urbain
R. ADMINISTRATIVE. (FRA). n° 222, déc. 1984.- pp. 606-607
Présentation des objectifs du FSU, de ses actions et de son fonctionnement, ainsi que des actions financées par le CIV.
CDU

FRANCE. URBANISME ET LOGEMENT (MIN.)
Comité interministériel pour les villes
Paris : Min. Urbanisme et Logement, 1984.- non pag. (II p.)
Relevé des tâches assignées au Comité interministériel pour les villes (CIV), après sa réunion du 18 juin 1984, pour définir, animer et coordonner des actions pour les villes, destinées à favoriser la solidarité sociale en ville, à lutter contre l'insalubrité et à développer l'innovation pour améliorer le cadre de vie.
CDU 15391; DRE CIV

GUINET Jean-François ; ARNAUD Christian
ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT. VAULX-EN-VELIN
La dynamique « Banlieues 89 »
Paris : ENTPE, juin 1984.- 119 p., ann.
Ce rapport de fin d'étude s'intéresse plus spécialement à l'originalité de la démarche « Banlieue 89 ». Il retrace brièvement l'histoire des politiques sur la banlieue (politiques de construction puis de réhabilitation), puis analyse quelques projets présentés à l'exposition « Banlieue 89 » (Rezé, Alfortville, Vaulx-en-Velin) ainsi que le rôle de la presse dans cette démarche.
CDU 25517

PESCE Rodolphe
Développement social des quartiers. Bilans et perspectives 1981-1984 : rapport au Premier ministre du Président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers
Paris : La Documentation française, 1984.- 120 p., ann., bibliogr. (coll. Les Rapports officiels)
A partir des propositions du rapport «Ensemble, refaire la ville », la commission a développé une nouvelle méthode de gestion des quartiers les plus en difficulté. Ce document constitue un premier constat sur la validité et l'efficacité des mesures proposées pour quatre grands thèmes : le rôle des collectivités locales, l'espace et le cadre de vie, la dynamique du développement social, pour un quartier riche de ses différences.
IA 20377; CDU 16122; DRE 6235; DCN 43-699; EPC NY1583

Un Comité interministériel pour les villes
DIAGONAL. (FRA). n° 50, oct. 1984.- p.13
Le Comité interministériel pour les villes (CIV) est mis en place depuis juin 1984 pour coordonner les interventions de la mission « Banlieues 1989 », du Conseil national de prévention de la délinquance et de la Commission nationale pour le développement social des quartiers. Les missions du CIV s'articulent autour de quatre thèmes décrits dans cet article. Le Fonds social urbain (FSU) géré par le CIV disposera en 1984 d'environ 600 millions de francs.
CDU

Comité interministériel pour les villes. Fonds social urbain (modalités d'intervention de l'Etat)
Paris : Dir. des Journaux officiels, 1984.- 63 p.
Reproduction du décret portant création du Comité interministériel pour les villes (CIV), et de trois circulaires : celle définissant l'action à mener par le CIV, destinée à favoriser la solidarité sociale en ville, à lutter contre l'insalubrité et à développer l'innovation pour améliorer le cadre de vie ; celles relatives au projet de quartier et aux contrats famille.
EPC NY3674; DCN 1-526

BIANCHETTI Cristina ; GABELLINI Patrizia
Les politiques urbaines de « Banlieues 89 » et des projets de quartier
URBANISTICA. (ITA). n° 79, mai 1985.- pp. 50-79
Comparaison des nouvelles procédures et des politiques urbaines françaises entre elles (« Banlieues 89 », projets de quartiers). L'article donne la parole à Jean-Patrick Fortin, membre de la Commission « Banlieues 89 », qui retrace la genèse de l'opération, son déroulement, le mode de financement, les objectifs sous-jacents. Lanfranco Virgili replace le « projet de quartier » dans le contexte des nouvelles pratiques induites par la politique de décentralisation. Confrontation des opinions de Jean-Pierre Lefebvre (directeur de la SODEDAT 93), de Jean-Pierre Lecoin (IAURIF) et de Pierre-Yves Ligen (ex-directeur de l'APUR).
CDU

BUREAU D'ETUDE ET DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUES. BORDEAUX ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Evaluation des politiques urbaines. Projets de quartiers, développement social des quartiers, « Banlieues 89 »
Bordeaux : BERS, 1985.- 142 p. multigr., tabl., cartes
Fiches d'opérations : objectifs de l'opération, son contexte, sa mise en oeuvre, bilan des réalisations.
CDU 17258; PU 1392

GONTCHAROFF Georges
Le Comité interministériel des villes
CORRESPONDANCE MUNICIPALE. (FRA). n° 261, oct. 1985.- pp. 30-41, tabl.
La structure, le rôle et mission du CIV crée par la circulaire du 18 juin 1984.
CDU

MISSION BANLIEUES 89
Banlieues 89. Les assises 5, 6, 7 décembre 1985
Paris : Mission Banlieues 89, 1985.- non pag. (fiches) + 21 p.
Trois journées de débat autour des projets « Banlieues 89 » ; les lignes de force du « grand pari », une réflexion sur le rôle de la Mission « Banlieues 89 » dans le cadre d'une politique au service de l'urbanité moderne.
CDU 19189; IA 21627; IAB 281

TEN. PARIS
Ces quartiers où s'invente la ville
Paris : Commission nationale pour le développement social des quartiers, 1985.- 28 p., ill.
Présentation des objectifs de la commission Pesce. En annexe, des tableaux sur le dispositif institutionnel national pour les villes, l'organigramme général, l'organisation régionale et locale, la commission locale, les modalités de financement. Bibliographie.
CDU 16370; D59 AA960; IA 23609; DRE T.1229

Dossier : « Banlieues 89 »
URBANISME. (FRA). n° 205, déc. 1984 - janv. 1985.- pp. 62-135, ill., plans, phot.
Historique du projet « Banlieues 89 ». Rappel de l'importance des villes de banlieue qui rassemblent près de 80% de la population urbaine. Analyse de six actions transversales concernant la peinture et la BD, la littérature, l'université, la gare, la route, les fêtes. Regard sur divers projets dans les agglomérations parisienne, lyonnaise, bordelaise, lilloise, lorraines.
CDU

BACHMANN Christian ; EMERY Maryse ; SEGAUD Marion ; HODDE Rainier
MOUVEMENT POUR L'ARCHITECTURE ET L'INTERVENTION LOCALE. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Etude de quelques aspects de l'action de « Banlieues 89 »
Paris : Plan urbain, 1986.- 205 p. multigr., cartes, graph., bibliogr., 6 ann.
Typologie raisonnée des 200 premiers projets issus de la démarche « Banlieues 89 ».
CDU 17840; PU 1247; IAB 795; EPC NY4855

BUATHIER Nicole
ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS
Réhabilitation du parc locatif social en Ile-de-France (1978-1985) : recensement et caractéristiques des logements réhabilités
Paris : DREIF, 1986.- 62 p., tabl., graph.
Cette étude dresse le bilan physique des opérations subventionnées par le dispositif PALULOS mis en place depuis 1978 ou par le Fonds spécial des grands travaux. La méthode, pour dénombrer sans doubles comptes, les logements subventionnés, est précisée ; les résultats obtenus à différents niveaux (région, département, commune) sont présentés sous forme de tableaux, cartes et graphiques. L'analyse des résultats met en évidence les caractéristiques du parc réhabilité, l'efficacité du système PALULOS-FSGT liée à l'évolution de la réglementation initiale, l'importance de la réhabilitation dans le parc locatif social, les types de logements réhabilités.
DRE 4890; IA 24429

DONZELOT Jacques
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Décentralisation, projets de quartiers et développement local
Bédoin : Centre d'études des politiques sociales, 1986.- 19 p.
Synthèse de quatre études relatives aux politiques urbaines, traitant de la lutte contre la dégradation simultanée du tissu urbain et du tissu social. Les enseignements de ces recherches sont rassemblés en trois rubriques : la pertinence des nouvelles politiques urbaines ; le degré d'implication des différents partenaires ; la viabilité du processus engagé et les chances de sa pérennisation.
PU 1255

GUGLIELMO Raymond ; MOULIN Brigitte ; RONAI Simon
Les grands ensembles et la politique. La crise des grands ensembles et les nouvelles politiques municipales
HERODOTE. (FRA). n° 43, oct.-déc. 1986.- pp. 39-89
Analyse géopolitique de la construction des grands ensembles de banlieue : produit de plusieurs logiques, principalement convergentes, parfois même confondues, mais aussi contradictoires - celles des producteurs (industrialisation du bâtiment), des promoteurs, de l'Etat (débarrasser la capitale des éléments « indésirables » de sa population) et des collectivités locales (renforcer autour de Paris une « ceinture rouge », d'où la submersion brutale de communes d'accueil) - ; remaniement de la géographie des banlieues par les interventions successives de la puissance publique contre la paupérisation des grands ensembles (opérations HVS, commission CNDSQ). Analyse du processus complexe qui conduit les municipalités de gauche à s'interroger sur les résultats de leur politique du logement et à modifier radicalement leur programme de construction de logements sociaux.
IA 23217; CDU

PESCE Rodolphe

Rencontres nationales : ensemble, refaire la ville. Texte d'appel ; les commissions ; les tables rondes. 24 et 25 janvier 1987, Valence
Valence : Mairie de Valence, 1987.- 1 doss., 3 fasc.
MV 4797; DCN 25-819

Comité interministériel pour les villes : modalités d'intervention de l'Etat. Ed. mise à jour 1988
Paris : Journal officiel, 1988.- II-72 p. (coll. Brochures du JO, n° 1576)
Cette brochure regroupe : le décret n° 84-531 du 16 juin 1984, portant création du Comité interministériel pour les villes (CIV) ; l'arrêté du 19/09/84, portant création d'un comité de gestion du CIV ; les circulaires relatives au CIV ; la circulaire n° 84-51 du 27/07/84, relative au projet de quartier ; la circulaire n° 84-13 du 04/07/84, relative aux « contrats familles » ; la circulaire n° 85-31 du 07/05/85, relative au développement des programmes locaux de l'habitat ; les tableaux résumés des actions du CIV.
DRE O.BR; IA 20449(1988); D65-472; D59 B577; CDU 15621

La fongibilité des PLA et des PALULOS
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 88/8, 19 fév. 1988.- pp. 53
La réforme des prêts locatifs aidés (PLA) et de la prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS).
CDU

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; MISSION BANLIEUES 89
Vers une civilisation urbaine ; assises de Nanterre, 20 et 21 mai 1989
Paris : DIV, 1989.- 215 p., 6 ann.
Réflexions et débats autour de cinq thèmes : le nouveau pouvoir des maires depuis 1983, les projets pour la ville, vers une civilisation urbaine, les conditions politiques pour l'égalité urbaine, le Grand Paris.
CDU 24194; IA 27507; DRE 6465

HARBURGER Sylvie
HLM dégradées : le social au secours de l'économique
OBSERVATEUR DE L'IMMOBILIER. (FRA). n° 12-13, hiver 88 - printemps 89.- pp. 88-93, phot., tabl.
De 1984 à 1988, à travers les contrats de plan Etat-région, 18 régions se sont engagées à réhabiliter 148 quartiers d'habitat social en situation difficile, représentant 350.000 logements. En cinq ans, près de 50% de ces logements auront été réhabilités. L'évolution du désinvestissement dans ces quartiers, le renversement de la tendance, les perspectives du réinvestissement social sont appréhendées.
CDU

Banlieues 89 : 116 réalisations. Manière de dire, manières de faire
Paris : Mission Banlieue 89, 1989.- 174 p., phot. coul.
Classement des projets Banlieues 89 depuis 1984, décrivant ainsi un savoir-faire : créer un centre ; relier-désenclaver ; nouveaux espaces pour le commerce ; retrouver la géographie ; faire la ville avec le transport ; réconcilier la route et la ville ; réparer-modifier ; les PLA-prêts locatifs aidés ; la ville qui travaille ; la culture, les loisirs dans la ville ; inventer des projets intercommunaux.
CDU 22252; CP 3726; DRE 6968; IA 35705

Spécial réhabilitation : la France recompose ses villes
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 89/HS, sept. 1989.- 166 p., phot.
Un énorme effort de requalification et d'amélioration du bâti reste durablement nécessaire. Mesures prises et à venir.
CDU

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA SEINE-ST-DENIS. BOBIGNY
La réhabilitation du logement social en France : « diables d'HLM »
Paris : MELTM, 1990.- 87 p., phot. coul. et noir/blanc (exposition réalisée par le CAUE de Seine-St-Denis)
CDU 23696; IA 37491

FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; MISSION BANLIEUES 89

Pour en finir avec les grands ensembles. 12 grands ensembles en question. Assises Banlieues 89, Bron, 4 et 5 décembre 1990

Paris : DIV, 1990.- 63 p. + 191 p., phot.

Entre le discours d'ouverture du Président de la République et le discours de clôture du Premier ministre les communications sont regroupées dans trois tables rondes. La première fait un bilan de l'action dans les grands ensembles et analyse les perspectives ou le manque de perspective qu'on trouve dans les douze communes examinées. La seconde fait référence à la ville républicaine, à la citoyenneté et la troisième présente et discute la déclaration du droit à l'urbanité.

IA 29734; DRE 6783; CDU 25272

PIRON Olivier

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)

Urbanisme et politique de l'habitat. Rapport pour le Ministre délégué, chargé du Logement

Paris-La Défense : MELTE, 1990.- 74 p., bibliogr.

Fonder la civilisation urbaine en s'appuyant sur les droits des personnes est, depuis le début des années 90, l'objectif majeur pour les politiques d'urbanisme et d'habitat. Ce rapport, réalisé en avril 1990, pose le problème des grands ensembles qu'il considère comme un des facteurs de déshumanisation de l'habitat. Dans une première partie, il explicite les projets destinés à enrayer ce phénomène, et rappelle les actions déjà mises en oeuvre. La deuxième partie porte sur les implications urbaines du droit au logement. Elle étudie la dichotomie entre urbanisme et habitat, et propose une ligne politique de rapprochement des deux domaines tout en faisant des propositions concrètes de mises en oeuvre de ce rapprochement.

CDU 25595

SARDAIS Claude

FRANCE. ECONOMIE ET FINANCES (MIN.). INSPECTION GENERALE DES FINANCES. PARIS

Rapport sur la mise en oeuvre de la politique de la ville

Paris : Inspection générale des finances, 1990.- 126 p.

Rapport de mission sur les incidents de Chanteloup-les-Vignes et de Vaux-en-Velin réalisée dans le cadre de l'étude sur la politique de la ville. Ces deux incidents ont mis en question la politique de la ville. La politique de la ville s'est imposée, mais son système de mise en oeuvre limite son efficacité. Observation de l'évolution des structures rassemblées par la réforme de 1988 par rapport aux objectifs de cette dernière.

CDU 38323

La course à la réhabilitation

PARLEMENTS. (FRA). n° 17, 1990.- pp. 4-15, phot.

L'intérêt pour les actions de réhabilitation est caractéristique des années 90 : objectif d'un million de HLM réhabilités dans les 5 ans ; investissement architectural ; opérations du GAN, de l'EDF et de la SOGEA.

IA

Quartiers fragiles et développement urbain

POUR. (FRA). n° 125/126, déc. 1990.- 191 p., phot.

Numéro en trois parties : 1. les politiques de développement urbain impulsée par les ministères concernés, relayée par des acteurs institutionnels (l'exemple de la Caisse des dépôts est présenté) ; 2. série d'articles sur des quartiers ou des villes de France et d'Europe qui, à bien des titres, sont symptomatiques d'un malaise général ; 3. interviews de responsables politiques, administratifs ou associatifs locaux qui présentent les solutions qu'ils ont mis en place à leur niveau.

IAB B598; CDU

BRUSTON André

FRANCE. JUSTICE (MIN.)

Politique de la ville ou villes-cent politiques ? *in* Enjeux et apories des nouvelles politiques publiques, vol.1

Vaucresson : CRIV, 1991.- pp. 55-72 (séminaire organisé dans le cadre du programme «Politiques publiques, systèmes de valeurs et médiations sociales »)
En 1977, en matière d'aménagement de l'espace, on passe d'un modèle de planification urbaine à une réflexion sur les situations du logement et de l'habitat, avec le rapport Guichard et les actions habitat et vie sociale (HVS), annonciatrices de la politique des quartiers, des opérations DSQ et de Banlieues 89. Après la décentralisation, le dispositif initial visait 125 quartiers puis, qui passent à 400 à la fin 1988 avec la DIV. Enfin, le projet de Ministère de la Ville aboutit en 1990. Après la réhabilitation d'hier, l'insertion occupe une grande place dans la politique de la ville alors que l'emploi s'avère une politique non traitable à l'échelle des quartiers. L'idéologie de la globalisation et la confusion entre citadinité et citoyenneté sont abordées. Le débat fait apparaître la nécessité de bien distinguer politiques publiques et programmes d'action administrative. La question de la place et du rôle des grands corps et de la constitution de nouveaux groupements professionnels en matière de politique de la ville est abordée.
CDU 38540(1)

DANIEL René
Loi d'orientation sur la ville : les règles du jeu
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 91/29, 19 juil. 1991.- pp. 12-15
La loi d'orientation sur la ville (LOV), plus connue sous le nom de loi Delebarre, constitue l'un des textes les plus importants de la dernière session parlementaire. Inventaire des dispositions essentielles et des moyens, pour les villes, de s'y conformer.
CDU

DE RUDDER Véronique ; GARIN-FERRAZ Ghislaine ; HAQUIN Bénédicte
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Loi d'orientation pour la ville : séminaire chercheurs-décideurs
Paris : PCA, mai 1991.- 160 p. (coll. Recherches n° 20 ; programme Socio-économie de l'habitat)
La préparation du projet de loi d'orientation pour la ville (LOV) a conduit des services du Ministère de l'Equipement (Direction de la construction, Direction de l'architecture, Plan urbain) à engager un effort particulier autour de ce projet et des débats qui accompagnent sa discussion au Parlement. Une quinzaine de chercheurs de différentes disciplines a été sollicitée pour participer à un séminaire avec les « rédacteurs » du projet de loi et des représentants des services du Ministère de l'Equipement. Il leur était demandé de réagir aux mesures envisagées et d'anticiper leurs effets. Ce document auquel est annexé le texte de la loi, rend compte des quatre séances de ce séminaire.
PCA CS114BIS; CDU 27110; CP 4487; DCN 25-983

DELARUE Jean-Marie
Banlieues en difficulté : la relégation ; rapport au Ministre d'Etat, Ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire
Paris : Syros/Alternatives, 1991.- 224 p.
Suite à une enquête de plusieurs mois auprès de 300 acteurs, élus, militants d'associations, chefs de projet, travailleurs sociaux, l'auteur analyse avec finesse les causes de la dégradation des banlieues et apporte des pistes pour de nouvelles pratiques. Cet ouvrage permet à la fois de poser les problèmes politiques généraux, comme la définition d'une nouvelle citoyenneté, et de comprendre les réformes de fonctionnement nécessaires des administrations concernées - Etat et collectivités locales -, pour qu'il soit mis fin à la relégation dont souffrent aujourd'hui les habitants de ces quartiers en difficulté.
CDU 25257; IA 29724(2); CTM 10845

FABERON Jean-Yves
Les principes de la loi d'orientation pour la ville. Législation et jurisprudence
R. ADMINISTRATIVE. (FRA). n° 264, nov.-déc. 1991.- pp. 510-519
A quoi répond la loi d'orientation pour la ville (LOV), quelles mesures fixe-t-elle, quels en sont les principes généraux, les bases de la politique de la ville ? La cohésion sociale dans la ville, la cohésion entre la ville et le reste du territoire, la réalisation de logements sociaux, les actions spécifiques aux quartiers anciens et aux quartiers récents dégradés et la concertation sont les thèmes principaux abordés par cette loi.
CDU

FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)

La loi d'orientation pour la ville. Documents de présentation
Paris : DAU, 1991.- 21 fiches
CDU 25182

TOUBON Jean-Claude ; TANTER Annick
Les grands ensembles et l'évolution de l'intervention publique
HOMMES ET MIGRATIONS. DOCUMENTS. (FRA). n° 1147, oct. 1991.- pp.6-18, phot.
Pour comprendre les phénomènes sociaux actuels et les objectifs poursuivis par les politiques publiques, il est nécessaire de replacer ces éléments dans une perspective historique.
CDU

Cartes postales pour un bilan. Régions, état des lieux
URBANISMES ET ARCHITECTURE. (FRA). n° 251, oct. 1991.- pp. 54-65, phot., cartes
Etat des réalisations, de la situation et des urgences dans les 18 régions concernés par les 148 quartiers ayant fait l'objet d'opérations DSQ, dans le cadre de contrats de plan Etat-région entre 1984 et 1988.
CDU

La décennie gâchée des grands ensembles, dix ans après Dubedout
URBANISMES ET ARCHITECTURE. (FRA). n° 251, oct. 1991.- pp. 34-85, phot., cartes
Bilan de la politique urbaine suivie depuis dix ans. Bilan de l'application des propositions Dubedout de 1982. Analyse du rapport Delarue. Esquisse de typologie urbaine des 148 quartiers concernés par des contrats DSQ. Bilan des réalisations dans ces quartiers. Exemples de La Rochelle-Mireuil et des Bosquets à Montfermeil.
CDU

COMBY Joseph ; GUILBERT Lionel
La loi d'orientation pour la ville
OBSERVATEUR DE L'IMMOBILIER. (FRA). n° 21, 1992.- pp. 37-45, tabl., phot.
La responsabilité des politiques urbaines : la décentralisation a confié les pouvoirs d'urbanisme à la commune, cadre trop étroit pour résoudre les problèmes des grandes agglomérations ; elle montre la difficulté d'instaurer une véritable politique sociale du logement au-delà de la politique classique du logement social locatif. Le « cadre de cohérence » crée par la LOV pour corriger les effets ségrégatifs du développement économique et leur amplification par le jeu des finances des collectivités locales.
IA P.290; CDU

DONZELOT Jacques ; ESTEBE Philippe
COMITE INTERMINISTERIEL POUR LES VILLES
Le développement social urbain : constitution d'une politique, 1982-1992
Paris : CIV, nov. 1992.- 118 p. (Comité d'évaluation de la politique de la ville)
Premier volume d'une série de quatre rapports proposant une évaluation de la politique de la ville (stratégie et méthode d'action, insertion par l'économique, réhabilitation et désenclavement, requalification du service public, programmes école et prévention). La première partie de ce rapport examine la politique de développement social urbain (DSU) : elle en dresse un bilan, évaluant si le DSU est un assemblage occasionnel de palliatifs politiques classiques ou la mise en oeuvre d'une démarche réellement novatrice. La seconde partie examine dans quelle mesure cette démarche a réussi à sortir du domaine expérimental en analysant son entrée « en politique ».
CDU 27315; IA 32475; EPC FC1710; IAB 2920

LANGUMIER J.-F.
CONFEDERATION FRANCAISE POUR L'HABITATION L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
La politique de l'habitat en France, partagée entre les prescriptions de solidarité nationale et les régulations locales dans le cadre de la décentralisation. 5ème conférence internationale de recherche sur l'habitat. Montréal 7-10 juillet 1992
Paris : COFHUAT, 1992.- non pag., bibliogr. (Cahier n° 3/92)
Analyse critique de la politique de la ville et des quartiers à travers l'examen des modalités de mise en oeuvre souvent contradictoires de la loi d'orientation pour la ville (LOV) et de la loi du 6 février 1992 sur

l'administration territoriale de la République. Exposé des problèmes majeurs visés par la politique de la ville (violence, ségrégation, etc.), des objectifs sociaux et d'insertion, de la mise en place des dispositifs publics d'intervention et du rôle des collectivités territoriales au regard de la politique de l'habitat.
CDU 27280

SEMBENE Mamadou
GROUPE DE RECHERCHE ET D'ECHANGES TECHNOLOGIQUES. PARIS
Le système de développement social urbain en France. Tome 1- Synthèse. Tome 2- Annexes, bibliographie
Paris : GRET, 1992.- 2 vol. (55 + 31 p.), cartes, graph., ann., bibliogr.
Ce document est consacré au système de développement social urbain (DSU) en France. La première partie est consacrée à son historique depuis les décennies d'après-guerre à la nouvelle politique définie en 1988. La seconde partie reprend les données de cadrage et les moyens de mise en oeuvre des politiques de DSU. Elle présente également les dispositifs et les structures d'insertion avec la convention ville habitat (CVH), le contrat de ville et le pacte urbain de l'arc nord-est au niveau de la ville, la convention de quartiers, les missions locales des jeunes et le PAIO, et les centres communaux de prévention de la délinquance (CCPD) au niveau du quartier. Enfin, il existe des structures d'insertion par l'économique : les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les régies de quartier, les chantiers-écoles et l'insertion par l'économique dans les organismes HLM. La troisième partie est composée de constats et d'éléments de réflexion, notamment sur l'espace local et le jeu des acteurs, la participation et la démocratie locale, le droit à l'existence des quartiers populaires, la relégation et les prémisses de « ghettorisation ».
CDU 39567(1-2)

GEINDRE François ; LA GORCE Gilles de
FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN
Villes, démocratie, solidarité : le pari d'une politique
Paris : Le Moniteur - La Documentation française, 1993.- 238 p., tabl. (coll. Préparation du XIe Plan)
Le groupe « Villes » présente un diagnostic des problèmes sociaux urbains et un bilan des actions entreprises dans le cadre de la politique de la ville. Il souhaite une poursuite de cette politique et son orientation autour des objectifs de lutte contre l'exclusion, de démocratie locale et de conciliation des interventions sociales, économiques et urbaines.
IA 32500(2); MV B7136; CP 4554; CDU 27806; DCN 25-977; EPC NY4402

LOIRE-ATLANTIQUE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). NANTES
La nouvelle politique de la ville. Les thèmes, les textes, les financements
Nantes : DDE, 1993.- non pag., ann., phot. (étude réalisée par le Service de l'habitat et du logement)
Ce document présente en détail l'ensemble du dispositif mis en place par l'Etat en matière de politique de la ville et de développement social urbain. Exposé et commentaires des textes de loi ; présentation des sources de financement de chacune des actions. Il est question : du Conseil national des villes, du Comité interministériel pour les villes ; du Fonds social urbain, du projet de quartier, des contrats de ville, des conventions ville-habitat, des conventions DSQ, des conventions de quartier habitat et vie sociale (HVS), des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), etc.
CDU 28382

SAUVAGE A. ; ROGINSKI A.
UNIVERSITE DE HAUTE-BRETAGNE. LABORATOIRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES. RENNES ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Programme national d'évaluation de la politique de la ville ; approche territoriale - Maurepas, Le Blosne à Rennes
Rennes : LARES, 1993.- 153 p., graph.
L'évaluation entreprise sur Rennes concerne deux quartiers situés en opération DSQ : Maurepas, Le Blosne. Ces deux lieux représentent des situations urbaines intéressantes. Ne permettraient-elles pas, dans des lieux déjà soumis à des actions publiques anciennes, de faire apparaître, par différence, ce qu'apportent les opérations DSQ. Deux grands volets ont été retenus pour réaliser l'examen de la conduite de la politique publique. Le premier porte sur la mémoire : la politique DSQ prend le « train de l'histoire » en marche. Il s'est agit de rappeler l'importance du secteur, le contexte de son édification, les

modes d'appropriation engagés par les habitants, les modes d'organisation auxquels ils sont arrivés, les types de politiques sociales dont ils ont pu être le théâtre. Le second volet vise à rendre compte des conditions dans lesquelles la politique dite « DSQ » s'est développée sur les deux quartiers, les résultats et les effets qui semblent acquis en cours de procédure.
PCA B659; CDU 29471

Habitat et planification urbaine : loi d'orientation pour la ville
C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 20, fév. 1993.- 83 p., phot., plans, cartes
Eléments d'information et repères méthodologiques pour les acteurs locaux responsables de l'urbanisme et de l'habitat, suite à la publication des principaux textes d'application de la loi d'orientation pour la ville (LOV). Thèmes abordés : les programmes locaux de l'habitat, le marché du logement ; l'habitat dans la planification urbaine ; la LOV et le foncier, l'aménagement des quartiers existants (quartiers anciens et grands ensembles).
CDU

Politique de la ville : comment gérer l'après DSQ ?
URBAPRESS INFORMATIONS. (FRA). HS n° 6, 1993.- 42 p. (coll. hors-série Prospectives n° 6)
Etat des lieux de la politique de la ville : quel poids a-t-elle sur le développement du chômage et sur le rôle de l'Etat ? Portraits de quatre professionnels qui ont lutté contre l'exclusion urbaine. Quatre profils de villes témoignent de la réalité des quartiers difficiles, à la fois mouvante et différenciée.
DCN 25-986; CDU 32518

ASSOCIATION PPOUR LA RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE ET LA VILLE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La réhabilitation des grands ensembles ; anthologie 1974 - 1994
Sl. : ARAV, 1994.- n.p., plans, schémas, phot., ill., bibliogr.
Dans les années 70, les critiques à l'encontre des grands ensembles se multiplient : manque d'équipements, dégradations, monotonie de l'architecture et impact sociologique négatif. Ces critiques, qui gagnent les milieux politiques, sont à l'origine d'une politique de réhabilitation dont la première phase est marquée par l'action du Comité habitat et vie sociale (HVS). En 1977, PAN 9 (programme architecture nouvelle) amorce une réflexion sur une amélioration globale susceptible d'amener un changement réel des conditions de vie dans les quartiers en cause. Le constat selon lequel l'amélioration du bâti reste sans effet réel sur les problèmes sociaux, mène en 1981 à une nouvelle forme de réhabilitation - le développement social des quartiers (DSQ) - qui prend progressivement une dimension urbaine : c'est l'intégration des ensembles à la ville qui s'annonce, parallèlement aux projets « Banlieue 89 » de R. Castro et de M. Cantal-Dupart, dont l'ambition est de sortir des limites du quartier pour penser la périphérie comme un tout. La notion de projet urbain, utilisée pour la première fois en 1984, aborde le problème des grands ensembles à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Aujourd'hui, la tendance n'est plus à la négation de l'architecture des grands ensembles, mais à l'identification patrimoniale de ces derniers.
PCA C338

CASTRO Roland
Civilisation urbaine ou barbarie
Paris : Plon, 1994.- 187 p.
Essai sur l'évolution de l'architecture, de l'urbanisme, de la politique urbaine, en France, depuis les années 30 jusqu'à aujourd'hui.
IA 35428; CDU 30566; DRE 7583

DELARUE Jean-Marie ; MAYET Pierre ; HARBURGER Sylvie ; CARRERE Gilbert
Les politiques de la ville
R. FRANC. D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. (FRA). n° 71, juill.-sept. 1994.- 558 p., bibliogr., tabl.
Les nombreux articles réunis dans ce numéro s'interrogent sur l'adaptation de l'administration publique à la question urbaine née aux débuts des années 80. Ils traitent ainsi de nombreux aspects de l'exclusion, des « banlieues difficiles », et risquent des comparaisons avec des villes européennes et américaines. Au travers des témoignages d'élus et de responsables locaux, la politique de la ville est analysée en détail.
CDU 31897

HOUBART Madeleine ; BADIE Catherine ; BERTHIER Isabelle ; ALLAMAN Martine
Politique de la ville : les grands projets urbains
DIAGONAL. (FRA). n° 110, déc. 1994.- pp. 10-33, phot.
L'Etat affiche, avec les grands projets urbains (GPU), une louable ambition : sortir de l'ornière douze quartiers en crise en y investissant sur le long terme en capital et en intelligence. Ce dossier présente les actions menées dans ce cadre sur Gennevilliers, Montfermeil, Aulnay-sous-Bois, Roubaix, Grigny, Vaulx-en-Velin, etc.
CDU

MARIEU Jean
INSTITUT D'AMENAGEMENT. BORDEAUX ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Dix ans de politique de développement social des quartiers en Aquitaine (1984-1993). Un essai d'évaluation
Bordeaux : Institut d'aménagement, 1994.- 137 p., fig., tabl., plans, bibliogr. (réalisé avec le cofinancement du SGAR et du Fonds d'action sociale)
Les objectifs, les méthodes et les terrains de la politique de DSQ en Aquitaine sur une dizaine d'années. Les stratégies utilisées, comme les projets de quartier sans développement du type Saint-Michel à Bordeaux, l'Ousse-des-Bois à Pau et Montanou à Agen, ainsi que les projets de développement du type Le Peyrouat à Mont-de-Marsan, Les Hauts-de-Garonne et Sainte-Croix à Bayonne. Le logement et l'habitat, le développement social urbain et l'exercice des compétences.
IAB 3730

PARKINSON Michael ; LE GALES Patrick
Politiques de la ville en France et en Grande-Bretagne : étude comparative
Paris : Conseil franco-britannique, 1994.- 63 p., tabl.
Etude comparative des politiques urbaines de la France et de la Grande-Bretagne. Bilan des résultats obtenus et des carences constatées du système décentralisé français et du système centralisé britannique. Analyse des priorités affichées dans les deux pays : la réhabilitation des centres urbains, la conversion des friches industrielles, la lutte contre les nuisances urbaines pour les britanniques ; l'emploi, le développement économique, l'intégration et la lutte contre la ségrégation urbaine en France.
CDU 29893; IA 35846; EPC NY5042

VEYRINAS Françoise de
Rapport à Monsieur le Premier ministre portant sur trois domaines prioritaires de la politique de la ville : l'emploi des jeunes des quartiers, l'insertion des jeunes, le rôle de la famille et des femmes
Paris : Conseil national des villes, 1994.- 47 p., tabl.
Neuf propositions sont présentées afin de lutter contre le sentiment de désespérance qui touche un nombre croissant de jeunes ; elles reprennent des initiatives concrètes mises en oeuvre dans les quartiers.
IA 35646; CDU 30702

Grand projet urbain et politique de la ville
ENSEMBLES. LES CAHIERS. (FRA). n° 3, mai 1994.- 7 p.
Ce document présente les objectifs, les actions et la mise en oeuvre des grands projets urbains (GPU) conduits par l'Etat, en association avec les collectivités locales, sur les quartiers en grandes difficultés.
IA T.6172(3); CDU

BERSANI Catherine ; DIEBOLD Marie-Claude ; BADIE Catherine ; ALLAMAN Martine
Politique de la ville
DIAGONAL. (FRA). n° 111, fév. 1995.- pp. 45-53, phot.
Ce dossier sur la politique de la ville montre comment et pourquoi l'intervention dans les quartiers doit s'appuyer sur une démarche de projet volontariste et soutenue par l'Etat. Présentation des expériences de développement social et urbain du Mantois et de la ville de Toulouse.
CDU

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le développement social urbain, une politique nationale, des politiques locales. Colloque national, Lille Marcq-en-Baroeul, 9 et 10 février 1995
Paris : Editions du CNFPT, 1995.- 113 p.
La rencontre nationale a pour objectif de favoriser l'échange d'expériences locales, de dresser un bilan de l'organisation technique et politique des villes face à la nécessité de territorialiser et de coordonner l'action des services, de cerner la place et le rôle des chefs de projet dans ce nouveau contexte, d'analyser les modalités de mise en oeuvre des contrats de ville.
IA 36404; CDU 31415

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES. PARIS
La ville : objet politique, objet de politiques
R. FRANC. DE SCIENCE POLITIQUE. (FRA). Vol. 45, n° 1, fév. 1995.- pp. 3-130, bibliogr.
La légitimité des réseaux de politiques publiques, le passage du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine, la théorie des choix rationnels en relation avec la politique, l'institutionnalisation de la politique de la ville.
IA 36651; CDU 32018

MINISTERIO DE OBRAS PUBLICAS, TRANSPORTES Y MEDIO AMBIENTE
Rehabilitación urbana. Análisis comparado de algunos países de la Unión europea (Alemania, Bélgica, Dinamarca, Francia, Italia y Portugal)
Madrid : Min. Obras públicas, Transportes y Medio ambiente, 1995.- 236 p., ill.
Contexte général de la réhabilitation : structures politico-administratives et niveaux de compétences dans les différents pays ; origine et évolution de la notion de protection et instruments législatifs ; la législation urbaine et les outils de planification ; méthodes de conception et d'aide à la réhabilitation. Des exemples dans six pays de la Communauté européenne.
CDU 53205

STEBE Jean-Marc
La réhabilitation de l'habitat social en France
Paris : PUF, 1995.- 127 p., tabl., bibliogr. (coll. Que sais-je ?, n° 2987)
Après avoir montré que la politique de réhabilitation des cités HLM s'inscrivait dans la longue histoire du logement social, l'étude présente les grandes étapes de cette politique et s'interroge sur les objectifs, les moyens, les acteurs et les paradigmes de la réhabilitation.
IA 36665; CDU 31967

Bilan d'une année d'actions : emploi / éducation et service public / prévention de la délinquance / habitat
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 11, mars 1995.- pp. 3-6
Bilan des mesures adoptées cette année par le Comité interministériel à la ville dans le cadre de la politique de la ville. Ces mesures concernent: l'emploi dans les quartiers, l'éducation, la qualité et la présence des services publics, la lutte contre la délinquance, la réhabilitation des logements, la diversité de l'habitat et les contrats de ville.
CDU

Les grands projets urbains
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 12, avr. 1995.- pp. 3-6, phot.
Le programme des grands projets urbains vise, sur douze sites, à entreprendre une restructuration en profondeur des formes urbaines pour insérer ces quartiers au sein de la ville.
IA P.177; CDU

La politique de la ville et du développement social urbain
ENSEMBLES. LES CAHIERS. (FRA). n° 5, juin 1995.- 16 p.
Ce document présente l'organisation de la politique de la ville et du développement social urbain. Il traite des modes d'intervention de l'Etat (contrats de ville, grands projets urbains et autres procédures contractuelles), du programme d'action pour l'habitat, l'emploi, les services publics et la prévention de la délinquance. La dernière partie présente les dispositifs institutionnels et les moyens financiers consacrés à la politique de la ville.
CDU; IA T6172(5)

BELMESSOUS Hacène
Regards sur Vaulx-en-Velin
URBANISME. (FRA). n° 287, mars-avr. 1996.- pp. 28-33, phot.
Au milieu des années 80, Vaulx-en-Velin participe à l'expérience DSQ après l'opération habitat et vie sociale (HVS) en 1978. Puis, elle intègre le contrat de ville en 1994 et entre dans le grand projet urbain (GPU) en 1994. La ville est pressentie pour être une des 30 zones franches du pacte de relance pour la ville (PRPV). Les objectifs du GPU et du PRPV sont analysés.
IA P.414; CDU

BRILLAUD Eliane
FRANCE. CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'URBANISME ; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
L'habitat social au coeur de l'urbanisme. Modèles, réalisations, réhabilitations. Bilans et prospective. Orientation bibliographique
Paris-La Défense : Ed. Villes et territoires, 1996.- 95 p.
Bibliographie et résumés d'ouvrages traitant de la naissance et de l'évolution des problématiques sur l'urbanisme, l'habitat et le logement social en Europe. La première partie est consacrée à l'histoire de l'urbanisme jusqu'en 1975 et à une approche thématique de la recherche depuis 1975 (aménagement du territoire, politique et droit de l'urbanisme, urbanisme municipal, prospective urbaine...). La seconde partie traite de l'histoire du logement social jusqu'en 1975, puis propose une approche thématique depuis 1975 (politiques de réhabilitation urbaine, développement social urbain, politique du logement, droit au logement...).
CDU 33349; IA 37963; CTM 14259; DRE D.CDU.14

BLANC-COQUAND Carole (dir.); HEUDRON Christelle (dir.); LE GAD René (dir.)
INSTITUT DE GEOARCHITECTURE
A la recherche de la ville perdue. Actes du colloque des 13 et 14 octobre 1994, Brest
Paris : L'Harmattan, 1996.- 207 p., ill., bibliogr.
Réflexion rétrospective et évaluation des politiques de la ville sur les quartiers en difficultés. Les réflexions et expériences proposées s'ordonnent autour des thèmes suivants : historique des politiques urbaines en France depuis l'après-guerre ; analyse des causes du développement des grands ensembles et de l'habitat pavillonnaire ; comparaison de la situation française avec celle d'autres pays européens (Grande-Bretagne, Danemark) ; bilan de la politique de la ville et des expériences de développement social urbain ; définition des nouveaux enjeux, notamment l'émergence possible d'une politique européenne. Deux exemples locaux font l'objet d'analyses spécifiques : Toulouse-Le Mirail (« Réflexions sur les réalités du fonctionnement urbain et social ») et Brest (« Situation et évolution de l'habitat privé d'après-guerre »).
CDU 33669

FARGEOT Bernard
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La réhabilitation 1977-1994 ; fait ou mode de production urbaine ?
Paris : PCA, 1996.- 227 p., graph., bibliogr.
La réhabilitation est un protocole particulier et autonome. A parcourir les sites de la réhabilitation, une démultiplication des cas de figure apparaît : il serait plus à propos d'utiliser le pluriel et d'étudier les réhabilitations et non la réhabilitation. Celle-ci désigne en fait trois à quatre mille sites regroupant près de trois millions de logements. L'étude explore les réhabilitations comme opérations et la réhabilitation comme protocole. La réhabilitation est-elle synonyme, élément, partenaire d'un champ plus général qui serait le développement social urbain ? le singulier s'applique-t-il aux opérations ? le pluriel représente-t-il l'unicité d'un protocole ? La réhabilitation est un protocole d'opérations de réhabilitation. A ce titre, son histoire est autonome, mais liée aux évolutions de contextes urbains. La ville conjugue en permanence deux phénomènes d'évolution : extension, mais aussi concrétion. Tous éléments circonstanciels mis de côtés, la réhabilitation ne serait-elle pas devenue une large part du monde contemporain de production de la ville ?
PCA C391; CDU 33603

IDRAC Francis

Le pacte de relance pour la ville
REGARDS SUR L'ACTUALITE. (FRA). n° 222, juin 1996.- pp. 19-34, cartes
Délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, Francis Idrac décrit les axes majeurs du pacte de relance pour la ville, présenté le 18 janvier 1996 par Alain Juppé. Il les restitue dans la continuité de la politique de la ville et fait le point sur les moyens nouveaux accordés à cette politique.
CDU

LARCHER Gérard
FRANCE. SENAT
Rapport adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville : tomes I et II
Paris : Sénat, 1996.- 367 + 116 p.
Tout en approuvant les grandes lignes du projet de loi et l'approche globale proposées par le gouvernement, la commission spéciale présidée par Jean-Pierre Fourcade a considéré que la réussite du pacte de relance pour la ville serait conditionnée par la possibilité, pour les pouvoirs publics, de relever trois défis majeurs : la sécurité, la cohérence des actions de l'Etat, la cohésion sociale au plan local. Tirant les conséquences de l'expérience des zones franches à l'étranger et de celle des zones d'entreprises en France, la commission propose d'apporter au projet de loi des modifications : des modalités de compensation financière pour les collectivités territoriales et un dispositif plus lisible et plus incitatif, un élargissement du régime d'exonérations sociales pour favoriser l'emploi, un renforcement des instruments de la politique du logement, des procédures déconcentrées pour l'Etablissement public national pour l'aménagement et la restructuration des espaces commerciaux et artisanaux, la prise en compte des associations dans la politique de la ville, l'adaptation aux spécificités de l'Outre-Mer.
IA 37827(1-2)

LECOMTE Philippe
Mesures de compensation pour quartiers défavorisés
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4853, 29 nov. 1996.- pp. 54-56, ill.
Le pacte de relance pour la ville a été traduit dans une loi publiée au Journal officiel du 15 novembre 1996. Le dispositif repose sur une distinction géographique très subtile entre zones urbaines sensibles, zones de redynamisation et zones franches urbaines.
CDU

MENARD François
Logement et habitat
INFORMATIONS SOCIALES. (FRA). n° 53, 1996.- pp. 81-95
A travers les articles d' « Informations sociales », l'auteur entreprend la reconstitution d'une histoire sociale du logement et de l'habitat, marquée par des événements de référence : la question des grands ensembles, résultat d'une rencontre entre la reconstruction et l'influence des tenants de la Charte d'Athènes (1964) ; l'amélioration du logement existant (1967) dans le cadre de la campagne soutenue par les PACT (propagande et action contre le taudis) ; en 1970, une étude sur les grands ensembles met en avant l'exigence de la qualité de l'environnement contre les logiques techniciennes ; le rôle de l'animation en milieu urbain (1973) ; l'APL est instituée en 1977 et les premiers DSQ datent de 1982. Cet inventaire laisse entrevoir un passage de la question du logement, envisagée en tant que problème social, à une pratique concrète de l'intervention sociale.
CDU

Commentaire de la loi relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville
ENSEMBLES. LES CAHIERS. (FRA). n° 7, déc. 1996.- 12 p., tabl.
La loi relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville est présentée, article par article. Les principes généraux, puis les dispositions relatives aux thèmes suivants, sont commentés : maintien et création d'activités et d'emplois dans certaines zones urbaines (régime fiscal et exonérations) ; aménagement urbain, aménagement des espaces commerciaux et artisanaux ; habitat, copropriétés et ensembles d'habitat prive en difficulté ; vie associative.
CDU; IA T.6172(7)

Le Conseil national des villes et le pacte de relance pour la ville
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 2, mars 1996.- pp. 23-25

Lors de l'élaboration du pacte de relance pour la ville, arrêté en janvier 1996, le Conseil national des villes, créé en 1994, a joué un important rôle de consultant sur les points suivants : mise en place des zones franches, politique d'insertion professionnelle des jeunes dans les quartiers défavorisés, création et mode de financement des emplois de ville, évaluation de la politique de la ville. Il insiste, d'autre part, sur les principes suivants : nécessité d'une réflexion et d'une action concertée entre les partenaires (l'Etat et les communes), importance de la communication, nécessité du lien entre la politique de la ville et la politique de lutte contre l'exclusion.
CDU

Mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville : protocole du 6 juin 1996 entre les ministères de l'Economie, de l'Aménagement du territoire, de la Ville, du Logement et l'UNFOHLM
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4829, 14 juin 1996.- p.354
IA P.272; CDU

Le pacte de relance pour la ville
ENSEMBLES. LES CAHIERS. (FRA). n° 6, juillet 1996.- 12 p.
Le pacte de la relance pour la ville, présenté le 18 janvier 1996, contient un ensemble de mesures organisées autour de trois objectifs principaux : retour de l'activité et de l'emploi dans les quartiers défavorisés (exonération de charges accordées aux entreprises, restructuration des équipements commerciaux, création d'emplois de ville) ; renforcement de la paix publique (prévention et répression) ; amélioration des conditions de vie quotidienne dans les quartiers (mixité sociale, restructuration urbaine, amélioration des services publics). Après avoir précisé la géographie d'application de ces dispositifs, ce supplément détaille les principales mesures et les présente sous forme de tableaux.
CDU; IA T.6172(6)

Politique de l'emploi et politique de la ville : les mesures emploi et les quartiers en difficulté
HORIZONS ILE-DE-FRANCE. (FRA). n° 32, oct. 1996.- 40 p., ann.
La manière dont les diverses mesures emploi sont mises en oeuvre dans les quartiers faisant l'objet de la politique de la ville est évaluée par une enquête statistique nationale de la DARES et par une enquête qualitative réalisée dans huit régions dont l'Ile-de-France. D'une commune à l'autre, d'un département à l'autre, l'attitude à l'égard des quartiers défavorisés varie. Des lieux-ressources se créent au coeur des quartiers sous des formes diverses ; deux exemples à Grigny-La Grande Borne et dans les quartiers nord d'Aulnay-sous-Bois sont présentés. Les conditions d'utilisation des mesures pour les jeunes et des mesures pour les adultes sont exposées.
IA P.195

La politique de la ville : adapter les dispositifs à la gravité de la situation
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 21, fév. 1996.- pp. 2-6
Le pacte de relance pour la ville, présenté le 18 janvier 1996 par Alain Juppé, Premier ministre, s'articule autour des zones franches, des zones de redynamisation urbaine et des zones urbaines sensibles, dans l'objectif de créer de l'activité et des emplois, rétablir la paix publique, rénover les logements et renforcer la présence des services publics.
CDU

Réinsérer les grands ensembles
PROJET URBAIN. (FRA). n° 9, oct. 1996.- 23 p., ill.
L'action urbaine sur les grands ensembles est à nouveau à l'ordre du jour de l'Atelier projet urbain. La reconquête des grands ensembles des années soixante est soumise à deux alternatives : les éradiquer par démolition et substitution, selon l'expérience britannique de Hulme à Manchester, ou les réinsérer pleinement au point de ne plus les distinguer des autres quartiers de la ville, à l'instar du quai de Rohan à Lorient et du quartier Braque et de l'Orme à La Courneuve. Le débat reste ouvert et la confrontation avec l'expérience européenne est enrichissante. Outre les exemples de Manchester, Lorient (où la réussite du projet repose sur l'idée de partenariat et d'implication des habitants) et La Courneuve, d'autres thèmes sont évoqués : réinsertion urbaine rime avec réinsertion sociale ; analyse et évolution des grands projets urbains ; patrimonialisation des grands ensembles réhabilités ; projet urbain intégré à l'histoire, à la culture, à la vie des habitants et à la spécificité du site ; le parcours d'architecte de Roland Castro ; l'influence de Le Corbusier sur le mouvement moderne et certaines de ses conséquences.

CDU

CHALINE Claude
Les politiques de la ville
Paris : PUF, 1997.- 127 p., bibliogr. (coll. Que sais-je ?, n° 3232)
Après avoir cerné le malaise social urbain, montré les faits générateurs des précarités urbaines et traité de l'insécurité urbaine, l'étude examine les caractéristiques de la politique française de la ville. Les objectifs d'amélioration du cadre et des conditions de vie et les objectifs de régénération par l'économique sont développés.
IA 38237; CDU 34197

DAMON Julien
La politique de la ville
PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX. (FRA). n° 784, 9 mai 1997.- 82 p., bibliogr.
Née il y a une vingtaine d'années de la nécessité de réhabiliter les grands ensembles, la politique de la ville est devenue une priorité pour les responsables publics. Cet ouvrage s'efforce de répondre aux principales questions qu'on se pose à son sujet : quels sont les éléments du diagnostic qui fondent cette politique ? quels sont ses champs d'intervention, ses procédures, ses acteurs ? doit-elle privilégier l'urbain ou le social, le développement économique ou la solidarité ? jusqu'où doit être poussée sa logique de discrimination positive vis-à-vis des quartiers défavorisés?
DRE 8232; DCN 25-1077; CDU 35274; CP 6069

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE ; FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VILLE ET INTEGRATION (MIN.)
Pacte de relance pour la ville. Etat d'avancement, un an après sa présentation par le Premier ministre à Marseille le 16 janvier 1996
St-Denis-La Plaine : DIV, 1997.- 96 p.
Etat d'avancement, à l'issue d'un an, du programme défini dans le pacte de relance pour la ville en janvier 1996. Cinq aspects du programme sont examinés : création d'emplois et d'activités, lutte contre l'insécurité, égalité des chances scolaires, mixité sociale dans l'habitat, renforcement du partenariat, actualisation de la géographie des quartiers en difficulté (zones franches...), renforcement des services publics.
CDU 34904; IA 38566

GINET Pierre
Analyse géopolitique de 14 ans de politique de la ville dans la Communauté urbaine de Lille
HOMMES ET TERRES DU NORD. (FRA). n° 1997/1, mars 1997.- pp. 38-46, bibliogr.
La politique de la ville dans la CUDL : en 1982 avec le DSQ puis en 1989-93 avec les contrats de ville et d'agglomération. La phase actuelle, 1994-98, voit la politique de la ville s'essouffler. A la politique des débuts, dans une métropole pilote, succède la gestion de procédures complexes et lourdes. Le concept de « ville renouvelée » laisse espérer une sortie de crise. Il suppose que soient réglées plusieurs questions : l'intercommunalité, l'investissement du secteur privé, la maîtrise d'oeuvre urbaine et la gestion de la citoyenneté.
CDU

JEGOUZO Yves
GROUPEMENT DE RECHERCHE SUR LES INSTITUTIONS ET LE DROIT DE L'AMENAGEMENT
La loi du 14 novembre 1996 relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville et la globalisation des politiques urbaines. *in* Annuaire français du droit de l'urbanisme et de l'habitat, année 1996
Paris : Dalloz, 1997.- pp. 5-28 (aide à l'édition du Plan urbain)
Commentaire de la loi du 14/11/1996 relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville. Cette loi, qui apparaît comme un instrument de «globalisation des politiques urbaines », possède un triple impact. Le premier concerne le développement économique et social, qui passe par la définition d'un nouveau zonage urbain et la création de régimes dérogatoires applicables aux différentes zones urbaines sensibles. Le second consiste en une réorientation de l'aménagement urbain, fondée sur le renforcement des procédures foncières de restructuration des quartiers en difficulté (modification du régime des associations foncières urbaines et du droit d'exproprier), ainsi que sur la définition de nouveaux outils

institutionnels de l'aménagement urbain. Enfin, le dernier a trait à la politique de l'habitat, à la fois renforcée dans ses instruments actuels et complétée par la création des plans de sauvegarde.
CDU 35659; PU 2296; IA 39140(1996); MV B8925

LELEVRIER Christine
Politique de la ville : 20 ans de procédures et de débats
HABITAT. (FRA). suppl. n° 17, avr. 1997.- pp. 2-16, phot., tabl., bibliogr.
Le terme de «politique de la ville » s'impose à la fin des années 80. Il désigne alors un ensemble de dispositifs de lutte contre l'exclusion urbaine et sociale. L'action en faveur des quartiers dits tour à tour sensibles, dégradés ou en difficulté en constitue le socle. Jamais, une politique n'a suscité autant de controverses et rassemble paradoxalement un tel consensus politique. Remise en cause par certains pour son inefficacité, elle est considérée par d'autres comme un mode d'intervention publique innovant en réponse à la nouvelle question sociale. Réinventée à chaque changement politique ou vague d'incidents dans les banlieues, la politique de la ville existe pourtant depuis vingt ans. Après ces vingt années d'expérience, les principes et les objectifs de cette politique restent flous et parfois contradictoires. Ils continuent de poser des questions qui dépassent le cadre de cette politique et renvoient à celles de l'intégration et de l'insertion.
IA P.117BIS; CDU

BELMESSOUS Hacène
Les dix ans de la DIV
URBANISME. (FRA). n° 302, sept.-oct. 1998.- pp. 31-35, phot.
La Délégation interministérielle à la ville (DIV) est une structure administrative sans réel pouvoir, qui a été créée par le Premier ministre en octobre 1988. Le parcours de la DIV, son désenchantement, la création du Ministère de la Ville, les relations de la DIV avec les différents ministres et son rôle dans la politique de la ville à travers les contrats de ville et le pacte de relance pour la ville, sont abordés.
IA P.414

CHAVELET Catherine
Heurs et malheurs de la LOV
DIAGONAL. (FRA). n° 132, juill.-août 1998.- pp. 22-23, phot.
A partir d'une enquête auprès des DDE, la DGUHC vient de publier un rapide bilan de la loi d'orientation pour la ville (LOV), conçue à l'origine pour garantir « les équilibres fondamentaux de la ville » par la mixité socio-spatiale et la lutte contre la ségrégation. Selon le rapport, ce texte fondateur du droit à la ville semble s'être réduit à l'obligation, pour les communes, de construire des quotas de logements sociaux dans le cadre des programmes locaux de l'habitat (PLH). L'article commente ce rapport et fait le bilan des apports et des échecs de la LOV.
CDU

CHAVELET Catherine
Une politique remise en question
DIAGONAL. (FRA). n° 132, juill.-août 1998.- pp. 20-21, phot.
En proposant une vaste réforme des politiques urbaines, le rapport de Jean-Pierre Sueur « Demain la ville » plaide pour la disparition de la politique de la ville, assortie d'une large réorganisation des systèmes de décision et d'un effort budgétaire important. Selon lui, la nécessité d'une vision plus globale de la ville rend caduque la « discrimination positive territoriale » sur laquelle se fonde la politique de la ville. Mais, parmi les nombreux obstacles qui hypothèquent la mise en oeuvre des propositions Sueur, la question du découpage territorial des quartiers sensibles semble difficile à évacuer.
CDU

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Les grands projets urbains dans la politique de la ville ; bilan-évaluation, janvier 1998
St-Denis-La Plaine : DIV, 1998.- 23 p.
Le grand projet urbain comme projet de développement social. Vers un système d'action pour un projet global. Quelle cohérence entre financements et globalité des projets ? A quel horizon juger l'opérationnalité des GPU ?
CDU

FABBRO Flavia ; SCICOLONE Maria
AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT
Inventaire des ouvrages en langue française traitant de la réhabilitation urbaine et architecturale et publiés depuis 1998
Paris : ANAH, 1998.- n.p.
Recueil de fiches de lecture, assorties d'une grille d'analyse permettant un classement ou une recherche par thème ou par mot clé.
CDU 53228

Comité interministériel des villes du 30 juin 1998
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 39, juill.-août 1998.- pp. 4-11
Le Comité interministériel des villes du 30 juin 1998 a défini le nouveau cadre de la politique de la ville. Ce dossier présente les orientations politiques et les principales dispositions définies à cette occasion (pacte républicain, cohésion sociale, mobilisation des acteurs, participation des habitants), ainsi que les programmes prioritaires (emploi, sécurité, éducation, habitat, services publics, participation, formation des agents publics). Il évoque également la nouvelle génération des contrats de ville, qui préfigureront les prochains contrats de plan Etat-régions pour la période 2000-2006.
CDU

EDOU Emmanuel
Les HLM
Paris : Economica, 1998.- 112 p., index, bibliogr. (coll. Société poche)
Historique et état des lieux du logement HLM en France. Les caractéristiques du parc de logements HLM ; les divers organismes d'HLM, leurs moyens de contrôle et le cas des sociétés anonymes de crédit immobilier (SACI) ; la vocation sociale des HLM (plafonds de ressources, système d'attribution et taux des loyers) ; le financement des HLM (systèmes d'aides et de prêts, rôle de la Caisse des dépôts et équilibre financier). La place des HLM dans la cité ; les zones urbaines en difficulté ; la mixité sociale ; le marché local du logement et l'accession sociale à la propriété.
CDU 36393

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Loi d'orientation sur la ville. Présentation et bilan
La Défense : MELT - Secrétariat d'Etat au Logement, 1998.- 17 p., tabl.
Présentation et bilan de la loi d'orientation sur la ville (LOV). La première partie rappelle les grandes orientations et les dispositions initiales de la loi (lutte contre la ségrégation, équilibre de l'habitat, réalisation de logements sociaux, politique foncière, concertation), puis précise les modifications apportées par la loi Carrez du 21/01/1995. La seconde partie dresse un bilan qualitatif, donne des éclairages sur quelques points particuliers (droit à la ville, établissements publics fonciers, PLH, question des attributions...), rappelle les principales dispositions et modifications, puis présente les chiffres essentiels du bilan des dispositions particulières aux agglomérations de plus de 200.000 habitants.
CDU 36808

SUEUR Jean-Pierre
Demain, la ville. Rapport présenté à Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité
Paris : Min. Emploi et Solidarité, 1998.- 2 tomes (402 + 457 p.) ; publié également par La Documentation française : 2 tomes (230 + 391 p.)
Ce rapport en deux tomes propose de nouveaux objectifs pour la politique de la ville. Il s'est appuyé sur une commission d'universitaires, de responsables institutionnels et d'acteurs de terrain. Le tome 1 présente, dans la première partie, un bilan de la politique de la ville qui souligne les moyens limités et les résultats insuffisants. Dans la deuxième partie, les principales problématiques soulevées par ce bilan sont analysées : elles concernent l'objet et le cadre de la politique de la ville, son niveau territorial de pilotage, la place et la forme de la contractualisation, la place des habitants. Des pistes de réflexions, apportées par des expériences étrangères, sont également examinées. Cette analyse débouche enfin

sur l'énoncé de «50 propositions pour l'avenir des villes ». Le tome 2 est divisé en deux parties. La première présente des entretiens avec des élus, des anciens ministres de la ville, des associations d'élus et divers professionnels ou responsables de la politique de la ville. La seconde regroupe une série de contributions des membres de la commission, sur diverses questions ayant trait aux politiques urbaines.
CDU 36360(1-2); IA 39276(1-2); EPC NS22330; DRE 8352(1-2)

SUEUR Jean-Pierre
Demain, la ville. Rapport présenté à Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Dossier de presse. Bibliographie sur la politique de la ville
Sl. : 1998. - 22 p., bibliogr.
Présentation de l'évolution de la politique de la ville depuis vingt ans : moyens institutionnels et financiers ; résultats des différents modes d'interventions. Cinquante propositions sont formulées : loi de programmation de dix ans pour la politique de la ville, élection d'une assemblée d'agglomération au suffrage universel, mise en oeuvre de réseaux de villes, loi pour les entrées de villes, notamment.
IA 39276(3) IA 39306; DRE T.2508

BEHAR Daniel
Controverse : en finir avec la politique de la ville ?
ESPRIT, n° 258, nov. 1999.- pp. 209-218 (Repères)
Entre traitement de l'urgence et transformation de l'action publique. Entre question urbaine et question sociale. De la politique de la ville aux politiques territoriales. Réflexions à partir de multiples évaluations de la politique de la ville, tant au niveau région (Ile-de-France, Haute et Basse Normandie, Pays de la Loire, Aquitaine, Lorraine…) que local (Brest, Rennes, Mulhouse, Strasbourg, Vierzon…).
CDU 51339

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Les politiques de la ville depuis 1977
St-Denis : DIV, déc. 1999.- 19 p.
Chronologie des dispositifs de la politique de la ville. Les intentions, les réalisations.
DIV ; *http://i-ville.gouv.fr* *(thèmes)*

LACOSTE Gérard
Les grands projets urbains : de l'idée à la réalisation... Un long chemin. *in* Regards sur la politique de la ville
C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 123, 2ème trim. 1999.- pp. 85-102, carte, tabl., phot., bibliogr.
L'idée de grand projet urbain (GPU) prend corps pendant les années 1980. Elle est déjà au coeur des travaux de la Mission «Banlieues 89 » de Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, créée en 1983, qui propose de répondre aux difficultés rencontrées dans les sites de la politique de la ville par la transformation du cadre urbain. Puis en 1989, Yves Dauge, Délégué interministériel à la Ville, s'inspirant de l'expérience du quartier Démocratie à Vénissieux, institutionnalise les GPU. La démarche vise à transformer radicalement la physionomie urbaine, économique et sociale d'un nombre restreint de quartiers, en y concentrant des moyens importants. Il s'agit de rompre avec la logique de simple réhabilitation qui sous-tendait de nombreux programmes de développement social des quartiers (DSQ) et de réintégrer le quartier dans la ville. Les groupes de travail se succèdent et les sites expérimentaux se multiplient. Lors de Comités interministériels des villes successifs, une douzaine de secteurs sont retenus pour bénéficier de cette nouvelle procédure. L'Etat et les régions concernées s'accordent pour retenir ces opérations dans les contrats de plan signés en 1994. Plusieurs centaines de millions de francs sont promis pour permettre la transformation en profondeur de ces espaces, mais il reste à concevoir les projets susceptibles de métamorphoser ces secteurs, à les faire valider par les nombreux partenaires concernés et à les mettre en oeuvre.
IA P.117; CDU

SUEUR Jean-Pierre
Changer la ville. Pour une nouvelle urbanité
Paris : Odile Jacob, 1999.- 215 p.
Ouvrage inspiré du rapport du même auteur, «Demain, la ville », et présentant une version condensée (en grossissant parfois le trait pour certains aspects) de ce volumineux rapport. L'auteur se livre à la fois

à un constat et à un exposé de suggestions ou de recommandations. Le constat est celui de la crise urbaine, particulièrement forte pour environ mille quartiers, celui de la ville devenant lieu de concentration des difficultés de la société, celui de la progression de la ségrégation, du développement des ghettos et des inégalités, malgré les politiques de la ville mises en oeuvre. Les suggestions et recommandations vont dans le sens d'une approche globale pour la recomposition des espaces urbains : repenser la géographie de l'habitat, les transitions, les paysages, les voiries, la mobilité...
CDU 39670; CP 6652

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS

Des chiffres et des faits : 1999
Paris : UNFOHLM, 1999.- 14 p., phot.
Plaquette de présentation : les organismes HLM, l'UNFOHLM, les missions des HLM (loger mieux au moindre coût, réhabilitation, construction neuve, insertion par la mixité), les habitants des HLM, le parc HLM (qui s'avère plus récent que l'ensemble du parc français), les possibilités d'accession sociale sécurisée, des données sur l'investissement et l'emploi (en soulignant les objectifs d'insertion de jeunes), la coopération internationale.
CDU 39845

Comité interministériel des villes. Rénovation urbaine et solidarité. Un programme gouvernemental ambitieux
LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 52, déc. 1999.- pp. 1-3
Faisant suite à l'annonce du Premier ministre, le Comité interministériel des villes (CIV) a entériné le programme gouvernemental de rénovation urbaine et de solidarité auquel 5 milliards de Francs seront consacrés. Ce programme comprend deux types d'intervention : d'une part 50 grands projets de ville pour les sites dont la requalification constitue un enjeu stratégique pour l'agglomération et qui nécessitent une transformation lourde, et d'autre part des opérations de renouvellement urbain pour d'autres sites (ensembles HLM, quartiers anciens dégradés). Quelques précisions sont données sur des mesures en faveur des copropriétés dégradées, ainsi que celles visant à favoriser la revitalisation économique, l'accès à l'emploi et l'intégration sociale, et à renforcer le rôle des services publics. Les financements de ces mesures sont précisés.
CDU

Les grands projets de ville
St-Denis-La Plaine : Ed. de la DIV, 1999.- 12 p., phot., ill.
L'expérience accumulée ces dernières années par les grands projets urbains (GPU) est irremplaçable dans la perspective de la création de 50 grands projets de ville (GPV). Les enseignements des GPU et des actions de renouvellement urbain réalisées dans le cadre des contrats de ville témoignent de l'importance d'une approche globale des problèmes et de la nécessité d'un partenariat étendu. L'accès à l'emploi pour les quartiers les plus défavorisés est l'une des premières priorités du gouvernement et malgré les difficultés, les initiatives ne manquent pas. L'ambition des GPV est de prendre en compte tous les aspects de la vie quotidienne des habitants. Les actions menées dans ce cadre sont aussi bien de l'ordre du renouvellement urbain que de l'accès à l'emploi ou du domaine social. Présentation d'exemples : réhabilitation de centre commercial, modification de la physionomie d'un quartier, revalorisation de la ville, redéfinition des espaces d'un quartier, réhabilitation, planification intercommunale, problème des copropriétés dégradées, développement de l'emploi à l'échelle d'une agglomération, lutte contre la discrimination à l'embauche, accès à l'emploi favorisé par un programme d'initiative communautaire, actions de relogement ou de santé publique, actions de prévention contre la délinquance... Points de vue de responsables politiques locaux sur les conditions de financement et les objectifs des GPV. Tableau sur les financements et leur répartition dans le cadre de la politique de la ville au titre du XIe Plan : contrats de ville, origine des financements, habitat et urbanisme, emploi, éducation, prévention et sécurité...
CDU 51467 ; IA T.6654

Regards sur la politique de la ville
C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 123, 2e trim. 1999.- 256 p., cartes, phot., tabl., graph., bibliogr.
Les étapes de vingt ans de politique de la ville. Les analyses menées en Ile-de-France tentent de rendre compte de la réalité urbaine de plus en plus complexe de ces espaces. Pour beaucoup de personnes, les problèmes des banlieues sont symbolisés par la situation de quelques quartiers emblématiques. Ces

sites majeurs de la politique de la ville sont identifiés depuis longtemps et ils figurent régulièrement parmi les territoires qui méritent un effort public exemplaire dans le cadre de diverses procédures (GPU, ZFU, PIC Urbain). En Ile-de-France, plusieurs sites ont été retenus depuis 1991, et tous les travaux de restructuration urbaine constituent de véritables projets de territoires. Toutes les grandes métropoles sont confrontées aux mêmes problèmes de fragmentation de la ville et aux mécanismes de ségrégation, mais cette réalité s'y traduit différemment et les réponses méritent d'être comparées. Plusieurs exemples de régénération urbaine (Berlin, Londres, Lyon) sont examinés, mettant l'accent sur l'importance d'une prise en compte de la dimension sociale. Quand la ville devient le théâtre de manifestations de violence, les tentatives de traitement par les dispositifs locaux élaborés dans le cadre de la politique de la ville sont multiples.
IA P.117; CDU

ANDERSON Antoine ; VIEILLARD-BARON Hervé
La politique de la ville. Histoire et organisation
Paris : Editions ASH, 2000.- 159 p., cartes, bibliogr.
Face aux événements violents qui ont placé sur le devant de la scène les problèmes des quartiers périphériques, les initiatives de l'Etat et des collectivités locales se sont développées. Aujourd'hui, l'ambition des plans et des dispositifs regroupés sous l'appellation « politique de la ville » est considérable : il s'agit de corriger les inégalités afin d'éviter la fracture sociale. Pour lutter contre l'exclusion et la marginalisation des quartiers, cette politique publique s'appuie sur une méthode originale née de plusieurs années de pratique : le développement social urbain. Les auteurs font ici bénéficier le lecteur de leur expérience du terrain afin d'aider les intervenants sociaux et étudiants en travail social à comprendre les grandes règles et les mécanismes de la politique de la ville. Après un rappel historique, l'ouvrage fait un point complet sur les acteurs et les professionnels qui participent à la politique de la ville, les structures et la politique contractuelle qui fondent son action ainsi que ses principes de financement.
CDU 52506

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Le programme national de renouvellement urbain
LETTRE DE LA DIV, hors série, n° 2, juin 2000.- pp.4-5
Lutter contre la fracture territoriale. Assurer une vie normale aux habitants des quartiers. Améliorer la gestion urbaine de proximité.
CDU

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
Solidarité et renouvellement urbain
Paris-La Défense : MELT, 2000.- 11 p., phot., graph.
La rénovation de la politique urbaine est au centre de nombreux débats. Cette plaquette fait le point sur la situation : besoin de cohérence du projet urbain, nécessité de faire du logement un droit et de la diversité de l'habitat une exigence ; les adaptations à apporter aux outils juridiques et financiers publics pour réussir le renouvellement urbain.
CDU 50967; MV 9621; CP

NAKIC Laura
Le projet de loi « solidarité et renouvellement urbains (SRU) ». Systémique ou « fourre-tout » ?
POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 44, mars 2000.- pp. 5-7
Le gouvernement aborde la question du renouvellement urbain de manière transversale, et entend établir des connexions aussi logiques que nécessaires entre l'urbanisme, les déplacements et l'habitat social. Autrement dit, le gouvernement veut rendre opérante une démarche qui, dans la loi d'orientation pour les villes (LOV) de 1991, n'était encore qu'émergente.
EPC P 1345; CDU

Claude Bartolone et la SRU
URBANISME, n° 312, mai-juin 2000.- pp.54-58

Pour C. Bartolone, la loi SRU vise à simplifier les procédures d'urbanisme et de construction, à impliquer davantage tous les « acteurs » de la ville (dont les citoyens) et à responsabiliser les élus. En choisissant les termes « solidarité » et « renouvellement urbain », le gouvernement affirme que, face aux inégalités sociales, aux diverses formes d'exclusion, au mal-être de certains habitants de certains quartiers en difficulté, une politique de la ville digne de ce nom ne peut se contenter d'améliorer le cadre bâti, mais doit aussi et surtout impulser une autre politique sociale et économique. La solidarité passe alors par une nouvelle répartition territoriale des logements sociaux. Le « renouvellement urbain » vient accompagner et soutenir cette détermination soldaire. Il vise à apporter davantage de cohérence à un territoire en voie de transformation. «Solidarité et renouvellement urbain » sous-entend une nouvelle pratique de l'urbanisme, plus adaptée au cas par cas, moins soumise à l'idéologie architectuerale dominante. Cela exige également une pensée urbaine en phase avec les mutations que le « monde des villes » connaît depuis une quinzaine d'années. La SRU peut espérer de réels effets politiques si ses ambitions d'instaurer une civilisation urbaine se concrétisent. La balle est dans le camp des professionnels et des citadins.
CDU

Une politique pour la ville
LETTRE DE LA DIV. (FRA). hors série n° 2, juin 2000.- 12 p., phot.
Ce numéro hors-série est consacré aux divers aspects de la politique de la ville avec pour chacun, outre des articles descriptifs, une présentation de données budgétaires et de diverses mesures prises. Ces aspects sont : le développement des contrats de ville (indication de la répartition du financement des contrats de ville) ; le programme de renouvellement urbain (projets de restructuration, amélioration de la gestion urbaine, aides aux propriétés dégradées, renforcement de la présence des services publics...) ; le programme de revitalisation économique (aides fiscales et sociales pour les artisans, entreprises, commerçants, etc.) ; le développement de l'emploi et du lien social (augmentation du personnel, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, mesures d'amélioration de la prévention de la délinquance...) ; le développement de nouvelles solidarités dans les quartiers (soutien des associations, actions dans le domaine de l'éducation...).
CDU

Solidarité et renouvellement urbain : la loi au Sénat
LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 56, avr. 2000.- pp. 1-2, phot.
Cet article présente quelques éléments du projet de développement de la solidarité entre les communes en matière d'habitat qui instaure l'obligation d'accueillir 20% de logements sociaux pour les villes de plus de 3.500 habitants (1.500 en Ile-de-France) situées dans une agglomération de plus de 50.000 habitants. La définition du logement social a été élargie en incluant diverses catégories de logements locatifs, foyers et résidences sociales. Les communes déficitaires par rapport à cette obligation devront verser une contribution. Le cas des copropriétés dégradées est abordé dans le projet de loi : pour mieux protéger les acquéreurs de logements anciens ; par la spécification d'exigences de qualité (notion de « logement décent »). D'autres mesures concernent la gestion des copropriétés.
CDU

La ville en question
REGARDS SUR L'ACTUALITE. (FRA). n° sp 260, avr. 2000.- pp. 3-79, tabl., bibliogr.
Dans ce numéro consacré à la ville, Jacques Lévy s'interroge sur la spécificité des villes européennes, leur distribution spatiale, leur crise d'orientation depuis cinquante ans et leur renouveau récent ; Philippe Choffel décrit les transformations des espaces urbains dans les années 1990 ; Marie-Christine Jaillet retrace vingt-cinq ans de politique de la ville en France ; Jean-Pierre Sueur évoque la révolution tranquille de l'intercommunalité en France et s'interroge sur les moyens de donner une légitimité aux nouvelles structures intercommunales ; David Desbons décrit les principaux modèles de pensée et d'action qui sous-tendent l'intervention des architectes, des urbanistes et aménageurs sur la ville ; Francis Beaucire retrace l'histoire qui mène de l'urbanisme de «salubrité » du XVIIIe siècle au développement urbain

durable d'aujourd'hui ; enfin, Francis Godard invite à réfléchir aux rapports du politique avec les nouveaux territoires de la cité.
CDU

ALTHAPE Louis
Solidarité et renouvellement urbains, nouvelle lecture. Tome I : Rapport ; Tome II. Tableau comparatif
Paris : Sénat, 2001.- 2 vol. (Rapport n° 17)
CDU 53196(1-2)

2. REHABILITER, UNE STRATEGIE GLOBALE

2.1. ENJEUX SOCIAUX ET URBAINS DES OPERATIONS DE REHABILITATION

ABALLEA François
L'habitat ancien : un nouvel enjeu
RECHERCHE SOCIALE. (FRA). n° 99, juill.-sept. 1986.- pp.91-98
La concentration des travaux d'entretien sur des immeubles de certains quartiers, que le mouvement soit spontané ou encadré par des OPAH, affecte fondamentalement l'image du quartier, sa physionomie, ses fonctions, son peuplement et la place qu'il joue dans le marché immobilier local.
CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; FRANCE. SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME. PARIS; VILLE DE MONTELIMAR
Parier sur la réhabilitation. Rencontre diagonale, Montélimar, 7 mai 1986
Paris : STU, 1986.- 158 p., bibliogr.
La réhabilitation est un outil de revitalisation économique, mais aussi sociale et culturelle pour les villes moyennes et les pays. C'est aussi un marché dans la production de l'habitat, à situer par rapport à la construction neuve. Les deux termes du pari sur la réhabilitation sont économique et social.
CDU 17527

ABALLEA François
FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; FRANCE. EQUIPEMENT LOGEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS (MIN.)
La réhabilitation de l'habitat ancien. Bilan économique et social
RECHERCHE SOCIALE. (FRA). n° 102, avr.-juin 1987.- 79 p., bibliogr. (étude réalisée pour le compte de la Direction de la construction)
Le bilan économique et social de la réhabilitation de l'habitat ancien a été entrepris à partir d'une analyse bibliographique et documentaire. Les effets de la réhabilitation sur la transformation de l'usage des logements et des quartiers, sur les modifications du système de logement local, sur les changements de l'image du logement ancien et du centre-ville, sur la population, sur la mobilité résidentielle, sur la dynamique sociale des quartiers, sur la valeur marchande du logement, sont étudiés.
CDU

COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS
La démolition, élément d'un projet pour le quartier
Lille : NORDCR, 1987.- 39 p. (actes de la journée d'études Développement social des quartiers (DSQ), 24/11/1987 à Lille)
Le développement de la vacance dans les logements HLM amène à la désaffectation ou à la démolition d'immeubles. Il est donc nécessaire d'insérer la démolition dans un projet global de requalification de quartier. Trois questions ont été posées lors de la journée d'étude : dans quelles situations faut-il recourir à la démolition ? à quelles conditions ? avec quel niveau d'engagement de chacun des partenaires?

DCN 43-592

FORET Catherine
DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION
Peuplement et composition sociale. Logique des quartiers et logique urbaine. Journée du 10 avril 1987 à Lyon
Lyon : Atelier cultures urbaines, 1987.- 54 p., bibliogr.
L'Atelier cultures urbaines, association loi 1901, a rassemblé une trentaine de chercheurs (sociologues, géographes...) et d'opérationnels (responsables de services de gestion d'organismes HLM, de services municipaux, architectes...) impliqués depuis plusieurs années dans des expérimentations ou des recherches sur des sites urbains sensibles (quartiers de l'est lyonnais, quartiers centraux anciens) en cours de réhabilitation ou soumis à des phénomènes importants de recomposition sociale. Ces chercheurs ont présenté leurs travaux concernant le peuplement des quartiers, la cohabitation inter-ethnique et les politiques d'attribution des logements sociaux. L'objectif est de mettre en rapport les politiques de peuplement et l'évolution urbaine. Les quartiers de La Courneuve sont étudiés avec des logiques différentes, mais qui peuvent être informatives sur les quartiers d'urbanisation récente.

DRI 40 (1)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
La ville et la maîtrise d'ouvrage sociale
Paris : Institut d'études politiques, 1987.- 43 p., bibliogr.
Résultat d'un séminaire sur le logement social et la ville, l'étude analyse les problèmes du parc HLM ancien et étudie les diverses possibilités d'intervention et d'amélioration. L'introduction des technologies nouvelles s'inscrit dans un contexte de recherche de qualité. L'élaboration des politiques locales de l'habitat constitue une démarche prospective tandis que les projets de quartier appartiennent à une stratégie plus urbaine. La seconde partie propose un aperçu des travaux réalisés par les étudiants dans le cadre de ce séminaire.
PU 1405; IAB 1802

MASSON Gérard
Réhabilitation : vers une nouvelle image du logement social
RECHERCHE SOCIALE. (FRA). n° 104, oct.-déc. 1987.- pp. 104-111
Quelques préoccupations et réactions de locataires confrontés à une opération de réhabilitation. Le succès de la réhabilitation tient à sa capacité de s'adapter à la clientèle du logement social.
CDU

CENTRE. EQUIPEMENT (SERVICE REGIONAL). ORLEANS
Habitat : expériences régionales et perspectives
Orléans : DRE, 1988.- disc. (réalisé par le Groupe régional d'aménag. et d'urbanisme, n° 15, Vierzon)
Expériences à : Blois avec l'étude d'un programme local de l'habitat pour résorber la vacance sur la ZUP et une OPAH ; Tours qui s'efforce de connaître le marché du logement sur son territoire ; Vierzon qui a réaménagé son centre avec une ZAC et effectué une OPAH sur le centre ancien. Développement d'une banque de données statistiques régionale.
CDU 21775

DINI Laurence ; LANDRIEU Josée ; LEMONIER P. ; LORENS P.-J. ; MIOSSEC Alain
Villes en crises... Lieux de renouveau ?
NOUVELLES DE L'OBSERVATOIRE. (FRA). n° 16, avr. 1988.- 12 p. (suppl. au n° 71 de Diagonal)
Le déclin de certaines villes ou de certains de leurs quartiers est à l'évidence lié aux évolutions économiques. Ces villes en crise seront-elles demain des lieux de repli ou de récession ou des espaces de renouveau et de redéploiement ? Quelles sont aujourd'hui les potentialités ? Quels sont les leviers possibles de l'action ? Le 1er article commente la typologie des départements à forte proportion de population urbaine, distingués selon les tendances de renouveau ou de repli, élaborée

par la DATAR en 1987. Le 2d constate que la vacance dans les HLM est bien le révélateur d'une crise profonde des quartiers d'habitat social. Le 3e montre que la péri-urbanisation, le dépeuplement des centres traditionnels des agglomérations et la vacance des logements collectifs marquent par leur ampleur et leurs conséquences la transformation des villes du Nord-Pas-de-Calais. Le 4e analyse les conséquences des mutations de la mono-industrie de l'automobile sur la gestion du parc social dans le district de Montbéliard. Le 5e utilise l'analyse discriminante outil permettant de prévenir la dévalorisation des quartiers.

CDU

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIO-ECONOMIQUE

Action sociale et politiques de l'habitat. Actes du 4ème colloque de Montrouge

Montrouge : SED, 1988.- 125 p. (Colloque de Montrouge 16, 17 et 18 nov. 1988)

Actes du colloque « action sociale et politique de l'habitat » de nov. 1988 : l'évolution de l'aide à la pierre, l'espace urbain et les modes de vie, le pouvoir des habitants, la cohabitation et la solidarité, les impayés de loyer, les politiques d'attribution et les stratégies de peuplement, le logement des plus démunis ; la réhabilitation, les grands ensembles et le développement social ; la participation des habitants, les lotissements, les banlieues pavillonnaires et l'habitat rural.

CDU 26113

MARGHIERI Isabelle

Regard international sur les processus de réhabilitation dans les quartiers en crise. Séminaire international sur la revalorisation des quartiers en crise ; Paris, 19-20 mars 1987

ACTUALITES INTERNATIONALES DU LABORATOIRE-LOGEMENT. (FRA). n° 2, 2e trim. 1988.- pp. 57-74, phot.

L'élargissement de la notion de logement à celle d'habitat, la transformation souhaitée du statut des habitants mènent à une autre définition de la réhabilitation. Celle-ci est considérée comme un programme d'actions visant à une transformation des situations habitantes. Malgré l'accord de tous les intervenants sur les idées générales, la mise en oeuvre des processus de réhabilitation varie selon les contextes.

CDU

ANSELME Michel ; BENSASSON Suzanne ; METATLA Dominique

CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Entre logeurs et logés. Tome III - Le lien sécuritaire. Enquête sur le sentiment d'insécurité dans l'habitat social

Aix-en-Provence : CERFISE, 1989.- 148 p., bibliogr., ann.

Le sentiment d'insécurité et le discours qu'il génère ne s'embarrasse pas d'une quelconque vérification des faits qu'il met en scène ni ne constitue un récit stable. Il est à la fois général et abstrait. Mieux, il se déploie selon des modes imaginaires qui semblent totalement déliés du réel. La recherche présentée ici s'attache, à travers l'analyse d'un dispositif expérimental mis en place dans un quartier HLM et centré sur les problèmes d'insécurité, à comprendre quels liens se nouent entre « victimes » et « agresseurs ». A partir de l'observation d'interactions ayant pour objet l'accès à l'espace public ou des délits mineurs, et de la description des modes de régulation apparue dans l'expérience, on s'interroge sur le hiatus existant entre les discours alarmistes de certains habitants et les pratiques auxquelles ils donnent sens quotidiennement. Retisser le lien entre habitants et institutions, requalifier l'espace public apparaît alors la seule voie pour qu'ait lieu ce travail d'élaboration entre ce qui est supportable et ce qui ne l'est pas, entre ce qui renforce le contrat social et ce qui le détruit. Travail littéralement sans fin, seul susceptible de garantir la vie en société.

PCA A275BIS; CDU 22853; CTM 9761

BOUMAZA Nadir

INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE. GRENOBLE ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

La variable ethnique et les processus de valorisation/dévalorisation de l'espace

Grenoble : IGA, sept. 1989.- 78 p.
Vérification de la pertinence de la variable ethnique dans les processus de valorisation/dévalorisation des quartiers à forte composante immigrée. Bilan des politiques urbaines quant à leur impact sur l'immigration ; analyse des rapports entre immigration, classe ouvrière et ethnies ; axes de recherche sur les relations inter-ethniques, les modes de structuration intra-communautaire et les stratégies résidentielles spécifiques aux micro-groupes socio-ethniques.
PU 1544

LEMONIER Marc ; MAROT Florence
Réhabilitation : marier éthique et esthétique. Les chantiers font école. Expertise internationale : pour un oeil neuf
DIAGONAL. (FRA). n° 78, juill. 1989.- pp. 35-37
Contenu de la charte précisant le programme des actions à venir en matière de réhabilitation d'HLM, des échanges entre écoles de réhabilitation française et allemande, de l'expertise menée par une équipe pluridisciplinaire d'urbanistes de haut niveau sur le problème « un centre pour demain » à Vaulx-en-Velin.
CDU

Les nouveaux enjeux de la réhabilitation
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 15, 3e trim. 1989.- pp 88-93, phot.
Un million de logements construits avant 1975 restent à réhabiliter. Achever cette action d'ici à 1995 constitue un des objectifs fixés par l'accord-cadre signé entre l'Etat et les HLM lors d'un congrès récent. Ces opérations doivent s'inscrire dans une démarche innovante visant l'amélioration de la vie quotidienne des habitants et une meilleure insertion de l'immeuble dans la ville. Plusieurs opérations pilotes ont été menées dans ce sens : fondées sur le partenariat, les opérations de réhabilitation ont reposé sur des études de faisabilité économique et ont permis d'apporter des réponses adaptées et diversifiées aux attentes des habitants. Les réalisations faites à la Duchère à Lyon et à la ZUP nord à Amiens sont présentées.
CDU

BLANC Maurice
Du logement insalubre à l'habitat social dévalorisé ; les minorités ethniques en Allemagne, France et Grande-Bretagne
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 49, déc. 1990.- pp.37-47 (Immigrés et autres)
En Allemagne, en Grande-Bretagne et en France, le traitement des immigrés diffère. Seule la Grande-Bretagne mène une action en faveur des minorités ethniques, alors que la France et l'Allemagne insistent plutôt sur le logement des pauvres. Dans les trois pays, le parc ancien tend à être rénové au détriment des étrangers.
CDU

BORIE Marie-Hélène ; TOURASSE Corinne
ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). ETUDES ET PROGRAMMES (DIVISION). PARIS
Désenclaver les grands ensembles : un enjeu de cohésion sociale
Paris : ENPC, 1990.- 70 p., cartes, ann., bibliogr. (projet de fin d'études, mastère MPMT, préparé à la DREIF, mission villes)
Le désenclavement des grands ensembles représente un enjeu majeur pour le développement urbain de l'Ile-de-France. Cette étude examine les actions à mener à l'échelle du quartier et de la commune, puis de l'agglomération. Elle analyse ensuite le rôle de l'Etat (Equipement). Elle propose enfin quelques objectifs à court et à long terme.
DRE 6799; CDU 24094; IA 29151; EPC NY2725

DIXNEUF Bruno

UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE. INSTITUT D'AMENAGEMENT REGIONAL
Habitat et pouvoirs urbains ; quartiers d'habitat existant : Marseille et Montréal
Aix-en-Provence : IAR, 1990.- 412 p., ann., plans, cartes (thèse pour le doctorat de 3ème cycle en urbanisme)
Appréhension du lien espace-pouvoir et de ses modalités dans la réalité locale. Choix de deux grandes villes à vocation économique internationale en appui sur le portuaire, l'une et l'autre confrontées au déclin de ce rôle et au dépérissement de leurs quartiers centraux. Cette recherche décrit les deux quartiers anciens, et s'attache à établir une approche des concepts de pouvoir et d'espace. Par ailleurs, elle met à jour un conflit de vocation des vieux quartiers (industrialisation ou tertiaire), et fait apparaître la montée des enjeux d'accès à la ville (critique de la réhabilitation). La conclusion met en évidence que la politique urbaine du pouvoir est enracinée dans la territorialisation des enjeux et s'appuie sur la typologie des groupes d'acteurs locaux.
CTA 11156

FAYMANN Sonia ; ROSSI-COTTIN Yvonne ; THIOLLIER Emmanuelle
ACT CONSULTANTS. PARIS
Les populations non relogées sur place dans les opérations PALULOS ; rapport de première phase
Paris : ACT, 1990.- 58 p., tabl.
Six sites d'Ile-de-France choisis pour effectuer un repérage quantitatif, non exhaustif, des mouvements de population avant et après réhabilitation, de populations non relogées sur place dans les opérations PALULOS. Les résultats du repérage quantitatif sont donnés site par site, avec une brève analyse de chaque situation. Les principales questions qui se dégagent de cette approche sont ensuite évoquées.
DC E90.29

LELEVRIER Christine
Réhabiliter pour changer l'image
C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 94, sept. 1990.- pp. 53-64, phot., tabl.
L'analyse de trois quartiers dégradés et réhabilités prouve les difficultés à leur redonner une meilleure image sociale. Au départ, les trois municipalités étudiées, bien qu'avec des stratégies différentes, avaient le même objectif : diversifier l'occupation sociale. Cependant, les conditions étaient telles que le rééquilibrage social s'est avéré difficile. Malgré tout, les évolutions engagées plaident en faveur d'une poursuite des efforts et de solutions à trouver à l'échelle de la ville.
CDU

PIRON Olivier
DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Les grands ensembles : bientôt des quartiers... comme les autres
Paris : Dir. de la construction, 1990.- 50 p., bibliogr.
Le rapport considère les grands ensembles comme un problème urbain spécifique devant faire l'objet d'une politique d'aménagement adaptée. Il examine les origines de la situation des grands ensembles, ce qui les rend extérieurs à la ville et la portée urbaine de la procédure de réhabilitation et celle de DSQ. Il propose de recréer les bases d'une politique urbaine, de diversifier les statuts d'occupation, d'intégrer les grands ensembles dans l'économie urbaine, de lier les politiques locales de l'habitat et les responsabilités urbaines des communes. Pour atteindre ces objectifs, il faut mettre en place les bases juridiques d'évolution des grands ensembles, clarifier les responsabilités, faciliter l'action et insuffler une dynamique urbaine dans chaque grand ensemble.
IA 28504; CDU 31187

TRONCHON Jean-Fr. ; COMMERCON Nicole ; GRAVEJAT Antoine ; BAILLY Antoine ; PAELINCK H.P. ; BAH Hassan ; VENNIN Bruno
UNIVERSITE DE ST-ETIENNE. CENTRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES
Requalification des espaces urbains et péri-urbains. *in* Mondialisation de l'économie et développement des territoires. Colloque annuel de l'ASRDLF, St-Etienne, 3-5 sept. 1990
St-Etienne : CREUSET, 1990.- pp. 142-196 (atelier h : mutations économiques et dynamiques urbaines)
Réflexions sur les rapports entre mutations socio-techniques et espace urbain, sur la réévaluation des concepts et de la pratique de l'espace économique, sur le renouveau des politiques publiques dans ce domaine avec de nouveaux acteurs. Une étude à Lyon sur la réhabilitation de logements anciens, les types de produits qu'elle met sur le marché, la part financée par les pouvoirs publics. Fréquentation des restaurants à travers l'analyse des représentations des clients potentiels. Les quartiers d'habitat dit clandestin au Maroc, intéressants au niveau de la production du bâti et de l'organisation socio-économique.
PU 1644(II.1)

VACHER Martine
Bilan des opérations DSQ
Grenoble : IUG, 1990.- non pag., bibliogr, ann. (note de synthèse ss la dir. de C. Ballain et R. Jacquier)
Bilan des méthodes de travail de la politique de DSQ : partenariat, globalité, territorialité, dispositif municipal. Bilan des opérations de DSQ : habitat, vie associative, culture, communication, enseignement, développement économique. Opérations dans la Région Rhône-Alpes et plus particulièrement celle du quartier Montchovet à St-Etienne.
IUG D3730

Opérations innovantes dans les OPAH
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 52, mars 1990.- 26 p., phot.
Les études mettent en relief la richesse des solutions locales apportées aux questions difficiles de revalorisation de patrimoine combinée au maintien dans les lieux de populations, notamment défavorisées, et à un travail spécifique sur l'image de ces quartiers dans la ville.
CDU

FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)
Projet urbain dans les grands ensembles. 1. Introduction aux séminaires, situation générale des problèmes. Diagnostic et interrogations. 2. Diversification des fonctions et développement économique. Séminaire Lyon-La Duchère 21-22 mars 1991
Paris : MELTE, n° 1, sept. 1991.- 26 p.+ 34 p, plans, bibliogr.
Compte rendus des séminaires de réflexion sur le projet urbain. 1. Première session : problématique retenue, facteurs dominants et aggravants de la situation urbaine ; objectif et limites du projet urbain, son contenu et ses outils ; choix politiques, concepts de l'aménagement de l'espace, statut des sols, la qualité des réalisations, la requalification et la transformation de l'image, moyens réglementaires et financiers. 2. Premier séminaire : problématique et méthode retenues ; expériences en cours ; l'aspect économique dans les grands ensembles ; la disponibilité foncière, les prix, l'image, l'attitude des habitants ; les stratégies possibles ; 4 fiches de cas.
CDU 26018(1-2); DRE T. 1820(1-2); MV 7163(1-2); CP 4440; EPC NY4442; IA 33476(1-2); DRE 7235(1-2)

GOMEZ Rosita ; CAUQUIL Guy ; GRESSIN Dominique
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
L'habitat, vecteur d'insertion ; innovations étrangères et propositions pour la France
Paris : CIRESE, juil. 1991.- 2 vol., 71 p + 112 p. (étude réalisée dans le cadre du programme Cité-projets)

Le logement est un enjeu décisif pour l'insertion sociale et économique des populations défavorisées. Jusqu'ici les politiques françaises d'insertion par le logement se sont appliquées à faire accéder les classes moyennes même modestes à la propriété. Les opérations HVS puis DSQ ont mis l'accent sur la revalorisation du cadre bâti et sur la revitalisation de l'environnement social et urbain. Mais en l'absence de débouchés professionnels et économiques durables, les résultats sont limités. A quelles conditions des expériences innovantes pourraient-elles être tentées pour dépasser la problématique de l'insertion sociale et inscrire l'habitat dans une stratégie du développement intégré (économique, culturel, social et technologique) ? Tel est l'objet de l'étude à partir d'une analyse synthétique d'expérimentations étrangères et d'interviews d'acteurs privés et publics.
PCA A336(1-2); CDU 26206(1-2)

JOLIOT Claude
Communication politique des villes : réhabilitation des centres anciens (dans les villes petites et moyennes). *in* Technopoles, axes, ports, tourisme urbain
Paris : Ed. du CTHS, 1991.- pp.143-149
L'étude a pour objet de situer le rôle, les enjeux et les difficultés que posent les quartiers anciens dans la problématique urbaine où, perçus comme patrimoine, ils ont vocation à participer à l'image de la ville, à lui donner une identité.
IA 30174; CDU 25434

TURBATTE-POTIER Béatrice ; HAUSWALD Roland
Le logement, outil de réinsertion
TERRITOIRES. (FRA). n° 314, janv., 1991.- pp. 6-7
L'accès à l'habitat décent est une condition indispensable de réinsertion des plus démunis. Les différents partenaires doivent coordonner leur action par une politique globale d'insertion sociale par l'habitat. En plus de la maîtrise technique, il faut une maîtrise d'oeuvre sociale.
CDU

Mutations économiques et requalifications territoriales
R. DE GEOGRAPHIE DE LYON. (FRA). vol. 66, n° 2, 1991.- pp. 90-135, tabl., cartes, bibliogr.
Un ensemble de travaux concernant la requalification territoriale, tantôt par le jeu du processus de péri-urbanisation, tantôt par celui de recomposition d'espaces industriels et d'espaces socio-résidentiels. Ces travaux sont issus d'une recherche collective conduite dans le cadre du programme pluri-annuel en sciences humaines Rhône-Alpes.

CDU 26176

ACADIE. PARIS
Du chantier au déménagement ; les effets de mobilité résidentielle suite à des opérations de réhabilitation dans le secteur HLM
Paris : ACADIE, 1992.- 59 p., ann. non pag., tabl., graph.
Selon les discours les plus souvent tenus, les augmentations de loyers et le conventionnement APL, liés aux opérations de réhabilitation auraient pour conséquences simultanées de faire fuir les ménages aux ressources les moins modestes et d'attirer une population précarisée, fortement solvabilisée par l'APL. A partir de l'étude de quatre sites, deux à Mantes-la-Jolie, un à St-Denis, un autre à Nanterre, les auteurs de ce rapport se sont interrogés sur la généralité de ce constat et ont examiné dans quelle mesure des positionnements diversifiés des différents acteurs impliqués (Etat, ville, organisme, HLM) étaient susceptibles d'amenuiser ou de renforcer ces effets.
DC E92.4; CDU 31592; IA 38750

ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
Une approche de la réhabilitation du logement social

Paris : ANIL, 1992.- 18 p., ann., tabl. (étude réalisée avec l'ADIL de Saône-et-Loire, l'Office municipal d'HLM de Mâcon, la CAF de Saône-et-Loire)
Afin d'évaluer l'efficacité sociale de la procédure PALULOS, et par là-même celle des politiques publiques, ce rapport s'est intéressé à différents critères en prenant pour terrain d'étude la ville de Mâcon, et plus particulièrement la deuxième tranche de la réhabilitation de la cité des Saugeraies. Ainsi, après une étude statistique et sociale préalable, ce rapport s'intéresse aux objectifs de la réhabilitation des Saugeraies et à l'évolution du loyer et des charges. Ensuite, à travers les itinéraires des locataires et leurs revenus, ce rapport retrace l'évolution du peuplement de la cité. Ses conclusions portent sur les effets de la réhabilitation et la possibilité de reproduire cette étude sur d'autres cités.
CDU 51130

BRUNET Serge ; FOUREST Alain ; REVERT Jean-François ; RICORDAY Joël
FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)
Projet urbain dans les grands ensembles. 3. L'intégration du quartier dans la ville. Séminaire de Strasbourg, 10 et 11 juillet 1991
Paris : DAU, 1992.- 26 p., plans
Eléments-clés de l'intégration du quartier dans la ville. Enjeux des projets de décloisonnement et d'intégration des quartiers dans les villes. Conditions de mise en oeuvre des projets urbains. Fiches de cas : Strasbourg-Neuhof, Dreux-Chamard, Béthune-Mont Liébaut.
CDU 26018/3; DCN 25-987; EPC NY4442; IA 33476(3); DRE 7235(3)

BUE Isabelle ; COLMANN Patrick ; DORCHIES Annie ; LACOSTE Olivier ; MACQUET Philippe ; RAULT Christian ; RONFARD Isabelle ; ROYAL Anne-Marie
NORD PAS-DE-CALAIS. PREFECTURE DE REGION; NORD-PAS-DE-CALAIS. CONSEIL REGIONAL. LILLE
Développement social des quartiers : la santé aussi. Actions santé, du quartier à l'agglomération, décembre 1993- janvier 1994
Lille : Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, 1992.- 16 p, ann., phot., bibliogr.
Cette plaquette « Développement social des quartiers : la santé aussi » représente une synthèse de l'approche de la santé dans les DSQ au cours du Xe Plan et du savoir-faire acquis durant cette période et la précédente. Des actions menées dans dix sites ont été choisies pour leurs diversités. Dix fiches techniques constituent des outils pédagogiques pouvant alimenter la réflexion, les savoir-faire de groupes de travail.
DCN 46-82

DUBET François ; LAPEYRONNIE Didier
Les quartiers d'exil
Paris : Ed. du Seuil, 1992.- 245 p., bibliogr. (coll. L'Epreuve des faits)
Dix ans d'enquêtes sur le terrain permettent de dessiner une image cohérente de la décomposition de l'ancienne question sociale, de la formation des problèmes sociaux et des difficultés de définition et de mise en oeuvre de nouvelles politiques sociales.
IA 35119; CDU 26749; EPC NY4781

FONDACI Céline ; VIGNOLO Joëlle
Rénovation urbaine et changement social. Exemple : le quartier de l'Ile de Martigues
Aix-en-Provence : UER de sociologie, 1992.- 88 p., bibliogr. + ann. (mémoire de maîtrise de sociologie urbaine, ss la dir. de D. Bleitrach)
Analyse des transformations de la population d'un quartier du fait d'une politique urbaine de rénovation. Celle-ci avait cependant pour objectif le maintien sur place des couches de population initiales. Elle voulait également faire échec à la multiplication des marchands de sommeil, créer les éléments d'un dynamique de développement de pôles d'animation sociaux et commerciaux, mettre en valeur le patrimoine architectural et culturel.
IUG D4082(1-2)

JAZOULI Adil
Les années banlieues
Paris : Seuil, avr. 1992.- 201 p. (coll. L'Histoire immédiate)
Analyse sociologique de violences et d'émeutes dans les quartiers d'habitat social. Il est question : des jeunes des banlieues, des violences, de la mobilisation et des actions collectives ; des enjeux politiques et des politiques publiques dans les quartiers défavorisés ; analyse historique et sociale des 10 dernières années et de l'évolution des conflits. En annexe : l'intégration des femmes, particulièrement dans les familles maghrébines.
CDU 26284; IA 31042

LEFEVRE Alain ; ROGER Virginie
La restructuration des banlieues. La concentration humaine à ses problèmes
TPE. (FRA). n° 112, sept. 1992.- pp. 22-27
Rôle de l'Agence française et technique de la Région parisienne (AFTRP) dans les secteurs difficiles de banlieues, et perception dans le quartier des Francs-Moisins de la réhabilitation en cours et de la procédure DSQ.
EPC NY4294; CDU

MAILLARD Cécile
L'Alma-Gare à Roubaix : le mirage des années 70
URBANISME. (FRA). n° 256, sept. 1992.- pp.49-52, phot.
L'avenir de l'Alma-Gare, quartier symbole des luttes urbaines des années 70, passe par une politique de peuplement et une amélioration de son image. En 1992, le quartier n'est toujours pas achevé, la population a changé, les problèmes sociaux sont importants, toutefois la vie associative fonctionne.
IA P.414; CDU

MOSELLE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). METZ
Quartier et réflexion stratégique
Metz : DDE, 1992.- 16 p., schémas
Ce document présente quelques éléments de réflexion stratégique pour les opérations de DSQ. Il contient : une brève présentation de l'opération de DSQ et des actions menées (lieu non précisé) ; une synthèse des interrogations sur le contenu et l'élaboration de l'opération ; une série de schémas présentant quelques éléments relatifs à la réflexion stratégique dans une entreprise (aspect temporel, principes, méthodologie, plans opérationnels et fonctionnels...) ; une synthèse des différences entre le système du quartier et celui de l'entreprise ; un schéma présentant une « mini-exploration causes-effets » à partir d'un fait divers ; une synthèse des objectifs du projet de quartier ; une énumération des correspondances entre la réflexion stratégique et les enjeux du quartier.
CDU 38075

REBOIS Didier
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La ville re-qualifiée. Actes du forum européen de Madrid, 13 et 14 décembre 1991
Paris : PCA, 1992.- 24 p., pl. h.t.
EUROPAN a pour but de favoriser l'expression d'idées innovantes et créatrices des jeunes architectes européens, à partir d'un thème commun dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Le thème de la seconde session des concours « Habiter la ville, re-qualification de sites urbains » aborde la question de la place de l'habitat dans des opérations urbaines stratégiques de transformation de sites dont l'ancienne fonction est devenue obsolète. EUROPAN forum, réuni à Madrid en décembre 1991, est la première rencontre européenne après la désignation des équipes primées de la seconde session. Exposer les projets devant des confrères, comparer les approches de la question du logement dans des contextes différents, confronter les points de vue sur l'avenir des

villes, telle a été la fonction essentielle de ce forum, unique en son genre. Mais, EUROPAN forum est aussi l'amorce d'un débat avec les villes et les maîtres d'ouvrage pour envisager la réalisation des idées.
PCA CS125; CDU 27094

REY Jacques
Vaulx-en-Velin. Histoire passionnante et chaotique d'une politique urbaine périphérique
TEMPS MODERNES. (FRA). n° 545-546, déc. 1991-janv. 1992.- pp. 77-91 (n° spécial Banlieues relégation ou citoyenneté)
Genèse économique et urbaine d'un quartier d'habitat social : l'histoire de l'urbanisation de Vaulx-la-Grande-Ile ; la conception économiste de l'habitat de cette cité ; les relations entre la ZUP et le quartier pavillonnaire, le projet « Banlieues 89 »-Vernay est ; plaidoyer pour un renouveau de la réflexion urbaine.
CDU 26025; IA 31674

La ville dans les quartiers
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 25, 1er trim. 1992.- pp.31-63, phot.
Au-delà de la réhabilitation des bâtiments et de l'amélioration des espaces extérieurs, il faut faire évoluer la structure urbaine, intégrer le quartier à la ville. L'Etat doit bâtir de véritables projets de développement pour les quartiers et améliorer les services publics. Enfin, l'emploi et la vie économique doivent trouver leur place dans les quartiers. Des exemples de projets ou de réalisations illustrent la politique de la ville.
IA P.193; CDU

ABALLEA François ; FORET Catherine ; VANONI Didier
La requalification urbaine
RECHERCHE SOCIALE. (FRA). n° 128, oct.-déc. 1993.- 79 p.
Analyse de la crise urbaine ; réflexion sur le métier d'architecte ; étude de la qualité urbaine dans les quartiers d'habitat social en France. Le caractère instrumental de la notion d'urbanité, lorsque celle-ci exprime le but ultime d'une intervention sur l'espace urbain ; en quoi et dans quelle mesure les architectes apparaissent comme les opérateurs de cette urbanité à instaurer ou restaurer.
IA P.336; CDU

ALTHABE Gérard ; LEGE Bernard ; SELIM Monique
Urbanisme et réhabilitation symbolique : Ivry, Boulogne, Amiens
Paris : L'Harmattan, 1993.- 297 p., notes
L'îlot San Leonardo à Bologne, le quartier Sevrin à Amiens, et le centre-ville d'Ivry ont été la cible de projets d'urbanisme s'inscrivant à contre-courant des tendances habituelles qui refoulent les couches populaires à la périphérie des villes. Ici, les trois municipalités se prononcent pour le maintien des habitants dans leur logement réhabilité ou rénové. Les auteurs ont cherché à comprendre les transformations sociales que ces opérations engendraient.
CDU 28213; IA 19882(2)

AUSSEUR DOLLEANS Chantal
FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); FEDERATION NATIONALE DES CENTRES PACT. PARIS
Le programme de référence en quartier ancien. Enjeux-stratégie. Projet
Paris : MELT-DAU, 1993.- 50 p., ann.
Ce document présente les objectifs (requalification et diversité urbaine) des programmes de référence en quartier ancien. Quelles stratégies mettre en oeuvre pour maintenir l'habitat à vocation sociale et améliorer la qualité architecturale et urbaine ? 1ère partie : la situation des quartiers anciens

par rapport aux objectifs fixés par la loi d'orientation pour la ville (LOV) ; l'insuffisance des pratiques d'aménagement actuelles (OPAH, ZAC, RHI, restauration) ; axes d'intervention. 2ème partie : la conduite du projet de programme de référence ; la décision d'élaboration, la concertation (Etat, acteurs locaux, habitants), le périmètre du programme, le diagnostic, le contenu et la stratégie, le suivi du programme.
CDU 27908

AUTHIER Jean-Yves
La vie des lieux. Un quartier du vieux Lyon au fil du temps
Lyon : PUL, 1993.- 268 p., ann., bibliogr. (coll. Transversales)
Analyse détaillée des multiples processus qui ont façonné le quartier Saint-Georges dans le vieux Lyon au cours des dernières décennies. Histoire de la vie de ce lieu et de ses habitants à travers les multiples transformations de ce quartier populaire où les décisions d'aménagement (OPAH, réhabilitation) induisent un véritable bouleversement social.
CDU 28942

BAGUE DE BARY Marie-Pierre
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; ILE-DE-FRANCE (PREFECTURE). MISSION VILLE. PARIS
Désenclavement et lutte contre les nuisances : les quartiers en contrats de ville au XIe Plan. Synthèse régionale
Paris : DREIF, 1993.- 107 p., plans, tabl.
Etat d'enclavement et d'exposition aux nuisances des quartiers prioritaires, nature des actions à mener, chiffrage des travaux prioritaires.
DRE 8372

BOUVEAU Patrick ; TILLY Jean-Pierre ; GUENIF-SOUILAMAS Nacira
UNIVERSITE DE PARIS VIII ; ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS; ILE-DE-FRANCE (PREFECTURE). MISSION VILLE. PARIS
Articulation des politiques ZEP et DSQ en Ile-de-France. Rapport de synthèse ; études de cas
Paris : ANALISE, 1993.- 184 p., tabl., bibliogr. (rapport commandé par la Mission ville de la Préfecture de la Région Ile-de-France)
Ecole et quartier dans les banlieues : pour quelles questions ; petite histoire des ZEP (zones d'éducation prioritaires) ; les ZEP en Ile-de-France ; ZEP et DSQ en Ile-de-France : l'état d'un contrat pluri-annuel ; l'émergence d'une politique éducative localisée : mythes et réalités. Etude de six ZEP en DSQ en Ile-de-France : les Mureaux (78), Villiers-le-Bel (95), Bonneuil (94), Corbeil (91), Epinay-sur-Seine (93), Meaux (77).
DRE 7464

CONFEDERATION FRANCAISE POUR L'HABITATION L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
La réhabilitation des quartiers dégradés, leçons de l'expérience internationale : la Déclaration de Caracas, novembre 1991
C. COFHUAT. (FRA). n° 1, 1993.- non pag.
Présentation de la Déclaration de Caracas où des responsables administratifs et politiques de tous pays définissent les enjeux d'une politique de réhabilitation en faveur des quartiers dégradés les plus pauvres. Six points sont retenus : le renforcement des dynamiques économiques, sociales et culturelles, la consolidation des situations foncières des habitants, la lutte contre la pauvreté, la mise en place d'outils d'intervention efficaces, la coordination des interventions et la mise en place de financements adéquats.
CDU 28312

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Evaluation de la politique de réhabilitation du logement locatif social
Paris : DHC, 1993.- 83 p., tabl., graph.
Le but de cette évaluation de la politique de réhabilitation du logement social est de déterminer l'adéquation des critères d'octroi des subventions et des modalités locales de définition des programmes aux finalités de la politique de réhabilitation. Réalisée à partir de l'analyse de 80 opérations de réhabilitation ayant eu lieu de 1986 à1989, elle aborde les thèmes suivants : la prise en compte des attentes des locataires, l'impact social de la politique de réhabilitation, la répartition des coûts et avantages financiers entre les différents intervenants, les rapports entre la politique de réhabilitation et les politiques d'entretien menées par les organismes, et l'impact architectural et urbain des opérations de réhabilitation. Après une présentation du cadre général de l'étude, ce rapport en analyse les résultats : le dispositif mis en place et les pratiques d'acteurs semblent mal adaptés aux opérations dont l'enjeu n'est pas seulement de nature technique mais également social, économique, architectural et urbain ; la nécessité d'une transformation des pratiques se fait jour : il faut mettre les habitants au coeur du processus de réhabilitation, envisagé dès lors au niveau social plus que technique. Des propositions concernant un aménagement du dispositif réglementaire financier et l'évolution des pratiques publiques concluent le rapport.
DC E93.13 ; CDU 37937

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Atelier régional rencontres réhabilitation (ARRR). Recueil des actes : 12 ateliers en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1990-1993
Marseille : DRE PACA, 1993.- pag.mult.
Sommaire : un nouvel enjeu pour les villes, la réhabilitation des quartiers anciens ; le statut des habitants dans la réhabilitation ; développement social et réhabilitation ; requalification des quartiers, désenclavement, espaces extérieurs ; collectivités locales et réhabilitation ; évaluation et réhabilitation ; réhabilitation en quartiers anciens et évolutions sociales.
CDU 52735

DONZELOT Jacques ; ESTEBE Philippe ; JAILLET Marie-Christine ; ROMAN Joël ; BEHAR Daniel
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS; PARIS. FRANCE URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; DELEGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE
Evaluation de la politique de la ville. Vol.I. L'Etat de solidarité. Vol.II. Les enjeux de l'action
Paris : DIV, 1993.- 196 p.+ 159 p.
Recherche sur l'identification et l'analyse des objectifs politiques spécifiques de la politique de la ville, de ses enjeux et de son action. Pour les auteurs, la politique de la ville fait apparaître trois concepts fondamentaux susceptibles de lui donner un contenu propre : l'insertion par l'économique, la requalification du service public, le désenclavement des quartiers d'habitat social.
CDU 29670 ; CDU 30439

FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN
La réhabilitation de l'habitat social : rapport de l'instance d'évaluation
Paris : La Documentation française, 1993.- 425 p., bibliogr.
Evaluation de la politique publique de réhabilitation du logement locatif social. Constats : amélioration technique du parc mais résultats fragiles là où les problèmes sociaux dominent ; système de financement dominé par l'aide de l'Etat et contraint par la réglementation ; mauvaise connaissance de l'impact social et faible concertation avec les habitants ; transformation des pratiques des acteurs locaux. Quelques recommandations : réaffirmer plus clairement les objectifs poursuivis, aménager le dispositif réglementaire et financier, conforter et accompagner l'évolution des pratiques.
IA 33105; DCN 43-761; CDU 28592; CP 4707; DRE 8351

GEINDRE François ; LANCO Patrice

FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN
Le logement, une priorité pour le XIe Plan : rapport au Premier ministre. « Le logement : donner l'envie d'y rester et la possibilité d'en changer »
Paris : La Documentation française, 1993.- 167 p., tabl., graph. (coll. Préparation du XIe Plan)
Quel est l'équilibre souhaitable entre la location et l'accession à la propriété ? Comment financer l'effort d'investissement prioritaire sur le parc locatif social ? Comment préserver un secteur locatif privé ? L'évolution des aides publiques au logement donne-t-elle des marges de manœuvre ? Le rapport apporte des éléments de réponse à ces questions et plaide pour des politiques sociales de l'habitat, négociées et contractualisées.
IA 32500(14); CP 4603; CDU 28814; MV B7374

JULHIET Agathe
CENTRE D'ETUDES DES TRANSPORTS URBAINS. BAGNEUX
Les transporteurs face au désenclavement des quartiers
Bagneux : CETUR, 1993.- 54 p., cartes
Face à l'isolement géographique des quartiers en difficulté, comme à l'exclusion sociale de leur population, les transporteurs ont un rôle à jouer en tant qu'acteur urbain. En contact permanent avec cette population, ils peuvent devenir un vecteur d'intégration. Intégration spatiale par le renforcement des liaisons entre le quartier et la ville et l'offre des dessertes adaptées aux besoins des habitants, mais aussi recomposition du tissu social grâce à une demande d'engagement dans la vie des quartiers, d'investissements d'efforts et de moyens nouveaux. L'enquête, réalisée auprès des réseaux des agglomérations françaises de plus de 200.000 habitants comportant des DSQ, avait pour objet de recenser les expériences menées par les transporteurs en réaction aux difficultés rencontrées sur ces quartiers. Ce rapport présente de manière plus détaillée trois expériences innovantes au Havre, Lille et Marseille.
DCN 58-B-406; MV 7431; DRE T.2220; IA 34842; CDU 30001

MARTIN André
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Le sens de l'intérêt public
Paris : FNHOLM, 1993.- 134 p., phot.
Le rapport annuel d'activité et d'orientation des offices publics d'HLM traduit leurs réflexions : améliorer l'offre, favoriser les équilibres sociaux, requalifier les quartiers dégradés, associer les habitants. Tout cela procède de la volonté d'inscrire leur activité dans le sens de l'intérêt public.
IA 32842

MASBOUNGI Ariella
Réhabilitation/rénovation : un outil de renouvellement de la pensée urbaine. Faire la ville avec les grands ensembles
ARCHITECTURE INTERIEURE. CREE. (FRA). n° 256, oct. 1993.- pp. 58-60
Article consacré au projet urbain dans les grands ensembles. Au travers des travaux de la Direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU), l'auteur montre qu'une stratégie pensée et dessinée de la ville peut être conçue comme un cadre d'actions inscrit dans la durée. Elle permet des opérations d'urbanisme qui sont comme autant de jalons pour la mise en oeuvre progressive d'un projet urbain global.
CDU

MORA Béatrix ; WINTER Frédéric ; LELEVRIER Christine
CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; REGION D'ILE-DE-FRANCE

Les obstacles aux mutations urbaines des grands ensembles : analyse de six opérations en Ile-de-France.-

Paris : IAURIF, 1993.- 99 p., tabl., cartes (étude réalisée pour le compte de la Région d'Ile-de-France, ss la dir. de G. Lacoste ; voir aussi Habitat, n° 5, juin 1993, suppl. aux Cahiers de l'IAURIF)

Dans le cadre de la réflexion sur la diversification et la restructuration des grands ensembles, six quartiers choisis parmi les sites DSQ/DSU d'Ile-de-France ont fait l'objet d'une expertise approfondie, afin d'identifier les obstacles juridiques et fonciers à leur évolution. Il sera ainsi possible de réfléchir à l'éventualité de modifier certains textes proposés dans la loi d'orientation pour la ville.

IA 32797; DRE 7242; CP 5114

PIRON Olivier

Politique du logement. La nouvelle donne. Analyse et propositions

Paris : 1993.- 19 p.

Afin de déterminer des objectifs en matière de politique du logement, la première partie de l'article dresse le bilan de la nouvelle conjoncture engendrée par la crise du logement. Celle-ci se caractérise par la constitution d'un stock de logements globalement satisfaisant, la rupture de la cohésion sociale et la montée de la pauvreté et, enfin, l'importance des questions d'intégration des quartiers en difficulté dans la vie urbaine. A partir de ce bilan, la seconde partie propose de nouvelles orientations politiques, en ce qui concerne la gestion patrimoniale, l'évolution du parc global, la gestion urbaine et la gestion sociale du logement. Ces objectifs consistent notamment à assurer une dynamique d'évolution pour le secteur déjà bâti, à organiser et orienter l'effort de construction neuve et à définir des politiques d'habitat fondées sur le partage des compétences.

CDU 33616

ROMAN Joël (dir.)

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Ville, exclusion et citoyenneté. Entretiens de la ville II

Paris : Ed. Esprit, 1993.- 275 p. (Série société)

Ce livre reprend les « Entretiens de la ville » qui se sont déroulés en 1992, sous l'égide de la Délégation interministérielle à la ville (DIV). Il propose d'analyser le rapport entre l'exclusion urbaine et d'autres formes d'exclusion, qu'elle touche les immigrés, les jeunes ou, plus traditionnellement les catégories populaires. Il s'efforce d'éclairer la situation française, en la mettant en perspective avec celle des Etats-Unis d'une part, et d'autres exemples européens d'autre part. Enfin, différentes contributions tentent de dégager ce que pourraient être les grandes lignes d'une politique de lutte contre l'exclusion et la ségrégation, qui ouvre la voie d'une citoyenneté active.

CDU 30521; EPC NY3882(6)

VANONI Didier

FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Architecture de réhabilitation ; le paradoxe de l'urbanité

Paris : FORS, 1993.- 88 p., bibliogr.

La crise urbaine semble toute entière assimilée au travers de la critique de l'urbanisation moderne à la crise des banlieues. La nature profonde de cette crise est souvent peu explicitée : c'est le logement social qui est désigné comme responsable de la situation actuelle. Cette étude veut montrer qu'au-delà du problème des banlieues, c'est davantage en termes de représentations, d'images, de perceptions que s'exprime la problématique de la crise de l'urbain. Cette recherche fait de la procédure de réhabilitation, et de sa concrétisation sociale et spatiale dans les quartiers sensibles, le champ d'observation de l'urbanité, sinon en voie de disparition du moins en phase de recomposition.

PCA A393; CDU 29459

WENDEN Wihtol de ; DAOUD Zakya

FONDS D'ACTION SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ET LEURS FAMILLES. PARIS; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS

Intégration ou explosion ? Banlieues

PANORAMIQUES. (FRA). n° 12, 4ème trim. 1993.- 216 p., ill., bibliogr.

Ouvrage collectif sur les problèmes des banlieues et des grands ensembles qui conjuguent chômage, immigrés et jeunes dans un urbanisme souvent déprimant. Etat des lieux des problèmes de violence, d'intégration, de délinquance, d'emploi, etc. La politique de la ville dans différents quartiers d'habitat social : Mantes-La Jolie, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Argenteuil, etc.

CDU 29356

La politique de la ville. 1. Les enjeux. 2. Acteurs et outils

APRES-DEMAIN. (FRA). n° 358, nov. 1993.- 2 vol., 38 + 43 p.

Le terme « politique de la ville » recouvre un champ d'intervention élargi parallèlement à une perception accrue de l'acuité des problèmes dans les périphéries urbaines. Les caractéristiques des quartiers difficiles, les actions d'intégration, l'action sociale, la politique de sécurité, les services publics dans la ville, sont évoqués.

IA T.6159(1-2); CDU 30165(1-2)

Politique de la ville et lutte contre l'exclusion

REGARDS SUR L'ACTUALITE. (FRA). n° 196, déc. 1993.- pp. 3-49, tabl., bibliogr.

La politique de la ville, dont il est question dans ce dossier, concerne les quartiers en difficulté et, dans ces quartiers, englobe un faisceau de politiques sectorielles concernant l'économie, l'urbanisme, la sécurité, l'éducation, destinées à lutter contre les phénomènes d'exclusion constatés dans les populations résidant sur ces territoires. Ce dossier balaie quelques-uns des problèmes soulevés par ce nouvel aspect de l'intervention publique.

CDU

La réhabilitation

C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 22, nov. 1993.- 87 p., phot.

La politique publique de réhabilitation du parc social, la sociologie de la réhabilitation, le point de vue des maîtres d'ouvrage, le point de vue des habitants, la maîtrise des effets sociaux, le point de vue des architectes, le rôle de l'ANAH, la réhabilitation des copropriétés récentes dégradées, la réhabilitation du parc ancien rural, font l'objet de ce numéro.

IA P.115; CDU

CARLANDER Ingrid

Luttes urbaines contre le relégation sociale

MONDE DIPLOMATIQUE. (FRA). n° 483, juin 1994.- pp. 8-9, phot.

En Europe occidentale, les bouleversements sociaux, provoqués par la crise économique, ont fragmenté les villes, isolant des quartiers en difficulté, toujours plus nombreux. Des responsables ont entrepris des politiques urbaines originales et engagé des actions volontaristes, affrontant tous les problèmes : logement, formation, sécurité, emploi, santé... En particulier aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en France ou, au-delà de différences bien typées, les politiques de la ville se développent dans un partage des rôles entre Etat et collectivités locales. Ces modèles isolés ont-ils des chances de réduire les risques de désintégration et d'exclusion sociale ?

CA RC34(94:483)

COMBRISSON Jean-Baptiste ; PELISSIER Alain

La réhabilitation, détour obligé

ARCHITECTURE INTERIEURE. CREE. (FRA). n° 260, août-sept. 1994.- pp. 40-43, phot., plan (Rénovation/réhabilitation III)

Transcription d'un entretien avec Jean-Baptiste Combrisson et Alain Pelissier, deux architectes-enseignants de Paris-Tolbiac, sur l'intérêt d'intégrer la réhabilitation dans le programme d'enseignement. Ils présentent une expérience menée avec leurs étudiants sur un groupe HBM des années 30 à Gentilly. Ils indiquent leur méthodologie, la prise de conscience par les étudiants des contraintes techniques mais aussi économiques, sociales et culturelles. Quelques propositions de transformations sont présentées.
CDU

GAUDIN Jean-Pierre
La ségrégation et la recherche urbaine. Chassés-croisés entre chercheurs et décideurs
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 64, sept. 1994.- pp. 29-33 (Parcours et positions)
Entre les deux guerres, les spécialistes de la ville étaient peu préoccupés par la ségrégation socio-spatiale. Depuis la seconde guerre mondiale, la ségrégation a pris rang dans la recherche urbaine, notamment avec la crise de l'Etat providence. D'abord dénoncée par les sociologues des années 1970 comme l'effet de l'inégale distribution des richesses, la ségrégation urbaine est devenue par la suite un thème politique que les chercheurs ont relativisé au cours des années 1980.
CDU

LEFRANÇOIS Dominique
INSTITUT FRANCAIS D'ARCHITECTURE. PARIS
Le patrimoine français des grands ensembles. Etude des valeurs architecturales, urbaines et patrimoniales des grands ensembles et de leurs représentations par les acteurs de la réhabilitation
Paris : IFA, 1994.- 49 p.
Une typologie, susceptible de traduire les courants de pensée qui conduisent les réhabilitations à reconnaître une quelconque valeur patrimoniale à l'architecture issue des Trente glorieuses, a été dégagée de nombreux articles figurant dans un corpus de revues couvrant la période 1985-1994. Thèmes abordés : les opérations, respectueuses des ensembles modernes et de la façon dont les architectes avaient de bâtir la ville autrement ; les interventions s'attachant au constat d'une fracture sociale et urbaine qu'il faudrait combler ; le temps des grands ensembles vécu par ses habitants.
CDU 38568

MAGLIONE Jean ; DREYFUS Jean
Cris et écrits de Jean Maglione : quartiers et cultures populaires face à la modernité et aux aménageurs
Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1994.- 502 p., bibliogr., index
Au-delà de la critique sociale et de la critique de l'urbanisme, cet ensemble de textes suggère les voies d'une autre politique, qui permettrait aux couches populaires de retrouver une place dans la société et en ferait le ferment d'une culture nouvelle.
IA 35129; IUG A4743; DRE 7530; CDU 30294; CP 5108

MOUVEMENT PACT-ARIM POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Recueil d'expériences du mouvement PACT-ARIM
Paris : Fédération nationale des centres PACT-ARIM, 1994.- 121 p., ill.
Présentation d’une centaine d'opérations réalisées par les PACT-ARIM. Les interventions sont réparties selon les thèmes suivants : l'aide aux personnes et familles, la mobilisation de l'offre de logements, la gestion des marchés du logement, la participation des habitants, la technique et qualité, la politique des quartiers et de la ville, le développement local et le patrimoine, les copropriétés et la

gestion urbaine. Chaque opération fait l'objet d'une fiche descriptive indiquant les coordonnées du charge d'opération.
CDU 32180

RUDLOFF Nicole
Pour une ville solidaire : le projet urbain de Chanteloup-les-Vignes
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 36, 4e trim. 1994.- pp. 64-67, phot.
Le contrat de ville, signé en avril 1994, a pour objectifs de recomposer la ville, de développer l'emploi, de soutenir le secteur associatif.
IA P.193; CDU

Crise des banlieues ou crise de société ?
Dijon : Alternatives économiques, 1994.- 47 p. (Alternatives économiques, hors série n° 19)
Ensemble de reportages, de témoignages et d'analyses sur le thème de la crise des banlieues. Après un aperçu historique retraçant 150 ans d'expansion urbaine, la première partie dresse l'état les lieux de la situation des banlieues françaises : présentation générale ; le cas particulier de Neuilly-sur-Seine ; quelques initiatives en matière d'action sociale à Lille, Vaulx-en-Velin et Toulouse ; point de vue de deux sociologues, qui replacent les problèmes urbains dans le contexte des transformations sociales globales. La deuxième partie est consacrée à la politique de la ville et à ses obstacles : un bilan mitigé ; l'inégalité financière entre les communes ; les zones d'éducation prioritaire. La troisième partie réunit quelques témoignages : entretien avec l'écrivain Didier Daeninckx, installé à Aubervilliers ; témoignage d'un habitant des « 4000 » à La Courneuve ; la banlieue sud de Paris vue par des lycéens. Enfin, des cas étrangers sont présentés dans le dernière partie : bref état des lieux des stratégies menées par d'autres pays européens ; témoignage d'une sociologue-urbaniste qui, après avoir travaillé à Rio de Janeiro, dirige un projet de DSQ à Draveil ; la ségrégation urbaine aux Etats-Unis.
CDU 29554

Crise urbaine ou crise du discours sur la ville : comment penser différemment les politiques urbaines ?
RECHERCHE SOCIALE. (FRA). n° 131, juill.-sept. 1994.- 63 p. (colloque organisé par la FORS le 1er février 1994)
François Aballéa pose la problématique générale du colloque, puis Alain Vulbeau s'interroge sur le mot d'ordre : en finir avec les grands ensembles. Henri-Pierre Jeudy évoque les enjeux éthiques et politiques d'une écologie urbaine ; Didier Vanoni examine les opérations de requalification urbaine ; Adil Jazouli traite les territoires, les fractures et les médiations ; Jean Rémy s'interroge sur la ville et son discours ; Jean-Michel Belorgey réfléchit sur les politiques urbaines.
IA P.336; CDU; CTM 1385

Habiter un quartier dans la ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 4, juill. 1994.- pp. 2-6, phot., bibliogr.
Rapide bilan de la politique volontariste de réhabilitation et d'intégration sociale dans les grands ensembles. Le quartier des Chamards à Dreux et le quartier du Quai de Rohan à Lorient.
CDU

Les politiques locales de l'habitat d'une crise à l'autre
TERRITOIRES. (FRA). n° 347, avr. 1994.- pp. 17-53
De 1954 à 1994, la crise du logement a changé de visage. D'une pénurie, nous sommes passés à un blocage socio-économique généralisé. Et les réponses sont moins simples : il ne s'agit plus de construire à tout va, il faut requalifier, rénover, réadapter l'offre à la demande. Chaque échelon - qu'il soit au niveau du quartier, de la courée, de la copropriété, de la collectivité ou au niveau national, là

où se jouent les solidarités - doit assumer son rôle pour assurer un véritable droit au logement. Ce droit, affirmé par tous, n'est pas respecté dans la réalité. C'est seulement avec un travail proche des gens, avec un partenariat réunissant bailleurs sociaux, collectivités locales et associations dans un cadre de solidarité défini par l'Etat, que cette notion pourra trouver une réponse.
CDU

Vivre ensemble dans les grands ensembles
HOMMES ET MIGRATIONS. (FRA). n° 1181, nov. 1994.- pp. 3-44, phot.
Une mixité sociale relative, des commerces de proximité, des infrastructures de loisirs, la présence de nombreuses écoles et de services publics, ont permis à Sarcelles d'éviter la dégradation généralisée des immeubles, la déshérence sociale et l'abandon, l'exclusion sur une grande échelle. L'organisation de la vie locale, en partie déléguée à des communautés de toutes origines et confessions, permet une certaine régulation sociale, mais dans les quartiers les plus fragiles, toute dérive traditionnaliste ou intégriste n'est pas exclue.
IA P.196; CDU

ALLAMAN Martine
Grands projets urbains : pour une dynamique de projet. Interview de Jean Frébault
DIAGONAL. (FRA). n° 113, juin 1995.- pp. 42-43, phot.
Interview de Jean Frébault, chargé d'une mission ministérielle de suivi expérimental des grands projets urbains en région lyonnaise. Il constate le manque d'ambition pour la reconquête des grands ensembles et propose de refonder la démarche urbanistique en l'articulant davantage avec le projet social et économique.
CDU

ALLAMAN Martine
Montreynaud : le dernier match de Saint-Etienne
DIAGONAL. (FRA). n° 116, déc. 1995.- pp. 36-39, phot.
Présentation du projet urbain qui a pour objectif de requalifier la ZUP de Montreynaud, à Saint-Etienne. La concertation entre les bailleurs sociaux ; l'apport du contrat de ville ; l'équilibre du peuplement par la requalification de l'habitat et une politique d'attribution des logements favorisant la mixité ; la reprise de la vie associative. Mais la spirale descendante n'est pas facile à arrêter.
CDU

ALLAMAN Martine
Retour à Saint-Saëns
DIAGONAL, n° 115, oct. 1995.- pp.40-42, phot., plan
En 1979, la municipalité de St-Etienne amorce une réflexion sur la requalification de la ZUP de Montreynaud. La seule opération menée à terme fut le quartier St-Saëns qui devait préfigurer les propositions d'ensemble : densification, mixité, reprise des espaces publics. Quinze ans après, les urbanistes redécouvrent cette expérience-test.
CDU

AUTHIER Jean-Yves
UNIVERSITE DE LYON II. GROUPE DE RECHERCHE SUR LES SOCIETES ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
L'embourgeoisement des quartiers anciens centraux réhabilités ; l'exemple du quartier Saint-Georges à Lyon
Lyon : GRS, 1995.- 190 p., ann., tabl., bibliogr. (coll. Recherches n° 79)
A partir de l'étude du quartier Saint-Georges à Lyon, il s'agit d'étudier les formes de ségrégation observables au sein même des quartiers anciens centraux réhabilités et embourgeoisés, en considérant la ségrégation non seulement sous l'angle de la répartition spatiale des groupes sociaux

mais aussi sous l'angle de leurs relations sociales. Puis de saisir, au-delà des formes de la division sociale de l'espace, les processus microségrégateurs qui se nouent dans le temps à l'intérieur de ces quartiers, en étudiant notamment les mobilités et les stabilités des groupes et des personnes impliqués dans ces processus. Ceci permettra de comprendre l'évolution des formes de différenciation sociale nées de la réhabilitation du quartier Saint-Georges et d'analyser dans le temps le jeu des proximités et des distances entre les populations mises en présence à l'occasion de la réhabilitation de ce quartier.
PCA A491; CDU 33178

AUTHIER Jean-Yves
Formes et processus de ségrégation dans les quartiers anciens centraux réhabilités. L'exemple du quartier Saint-Georges à Lyon
SOCIETES CONTEMPORAINES. (FRA). n° 22-23, juin-sept. 1995.- pp. 107-126, ann., tabl., schémas, bibliogr. (Ségrégations urbaines)
Les fondements et les questionnements d'une recherche qui se propose d'étudier les formes de ségrégation, observables au sein même des quartiers anciens centraux réhabilités, et de saisir les processus micro-ségrégateurs qui se nouent dans le temps à l'intérieur de ces quartiers. Il évoque également le dispositif d'enquête mis en oeuvre dans cette recherche et présente une première série de résultats et d'analyses.
CDU

BACHMANN Christian ; LEGUENNEC Nicole
Violences urbaines : ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville
Paris : Albin Michel, 1995.- 557 p., tabl., bibliogr.
Les combats de ces cinquante dernières années sont retracés, des squatters de 1946 aux luttes contre la rénovation des centres-villes et le Mai 68 urbain, en passant par les Castors de 1950, l'Abbé Pierre et l'hiver 1954, les combats actuels pour l'environnement et les émeutes des banlieues.
IA 37140; CDU 32992

BARTHELEMY André
Un avenir pour la ville face à la crise urbaine
Paris : Ed. Esprit, 1995.- 174 p. (coll. Ville et société)
Constat sans complaisance, de la crise urbaine et bilan de plus de 15 ans de politique de la ville, cet ouvrage propose des pistes pour retrouver une organisation urbaine apte à intégrer plus qu'à exclure. Il s'agit d'une remise en cause des modes d'intervention de l'Etat, des collectivités locales et des organismes publics dans la politique sociale et urbaine actuelle.
CDU 31994; IA 36818

BOURJAILLAT Vincent
Réurbaniser les grands ensembles
ETUDES FONCIERES. (FRA). n° 67, juin 1995.- pp. 21-27, plans, phot.
Il est urgent de repenser les méthodes d'intervention sur les grands ensembles en réintégrant ces quartiers dans la ville sur le triple plan du fonctionnement urbain, social et économique. Il faut donc envisager de profondes modifications physiques des grands ensembles pour améliorer le cadre de vie et atténuer leur image négative.
IA P.68; CDU

DELARUE Jean-Marie
Politiques de la ville et « consensus »
ECONOMIE ET HUMANISME. (FRA). n° 333, juin-juill. 1995.- pp. 78-82

Les gouvernements affirment que la politique de la ville fait consensus. Cette présentation, bénéfique à court terme, ne peut dissimuler le fait que des intérêts sociaux très forts sont en jeu dans la question des cités.
IA P.167; CDU

FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME. PARIS
Cent cinquante fiches pour des dynamiques et des idées en matière de logement en milieu urbain. La Charte européenne pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion
Paris : FPH, 1995.- 277 p., fig., ann. (Documents de travail de la FPH n° 57)
Présentant plusieurs cas concrets de lutte contre l'exclusion par l'habitat, ce document sur la politique du logement urbain s'articule autour de cinq grands thèmes : la production de l'habitat, les dynamiques urbaines, le rôle des pouvoirs publics, le financement du logement et la mobilisation des acteurs. Par ailleurs, il comprend en annexes la présentation des partenaires de la Charte européenne pour le droit à habiter et à lutter contre l'exclusion, les textes fondateurs pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion.
CA C8717; CDU 32479

FOUREST Alain
Chronique de la ville ordinaire
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1995.- 186 p. (coll. Monde en cours, Le Temps des lieux)
A travers trente ans d'actions quotidiennes, notamment dans les grands ensembles et les quartiers difficiles, l'auteur tente de faire partager son parti pris pour la ville.
IA 35969(1); CDU 31048

GOFFOZ Anne
La politique des ZEP : une politique de la ville ? Nature de la relation ZEP/DSQ
Grenoble : IUG, 1995.- 112 p., bibliogr., ann. (mémoire de DEA urbanisme, environnement urbain, politiques des villes, ss la dir. de J. Barou)
Ce travail vise à apporter des éléments de réflexion sur la pertinence et l'impact de la décision étatique de relier une politique localisée scolaire ZEP et une politique globale DSQ ; sur le rôle de l'école dans les quartiers défavorisés et dans la lutte contre les inégalités : la politique ZEP est-elle un volet de la politique DSQ, la coordination entre les deux politiques se faisant autour d'un projet commun qui serait le projet de DSQ ? Ou n'est elle qu'une politique « aménagée » de la politique de l'Education nationale, coexistant avec la politique DSQ de manière plus ou moins isolée, chacune gardant sa propre logique ? Après une étude historique de ces politiques, l'auteur étudie les jeux des acteurs locaux.
IUG D4935

De l'OPAH au projet de ville : colloque du 17-19 oct. 1995, ENPC, Paris
Paris : ENPC, 1995.- mult., 8 fasc.
En s'appuyant sur l'analyse d'études de cas (OPAH et projets de ville réalisés ou en cours), les interventions permettent d'appréhender les différentes étapes d'une OPAH et d'en connaître les enjeux, d'identifier les différents outils propres à prolonger et accompagner la réhabilitation privée, d'intégrer à un projet urbain global et cohérent l'ensemble des diagnostics en cours.
IA 37284

L'évaluation de la politique de la ville. Actes du colloque, Marseille, 24 janvier 1995
Marseille : Villes et territoires méditerranéens, 1995.- 139 p., ann., bibliogr. (à l'initiative de la DIV et de la Préfecture de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
Actes d'un colloque interrégional regroupant un ensemble de travaux commandés par le Conseil national des villes (CNV). Différentes tables rondes ont permis à plusieurs protagonistes de réfléchir aux thèmes suivants : école et politique de la ville, évaluation de la politique de réhabilitation du logement social, emploi et insertion économique, justice et citoyenneté.

CDU 39974

Intégration et politique de la ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 10, fév. 1995.- pp. 3-6, phot.
Les auteurs insistent tout particulièrement sur le rôle du Fonds d'action sociale (FAS) dans les quartiers, qui permet l'intégration des publics en difficulté issus de l'immigration et le désenclavement des foyers de travailleurs migrants. Ce dossier s'appuie sur des exemples permettant de mesurer l'importance de cet organisme, et son rôle auprès des populations de ces quartiers.
CDU

Interventions publiques et chaîne du logement. Quelles continuités ?
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 9, déc. 1995.- pp. 3-42, phot., tabl., bibliogr.
La notion de chaîne du logement (trajectoire résidentielle menant du parc locatif privé inconfortable à l'accession à la propriété en secteur libre) est remise en cause (selon l'enquête logement de l'INSEE de 1992) : l'offre locative se rétracte, la mobilité résidentielle fléchit, l'accession sociale se réduit ainsi que la sortie du parc HLM vers l'accession alors que les tendances socio-démographiques font apparaître des besoins de mobilité de plus en plus forts. La montée de la précarité accentue les blocages et les ruptures à tous les niveaux de la chaîne du logement. La loi d'orientation pour la ville a mis à disposition des acteurs locaux des outils et des procédures tendant à favoriser l'accueil des plus démunis et à lutter contre la ségrégation, mais elles ne peuvent être efficaces qu'avec la volonté politique des élus. La mise en oeuvre de l'intercommunalité pour une politique locale de l'habitat reste difficile.
CDU

Méthodes et enjeux spatiaux
ESPACES ET SOCIETES. (FRA). n° 78, 1995.- pp. 15-134, bibliogr.
Des approches qui font le lien entre des concepts, des dynamiques sociales, des notions et des phénomènes le plus souvent séparés lorsqu'ils sont appliqués à l'espace : patrimoine et territoire ; désintégration économique et lutte contre l'exclusion et la pauvreté ; dimensions nationales de catastrophes écologiques ; enjeux des procédures de réhabilitation. Réflexion sur des approches méthodologiques multidisciplinaires ou anthropologiques à propos de l'espace du logement, ou sur des dispositifs opérationnels originaux comme dans la communication publicitaire des villes.
IA P.184; CDU

Quelle politique pour quelle ville ?
URBANISME. (FRA). n° 280, janv.-fév. 1995.- pp. 47-85
La France découvre l'ampleur du défi urbain, la politique de la ville concerne tout le territoire et donne à la France son paysage pour des années. Le projet urbain connaît toutes les échelles : les contrats de ville, les prêts projets urbains, les expériences de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, de Gennevilliers, Vaulx-en-Velin, St-Herblain, Laval, des Mureaux ou de la Grande Synthe. L'action des associations et des habitants pour refuser le ghetto et oeuvrer pour ouvrir le quartier sur la ville est évoquée.
IA P.414; CDU

BARON Dorothé
UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE. INSTITUT D'AMENAGEMENT REGIONAL
Evaluons l'enjeu d'une politique de réhabilitation en quartiers anciens. Le cas du vieux Nice
Aix-en-Provence : IAR, 1996.- 118 p. bibliogr., ann. (mémoire de maîtrise)
Pourquoi mesurer les effets d'une politique de réhabilitation ? Par quel moyen peut s'effectuer cette appréciation ? L'auteur analyse l'importance et les interrelations d'une réhabilitation en présentant la situation de cette intervention dans le contexte niçois. Puis, il aborde la possibilité d'élaborer un outil d'observation afin de contrecarrer les effets éventuellement négatifs ou divergents d'une réhabilitation pour mieux cadrer aux enjeux d'une telle politique.
CTA 11878

BOITREAUD Didier
De la réhabilitation « éclatée » à une revalorisation urbaine et durable
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 79, déc. 1996.- pp. 23-27, phot.
Les actions de réhabilitation, engagées parfois de longue date par certaines villes, ne conduisent pas toujours à une véritable revalorisation urbaine.
IA P.114; CDU

CAVALLIER Georges
De la ville à l'urbain
URBANISME. (FRA). n° 288, mai-juin 1996.- pp. 65-80
Travaux préparatoires à la contribution française à Habitat II. Comprendre pour agir, agir pour davantage de solidarité et de démocratie sont les principes résumant cette contribution. Nécessité de l'intervention publique, un logement convenable pour tous, rééquilibrer l'armature urbaine, la mise en oeuvre d'une politique globale d'agglomération, développement social urbain, protection du patrimoine bâti, gestion des risques majeurs, coopération internationale, sont les principaux thèmes qui ressortent de la contribution.
IA P.414; CDU; CA C9422

CHARLOT Bernard (dir.)
L'école en banlieue
BANLIEUE VILLE LIEN SOCIAL. (FRA). n° 9-10, mars-juin 1996.- 220 p., notes, bibliogr.
Les problèmes de l'école en banlieue : la violence à l'école (3 articles) ; la transformation d'un lycée professionnel en lycée polyvalent (St-Denis) ; le rapport au savoir des nouvelles populations lycéennes et des femmes immigrées ; les enfants de la rue au Brésil ; les problèmes de communication famille/école et le rôle des médiateurs; l'ethnopsychiatrie en milieu scolaire ; les dysfonctionnements de la relation éducative ; l'action culturelle « poètes dans la classe » ; l'inscription du développement éducatif local dans une démarche globale (Calais, Evry) ; la situation de la ZEP du Clos-St-Lazare (Stains) ; l'évolution du système éducatif dans ses relations avec le développement social et l'emploi ; les dynamiques collectives et les pratiques professionnelles des enseignants en ZEP ; les instituteurs dans les quartiers sensibles ; la professionnalisation des accompagnateurs scolaires.
CDU 33796

FORSTER W. ; GRUBER H. ; HANSEN K.E. ; HAURI E.
INTER. COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE. BRUXELLES
Stratégies pour la mise en oeuvre des politiques de rénovation urbaine et de modernisation de l'habitation
Genève : Nations Unies, 1996.- 41 p., bibliogr.
Ce rapport a pour but de rassembler les idées les plus récentes sur les stratégies de rénovation urbaine et d'amélioration de l'habitat en Europe, et plus particulièrement en Europe centrale et orientale. La première partie présente les conditions générales de la rénovation urbaine (organisation administrative et politique du logement). La deuxième partie est consacrée aux politiques de rénovation urbaine. Elle décrit les caractéristiques des zones où se posent des problèmes de dégradation, puis précise l'historique et les objectifs des politiques de rénovation urbaine et immobilière. Enfin, la troisième partie définit les stratégies de rénovation urbaine, en précisant les instruments et les mécanismes, les moyens de financement, les acteurs et leurs tâches, et en mentionnant les activités de rénovation.
CDU 34322

HENRY Guy ; HOUNKPATIN Ida

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Projets et stratégies urbaines en France

Sl. : 1996.- 180 p., cartes, plans

Le renouvellement de la production urbanistique contemporaine est étudié à travers l'analyse de sept grands projets : Atlanpole à Nantes, Démocratie à Vénissieux, Euralille, Neptune à Dunkerque, Nîmes, La Plaine-St-Denis, Strasbourg. La première partie de l'étude décrit les différents éléments des projets considérés : conception d'une ville du futur (technopole de Nantes), échec de l'alternative urbaine aux Minguettes, à Vénissieux, nouvelle dynamique pour Lille avec le TGV (projet Euralille), doublement de la superficie du centre-ville par la reconversion d'une friche industrielle (projet Neptune à Dunkerque), gestion de la ville comme une entreprise (Nîmes), fabriquer de la ville en banlieue (La Plaine-St-Denis), le tramway considéré comme outil d'aménagement urbain (Strasbourg). Une deuxième partie met en évidence, à la lecture de ces exemples, les réponses à apporter pour permettre un renouvellement de la planification urbaine, les mutations de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage, et propose des réflexions sur la revalorisation du projet d'urbanisme.

PCA C404; CDU 34223

INTER. ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. PARIS

Stratégies pour le logement et l'intégration sociale dans les villes

Paris : OCDE, 1996.- 346 p., tabl., bibliogr.

Après avoir montré comment se sont développées les politiques de régénération urbaine, le rapport examine le processus du changement urbain, propose une politique stratégique de la ville, analyse plus particulièrement les politiques de revitalisation sociale et de logement et examine le rôle des données dans les politiques. Des approches multisectorielles réussies sont présentées.

IA 37711; CDU 33329

LACOSTE Gérard

Villes et inégalités économiques

C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 113, fév. 1996.- pp. 59-64, phot., carte

La croissance urbaine de l'après guerre s'est traduite dans la plupart des grandes villes françaises par la construction d'un parc d'habitat social concentré sur quelques sites. Parmi ces grands ensembles, certains sont devenus le symbole des difficultés sociales actuelles. Plus que d'actions spectaculaires, c'est d'une action durable et cohérente dont ces quartiers ont besoin.

IA P.117; CDU

LAGATHU André

D'une réhabilitation à l'autre

C. DE L'ANAH. (FRA). n° 78, oct. 1996.- pp. 16-23, plans

Les nouveaux enjeux de la réhabilitation et les stratégies mises en oeuvre, le phénomène de copropriété et les nouveaux rapports entre puissance publique et secteur privé, la nécessaire adaptation des savoir-faire, ont été abordés lors d'un colloque qui s'est tenu à Brest en juillet 1996.

IA P.114; CDU

NOVAT Monique

Optimisation de l'articulation entre les politiques des zones d'éducation prioritaires et le développement social urbain (DSU)

Paris : ENPC, 1996.- 41 + 6 p., bibliogr. (thèse professionnelle, ss la dir. de C. Quin et C. Mouhanna)

Etude sur les relations école/quartier et plus précisément, sur la coordination entre zones d'éducation prioritaires (ZEP) et DSU dans la lutte contre l'échec scolaire.

EPC MPMT96008

REY Henri
La peur des banlieues
Paris : Presses FNSP, 1996.- 157 p. (coll. La Bibliothèque du citoyen)
Un regard rétrospectif vers le siècle dernier souligne la permanence des fantasmes de peur nourris par les marges urbaines. Délinquance, violence, drogue, intégrisme religieux sont aujourd'hui les menaces communément associées à l'évocation de banlieues globalement assimilées à des territoires de l'exclusion et comparées avec les manifestations américaines de la crise urbaine. Les trois premiers chapitres sont consacrés à un examen critique de cet ensemble d'appréciations. Les trois suivants analysent les rapports entre banlieue et politique, en envisageant successivement les limites de la politique de la ville, la faible implantation des forces politiques traditionnelles en banlieue et l'essor du Front national.
CDU 33975

Dynamiques de solidarité et projet de ville : synthèse d'une rencontre thématique, 01/12/1995, La Rochelle
Poitiers : AIRE 198, 1996.- 63 p.
Les maires d'Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers, réunis dans l'association AIRE 198, ont joint leurs efforts pour que chacune de leur agglomération bénéficie d'un contrat de ville. Cette rencontre a permis de présenter les quatre projets de ville et de faire le point sur l'évolution des pratiques relatives aux questions d'exclusion et de dynamiques de solidarité dans les quatre villes.
IA 37186; CDU 33197

La ville : agrégation et ségrégation sociales
Paris : L'Harmattan, 1996.- 219 p., tabl., plans (coll. Habitat et sociétés)
Les incidences du religieux dans l'organisation communautaire et la pratique des espaces urbains, les phénomènes de concentration spatiale des maghrébins, les comités de défense dans les beaux quartiers, la ségrégation géographique en Grande-Bretagne, les stratégies identitaires des commerçants asiatiques et maghrébins à Paris, la stigmatisation et les stratégies identitaires, les fragmentations sociales et spatiales dans la grande bourgeoisie parisienne, les élites et l'espace urbain à Lyon, les classes sociales et la rénovation urbaine à Amiens, les mobilités résidentielles et les effets de composition dans les processus de réhabilitation des quartiers centraux, la mobilité spatiale et la ségrégation, les itinéraires résidentiels en région parisienne.
IA 38048; CDU 34617; DRE 8087; EPC NS20641

AGENCE D'URBANISME BORDEAUX METROPOLE AQUITAINE
Contrat de développement social et urbain 1997. Projet de solidarité urbaine : commune de Bassens
Bordeaux : AURBA, 1997.- 92 p.+ ann., cartes
La mise en oeuvre du projet de solidarité urbaine de la commune de Bassens, en partenariat avec l'Etat, la Région, le Conseil général, les organismes sociaux et la CUB, se poursuit en 1997, avec comme autres partenaires, l'Union européenne et la CDC. Trois objectifs : le rééquilibrage de l'offre locative, la régulation des disparités sociales, l'amélioration du cadre de vie.
AUB SOC4796

BOURDET Jean-Luc
PREF49; VILLE DE SAUMUR; FAIRES; MAINE-ET-LOIRE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). ANGERS
Lien social et habiter
Angers : DDE 49, sept. 1997.- (étude réalisée avec le BE FAIRES (Formation appui initiative recherche économique sociale, Saumur))

La politique de la ville est une priorité du gouvernement. Le pacte de relance pour la ville (janvier 1996) a pour objectif de mieux assurer l'intégration sociale des quartiers en difficultés : créer de l'activité et des emplois, rétablir la paix publique et l'égalité des chances scolaires, favoriser la mixité dans l'habitat, améliorer la présence des services publics. En ce sens, le partenariat entre les services de l'Etat et les collectivités locales doit être renforcé pour la création et le suivi de projets locaux. Après une analyse théorique du lien social et de l'habitat, ce dossier présente une mise en application de cette réflexion au travers d'une expérience locale : le quartier Croix Verte de Saumur, particulièrement défavorisé.
D49 2129; CDU 50576

DA SILVA José
Sur les chemins de l'uni-cité(s) ? Les effets des transports en commun en site propre sur le désenclavement des quartiers de grands ensembles périphériques
Talence : 1997.- 147 p., phot., cartes, bibliogr., ann. (mémoire de MST aménagement, Institut d'aménagement, Université de Bordeaux III)
Aujourd'hui, la question de la relation entre les transports en commun en site propre (TCSP) et quartiers dégradés est devenue centrale dans la politique de la ville. Est-il possible de dégager certains effets d'induction de nouvelles techniques sur un ancien modèle de ville ? Comment appréhender un nouvel instrument qui se veut à la fois vecteur d'urbanité et agent de la rénovation des centre-villes ? A Nantes, les effets induits par le tramway sont largement orientés vers les transformations sociales. Il se présente comme un équipement de quartier au service de la ville. A l'inverse, le Val a induit à Toulouse des impacts spatiaux notamment en terme de développement économique local. Ce dernier remplit au mieux une fonction d'instrument d'agglomération. Si par le tramway, l'agglomération bordelaise cherche à mettre en réseau les pôles, pour les Hauts-de-Garonne, le TCSP aura pour mission d'être « le maître d'ouvrage de leur renouveau urbain ».

IAB 1997DA

DELBOSQ Stéphanie
Réhabilitation des quartiers anciens ; politiques publiques et sauvegarde sociale
Talence : 1997.- 112 p. + ann., tabl., phot., cartes (mémoire de MST aménagement, Institut d'aménagement, Universite de Bordeaux III)
L'étude des bilans sociaux de trois OPAH (La Krutenau à Strasbourg, Saint-Pierre à Bordeaux et les pentes de la Croix-Rousse à Lyon) montre l'absence ou l'échec des dispositifs mis en place lors d'opérations de réhabilitation pour garantir la sauvegarde sociale des quartiers anciens. Ces cas concrets révèlent les raisons de la difficulté du maintien des populations : la contradiction entre enjeux économiques et sociaux, le respect de la liberté, la limite des dispositifs publics... Ainsi, aucune « réhabilitation sociale » ne peut exister sans une volonté publique affichée de l'Etat et des collectivités locales et l'encouragement à la réalisation de logements sociaux. Cette question-clé sur le rôle des pouvoirs publics conduit à dégager des orientations pour une politique publique de réhabilitation à vocation sociale : une requalification de l'action de l'Etat, des acteurs pleinement investis dans leur mission sociale, une redéfinition de la procédure d'OPAH et un engagement des collectivités locales dans des initiatives locales.
IAB 1997DE

DONZELOT Jacques ; JAILLET Marie-Christine
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Séminaire sur les zones urbaines défavorisées en Europe et en Amérique du nord. 1995-1996. Esquisse de synthèse pour introduire à une seconde phase de la recherche
Paris : Plan urbain, 1997.- 95 p. (séminaire international organisé par le Plan urbain et le CDSM / OTAN)
Réflexion théorique sur les zones urbaines défavorisées et comparaison des politiques européenne et américaine. Dans un premier temps, l'évolution de la relation entre la question sociale et la question urbaine est analysée. A l'époque de la société industrielle, le processus d'industrialisation pouvait être considéré comme la cause des problèmes urbains. Dans la société post-industrielle, le rapport s'inverse : la décomposition de la ville est aujourd'hui la cause de la désolidarisation de la société. Dans un second temps, un tour d'horizon des politiques de développement social urbain, menées dans les pays

développés, est présenté. La comparaison permet de mettre en évidence deux modèles opposés : celui des Etats-Unis, fonde sur la liberté individuelle, et celui de l'Europe continentale, axe sur l'égalité.
PU 2157(6); CDU 32400(6); DCN 25-A-426(6)

DUFOUR Anne-Hélène (coord.)
VILLES ET TERRITOIRES MEDITERRANEENS
Ville et patrimoine. Actes du séminaire des 27-28 novembre 1996, à Marseille
Marseille : Villes et territoires méditerranéens, 1997.- 121 p (avec le soutien de : DATAR, Préfecture PACA, Conseil régional PACA, Institut culturel italien, MELT)
Séminaire sur la protection et la mise en valeur du patrimoine urbain et architectural dans les pays méditerranéens. La première séance propose plusieurs approches de la définition du concept de patrimoine, en examinant notamment le transfert de cette notion dans le monde arabo-islamique au XIXe siècle, les problèmes sociaux liés à la réhabilitation urbaine, l'espace urbain du « Cours », le grand projet urbain de Marseille et le cas du port de Sète. La deuxième séance dresse un inventaire théorique et critique de la protection du patrimoine urbain méditerranéen. Elle en aborde les aspects politiques, juridiques, institutionnels et architecturaux, d'un point de vue général et dans divers pays (Maroc, Turquie, Algérie, France, Italie). La partie suivante présente diverses questions pratiques (problèmes liés à la sauvegarde des médinas, les échanges de savoir-faire...) ainsi que des exemples de réhabilitation urbaine (Le Caire, Lisbonne), de conservation du patrimoine (Istanbul, Tunis) ou d'autres initiatives (Malte, Côte adriatique, Toscane). Enfin, la dernière séance aborde les cas des médinas de Tunis et Saïda.
CDU 36686

FORTIN Jean-Patrick
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les raisons spatiales des grands ensembles
Paris : PCA, 1997.- 119 p., ann., cartes, plans, phot., bibliogr.
La réhabilitation des grands ensembles concerne non seulement l'amélioration de l'habitat, mais se présente aussi comme un projet social qui restitue les capacités d'usage aux bâtiments. Les transformations urbaines sont sujettes au réformisme et à l'empirisme. Le grand ensemble possède une forme originale : conditions politiques du logement lors de la construction, industrialisation, planification, autonomie, rapport d'équilibre (ensemble, édifice, cellule). Le grand ensemble est un espace de représentation, il est formé d'unités détachées, mais non isolées. C'est une forme pertinente, permanente et disponible. Les tendances de la réhabilitation sont illustrées par plusieurs cas : Les Mureaux, Tremblay, Clamart, Rouen, Firminy.
PCA C438; CDU 36577

MADORE François
Politique de la ville, structure sociale et habitat : l'exemple de Nantes
ANNALES DE GEOGRAPHIE. (FRA). n° 597, sept.-oct. 1997.- pp. 502-521, graph., tabl., cartes, bibliogr.
En affirmant le principe de l'équilibre de l'habitat au sein de la ville, grâce à la diversité du logement garant de la mixité sociale, la loi d'orientation pour la ville (LOV) de 1991 est une étape décisive dans l'évolution de la politique de la ville en France. Elle repose sur le constat, valide dans l'agglomération de Nantes, que les segmentations résidentielles et la structure socio-spatiale des villes sont en partie le reflet de la géographie de l'habitat. Cependant, peu de municipalités de cette agglomération se conforment aux objectifs affichés par la LOV et sont réellement prêtes à favoriser une meilleure répartition du logement HLM, le plus concentré dans l'espace urbain, par crainte dans la plupart des cas d'une modification des équilibres électoraux ou du marquage social de la commune.
IA P.69; CDU

MOINE Jean-François
CENTRE DE RECHERCHES SUR L'ESPACE HUMAIN ET URBAIN ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Du DSQ de Palente-Orchamps au contrat de ville de Besançon. *in* Citoyenneté et communauté
Besançon : Univers. Franche-Comté, 1997.- pp. 203-206 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 655, série Cahiers du CREHU n° 7. Soutien du programme «Initiative régionale » du Plan urbain)
Témoignage d'un acteur local sur l'opération de DSQ mise en place en 1988 sur le quartier de Palente-Orchamps, à Besançon. L'auteur relate notamment l'échec du projet d'installation d'un système de chauffage collectif écologique au sein du quartier, en déplorant l'abandon d'une dynamique de développement social novatrice au profit d'une logique d'aide sociale et de « réparation ». Il en tire certains enseignements pour une meilleure gestion du contrat de ville qui succède à la procédure DSQ.
CDU 36353; PU 2316

MORA Béatrice ; CORNAIRE Jean-Marie ; WINTER FREDERIC (collab.)
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Sociétés anonymes d'HLM. Intégrer les quartiers dans la ville
Paris : UNFOHLM, 1997.- 280 p., phot., plans, index
Bilan des opérations de développement social urbain menées à travers la France. Plusieurs centaines d'exemples locaux font chacun l'objet d'une présentation synthétique et illustrée. Ces exemples sont groupés en quatre thèmes : dynamique de réintégration urbaine ; requalification de quartiers paupérisés ; renouvellement du parc ou désinvestissement planifié (opérations de démolition) ; traitement préventif.
CDU 34515

MOULIN Brigitte
UNIVERSITE DE PARIS VIII ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Multiplication des frontières symboliques. Fragmentation de la ville et des groupes sociaux
Paris : Institut Maghreb-Europe, 1997.- 269 p., bibliogr.
Cette recherche articule la notion de frontière avec les thèmes de l'immigration et de l'ethnicisation des rapports sociaux dans l'espace urbain. La première partie présente quelques définitions des différents types de frontières (géographiques, politiques, administratives, symboliques), tandis que la deuxième analyse l'articulation des ces divers niveaux au sein de la ville, avant d'étudier le cas des frontières générationnelles. La troisième et principale partie de l'étude est consacrée au problème des frontières induites par l'ethnicisation des rapports sociaux. Le processus d'instrumentalisation de ce problème est mis en relation avec trois phénomènes : la constitution d'une frontière entre les pays de l'Union européenne et les autres pays, la dérégulation du marché mondial, le sentiment d'insécurité. Cette analyse est complétée par des enquêtes et des réflexions locales sur les thèmes de l'éclatement urbain, du développement de la violence et de la gestion ethnique des problèmes sociaux. Enfin, la quatrième partie examine le rôle des associations dans la lutte contre les frontières urbaines.
PU 2298; CDU 36003; DCN 25-A-517

PROFESSION BANLIEUE. ST-DENIS
Autour du pacte de relance : des écoles innovantes pour réussir
St-Denis : Profession banlieue, 1997.- 41 p., bibliogr.
Les politiques et les pratiques des zones d'éducation prioritaires ; les différents dispositifs d'accompagnement scolaire et les liens de ces dispositifs avec les familles ; l'aménagement des rythmes scolaires.
IA 38774; CDU 35747

PROFESSION BANLIEUE. ST-DENIS

Autour du pacte de relance : favoriser la mixité sociale dans l'habitat
St-Denis : Profession banlieue, 1997.- 42 p., bibliogr.
L'historique de la politique de développement social des quartiers ; le concept de mixité sociale et le rôle du logement dans la cohésion sociale.
IA 38643

Congrès des HLM : à la recherche d'un réancrage social
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4881, 13 juin 1997.- pp. 57-77, phot.
Un dossier complet qui tente de faire comprendre les enjeux du 58ème congrès des HLM : le mouvement cherche à concilier logement des démunis et mixité, et s'interroge sur la problématique construction-rénovation-démolition pour éviter la dérive vers la « ghettoïsation ». Assurer la dualité mixité/démunis quand les nouveaux locataires sont plus pauvres et que les habitants en place sont touchés par la précarisation, et assurer la sécurité face à la montée de la violence sont deux grands problèmes de la gestion locative. Les organismes HLM voient ressurgir des poches de vacance dans les quartiers en difficulté dans lesquels les ménages ne veulent plus vivre. La construction d'HLM stagne et le mouvement HLM s'interroge sur sa production. Les deux tiers du parc ont été construits avant 1974 et 600.000 logements restent à réhabiliter. La démolition n'est plus un sujet tabou car, parfois, seule la démolition permettra de changer l'image du quartier. Le coût du logement social demeure un problème pour les organismes d'HLM.
IA P.272; CDU

Stratégies urbaines et grands ensembles
PROJET URBAIN. (FRA). n° 10, mars 1997.- 23 p., plans, phot.
Trois expériences servent de support à l'approche stratégique de la régénération urbaine des grands ensembles. Saint-Nazaire inscrit son action sur les grands ensembles en harmonie avec l'identité spatiale de la ville, en continuité et en relation avec sa nouvelle centralité. Orly conduit une action d'achèvement des espaces publics, de greffe avec le centre, le RER reliant ville historique et ville moderne. Vaulx-en-Velin crée un fil conducteur entre deux quartiers pour faire renaître un centre plus à l'échelle des attentes des habitants. Le Grand Lyon, dont Vaulx-en-Velin est partie prenante, projette de régénérer ses 23 quartiers périphériques. Ces trois cas permettent d'appréhender la nature des projets urbains, la stratégie dans laquelle ils s'inscrivent et les méthodes qu'ils utilisent.
CDU

ASCHER François
La République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1998.- 200 p., bibliogr. (coll. Monde en cours)
Ce livre poursuit quatre objectifs. Le premier est de contribuer à ce que les projets politiques en France tirent les conséquences des changements de la société contemporaine : importance des grandes agglomérations, développement des mobilités urbaine, transformation des modes de vie, nécessité de renouveler les modes de régulation collective. Le deuxième est de participer au débat politique en soutenant que les objectifs du développement durable passent d'abord par la lutte contre les inégalités sociales, le développement de l'économie et le renouvellement de la démocratie, et en mettant au premier plan la question du droit à la mobilité urbaine. Le troisième est de participer aux réflexions qui tentent d'orienter l'avenir des villes européennes vers une voie qui ne serait ni celle de la soumission aux logiques économiques, ni celle du rejet de la modernité. Enfin, le quatrième objectif est de contribuer à renforcer les liens entre des réflexions scientifiques sur l'évolution de la société et de propositions d'action.
CDU 36733; IA 39834; CP 6523

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VILLES NOUVELLES; INTERNATIONAL NEW TOWNS ASSOCIATION. LA-HAYE

Regeneration : post-war neighbourhood renewal./ Régénération urbaine : la rénovation des grands ensembles urbains construits entre 1945 et 1975. European Seminar, 1-2 April 1998, The Hague, The Netherlands
Le Havre : INTA, 1998.- mult.
La politique de régénération urbaine des grands ensembles d'habitation de l'après-guerre est un problème commun à plusieurs pays européens. Des études de cas, présentées lors de ce séminaire, ont permis d'analyser les stratégies mises en place, qui ne se limitent pas à la seule réhabilitation de logements, mais englobent une approche socio-économique plus large.
MV 9143

BODY-GENDROT Sophie ; DE RUDDER Véronique
Les relations interculturelles dans la ville : entre fictions et mutations
R. EUROPEENNE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES. (FRA). vol. 14, n° 1, 1998.- pp.7-23, bibliogr.
En France, comme aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, selon une rhétorique déjà ancienne, l'amalgame entre « quartiers en crise » et « pathologies sociales » s'exprime dans des discours stéréotypés qui renforcent la stigmatisation conjointe des espaces de régulation résidentielle et de leurs habitants. Les effets de la crise économique et de la globalisation produisent cependant des effets contradictoires sur la formation des identités. Les politiques publiques concernant ces secteurs urbains varient en fonction des traditions nationales et des orientations gouvernementales. Elles ont cependant en commun, dans les trois pays considérés, d'utiliser des outils mineurs parfois inadéquats et souvent contradictoires pour traiter de situations de dégradation économiques et sociales majeures tout en n'offrant guère de solution permettant une véritable revalorisation du statut de ces territoires ni une véritable intégration sociale et politique des populations considérées.
CDU

DESCHAMPS Emmanuelle
Le droit public et la ségrégation urbaine (1943-1997)
Paris : LGDJ, 1998.- 529 p., ann., index, bibliogr.
Les relations entre le droit public et la ségrégation urbaine, en France. Le droit de l'urbanisme et celui de l'attribution des logements sociaux : de 1940 à 1980, la législation a eu une certaine responsabilité dans la production de la ségrégation urbaine ; avec les années 1990, on s'oriente vers la recherche d'une mixité sociale. L'analyse critique du droit des espaces ségrégués fait émerger deux problèmes : d'une part la sur-assistance administrative, qui découle de la discrimination positive dont ces espaces font l'objet (selon l'auteur, cette discrimination est à l'oeuvre dans les dispositifs financiers, fiscaux et sociaux, ainsi que dans les services publics et la fonction publique) ; d'autre part le déficit de citoyenneté locale, qui caractérise ces mêmes espaces et qui se manifeste à la fois dans les démarches contractuelles et au sein des institutions locales.
CDU 37406; CP 6355

HAUMONT Nicole (dir.) ; LEVY Jean-Pierre (dir.)
La ville éclatée : quartiers et peuplement. Préface de Jacques Brun
Paris : L'Harmattan, 1998.- 261 p., tabl., bibliogr. (coll. Habitat et sociétés. Composé à la suite d'un colloque sur « Les pratiques de la ville : transformations sociales et évolutions spatiales »)
Série d'articles sur les évolutions de la société urbaine, les processus de ségrégation résidentielle, les politiques urbaines et les dynamiques d'action collective. La première partie, « Evolution et transformation des quartiers », porte sur l'évolution des quartiers, la ségrégation urbaine et les changements résidentiels qui résultent des initiatives des ménages ou des contraintes qui leur sont imposées (exemples de Cholet, la Roche-sur-Yon, Lyon-Croix-Rousse, Le Caire, Londres-Brixton). La deuxième partie, « Peuplement, normes et politiques », traite des politiques de logement et de peuplement à diverses époques, de leurs contradictions en matière de prise en compte des populations précarisées (exemples de Paris, Versailles, Québec, Montreuil, Saint-Denis, Chanteloup-les-Vignes).

Enfin, dans la troisième partie, « Face au politique : l'action collective », les auteurs montrent comment les habitants luttent contre les politiques locales pour ne pas disparaître ou pour accéder à la citadinité (exemples de Paris-Belleville, Bristol, Toulouse, Florence, Buenos Aires et du Brésil).
CDU 36707; IA 39396

JAILLET Marie-Christine
A propos de la mixité
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 21, déc. 1998.- pp. 38-43
La thématique de la mixité est réactivée par l'Etat pour éviter le risque de constitution de ghettos, cette injonction à la mixité étant très présente dans le texte de la LOV qui fait le pari que l'on peut atteindre l'objectif de mixité sociale par l'urbain en fabriquant autrement la ville. La mixité sociale est un idéal qui nie la réalité des modes de structuration et lorsqu'elle est imposée, la proximité entre des groupes sociaux différents provoque des frictions ou un repli sur soi. L'injonction à la mixité sociale s'est appuyée sur le constat de l'homogénéité sociale des quartiers d'habitat social qui est jugée néfaste. Mais il apparaît que les quartiers en difficulté qui font l'objet de cette injonction à la mixité sont bien plus mixtes que d'autres espaces urbains. Si ces quartiers font l'objet de cette injonction, c'est parce qu'ils dérangent et qu'ils font peur. Les bailleurs sociaux ont eu peu ou pas de succès à faire revenir les classes moyennes dans ces quartiers. Au lieu de lutter contre la pauvreté par la mixité dans le logement, il faudrait plutôt que les espaces publics soient partageables, en veillant à ce que les habitants des quartiers pauvres aient accès à ces espaces. Aujourd'hui, l'injonction à la mixité porte plus sur l'agglomération que sur les quartiers, les politiques d'agglomération visant à répartir la localisation des logements sociaux en tenant compte de l'accessibilité des équipements et services urbains. La mixité de l'offre immobilière progresse grâce aux PLH, mais dans beaucoup d'entre eux cette mixité est recherchée par les communes qui sont marquées par le poids du secteur HLM ou par les communes qui ont un parc de logements trop uniforme.
CDU

MAISON DES SCIENCES DE LA VILLE ET DE LA PROSPECTIVE URBAINE. GRENOBLE ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Colloque international sur l'habitat social en Europe (1920-1940). Réhabilitation et culture
Lyon : Communauté urbaine, 1998.- 96 p.
La réhabilitation du logement est devenue depuis une bonne décennie, l'action majeure d'investissement dans le secteur social. La réhabilitation signifie « redonner à une structure sa destination d'origine, en l'adaptant aux conditions de sécurité du moment ». Plusieurs fonctions se trouvent regroupées en ce terme : l'entretien et l'embellissement du patrimoine bâti, la meilleure intégration de la fonction sociale au travers du logement, l'intégration urbaine qui définit la réussite du projet. C'est autour de ces thèmes, intégrant à la fois le logement social comme support, son histoire dense et riche et sa réhabilitation en qualité d'objectif clé associé à la notion culturelle, que le colloque sur l'habitat social a été organisé regroupant la majeure partie des partenaires d'Europe centrale et d'Europe orientale.
CDU 39655; PU 2389

MAY Nicole (dir.) ; VELTZ Pierre (dir.) ; LANDRIEU Josée (dir.) ; SPECTOR Thérèse (dir.)
FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). RECHERCHE ET AFFAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DIR.); FRANCE. AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES (DIRECTION)
La ville éclatée ?
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1998.- 350 p., tabl., notes, bibliogr. (coll. Monde en cours ; série Société. Ouvrage collectif issu des travaux du séminaire « La ville éclatée : enjeux, logiques et modalités d'une régulation économique, sociale et territoriale », 1995-1996)

Cet ouvrage analyse les changements sociaux, économiques et spatiaux qui touchent les villes contemporaines et tente de redéfinir les cadres de référence de l'action publique. La première partie présente quelques repères pour mieux cerner les notions de « ville éclatée » et de ségrégation urbaine. Les cinq autres sont consacrées aux problématiques suivantes : les modes de régulation institutionnels face aux mutations socio-spatiales de la ville contemporaine ; les conséquences des évolutions sociales, politiques et économiques actuelles sur la régulation des services collectifs urbains ; les transformations du marché de l'emploi, l'éclatement des cadres traditionnels du travail et leurs enjeux du point de vue des politiques locales ; les deux modèles théoriques d'intégration sociale (républicain ou multiculturaliste) et leur traduction dans les pratiques ; les nouvelles formes de l'action publique ; leur approche en termes de « gouvernance » et de partenariat, et leurs limites.
CDU 36604; IA 39567; MV B9165; DRE 8733

MELISSINOS Alexandre
L'enjeu des centres-villes
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 84, mars 1998.- pp. 26-30, graph., phot.
Depuis l'après-guerre, les centres-villes se sont dépeuplés et leur équilibre social a été bouleversé. Parfois, une population étudiante nombreuse ou un afflux de commerces et d'équipements aggravent les difficultés des centres-villes au lieu d'y remédier. Pour revitaliser les centres anciens, il faut les mettre à parité avec la périphérie, en privilégiant la réutilisation du parc ancien.
IA P.114

PENVEN Alain
Territoires rebelles. Intégration et ségrégation dans l'agglomération rennaise
Paris : Anthropos, 1998.- 257 p., fig., bibliogr. (coll. Villes)
Analyse des phénomènes de pauvreté et de marginalité dans l'agglomération rennaise et évaluation de leur traitement dans le cadre des politiques de la ville et du développement social urbain (DSU). La première partie étudie la distribution spatiale des populations et la structure résidentielle de l'agglomération, en utilisant l'analyse comparative et l'analyse multivariée. La deuxième examine les politiques de DSU menées localement au cours des années 1980, afin de caractériser l'intervention des acteurs impliqués dans la création, la réhabilitation et la gestion du logement social. Enfin, à partir de l'étude des itinéraires socio-résidentiels d'individus et de familles en situation précaire, la troisième partie met en évidence la diversité et l'évolution des situations de ces personnes et l'effet aléatoire des politiques d'intégration.
CDU 36408

VAINER Carlos B.
Pour un urbanisme de tolérance : critique de la planification stratégique
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 80-81, déc. 1998.- pp. 197-203, phot. (Gouvernances)
Depuis l'Antiquité, la légende urbaine célèbre le miracle de la coexistence pacifique de groupes hétérogènes en un même lieu. La modernité a porté cette faculté d'intégration du divers jusqu'à l'intérieur de la conscience individuelle du citadin, figure divisée par excellence. Le discours unanimiste et utilitaire de la planification stratégique, qu'énoncent les urbanistes aujourd'hui, nie les antagonismes à l'oeuvre dans la ville mosaïque. A l'inverse, construire la ville comme un lieu d'affrontement entre cultures, jamais totalement réductibles, renoue avec la tradition de tolérance urbaine.
CDU

VILLES ET TERRITOIRES MEDITERRANEENS

La ville entre deux millénaires. Deuxièmes assises régionales de la ville. Colloque des 5 et 6 mai 1997 à Marseille ; actes

Marseille : Villes et territoires méditerranéens, 1998.- 146 p.

Le colloque s'est articulé autour de quatre problématiques. La première partie, « Histoire et devenir de la ville », évoque tour à tour la civilisation urbaine, la poésie de la ville et ses dynamiques, et propose des solutions pour l'intégration urbaine des quartiers de relégation sociale. La deuxième partie, « Communication des hommes et des idées », souligne la difficulté de conjuguer participation des habitants et interventionnisme des pouvoirs publics, ainsi que les paradoxes de la médiation. Est également exploré le thème de la ville-monde, espace où peuvent se façonner la citoyenneté et la démocratie. La partie intitulée « Ville mirage, ville partage » traite ensuite des micro-entreprises créatrices d'emploi, de l'auto-production, des conclusions d' « Habitat II » sur le développement durable, de l'articulation entre économie moderne et économie parallèle, du problème de la protection sociale et du projet d'allocation universelle. Enfin, avec la table ronde sur « L'Europe des villes », le colloque se penche sur la ville dans la construction européenne et sur l'élaboration de politiques urbaines communautaires, notamment en matière de sécurité.

CDU 36690

VILLES ET TERRITOIRES MEDITERRANEENS

Les rencontres régionales de la ville. Deuxièmes assises régionales de la ville. La Seyne-sur-Mer, 20 mars 1997 ; Nice, 27 mars 1997 ; Avignon, 4 avril 1997

Marseille : Villes et territoires méditerranéens, 1998.- pp. 149-172

Synthèse des colloques de la Seyne-sur-Mer, Nice et Avignon, consacrés à l'intégration urbaine des quartiers visés par la politique de la ville. Cette question y a été abordée selon trois approches : l'intégration culturelle, impliquant la lutte contre les frontières symboliques et le processus de ghettoïsation ; l'intégration économique, fondée sur une démarche de développement local permettant de concilier les traitements social et économique du chômage ; l'intégration socio-politique, qui suppose le développement de la citoyenneté et de la participation des habitants.

CDU 36690

Démolir, construire, gérer : quelles stratégies pour les quartiers ?

URBAPRESS INFORMATIONS. (FRA). hors-série, n° 26, juill. 1998.- 36 p.

La reconstruction-démolition de logements sociaux dans le cadre de la politique de la ville. Les stratégies des organismes HLM et des collectivités locales à Vaulx-en-Velin, Aulnay-sous-Bois, Rive-de-Gier, Marseille, Toulouse... Le problème des zones franches urbaines pour faire cohabiter pôle d'activités et immeubles dégradés, comme à Strasbourg ; le développement communautaire aux Etats-Unis ; le point de vue de l'architecte Jean-Patrick Fortin.

IA T.6551; MV 9768

AMRANI Fadila

Regards de chefs de projet. Cinq ans de politique de la ville

POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 40, mars 1999.- pp. 116-123, phot.

La perception des chefs de projet relative aux objectifs de leur contrat de ville ou de leur zone franche urbaine (ZFU), aux difficultés rencontrées, aux réajustements nécessaires, aux relations de partenariat, aux objectifs à renégocier, permet d'appréhender la réalité de la politique de la ville. Malgré une uniformité apparente, les contrats de ville induisent l'émergence d'enjeux spécifiques au territoire et les situations apparaissent relativement contrastées. Une typologie des différents modes d'appropriation de la politique de la ville par les collectivités territoriales est esquissée. Le cas de Colombes est un peu différent car, à l'origine, la ville menait sa politique et elle a utilisé le contrat de ville pour la conforter. L'étude de trois ZFU montre combien un même dispositif peut se traduire différemment au niveau local. On constate que la propension à poser la politique de la ville comme

axe stratégique de développement urbain est liée à l'existence d'une volonté politique et d'un véritable projet de ville ce qui n'est pas le cas partout. Le rôle d'animateur de la politique de la ville dévolu aux sous-préfets à la ville a été un échec. En même temps, persistent l'hétérogénéité et la précarité des MOUS. Les chefs de projet sont convaincus de la nécessité d'un contrôle a posteriori de l'affectation des crédits et de la réalisation des opérations subventionnées, mais ils sont plus sceptiques quant à une évaluation plus générale du contrat de ville.
IA P.321; CDU ; EPC P1345

BELMESSOUS Hacène
Visite après travaux
URBANISME. (FRA). n° 307, juill.-août 1999.- pp. 28-34, phot.
Une enquête a été menée dans trois quartiers de Calais, St-Etienne et Nancy qui ont subi une opération DSQ entre 1984 et 1988 : elle évalue les résultats de l'opération, ses effets et son utilité. Il apparaît que les résultats sont désastreux au regard des moyens employés. A Calais, le DSQ est inadapté aux besoins du quartier de Fort Nieulay. A Saint-Etienne, les travaux de réhabilitation du quartier Montchovet ont été victimes de l'alternance politique. Enfin à Nancy, le DSQ n'a pas eu les effets escomptés, même si le quartier du Haut-du-Lièvre est un quartier qui tient debout.
IA P.414; CDU

EME Bernard ; LEGUILLON Séverine
VILLES ET QUARTIERS
Développement économique et cohésion sociale. Expérimentations locales et logiques territoriales de projet
Paris : GIE Villes et quartiers, 1999.- 57 p., glossaire (coll. Les Guides villes et quartiers, n° 1)
Les logiques d'innovation mises en œuvre par des sites locaux à partir d'objectifs généraux définis par le groupement d'intérêt économique (GIE) « Villes et quartiers ». Après une brève analyse du programme «Développement économique et cohésion sociale », comme du système social qui a permis sa mise en place, ce premier tome détaille les formes spécifiques d'articulation du social et de l'économique développées dans les territoires urbains des villes sélectionnées. Le GIE a permis certaines formes de régulation au sein de ces territoires entre acteurs politiques, techniques, associatifs et du service public. Les projets, ancrés dans la vie institutionnelle locale, inscrivent leurs innovations dans le contexte local en prenant en compte la spécificité de chaque site. A noter : les expériences n'ont pas le même succès partout. Dans un second tome, l'étude amorce une réflexion transversale sur le développement territorial et les méthodologies de sa mise en œuvre dans une perspective de cohérence entre les divers aspects de la vie locale.
CDU 51699

EME Bernard ; LEGUILLON Séverine
CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA DEMOCRATIE ET L'AUTONOMIE ; LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE DU CHANGEMENT DES INSTITITUTIONS ; VILLES ET QUARTIERS
Une organisation qualifiante des territoires. A la lumière des expérimentations du programme « Développement économique et cohésion sociale »
Paris : GIE Villes et quartiers, 1999.- 43 p.
Réflexion autour des notions de « projet » et d' « appropriation ». Si certains points n'apparaissent qu'en filigrane ou de manière inachevée dans les expérimentations locales, l'étude de celles-ci oblige à les mentionner et à les développer dans une perspective de consolidation des méthodologies de développement territorial articulant les dimensions économique et sociale. Au sommaire : De la démarche de projet à l'appropriation ; Appropriation et stratégies ; Un changement culturel progressif.
CDU

GEFFROTIN Sophie

Changer la ville, changer l'image : l'île Saint-Germain (Issy-les-Moulineaux, 92). Les modalités de l'intervention municipale pour la requalification d'un secteur urbain résidentiel dégradé
Champs-sur-Marne : Institut français d'urbanisme, 1999.- 119 p., cartes et phot.coul., dépl. h.t. bibliogr. (mémoire de maîtrise, magistère aménagement, ss la dir. de J.-C. Boyer)
La présence d'une image fortement valorisée n'a pas nécessairement pour corollaire un espace requalifié : c'est un constat que l'on peut faire à propos du site de l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux. Ce mémoire s'interroge sur l'impact d'une revalorisation de cette image pour le territoire. Le blocage d'une évolution urbaine spontanée conduit la municipalité à susciter la requalification par une intervention publique, la RHI (procédure de résorption de l'habitat insalubre). Quelle part prend alors l'image dans la définition de cette intervention ?
IUS M1506

GENESTIER Philippe
Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien ; cadre cognitif et catégorie d'action politique
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 82, mars 1999.- pp. 142-154 (Les échelles de la ville)
L'individualisme et le pragmatisme fondent le discours actuel sur le malaise des banlieues et les moyens d'y remédier, comme hier le holisme et le marxisme expliquaient et dénonçaient la division sociale de l'espace. En ce nouveau cours des idées, le quartier constitue l'opérateur principal des politiques sociales, en permettant de situer les interactions porteuses d'une vision idéale du collectif. Grâce à lui, l'habitant des cités n'est plus prisonnier des appartenances communautaires, ni dupe d'une citoyenneté abstraite, atome de l'ordre libéral. La thématique de la force des liens faibles, associée à celle des mécanismes de l'interaction sociale, oriente l'action publique dans le sens d'une intersubjectivité pacificatrice.
CDU

HERROU Michel
Du grand ensemble à la ZUS, en passant par les ZUP, les cités et les quartiers
VILLES EN PARALLELE. (FRA). n° 28-29, 1999.- pp. 272-283, bibliogr. (Ville et environnement : aspect psychosociologique)
La question de la définition de l'urbain contemporain passe par une réflexion sur la genèse des millions de logements, construits au cours des trente dernières années, qui sont devenus la géographie prioritaire de la politique de la ville, qui sont les lieux de la fracture sociale, de la relégation, de violences urbaines, de l'exclusion, des lieux qu'on dit dégradés et que l'on cherche à réhabiliter. Une relecture des textes fondateurs des grands ensembles et de leurs aménagements ultérieurs interroge les manières de réaliser la ville.
IA P.431; CDU

KIRSZBAUM Thomas
Les immigrés dans les politiques locales de l'habitat : variations locales sur le thème de la diversité
SOCIETES CONTEMPORAINES. (FRA). n° 33-34, janv.-avr. 1999.- pp. 87-110, bibliogr. (Immigration et politiques de l'habitat)
L'article rend compte d'une enquête réalisée auprès des acteurs en charge des politiques de l'habitat sur trois sites : Evry dans l'Essonne, Mantes-la-Jolie dans les Yvelines et Sainte-Eulalie en Gironde. Il montre que les immigrés constituent un enjeu central des politiques locales de l'habitat. Pourtant, les acteurs ne parviennent pas à définir des critères objectifs pour appréhender cette question. La territorialisation des politiques de l'habitat a conduit l'Etat à entrer dans une logique de coproduction avec d'autres partenaires (gestionnaires du parc HLM et municipalités), mais il évite d'entrer en conflit avec eux. Un classement des discours tenus localement permet de positionner les différents

types d'acteurs selon leur niveau d'adhésion au modèle national de la « diversité ». Aucune institution ne se trouve pleinement en phase avec les préceptes nationaux, ceci quel que soit le site étudié. Les représentants locaux de l'Etat, en particulier, se démarquent des tendances les plus radicales du modèle français d'assimilation.
CDU

LELEVRIER Christine ; ROUGIER Isabelle
CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE
Dossier thématique : désenclavement et aménagements urbains
Paris : Préf. d'Ile-de-France - CRIF, 1999.- 57 p., tabl. (rapport de synthèse du Groupe de travail « Désenclavement et aménagement urbain » de l'Instance d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France)

L'évaluation des actions de désenclavement et d'aménagement urbain en Ile-de-France a porté sur trois principaux impacts : l'impact des stratégies locales de restructuration urbaine, d'intégration des quartiers dans la ville sur la mobilité des habitants et leur accès à la ville, l'impact de la politique de la ville, dans le cadre du contrat de plan, sur la prise en compte des territoires défavorisés dans les politiques d'aménagement et l'impact de la politique de la ville sur les stratégies des acteurs régionaux intervenant en matière de transport et d'aménagement.
IA 40380(3); IA 40382; CDU 50128(3)

LEVY Albert
La ville : un espace public partagé, un urbanisme et une politique au service du citoyen
SAUVEGARDE DE L'ENFANCE. (FRA). n° 2,1999.- pp. 81-85 (Les trois défis de l'éducatif)
La ville occidentale moderne, la ville de l'âge démocratique, a des spécificités bien précises et parmi celles-ci, notamment, un système résidentiel particulier et un espace public caractéristique, c'est-à-dire un espace de citoyenneté qui lui est propre. Quel projet social global poursuit la politique de la ville apparue en France vers la fin des années 70 ? - politique qui a dû être raccrochée à l'action urbanistique courante en raison de sa dérive technocratique -. Reconstituer les liens sociaux à l'intérieur des quartiers en difficulté suffit-il ? Qu'en est-il des relations avec les autres parties de la ville ? N'y a-t-il pas danger d'enfermement d'une politique de la ville à l'intérieur des quartiers en difficulté en risquant d'accentuer l'effet de relégation ?
EPC NS23667

NEMARQ Christine ; STROESSER Emmanuelle
Les nouveaux territoires du logement social
MAIRES DE FRANCE. (FRA). n° 76, déc. 1999.- pp. 68-72, phot.
Malgré vingt années de politique de la ville, la plupart des quartiers d'habitat social connaissent des difficultés économiques et sociales. Après la loi Chevènement qui a fixé l'équilibre social de l'habitat au niveau de l'agglomération, la future loi urbanisme-habitat-déplacements devrait bientôt renforcer l'objectif de mixité urbaine dans les quartiers mais aussi plus généralement dans la ville. L'objectif du gouvernement est de relancer de 30% la construction du logement locatif social.
IA P.156

SOTO Ana Maria
Mobilité et exclusion sociale. Les quartiers en contrat de ville dans le Val-de-Marne
Champs-sur-Marne : ENPC ; Compiègne : UTC, 1999.- 96 p., cartes coul. dépl., bibliogr. (thèse professionnelle pour le mastère Génie urbain, réalisée à la mission SDRIF de la DDE 94, ss la dir. de V. Hache et de J.-P. Coindet)
Comparaison des disparités de l'offre de transports collectifs entre villes-centre et périphéries, et plus spécifiquement entre villes-centre et quartiers sensibles. Origine des inégalités : étalement des villes, spécialisation fonctionnelle et sociale des espaces urbains, contraintes socio-économiques. Analyse

des inégalités au regard de la mobilité entre les quartiers sensibles et les autres quartiers : l'exemple des quartiers en contrat de ville du Val-de-Marne. La mobilité de ces quartiers par rapport au reste du département et par rapport à Paris. Les systèmes de transport pour limiter l'impact des inégalités et comme outil d'équité sociale.
EPC GU/99/008

TANTER Annick ; TOUBON Jean-Claude
Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnicisation des opérations de réhabilitation
SOCIETES CONTEMPORAINES. (FRA). n° 33-34, janv.-avr. 1999.- pp. 59-86, bibliogr. (Immigration et politiques de l'habitat)
L'invocation constante de la mixité sociale comme valeur dans le domaine du logement social et de la politique de la ville se trouve mise en discussion, non seulement par les acquis de la recherche sociologique, mais aussi par les représentations et pratiques discriminatoires des acteurs. Par un processus d'euphémisation en cascade, elle sert souvent à légitimer la fermeture du parc de logement publics aux populations immigrées. En prenant en considération la procédure expérimentale « Habitat et vie sociale » (1977-80) qui fut la matrice de la politique de la ville actuelle et introduisit la notion d' « équilibre social » dans le peuplement des grands ensembles, les auteurs mettent en évidence le déplacement très vite opéré du social à l'ethnique au travers des stratégies d'intervention négociées entre les collectivités locales et l'Etat. Trois exemples d'Ile-de-France - Stains, La Courneuve et Aulnay - illustrent différentes modalités techniques et gestionnaires d'une même ambition de reconquête et plus largement la génèse des « politiques de peuplement ». Paradoxalement, celles-ci n'ont-elles pas renforcé la spécialisation ethnique qu'elles étaient supposées combattre ?
CDU

Dossier : l'éducation dans la ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 44, janv.-fév. 1999.- pp. 3-6, phot. + 7 p.
L'éducation est un des services publics qui contribue à la mise en oeuvre de la politique de la ville par sa présence sur tout le territoire et, donc dans les quartiers difficiles, et est un facteur d'intégration et de lutte contre l'exclusion. La prévention de la violence, l'apprentissage de la citoyenneté, le soutien aux acteurs, en particulier les parents, l'ouverture des écoles et des établissements sur la ville sont les priorités de la relance des zones d'éducation prioritaire, de la mise en place des contrats éducatifs locaux et des classes de ville. Au travers du contrat éducatif local, l'Etat entend donner la possibilité aux enfants les plus en difficulté d'accéder aux différentes formes de culture grâce à une organisation du temps plus adaptée. Les classes de ville, expérimentées initialement dans l'Académie de Créteil, devraient se multiplier en France.
CDU

Habiter, se déplacer... Vivre la ville
ESPACES. LETTRE D'INF. DE LA DGUHC. (FRA). n° 5, mai 1999.- pp. 1-2
Cet article s'intéresse au débat national « Habiter, se déplacer... Vivre la ville », lancé en mars 1999 par Jean-Claude Gayssot (Ministre de l'Equipement, des Transports et du Logement) et Louis Besson (secrétaire d'Etat du Logement). Un groupe d'appui, présidé par Georges Mercadal, a été créé autour d'experts, mobilisant une grande partie de la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC). L'auteur présente les deux projets de loi et une relance de la politique de la ville opérée par le gouvernement. Il donne ensuite l'origine du débat, venu du constat des limites des politiques publiques et la nécessité de les refonder en cohérence, mais également la volonté de les globaliser. Une consultation directe auprès des habitants de six agglomérations (Orléans, Perpignan, Nîmes, Lille, Dijon, Lyon) a été réalisée, ainsi que des ateliers. Les orientations étaient diverses : une nouvelle étape pour le développement des transports collectifs,

une redéfinition du rôle et de la place du logement social et la volonté de reconstruire la ville sur la ville. Il précise qu'un forum a été ouvert sur le site Internet du ministère pour cette occasion.
CDU

Quand la ville se défait
ESPRIT. (FRA). n° 258, nov. 1999.- pp. 83-189
Les défenseurs de la notion de « sécession urbaine » (Jacques Donzelot et Marie-Christine Jaillet) qui mettent l'accent sur les risques de désolidarisation qui accompagnent l'étirement de la ville s'opposent à ceux qui critiquent cette perspective (François Ascher et Francis Godard) et prônent une « troisième solidarité » autour de nouveaux types de liens sociaux. Le débat est illustré par de cas de villes des Etats-Unis et d'Amérique latine.
IA 41082; CDU 51339

Refonder les politiques de prévention
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 46, avril 1999.- pp. 1-4 (Politique de la ville et santé)
Cet article reprend l'avis du Conseil national ville (CNV) relatif aux domaines de la prévention, de la sécurité et de la politique de la ville. Issu d'une journée-débat organisée par le CNV, le constat fait ressortir la complexité des faits urbains, qui nécessitent des réponses et des actions doivant être complémentaires et cohérentes entre elles. Suivent les propositions, tant théoriques que pratiques, du CNV pour renforcer la prévention de la délinquance, améliorer la sécurité dans les zones urbaines.
CDU

BEHAR Daniel ; BOURGUIGNON Pierre ; RENARD Vincent ; BESSON Louis ; DELEBARRE Michel ; MAURY Yann ; DRIANT Jean-Claude ; DE ROBIEN Gilles ; PIRON Olivier ; GENESTIER Philippe ; BALLIGAND Jean-Pierre
Dossier : logement, la ville solidaire
POUVOIRS LOCAUX, n° 45, juin 2000.- pp. 40-108
« Paradoxe ? Les plus pauvre, aujourd'hui, n'ont plus accès au logement social ! Alors que les attentes et les besoins évoluent, les politiques de l'habitat s'enlisent dans la complexité des mécanismes et l'impuissance des acteurs à gérer une demande de plus en plus qualitative. Mais la contrainte, au risque de la recentralisation, peut-elle assurer la réalité du « droit au logement » et de la mixité sociale ? Tout en faisant le choix de l'agglomération, la loi SRU en fait le pari. Irréaliste ? »
CDU

BOUCHE Nancy (dir.)
FRANCE. CULTURE (MIN.); AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
Intervenir en quartiers anciens : enjeux, démarches, outils
Paris : Ed. du Moniteur, 2000.- 542 p., bibliogr. (coll. Guides)
Les quartiers anciens présentent une extrême diversité de situations et sont le lieu d'enjeux multiples et souvent antagonistes. Du fait de la multiplicité de la propriété, de la mixité, de l'imbrication et de l'évolution des usages et des fonctions urbaines, toute intervention dans ces sites est extrêmement complexe et nécessite une bonne appréhension des problèmes et une connaissance préalable des outils utilisables. C'est donc à tout acteur de la ville (décideur, services des collectivités locales ou de l'Etat, urbanistes, architectes, aménageurs, opérateurs) qu'est destiné ce guide très détaillé qui définit d'abord les enjeux et les démarches (ce que sont les quartiers anciens dans le fonctionnement urbain, proposition d'une démarche comportant étapes de diagnostic, d'élaboration de projet, de montage des procédures et de mise en oeuvre), puis propose une présentation des outils d'intervention et des principales réglementations (dispositifs de planification et de programmation et outils opérationnels à vocation générale ou spécifiques aux quartiers anciens), des autres réglementations (servitudes du patrimoine et des sites, réglementation en matière de construction, règles liées à l'affectation et à

l'utilisation des immeubles, action sociale et rapports locatifs, information du public), et décrit les outils financiers à finalité économique ou sociale (subventions, prêts aidés ou réglementés, autres financements, logement des personnes défavorisées).
CDU 51061; IA 41256 ; MV B9775

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
Vers une approche renouvelée du développement territorial pour les agglomérations françaises. Les apports du nouveau contexte législatif
Paris : FNAU, sept. 2000.- 80 p., ann. cartes, tabl.
Sommaire : Un nouveau cadre législatif ; Le partenariat, la négociation, fondements des nouvelles politiques de développement territorial ; Le contenu et la méthode d'analyse typologique ; Les équilibres démographiques et territoriaux ; Thématique de la pénurie d'espace et des capacités physiques d'extension ; Thématique du développement économique et de la répartition de la richesse ; Thématique des transports et déplacements ; Thématique de la mixité sociale.
CDU 52533

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE
La nouvelle question urbaine
Paris-La Défense : MELT-PUCA, 2000.- 4 vol., 38 + 123 + 50 + 74 p., bibliogr. (séminaire animé par Jacques Donzelot et Marie-Christine Jaillet)
Quatre volumes rapportent les interventions du séminaire consacré à la nouvelle question urbaine, organisé en 1999 par le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) du Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement. Evoluant hors du cadre classique de la ville, l'espace urbain actuel nécessite une analyse renouvelée. La nouvelle question urbaine aborde ainsi la ville, moins sous l'angle de l'habitat et de la morphologie urbaine que sous l'angle social. Les interventions présentent et analysent la montée de l'insécurité et de l'incivilité à laquelle sont confrontées les sociétés urbaines, ainsi que les réponses comparées apportées par les Etats-Unis et la France.
CDU 50918(1-4); PU 2417(1-4)

LE LANN Eric ; PIVION Philippe
Après les HLM...
Paris : L'Harmattan, 2000.- 111 p., tabl., bibliogr.
La mise en place de mesures nationales durables dans le secteur du logement dans les années 50 permet de faciliter l'accession à la propriété. Mais aujourd'hui, le logement social est en crise, en dépit de l'institution du prêt locatif à usage social (PLUS) très avantageux. Les familles concernées par cette mesure lorgnent vers l'accession à la propriété ; en conséquence, la vacance augmente dans le parc HLM. Il n'y a plus qu'auprès des « personnes défavorisées » que le logement social reste populaire. Les auteurs, praticiens du logement, réfléchissent à de nouveaux outils d'une politique du logement qui permettraient d'améliorer la situation des plus pauvres sans verser dans la ségrégation, mais en parant l'urgence. Ils mènent une réflexion de société plus large, se demandant ce qui légitime une politique nouvelle de l'habitat.
CDU 51817; IA 41453

2.2. PARTENARIAT, JEUX D'ACTEURS ET GOUVERNANCE URBAINE

GAUDIN Jean-Pierre
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Enquête : politiques municipales et problèmes de gestion urbaine
Paris : Plan urbain, 1984.- 93 p.

Une enquête, menée en France par huit centres de recherche ou bureaux spécialisés dans les études urbaines auprès d'élus communaux, montre un renouvellement des pratiques gestionnaires des collectivités locales, notamment dans leur approche de plus en plus globale des problèmes urbains. Les mesures, pour faire face aux préoccupations d'ordre économique et financier, sont présentées comme actions prioritaires dans près de la moitié des communes de l'échantillon. Les préoccupations et les efforts engagés en matière de politique d'aménagement se concentrent principalement sur quatre secteurs : les transports urbains, le logement, la réhabilitation des quartiers anciens et des centres-villes et la recherche d'une plus grande cohérence dans la programmation de l'aménagement urbain. Les avis des maires concernant les instruments et les moyens à développer pour la maîtrise d'ouvrage urbaine, notamment les contraintes de procédures, de réglementation administrative et de fonctionnement des collectivités territoriales, et les demandes des élus en matière de recherche et de développement d'outils de connaissance et d'analyse, sont examinés.
PU 1654

DONZELOT Jacques
CENTRE D'ETUDES POLITIQUES SOCIALES. GRENOBLE
Pour refaire la ville : encore un effort...
Grenoble : CEPS, 1986.- 22 p., multigr.
Les apports de quatre études commandées par le Plan urbain. Trois rubriques : la pertinence des nouvelles politiques urbaines (réceptivité des communes), le degré d'implication des différents acteurs concernés par ces procédures (aux niveaux région, département et commune), la viabilité du processus engagé. Par politiques urbaines, on entend les politiques reliées au Comité interministériel des villes (CIV) : développement social des quartiers (DSQ), projets de quartiers, Banlieues 89.
CDU 17449

GRAVEJAT Amboise
ECOLE D'ARCHITECTURE DE LYON ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Systèmes d'agents et réhabilitation
Lyon : Ecole d'architecture de Lyon, 1987.- 256 p., tabl., phot., graph., fig.
L'étude tente de cerner les agents (décideurs, financiers, concepteurs, personnel de chantier) intervenant dans la réhabilitation des immeubles anciens : leurs motivations et les techniques utilisées, en analysant différentes opérations réalisées à Lyon. Après avoir situé la réhabilitation dans l'évolution globale de la branche bâtiment et travaux publics de 1945 à 1984, elle analyse le rôle de l'Etat au travers les principaux textes de lois, et examine l'ensemble des contraintes économiques, politiques et locales justifiant la structuration des systèmes d'agents. Enfin, la réhabilitation en logement social et la réhabilitation libre sont comparées.
PCA B269; CDU 19817

COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Précis d'action concertée : le partenariat dans les opérations de développement social des quartiers
Paris : CNDSQ, 1989.- 64 p., index
Analyse d'une quinzaine d'opérations « réussies » de partenariat, thème récurrent des opérations DSQ.
CDU 21996; CTA 9693

FOUGEA Denis
Les solutions partenariales
C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 6, fév. 1989.- pp. 33-52

Le 1er article évoque le plan départemental pour le logement des défavorisés dans les Côtes-du-Nord, et le rôle qu'y joue la DDE. Le 2d analyse l'attitude des bailleurs vis-à-vis du Fonds d'aide au relogement et de garantie (FARG). Le 3e est une interview de Sylvie Harburger sur la démarche DSQ.
CDU

BONETTI Michel ; CONAN Michel ; ALLEN Barbara
Développement social urbain : stratégies et méthodes ; préface de Pierre Saragoussi, illustr. de Jean-Jacques Vayssières
Paris : L'Harmattan, 1991.- 271 p., ill., ann. (coll. Objectifs ville)
L'évaluation des stratégies de développement social des quartiers a révelé une grande richesse de savoir-faire, qu'il convenait de capitaliser. A partir de 30 expériences menées dans 10 villes de France, cet ouvrage analyse les conditions indispensables pour faire de l'amélioration du cadre bâti ou de la résolution des difficultés sociales de véritables occasions de développement des capacités d'expression, d'initiative et d'organisation des habitants de ces quartiers. Il insiste sur deux aspects trop souvent négligés : la coopération entre organismes et leur nécessaire adaptation.
CDU 25420; DCN 45-293; MV B6586; CP 4199; EPC NY4259; IAB B545

CREPA-HABITAT
Réhabiliter l'habitat social : réussir la ville avec les habitants. CNIT, Paris-La Défense, 26 mars 1991
Paris : Dir. de la construction, 1991.- 2 vol., classeur + notes d'expériences locales
La réhabilitation des logements sociaux est en train de changer de nature. Dans un contexte social toujours plus complexe, les professionnels expérimentent aujourd'hui une grande variété de solutions, améliorent leur savoir-faire, initient des démarches partenariales avec les élus, consultent les habitants. Ce qui apparaît dans les opérations réalisées depuis 1987 au sein de l'action pilote réhabilitation.
CDU 24136(1-2)

FAVROT-LAURENS Geneviève
DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Point de vue des usagers et procédures partenariales dans le domaine du logement et de l'habitat
Paris : CGPC, 1991.- 30 p.
La recherche cherche à mettre en évidence les représentations des usagers de l'habitat et la conception de leur rôle sous-jacentes aux pratiques de la DDE, la place de l'usager dans sa stratégie au sein du partenariat et les modes d'actions qu'elle privilégie pour amener ses partenaires institutionnels à prendre en compte son point de vue. Les départements retenus sont la Haute-Garonne, le Tarn et Le Lot-et-Garonne. Pour chaque site, une action de développement social des quartiers a été étudiée.
D31 1479

MALTERRE Philippe
Réhabilitation dans les banlieues : quoi de neuf dans l'ancien ?
VOTRE LOGEMENT. J. DU UN-POUR-CENT. (FRA). n° 57, nov.-déc. 1991.- pp.4-12, phot.
La réussite d'une réhabilitation nécessite la coordination des acteurs sociaux : propriétaire, financiers, municipalité, entreprises et habitants. L'action de l'Association pour les équipements sociaux est exposée.
CDU

MONTANT Henri
Changer la ville pour changer la vie

EQUIPEMENT MAGAZINE. (FRA). n° 39, sept. 1991.- pp. 25-30 (dossier)
Suite aux incidents de Vaulx-en-Velin ou Sartrouville, les DDE ont mis au rang de leurs priorités les politiques de développement social urbain et certaines n'ont pas hésité à réorganiser leurs services pour être plus efficaces (conséquences de la loi Besson de mai 1990).
CDU

PERALDI Michel
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). RECHERCHE ET AFFAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DIR.)
La mise en oeuvre des politiques de l'habitat dans les DDE : le cas de la Côte d'Or
Paris : DRAST, nov. 1991.- 82 p., bibliogr.
Les modalités de mise en oeuvre des politiques de l'habitat dans les DDE à partir d'une enquête dans le département de la Côte d'Or. Description des activités quotidiennes des agents, leurs réseaux relationnels, leurs champs de compétences et d'intervention. Mise en évidence des faiblesses des DDE en matière d'action sociale partenariale lors de l'application sur le terrain de politiques de solidarité envers les plus démunis (volet logement du revenu minimum d'insertion), opérations DSQ, contrats de ville, contrat cadres HLM, etc.
CDU 27729; DRI 159

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Développement social des quartiers : un enjeu pour les HLM
Paris : UNFOHLM, 1991.- 40 p., phot., ann.
Les principales caractéristiques des opérations de développement social des quartiers. Exemples du rôle des organismes HLM dans ce type de démarche.
MV B6587; CDU 37757

Des gens et des villes. A la recherche de nouveaux modes d'habitat
ESPACES ET FAMILLES. (FRA). n° 13/14, janv. 1991.- 165 p., bibliogr., ann.
Synthèse de plusieurs rapports de recherche conduisant à une analyse des processus qui se nouent entre les acteurs concernés par le problème du logement : travailleurs sociaux et associations, populations (familles défavorisées). La dynamique à l'oeuvre dans quatre opérations : une expérience d'autoconstruction, un relogement social en cité HLM, l'auto-réhabilitation d'un immeuble ancien et l'exemple d'un quartier en pleine restructuration urbaine.
CDU 24441; MV B6718

COULAUD Nathalie
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES. BORDEAUX
La réhabilitation des grands ensembles périphériques d'habitat social en France. Les acteurs et leur évolution
Paris : IEP de Bordeaux, mai 1992.- 180 p., ann., bibliogr. (mémoire réalisé ss la dir. de J. Dumas)
Etude des politiques publiques mises en oeuvre dans quelques 400 grands ensembles périphériques des villes les plus importantes : jeu des acteurs, procédures publiques et cadre juridique. Des enquêtes sur le terrain dans la Région Centre alimentent la recherche. La 1ère partie est une analyse historique de la production des grands ensembles d'habitat social de 1958 à 1981. La 2ème étudie la nouvelle donnée de la décentralisation de 1981 à 1988. La 3ème traite du rôle de l'Etat de 1988 à 1991 lorsque l'Etat devient un partenaire des politiques de développement social urbain. La dernière partie 1991-1992 étudie le « retour d'Etat » où l'Etat impose leurs rôles aux autres acteurs et où se dessine une nouvelle politique de la ville.
CDU 27270; EPC NY4137

FACRE Catherine ; GUILLOUX Ketty ; RIBAULT Véra
DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; GROUPE DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION SANTE. TOULOUSE

Santé et développement social urbain. Outils et méthodes
Paris : DIV, 1992.- 31 p. (avec la collab. de Santé et communication)
Guide pour l'élaboration des politiques locales de santé publique sur les quartiers défavorisés concernés par une procédure de DSQ. A travers l'analyse de différentes actions menées au niveau microlocal sont abordés les questions de : 1. la pertinence et la spécificité des programmes de santé dans le cadre d'un DSQ ; 2. les conditions d'émergence d'une action de santé DSQ et la mise en oeuvre du partenariat, notamment avec la population ; 3. les méthodes d'intervention, tant dans le diagnostic des besoins que dans la réalisation des actions ; 4. la continuité des actions sur le quartier et leurs retombées hors de ce périmètre.
CDU 27495; IA 33304

LELEVRIER Christine ; PLICHON Antoine
DSQ : de l'action globale à l'action dispersée
HABITAT. (FRA). n° 3, nov. 1992.- pp. 14-18, fig., phot. (suppl. aux Cahiers de l'IAURIF, n° 102)
Le développement social des quartiers a dix ans. Intervenir sur tous les facteurs d'exclusion, décloisonner les services administratifs, faire travailler ensemble sur un même territoire des partenaires très divers, sont ses ambitions. Mais après les événements de Vaulx-en-Velin et ceux qui ont suivi en Ile-de-France, la procédure est en question ; une réorganisation des compétences et des interventions serait bienvenue.
IA P. 117BIS

Réhabilitation de l'habitat : HLM et communes réunies dans l'action
MONITEUR DES VILLES. (FRA). n° 16, juin 1992.- pp.50-56, phot.
La réhabilitation sociale est une occasion que doit saisir la collectivité locale pour traiter les problèmes dans un véritable projet de quartier : amélioration du cadre de vie, insertion sociale.
IA P.273

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE. PARIS
Villes : quels défis, quels acteurs ? Actes du colloque de Valence, 10-11 décembre 1992
Paris : AMF, 1993.- 124 p.
Le colloque permet de recenser et d'examiner les défis nouveaux, de définir les moyens juridiques et financiers nécessaires pour y répondre ainsi que le partenariat, les moyens de solidarité innovants, à mettre en place avec tous les acteurs concernés pour conserver aux villes leur rôle dans le développement équilibré de la France.
IA 34061; CDU 29825

ATELIERS DES CELESTINS. PARIS ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Evaluation de la politique de réhabilitation du logement locatif social (PALULOS). Synthèse des opérations : Yvelines, Calvados
Paris : DHC, 1992.- 27 p., tabl., graph., ill.
La synthèse de l'évaluation de la politique de réhabilitation porte sur seize opérations situées dans deux départements. L'étude passe tout d'abord en revue les objectifs de la maîtrise d'ouvrage, les programmes de réhabilitation (travaux, montages financiers, loyers pratiques), le jeu des acteurs (relations entre le maître d'ouvrage et les locataires, la DDE, les communes). Une synthèse présente ensuite les avis des maîtres d'ouvrages sur les aspects techniques et de gestion, sur la qualité architecturale des opérations et leurs conséquences sociales. Il apparaît que la méthode d'évaluation laisse de côté un certain nombre de paramètres, en particulier la prise en compte des habitants, du marché, de l'impact financier, et que la procédure PALULOS porte en elle-même ses contradictions.
DC E92-29; CDU 38248

BOURGEOIS Catherine
FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES. PARIS
Le logement social : un enjeu local. Les mécanismes de gestion des organismes HLM

Paris : FNSP, 1993.- 422 p., ann., bibliogr. (thèse de doctorat IEP Paris, ss la dir. de C. Grémion)
L'intérêt du logement social en France se joue aussi bien au niveau national que local. Ce rapport de 1993 se propose de comprendre ce qui, dans le fonctionnement du système, a abouti à la dénonciation des conséquences sociales des politiques de logement. Ainsi, à partir d'une étude organisationnelle et comparative de différents types d'organismes HLM (privés et publics) et de leur rapport à l'environnement, il analyse plus particulièrement les mécanismes de la gestion locale du logement social au début des années 90. Il étudie également les pratiques de gestion des organismes HLM et leurs évolutions au sein du cadre juridique en vigueur, afin de mettre en évidence les critères qui sont à l'origine des décisions et les stratégies des acteurs en présence. Il analyse enfin les caractéristiques du système d'action local en soulignant les effets conjugués de ses différents acteurs, ce qui permet de pointer les problèmes et les dysfonctionnements de la politique publique du logement social.
CDU 51108

GREMION Catherine ; MOUHANNA Christian ; DELLA GIUSTINA Laure
CENTRE DE SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS. PARIS ; PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES VILLES. PARIS
Les sous-préfets chargés de mission pour la politique de la ville
Paris : CSO, 1993.- 91 p. + ann., phot., bibliogr.
Résultats de l'enquête menée dans trois départements concernés par la crise urbaine : le Nord, Yvelines et le Rhône. Ils montrent comment cette nouvelle fonction administrative tente de résoudre la crise du service public local, et met en oeuvre des politiques intégrées vis-à-vis des quartiers en difficulté et des groupes menacés de marginalisation.
PIR 36; CDU 37966

LORREYTE Bernard
INSTITUT DES MANAGERS DU DEVELOPPEMENT LOCAL
Mise en oeuvre du partenariat municipalité-associations pour le développement local à Cergy. 1. Présentation générale du projet. 2. Annexes
Cergy : IMDL, 1993.- 2 fasc., 15
L'objectif du projet est de développer et optimiser le partenariat municipalité-associations pour le développement local à Cergy. Après un état des lieux du milieu associatif local et de sa coopération avec la municipalité, des méthodes de constitution d'un partenariat plus efficient sont définies, à travers la politique de développement social urbain et les systèmes de subventionnement. Des outils et procédures de mise en oeuvre sont proposés : observation, conventionnement, suivi-évaluation, sensibilisation-mobilisation du partenariat. En annexe sont présentés des critères d'évaluation et des modèles de documents comptables.
CDU 32313(1-2)

PEYON J.-P. ; LAPLANCHE A.
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES; UNIVERSITE DE NANTES ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Evaluation de la politique de développement social des quartiers : Nantes nord
Nantes : Université IGARUN-URA 915, févr. 1993.- 124 p., bibliogr., tabl., fig., graph., ann.
Evaluation territoriale destinée à préciser l'histoire de la mise en place des conventions DSQ dans le nord de Nantes et à évaluer l'action des différents partenaires. Les relations entre les différents niveaux décisionnels de l'Etat et des collectivités locales ont été approfondies ainsi que les tentatives d'associer les habitants du quartier. L'évaluation des effets sociaux a porté sur deux thèmes : la politique de peuplement, grâce à l'analyse fine des demandes de mutation ; le désenclavement interne et externe, favorisé par l'arrivée prochaine du tramway. Le jugement des habitants sur leur logement a également été traité. L'utilisation de graphiques et de cartes thématiques permet d'identifier le rapport entre spatial et social au sein d'un quartier composite.
PCA A362; CDU 28472

L'habitat social

DEPARTEMENTS ET COMMUNES. (FRA). 41e année, n° 94, mars 1993.- pp.31-37, phot., bibliogr.
Concevoir un habitat social c'est penser en termes d'aménagement urbain, et les communes disposent pour cela de plusieurs outils comme le programme local de l'habitat (PLH) qui supposent souvent d'adopter une démarche intercommunale et une négociation avec différents partenaires. Nombreuses sont les villes où la réhabilitation de l'habitat social est devenue une priorité.
IA P.156; CDU

La préfet, le maire, le directeur... et le locataire. Les politiques de peuplement dans le parc locatif public
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 1, déc. 1993.- 48 p., phot.
Les politiques d'attribution des logements locatifs sociaux. Historique des politiques de peuplement dans les grands ensembles. Répartition des compétences entre préfet, maire et organisme d'HLM pour l'attribution de logement. Expériences de politiques d'habitat social négocié à Grenoble, Lyon, St-Etienne et Chambéry. La réglementation.
CDU

ARASSE Luc
CONSEIL ET EVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES. PARIS ; SEINE-ET-MARNE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). MELUN
Eléments pour un bilan de l'intervention publique au titre du développement social urbain sur le quartier de La Pierre Collinet (Meaux)
Paris : CEPP, 1994.- 118 p., tabl. (étude réalisée pour le compte de la DDE 77)
Cette étude vise un triple objectif : dresser le tableau historique de l'intervention publique sur le quartier depuis 1977 ; veiller, par un examen des actions conduites au titre du Xe Plan, à ce que les axes d'intervention choisis pour le XIe Plan sur l'ensemble de l'ancienne ZUP ne compromettent pas la cohérence de l'intervention sur la Pierre Collinet ; suggérer des voies permettant d'optimiser l'investissement public, en soulignant autant que possible celles qui seraient susceptibles de renforcer le partenariat local.
DRE 7716

DELARUE Jean-Marie ; DJERDOUBI Mokhtar ; VINOLAS Didier
Politique de la ville et mouvement associatif
R. FRANC. D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. (FRA). n° 71, juill.-sept. 1994.- pp. 455-466, bibliogr.
Cet article constitué la transcription d'un entretien entre le sous-préfet chargé de la politique de la ville en Seine-et-Marne, un représentant de l'association « Culture et liberté » et Jean-Marie Delarue. Ils abordent le soutien aux associations comme composante essentielle de la politique de la ville, la notion de citoyenneté républicaine, le partenariat entre associations, collectivités locales et Etat. Ils commentent la notion d' « Etat de proximité ».
CDU

DONZELOT Jacques ; ESTEBE Philippe
L'Etat animateur ; essai sur la politique de la ville
Paris : Esprit, 1994.- 238 p. (coll. Ville et société. Publié avec le concours du Plan urbain)
Les auteurs, tous deux membres du Comité d'évaluation de la politique de la ville, proposent une analyse qualitative de cette politique. Pour eux, la politique de la ville crée les bases d'une nouvelle conception de l'Etat dans ses rapports avec les citoyens, en se substituant progressivement au système de protection sociale incapable d'assurer l'intégration de tous.
CDU 29542; IA 34754; PU 2247; DCN 39-394

HATZFELD Hélène ; HATZFELD Marc ; RINGART Nadja
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Recomposition du système d'acteurs à travers la recherche de légitimité des régies de quartier
Paris : IDACTE, 1994.- 28 p.

Recherche sur le rôle des régies de quartier dans les processus de changement et de recomposition des systèmes d'acteurs. A travers l'étude de la légitimité de l'action (étatique, populaire, économique) fondée sur un principe de valeur collective, quatre sites présentant des configurations d'acteurs contrastées sont examinés : à Massy, à Cergy, et deux régies à Orléans.
PU 2003; CDU 29913; DCN 25-A-347

SIMBILLE Jocelyne
La politique de la ville : fruit et ferment du renouveau du service public
SCIENCES DE LA SOCIETE. C. DU LERASS. (FRA). n° 31, fév. 1994.- pp. 139-153 (La ville en questions, n° 2)
La politique de la ville est le terrain privilégié de la mise en place d'administrations d'un type nouveau. Le DSU correspond : d'une part, à un changement de logique de fonctionnement des administrations, de leurs rapports avec la société civile, de leur mode de régulation ; d'autre part, par la mobilisation de compétences et de partenaires divers, par la prise en compte des projets des citoyens et des habitants, il manifeste l'affirmation d'un droit nouveau à la ville, rejoignant le thème de l'urbanité et de la citoyenneté. La politique de la ville est, à la fois, l'application locale de la politique de modernisation de l'administration et de rénovation du service public, et le levier d'une métamorphose de l'administration grâce aux dispositifs sociaux qui remettent en question le rapport prestataire-bénéficiaire du service public.
IA 33634(2); EPC NY4730; CDU

BOUINOT Jean ; BERMILS Bernard
La gestion stratégique des villes. Entre compétition et coopération
Paris : Armand Colin, 1995.- 207 p., graph., fig., tabl., bibliogr.
L'audit stratégique d'une ville, c'est-à-dire les analyses de compétitivité économique et l'évaluation des capacités financières, montre que la qualité de gestion conditionne largement la promotion de l'équité. Les caractéristiques de la démarche projet d'entreprise, et sa transposition à la gestion urbaine, sont examinées ; une méthode destinée à éclairer la faisabilité financière d'un projet de ville est proposée. Les différents partenariats, auxquels une ville peut faire appel pour mettre en oeuvre son projet, sont analysés, la coopération intercommunale étant étudiée comme une voie privilégiée de la solidarité entre communes unies dans un même destin géographique. Enfin, l'ensemble des actions de communication et d'animation destinées à assurer l'adhésion au projet de ville est exposé.
CDU 31966; MV B8524

BRACHET Philippe
Problématique du partenariat de service public
POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC. (FRA). vol. 13, n° 1, mars 1995.- pp. 87-105, fig.
Parmi la typologie des relations possibles entre organismes publics et usagers, le partenariat est défini comme partage organisé d'une partie de la décision publique. La nécessité du partenariat avec les associations d'usagers est développée ainsi que ses difficultés. Les cinq études de cas sont rapportées à cette typologie. Elles permettent de préciser la dynamique conflictuelle du partenariat de service public, ses conditions d'existence ainsi que son rôle dans le management public.
IA P.474; CDU

INSTITUT DE FORMATION A LA MAITRISE D'OUVRAGE. PARIS
Politique de la ville : les exemples de l'étranger
Paris : IFMO, 1995.- 3 vol., 130 + 87 + 136 p. (en collaboration avec l'UNFOHLM)
Cette compilation de textes (articles de revues, de quotidiens, extraits de livres, de rapports) permet d'appréhender, en général, la réalité des quartiers fragiles en Europe, la revitalisation de ces quartiers, les dispositifs d'intervention et de partenariat, l'inscription des professionnels dans les

projets, l'engagement des habitants dans les programmes et les approches intégrées de développement urbain en Europe. La politique de l'Union européenne vis-à-vis de ses quartiers sensibles, à travers le programme « Urban » et le guide des actions novatrices financées par le FEDER du développement régional pour la période 1995-1999 sont présentés. La crise urbaine aux Etats-Unis, le racisme et la violence, le mythe des ghettos en France, la participation des citoyens, les comparaisons France-Etats-Unis, la politique de la ville menée dans quatre pays partenaires de la France dans l'Union européenne et l'émergence des approches intégrées de développement urbain dans ces pays sont abordés.
CDU 33422(1-3)

LE GALES Patrick
Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine
R. FRANC. DE SCIENCE POLITIQUE. (FRA). vol. 45, n° 1, fév. 1995.- pp. 57-95, bibliogr.
En France et en Grande-Bretagne, les gouvernements ont modifié les politiques locales depuis les années 80. La fragmentation, le retrait de l'Etat et l'accroissement du rôle du secteur privé ont entraîné des nouveaux schémas de politique des villes. A partir des ces observations, l'auteur introduit le concept de gouvernance urbaine et sa relation par rapport au gouvernement ; il montre comment les changements de politique en France et Grande-Bretagne entrent dans la problématique de la gouvernance et, enfin, confronte les modèles de gouvernance américains aux villes françaises et anglaises.
CDU

Ateliers publics d'urbanisme et d'architecture
TERRITOIRES. (FRA). n° 358, mai, 1995.- pp. 3-57, phot., schémas, tabl., plan
L'appellation « Atelier public d'urbanisme » est chargée d'histoire : selon la commune où il est implanté, l'atelier est soit un outil purement technique de la municipalité, soit l'association d'habitants érigée en contre-pouvoir des urbanistes et des politiques locaux. Les ateliers les plus actifs, sont ceux qui ont été créés par des municipalités souhaitant se doter d'un outil d'études, de réflexion et de prospection ; ils s'adressent à différents acteurs locaux, qu'ils soient services techniques et de communication de la ville, agence d'urbanisme, partenaires institutionnels, entreprises ou associations de quartier... Le partenariat s'instaure à des degrés divers ; mais chaque atelier est un espace de débat, un lieu de médiation, une plate-forme d'où émergent des idées, une formulation de ce que pourrait être la ville de demain. Ce numéro de « Territoires », réalisé en collaboration avec plusieurs ateliers d'urbanisme et d'architecture, présente leur rôle auprès des élus et auprès de la population, et tente de comprendre pourquoi les communes ne sont pas plus nombreuses à s'être dotées d'un atelier.
CDU

Ville et habitat : un nouveau contrat social ?
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 37, 1er trim. 1995.- pp. 22-55, phot.
L'état des lieux des interventions des collectivités territoriales dans l'habitat, les points de vue de représentants de l'Etat, d'associations de maires et d'élus locaux, les actions concrètes des communes engagées au côté des HLM, sont présentés.
IA P.193; CDU

La ville : habiter, gouverner
SOCIOLOGIE DU TRAVAIL. (FRA). vol. XXXVII, n° 2, avr.-juin 1995.- pp. 121-326, bibliogr.

Les différentes contributions abordent trois grands secteurs : description de plusieurs facettes du monde urbain, les problèmes de société, l'urbanité, la ville comme grand système technique ; recomposition des formes de l'action publique ; le travail des sciences sociales.
IA P.374; CDU

ASSOCIATION DES ORGANISMES D'HLM DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS
Politique de la ville et politique du logement : quels partenariats entre les collectivités territoriales, l'Etat et les organismes d'HLM ?
Paris : AORIF, 1996.- 36 p. (actes de la journée-débat du 24/09/1996)
DRE 8070

BOURDON Daniel
Les bailleurs sociaux dans le projet urbain
URBANISME. (FRA). n° 289, juill.-août 1996.- pp. 41-44, tabl., phot.
Les bailleurs sociaux s'intéressent aux projets urbains parce qu'ils font l'hypothèse qu'un projet urbain est susceptible de résoudre une partie des problèmes rencontrés dans la gestion du logement, ou bien, parce qu'ils occupent une place dans le paysage local et qu'ils se doivent de participer à la politique de la ville et au projet urbain.
IA P.414; CDU

LABORIE Jean-Paul
UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL. CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ETUDES URBAINES ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Puissance publique et production urbaine. Analyse de l'agglomération de Toulouse
Toulouse : CIEU, 1996.- 102 p., cartes, graph., tabl.
La démarche inductive proposée permet d'éclairer les spécificités locales et de les relativiser pour proposer des schémas explicatifs généraux ; elle a été utilisée pour quatre thèmes : la production de l'espace productif, l'urbanisme opérationnel, la planification urbaine et la constitution des politiques locales de l'habitat. L'analyse de la production d'espaces pour les entreprises, avec suivi du marché et observation du changement du contenu des zones, montre l'affaiblissement important des modalités de régulation. L'intensité de la croissance urbaine mène à la nécessité de redonner des orientations et des règles nouvelles à la métropole régionale au travers d'un projet d'agglomération - le schéma directeur, l'élaboration de programmes locaux de l'habitat et la publication d'un projet de ville - par la municipalité toulousaine. La comparaison de deux types de ZAC montre l'adaptabilité de l'outil et l'impact de l'environnement urbain sur le degré de liberté de décision dans les choix des politiques d'urbanisation. Les questions, soulevées par les réactions des associations aux ZAC dérogatoires de Toulouse, illustrent les dérives de l'urbanisme opérationnel. Les politiques locales de l'habitat ont glissé progressivement vers des logiques de marché, puis vers la mise en oeuvre de politiques de régulation. Aujourd'hui, la politique de l'habitat est devenue un instrument de la politique sociale dans le cadre de la politique de la ville.
PU 2203; CDU 33157; DCN 25-A-451

LEON Hervé ; DARRIS Gérard
ASSOCIATION EN URBANISME RECHERCHE ET ETUDES EN SCIENCES SOCIALES. NANTES; CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES URBAINES ET RURALES. RENNES ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Entre ambition et solidarité : l'incertaine maîtrise de la puissance publique sur la production urbaine. L'exemple de Nantes
Nantes : AURES, 1996.- 204 p., cartes, phot.
L'évolution des niveaux d'interférence entre objets de production urbaine et configuration d'acteurs, médiatisés par des intentions publiques et des modes opératoires, est mise en évidence.
L'observation de la production urbaine à Nantes est limitée à trois objets d'intervention, révélateurs des changements des modes d'intervention et des rapports entre acteurs de la puissance publique ; ils sont principalement situés dans la ville-centre qui a connu une alternance politique locale marquée par des intentions municipales différenciées depuis 1977 : il s'agit des infrastructures, de l'urbanisme

opérationnel et de l'habitat dans les quartiers d'habitat social. Le contexte nantais paraît marqué par : une alliance forte district-ville centre sur le thème des transports et des déplacements ; un savoir-faire de la ville de Nantes sur l'urbanisme opérationnel et l'aménagement des espaces publics ; une certaine faiblesse de l'Etat local sur la politique de l'habitat, la politique de la ville et la politique des déplacements. Les modes opératoires illustrent de nouvelles articulations entre planification et opération ainsi que de nouvelles formes de négociation et de régulation avec les interlocuteurs privés notamment.
PU 2202; CDU 33156

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Des pôles emploi-formation créés au coeur des quartiers d'habitat social
Paris : UNFOHLM, 1996.- 67 p., ann., tabl.
Ce dossier thématique sur les « pôles emploi-formation » expose la politique d'insertion sociale par l'économique commencée en 1991. Les acteurs sociaux avaient pour objectif d'expérimenter toutes les solutions pouvant permettre de ralentir les processus de dégradations sociales et économiques constatés sur les quartiers d'habitat social en réduisant les handicaps des populations (origine, niveau de qualification, comportement, âge...) pour permettre leur accès à l'emploi. Ils se sont ensuite investis dans la mise en oeuvre de pôle emploi-formation, restant résolument dans une logique de maîtrise d'ouvrage et faisant appel au partenariat. Ce rapport s'articule en cinq points : le rôle et le positionnement des organismes HLM, l'accueil et l'évaluation des populations, la formation-emploi, l'insertion-emploi et enfin, l'analyse du partenariat avec les quartiers des Tarterêts (Corbeil-Essonne), de la Rose-des-Vents (Aulnay-sous-Bois), des Indes (Sartrouville), du Bois de l'Etang (La Verrière), des Côteaux (Mulhouse), du quartier Nord (Amiens), de La Gauthière (Clermont-Ferrand).
CDU 39969; IA 41452

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
SA d'HLM et associations. Agir contre l'exclusion sociale et urbaine. 1. Bilan et orientation générales. 2. Coopération en actions
Paris : Fédération nationale sociétés anonymes et fondations HLM, 1996.- 2 fasc., 20 + 119 p.
Dans le premier volume, une enquête dresse le bilan du partenariat entre les SA d'HLM et les associations qui participent à la mise en oeuvre de la politique du logement en faveur des personnes défavorisées et au développement de la vie sociale dans les quartiers. Cette enquête a permis : d'identifier les liens institutionnels qui témoignent de l'implication des SA d'HLM dans la vie associative ;de souligner la contribution des SA d'HLM au développement de la vie associative dans les quartiers ; de montrer que le partenariat est opérationnel sur les nouveaux enjeux sociaux du métier de bailleur. Quelques pistes d'actions communes sont envisagées pour renforcer le partenariat. Dans un second volume, quatre-vingt quinze expériences de partenariat entre SA d'HLM et associations, regroupées dans cinq grandes parties (accueil et maintien de populations défavorisées dans le logement existant, production d'offre pour les populations défavorisées, production d'offre pour les populations spécifiques, l'animation socio-éducative et le développement social, l'insertion par l'économique) sont présentées.
CDU 37958(1-2)

VILLE DE NANTES; COMITE 21. PARIS
Troisièmes rencontres Nantes Ecopolis. L'innovation urbaine : construire des partenariats public-privé-citoyens. Nantes, 24-25 janvier 1996
Paris : Comité 21, 1996.- div. fasc.(sous le haut patronage des Nations Unies, avec l'appui des ministères concourant à la préparation des contributions françaises au Sommet mondial des villes)

Les nouveaux modes de gouvernement urbain sont de plus en plus caractérisés par le développement des partenariats. Ces partenariats, en particulier ceux qui concourent à l'innovation urbaine méritent d'être mieux identifiés, et les responsables des villes gagneront à se nourrir des échanges d'expériences réussies ou simplement engagées. L'objet de cette rencontre de Nantes-Ecopolis est précisément d'y tendre par une contribution à la mise en place, à l'échelle planétaire, de bons réseaux d'échanges d'expériences locales, thématiques ou régionaux, cela dans la perspective d'Habitat II à Istanbul.
CA C8929; CDU 34089

WARIN Philippe
Réguler n'est pas diriger : la politique de la ville sans conduite locale ? *in* Négociations
Montpellier : Ed. Climats, 1996.- pp. 33-44, bibliogr. (revue Pôle sud, n° 4, mai 1996)
Pour l'auteur, si la politique de la ville possède un certain effet de régulation, elle n'est pas pour autant totalement conduite au plan local. Il passe en revue les effets observables du partenariat sur l'activité de gouverner. Il observe les efforts accomplis par les élus locaux et leur administration pour réguler ces effets, avant d'expliquer ce qui semble être un déficit de direction politique de la politique de la ville.
CDU 36062

Associations en ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 20, janv. 1996.- pp. 3-6, phot.
Les associations peuvent agir mieux que l'Etat ou les collectivités locales sur la cohésion sociale. Examen des modalités d'obtention subventions dans le cadre de la politique de la ville. Actions d'associations : auprès des femmes à Rouen ; auprès des jeunes, grâce au sport, à Argenteuil ; niveau national.
IA P.177BIS

Projets urbains en DSU : maîtrise d'ouvrage et partenariat
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 13, déc. 1996.- pp. 34-43, phot.
L'organisation de la décision du projet urbain de développement social et urbain met en scène un jeu d'acteurs institutionnels et montre le poids des financements publics. La volonté d'insérer les projets urbains en site DSU est une spécificité lyonnaise dont on apprécie les résultats actuels. L'avenue des Etats-Généraux, le tramway et les équipements sont les trois principales opportunités du projet urbain d'Echirolles à La Villeneuve. Les objectifs communs en matière de stratégie d'intervention et en matière de conduite de projet et de conception de maîtrise d'ouvrage de la ville de Nantes, la place de l'OPAC du Rhône dans la conduite des projets urbains, et le rôle de l'Etat dans la maîtrise d'ouvrage partenariale sont évoqués.
CDU

CALAME Pierre ; TALMANT André
L'Etat au coeur : le méccano de la gouvernance
Paris : Desclée de Brouwer, 1997.- 209 p. (coll. Gouvernances démocratiques)
Après avoir montré qu'il faut repenser la gouvernance de l'Etat, la portée et les effets pervers des formes normatives d'action de l'administration sont analysés à partir de l'expérience des auteurs dans la région de Valenciennes. La bonne gouvernance consiste à poser efficacement les problèmes rencontrés et à instaurer un dialogue exigeant et un partenariat.
IA 39076; CDU 36713

FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN
Cohésion sociale et territoires

Paris : La Documentation française, 1997.- 218 p. (rapport du Groupe de réflexion Prospective, présidé par J.-P. Delevoye)
La nécessité d'une refonte de l'action publique face aux enjeux actuels et futurs de la cohésion sociale et du développement des territoires est soulignée. La finalité d'une telle refonte est qu'elle permette la nécessaire production de références collectives et de valeurs partagées en s'appuyant sur l'expérience de la communauté des acteurs de la société. Seule une rénovation en profondeur des relations entre l'Etat et la société, entre l'échelon national et l'espace local, peut permettre de retrouver la capacité collective à conduire les transformations de la société au lieu de les subir.
IA 39031; DRE 8255; CDU 37931

LOINGER Guy (dir.) ; NEMERY Jean-Claude (dir.)
Construire la dynamique des territoires. Acteurs, institutions, citoyenneté active
Paris : L'Harmattan, 1997.- 287 p. (coll. Administration et aménagement du territoire)
Recueil de textes sur les aspects socio-économiques et politiques du développement territorial. La première partie aborde la problématique de l'articulation des politiques publiques nationale et européenne au niveau local et régional, ainsi que celle du devenir du couple déconcentration-décentralisation. Il y est également question des pays, de l'intercommunalité, des contrats de plan Etat-régions, de l'influence de l'Union européenne sur les régions, ainsi que des politiques urbaines, de l'emploi et de la ville. La deuxième partie aborde le rôle de la citoyenneté active de la démocratie participative dans la construction des dynamiques territoriales, à travers les thèmes suivants : le développement local global et la participation des acteurs économiques et sociaux aux actions politiques ; la démocratie locale ; les conditions d'un véritable droit du partenariat dans le développement social des territoires ; les diverses pratiques de citoyenneté ; le rôle des associations dans le développement socio-spatial et leurs rapports avec le système politique.
CDU 36309; IA 39052

MAURY Yann ; DULONG Renaud ; ROBIEN Gilles de
L'Etat face à la politique de la ville. La politique de communication d'Amiens
POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 33, juin 1997.- pp. 62-75
La politique de la ville a-t-elle encore un avenir ? Est-elle encore porteuse d'une théorie du changement social ? Une étude sociologique suggère à quel point la réputation de sécurité influe sur toutes les décisions publiques et privées. Enfin le maire d'Amiens retrace les principales étapes des stratégies de communication de la ville qui reposent sur un changement d'image vérifié et vérifiable sur place.
EPC P1345; CDU

Aménagement, urbanisme, habitat : le positionnement des DDE
EQUIPEMENT MAGAZINE. (FRA). n° 88, juin 1997.- pp. 9-10, phot.
Une enquête a été menée par le Conseil général des ponts et chaussées (CGPC) dans les DDE des onze départements français les plus urbanisés (Ile-de-France, Bouches-du-Rhône, Rhône, Nord). Les résultats et les recommandations, formulés dans cette étude, donnent lieu à un bilan où sont brièvement définis les enjeux actuels de l'action des DDE dans le cadre des politiques de la ville et de l'habitat.
CDU

Politique de la ville, paroles d'acteurs
TERRITOIRES. (FRA). suppl. au n° 380, sept. 1997.- pp.3-40, bibliogr., phot.
Dans le cadre de la politique de la ville, « Territoires » propose une rencontre avec les acteurs de la ville et de l'agglomération grenobloise pour comprendre les enjeux, les doutes et les projets de quartier. Dossier témoignage, ce numéro permet d'appréhender les débats : les habitants et leurs groupements ;

le rôle des élus locaux dans la mise en oeuvre des partenariats ; la lisibilité et la cohérence de l'action de l'Etat ; l'engagement dans la durée...
CDU

CAVALLIER Georges
FONDATION EUROPEENNE POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL. DUBLIN
Défis pour la gouvernance urbaine dans l'Union européenne
Luxembourg : OPOCE, 1998.- 76 p., bibliogr.
Après que la ville européenne ait été replacée dans le cadre de la modernité et située dans le contexte de la fin du XXe siècle, en tant que théâtre et école de citoyenneté, les leçons qu'on peut tirer du sommet d'Istanbul (Habitat II, juin 1996) sont présentées. Habitat II a permis de prendre conscience de l'ampleur du mouvement mondial d'urbanisation, de l'importance des enjeux liés à l'avenir des villes et de la nécessité d'une meilleure maîtrise collective du développement urbain. Certains défis prennent une importance particulière pour les villes : l'adaptation aux mutations du système productif, la maîtrise de l'étalement périphérique, la reconquête de l'urbanité et la prise en compte des exigences du développement durable. L'impact de la mondialisation des échanges, la complexité grandissante de la société urbaine, la crise du politique et l'avenir incertain constituent le contexte dans lequel doit s'exercer l'action publique. Les décideurs publics doivent faire preuve, dans ce contexte difficile, d'une véritable efficacité dans le gouvernement des villes afin de mieux piloter le développement des villes en matière d'organisation territoriale et de gestion urbaine. L'évolution inéluctable, c'est le passage du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. Dix grandes lignes d'action pour une bonne gouvernance urbaine sont exposées.
CDU 38357; IA 40237

FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). RECHERCHE ET AFFAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DIR.); FRANCE. AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES (DIRECTION)
Gouvernance et partenariats : les nouvelles formes de l'action publique et leurs limites. *in* La ville éclatée
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1998.- pp. 278-330, bibliogr. (coll. Monde en cours ; série Société. Ouvrage collectif issu des travaux du séminaire « La ville éclatée : enjeux, logiques et modalités d'une régulation économique, sociale et territoriale », 1995-1996)
Analyse des transformations de l'action publique, plus particulièrement des notions de partenariat et de gouvernance. Les difficultés de la mise en oeuvre de gouvernements à l'échelle métropolitaine, en France et dans les pays développés, en raison de la multiplication des partenariats et des conflits entre communes. Les difficultés posées par le partenariat public/privé, mis en oeuvre pour la revalorisation des quartiers en difficulté dans le cadre de la politique de la ville ; le sens de l'évolution de l'action publique. L'impact des nouvelles logiques d'aménagement urbain, en termes de transformation des temporalités de l'action publique. Le rôle du gouvernement urbain ne saurait se réduire à une fonction de coordination, mais suppose la mise en place d'institutions politiques.
CDU 36604; IA 39567

GODARD Francis
Gouverner la ville
SCIENCES HUMAINES. (FRA). n° 79, janv. 1998.- pp. 38-41, bibliogr.
Les transformations de l'espace urbain, les problèmes sociaux et les mutations économiques modifient les rôles des collectivités locales et de leurs élus. Dans ce contexte, une nouvelle approche des politiques urbaines, fondée sur le long terme et non sur des opérations de marketing urbain, paraît nécessaire. Selon l'auteur, les solutions résident dans une approche du gouvernement local fondée sur le concept de « gouvernance », sur la nécessité de créer des structures intercommunales

d'agglomération et sur un renouveau des services de proximité. Dans le cadre de ces évolutions, une définition claire du rôle des élus locaux s'impose.
CDU; IA P. 634

MARTIN Daniel
CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS; MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT; CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX LES TRANSPORTS L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. LYON
Dix ans de politique de la ville en Bretagne : 1988-1997
Lyon : CERTU, 1998.- 154 p., fig., tabl. (coll. Débats, n° 19)
Les dispositifs et outils mis en place depuis 10 ans, dans le cadre de la politique de la ville, pour lutter contre les dysfonctionnements constatés dans les quartiers des villes les plus urbanisés ; les financements correspondants et leur évolution : DSQ, contrats de ville, pacte de relance, prévention de la délinquance, emplois de ville, emplois jeunes. Cette politique interpartenariale nécessite la participation de nombreux acteurs : Etat, région, collectivités, offices HLM, associations, etc. La politique de la ville en Bretagne, intégrée au contrat de plan Etat-région : acteurs, actions significatives, évaluations, etc. Les thématiques traitées sont aisément transposables à d'autres régions ; les chiffres nationaux ont été insérés autant que possible dans ce document.
TU CEDB 19

REIGNER Hélène
L'Etat et les grands projets urbains de la politique de la ville. Etudes de cas : le Mantois et Argenteuil
POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC. (FRA). vol. 16, n° 1, mars 1998.- pp. 83-106 (Gouvernance urbaine)
Alors que les grands projets urbains (GPU) semblaient marquer un certain retour de l'Etat dans la politique de la ville, l'article insiste sur les difficultés rencontrées par les acteurs étatiques (Equipement et corps préfectoral) dans la mise en oeuvre de cette politique. Avec les maires concernés, porteurs d'un projet sur leurs territoires, les agents de l'Etat doivent travailler en partenariat (comme à Argenteuil). Mais cette dimension partenariale peut masquer la subordination ou l'instrumentalisation de l'Etat local (comme à Mantes-la-Jolie). A travers la mise en oeuvre des GPU, l'objectif est de montrer que l'Etat ne peut plus mener seul des politiques, de façon volontariste. Il est contraint par des régulations locales auxquelles ses agents tentent de s'adapter.
CDU

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS
Villes et quartiers : bilan et perspectives 1995-1997
Paris : Villes et quartiers, 1998.- 23 p., graph.
Le GIE Villes et quartiers formalise une collaboration entre la Caisse des dépôts et l'UNFOHLM, tournée vers l'invention de réponses nouvelles aux enjeux sociaux, économiques et urbains des quartiers d'habitat social.
DCN 43-891

Acteurs, modes d'engagement
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 18, mars 1998.- pp. 17-28, phot., bibliogr. (Revisiter les enjeux du DSU)
Analyse de diverses questions relatives au partenariat et à la participation des habitants, dans le cadre du développement social urbain. Les compétences du chef de projet de développement ; l'intérêt et les difficultés du partenariat ; la transformation des modes de participation des habitants ;

la participation des habitants à la gestion du budget participatif de la ville de Porto Alegre (Brésil) ; une méthodologie de travail social basée sur le projet et l'action collective.
CDU

Les bailleurs sociaux et la politique de la ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 40, sept. 1998.- 8 p., phot.
Ce dossier fait le point sur le rôle des organismes HLM dans les politiques de réhabilitation des quartiers en difficulté. Il précise les orientations du comité interministériel des villes du 30/06/1998. Il donne un point de vue sur le partenariat entre les organismes HLM, l'Etat et les collectivités locales (entretien avec G. Mercadal, délégué général de l'UNFOHLM). Il décrit enfin le poste d'agent de sécurité crée par la SA HLM Est, dans le quartier des provinces, à Laxou (Lorraine).
CDU

Les nouvelles échelles de la gouvernance urbaine
POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 37, juin 1998.- pp. 18-37
Les bilans pour le moins médiocres des politiques publiques en faveur de la ville devraient inciter les pouvoirs publics à repenser en profondeur les frontières géographiques de leurs interventions. A travers l'expérience des relations entre Etat et Région Nord-Pas-de-Calais depuis 1986, l'article suivant identifie les obstacles au développement de ce partenariat fondé sur la « subsidiarité active » tout en soulignant, au-delà des difficultés et des résistances, l'émergence d'une nouvelle culture de la subsidiarité en même temps que d'une nouvelle «fonction de proximité ». Le troisième article analyse un corpus d'études réalisées sur les charges de centralité depuis 1980, à la demande de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), donc sur la grande ville-centre. Le quatrième répond à un précédent article sur la nouvelle nomenclature en « aires urbaines » et sur la prétendue indépendance de l'INSEE dans l'élaboration de ce nouveau concept.
EPC P1345; CDU

BERTHIER Laetitia
Les collectivités locales face au problème du logement
HABITAT. (FRA). hors série, juin 1999.- pp. 76-94, tabl., phot., bibliogr.
En raison de l'évolution des besoins, des prix et des marchés, les collectivités territoriales sont amenées à participer au financement du logement, particulièrement dans le secteur social. En Ile-de-France, la région, les départements et les communes ont développé des actions dans ce domaine, mais la diversité des situations et des volontés politiques a conduit à un ensemble d'interventions très varié. Les départements interviennent pour soutenir la production HLM, pour aider à la réhabilitation du parc HLM ancien, pour aider les particuliers modestes à rénover leurs logements anciens, et pour aider les opérateurs. La ville de Paris mène une politique volontariste en faveur de l'accession sociale à la propriété. D'autres interventions concernent l'aide à la rénovation du parc privé communal dans les communes rurales, l'aide aux copropriétés récentes, l'aide aux ménages défavorisés en complément de l'intervention de l'Etat. La plupart des actions départementales restent très dépendantes de l'Etat. Un tableau récapitule, par département, les domaines d'intervention et la nature des aides départementales.
IA P.117bis; CDU

BLAISE Michel ; HEURGON Edith
La RATP, partenaire de la politique de la ville. *in* Regards sur la politique de la ville
C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 123, 2e trim. 1999.- pp. 215-224, phot.
Entreprise de transport public, la RATP remplit une fonction d'intégration et d'insertion en rendant la ville accessible à tous. Entreprise de service public, elle est sensible au risque de dégradation des conditions de l'exercice de sa mission, lié à la montée du chômage et des exclusions. Partenaire des pouvoirs publics et des collectivités locales, acteur de la vie urbaine, la RATP souhaite apporter sa

contribution à la création de nouveaux emplois pour les jeunes et au développement durable des territoires urbains.
IA P.117; CDU

BRUNET Serge
TETRA ; VILLES ET QUARTIERS
Nouvelles méthodes d'amélioration du patrimoine. Synthèse transversale ; rapports monographiques
Paris : GIE Villes et quartiers, 1999.- 88 p.
Lecture d'une approche renouvelée de la réhabilitation, plus globale, plus stratégique et plus soucieuse des habitants. Cependant, ce processus de requalification des quartiers et de revalorisation de la vie des habitants n'implique pas que la réhabilitation en soit la traduction. Quant aux « nouvelles » méthodes, il ne s'agit pas d'innovation mais de rénovation de savoir-faire. Le processus d'amélioration du patrimoine témoigne d'une approche stratégique, concertée et participative, d'une vision dynamique de la reconquête.
CDU

FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES ANONYMES ET FONDATIONS D'HLM
Quartiers en devenir
Paris : FNSAHLM, 1999.- 93 p., phot. (réflexions et propositions de la Fédération nationale des SA et Fondations d'HLM pour une stratégie opérationnelle de requalification urbaine et sociale)
En France, de nombreux quartiers sont marqués par une dérive à la fois sociale et urbaine. Les expériences et les réussites locales indiquent les efforts effectués dans ce domaine. Cependant, les sociétés anonymes d'HLM, qui s'inquiètent de la tendance lourde à la spécialisation de ces quartiers, souhaitent développer d'autres perspectives pour ces territoires et appellent au partenariat entre sociétés d'HLM et pouvoirs publics. Cet ouvrage présente le rapport d'orientation de l'assemblée générale de la Fédération des sociétés anonymes et fondations d'HLM de mai 1999 où se mêlent les principales interventions de la table ronde organisée à l'occasion de cette manifestation.
CDU 51538

OFFNER Jean-Marc
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE. BORDEAUX
La gouvernance urbaine. *in* Les débats sur la ville 2
Bordeaux : Ed. Confluences - Agence d'urbanisme, 1999.- pp. 229-243
La notion de gouvernance est destinée à mieux comprendre les mutations de l'action publique locale en France. L'auteur offre dans une première partie des indications pour comprendre ce qu'est la gouvernance, avant d'en commenter une définition. Il s'intéresse ensuite à des exemples de procédures comme le partenariat entre le public et le privé, et l'évaluation a posteriori des suivis et exemples de politiques axées sur la notion de gouvernance : la politique de la ville et celle des réseaux de villes. Cette retranscription de l'intervention de l'auteur pendant le colloque est suivie de questions-réponses entre l'auteur et l'auditoire.
CDU 50692

VOLDMAN Danièle
Sur les « crises » urbaines. *in* Villes en crise ?
Paris : Presses de sciences po, 1999.- pp. 5-10, notes (XXe siècle. Revue d'histoire, n° 64, oct.-déc. 1999)
Constatant que le terme de « crise » appliqué à la ville ou à l'urbain est un terme récurrent depuis le début du siècle, l'auteur, dans cet article d'introduction générale à l'ensemble des articles de la revue, s'interroge sur cette notion pour observer qu'elle désigne forcément des phénomènes différents liés à l'évolution des villes : crise de la croissance des villes mal aménagées dans les années 1910-20, crise des logements défectueux, crise due à la guerre et à ses destructions, crise du logement lors de la

reconstruction et de l'expansion, crise liée au choc pétrolier, révolte des usagers, crise des banlieues et des grands ensembles. Si le mot « crise » dans son utilisation témoigne de la variété des problèmes, l'observation de ceux qui l'utilisent montre l'évolution des acteurs : monde politique, techniciens de l'urbain (urbanistes, hygiénistes, architectes, fonctionnaires municipaux), travailleurs sociaux, associations d'usagers ou de mal-logés, et enfin l'opinion publique. Outre l'émergence de ces acteurs, il est également possible d'observer les évolutions des interventions publiques et des politiques urbaines.
CDU 51369

Congrès HLM de Nantes du 16 au 19 juin 1999 : « Construisons ensemble l'avenir du logement social »
ACTUALITES HLM. (FRA). n° 662, 15 juill. 1999.- pp. 3-57, phot.
Les enjeux de la politique de la ville ; la place et le rôle des associations dans le logement social ; les partenaires sociaux et le logement social dans la société française ; les partenaires économiques et financiers du logement social.
IA P.62; CDU

AMZERT Malika (dir.)
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Du cadre de vie à l'espace public. Les paradoxes des jeux de l'échange entre associations d'habitants et élus locaux. CIL/UCIL dans l'agglomération lyonnaise
Paris-La Défense : MELT, 2000.- 2 vol., 338 p., + pag. mult., fig., bibliogr.
Ce rapport est le fruit d'un travail de recherche dont l'objectif était d'analyser la mesure de l'implication de la société lyonnaise dans la définition et la réalisation des politiques urbaines destinées à améliorer la qualité du cadre de vie des habitants. Les chercheurs ont choisi de centrer leurs recherches sur les comités d'intérêt locaux (CIL). Ces associations d'habitants sont fondées sur la base d'un sentiment d'appartenance à un même territoire, dont les préoccupations sont fortement liées à l'amélioration du cadre de vie. Après une présentation du système associatif et de son ancrage territorial, le rapport s'intéresse à la dynamique du système en tant qu'interlocuteur dans le processus de définition des politiques urbaines. Enfin, les modes d'action du système associatif font l'objet d'une troisième partie. Le second volume est un volume d'annexes composé de quatre monographies.
CDU 51692(1-2); PU 2426(1-2)

CHADOIN Olivier ; GODIER Patrice ; TAPIE Guy
Du politique à l'œuvre : Bilbao, Bordeaux, Bercy, San Sebastiàn. Systèmes et acteurs des grands projets urbains et architecturaux
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 2000.- 237 p., bibliogr.
De nombreuses villes européennes ont entrepris de transformer leurs territoires, et leurs images, par d'ambitieux projets urbains et architecturaux : musées, bibliothèques, rénovations de quartier, développement d'infrastructures (métro, tramway) sont conçus comme des investissements stratégiques et des signes d'une vitalité retrouvée. Si la médiatisation de tels projets (expositions, débats, presse grand public et professionnelle) informe usagers et citoyens, on méconnaît fréquemment la manière dont ils ont pu être pensés, conçus, fabriqués. Décisions politiques, signatures prestigieuses d'architectes, sophistication des procédures de travail et de contrôle, mobilisation successive de nombreux acteurs politiques et techniques, négociations et polémiques oeuvrent ensemble pour réaliser les futurs emblèmes des villes. Qui sont les acteurs qui participent à l'élaboration de ces grands projets ? Comment coopèrent-ils dans le temps et gèrent-ils leurs divergences de vues ? Quelles convergences y a-t-il entre des pays aux traditions différentes (Espagne, France) dans ces manières de concevoir le renouveau des villes ? Autant de questions auxquelles répondent les enquêtes et analyses présentées dans ce livre à travers quatre études de

cas : le projet urbain de Bilbao et l'aménagement de Paris-Bercy ; la construction du centre culturel à Kursaal à San Sebastiàn et du tribunal de grande instance de Bordeaux.
CDU 52186

GINER Catherine
Comment une entreprise du BTP se dote d'un service « politique de la ville ». *in* Tout n'est pas économique. Des entreprises qui construisent leur performance
La Tour d'Aigues : Ed. de l'aube, 2000.- pp. 89-99 (coll. Société et territoire, série Prospective du présent)
SAE est une entreprise du secteur du bâtiment et des travaux publics qui fonctionne comme une fédération de PME locales. Son objectif est d'être au plus près du terrain afin d'entretenir et de développer son réseau relationnel local. Cet article étudie les raisons qui l'ont amené à développer une démarche sociale et urbaine spécifique autour de laquelle elle construit des marchés. Il étudie également l'élargissement de l'offre de services à partir de cette démarche sociale et la collaboration avec des acteurs locaux qui lui sont supérieurs. Il montre enfin comment le développement d'une « politique de la ville » dans une entreprise, en l'occurrence centrée sur l'insertion, est considéré comme une production d'un service à forte valeur ajoutée.
CDU 51172; IA 41355

MOUTERDE CONSULTANTS ; BERNARD BRUNHES CONSULTANTS ; ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE ; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
Etude sur l'implication des Conseils généraux dans le fait urbain. Rapport de synthèse
Paris : ADF, 2000.- 113 p.
Sommaire : Etat des lieux (données de cadrage et clarifications préalables ; implication des Conseils généraux dans le fait urbain à travers leurs principales compétences sectorielles, à travers des dispositifs spécifiques ; la perception de l'action des Conseils généraux par les acteurs urbains) ; Analyse (approche stratégique, approche opérationnelle, approche budgétaire du fait urbain par les Conseils généraux ; essai de typologie des modes d'implication des Conseils généraux dans le fait urbain) ; Synthèse : diversité et convergence (grande diversité des départements français au regard du fait urbain, mais de fortes convergences apparaissent) ; Recommandations (conception, mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique urbaine du Conseil général).
CDU 52967

Habitants / bailleurs : côte à côte ou face à face ?
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 17, mars 2000.- pp. 32-71, phot.
Les différents articles font le point des réflexions en cours, sur les relations entre les gestionnaires sociaux et les habitants, avant le débat sur le projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbain qui comporte des dispositions importantes sur les modalités de la concertation dans le parc locatif social. Les cinq organisations nationales de locataires donnent leur point de vue sur l'évolution de leur rôle et de leur place aux côtés des organismes HLM. Les pratiques de terrain associant bailleurs et locataires montrent de réelles avancées dans la prise en compte respective des intérêts de chacun.
IA P.193

3. DES CONTRATS POUR PILOTER LES OPERATIONS COMPLEXES

3.1. CONTRACTUALISATION ET TERRITORIALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION

Les contrats-familles. Première évaluation

Paris : FORS, 1986.- 137 p. (réalisée conjointement avec ACADIE)

Les contrats-familles sont une expérimentation originale qui se greffe généralement sur des procédures préexistantes (OPAH, HVS, RHI). Ils engagent les collectivités locales à mener un certain nombre d'actions dans les domaines de l'urbanisme et de l'action sociale en vue de favoriser l'accueil et l'amélioration des conditions de vie des familles, tout en encourageant une forte participation des habitants à l'élaboration et à la mise en place des propositions. Quatre ans après la mise en place des premiers contrats, ce rapport réalise une première évaluation et analyse les éléments essentiels qui caractérisent cette démarche. Il dégage les points positifs et cerne les principaux obstacles qui peuvent freiner son développement.

DC E86-58; CDU 17566

DONZELOT Jacques ; MEVEL Catherine ; OBLET Thierry
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

La dimension contractuelle des nouvelles politiques urbaines. Le cas des opérations de développement social des quartiers en PACA et Midi-Pyrénées

Bédoin : Centre d'études des politiques sociales, 1988.- 131 p.

Ce rapport présente des éléments pour une évaluation de la procédure DSQ sur les régions PACA et Midi-Pyrénées. Il met en avant le poids des conditions géographiques et politiques dans la mise en oeuvre de la procédure. Les auteurs analysent également le rôle de décideur du Conseil régional entre l'Etat et les villes, les effets de l'alternance et les risques de désengagement, le jeu politique local pour le devenir des opérations.

PU 1563

LEVY François ; LENOIR Noëlle ; GUIGNARD-HAMON Claire ; SMADJA Nicole
FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN D'EQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITE. PARIS

Bilan/perspectives des contrats de plan de développement social des quartiers

Paris : La Documentation française, 1989.- 275 p., tabl.

Bilan de la politique de DSQ ; souhait de la voir prendre place dans les contrats de plan de la deuxième génération ; propositions précises pour améliorer le dispositif.

CDU 21055; CTA. 9423

La ville, mode d'emploi

ACTUALITES HLM. (FRA). n° spécial, suppl. au n° 426, sept. 1989.- 32 p., phot., tabl.

On énumère dans ce numéro les différentes procédures mises en place par le Comité interministériel des villes dans le cadre du développement social urbain : convention de développement social des quartiers, élaboration des programmes, financement des opérations auxquelles peuvent participer les organismes HLM.

CDU

CAIN Pierre ; MALLARD Jacques ; PIERRET Christian ; BERTHIER Marie-Pierre

Vivre et aménager la ville
POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 6, oct.1990.- pp. 66-86
Communications sur : l'analyse des conditions d'une relance des « moyens » de l'aménagement ; analyse des plans d'aménagement d'ensemble (PAE), procédure originale et encore méconnue ; les objectifs des contrats de ville initiés par l'Etat, une approche nouvelle du développement local.
CDU

L'accord-cadre dans les faits. Accords Etat/office d'HLM de la communauté urbaine de Lille : pour mieux vivre la ville
ACTUALITES HLM. (FRA). n° 437, 28 fév. 1990.- pp. 10-13, phot.
L'accord-cadre Etat-HLM de juin 1989 a permis d'entamer des procédures de réhabilitation des logements, de suivi des familles en difficulté et de programmation de construction neuve au niveau local. Présentation de la démarche suivie par l'Office HLM de Lille, premier accord local conclu dans le cadre national.
CDU

Constat et éléments de diagnostic sur le logement dans l'agglomération toulousaine
Toulouse : Préfecture, 1990.- 32 p., graph. (Groupe de travail n° 1 Politique sociale du logement)
Cette synthèse des informations disponibles sur la situation du logement dans l'agglomération toulousaine doit permettre de dresser un diagnostic commun entre les partenaires (DDE, AUAT, ARIM, Pact-ARIM, CIEU...) et d'ouvrir la discussion sur les objectifs prioritaires que l'Etat et les collectivités locales assignent au contrat de ville dans ce domaine.
D31 1026

DISTRICT URBAIN DU PAYS DE MONTBELIARD
Projet de développement social et urbain du pays de Montbéliard. Convention ville-habitat
Montbéliard : District urbain du pays de Montbéliard, 1991.- 68 p.
Présentation de la convention ville-habitat pour le développement social et urbain du pays de Montbéliard. La première partie est un diagnostic : il est fait état des conséquences sociales de la structure et de l'évolution du marché de l'emploi, puis des conséquences de l'évolution démographique et de l'évolution urbaine sur la ségrégation sociale et spatiale. La deuxième partie fixe les objectifs de la convention : le développement urbain, une politique de formation, une politique de l'habitat et des programmes d'actions (OPAH), acquisition-amélioration, projet de développement social urbain (DSU) et une politique d'intégration. La troisième partie liste les partenaires signataires de la convention.
CDU 26204

BLANC Maurice (éd.)
Pour une sociologie de la transaction sociale
Paris : L'Harmattan, 1992.- 291 p., bibliogr. (coll. Logiques sociales. Actes du colloque de l'Assoc. inter. de sociologues de langue française (AISLF) et du LASTES de l'Univ. de Nancy II. 23-24 nov. 1989)
Essai sur la transaction sociale, la négociation et le compromis. Il s'agit aussi d'un bilan critique des problématiques et des théories de la sociologie française actuelle. Après analyse du concept de transaction dans les sciences sociales, il est traité des fondements de la transaction sociale puis des domaines d'application du concept tels que la réhabilitation, les politiques culturelles et la reconversion industrielle.
CDU 25849

JEANNERET Josée ; JEANNOT Gilles
AMENAGEMENT SOCIETES TERRITOIRES. LYON; CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON. LYON ; DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION; FRANCE. EQUIPEMENT LOGEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS (MIN.)
Les passages obligés de la médiation. Les acteurs techniques territorialisés dans l'oeil du politique
Paris : juin 1992.- 164 p., bibliogr.

A partir d'enquêtes sur les départements du Rhône, Doubs, Haute-Saône, Haut-Rhin et Bas-Rhin, auprès de responsables techniques de villes, de politiques (maires, conseillers généraux) et d'administratifs (DDE), les auteurs analysent le sens que ces acteurs donnent à leur pratique professionnelle, la façon dont les acteurs techniques instrumentent leurs systèmes de relation et leurs milieux d'action. Les thèmes d'enquête : le territoire de compétence, la mission de service public, le service à la population, le métier et des qualifications, le savoir-faire, les finalités et la légitimité de l'action.
CDU 27472; DRI 182

MEJEAN Philippe
Des politiques publiques contractuelles
INFORMATIONS SOCIALES. (FRA). n° 19, avr. 1992.- pp. 36-43 (Dossier : Les contrats aujourd'hui)
Analyse du foisonnement des politiques contractuelles locales depuis 1970. Trois périodes sont étudiées : 1. le VIe Plan avec les programmes de modernisation et d'équipement ; 2. la décentralisation avec les contrats de développement social urbain, les DSQ, les contrats d'agglomération, contrat famille, contrat action prévention, etc. 3. le Xe Plan et la politique de la ville avec les contrats territoriaux, les conventions de quartier et les conventions ville-habitat.
CDU

PERALDI Michel
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION
Territoires urbains et action administrative. Rapport d'activité 1991-1992
Marseille : CERFISE, mai 1992.- 119 p., bibliogr.
Rapport en deux parties : 1. des textes sur la question du « gouvernement urbain » et de l'action administrative (confrontation politiques urbaines et politiques sociales) ; 2. deux textes sur le thème « familles et habitat », les modes de peuplement des cités HLM (en collaboration avec la CNAF et l'INED).
CDU 26629; DRI 166

Trente ans d'administration de la ville, 3 ans de politique de la ville
C. DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE L'ADMINISTRATION. (FRA). n° 103, juin 1992.- pp. 4-11, tabl.
Dossier sur la politique de la ville et sur l'organisation administrative de la gestion des quartiers d'habitat social. Les efforts faits pour améliorer les actions de développement social urbain et les institutions qui ont en charge cette politique (ministère, conseil national, Comité interministériel de la ville, etc.). Les accords entre l'Etat et les collectivités locales : DSQ, convention de quartier, contrat de ville, convention ville-habitat, etc. Les moyens financiers expliqués et décrits dans un tableau récapitulatif. Une interview de M. Delarue, Délégué interministériel à la ville ; les mesures proposées par M. Tapie pour les quartiers défavorisés.
CDU

BEHAR Daniel ; ESTEBE Philippe ; BEGAG Azouz
Le contrat de ville : concepts et méthodes
Paris : ENPC, 1993.- 7 notes dactylogr. (stage de formation continue, 3-4 nov. 1993)
Communications sur : du DSU au contrat de ville, enjeux et méthode ; les villes entre compétition et fragmentation ; la révolte des lascars contre l'oubli à Vaulx-en-Velin ; le monde caché de la mobilité des populations urbaines ; les « taxi-fraudes » ; réapprendre à flâner ; droit et citoyenneté ; réhabilitation et peuplement.
EPC FC1802

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Le contrat de ville. Extrait du Comité interministériel sur la ville du 29 juillet 1993
La Plaine-St-Denis : DIV, 1993.- 4 fasc.
Dossier consacré au contrat de ville. Rappel des objectifs du partenariat Etat-collectivités locales pour le traitement des quartiers en difficultés ; mémento pour la réalisation du volet déplacement (diagnostic,

solutions, moyens) dans un contrat de ville. Numéro de la revue « Ensembles » relatif aux opérations menées dans ces quartiers dans le cadre de la politique de la ville.
CDU 31790

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Guide de la programmation des aides au logement : les enjeux, la démarche
Paris : Min. Logement, 1990-93.- 289 p., tabl., graph. + 108 p., tabl. (l'exemplaire de la DRE est complété par « La programmation du logement des étudiants. Guide pour l'analyse locale »)
Guide sur la programmation des aides au logement, acte essentiel par lequel l'Etat met en oeuvre sa politique de l'habitat au niveau local. Etat des pratiques ; références et outils. Trois thèmes : l'exercice de la programmation, une méthode d'analyse qualitative des projets d'habitat neuf aidé, une aide au montage des opérations de réhabilitation d'habitat social à l'usage des DDE.
CDU 28837; DRE 7550

ILE-DE-FRANCE (PREFECTURE). MISSION VILLE. PARIS ; ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS
Liste des sites contrats de ville
Paris : Mission Ville, 1993.- non pag., tabl.
Cette liste, qui tient compte des décisions prises au Comité interministériel des villes du 29 juillet 1993, présente les sites contrats de ville par département avec indication, pour chacun, des communes concernées. Les quartiers ayant fait l'objet d'une procédure « politique de la ville » au Xe Plan sont cités (DSQ ou DSU selon le type de convention). Figurent aussi d'autres quartiers répertoriés comme « en difficulté » ou signalés par les sous-préfets de ville.
DRE T.1989

JOBERT Bruno ; DAMAMME Dominique
CENTRE COMPARATIF D'ETUDES DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ESPACES LOCAUX. MONTPELLIER
Les administrations centrales face à la politique de la ville
Montpellier : Faculté de droit, 1993.- 70 p. (réalisé pour le Comité d'évaluation de la politique de la ville)
Ce rapport traite de la coordination interministérielle entre les administrations centrales, dans le cadre de la politique de la ville. A partir d'entretiens menés auprès des directions ministérielles et au sein de la DIV, il tente d'interpréter la façon dont cette coordination est perçue par les différents acteurs. Après un rappel de la genèse de la politique de la ville, le rapport analyse les évaluations globales portées sur la pratique interministérielle. Il examine ensuite les diverses réponses de l'Etat central à cette politique, en prenant en considération les différents secteurs ou blocs administratifs.
CDU 37286

LE CAROUR Sandrine
La contractualisation et l'avenir de l'habitat social : l'exemple du DSQ du quai de Rohan à Lorient
Reims : IATEUR, 1993.- 170 p., bibliogr., ann. (mémoire de DESS urbanisme aménagement environnement, ss la dir. de F. Toublan)
Le droit au logement, à l'habitat, plus récemment à la ville, reste en France comme ailleurs à conquérir. Pourtant, nul doute que dans une société devenue majoritairement urbaine, l'avenir de l'habitat social se révèle l'enjeu politique essentiel de notre devenir. Les multiples interventions des différents gouvernements depuis plus de 15 ans en témoignent. Cependant l'arsenal procédural institué au fil des ans ayant montré certaines limites, il a été décidé pour le XIe contrat de plan Etat-région d'y substituer un outil unique : le contrat de ville version 1994. Mais cette refonte du mode contractuel, établie par le nouveau contrat de ville, permettra-t-elle d'opérer les nécessaires changements dans les manières d'agir et de penser, pour mettre fin aux incohérences actuelles, au déséquilibre territorial et au déficit démocratique d'ensemble ?
ITR 4172IA

MAKOWSKI Gérard ; ADALPHE Laurence ; TAIEB Guy
ATELIER D'ETUDES SUR L'ENVIRONNEMENT. PARIS; RESEAUX REFLEX

Le programme local de l'habitat. Guide à l'intention des Directions départementales de l'Equipement

Paris : Dir. de la construction, 1993.- 120 p., bibliogr., graph. (réalisé ss la dir. de F. Delarue et C. Domecq)

Guide méthodologique sur les programmes locaux de l'habitat (PLH) tels qu'ils sont définis dans la loi d'orientation pour la ville (LOV). Ils doivent permettre l'émergence de véritables politiques locales de l'habitat articulées avec la planification urbaine, et contribuer à la mise en oeuvre du droit à la ville. Le PLH est présenté dans ce qu'il a de nouveau par rapport à ses définitions et pratiques antérieures. Les trois temps de la mise en oeuvre du PLH par les services extérieurs de l'Etat sont décrits : 1. l'expertise et la définition des priorités stratégiques ; 2. le porter à connaissance et l'affirmation des objectifs de l'Etat ; 3. le partenariat et la contractualisation des engagements de l'Etat. La seconde partie de l'ouvrage se compose d'une « boite à outils » qui propose des éléments de méthodologie.

CDU 27631; DCN 43-779

Les contrats de ville du XIe Plan

ENSEMBLES. (FRA). suppl. n° 1, fév. 1993.- 6 p., tabl., graph.

Le cahier rend compte de l'évolution de la contractualisation en matière urbaine, abordant les relations avec les précédents contrats, les objectifs des nouveaux contrats, leur géographie, les dispositifs et les étapes de leur mise en place.

IA T.6172(1); CDU

FERRE Antoine ; HLUSZKO Catherine

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS REGIONALES D'ORGANISMES HLM. PARIS

Politiques locales de l'habitat, organismes HLM et collectivités territoriales. Colloque du 8 novembre 1994, Paris ; actes

Paris : Fédération nationale des associations régionales d'organismes HLM, 1994.- 60 p.

Actes du colloque du 8 novembre 1994 sur les politiques locales de l'habitat. Le premier atelier est consacré à la contractualisation locale, et en particulier aux accords contractuels qui peuvent unir organismes HLM et collectivités locales. Le deuxième atelier concerne cinq expériences menées dans différentes villes de France : elles montrent le décloisonnement qui s'opère entre organismes et institutions, les logiques territoriales faisant place aux logiques de gestion sociale. Le troisième atelier, sur le thème logement et insertion des personnes défavorisées, a été l'occasion de présenter des expériences concernant ce sujet.

CDU 31273

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; PAYS DE LA LOIRE (PREFECTURE). SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES. NANTES

Les services publics de l'emploi et les quartiers prioritaires des sept contrats de ville de la Région des Pays-de-la-Loire

Nantes : CETE de l'Ouest, 1995.- 83 p., ill., tabl.

A partir d'une série d'entretiens semi-directifs, cette synthèse vise à montrer les différentes démarches des services publics de l'emploi dans les quartiers prioritaires des sept contrats de ville de la région. L'accès de ces services est également étudié, ainsi que leur mode d'organisation territoriale et de fonctionnement, les actions d'insertion menées en direction des quartiers et le partenariat mis en place autour des équipes DSU et PLIE.

CTN U3; CTN 6224; CDU 34330

DUARTE Paulette ; NOVARINA Gilles

La contractualisation dans la politique de la ville. Réagencement des pouvoirs et confrontation des modes d'action publique. Deux études de cas : Chambéry et Valence

Grenoble : CRESSON, 1995.- 70 p., ann., bibliogr. (rapport de recherche pour le PIR-Villes ; programme de recherche « Gouvernement urbain »)

L'histoire des politiques urbaines de 1945 à nos jours de deux villes moyennes de la Région Rhône-Alpes : Chambéry et Valence. Comparaison des différentes politiques contractuelles menées dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement urbain : mise en perspective des politiques du cadre de vie des années 70 (contrat « ville moyenne » et OPAH notamment) et des politiques de DSU développées

depuis le début des années 80 avec les conventions de DSQ puis les contrats de ville. Comparaisons : pour chaque ville entre les différentes politiques contractuelles, puis entre les villes afin de dégager ressemblances et divergences.
IUG B 2718

FEVRE Isabelle
Le contrat de ville du XIe Plan. Les tâtonnements de la mise en place : l'exemple de l'agglomération bordelaise
Bordeaux : 1995.- 80 p. + ann., bibliogr. (mémoire de DESS urbanisme opérationnel. Institut d'aménagement, Univ. Bordeaux III, ss la dir. de J. Marieu)
Avec les contrats de ville du XIe Plan, lancés en 1993 par la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et le Ministère de la Ville, il s'agissait de regrouper en une seule toutes les procédures contractuelles existantes. Mener une analyse critique sur le contrat de ville relève d'un triple intérêt : 1. Faire le point sur la politique de la ville ; 2. revenir sur le caractère « territorialisé » et sur la nature même de l'outil mis en place ; 3. s'intéresser à la capacité de la politique de la ville à s'interroger sur le fonctionnement de l'action publique. Afin de répondre à ces questions, la réflexion s'organise autour de trois axes : qu'est-ce que le contrat de ville ? ; le contrat de ville à l'épreuve du terrain (l'exemple de l'agglomération bordelaise) ; enfin les recadrages de la politique de la ville, ou comment Etat et acteurs locaux s'adaptent aux difficultés rencontrées, se positionnent au sein de cette politique nationale territorialisée et cherchent à en optimiser le fonctionnement.
IAB DES72

MAURY Yann
La négociation des contrats de ville. Le cas du Languedoc-Roussillon (XIe Plan)
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 43-57 (Politiques de la ville. Recherche de terrains)
En Languedoc-Roussillon, la discrimination positive en faveur des exclus se heurtent aux politiques d'image des municipalités qui cherchent à attirer des entreprises. Les services de l'Etat poussent, de leur côté, à la technicisation des politiques sociales. Les associations, trop instables, se trouvent à l'écart des processus de décision, le contrat de ville demeure cependant un instrument privilégié de négociation entre les protagonistes.
CDU

Contrats de plan Etat-régions 1994-1998
Paris : Ed. du Moniteur, 1995.- 114 p., tabl.
Les opérations ayant un impact sur l'aménagement du cadre de vie et devant être engagées avant la fin de l'année 1998 sont décrites, ligne par ligne, région par région. Les points forts sont les transports, la politique de la ville, l'enseignement supérieur et le développement économique.
IA 36065; DRE 7734

La politique de la ville et du développement social urbain
ENSEMBLES. LES CAHIERS. (FRA). n° 5, juin 1995.- 16 p.
Ce document présente l'organisation de la politique de la ville et du développement social urbain. Il traite des modes d'intervention de l'Etat (contrats de ville, grands projets urbains et autres procédures contractuelles), du programme d'action pour l'habitat, l'emploi, les services publics et la prévention de la délinquance. Il présente les dispositifs institutionnels et les moyens financiers consacrés à la politique de la ville.
CDU; IA T6172(5)

BACHELET Frank ; RANGEON François
La politique de la ville ou les difficultés de l'interministérialité locale
POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC. (FRA). vol. 14, n° 3, sept. 1996.- pp. 1-9
Située au carrefour des différents dispositifs de lutte contre l'exclusion, la politique de la ville constitue un excellent révélateur de mutations de l'administration déconcentrée. Elle permet de tester la réalité de l'interministérialité locale, mais on peut se demander si cette dernière ne favorise pas une progressive recomposition des services de l'Etat.
EPC P1294; CDU

CENTRE COMPARATIF D'ETUDES DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES ESPACES LOCAUX. MONTPELLIER

La négociation des politiques contractuelles. Textes réunis et présentés par Jean-Pierre Gaudin

Paris : L'Harmattan, 1996.- 227 p., bibliogr. (coll. Logiques politiques)

Les deux premiers articles sont respectivement consacrés à une évaluation de l'état actuel de la négociation des politiques contractuelles en France, et à un commentaire des diverses approches théoriques de la négociation dans le domaine politique. Les autres textes sont consacrés à des thèmes particuliers : la négociation des contrats de ville, à travers l'exemple du Languedoc-Roussillon pour le XIe Plan ; la constitution progressive des politiques publiques d'environnement, du militantisme à la notion d'écologie urbaine ; l'entrée de l'enseignement supérieur dans les contrats de plan Etat-régions et ses conséquences en matière de mise en réseau de la décision universitaire ; l'émergence de la contractualisation dans les politiques publiques de télécommunication en Europe du sud (France, Espagne et Italie).

CDU 33657

ESTEBE Philippe ; KIRSZBAUM T.

ACADIE. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

L'intercommunalité entre optimum territorial et pouvoir local. Lecture de la littérature récente

Paris : ACADIE, 1996.- 60 p.

Les évolutions locales et nationales des conceptions et des jugements sur l'état actuel et les perspectives de l'intercommunalité en milieu urbain sont abordées au travers d'une analyse bibliographique. Le débat sur l'intercommunalité englobe trois registres : celui du territoire lui-même, la question de l'intercommunalité étant tiraillée entre la permanence du découpage politique des communes et la recherche de territoires pertinents ; le registre institutionnel : la question de l'intercommunalité est prise dans une opposition entre des structures supracommunales et une volonté de concurrence au sein des grandes villes ; un registre opérationnel : pour certains, la décentralisation a confirmé la suprématie du député-maire de grande ville, pour d'autres, des systèmes de gouvernance apparaissent sans que tel acteur public ou privé n'exerce une position dominante. La pratique observée dans les quatre agglomérations étudiées et certains travaux récents permettent de nuancer ce régime d'oppositions : les échelles varient considérablement selon les problèmes posés, il faut donc développer des capacités d'alliance entre collectivités de différents niveaux afin d'ajuster l'intervention publique aux échelles décrites par les phénomènes ; il n'y a pas nécessairement d'opposition dans la durée entre le morcellement communal et l'existence d'un pouvoir global d'agglomération ; l'opposition entre gouvernance et gouvernement peut se résoudre par l'apparition de formes de gouvernance politique dans lesquelles les élus et les représentants de l'Etat jouent un rôle central.

PU 2234; CDU 34072; IAB 4097

Contrats et pratiques contractuelles : approches pluridisciplinaires

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL. (FRA). tome XXXVIII, n° 4, oct.-déc. 1996.- pp. 433-620, bibliogr.

Les études sont structurées autour de trois thèmes au sein desquels sont déclinées différentes approches disciplinaires : la diversité des contrats ; contrat et confiance ; le contrat, instrument d'action publique. Deux notes critiques traitent de l'approche conventionnaliste.

IA P.374; CDU

BILLET Jean

Le suivi et la réalisation des contrat de plan dans le cadre de la planification

JO. AVIS ET RAPPORTS DU CES. (FRA). n° 10, 9 juin 1997.- 162 p., tabl., bibliogr., ann.

L'analyse des modalités d'organisation de la planification régionale et des contrats de plan Etat-région permet de mettre en évidence des problèmes qui tiennent à la répartition des compétences, au respect des engagements contractés et au manque de concertation préalable à la définition des objectifs et des programmations, d'une part, au défaut de cohérence entre des procédures qui ont évolué indépendamment les unes des autres et qui se sont multipliées, d'autre part. Ces problèmes tiennent aussi à une efficacité difficile à apprécier dans le contexte économique et social évolutif de notre époque. Le Conseil économique et social propose de clarifier la définition de la contractualisation par rapport à la planification, d'aménager le processus de contractualisation, de définir le rôle de chacun des

partenaires de la contractualisation, de clarifier les compétences et d'intégrer la contractualisation dans une dynamique prospective de la politique économique et de l'organisation des territoires.
IA P.219

MARCOU Gérard (dir.) ; RANGEON François (dir.) ; THIEBAULT Jean-Louis (dir.)
PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES VILLES. PARIS
La coopération contractuelle et le gouvernement des villes
Paris : L'Harmattan, 1997.- 428 p., bibliogr. (coll. Logiques juridiques. Contributions issues du projet de recherche « Négociations et obligations dans le gouvernement des villes »)
Après une analyse des aspects juridiques de la coopération contractuelle, l'ouvrage décrit les implications de ce nouveau mode d'administration publique en matière de gouvernement des villes et au niveau des relations entre acteurs locaux. Les thèmes suivants sont abordés : le rôle et les limites de la contractualisation dans l'élaboration des politiques publiques ; l'exemple des contrats de ville en Picardie ; les paradoxes des procédures et des mécanismes administratifs de la contractualisation ; la négociation dans la politique de la ville ; l'approche de l'action locale et de la politique de la ville en termes de «réseaux» ; l'impact de la contractualisation en matière de démocratie locale. Enfin, une dernière partie décrit en détail la contractualisation dans quatre pays européens : la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.
CDU 36445

Etat récapitulatif de l'effort financier consacré à la politique des villes et au développement social urbain. Application de l'article 115 de la loi de finances pour 1990
Paris : Imprimerie nationale, 1997.- 99 p., tabl., cartes
Rapport destiné au Parlement, «relatif au montant et à l'utilisation de l'ensemble des crédits consacrés à la politique des villes et du développement social urbain ». Le premier chapitre récapitule les différentes composantes de l'effort financier consenti en 1995, en 1996 et prévu en 1997 à l'appui de cette politique, par l'Etat et ses principaux partenaires. Le deuxième présente les autres concours financiers pluriannuels mobilisés par les régions, les départements, les communes, le fonds d'action sociale, la Caisse des dépôts et les fonds européens. Le troisième chapitre porte sur le cadre contractuel de la politique de la ville : contrats de ville, programmes d'aménagement concerté du territoire, conventions de sortie des opérations de quartier du Xe Plan, grands projets urbains. Enfin, le dernier chapitre présente brièvement les instances nationales, déconcentrées et locales, chargées de la politique de la ville.
CDU 34907

ANDERSON Antoine
Politiques de la ville : de la zone au territoire
Paris : Syros, 1998.- 258 p., bibliogr., index
Après avoir retracé les étapes constitutives de la politique de la ville, la politique de la ville est située parmi les autres politiques sociales et la manière dont elle agit est spécifiée. Le cheminement de la politique de la ville s'est caractérisé par une approche centrée sur le bâti et son environnement immédiat (1977-1981) puis elle s'est focalisée sur le quartier (1982-1993) et aujourd'hui elle se positionne au niveau de la ville puis à l'échelle de l'agglomération (1994-1998). La comparaison entre la Grande-Bretagne et la France permet d'aider au questionnement sur la politique de la ville qui est menée en France depuis le début des années 1980 et notamment d'analyser deux aspects : les zones de revitalisation urbaine et la procédure des appels à projets. Une refonte complète des politiques de la ville est proposée : les pouvoirs publics doivent repenser leur action, penser la ville globalement et non plus quartier par quartier, passer des contrats avec les associations et les habitants, renforcer les dispositifs de pilotage.
IA 39946; CDU 38932; CP 6651

BEHAR Daniel
Du terrain au territoire : la politique de la ville
INFORMATIONS SOCIALES. (FRA). n° 72, oct.-déc. 1998.- pp. 26-34, bibliogr.
Jusqu'au début des années 90, la politique de la ville, dans ses principes d'intervention, affirme le rôle fondateur du quartier avec la figure emblématique du chef de projet. Il semble aujourd'hui que ce rapport évolue. Une approche plus institutionnelle lui succède, dont la référence est le territoire. L'ambition pour la politique de la ville consiste moins à la rapprocher du terrain qu'à concevoir et mettre en oeuvre une

véritable gestion des territoires, c'est-à-dire une capacité à maîtriser des processus qui font de la dévalorisation, de la mise à l'écart des uns, la condition de valorisation des autres.
CDU

BEHAR Daniel
Question urbaine et question sociale : quel lien pour quelle politique publique ?
PROBLEMES ECONOMIQUES. (FRA). n° 2574, 24 juin 1998.- pp. 1-5, bibliogr. (article paru dans Quaderni, n° 34, hiver 1997-98.- pp.81-92 : Territoire et nouvelle question sociale : incertitude des politiques publiques)
Depuis quinze ans, la lutte contre l'exclusion a fait l'objet d'une approche territoriale de la part des pouvoirs publics. Les analyses des relations entre la question urbaine et la question sociale sont pourtant controversées ; elles ont des répercussions sur les stratégies des politiques publiques.
IA P.323; CDU

BELMESSOUS Hacène
Pour une véritable « politique » de la ville
URBANISME. (FRA). n° 299, mars-avr. 1998.- pp. 50-54, phot.
Les différents gouvernements, de droite et de gauche, ne sont pas venus à bout de la crise urbaine. Le bilan des vingt années écoulées depuis « habitat et vie sociale » jusqu'aux récents contrats de ville est décevant. Plutôt que de s'acharner à traiter socialement un problème politique, Jean-Pierre Sueur propose de redéfinir les niveaux d'intervention urbaine, notamment en organisant un pouvoir à l'échelle de l'agglomération. Les contrats de ville ont été très utiles car ils ont marqué l'envol de la politique de la ville mais aujourd'hui il faut signer des contrats avec les agglomérations qui correspondent souvent à l'espace urbain le plus pertinent.
IA P.414

BROUANT Jean-Philippe ; JEGOUZO Yves
GROUPEMENT DE RECHERCHE SUR LES INSTITUTIONS ET LE DROIT DE L'AMENAGEMENT
La territorialisation des politiques et du droit de l'habitat social
Paris : GRIDAUH, 1998.- 142 p. (coll. Les Cahiers du GRIDAUH, n° 2, série Droit de l'habitat)
Cet ouvrage analyse dans quelle mesure la réglementation en vigueur - dont la loi du 29 juillet 1998 - offre des perspectives de territorialisation des politiques de l'habitat social. La recherche a été conduite à la fois sur l'analyse de la réglementation existante, les pratiques développées à travers les expériences sur sites et les documents locaux recueillis. Après une analyse de l'évolution des cadres juridique et institutionnel, de la réglementation en matière de logement social, des propositions sont formulées pour la constitution d'un niveau territorial de décision en matière de logement social. La déconcentration serait accrue. Le dispositif global repose sur l'établissement d'un instrument de planification à long terme qui associe l'ensemble des acteurs : le PLH.
CDU 38420; IA 40785

CASCALES Michèle
Le contrat de plan Etat-région est-il un outil de programmation pluriannuelle ?
R. POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. (FRA). n° 995, juill.-août 1998.- pp.93-102
Le contrat de plan Etat-région (CPER) est un instrument de développement commun à l'Etat et aux collectivités : il est nécessaire de mieux cadrer les engagements contractuels à la fois de l'Etat et des conseils régionaux ; une programmation pluriannuelle, concertée et arrêtée en commun doit être mise en place. L'échéance d'une quatrième génération de contrats de plan, leurs objectifs et les acteurs de la contractualisation sont abordés.
IA P.366

CHERAIN Anne ; LAMBERT Rémy ; ROMANO Gérard
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE. MARSEILLE
Contrat de ville. La géographie prioritaire. Propositions pour de nouveaux territoires d'intervention
Marseille : AGAM, 1998.- 88 p., cartes

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la préparation du contrat de ville 2000-2006 de Marseille afin d'aider la ville à préparer son intervention dans les futurs dispositifs à mettre en oeuvre en faveur des territoires et des populations les plus en difficulté à proximité des sites DSU actuels. Elle comprend deux volets : la géographie prioritaire et la programmation des investissements, indexés l'un et l'autre sur les finalités initiales exprimées par la ville de Marseille.
AGM 14089-ESP3

CHEREQUE Jacques
La prochaine génération de contrats de projets Etat-régions (2000-2007) : plus de région et moins d'Etat
Paris : Min. Aménagement du territoire et Environnement, 1998.- 79 p, ann.
Les contrats Etat-régions sont perçus comme un outil reconnu, utile et positif qui a suscité des attentes et des frustrations mais qui demande à être poursuivi après quinze ans de décentralisation. L'architecture des prochains contrats devrait être scindée en deux volets : le premier au niveau régional, voire interrégional consacré principalement aux politiques de grande envergure territoriale, le second s'attachant à une dimension infrarégionale portant sur les agglomérations et les pays. Les prochains contrats devront respecter certaines conditions comme une plus grande convergence avec les fonds structurels européens, un renforcement de leur suivi et de leur exécution ou une contractualisation réaliste et chiffrée.
IA 39584(1); DRE 8383(1-2); CTM 15662

CLAUDE Jean-Michel ; DASSONNEVILLE Olivier
DAY CONSULTANT. NANTES ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Organisation du partenariat local dans le processus de planification du logement social
Nantes : DAY consultant, 1998.- 27 p., cartes
Des analyses sur l'organisation du partenariat local sont effectuées à Toulouse, Brest et Le Havre. Pour chaque site, une mise à plat des « périmètres d'intervention » permet d'appréhender la structuration de chaque territoire, d'identifier les principaux acteurs et les enjeux locaux, d'analyser la situation du PLH et le système partenarial. Des pistes de réflexion pour une évolution de l'organisation et l'animation du partenariat local sont lancées : modification de la LOV, stratégie de communication entre acteurs grâce à l'outil PLH, autorité organisatrice de la politique de l'habitat et contractualisation avec l'Etat.
PCA A532; CDU 36575

DREYFUS Monique
Un territoire, un projet, un contrat
DIAGONAL. (FRA). n° 132, juill.-août 1998.- pp. 24-25, carte
Synthèse du rapport « Réforme des zonages et aménagement du territoire », remis au Premier ministre par Jean Auroux, maire de Roanne et président de la Fédération des maires des villes moyennes. Ce rapport dresse un bilan critique de la complexité des institutions françaises et formule une quarantaine de propositions, centrées sur le principe des «territoires de projets contractualisés ». Ceci suppose notamment l'harmonisation des découpages administratifs avec les territoires vécus, la simplification des zonages, la participation de la population à la définition des projets et la réorganisation des circuits financiers.
CDU

FONDS D'ACTION SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ET LEURS FAMILLES. PARIS
Bilan FAS des contrats de ville, 1993-1998. Document présenté au conseil d'administration du FAS du 24 avril 1998
Sl. : FAS, 1998.- 39 p. + ann., tabl.
Avec l'objectif de mener une réflexion sur ses orientations nationales, le Fonds d'action sociales (FAS) a procédé à un bilan des contrats de villes du XIe Plan, abordant divers point d'analyse parmi lesquels : l'évolution des financements et leur ventilation entre 1994 et 1997 ; le positionnement institutionnel du FAS dans les contrats de ville ; la logique de programmation des contrats de ville ; l'opportunité de poursuivre les actions sur les mêmes sites pour le XIIe Plan. Ce rapport dresse également une liste de propositions destinées à définir une stratégie générale d'intervention du FAS dans les contrats de ville.
CDU 50846

GOZE Maurice

La métropolisation comme référence de l'évolution des politiques urbaines

R. D'ECONOMIE REGIONALE ET URBAINE. (FRA). n° 4, 1998.- pp. 565-583, bibliogr.

L'identification du processus de métropolisation et de ses effets a fait évoluer les politiques urbaines conjointement à la décentralisation et au triomphe des valeurs libérales. Cette référence s'exprime à travers les grandes politiques nationales de solidarité. Elle se retrouve dans l'émergence de la ville comme échelle globale de gouvernement urbain entre institution et contrats.

IA P.355; CDU

JOURDAIN Franck ; NEMARQ Christine

Les programmes locaux d'habitat : mode d'emploi

MAIRES DE FRANCE. (FRA). n° 54, déc. 1998.- pp. 72-74, phot.

Les programmes locaux d'habitat (PLH) ont pour principal objectif de répondre aux besoins locaux de logements sociaux et d'en assurer une répartition équilibrée sur le territoire communal ou intercommunal. Ils ont été rendus obligatoires dans certains cas par la loi d'orientation sur la ville, puis par la loi pacte de relance pour la ville, mais des communes, non contraintes par la loi, ont opté pour ce dispositif, le plus souvent hors Ile-de-France et notamment dans le cas de l'intercommunalité. Des exemples de PLH au Perreux-sur-Marne, dans la communauté urbaine de Dunkerque et dans le sud-Finistère sont présentés.

IA P.156

KIRSZBAUM Thomas

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Fonction de coordination des services de l'Etat et contractualisation dans la politique de la ville. Essai de synthèse des évaluations produites dans le cadre du XIe Plan

Paris : CEDOV, 1998.- 71 p., bibliogr.

Bilan critique de la coordination des services de l'Etat et de l'efficacité des contrats de ville dans le cadre du XIe Plan. La promotion nationale de la politique de la ville s'est traduite par une mobilisation assez générale des administrations déconcentrées de l'Etat. Cependant, la fonction de sous-préfet chargé de mission à la ville s'est réduite à une coordination très partielle et souvent formelle des services. Du coup, l'ambition stratégique de la politique de la ville s'est trouvée réduite à proportion du manque de clarté des objectif assignés. Les contrats de villes ont manqué leur objectif pour deux raisons : d'une part, l'émergence d'une scène publique locale est restée embryonnaire en raison de la fragmentation des acteurs et d'un enchevêtrement des dispositifs ; d'autre part, l'interpellation mutuelle des acteurs (Etat et collectivités locales) s'est trouvée inhibée par la préséance des questions techniques sur les enjeux politiques de l'exclusion sociale. Largement municipalisé, le DSU n'a finalement produit qu'un faible impact en terme de recomposition du système politico-administratif local.

PU 2334; CDU 36839; IAB 4325

LEROY Marc

Légitimité de référence et régulation financière de l'action publique conventionnelle : le cas du contrat de plan Etat-région

R. FRANC. D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. (FRA). n° 85, janv.-mars 1998.- pp. 105-118, notes

Résultats d'une recherche portant sur le contrat de plan Etat-région. La problématique développée dans cet article est centrée sur la régulation de la négociation, c'est-à-dire sur les logiques de mise en cohérence des enjeux et des priorités contractualisées. Deux types de régulation de l'action publique sont étudiées : la régulation «référentielle» (selon une approche cognitiviste) ; la régulation financière. L'article est constitué de trois parties : analyse du référentiel du contrat de plan et de sa légitimité comme représentation de référence ; analyse du rôle de l'Etat et des règles concrètes de négociation contractuelles ; présentation d'un modèle des deux types de régulation de l'action publique.

CDU

LOUBIERE Antoine ; CONSTANS Jean-Marie ; ROBISCHON Christian ; POUSSIER Jean-Luc

Régions, pays, agglomérations, villes : le temps des contrats

STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL. (FRA). n° 2, nov.-déc. 1998.- pp. 22-27, phot.

Le Délégué à l'Aménagement du territoire présente son analyse de la recomposition des territoires, notamment de l'organisation de la France autour de six grands espaces régionaux. Il confirme le rôle décisif des maires pour la cohésion entre les citoyens. Les contrats de terroirs en Midi-Pyrénées, mis en oeuvre des 1995 dans les espaces ruraux, ont entraîné un développement important de l'intercommunalité, mais ont rendu difficile la perception des grandes priorités de la région en matière de développement des zones rurales. La Lorraine organise une consultation selon deux axes en amont du contrat de plan sans attendre la publication des propositions de l'Etat. Les 25 villes bretonnes de plus de 10.000 habitants se sont mises d'accord sur quatre priorités en matière d'aménagement du territoire. Alors que quinze sites pilotes de contrats de ville visant notamment à favoriser l'intercommunalité ont été choisis, la procédure des contrats de ville devrait être repensée, notamment en ce qui concerne leur articulation avec les contrats d'agglomérations.

CDU

PONTIER Jean-Marie

Les contrats de plan entre l'Etat et les régions

Paris : PUF, 1998.- 127 p., bibliogr. (coll. Que sais-je ?, n° 3281)

Les contrats de plan sont une expression administrative, juridique et financière de la volonté des autorités publiques de maîtriser, à moyen terme, le développement du pays. Ils constituent un cadre finalisé des relations entre l'Etat et les collectivités régionales et recouvrent des domaines très diversifiés. Les contrats de plan sont des documents qui engagent les deux parties, Etat et régions, pour une période de cinq ans. Précisant les droits et les obligations de chacun, ils obéissent à une procédure dont les lignes principales sont fixées par la loi. L'effectivité de ces contrats est largement conditionnée par les moyens financiers mis en oeuvre, le financement des contrats de plan étant très discuté.

IA 39211; CDU 36412

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

La décentralisation, les enjeux urbains et la politique de la ville

Paris : UNFOHLM, 1998.- 91 p., bibliogr.

Ce rapport regroupe des extraits d'ouvrages et des articles de presse sur la décentralisation et ses relations avec la politique de la ville. La première partie rappelle les fondements et dresse le bilan critique de la décentralisation. La seconde partie aborde la politique de la ville selon une double approche : l'arbitrage entre décentralisation et (ré)engagement de l'Etat ; la participation des citoyens. Le rapport se termine par des propositions pour transformer les relations Etat / collectivités territoriales / société civile, suivies d'une bibliographie et d'éléments de débat.

PCA A555; CDU 38012

Comité interministériel des villes du 2 décembre 1998. Contrats de ville 2000-2006 : une nouvelle ambition pour les villes

ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 43, déc. 1998.- pp. 3-5, phot.

Le Comité interministériel des villes (CIV) du 2 décembre 1998 a donné le coup d'envoi de la nouvelle génération des contrats de ville. Ils seront signés avant la fin de l'année 1999 pour une durée de sept ans. Les objectifs sont de donner le temps aux acteurs locaux d'élaborer de véritables projets de territoire à l'échelle des quartiers, des villes et des agglomérations. L'amélioration des outils financiers et la simplification des procédures, demandées depuis longtemps par les acteurs de terrain, forment l'autre axe de ce CIV.

CDU

Guide pratique pour les contrats locaux de sécurité

Paris : La Documentation française, 1998.- 345 p., tabl., ann., bibliogr.

Les 72 fiches pratiques de ce guide ont pour objectif d'aider les collectivités locales à élaborer un contrat local de sécurité (CLS). La première partie porte sur les politiques locales de prévention et de sécurité, les demandes sociales de sécurité et la prise en compte des populations, l'éducation et la citoyenneté, les partenariats en matière de CLS, la police et la justice de proximité, les emplois-jeunes, les insécurités et les incivilités. La seconde partie, méthodologique, expose la réalisation d'un CLS, les méthodes pour

recenser, mesurer, analyser, les outils pour mesurer les demandes sociales de sécurité, les indicateurs d'activité, de résultat et les données quantitatives fournies par les institutions publiques dans le cadre du CLS, la prévision et la gestion des crises. La troisième partie présente différents exemples d'actions menées pour renforcer l'éducation à la citoyenneté, d'actions pour réduire la délinquance et les incivilités, des exemples de dispositifs d'information et de conseil au public, des exemples de formations et de types de postes dans le cadre des emplois-jeunes.
IA 40092; CDU 39898; MV B9587

La politique de la ville entre exception et droit commun
St-Denis : Profession banlieue, 1998.- 56 p. (coll. Cahiers de profession banlieue)
Le troisième cycle de qualification du programme « Déclinaisons urbaines autour de la politique de la ville » tente d'analyser les effets des politiques d'exception et leur échelle d'intervention. Comment instaurer en France une politique de rattrapage territorialisée à l'instar de la « discrimination positive » inventée aux Etats-Unis, pays où les pouvoirs publics interviennent faiblement. Si la discrimination positive est un mode de traitement de la question sociale, le territoire peut-il être une catégorie pertinente de l'action ? La notion de territoire peut s'appréhender et se matérialiser à travers la mise en oeuvre de projets. La conduite de l'action publique implique de s'interroger sur l'échelle territoriale pertinente et sur l'articulation entre les différents échelons territoriaux. Les contributions s'ordonnent autour de trois séances portant sur la discrimination positive, sur les territoires de l'intervention et sur la contractualisation et la politique de la ville.
IA T.6572

Projets de territoires et contrats locaux : principales conclusions des premiers entretiens de Rambouillet (29-01-1998)
COURRIER. TERRITOIRES ET ESPACES RURAUX (FRA). n° 98, 3e trim. 1998.- pp. 12-25
Les entretiens ont pour objectif de réfléchir à l'articulation entre les démarches de développement qui se sont multipliées sur le terrain et les conditions de mise en place d'une contractualisation locale. L'essor des dynamiques locales, la multiplicité des interventions, l'association des territoires à la préparation des contrats de plan, la proposition de mener une évaluation des besoins des territoires en développement, la prise en compte des besoins immatériels, l'aide aux territoires pour élaborer un projet, la définition d'un projet de territoire, les contrats de territoire, les dangers d'une contractualisation hâtive, l'articulation avec les approches sectorielles, la question de la taille des territoires, ont été abordés.
IA P.215

BLANC Gérard ; ROSSINOT André ; DELEBARRE Michel ; COHEN Pierre ; LARCHER Gérard ; BOURGUIGNON Pierre ; BARRE Raymond
Les enjeux urbains du XIIe Plan
AGENCE DES VILLES. LA LETTRE. (FRA). n° 2, juill. 1999.- pp. 13-24
Après un article introductif, ce dossier est constitué d'entretiens ou de textes signés de personnalités politiques (maires, sénateur, président de région, de l'Agence des villes ou de l'Association des maires) qui ont été invités à donner leur point de vue sur les résultats obtenus par le XIe Plan et les nouveaux contrats de plan en période de préparation du XIIe Plan. Le contrat de plan Etat-Région se présente désormais en quatre dimensions (l'agglomération, la région, l'Etat et l'Europe), ce qui constitue une évolution institutionnelle majeure pouvant avoir des conséquences importantes sur le développement (en favorisant notamment des réponses en réseau des villes à l'enjeu de la métropolisation) et la qualité de ce développement qualifié de durable ou soutenable (qualité de la nature des emplois créés, conséquences sur l'environnement). Ces aspects sont abordés principalement sous l'angle de l'organisation publique et de façon plus ou moins approfondie par les intervenants, les conséquences de cette évolution institutionnelle n'étant pas encore bien cernées.
CDU

BREVAN Claude ; GUERINI Jean-Noël ; CARLON Bruno ; DUPORT Jean-Pierre
Les contrats de ville entrent dans une phase décisive
LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 49, 1999.- pp. 1-2, tabl., supp. pp. 1-4

Tour d'horizon des dispositions arrêtées par le Conseil interministériel des villes quant à la mise en oeuvre des contrats de ville (élaboration du financement des contrats, définition du champ d'intervention de la politique de la ville hors des contrats, dispositions spécifiques à l'Outre-Mer) ; présentation d'un tableau indiquant la répartition de la première enveloppe des crédits contractualisés entre les régions ; point de vue de plusieurs personnalités sur les contrats de ville 2000-2006 : la Déléguée interministérielle à la ville et au développement social urbain (elle fait le point sur la préparation des contrats, le rôle du partenariat avec les conseils généraux, le rôle de de l'Etat), un animateur du club des sites pilotes (le bilan de cette opération est jugé positif), le président du Conseil général des Bouches-du-Rhône (il souligne l'importance de l'implication des collectivités locales dans la politique de la ville, en particulier dans le domaine social), et le préfet de la Région d'Ile-de-France (il commente le contenu du rapport d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France publié sous la direction de Jacques Bravo).

DIV

CASCALES Michèle

Comment s'élaborent les contrats de plan 2000-2006...

POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 40, mars 1999.- pp. 111-115

C'est entre deux lois en discussion et une série de circulaires que se préparent, dans la confusion, les contrats de plan Etat-régions (CPER) du XXIe siècle. Toutes les dispositions convergent pour faire en sorte que les prochains CPER contribuent à la fois à la mise en oeuvre de la politique régionale communautaire, des schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) et des schémas de services collectifs et qu'ils constituent le bon niveau d'articulation de ces politiques à l'aube du XXIe siècle. Les SRADT motivent aussi peu les pouvoirs publics que les anciens plans régionaux et l'adoption des schémas de services collectifs avant la fin 1999 est un pari imprudent. La grande nouveauté des futurs CPER réside dans la partition du contrat en deux volets, l'un régional, l'autre territorial. Le cadre juridique retenu pour les pays ne permettra pas d'en faire un véritable interlocuteur de la politique contractuelle et de même les agglomérations ne pourront pas peser sur les négociations avant de nombreuses années. C'est entre consultations, concertations et négociations que seront élaborés les prochains contrats de plan Etat-régions.

IA P.321; CDU

CAVALLIER Georges ; MEJEAN Philippe

Nouvelles recommandations pour la négociation des contrats de ville de la nouvelle génération (2000-2006)

Paris-La Défense : CGPC, 1999.- 31 p., ann. (rapport réalisé par le Groupe de travail interministériel et interpartenaires sur la définition des contrats de ville du XIIe Plan)

Rapport final présenté au ministre Délégué à la Ville par Georges Cavallier, président du Groupe de travail interministériel et interpartenaires sur la définition des contrats de ville du XIIe Plan. Le rapport précise la structure et l'économie générale du contrat de ville, et étudie le pilotage et la mise en oeuvre des contrats de ville. Il présente ensuite trois thématiques au coeur du contrat de ville visant à promouvoir la mixité sociale et urbaine. Enfin, il énumère les modalités liées à la spécificité de l'agglomération parisienne et des DOM-TOM, et au lancement. Le rapport est suivi d'un rapport d'étape en date du 28 octobre 1998 qui constitue un premier ensemble de propositions pour l'élaboration des contrats de ville de la nouvelle génération. En première partie, il présente les principaux éléments de bilan des contrats de ville du XIIe Plan. Puis il étudie les enjeux de la nouvelle étape contractuelle puis les énoncés de cadrage des contrats de villes du XIIIe Plan. Enfin il relève les autres propositions pour la mise en chantier des contrats de ville du XIIIe Plan.

CDU 50286

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Les contrats de ville 2000-2006 ; rencontre nationale avec les élus. Une nouvelle ambition pour les villes. jeudi 6 mai 1999

St-Denis-La Plaine : DIV, 1999.- pag. div., bibliogr.

Dossier de la conférence organisée sur les contrats de ville 2000-2006, ce document contient sous forme de fiches ou d'articles la présentation des données ou des éléments d'information sur les principaux thèmes abordés : objectifs et ambitions des contrats de ville, moyens mis en oeuvre (indications de quelques chiffres-clés de la politique de la ville : sur les contrats de ville, les territoires concernés, les autres dispositifs, les financements, l'emploi, la prévention et la sécurité, l'éducation), principes de la mise en oeuvre (illustration par l'exemple de 16 sites pilotes), missions et compétences (conduite de projet, évaluation des contrats de ville, formation des acteurs). D'autres aspects importants de la mise en oeuvre des contrats de ville sont abordés comme la participation des habitants, la construction d'une politique urbaine d'intégration, l'adaptation et la modernisation des services publics). Certains objectifs sont considérés comme prioritaires comme l'emploi, le développement économique, l'éducation, le rôle de la famille, la gestion urbaine de proximité, la politique de santé publique, le projet culturel. Le dossier contient de plus quelques informations sur la politique de la ville et la réforme des fonds structurels européens, ainsi que des indications sur les centres de ressources et d'information, et enfin quelques repères bibliographiques.
CDU 39615

ESTEBE Philippe ; BÉHAR Daniel
L'Etat peut-il avoir un projet pour le territoire ?
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 82, mars 1999.- pp. 80-91 (Les échelles de la ville)
Le projet politique gaullien a fait du territoire national l'objet et le cadre privilégié de son intervention modernisatrice. Avec la décentralisation et l'européanisation des institutions, de nouvelles échelles de gestion s'imposent : le territoire se fragmente, les coopérations transnationales se développent, les métropoles animent la compétition internationale. Ni animateur central ni maître principal des délégations, l'Etat a cependant un rôle à jouer pour réguler des territoires plus que jamais au coeur de la tension entre développement économique et solidarité sociale.
CDU

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Territorialisation des politiques de l'habitat et de l'aménagement. Textes récents (1998-1999)
Paris-La Défense : MELT, 1999.- pag. mult., ann., tabl.
Afin de proposer une vue d'ensemble des évolutions en cours, ce dossier regroupe des textes parus (ou en instance de parution) concernant les modalités de la territorialisation des politiques publiques en liaison avec diverses lois récentes : loi exclusion, loi pour l'aménagement du territoire et le développement durable, loi pour le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale. Ces textes concernent la préparation des contrats de plan Etat-région, l'élaboration des diagnostics d'agglomération, les contrats de ville et leur préparation, les prêts reconstruction-démolition, l'attribution des logements sociaux, la définition des bassins d'habitat et la mise en oeuvre des conférences intercommunales du logement, la contractualisation et le développement durable, l'élaboration de projets territoriaux, la préparation des propositions de zonage, les priorités et modalités de contractualisation, la modernisation de l'ingénierie publique.
CDU 50703

GAUDIN Jean-Pierre
Gouverner par contrat. L'action publique en question
Paris : Presses FNSP, 1999.- 233 p., bibliogr.
Contrat, négociation, partenariat et médiation sont des mots étroitement associés par les acteurs d'un nombre croissant de politiques publiques. Ce livre traite d'un «objet politique non identifié» : la contractualisation. Les politiques publiques contractuelles touchent tous les domaines : social, urbanisme, formation, enseignement, mais aussi la police ou la justice. Qui participe véritablement au débat public, à quelles conditions et avec quelles ressources classiques ou nouvelles ? Les objectifs poursuivis veulent à la fois faire place à l'efficacité gestionnaire et à l'approfondissement du débat. Aux yeux de nombreux observateurs, la multiplication des partenariats risque d'opacifier le processus décisionnel, de mettre les règles en défaut et, donc, de mener au désordre. Peut-on concilier démocratie et

performance par la seule vertu de la négociation ? Cet ouvrage propose une synthèse critique de ces analyses. Il s'interroge sur le développement futur des procédures de négociation publique, sur la dimension européenne du contrat, et enfin sur la légitimité des décisions négociées.
CDU 51814

LERIQUE Florence
Recherche sur les aspects juridiques de la politique de la ville
Lille : Université de Lille III, 1999.-
La ville pose des problèmes nouveaux pour lesquels l'arsenal des moyens juridiques apparaît peu adapté. La faiblesse des progrès réalisés incite à s'interroger sur la capacité du droit à résoudre la question urbaine : il ne reconnaît pas la ville comme l'un de ses concepts ; il est réservé à la commune ou aux différents organismes de coopération intercommunale. La ville n'est donc, pour le droit, ni un territoire ni une institution, paradoxe d'une réalité qui, dans le même temps, fait d'elle le cadre de multiples interventions publiques. Les législations s'intéressent plus à l'accueil, au logement, à l'appropriation et à la planification de l'espace, qu'à « l'habiter », cette notion qui lie l'urbanisme, la vie sociale et la qualité de la vie. Le droit social urbain, en se donnant pour vocation de constituer l'intersection de domaines juridiques distincts pour réguler les différentes fonctions de la ville, devrait pourtant être la première pierre d'un droit plus global et plus transversal. La lecture de cette thèse répond aux nombreuses questions que soulève la formation en gestation d'un droit social urbain. Elle fait comprendre combien une politique publique, innovante et expérimentale, peut modifier en profondeur le droit, pour donner aux acteurs locaux la capacité de transformer les réalités sociales sur lesquelles elles agissent.
DIV

MONEDIAIRE Gérard ; DELEBARRE Michel ; MARCOU Gérard ; DESTANDAU Jean-Louis
Contractualisation : clarifier les régles du jeu
POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 41, juin 1999.- pp. 18-40
Tous les acteurs territoriaux dénoncent aujourd'hui les dysfonctionnements d'une contractualisation proliférante où l'Etat ne joue pas le jeu : mise aux enchères des dépenses par l'Etat, incertitudes juridiques des contrats, faiblesses de la concertation, absence d'évaluation, flou des responsabilités... Alors que les prochains contrats de plan 2000-2006 auront un impact considérable sur le développement des territoires, avec le choc de l'euro, comment renforcer la sécurité juridique des contrats, responsabiliser les parties, créer des conditions de définition d'une ambition partagée par l'ensemble des co-contractants, organiser et démocratiser la prospective régionale et l'évaluation ?
EPC P1345; CDU

MOQUAY Patrick
Avec la montée de l'intercommunalité, une gouvernance territoriale à inventer
TERRITOIRES. (FRA). n° 400-401, nov. 1999.- pp. 65-66
Avec l'émergence des pays et des nouvelles structures intercommunales, un nouveau type de contrat entre acteurs privés et publics d'un territoire peut être élaboré : ce sont les chartes territoriales qui permettent une gouvernance territoriale démocratique.
CDU

MOURAREAU Olivier
L'opération « sites témoins » pour les contrats d'agglomération
ESPACES. LETTRE D'INF. DE LA DGUHC. (FRA). n° 7, déc. 1999.- pp. 11-12
Afin de préparer les contrats d'agglomération prévus par la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire, la DATAR a pris l'initiative d'engager une opération de préfiguration. Cet article décrit cette opération «sites témoins» qui doit permettre d'observer, en situation réelle, la mise en oeuvre du processus de contractualisation avec les agglomérations. Dans les agglomérations concernées, cette opération représente sans doute une opportunité pour les services extérieurs de l'Equipement d'échanger avec les autres services de l'Etat et les collectivités locales sur des enjeux repérés au travers des diagnostics d'agglomération. Les sites témoins sont au nombre de quatorze : il s'agit de communautés urbaines, de districts, de communautés de communes ou de

métropoles autour de Brest, Rennes, Caen, Lille, Dunkerque, Grenoble, Lyon, Montbéliard, Nantes-Saint-Nazaire, Orléans, Perpignan, Marseille, Bordeaux et Poitiers.
CDU

NANGERONI Cécile ; MARIN Pierre ; GOASGUEN Richard ; LOMAZZI Marc
L'an I des contrats locaux de sécurité
VIE DU RAIL ET DES TRANSPORTS. EDITION PROFESSIONNELLE. (FRA). n° 102, 20 oct. 1999.- pp. 14-20, phot.
Les contrats locaux de sécurité (CLS), outil essentiel d'une politique sécuritaire dans les villes, ont été mis en place en octobre 1997. En octobre 1999, 292 contrats associant élus, police, justice et d'autres acteurs institutionnels ont été signés et 720 sont en cours d'élaboration. Neuf contrats sur dix comptent un volet transport comme le montrent ceux de Lille, de Noisy-le-Grand, de Bobigny, de Rouen et celui de l'Essonne. Le bilan de ces CLS est globalement positif malgré les reproches portant sur les moyens mis en oeuvre par l'Etat et sur les diagnostics. Les stratégies américaines de sûreté peuvent inspirer les réseaux de transport français.
IA P.426BIS

POQUET Guy ; VAN DE WALLE Isabelle
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE. PARIS
La politique de la ville à la recherche de son échelle géographique : du zonage des quartiers aux territoires de projet
Paris : CREDOC, 1999.- 56 p., cartes, tabl., bibliogr. (coll. Cahier de recherche, 141)
Après avoir défini les modalités de la démarche de zonage par quartier, rappelé le positionnement des acteurs vis-à-vis de cette approche et les effets qu'elle induit, les alternatives possibles à cette démarche pour améliorer la pertinence de la territorialisation de la politique de la ville sont analysées. Les axes méthodologiques à privilégier pour élaborer un projet de territoire qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés et participe du développement local sont esquissés.
IA 41752

THURIOT Fabrice
Culture et territoires. Les voies de la coopération
Paris : L'Harmattan, 1999.- 334 p., bibliogr. (coll. Administration et aménagement du territoire)
Les liens de plus en plus nombreux entre aménagement du territoire et actions culturelles. Ces liens sont à double sens : l'aménagement du territoire peut avoir pour but de développer ces actions, alors que la culture vient appuyer de nombreuses initiatives de développement local, économiques ou sociales. Au travers de nombreux exemples, pris la plupart en Champagne-Ardenne mais aussi dans toute la France, l'auteur analyse les missions publiques en liaison étroite avec les nécessités croisées de l'aménagement du territoire et du secteur culturel, s'intéresse aux différents types de coopération mis en place (contrats de plan, conventions de développement culturel ou autres accord partenariaux entre collectivités locales, politique de la ville) ou restant à développer (statuts juridiques partenariaux, intercommunalité, contrats multipartites). Ce travail prolonge les travaux de chercheurs juristes ou spécialistes des politiques culturelles.
CDU 39545

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
HLM et contrats de ville 2000-2006
CAHIERS D'ACTUALITES HLM, n° 56, août 1999.- (Ville)
CDU

HLM et contrats de ville

HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 16, déc. 1999.- pp. 36-73, phot.
Depuis plus de 20 ans, le mouvement HLM poursuit l'objectif d'intégrer les quartiers d'habitat social à la ville et d'assurer la cohésion sociale et la solidarité territoriale. L'emboîtement des politiques territoriales, le mode d'emploi des contrats de ville, l'enjeu des contrats de ville pour les HLM sont abordés. Des exemples de contrats de ville, de leurs objectifs et de leurs impacts ainsi que du rôle de l'intercommunalité dans ces contrats sont présentés.

IA P.193; MV 9774

L'intercommunalité dans les contrats de ville : Grenoble-Alpes-Métropole définit ses priorités
LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 48, juillet-août 1999.- pp. 4-5
Cet article présente le site pilote de préfiguration des futurs contrats de ville. Grenoble et sa métropole mettent en place une intercommunalité de projet, ayant pour objectif une plus grande solidarité entre les communes. Ce projet d'intercommunalité pour les contrats de ville est appuyé par une interview de Dominique Lacroix, sous-préfet à la ville de l'Isère.
DIV

NORD-PAS-DE-CALAIS. CONSEIL REGIONAL. LILLE; INSTITUT DE LA DECENTRALISATION
Décentralisation et contractualisation : clarifier les « règles du jeu ». Contributions à la journée d'études, Lille, 13 septembre 1999
Lille : Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, sept. 1999.- 150 p., bibliogr.
Au sommaire : la notion de contrat Etat-région et les responsabilités encourues par les parties ; décentralisation et contractualisation : Région du Limousin, Région Picardie ; contrats et accords entre les régions et les collectivités locales dans l'expérience italienne ; la contractualisation des politiques publiques, étude et bibliographie.
DCN 40-213

AMRANI Fadila
Etat et projet de territoire
DIAGONAL. (FRA). n° 143, mai-juin 2000.- pp. 30-33, phot.
Réflexion d'une lectrice docteur ès sciences politiques, cet article interroge les capacités actuelles de l'Etat à accompagner le développement territorial. Dans quelle mesure les services déconcentrés de l'Etat sont-ils des concurrents à la hauteur de l'administration territoriale ? Celle-ci jouit, grâce à la décentralisation, de compétences accrues en matière de développement économique et d'aménagement du territoire ainsi que d'une relation de proximité avec la population indispensable aux diagnostics locaux. Le défi, pour l'Etat, est de légitimer son action au niveau local en développant une action concertée de ses services permettant d'impulser une politique globale cohérente répondant aux enjeux sociaux et territoriaux locaux.
CDU

DANIEL Jean-Claude
FRANCE. ASSEMBLEE NATIONALE
Rapport d'information sur le volet territorial des contrats de plan Etat-région
Paris : Assemblée nationale, 2000.- 285 p., tabl., cartes, ann. (coll. Rapport d'information, n° 2416 : « Volet territorial et contrats de plan Etat-régions : le pari des territoires »)
Le rapport tente de faire le point sur les défis à relever pour que la territorialisation réussisse. La mise en oeuvre des territoires est inédite par son ampleur et les démarches adoptées dans chaque région sont différentes. Les défis à relever sont : la définition du projet, la délimitation d'un périmètre, la juxtaposition des contrats de pays, d'agglomération, de ville, des contrats de plan Etat-région, l'évolution des acteurs, la question des crédits. Ces défis sont approfondis à travers trois exemples concrets (l'agglomération et le pays de Rennes, le pays de Langres, le pays du Val de Lorraine) et une analyse des spécificités de l'Ile-de-France. Dix recommandations sont formulées parmi lesquelles la création d'un observatoire de la territorialisation, la mise à disposition des préfets de crédits non affectés pour les micro-projets, l'établissement d'un suivi annuel des contrats de plan.
IA 41698 ;CDU 52440

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Textes législatifs et réglementaires depuis 1998
St-Denis-La Plaine : DIV, 2000.- 17 p.
Tableau historique des textes législatifs, réglementaires et des circulaires par thème, ministère et date.
DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION. PARIS

Promotion 1998-2000 Averroès. Séminaire de questions sociales « Territoires et sécurité ». Groupe n° 6 : « Gouvernance locale, sécurité et contrats de ville »

Paris : ENA, 2000.- 98 p., graph., tabl., bibliogr., ann.

Le rapprochement des politiques publiques de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité constitue aujourd'hui une priorité de l'ensemble des acteurs institutionnels. L'implication de multiples acteurs a contribué à l'acquisition d'une expérience partagée, mais l'enchevêtrement des outils et des procédures, la résistance des institutions nuisent à l'efficacité des dispositifs locaux. La mise en place d'une gouvernance locale en matière de sécurité appelle une rénovation du cadre et des pratiques partenariales.

IA 42024(6)

JACQUOT Henri

Recentralisation, décentralisation et intercommunalité

ETUDES FONCIERES. (FRA). n° 86, printemps 2000.- pp. 15-17, phot.

L'examen des dispositifs du projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbain conduit à y voir un renforcement de l'encadrement normatif ainsi qu'un allègement de l'encadrement procédural. Le projet de loi conduit surtout à renforcer la gestion intercommunale, visant à faire en sorte que les politiques d'aménagement des aires urbaines se décident au niveau des agglomérations. Cependant, dans le domaine de la mixité sociale de l'habitat et au nom de la solidarité, le retour de l'Etat est manifeste.

IA P.68; CDU

REY Marie

Contrats de ville s'ancrent dans l'agglomération

LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 58, juin 2000.- pp. 1-2, phot.

Analyse du contenu des premiers contrats de ville signés dans le cadre du XIIe Plan. L'intercommunalité y est remarquable dans 80% des cas. Des éléments comme l'éducation, la revitalisation économique, l'emploi, la lutte contre les discriminations apparaissent comme des priorités. Les moyens mis en oeuvre sont renforcés avec augmentation de la participation des conseils régionaux. Les dispositifs entourant le programme national de renouvellement urbain devraient également bénéficier à ces contrats.

CDU

Contrat de ville de Marseille 2000-2006

Marseille : Ville de Marseille, 2000.- 236 p. + 5 ann.

Le contrat de ville de Marseille fonde l'engagement de l'Etat, de la ville de Marseille et de tous ses partenaires publics, institutionnels et associatifs, à se mobiliser autour d'un projet collectif destiné à lutter contre les ségrégations urbaine et sociale en menant avec succès une politique territorialisée de développement solidaire et de renouvellement urbain. L'une des composantes essentielles de ce contrat de ville est le grand projet de ville (GPV) Marseille-Nord. C'est le plus important contrat de ville communal en France. Il concerne 400.000 habitants et mobilise le doublement des montants qui lui étaient consacrés au XIe Plan. Dans le XIIe Plan, la démarche d'élaboration du contrat de ville 2000-2006 a veillé à mobiliser l'ensemble des acteurs, y compris les acteurs de terrain : dix commissions de travail, cinq groupes de travail territoriaux, 230 participants pendant cinq mois ainsi que cinq forums locaux de concertation. Marseille connaît des difficultés économiques et sociales, facteurs d'exclusion historiquement concentrés dans les trois arrondissements du centre et quatre du nord. Pour y répondre, Marseille peut s'appuyer sur de réels atouts; à titre d'exemples : une ville sans banlieue qui s'est développée en conservant la trame des anciens quartiers, des espaces naturels protégés qui contribuent à une qualité de vie recherchée par les Marseillais, un carrefour économique important qui connaît actuellement une certaine reprise, des capacités d'assimilation et d'intégration sociale, un tissu associatif très vivant... Neuf programmes d'action thématique ont été élaborés, couvrant l'ensemble de la ville et de nombreuses conventions d'action territoriale se déclinent sur cinq secteurs de la ville.

AGM 14426-ESP3

Dossier : HLM et territoire

HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 18, avril-juin 2000.- pp. 38-73, phot.
La montée de l'agglomération constitue le fait marquant des vingt dernières années ; un phénomène qui s'est accéléré avec la loi de Chevènement et qui en fait un niveau désormais incontournable de l'action publique en matière d'urbanisme, d'habitat et de mixité sociale. Beaucoup reste à faire pour assurer la mixité urbaine et sociale ainsi qu'une solidarité territoriale, et contractualiser les crédits de droit commun. Pour les HLM, les conséquences en termes d'activité et de compétences juridiques sont multiples sur différents points et, en premier lieu, sur le droit au logement. Illustrations à travers quelques témoignages d'élus de communautés urbaines et de communautés d'agglomération.
IA P.193

Premiers enseignements de l'opération «Sites témoins pour les contrats d'agglomération ». Premières rencontres nationales des agglomérations, Clermont-Ferrand, 30 mars 2000
Paris : DATAR - AMGVF, 2000.- 42 p.
Les contrats d'agglomération prévus par la loi Voynet sont consécutifs à l'adoption d'un projet d'agglomération. Afin de préparer ce nouveau processus de contractualisation, quatorze sites témoins ont été sélectionnés en septembre 1999. Le contexte et le parti pris de l'opération, les thèmes de travail retenus, le dispositif d'animation et les huit groupes de travail (correspondant aux thèmes de travail) et leurs objectifs sont présentés. Les coordonnées des contacts complètent le document.
IA 41420

La ville : regards croisés et réponses collectives. Colloque du 27 avril 2000
Paris : Assemblée des départements de France, 2000.- 25 p., tabl.
Le contexte et les enjeux de l'implication des départements dans le fait urbain, leur souhait d'être associés à la procédure d'élaboration des contrats de ville, leur mobilisation, notamment dans le volet territorial des contrats de plan, ont été abordés lors de ce colloque. Des exemples illustrent cette implication. Le président de l'Association des départements de France évoque la démarche des départements concernant la ville et leur engagement dans la nouvelle étape de la décentralisation.
IA 41584

3.2. ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE ET EVALUATION DES POLITIQUES CONTRACTUELLES

FRADIN Colette ; DRIANT J.-C.
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Synthèse sur l'organisation de la maîtrise d'ouvrage publique, sociale et privée du logement en Europe (neuf pays). Conditions générales de la production du logement et son financement
Paris : 1989.- 148 p., tabl., ann.
Les marchés du logement demeurent un important support pour les régulations d'ordre macro-économique, social et urbanistique à l'oeuvre en Europe. L'étude analyse pour neuf pays européens (Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne et la Suisse) le contexte économique et financier et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage publique, sociale et privée, afin de mettre en évidence les similitudes et les différences.
PCA B349

INSTITUT FRANCAIS DURBANISME. PARIS; ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES. PARIS; AGENCE DE REHABILITATION ET DE RENOVATION URBAINE. TUNIS
La maîtrise d'ouvrage urbaine. Actes du séminaire international de Tunis, 15-17 novembre 1988
Tunis : Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine, 1990.- 207 p., réf. bibliogr. (publié avec le concours du min. Recherche et Technologie et du Programme international Habitat et urbanisme)
Les communications reprises dans ces actes, s'articulent autour de quatre thèmes majeurs : la décentralisation, la place de la maîtrise d'ouvrage dans le cycle du projet, les relations avec les maîtres

d'oeuvre et les opérateurs, et enfin, le financement des projets urbains. Cinq pays étaient représentés lors du colloque : la Tunisie, le Togo, le Burkina-Faso, le Maroc et la France.
CA B1761; EPC NY3033; CDU 20882

ROSENBERG Suzanne ; BEHAR Daniel
Evaluation, expérimentation et conduite des politiques contractuelles
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 47, juin-juill. 1990.- pp. 11-16 (Evaluation et recherche)
Depuis la décentralisation de certaines compétences, l'Etat cherche à inciter les collectivités locales à conduire le changement social. L'évaluation est devenue le passage obligé de la généralisation des expériences locales (logement, régies de quartier, développement social urbain).
CDU

COMOLET Gilbert ; PERINET-MARQUET Hugues ; GRENADE François
La réhabilitation des immeubles anciens. Dossier
DROIT ET VILLE. (FRA). n° 32, 1991.- pp. 7-42 (5ème assises « Justice construction » du 29/11/1990)
G. Comolet traite des relations contractuelles entre le maître d'ouvrage et l'acquéreur, et des différents statuts des sociétés : SCI, SNC, SA, SARL au regard des garanties données à l'acheteur et à la garantie du dommage. H. Périnet-Marquet se demande dans quelle mesure une opération de réhabilitation est soumise au permis de construire et quelles responsabilités sont applicables en matière de réhabilitation. F. Grenade examine pour sa part les aspects historiques, techniques et juridiques du référé préventif.
CDU

BEHAR Daniel ; BAVOUX Pascal
GROUPE ACADIE. JOINVILLE-LE-PONT ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Suivi-observation des évaluations régionales de la politique de la ville
Paris : ACADIE, fév. 1993.- 50 p.
Démarche en vue d'analyser, à travers l'observation des évaluations engagées à l'initiative des préfectures de région, l'évolution des positionnement de l'Etat régional dans la conduite de la politique de la ville. Etude des dispositifs d'évaluation dans les régions Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais. Les thèmes généraux abordés lors de ces évaluations concernent l'habitat, l'éducation, l'emploi, la sécurité et la démographie.
PU 1869; CDU 27584; DCN 25-A-204

BELORGEY Jean-Michel
CONSEIL NATIONAL DES VILLES. PARIS
Evaluer les politiques de la ville
Paris : Comité d'évaluation de la politique de la ville, 1993.- 72 p. + ann., tabl.
Synthèse des travaux du Comité d'évaluation de la politique de la ville. Présentation et critique des différentes méthodes d'évaluation à travers le commentaire des rapports Delarue, Geindre, Levy, Sardais et Larcher. Recommandations pour la politique de la ville et le développement social urbain.
CDU 28793

RIGAUD Daniel ; SIBILLE Hugues
TEN
Evaluation des contrats de ville 1989-1992. 1. Rapport ; 2. annexes, présentation des sites des contrats de ville
Paris-La Défense : Plan urbain, 1993.- 2 vol. (107 + 53 p.)
Au sommaire : La genèse d'une politique (principes fondateurs ; principes effectifs) ; politique de la ville, politique des villes : ambiguïté et hésitations de l'Etat (l'absence de textes fondateurs et de cahier des charges ; l'ambiguïté de l'Etat entre politique de la ville et politique des villes ; les hésitations dans la mise en œuvre et l'animation de cette politique) Du double

changement d'échelle, à la gestion différenciée des échelles (la diffusion d'une culture de la globalité ; la prégnance de l'approche urbaine ; la quartier perdu de vue ; émergence et difficultés de l'agglomération ; du double changement à la gestion différenciée des échelles : quartier, ville, agglomération) ; Le contrat de ville comme méthode d'implication et d'interpellation (le contrat comme procédure, comme interpellation réciproque, comme processus dynamique) ; Les contrats de ville laboratoires de management territorial (un problème de pilotage local du contrat ; la nécessaire gestion en continu des phases du contrat ; la clarification du « qui fait quoi ? » ; quelques problèmes propres à chaque phase) ; propositions.
PU 1881(1-2) ; CDU 27994

MERCIER Jean-Pierre
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; BRETAGNE. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). RENNES
Evaluation de la politique de développement social des quartiers en Bretagne ; l'opinion des administrations régionales
Nantes : CETE de l'Ouest, 1994.- 12 p.
Les administrations régionales ont été des partenaires de la politique du développement social des quartiers (DSQ). Ce document présente la synthèse des opinions de plusieurs administrations régionales sur la mise en oeuvre de la politique DSQ en Bretagne pendant le Xe Plan. Le partenariat régional inter-institutionnel ne satisfait pas tous les acteurs, d'autant plus qu'ils n'ont pas tous les mêmes attentes ni la même implication. Mais la quasi-totalité des institutions s'est engagée dans une démarche partenariale pour élaborer un dispositif d'évaluation des effets des contrats de ville.
CTN 6389

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
L'évaluation des contrats de ville
Paris : DIV, 1995.- 69 p., tabl.
L'étude rappelle les principes d'évaluation d'une politique publique et leurs implications à propos des contrats de ville, clarifie les enjeux et les attentes vis-à-vis de l'évaluation, selon le niveau concerné, local, régional ou national, identifie les intentions et les hypothèses communes à même de constituer le référentiel local et régional de l'évaluation, précise les étapes de mise en oeuvre de la démarche d'évaluation.
IA 36860; CDU 32085

FREBAULT Jean
DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; FRANCE. EQUIPEMENT LOGEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS (MIN.)
Les grands projets urbains : Vénissieux-Minguettes et Vaulx-en-Velin. Réflexions sur les ambitions du projet, les outils et les méthodes d'une maîtrise d'ouvrage partenariale
Lyon : Préfecture, 1995.- 37 p. + ann., plans
Après une définition des enjeux d'une démarche de projet urbain pour les grands ensembles et des ingrédients d'une stratégie urbaine à moyen long terme, ce rapport développe des objectifs et des pistes de travail pour un dispositif partenarial plus efficace, en terme d'outils et de méthodes. En conclusion, il propose une meilleure implication des services de l'Etat dans les grands projets urbains.
CDU 31355; MV 8132; IUG B2495

L'évaluation de la politique de la ville
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 8, sept. 1995.- 41 p., bibliogr.
Numéro sur les méthodes d'évaluation de la politique de la ville. Présentation du dispositif national d'évaluation, des démarches et des acquis du Xe Plan. La position des élus, techniciens et consultants ; les méthodes et perspectives. L'évaluation des contrats de ville, du développement local et de l'insertion par l'économique, des démarches scientifiques de l'évaluation.
IA P.567

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Les CETE et l'évaluation des contrats de ville

Nantes : CETE de l'Ouest, 1996.- 83 p.

L'évaluation des contrats de villes et le rôle des Centres d'études techniques de l'équipement (CETE) dans ce domaine. La première partie de l'ouvrage donne une définition de l'évaluation et en cerne l'intérêt, l'usage et les difficultés. La deuxième décrit l'évaluation d'un point de vue méthodologique. Dans la troisième partie, l'évolution des contrats de ville entre le Xe et le XIe Plan est retracée, puis les divers types d'évaluation sont décrits. L'exemple de l'évaluation du contrat d'agglomération de Dunkerque est présenté dans la quatrième partie. Enfin, la dernière partie met en évidence le rôle des CETE dans l'évaluation des contrats de ville, d'abord d'un point de vue général, puis à travers trois exemples régionaux : Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace.

PU 2198; CDU 33152; DCN 25-A-425; CTN 6396; IAB 4053

CHAUDONNERET Jean

FRANCE. EQUIPEMENT ET LOGEMENT (MIN.). AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME (DIRECTION). PARIS

Les acteurs de la maîtrise d'ouvrage urbaine en France

Paris-La Défense : MELT, 1996.- 27 p.

Les caractéristiques du système français de répartition et d'articulation des compétences entre les différents pouvoirs publics. La reconstruction urbaine en France (1944-1954), l'industrialisation et l'exode rural (1954-1967), la planification de l'aménagement (1967-1982), la décentralisation, la politique des quartiers et la politique de l'habitat social (1982-1995). Les différents aspects de la répartition des compétences dans la gestion urbaine en France ; les moyens organisationnels et financiers pour exercer ces compétences ; la place du citoyen ; le partenariat et la contractualisation.

CDU 38921

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES HLM

Le guide de la maîtrise d'ouvrage

Paris : UNFOLHM, 1996.- (coll. d'Actualités HLM)

Sommaire : Synoptique des tâches du maître d'ouvrage ; les études préalables ; le programme ; l'élaboration du projet ; le bilan d'opération ; des indicateurs pour la maîtrise d'ouvrage.

CDU 52895

Rennes après la croissance. Une maîtrise d'ouvrage urbaine face à la crise

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE. (FRA). n° 427, août-sept. 1996, pp.56-61, phot.

Rennes n'a ni ghetto, ni quartier dangereux ni banlieue. Rôle de la maîtrise d'ouvrage publique de la ville et ses objectifs.

CDU

CHAVELET Catherine

La conduite du développement social urbain

DIAGONAL. (FRA). n° 126, août 1997.- p. 48, phot.

Une méthode innovantes pour la conduite des projets de développement social urbain est présentée, à partir de la lecture d'un rapport du GIE Villes et quartiers. Ce dernier propose un nouveau dispositif d'implication des acteurs, fondé sur une relation triangulaire entre un « comité stratégique » de décision et d'évaluation, un pôle composé de « maîtres d'ouvrages » et de « maîtres d'actions » et, enfin, un « pôle de concertation et d'initiative » impliquant les acteurs de terrain.

CDU

DUNOYER DE SEGONZAC Patrice

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS; UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS

La conduite du développement social urbain. Une réflexion sur le rôle et l'organisation des acteurs

Paris : UNFOHLM, 1997.- 77 p., schémas (programme « 50 quartiers »)

La politique de la ville est nécessaire et elle contribue à réduire les effets destructeurs des évolutions économiques et sociales, mais il existe des dysfonctionnements dont l'amélioration est possible et contribuerait à renforcer l'efficacité de la politique de la ville dans les quartiers. Six écueils fréquents dans la conduite du projet sont recensés. Quatre propositions sont formulées pour rendre plus efficace la conduite des opérations de redéveloppement des quartiers : renforcer la fonction de conduite générale de l'opération, identifier et responsabiliser la maîtrise d'ouvrage traditionnelle, impliquer la population dans le projet et renforcer les outils de mise en oeuvre et de coordination des actions.

CDU 34985

MERCIER Jean-Pierre

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Pratiques et enjeux de l'évaluation de la politique de la ville par les DDE

Nantes : CETE de l'Ouest, 1997.- 90 p., ann., bibliogr.

Un premier chapitre décrit l'action des DDE de la Sarthe et du Finistère, ainsi que la politique de la ville dans ces deux départements. Le second est consacré à une analyse des principaux enjeux de l'évaluation de la politique de la ville, pour les DDE impliquées dans l'évaluation des contrats de ville. La question du partenariat DDE / collectivités locales et celle de la diminution du pouvoir des premières au profit des secondes (suite à la politique de décentralisation) sont notamment abordées.

PU 2307; CDU 36187

TOULEMONDE Jacques ; FONTAINE C. ; LAUDREN Emile ; VINCKE Philippe

CENTRE EUROPÉEN D'EXPERTISE EN ÉVALUATION ; CONSEIL REGIONAL DE POITOU-CHARENTES; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Evaluation régionale de la politique de la ville en Poitou-Charentes. Améliorer la qualité des évaluations en partenariat : propositions pratiques

Lyon : C3E, 1997.- 47 p., ann.

Cet article montre quelles sont les spécificité de l'évolution en partenariat et propose une méthode adaptée à ces spécificités. L'équipe d'évaluation démontre les difficultés et propose des solutions techniques partielles avec la reconstruction d'un modèle logique de programme et une application de la technique de la carte conceptuelle. Elle donne une solution pour construire des instruments de mesure adaptés avec l'utilisation de la notation de la Banque Mondiale, une solution pour réaliser une observation empirique avec une application de la technique des études de cas en parallèle et une solution pour respecter le point de vue de chaque partenaire avec une application de la technique d'analyse multicritère-multijuge. Elle présente ensuite l'évaluation de la politique de la ville dans la Région Poitou-Charentes, notamment son système de notation, les études de cas parallèles, le potentiel de la méthode. Elle s'intéresse enfin à la question de la synthèse finale d'une évaluation en partenariat.

CDU 39494(2); PU 2387(2)

ATELIER D'ETUDES SUR L'ENVIRONNEMENT. PARIS ; CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE

L'influence de la politique de la ville sur les stratégies et les pratiques des grands bailleurs interdépartementaux

Paris : DREIF, 1998.- 103 p., tabl., ann.

Le rapport expose la démarche adoptée pour réaliser une étude d'évaluation de l'impact de la politique de la ville sur les grands bailleurs sociaux, les difficultés rencontrées et les résultats d'analyse après le recueil d'informations auprès de cinq grands organismes d'HLM et d'autres

intervenants concernés par cinq sites franciliens présélectionnés. Après avoir montré les limites du principe de la géographie prioritaire appliqué à l'habitat, le rapport aborde l'affirmation dans les discours d'une indépendance entre stratégie patrimoniale et géographie prioritaire et évalue les incidences de la géographie prioritaire sur les stratégies patrimoniales dans les faits. L'incidence de la politique de la ville sur les pratiques de gestion et notamment, sur les politiques d'attribution face à l'objectif de mixité sociale affiché par la LOV, est examinée. Enfin, il apparaît que des collaborations émergent dans la quotidienneté entre intervenants et que la contractualisation se met lentement en place.
DRE 8543; CDU 50124

BALLAIN René (coord.)
FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Promouvoir le droit au logement. Contribution à l'évaluation de la loi du 31 mai 1990
Paris : La Documentation française, 1998.- 458 p., ann., graph., tabl., bibliogr. (ouvrage collectif)
Cet ouvrage collectif rend compte d'une démarche d'évaluation nationale de la politique du logement des personnes défavorisées, mise en oeuvre depuis la promulgation de la loi sur le droit au logement (loi du 31/05/1990). La première partie présente une synthèse générale des réflexions issues de l'évaluation ; elle fixe également des orientations pour l'action publique et suggère des propositions aux responsables politiques. Les quatre parties suivantes reprennent les apports des équipes de recherche en charge des quatre thèmes spécifiques de l'évaluation : 1. la définition des publics prioritaires ; 2. la création d'une offre supplémentaire de logement ; 3. l'intervention des fonds de solidarité logement (FSL) ; 4. les enjeux du partenariat et de la territorialisation de l'action publique. Enfin, l'ouvrage se clôt par une bibliographie thématique, suivie des textes législatifs et réglementaires qui ont structuré la politique du logement des personnes défavorisées depuis 1990.
CDU 37715; IA 39959; DRE 8425; CTM 15725

GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURE ET URBANISME. LYON ; CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE
En quoi la politique de la ville modifie-t-elle les politiques de l'habitat à travers les outils et les procédures ? 1. Synthèse. 2. Conclusions de l'étude
Paris : DREIF, 1998.- 2 vol., 78 + 15 p., cartes, tabl., ann. (étude pilotée par la Division habitat-ville)
Le rapport montre que la programmation des crédits logement est un indicateur insuffisant pour mesurer l'impact de la politique de la ville en matière d'habitat. Il évalue les apports spécifiques de la politique de la ville dans l'évolution de l'action publique.
DRE 8554(1-2); CDU 50125(1-2)

LEBARD Sophie
L'évaluation de la politique de la ville, un outil efficace au service des pouvoirs publics ? L'exemple d'Echirolles et de Villeurbanne
Grenoble : IUG, 1998.- 109 p. + ann., bibliogr. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de F. Mégevand)
L'évaluation de la politique de la ville s'avère être un exercice périlleux. L'utilité de la démarche se vérifie dans la capacité de cette dernière à faire naître de la connaissance afin d'aider à la décision. L'historique de la politique de la ville et ses caractéristiques. Le besoin d'évaluer, étranger à la culture du service public français, lié l'effort conjugué de tous les acteurs. Une analyse de terrain avec deux exemples d'évaluation : l'un dans le cadre d'une opération de DSQ à Echirolles ; l'autre dans le cadre du contrat de ville de Villeurbanne.
IUG B 2952

POINSOT Marie
Contrats de ville*. in* Les mesures et indicateurs d'intégration
Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1998.- pp. 129-139, réf. (Relations intercommunautaires)

Depuis 1977, l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI) a pour mission de favoriser, par tous les moyens appropriés, l'intégration des populations immigrées en France et le développement harmonieux des relations entre les communautés françaises et étrangères. La réussite de la politique de la ville passe par l'intégration des immigrés. Les actions qui concourent à cette intégration doivent constituer un aspect important de la négociation des contrats de ville. L'évaluation des actions d'intégration en France est difficile. La définition de l'intégration est elle-même sujette à discussion. Cette évaluation donne lieu à deux types d'approches : approche sectorielle (logement, santé), approche transversale en termes de systèmes locaux, régionaux ou nationaux d'intervention. L'évaluation est jusqu'ici envisagée dans sa dimension de production de connaissances qui apporte un regard qualitatif sur les actions d'intégration en cours. La mise en place de méthodologies doit amener une dimension de prospective. L'évaluation devient, alors, productrice de changement de l'action publique.
CDU 38685

SUEUR Jean-Pierre ; DONZELOT Jacques ; ESTEBE Philippe
Politique de la ville, ville politique
POUVOIRS LOCAUX. C. DE LA DECENTRALISATION. (FRA). n° 37, juin 1998.- pp. 45-60
Bilan de la politique de la ville établi par le rapport de Jean-Pierre Sueur, bilan particulièrement sombre qui pourrait être inversé par un nouveau souffle donné à la décentralisation. Au terme du premier exercice de cette politique contractuelle, on peut se demander comment elle a fonctionné, en retenant trois niveaux : celui de la mobilisation des moyens de l'Etat, celui de la nature du partenariat local et celui du plan des inrterventions (quelle définition du quartier ?). Il convient donc de « réévaluer » cette politique à un triple sens : celui de la montée en régime du niveau de diagnostic, celui de la clarification de son partenariat local et avec lui, des règles du jeu contractuel.
EPC P1345; CDU

Procédures d'urbanisme
DIAGONAL. (FRA). n° 134, nov.-déc. 1998.- pp. 11-22, phot., plan
Résultats de l'enquête à Paris, Lyon et Clichy-Montfermeil sur les procédures utilisées pour l'aménagement des quartiers existants. Ces procédures ont été, pour la plupart, développées il y a trente ans dans un autre contexte urbain. A Paris, la morphologie très spécifique du quartier Château-Rouge a nécessité de concevoir un dispositif d'aménagement conjugant opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), maîtrise d'ouvrage urbaine et sociale (MOUS) et programme d'équipements. A Clichy-Montfermeil, une société d'économie mixte est au coeur de la restructuration urbaine instaurée par le pacte de relance de la ville. A Lyon, un futur plan d'occupation des sols communautaire associé à un nouveau projet d'agglomération, un mixage des outils et des procédures composent l'approche de l'urbanisme de la ville. Illustration de cet approche avec la mise en place de la mission Croix-Rousse.
CDU

BATHELLIER Virginie
CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE
Dossier thématique : politique de la ville et politique de l'habitat
Paris : Préf. d'Ile-de-France - CRIF, 1999.- 35 p. (rapport de synthèse du Groupe de travail « Habitat » de l'Instance d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France)
La géographie prioritaire s'appuie sur une lecture incomplète et/ou incohérente des territoires et il existe une tendance générale au renforcement des processus de ségrégation socio-spatiale. Dans le domaine de la transformation de l'action publique, une dynamique est engagée, mais le bilan est partagé. Enfin, les contrats de ville sont limités par des objectifs flous et une échelle peu adaptée, et l'impact de la politique de la ville sur la mise en oeuvre des dispositifs globaux de négociation demeure insuffisant.
IA 40380(2) IA 40381; CDU 50128(2)

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE

Rapport final, complété par les cinq dossiers thématiques, disponibles auprès de l'Instance d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France

Paris : IFPREF - CRIF, 1999.- 94 p., cartes

Après avoir exposé les enjeux de la démarche d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France, les limites de cette politique en Ile-de-France sont montrées : la géographie d'intervention apparaît inadaptée au contexte francilien, les contractualisations ne sont ni globales ni redistributives, la portée de la transformation de l'action publique dans les territoires en difficulté est limitée. Les investigations conduites dans cinq domaines thématiques renforcent ce constat que, dans son application actuelle, la politique de la ville est inadaptée à l'Ile-de-France : les services publics évoluent, mais la politique de la ville ne transforme pas le coeur des pratiques institutionnelles, les politiques de l'habitat sont soumises aux logiques patrimoniales des bailleurs, les politiques de désenclavement et de développement sont le plus souvent dissociées de la politique de la ville, les politiques de l'emploi et de la ville s'articulent difficilement et la politique de la ville ne prend pas assez en compte les exigences du commerce moderne. Une méthodologie et des orientations sont proposées pour une action plus efficace des instances régionales en matière de politique de la ville.

IA 40380(6); CDU 50128(6)

COMMISSION EUROPEENNE ; DIRECTION GENERALE XVI « POLITIQUE REGIONALE ET COHESION »

Nouvelle période de programmation 2000-2006 : documents de travail méthodologiques. Document de travail n° 3 - Indicateurs pour le suivi et l'évaluation : une méthodologie indicative

St-Denis-La Plaine : DIV, 2000.- 59 p., tab., bibliogr.

Pour les autorités nationales et régionales chargées de la gestion des fonds structurels de l'Union européenne, le suivi et l'évaluation des programmes ne sont pas des activités nouvelles. Au cours des dernières années, les comités de suivi ont acquis une expérience en matière de quantification des objectifs des programmes et de la réalisation d'évaluations à mi-parcours, expérience qui va permettre d'orienter et d'améliorer le suivi et l'évaluation des futures aides structurelles. La question des indicateurs revêt une importance particulière et soulève les problèmes de cohérence des définitions et de quantification des objectifs des programmes.

DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

Grands projets de ville : derniers préparatifs

LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 60, sept.-oct. 2000.- pp. 1-2

Cet article présente brièvement les principes des actions relatives aux grands projets de ville (GPV), projets entrant dans le cadre du programme national de renouvellement urbain et devant être mis en oeuvre à partir du début 2001 (50 GPV prévus). Ces actions nécessiteront une complémentarité des services publics, de s'assurer de la cohérence des politiques de l'habitat, la mise en place de groupements d'intérêt public pour assurer un pilotage transparent et stable, et la participation des habitants. Des procédures sont en cours pour le recrutement des directeurs de projet en charge de ces GPV.

CDU

4. LE PROJET, UNE DEMARCHE PARTAGEE

4.1. CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET ANALYSE DES BESOINS

DUPUY Sabine
Modes d'appropriation et relations sociales face au programme de réhabilitation du logement social en France
Paris : 1983.- 252 p., phot., bibliogr. (thèse doctorat 3ème cycle, IUP - Paris XII, 1983)
Etude des modes d'appropriation observées dans les ensembles d'habitation promis à la réhabilitation ; analyse des mécanismes et des facteurs qui en sont à l'origine. Il s'agit de préciser les hypothèses à la lumière desquelles devrait s'organiser l'intervention sur le terrain, et de dégager les facteurs favorables au développement des pratiques d'appropriation, lorsque celles-ci accompagnent des processus d'adaptation, d'intégration à la vie dans ces ensembles de logements HLM. Le travail d'enquête s'organise autour de la présentation de quatre cas, avec l'analyse des résultats obtenus : Nîmes, Le Mas de Mingue ; Douai, les blocs « Million », la ZUP de Chenove ; Nancy, La Chiennerie.
IUP TH481; CDU 24096

CHAZALETTE Andrée
CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Les habitants des quartiers dits d'habitat social
Paris : CREPAH, 1984.- 85 p.
Effectuée à la suite de diverses enquêtes relatives aux opérations HVS ou aux ZUP et grands ensembles de la région lyonnaise, cette étude porte sur la constitution et les caractéristiques démographiques particulières de ces quartiers, la diversité des situations, des réactions et des analyses, les familles algériennes et les familles dites lourdes. Elle propose des orientations pour une nouvelle politique du peuplement, un jeu institutionnel et des conditions de reprise des quartiers en difficulté.
CDU 15580

BELBAHRI A. ; FORET C. ; HEALY M. ; JOSEPH I.
ASSOCIATION DE RECHERCHES D'INTERVENTIONS ET D'ETUDES SOCIOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES. BRON ; FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). CONSTRUCTION (DIR.). PLAN CONSTRUCTION. PARIS
L'affaire Armstrong. Mobilité résidentielle et redéfinition des situations
Paris : Plan construction, 1985.- 237 p., tabl., graph. (coll. Recherches)
Dossier sur le quartier Armstrong de la ZUP des Minguettes (Vénissieux). Le premier des trois rapports de ce dossier fournit une vision « micro-sociale » de ce quartier. Le second présente l'étude de l'intégration sociale selon l'école de Chicago, mais avec les exemples de l'Alma-Gare à Roubaix et les modalités de recrutement des femmes immigrées du quartier Armstrong en vue d'un stage « animatrices résidentes » organisé par le groupement des maîtres d'ouvrage de la région lyonnaise. Le troisième redéfinit la situation des Minguettes en 1983, réfléchit à l'ambiguïté du rôle social d'une association, créée aux Minguettes en vue de la mobilisation de réseaux sociaux existants, afin de promouvoir un « développement social ». Trois annexes concernent le stage et l'association « La Passerelle ».
CDU 16177; IUG B1367; IA 26826

BLANC Jean-Noël
ARCHISTEPH ; ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE DE L'UP DE ST-ETIENNE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Obsolescence de l'habitat social et stratégies familiales. Etude sociologique
St-Etienne : Ecole d'architecture, 1985.- 151 p., ill. (programme «De l'usager aux habitants » ; étude réalisée pour le compte du Plan construction)
Le logement social confronté à l'évolution des besoins et des modes de vie. Regard sur les stratégies d'habitat et de vie des familles : elles échappent en partie aux déterminations classiques de l'appartenance sociale et cela nécessite une certaine plasticité du logement.
IA 26797(1); PCA A205(1); CDU 20261(1)

CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Les études préopérationnelles
Paris : CREPAH, 1986.- pag. multp.
Présentation des différentes phases d'une étude préopérationnelle dans le domaine de la construction neuve, de la réhabilitation du patrimoine et de la réhabilitation de l'ancien. Les études préopérationnelles sont destinées à élaborer le programme et la conception des opérations à partir d'une réflexion approfondie sur la demande sociale, sur les conditions économiques locales et sur la réalisation d'un habitat adapté.
CDU 38085

ANSELME Michel ; PERALDI Michel ; MAURY Hervé
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Entre logeurs et logés. 1. Les figures de la dégradation
Marseille : CERFISE, 1987.- 109 p.
Cet ouvrage s'appuie sur une double expérience de recherche et d'intervention dans deux cités des quartiers nord de Marseille. Il traite du phénomène de dégradation des grands ensembles HLM, de son processus, mais également des discours qui l'accompagnent.
CDU 22853(1)

MASSON Gérard ; ABALLEA François
DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Besoins des usagers et réhabilitation du logement social. Petit guide sociologique de la réhabilitation
Paris : MELATT, 1987.- 25 p. multigr.
Etude sur que la satisfaction des locataires dans les réhabilitations « ordinaires » de logements sociaux. A partir des observations accumulées sur quatre ensembles réhabilités en Ile-de-France, il est possible de formuler quelques recommandations pour la prise en compte des dimensions sociologiques d'une réhabilitation.
CDU 21420

BIAU Véronique
Quand la fonction suit la forme : formes urbaines et pratiques urbanistiques en « r »
VILLES EN PARALLELE. (FRA). n° 12-13, nov. 1988.- pp. 216-223
Avec la redécouverte des traces urbaines et l'intention d'agir en douceur sur la ville se développent les pratiques urbanistiques en « r » : réhabilitation, reconversion, restauration. Mais, avec ces pratiques qui permettent de faire de la ville sans création de formes en se glissant dans les cadres bâtis existants, l'auteur se demande si on n'élude pas les questions cruciales d'une composition urbaine en perte de savoir-faire.
CDU 21104; CP 3356

TABARD Nicole ; ALDEGHI Isa
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION. PARIS ; FRANCE. COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN
Développement social des quartiers : les sites concernés et leurs caractéristiques socio-économiques par rapport aux autres communes françaises ou aux autres quartiers de l'Ile-de-France

Paris : CREDOC, 1988.- 88 p., tabl., graph., ann. (étude réalisée pour le compte du Commissariat général du Plan)
L'étude sélectionne les caractéristiques des communes françaises ou des quartiers de l'Ile-de-France qui différencient significativement les zones défavorisées. Cette différenciation demeure, même lorsqu'on compare les communes à développement social des quartiers (DSQ) ou les îlots sensibles avec celles appartenant au même type «socioprofessionnel» : par exemple, lorsqu'on compare les communes à DSQ appartenant à des types « ouvriers » aux autres communes non DSQ de ce type.
IA 25994; CDU 23411; PU 1618

TSIOMIS Yannis
Un tissu de mensonges. La forme urbaine ou la réhabilitation est-elle une pratique particulière ?
VILLES EN PARALLELE. (FRA). n° 12-13, nov. 1988.- pp. 234-243
La forme urbaine représente plus que le tracé urbanistique : elle est vécue en simultanéité du spatial et du social. La réhabilitation des quartiers dégradés et surtout des grands ensembles exige d'avoir l'ambition de reconstituer une authentique forme urbaine. Pour atteindre un tel but, le projet ne peut ni ne doit se censurer ; il est alors véritablement politique.
CDU 21104; CP 3356

PERALDI M. ; ANSELME Michel ; BENSASSON Suzanne ; LEMAIRE Madeleine
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Entre logeurs et logés. 2. L'épreuve territoriale
Aix-en-Provence : CERFISE, 1989.- 223 p., tabl., bibliogr.
A l'occasion de la réhabilitation de la cité HLM des Flamants à Marseille, une étude sociologique a été effectuée afin de déterminer les caractéristiques des relations sociales dans un territoire donné. Cette étude analyse l'épreuve territoriale, les réseaux familiaux dans le parc HLM, l'accès au logement social, le rôle des habitants dans la réhabilitation, la situation socio-démographique des Flamants, institutions, associations d'habitants et espace public - la représentativité introuvable-.
PCA A275; CDU 22853/2; EPC NY3070(1-2)

POTTIER Guy ; RICHARD Pierre ; SERIEYS Brigitte
GROUPE D'ETUDES ET DE REALISATIONS POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL. TOULOUSE ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Intégration de l'ergonomie dans les démarches d'amélioration de la qualité d'usage de l'habitat
Toulouse : GERACT, 1989.- 26 p., graph.
Les démarches de réhabilitation sont en général de deux types : les démarches techniques, les démarches à contenu social. L'ergonomie permet de donner les moyens de prendre en compte les activités réelles, ménagères, ludiques, sociales ou même professionnelles, et non pas celles qui sont prévues ; de repérer les diversités de construction de ces activités en fonction de facteurs divers : composition de la famille, culture, projet, âge, handicap, etc. ; de proposer des pistes articulant les nécessités de souplesse et de flexibilité permettant des ajustements. L'ergonomie, associée dès l'origine du projet, dans la phase importante d'élaboration du cahier des charges, peut aider les décideurs à anticiper sur les techniques et les usages en favorisant, par des aides particulières, des démarches audacieuses au service des usagers.
DC E89.47

SIVADIER A.
CENTRE DETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE MEDITERRANEE. LES-MILLES; CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Evaluation du programme conception et usage de l'habitat. Contribution de l'étude de la réhabilitation de 120 logements HLM locatifs à Lunel, Hérault
Aix-en-Provence : CETE Méditerranée, 1989.-
La démarche de réhabilitation de 120 logements HLM locatifs à Lunel.
CTA 9579; PCA A380

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Bilan des observatoires de l'habitat. Inventaire des sources d'informations utilisées ; fiches descriptives

Paris : FNAU, 1990.- 79 p., tabl.

Avec le développement des programmes locaux de l'habitat et l'implication croissante des agences d'urbanisme dans les procédures opérationnelles (OPAH, HVS, DSQ, projets de quartier...), apparaît la nécessité d'intensifier les échanges entre les différentes équipes sur les problèmes de logement et d'habitat et sur les modalités d'analyse. De ce constat naît en 1986 le Club habitat, groupe de travail fonctionnant à l'intérieur du réseau des agences d'urbanisme, en association avec le Laboratoire-logement de Nancy, et dont la vocation est d'échanger des expériences, des savoir-faire ou des méthodologies sur les problèmes liés à l'habitat. Depuis sa création, ce groupe de travail a eu l'occasion d'aborder différents thèmes d'étude tels que le financement du logement, le marché locatif et les investisseurs institutionnels, la réforme des aides à la pierre et à la personne, et le marché foncier. La présente analyse constitue pour le réseau la première expérience de travail sur un thème unique, à savoir les observatoires de l'habitat et les outils de connaissance du marché immobilier qu'utilisent les agences.

PCA B453(bis) ; CDU 24677(2) ; DCN 43-765 ; IA 35100

REY Henri

CENTRE D'ETUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE CONTEMPORAINE. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Les évolutions du comportement électoral dans les quartiers de grands ensembles , 1988-1989

Paris : CEVIPOF, 1990.- 130 p.

Suite à une étude sur les évolutions électorales dans les quartiers sensibles en 1986, ce document propose une comparaison des comportements électoraux des habitants de 37 quartiers bénéficiant d'une procédure de type développement social des quartiers (DSQ) et de huit quartiers n'en bénéficiant pas. Toutes les consultations électorales des années 1988-1989 sont prises en compte (législatives, cantonales, référendum et municipales). L'évolution des écarts entre les quartiers et leurs villes d'appartenance est analysée en vue d'appréhender les taux de participation et les niveaux de vote d'extrême droite.

PU 1380(2) ; DCN 25-A-205

TREUTTEL Jean-Jacques ; GARCIAS Jean-Claude ; TREUTTEL Jérôme ; DENES Michel ; ROCHETTE Bernard

PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Gagny II. Rénovation d'une cité des années 50

Paris : Plan construction et architecture, 1990.- 45 p., plans, phot. (coll. Expérimentation ; étude réalisée dans le cadre du programme « Conception et usage de l'habitat »)

Quel avenir pour une cité de 500 logements des années 50 ? Réhabiliter ou reconstruire ? Le maître d'ouvrage s'interroge. L'enjeu c'est le devenir de tout un quartier et la vie quotidienne de 2.000 personnes. La concertation s'installe entre les élus, les habitants, les associations et le maître d'ouvrage. La dynamique engagée intéresse le Plan construction et architecture. Une équipe de projet est créé avec des architectes lauréats du PAN XI (programme architecture nouvelle) et des sociologues, pour analyser et approfondir les attentes de chacun. Tel est le contexte de l'opération de Gagny II dont le processus de conception est présenté dans cet ouvrage.

PCA C111 ; CP 3871 ; CDU 24018

BEHAR Daniel

ACADIE. PARIS ; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Les territoires de l'exclusion. Synthèse des monographies produites par les agences d'urbanisme

Paris : ACADIE, 1991.- 20 p.

Ce document propose un point de vue sur l'exclusion, à la fois spatialisé et prospectif, à travers l'examen de monographies produites par les agences d'urbanisme. Autour du thème central de l'exclusion et des dynamiques territoriales, plusieurs questions sont posées : comment se manifeste l'exclusion sociale et urbaine ? quels en sont les facteurs ? quelles sont les interactions entre les territoires de la ville et les

imbrications entre les échelles de l'urbain ? La conclusion insiste sur le rôle de la planification urbaine dans la lutte contre l'exclusion par une réflexion prospective.
CDU 33543

CENTRE DE RENCONTRES ET D'INITIATIVES POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL. PARIS
Méthode de diagnostic d'un territoire : projet pilote réalisé pour la CEE
Paris : CRIDEL, 1991.- pag.div.
Le Centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local (CRIDEL) est chargé pour le compte de la Commission des communautés européennes, de réaliser des diagnostics d'actions de développement économique local. Ce projet à un double objectif. Un premier objectif cognitif : caractériser un ensemble de démarches locales de développement économique et en apprécier les résultats par rapport aux objectifs initiaux, en particulier dans les domaines de la création d'emplois et d'activités. Un deuxième objectif méthodologique : au vu des travaux réalisés sur les différents sites retenus et de ses propres travaux, le CRIDEL est chargé d'établir des recommandations méthodologiques relatives à l'analyse des actions de développement économique local.
CDU 32388

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
Les territoires de l'exclusion
Paris : FNAU, 1991.- pag. mult., cartes, plans
Le document présente le travail réalisé par le Club « développement social urbain » de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) dans le cadre d'un protocole d'accord FNAU-DIV-DSU, conclu en 1989. 22 agences d'urbanisme ont réalisé une monographie des « territoires de l'exclusion » en respectant une trame commune : la connaissance des territoires de l'exclusion dans les agglomérations ; le diagnostic des situations d'exclusion ; les projets de requalification et les réponses locales ; le suivi-évaluation des actions entreprises ; les territoires de l'exclusion et la planification urbaine.
IA 30297

FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.). DIRECTION DE L'ARCHITECTURE. SECRETARIAT DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE. PARIS
Avis de recherches. Connaître la ville, comprendre le projet, identifier les usages, interroger la recherche
Paris : Maison de l'architecture, 1991.- 35 p. (Forum de la recherche architecturale, 4-5 juin 1991)
Point très complet de l'état de la recherche en architecture et urbanisme : ses difficultés et ses résultats, les répercussions dans l'enseignement de l'architecture, dans la pratique du projet et dans la compréhension des usages (relation avec la recherche en sciences humaines).
CDU 25521

FRANCE. SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME. PARIS
Observer pour agir. Guide des partenaires du développement
Paris : STU, 1991.- 140 p.
Etre partenaire du développement local, c'est avant tout prendre conscience de notre manière d'observer et d'agir. La première partie de cet ouvrage fournit des définitions et éclairages conceptuels ; la seconde est conçue pour l'action. Un guide pour l'élaboration d'un diagnostic de positionnement conclut ce document.
CDU 23778; CTM 10436; IA 28982; DCN 27-317; IAB B547; EPC NY3011; EPC NS16326; CP 4552; TU ST12 2445

MONTAUFFIER Hervé
Réhabilitation et projet urbain ; rapport du 4 décembre 1991
Paris : DHC, 1991.- 45 p., bibliogr.
Treize millions de logements ont été construits depuis la guerre, pour une large part dans les quartiers périphériques dont les insuffisances urbaines sont aujourd'hui dénoncées. L'enjeu de la réhabilitation est alors posé ; certains tissus s'adaptent, d'autres ont besoin d'être «secourus », d'autres enfin ne pourront jamais s'adapter. Cette approche du patrimoine social est menée à partir d'une analyse typologique des ensembles bâtis dans leurs incidences sur la gestion ; elle constitue un complément aux

approches plus habituelles, menées à partir d'analyses sociales et fonctionnelles des quartiers d'habitat social.
DC E91.14; CDU 33538

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Expérimentation habitat services personnes âgées ; étude pôle de services gérontologiques de quartier
Paris : UNFOHLM, 1991.- 39 p.(étude réalisée dans le cadre du programme Cité-services)
Un organisme HLM, qui s'engage dans une politique de réhabilitation de son patrimoine, doit intégrer très tôt une problématique «personnes âgées » dans son plan d'amélioration et d'évolution de ce patrimoine, par ce qu'il estime que le nombre de personnes âgées, qu'il loge, est important et augmente, et qu'un habitat adapté est nécessaire pour accueillir ces populations en perte d'autonomie. L'organisation d'une offre nouvelle de services au sein du patrimoine locatif devrait éviter, et leur éviter, d'être transférées vers des structures médicalisées beaucoup plus onéreuses et en nombre insuffisant. Pour parvenir à cet objectif, il est proposé aux maîtres d'ouvrage de suivre une démarche coordonnée et partenariale sur l'habitat et les services selon une méthodologie à trois entrées : l'enquête « services », l'état des lieux (évaluer les potentialités du bâti et de l'espace des logements sur un patrimoine donné), l'enquête « publics » pour connaître les caractéristiques de la population concernée, de ses attentes, la segmentation des besoins.
PCA EX52; CDU 26066

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Habitants en mouvement : une interrogation sur le métier de bailleur rapport du Club des expérimentateurs
Paris : UNFOHLM, 1991.- 63 p., ill. (coll. Cahier d'actualités HLM, n° 10)
Il s'agit d'une réflexion collective, engagée par le ministère de la Solidarité et des Affaires sociales et le ministère de l'Equipement, du Logement et des Transports, et co-financée par ces ministères et l'UNFOHLM. Se fondant sur des recherches récentes, qui ont mis en évidence l'importance des rapprochements familiaux dans l'habitat social, la complexification des structures familiales et de nouvelles formes de mobilité, l'étude a pour objectif d'engager une réflexion sur ces phénomènes avec les organismes HLM autour de deux questions : quelle marge de manoeuvre ont les organismes dans le traitement de ces évolutions ? comment trouver une articulation adéquate entre aspirations, stratégie des familles et gestion de la mobilité par les organismes ?
IA 29551; DCN 43-668; CDU 25320

WERNER Klaus ; SENIGOUT Danielle
Observer pour agir. Rencontre au CNIT ; dossier constitué à partir des actes de la rencontre du 17 avril 1991
Paris-La Défense : STU, 1991.- 26 p.
Après la publication de l'ouvrage « Observer pour agir », débat sur : l'évolution des systèmes d'observation, les enjeux auxquels ils correspondent, les acteurs qui s'y investissent et confrontent ainsi leurs logiques au travers de ce puissant levier de développement qu'est l'information.
CDU 25068

BERTONCELLO Brigitte ; LA TAULADE Bénédicte de
Effet pervers des financements de projet
TERRITOIRES. (FRA). n° 333, déc., 1992.- pp. 6-8
Face à la profusion des dispositifs financiers en cours sur les quartiers, il est urgent de s'interroger sur la pertinence de la notion de projet comme outil du développement. En quoi permet-il d'affirmer la citoyenneté des habitants des îlots dits « sensibles » ?
CDU

FORET Catherine

TRAJECTOIRES. LYON ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Valorisation et dévalorisation dans la ville : le Musée urbain Tony Garnier ou la ré-invention d'une cité HLM

Lyon : Trajectoires, 1992.- 185 p., bibliogr.

Le Musée urbain, en tant que projet de «remise en valeur» d'un quartier populaire, condense une grande partie des questions sur les processus de valorisation/dévalorisation dans la ville. Ce rapport aborde les conditions d'émergence de ce projet, qui voit le jour en 1988 suites aux questionnements qui se posent à propos du quartier des « Etats-Unis » à Lyon, ainsi que l'attitude de ses habitants qui se sont mobilisés pour la «remise en valeur» de leur quartier. Il expose les raisons, éclaire les décalages de perception qui ont été à l'origine du projet de « revaloristion » de ce quartier. Au sommaire : de l'espace au territoire, les fondements de l'identité locale ; du monument au grand ensemble, les étapes de la dévalorisation ; le processus de revalorisation, stratégies d'acteurs et objets de médiation.

PU 1879; CDU 28457; DCN 25-A-294

FRANCE. SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME. PARIS

Groupe national des observatoires locaux de l'habitat : réunion du 24 mars 1992 ; réhabilitation du parc public et privé

Paris : STU, 1992.- n.p., 7 documents

Compte rendu de la réunion sur la réhabilitation du parc public et privé. Rapport d'activité du comité de pilotage sur l'évaluation de la politique de réhabilitation du logement social public. La place de la réhabilitation dans la vie locale : une démarche participative d'évaluation en région Nord-Pas-de-Calais. La constitution de l'information et ses enjeux pour la réalisation des OPAH. La mise en oeuvre de la loi Besson.

CDU 25889

GARONNE (HAUTE-). EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). TOULOUSE

Enquête de satisfaction, réhabilitation quartier Reynerie

Toulouse : DDE, 1992.- 38 p., ann. (collaboration DESS aménagement habitat, Univ. Toulouse-Le Mirail)

L'objectif de l'enquête conduite auprès des habitants du quartier Reynerie, en collaboration avec les organismes bailleurs HLM et la mission de développement social, était de réaliser un bilan d'étape à mi-parcours de la réhabilitation engagée sur le quartier. Depuis 1989, 1.400 logements HLM, construits dans les années 1970, ont connu une amélioration sur le fonctionnement des logements (ascenseurs, coursives, interphones, ordures ménagères). Certaines modifications seront prises en compte dans le programme de travaux ultérieurs, afin de mieux répondre aux besoins des habitants (aménagements pour les enfants, sécurité des logements).

D31 E64

LAROUR Marie-Noëlle

UNIVERSITE PARIS-VAL-DE-MARNE. INSTITUT D'URBANISME DE PARIS. CRETEIL

Les modes d'habiter dans deux cités d'habitat social ; réflexion sur l'habitat adapté

Paris : DHC, 1992.- 140 p., pl. h.t., tabl., cartes, ann., bibliogr.

Les différences ethniques doivent-elles produire des formes d'habitat spécifiques ? Etude de deux cas d'habitat social en grands ensembles, plus particulièrement l'aspect des modes d'habiter. Chacune des deux cités comporte entre 500 et 600 logements. Les entretiens sont menés selon la grille suivante : la conception et les usages de l'espace logement ; le rapport à l'immeuble et aux espaces intermédiaires ; le rapport à la cité, au quartier ; l'arrivée à la cité et les projets en terme d'habitat ; le projet de réhabilitation ; la notion d'habitat adapté.

DC E92.1; CDU 33046

MOLEY Christian

Réhabiliter à partir des qualités d'espace

NOTES DE L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ANCIEN. (FRA). n° 9, janv. 1992.- 21 p.

Une approche de la réhabilitation axée sur l'exploitation du potentiel des qualités d'usage que recèlent les espaces de l'habitat ancien. Les plans représentatifs de l'habitat ancien, entrant dans le champ courant de la réhabilitation, ont été sélectionnés, en s'attachant aux immeubles a priori concernés par

l'action de l'ANAH : d'où le choix de l'immeuble de rapport, au tournant du siècle, à partir de documents sur Paris et sa région.
EPC NY4099

VANHOUTTE Jean-Marc
INSTITUT D'ETUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURALES ET URBAINES. PARIS ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Réhabilitation de grands ensembles et condition du travailleur
Paris : IERAU, 1992.- 110 p., bibliogr.
Bilan des études ayant eu pour objet les réhabilitations des logements sociaux de grands ensembles depuis le début des années 80. Il vise à une meilleure connaissance de l'interférence entre des logiques d'acteurs (services administratifs, gestionnaires et opérateurs) et des logiques sociales (habitants, locataires, médiateurs). La mobilisation de multiples acteurs dans les programmes de réhabilitation se réalise à travers le remodelage d'emplois et la définition de nouvelles configurations d'usages du travail. L'analyse de différentes études (et parmi elles, le rapport Delarue de 1991) dégage les nouvelles approches de recherche privilégiées en sociologie urbaine comme en sociologie du travail. Puis les méthodes sociologiques utilisées et destinées à rendre compte de l'habitat social et du phénomène de la réhabilitation sont décrites, basées sur l'analyse des trajectoires professionnelles d'habitants, d'usages de travail, de la relation salariale ou sur un exemple concret (la démolition de la Cité Olivier de Serres à Villeurbanne). La technique des entretiens biographiques est ensuite explicitée, et les évolutions des métiers liés à la réhabilitation des grands ensembles sont précisées. Il apparaît que la vie actuelle dans un quartier d'habitat social, avec son absence conjoncturelle d'emploi, constitue une nouvelle donnée des relations salariales.
CDU 31585 ; DC E92-32

VIEILLARD-BARON Hervé
Deux ZAC de banlieue en situation extrême. Du grand ensemble stigmatisé de Chanteloup au village de Chevry
ANNALES DE GEOGRAPHIE. (FRA). n° 564, avr. 1992.- pp. 188-213, cartes, graph., bibliogr.
La comparaison entre la ZAC la plus pauvre - La Noë à Chanteloup - et la ZAC la plus riche - Chevry II à Gif – permet, dans la construction des ségrégations, de mesurer : le rôle de l'environnement géographique et historique, l'influence des premières politiques de peuplement et, surtout, le poids des promoteurs et des capitaux engagés.
IA P. 69; CDU

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ACTION REGIONALE (DELEGATION). PARIS
Mutations économiques et urbanisation. Cinq ans de recherche et d'expérimentation
Paris : La Documentation française, 1993.- 470 p., ann., bibliogr.
Cet ouvrage rappelle les objectifs et le déroulement du programme de recherche et d'expérimentation « Mutations économiques et urbanisation ». Ces travaux ont contribué à une relance de la recherche interdisciplinaire sur la ville et à un renouvellement des connaissances sur les relations entre dynamiques économiques et dynamiques spatiales et urbaines. Ce bilan présente les principaux apports autour de cinq thèmes : métropolisation, contenus, formes et enjeux ; morphologies sociales et recompositions urbaines ; temps des villes ; politiques urbaines, dynamiques économiques et régulation sociale. Il se veut aussi une contribution au débat chercheurs-décideurs au moment où se pose la question de l'efficacité des politiques pour l'aménagement du territoire.
PU 1950; CDU 29162; IA 31852; DRE 7320; MV B7432; DCN 25-A-289

LAVAREC Gwennaelle
La cité Chalet-Solférino à Reims : de la réhabilitation d'un environnement bâti à la conquête nécessaire d'une identité sociale
Reims : IATEUR, 1993.- 2 vol. 112 p. + 63 p., bibliogr., ann., tabl., cartes (mémoire de DESS urbanisme aménagement environnement, ss la dir. de F. Toublan)
Avant d'entreprendre la réhabilitation de la cité, il s'agit de mettre en place une concertation avec les locataires et de réaliser une analyse financière relative aux travaux engagés : l'impact sur les locataires doit être évalué, compte tenu du bilan socio-économique et de l'occasion manquée d'une réhabilitation

réellement concertée. Pour donner à cette cité les moyens de ralentir le processus de dégradation, les solutions envisageables doivent reposer sur des outils permettant d'assurer aux résidents une vie collective acceptable.
ITR 4171IA

LELEVRIER Christine ; CORBILLE Christine
Quelles évolutions pour les quartiers sensibles, 1982-1990
HABITAT. (FRA). n° 4, fév. 1993.- pp.12-19, tabl., cartes (suppl. au Cahiers de l'IAURIF, n° 103)
Pour mesurer l'évolution des quartiers sensibles, l'IAURIF a utilisé les données des derniers recensements de l'INSEE sur 145 quartiers franciliens. Les grandes tendances sont : une diminution et un vieillissement de la population, la population étrangère augmente très légèrement, le chômage augmente, le profil des quartiers DSQ se stabilise. Les évolutions globales recouvrent de fortes disparités d'un quartier à l'autre, la Seine-St-Denis connaissant une forte aggravation du chômage.
IA P.117BIS

MASBOUNGI Ariella (dir.)
FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)
Comprendre, penser, construire la ville
Paris : Min. Equipement, Transports et Tourisme, 1993.- 82 p., phot., plan, ill.
Compte rendu des débats du colloque Projet urbain 92 « De l'intention à la réalisation » (29-30 sept. 1992), enrichi d'entretiens avec différents acteurs du développement urbain. Définition du projet urbain : le sens politique, l'identité et le dessin de la ville. Exemples, illustrés de photographies et de plans. Les projets urbains de Glasgow, Dunkerque, Nîmes, Urbino, Strasbourg, Hambourg, etc.
CDU 28503; IA 33679; DRE 7277; MV 7368; CP 4765; EPC NY4733; DCN 25-967

NORD PAS-DE-CALAIS. PREFECTURE DE REGION; NORD-PAS-DE-CALAIS. CONSEIL REGIONAL. LILLE
Paroles d'acteurs : synthèse régionale des bilans-diagnostics développement social des quartiers, 1989-1993
Lille : Préfecture de région, 1993*.- 32 p., ann. (partenaires : Groupe d'appui aux projets (GAP) ; Vedrin (Belgique) ; Institut lillois d'éducation permanente (ILEP))*
Lancée en juin 1993, à l'initiative de la Préfecture de région et du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, une opération de bilan-diagnostic des politiques locales de développement social des quartiers (DSQ), conduites dans le cadre du Xe Plan, a été mise en place. Elle aboutit à la réalisation par le GAP et l'ILEP d'une double synthèse : la première compilant et organisant l'ensemble des informations recueillies lors de la phase diagnostic dans 39 quartiers (les douze sites de Roubaix font l'objet d'une synthèse séparée) ; la seconde en proposant les lignes forces. Cette synthèse est organisée en trois chapitres : 1. diagnostic, 2. prospectives, 3. propositions.
DCN 19-689

BEHAR Daniel ; ESTEBE Philippe
Recherche urbaine et politique de la ville. Entre énonciation et dénonciation
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 64, sept. 1994.- pp. 34-39 (Parcours et positions)
Oscillant entre énonciation et dénonciation, la recherche sur la politique de la ville n'a pas construit l'objet scientifique. La recherche-action dans les quartiers à problème du début des années 1980 a laissé place à un niveau national, dix ans plus tard, à des recherches classiques et fragmentaires sur la violence, la misère ou la communauté. Mais la politique de la ville invite à renouveler les catégories de pensée sur l'action de l'Etat.

CDU

CHANTELAT Pascal ; FODIMBI Michel ; CAMY Jean
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I ; FRANCE. MISSION INTERMINISTERIELLE RECHERCHE-EXPERIMENTATION
Sociabilités sportives et formes de citoyenneté des jeunes dans les zones DSU. Le cas de deux quartiers DSU dans l'agglomération lyonnaise
Lyon : Université Claude Bernard, 1994.- 118 p., tabl., bibliogr. (appel d'offre «Développement social urbain et citoyenneté »)

A partir d'enquêtes menées dans deux zones DSU de l'agglomération lyonnaise (Vaulx-en-Velin et Croix-Rousse), les formes de sociabilité et de citoyenneté juvéniles liées à la pratique sportive dans les espaces urbains défavorisés sont étudiées. L'identification de ces formes permet d'analyser le sens que donnent les jeunes à leurs pratiques sportives dans leurs relations avec le pouvoir politique.
PU 2123; CDU 38646

HODDE Rainier
Réhabilitation : usages et esthétiques
ARCHITECTURE INTERIEURE. CREE. (FRA). n° 260, août-sept. 1994.- pp. 37-39, phot. (Rénovation / réhabilitation III)
L'auteur traite de la réhabilitation des logements sociaux. Il insiste notamment sur la prise en compte des usages des habitants, du confort au quotidien, de leur sens de l'esthétique. Son argumentation plaide en faveur d'une réhabilitation qui dépasse la simple « mise aux normes ».
CDU

LA MORVONNAIS Patrick de ; BOSVIEUX Jean ; COLOOS Bernard ; HUNTZINGER Hervé
BUREAU D'INFORMATIONS ET DE PREVISIONS ECONOMIQUES. ISSY-LES-MOULINEAUX ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Besoins et qualité des logements
Paris : PCA, 1994.- 107 p., graph., tabl.
Grâce aux efforts engagés depuis les années 50, les besoins quantitatifs en logements ont pu être satisfaits en grande partie. La réforme en 1977 atteste de ce renversement de tendance : la notion de besoin ne joue plus un rôle essentiel dans la planification. Les préoccupations de qualité l'emportent sur les seuls aspects quantitatifs. Or, ces évolutions ne sont pas traduites dans les outils statistiques et les méthodes d'évaluation des besoins. La valorisation des recherches entreprises sur l'appréciation de l'évolution de la qualité des logements et l'évaluation des besoins reste problématique : le présent document, à travers l'expérience de la Suède, du Canada, des Pays-Bas, des Etats-Unis, de la Suisse et du Royaume-Uni démontre les difficultés que rencontrent les chercheurs pour répondre aux préoccupations des décideurs, pour disposer d'indicateurs fiables d'évaluation des besoins et de critères permettant d'apprécier l'évolution de la qualité des logements. Sont analysés ici deux concepts, « qualité » et « besoin » : 1. la qualité intrinsèque (sécurité, salubrité, commodité, confort...) est fonction d'une part des caractéristiques du logement, comme les matériaux constitutifs, la présence d'équipements,... d'autre part de l'état du logement et des équipements. La qualité du logement dans son environnement a trait aux conditions écologiques et socio-économiques du voisinage ; 2. la notion de « besoin » est controversée pour les raisons liées à la difficulté d'évaluation à l'usage de ce mot.
PCA A407; CDU 30388; CP 5268

PEDRAZZINI Yves ; ROSSEL Pierre ; BASSAND Michel
FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME. PARIS ; ASSOCIATION DE RECHERCHE COOPERATIVE INTERNATIONALE
La chance des quartiers. Changement social et dynamique culturelle en milieu urbain. Mémoire de la rencontre de St-Aubin, Lausanne, 10-12 mars 1993. Récits et témoignages des acteurs
Lausanne : IREC, 1994.- 158 p., ann., bibliogr. (édité en 1996 par la FPH)
Dix « récits-témoignages » sur l'histoire des mouvements de quartier, les innovations sociales, l'animation urbaine dans les villes de différents pays de l'Union européenne (Roubaix, Genève, Turin, Draveil...), pour aider à lier dynamique culturelle et changement social dans la réflexion et l'action sur la lutte contre l'exclusion par le logement.
CDU 31284

WERNER Klaus ; THOMAS Jean-Noël ; ROSSIGNOL Jean
FRANCE. SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME. PARIS ; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)
Territoires à construire. Observer et agir pour le développement local
Paris-La Défense : Ed. Villes et territoires, 1994.- 219 p., ann., fig., schémas, bibliogr.
Cet ouvrage propose aux partenaires locaux, institutionnels et professionnels, un cadre conceptuel, méthodologique et prospectif pour leur démarches de développement, en réservant une place importante

à la fonction de l'information. Le 1er chapitre est consacré au bilan que l'on peut tirer des expériences et des savoir-faire. Le 2ème chapitre porte sur l'analyse des facteurs-clé de succès d'une stratégie de développement territorial (notions de projet, d'information territoriale, de prérogative publique). Le 3ème chapitre s'attache à décrire une démarche opérationnelle du développement local qui intègre ces différentes notions. Le 4ème chapitre traite de deux études de cas qui démontrent l'intérêt et la faisabilité des méthodes proposées : écoute des territoires, instauration d'espaces de concertation, constitution de groupes de travail entre les institutions.
CDU 29243; IA 34941; EPC NY4716; DRE 7394; DCN 25-990; TU VT01 2689

Habiter
ENSEMBLES. (FRA). n° 44, nov. 1994.- 43 p., phot.
Constitué de plusieurs articles ou entretiens, ce numéro aborde les divers aspects liés à la question de l'habitat (le fait d'habiter) : politique de la ville, relations sociales dans un quartier, relations de voisinage, politiques de rénovation ou de réhabilitation, problème des grands ensembles, traitement de l'espace, questions de droit social, modes de vie, rôle des HLM, intervention des habitants, rôle du Fonds d'action sociale (FAS), contrats de ville, droit au logement. Ainsi, après un exposé de l'articulation entre la politique de la ville et celle de l'habitat, une première série d'articles traite du vécu des habitants et du point de vue d'élus. La seconde série aborde le rôle de l'habitat et de la forme urbaine dans l'évolution des modes de vie. La troisième s'intéresse aux nouvelles stratégies des acteurs et aux conditions d'émergence de nouveaux partenaires. La quatrième analyse comment l'habitat peut contribuer à la remise en activité des habitants, examine l'évolution des conditions d'accès au logement social et la notion de droit au logement (principalement en France avec la loi Besson, les contrats de ville, etc., mais aussi au niveau international). Une dernière partie traite de la dimension affective, voire passionnelle, qui lie l'habitant à son habitation.
CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Les études préalables aux OPAH dans les quartiers anciens
Paris : ANAH, 1995.- 54 p., fig., tabl.
Ce guide précise comment intégrer les connaissances du marché du logement, lors des différentes étapes de mise en oeuvre d'une OPAH. Dans le cadre des différents dispositifs, quels éléments correspondent à quelle démarche, selon quels contextes et enjeux locaux et quelles caractéristiques de quartiers à traiter.
IA 36623; DCN 43-814; CDU 38329

ARTHUS Karine ; ROBIN Céline
Eléments de compréhension de l'évolution des quartiers anciens à travers les processus de valorisation et de dévalorisation. Cas du quartier Saint-Michel
Bordeaux : 1995.- 60 p. + ann., plans, bibliogr. (Mémoire de maîtrise des sciences et techniques d'aménagement. Institut d'aménagement, Université de Bordeaux III, dir. M. Goze)
En 1995, dix ans après le début de la réhabilitation du centre ancien de Bordeaux, le quartier St-Michel, malgré la revalorisation d'une large partie de son bâti et de ses espaces publics, semble avoir réussi à garder sa population « bigarrée » et continue à jouer un rôle de quartier d'accueil pour les populations défavorisées. Ce phénomène est apparu suffisamment exceptionnel en secteur sauvegardé pour que les auteurs aient envie d'en tenter une analyse permettant d'apprécier la pérennité de ce phénomène.
IAB 1995AR

AUGOYARD Jean-François
ECOLE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE. CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ESPACE SONORE ET L'ENVIRONNEMENT URBAIN ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Exploration de l'état de la recherche pluridisciplinaire internationale sur l'environnement sensible en milieu urbain
Grenoble : Ecole d'architecture, 1995.- 26 p.
Ce document propose un repérage des travaux de recherche sur l'environnement sensible en milieu urbain et tente de reconnaître les sites où le travail sur les sens et l'espace pourrait connaître un

développement. Après une exploration bibliographique, le rôle des phénomènes sonores dans l'anthropologie du lieu est étudié.
PU 2149; CDU 32061; DCN 25-A-411; IAB 3997

BOUMAZA Nadir
INSTITUT DE GEOGRAPHIE ALPINE. GRENOBLE ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
La citoyenneté dans ses quartiers : totalité, mouvement social et communauté
Grenoble : IGA, 1995.- 154 p., ann., graph., tabl., bibliogr.
Recherche sur les relations entre les habitants et l'espace des quartiers. Les quartiers d'habitat social sont pris comme champs de l'intervention publique et comme phénomène socio-spatial. Il s'agit d'une approche qualitative portant sur les pratiques, les perceptions et les représentations des habitants du quartier de La Villeneuve à Grenoble. Une analyse quantitative de données INSEE portant sur 64 quartiers en DSU en 1990 permet d'établir une typologie socio-démographique et des comparaisons.
PU 2146; CDU 32058; DCN 25-A-409

GAUDIN Jean-Pierre
Mobilisation de la recherche et politiques urbaines
POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC. (FRA). vol. 13, n° 1, mars 1995.- pp. 55-68
Ouvrage ressemblant diverses positions de chercheurs - qui vont de l'expertise directement liée à l'action, à l'élaboration de références intellectuelles plus générales -, à propos de l'accroissement pressenti des différenciations sociales dans l'habitat urbain et de l'urgence à combattre les processus de ségrégation : ceci à travers quelques points de repère historiques, mais surtout dans le cas de la récente loi d'orientation pour la ville en France. L'article prend également pour point de référence les travaux préparatoires du plan régional de New-York en 1925 et les échanges chercheurs-décideurs qu'ils ont provoqués à propos des mêmes préoccupations.
EPC P1294; CDU; IA P.474

MONGIN Pierre
Territoires et réseaux d'informations. Partenaires, projets, représentations et applications
Paris : CNFPT, 1995.- 208 p. + disquettes, tabl., fig.
Chaque organisation intervenant au niveau d'un territoire développe en priorité un système d'informations vertical alors que la réussite des politiques publiques nécessite des échanges transversaux. Un réseau d'informations du territoire transversal permet donc d'assurer une certaine transparence entre les acteurs et les institutions. Le logiciel SITE est un outil d'observation et d'action qui doit permettre d'atteindre une série d'objectifs comme : aider à la définition et au pilotage des projets, mesurer les impacts, partager des données statistiques et qualitatives, réaliser des cartes, dégager des potentiels, anticiper et conserver la mémoire d'un territoire.
CDU 33213

MOREL Bruno
Projet urbain et grands ensembles. Des grandes infrastructures de coupure aux nouveaux espaces de suture
Grenoble : IUG, 1995.- 103 p. + ann., bibliogr., cartes, phot. (mémoire de DESS urbanisme-aménagement, ss la dir. de G. Novarina)
Le projet urbain est aujourd'hui l'un des piliers de la politique de la ville en faveur des quartiers défavorisés. Issue d'une longue évolution de la politique de développement social urbain, la prise en compte de l'urbanisme comme forme d'intervention est un facteur dominant de ce type de processus « projecturel ». L'espace public en devient l'un des enjeux majeurs. A travers une série de projets qui placent l'espace public de voirie comme lieu d'intervention, ce mémoire montre en quoi le « passage » des effets de coupure aux conditions de suture sur ces voies, peut être une juste illustration de ces projets urbains pour les grands ensembles.
IUG D4898

QUERRIEN Anne (dir.) ; LASSAVE Pierre (dir.)
Politiques de la ville. Recherches de terrains

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 2-210
Depuis 1982 une nouvelle politique urbaine, nommée depuis 1989 politique de la ville, essaie de faire en sorte qu'il n'existe plus de banlieues déshéritées. De nombreux chercheurs ont participé à la conception des tactiques à mettre en oeuvre ou à l'évaluation de leurs résultats. Ces efforts s'inscrivent dans une perspective plus vaste de traitement des problèmes sociaux par des mesures spatiales, à l'efficacité souvent discutable. Loin de crier misère, les chercheurs et acteurs de terrain s'entêtent à analyser, à déplacer leurs regards, à chercher. Au sommaire : Banlieues ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée (D. Béhar) ; L'enjeu de la question urbaine (M. Bonetti) ; La politique de la ville contre la ségrégation (P. Simon) ; Réhabilitation et désenclavement symbolique (B. Légé) ; La négociation des contrats de ville (Y. Maury) ; Le Centre de ressources de Frais Vallon (C. Deckmyn) ; Le cycle du fusible (M. Péraldi) ; Itinéraire d'un chef de projet dans son quartier (E. Pasquier, J.-Y. Petiteau) ; Faut-il réinventer la poudre ou bien creuser le sillon ? (S. Rosenberg) ; Politique de la ville et démocratie locale (M. Blanc) ; Ville, image et dynamiques sociales (B. de Lataulade) ; La politique de la ville… et les habitants ? (S. Fayman) ; L'Université du citoyen à Marseille (F. Lorcerie) ; Projets urbains et projets de ville (F. Thomas) ; La Plaine-St-Denis avant le Grand Stade, entre projet et solidarité (A. Bertho) ; Le Havre entre ville et port : insertion, développement et reconversion (D. Bourdon, Y. Rossi-Cottin) ; L'exclusion en question et les transports (A. Guédez) ; Aux marges du Palais (P.-A. Vidal-Naquet) ; De l'inscription de l'islam dans l'espace urbain (C. de Galembert) ; Générations immigrées et modes d'habiter (D. Pinson) ; Les espaces de la diaspora antillaise au Royaume–Uni (C. Chivallon).
CDU

Création dans l'ancien
TECHNIQUES ET ARCHITECTURE. (FRA). n° 418, mars 1995, pp. 25-85, phot., plan, coupe
La confrontation des architectures anciennes et contemporaines reste l'une des situations les plus constantes de la conception architecturale. La production architecturale permet d'inscrire de façon permanente l'empreinte des différentes étapes de l'évolution de notre société. Il faut envisager un processus de développement urbain non pas à la suite de destructions massives, mais de transformations progressives, donnant place à des architectures singulières que leur relation à l'urbain rend solidaire des architectures pré-existantes. Entretien avec Bernard Reichen, sur la réappropriation des cités de l'après-guerre.
CDU

ARNOLD Françoise
Le logement collectif
Paris : Ed. du Moniteur, 1996.- 343 p., index, phot.coul., bibliogr., ann. (coll. Techniques de conception)
21 exemples de réalisations de logements collectifs sont présentés et commentés, avec de nombreux plans et illustrations photographiques. Les diverses problématiques liées au logement collectif sont analysées : enjeux économiques et sociaux (évolution de la demande des habitants, coûts du logement) ; conception de l'espace architectural (implantation sur le terrain, organisation des logements dans le bâtiment, aménagement des parties communes et de l'intérieur du logement) ; réhabilitation des grands ensembles ; incidences de la construction sur la conception ; aspects réglementaires.
CDU 34724; DCN 43-853; EPC NS20805; CP 6097; MV 8887

CHAMPION Jean-Bernard ; MARPSAT Maryse
La diversité des quartiers prioritaires : un défi pour la politique de la ville
ECONOMIE ET STATISTIQUE. (FRA). n° 294-295, 1996.- pp. 47-65, tabl., graph., bibliogr.
132 quartiers en convention sont examinés : ils cumulent souvent plusieurs types de difficultés, mais ils recouvrent une grande diversité de situations, ce qui constitue un défi pour la politique de la ville.
IA P.169; CDU

CHAVELET Catherine
Statistiques. La ville... c'est à dire ?
DIAGONAL. (FRA). n° 120-121, août-oct. 1996.- pp. 48-58, ill.
L'analyse urbaine souffre d'une dispersion de ses sources d'information et de certaines difficultés conceptuelles : trois axes méthodologiques sont proposés. 1. Le programme interdisciplinaire du CNRS sur la ville (PIR-Villes) a rassemblé, dans l'ouvrage «Données urbaines », une trentaine d'études

synthétiques sur l'ensemble du phénomène urbain (financement, qualité de la vie, structures socio-spatiales, activité économique, trame urbaine, imagerie satellitale). Denise Pumain commente ce travail, qu'elle a dirigé en collaboration avec Francis Godard. 2. Le concept de zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU) étant devenu trop extensif pour mesurer l'aire d'influence des villes et le phénomène de péri-urbanisation, l'INSEE a mis au point un système de zonage en aires urbaines : synthèse et entretien avec Thomas Le Jeannic, de l'INSEE. 3. Les critères de définition du concept d'agglomération différent d'un pays à l'autre et rendent difficiles les études comparatives, comme on peut le constater en Europe. L'équipe de recherche Paris s'est attachée à développer des outils de comparaison transnationaux, au niveau européen.
CDU

LACAZE Jean-Paul
Le logement au péril du territoire
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1996.- 89 p. (coll. Monde en cours)
Le logement protège les habitants, leur permet de se situer dans la société et doit s'adapter aux différentes étapes de leur vie. Les politiques publiques passent souvent à coté de l'essentiel, lorsqu'elles s'intéressent en priorité à la construction neuve, alors que le marché des logements existants joue un rôle central. Une politique alternative est nécessaire pour gérer autrement la fonction habitat et passer de la dimension de l'habitat à celle de l'aménagement du territoire.
IA 37865; CDU 34615; DRE 8264

LEMONIER Marc
La ville en ses maisons : pôles d'initiative régionaux et maisons des sciences de la ville
DIAGONAL. (FRA). n° 122, déc. 1996.- pp. 44-45, ill.
Les pôles d'initiatives régionaux, soutenus par le Plan urbain, sont un lieu de rencontre et de débat sur les problèmes de l'urbanisme, réunissant des chercheurs (des universités et des laboratoires associés au CNRS), des praticiens (des agences d'urbanisme locales ou des milieux libéraux) et des « décideurs » (l'administration de l'Equipement). Les premières créations spontanées ont été l'INUDEL en Rhône-Alpes et la CPAU en Aquitaine. Leur but est d'assurer la mise en relation de la recherche urbaine, des lieux de formation et des milieux des praticiens de l'urbanisme. Le produit type issu de ces rencontres - l'annuaire - est le premier document à établir au sein d'une région la liste des institutions et des acteurs dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement. Aujourd'hui, plus d'une dizaine de pôles se sont constitués en France, au nombre desquels la Maison des sciences de la ville et de la prospective urbaine de Grenoble et la Maison des sciences de la ville de Tours. Les deux ont en commun le souci de valorisation de recherche sous forme de centre de ressources et de publications. La MSV grenobloise sera l'un des principaux éléments réunissant pour la première fois les fonds documentaires sur la ville jusqu'alors dispersés. Celle de Tours vient de lancer, sous l'égide de l'Université François Rabelais, une première série de publications.
CDU

MICHEL Gérard
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'EST. METZ ; ALSACE. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). STRASBOURG
Enquête sur la réhabilitation du parc locatif social en Alsace
Metz : CETE de l'Est, 1996.- 18 p.+ ann. non pag., tabl. (étude réalisée par le Département « habitat et aménagement urbain »)
La Direction de l'habitat et de la construction (DHC) a lancé une enquête auprès des DRE afin de connaître les besoins en réhabilitation des logements locatifs sociaux pour la période 1994-1998. La réponse à l'enquête - pour l'Alsace - constitue le premier objectif de cette étude. Elle a permis l'estimation des besoins financiers nécessaires à l'achèvement du programme de réhabilitation pour la période 1995-1998. En second lieu, l'étude permet d'analyser les besoins en réhabilitation selon le type d'intervention, les organismes et la localisation dans les bassins d'habitat. Elle offre l'occasion de faire le bilan de ce qui a été réhabilité : bilan quantitatif, localisation des opérations, coût et modalités de financement. Enfin, l'étude propose des pistes de réflexion pour l'élaboration d'une méthode de programmation de ce type d'intervention.
CTM 14768

NICOLINO Eliane
ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE. INSTITUT PARISIEN DE RECHERCHE ARCHITECTURE URBANISME SOCIETE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Evaluation documentaire des études et recherches existantes sur les critères d'usage du logement
Paris : IPRAUS, 1996.- 52 p.
Résultats d'une recherche documentaire sur quatre thèmes concernant les critères d'usage du logement : habitat et relations familiales ; les relations sociales autour du logement ; ségrégations, exclusions, solitudes urbaines ; la prise en compte des usages dans des opérations expérimentales sur l'architecture du logement social. Ces thèmes sont présentés sous la forme d'une bibliographie qui est constituée de recherches récentes commanditées par le plan construction ou le Plan urbain, et de plus anciennes ou réalisées dans d'autres cadres (livres, thèses, mémoires, articles de revues).
PCA B926; CDU 35940

VOISIN Bruno
AGENCE D'URBANISME DE LYON
Evaluer les projets urbains : usages et appropriation des espaces par les habitants
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 13, déc. 1996.- pp. 28-29
Evaluer, c'est d'abord prendre en compte le vécu et la parole des habitants à propos des actions qui les concernent.
CDU

ACADIE. PARIS
Ville d'Osny : projet de contrat de développement urbain, quartier du Moulinard. 1. Diagnostic social. 2. Pratique des espaces extérieurs. 3. Entretiens habitants. 4. Entretiens avec les acteurs. 5. Synthèse
Paris : ACADIE, 1997.- 5 fasc., non pag., fig., tabl., plans
Le cahier n° 1 regroupe des données relatives aux caractéristiques sociodémographiques des habitants, au parc de logements et à son occupation, aux groupes scolaires. Le cahier n° 2 présente un diagnostic des usages et du fonctionnement des différents espaces du quartier (centre commercial, aires de jeux, voirie, parkings...). Le cahier n° 3 rend compte d'entretiens avec les habitants, concernant les usages et les perceptions du quartier, la mobilité et les relations avec l'extérieur, les relations de la population avec la maison de quartier. Le cahier n° 4 est consacré au point de vue des différents acteurs (travailleurs sociaux, directeurs d'établissements scolaires, commerçants) concernant la perception de la cité et les actions sur la cité. Enfin, le cahier n° 5 présente une synthèse du diagnostic social ainsi que des propositions.
CDU 36076(1-5); CP 6076; MV B9022

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE
Observatoire des grands quartiers d'habitat social
Nancy : ADUAN, 1997.- 60 p.
L'observatoire des 10 grands quartiers HLM de l'agglomération constitue un outil de suivi des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération qui s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs jugés les plus significatifs. Ce tableau de bord annuel permet de dresser un état des lieux et de mesurer les évolutions dans un certain nombre de domaines : pauvreté, précarité, peuplement des quartiers, scolarité, délinquance, activité économique... Il constitue également un outil d'évaluation de la politique de la ville. Sur chacun des champs d'observation retenu, la démarche a consisté à construire, avec les services de l'Etat concernés et les organismes détenteurs de l'information, les indicateurs pertinents et à étudier les conditions de leur restitution.
AGN 696

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine
La prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains
R. FRANC. DE SOCIOLOGIE. (FRA). vol. 38, n° 1, mars 1997.- pp. 97-117, bibliogr.
Selon l'analyse dominante, la crise de la ville correspond avant tout au déplacement de la « question sociale », ce qui dénie tout caractère explicatif aux dimensions territoriales de la « question urbaine », telle qu'elle émerge dans la France contemporaine. On partira de l'hypothèse selon laquelle les

dysfonctionnements de certains quartiers de périphéries urbaines (ceux qui font l'objet des dispositifs de la « politique de la ville ») expriment avant tout la crise d'un certain type de territoire, celui de l' « espace résidentiel fordiste ». Proposant une lecture de l'histoire et du fonctionnement de cette forme urbaine à la lumière du paradigme de l'économie de la régulation, on montrera combien elle est déphasée par rapport à la période actuelle. Si les phénomènes sociaux qui marquent la crise urbaine sont à rapporter à des effets globaux (mutations du système productif), ils sont aussi à interpréter à travers des effets locaux territorialement constitués, propos que l'on illustrera par les données d'une enquête de terrain. A partir d'une approche de type anthropologie urbaine classique, de deux quartiers socio-économiquement proches mais correspondant à des espaces urbains très différents (l'un de ZUP périphérique, l'autre de centre ancien rénové), on verra comment des trajectoires individuelles ou familiales peuvent avoir tendance à s'organiser différemment en fonction des territoires dans lesquels elles s'inscrivent.
CDU

CARAIRE Denis ; LEURET François-Xavier
PREFECTURE D'AQUITAINE; FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRES
Les taudis aujourd'hui : savoir, comprendre, agir
Paris : L'Inédite, 1997.- 200 p., tabl., index, bibliogr.
L'étude du programme local de l'habitat de la région agenaise, mené dans 26 communes en 1994, a été l'occasion d'un travail de recensement et d'enquête des taudis locatifs. Les constats de la situation, les réglementations, les législations et les approches sanitaire, technique, sociale, juridique et politique sont explorés grâce à l'expérience Lot-et-Garonnaise et à celle de l'Union régionale des associations PACT d'Aquitaine. Des propositions, portant essentiellement sur des principes d'organisation, sont avancées en matière de lutte contre les taudis.
IA 38345; CDU 34889; EPC NS22087

CHALAS Yves ; COUIC Marie-Christine ; DUARTE Paulette ; TORGUE Henri
ECOLE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE. CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ESPACE SONORE ET L'ENVIRONNEMENT URBAIN ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Urbanité et périphérie. Connaissance et reconnaissance des territoires contemporains. La ville émergente
Paris-La Défense : PCA, 1997.- 194 p., ann., bibliogr. (coll. Recherches, n° 78)
L'objectif de la recherche était de contribuer à une connaissance approfondie et renouvelée des transformations qui affectent les territoires de la périphérie urbaine, évolutions qui nécessitent ensuite de repenser ces territoires. L'étude a porté sur la période 1980-1995. Elle fournit un état des lieux des résultats de recherches accumulées sur les périphéries urbaines au travers de quatre plans d'observation différents : des entretiens auprès de personnes concernées par l'évolution des espaces de la périphérie, la recension et le dépouillement d'appels d'offres et de programmes de recherche sur ce sujet, la recension et le dépouillement d'articles des « Annales de la recherche urbaine » sur les périphéries, et la recension et le dépouillement de rapports d'évaluation remis au Conseil économique et social, aux ministères concernés ou au cabinet du Premier ministre. A la lecture de toutes ces informations, il apparaît que la périphérie n'est jamais évoquée en tant que telle mais très souvent assimilée à la banlieue, et majoritairement à la banlieue qui pose problème.
PCA C390BIS; CDU 33604

DUARTE Paulette
La ville défaite. Les représentations sociales de la dévalorisation urbaine
Grenoble : IUG, 1997.- 347 p., ann., bibliogr., cartes (thèse de doctorat urbanisme et aménagement, ss la dir. de G. Novarina)
Cette thèse cherche à répondre aux questions suivantes : quels sont les référents, les valeurs, les schémas interprétatifs, de pensées, de connaissance de la dévalorisation urbaine actuelle ? y a-t-il plusieurs représentations de cette dévalorisation ? sont-elles ou non contradictoires ? comment sont-elles appropriées, traduites par les acteurs qui s'occupent de la dévalorisation urbaine (élus, professionnels, habitants) ? y a-til des appropriations sociales et locales de ces représentations ? ces représentations sociales ne renvoient-elles pas à la fois aux représentations du « mauvais quartier », de la « mauvaise

ville », voire de la « mauvaise société » et aux représentations du « bon quartier », de la « bonne ville », voire de la « bonne société » ? comment évoluent-elles dans le temps ?
IUG C 256

QUERRIEN Anne
PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES VILLES. PARIS; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES. PARIS
En marge de la ville, au coeur de la société : ces quartiers dont on parle
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1997.- 350 p., notes, bibliogr. (avec le concours de l'INSEE)
Compte rendu d'un programme de recherche mené sur sept sites en procédure DSQ ou en convention de quartier du Xe Plan, et fondé sur deux types d'approches : d'une part, l'analyse de données objectives sur les conditions de vie (approche statistique des quartiers de la politique de la ville) ; d'autre part, l'étude des représentations collectives et des perceptions individuelles. Après une présentation générale, sept sites sont analysés : les périmètre du grand projet urbain (GPU) à Marseille ; le Grand-Mirail à Toulouse ; les Hauts-de-Garonne à Cenon, Floirac et Lormont (banlieue de Bordeaux) ; le Val-d'Argent à Argenteuil ; le quartier de Lille-Sud ; les « 4000 » à La Courneuve ; la Grande Résidence et les quartiers DSQ de Lens et Liévin. Un dernier article évalue l'influence de l'appartenance à un quartier en difficulté sur le chômage des jeunes.
CDU 36007; PU 2302; IA 39793

UNIVERSITE DE TOURS
Développement social urbain
Paris : L'Harmattan, 1997.- 101 p. (Cahiers d'ingénierie sociale, n° 6)
Le développement social urbain est abordé d'un double point de vue théorique et opérationnel, à travers quatre articles : modélisation des systèmes socio-culturels, selon une approche systémique fondée sur les notions de « social global » et de « culturel global » ; analyse des besoins des habitants dans le cadre d'un développement social de quartier (DSQ), à partir de l'expérience d'un groupe de réflexion d'une dizaine d'habitants, à Orléans (quartier de l'Argonne) ; analyse de la presse locale à propos de quartiers en DSQ, à Maubeuge et à Châteauroux ; présentation d'une méthode d'auto-évaluation des opérations de DSQ, expérimentée à Châteauroux en 1991-92.
CDU 35892

VIEILLARD-BARON Hervé
Les banlieues. Un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir
Paris : Flammarion, 1997.- 127 p., ann., ill., index, bibliogr. (coll. Dominos)
La première partie, «Un exposé pour comprendre », présente la banlieue sous trois aspects : les multiples définitions de la banlieue et leurs ambiguïtés ; l'histoire de la banlieue ; l'image de la banlieue dans la littérature. Dans la seconde partie, « Un essai pour réfléchir », l'auteur commence par développer trois thèses qui s'opposent aux lieux communs sur la banlieue (il démontre en effet que la banlieue n'est pas une masse homogène, que les quartiers sensibles n'appartiennent pas tous à la banlieue et que les quartiers défavorisés ne sont pas des « ghettos ethniques »), puis il évalue les divers moyens mis en place ou envisageables afin de traiter les problèmes de la banlieue.
CDU 35401

Regards sur les quartiers
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 5, mars 1997.- pp. 20-69, phot.
Si chacun des sociologues, politologues, élus, enseignants, écrivains, cinéastes, journalistes et architectes qui s'expriment a son idée sur les quartiers et les banlieues, la plupart convergent pour dire qu'il ne s'agit pas d'un monde à part, mais plutôt un lieux où s'exacerbent les problèmes de la société : le chômage et la fracture sociale.
IA P.193

ASCHER François ; BEHAR Daniel ; ETCHEGOYEN Alain ; FRAISSE Robert
Ville et développement. Le territoire en quête de sens
Paris : L'Harmattan, 1998.- 95 p. (édité à l'initiative du CODEV)

Ouvrage collectif consacré au développement local, issu d'une rencontre organisée par le Comité de développement du Val-de-Marne (CODEV), et regroupant des contributions de chercheurs. Thèmes abordés : la cohésion des acteurs locaux, condition du développement d'un territoire ; les transformations de l'identité territoriale du Val-de-Marne ; la nécessité de penser les nouveaux lieux et les nouvelles pratiques urbaines, autrement que comme des signes d'une « fin des villes » ; la nécessité d'articuler le développement économique et la qualité de la vie (exemple des transports) ; l'adaptation de l'action publique aux mutations des territoires et aux évolution sociales ; la nécessité d'une meilleure adaptation du système éducatif au marché de l'emploi.
CDU 36775; IA T. 6537; MV B9059; CP 6390

JEANNOT Gilles ; MARGAIL Fabienne
Le porter à connaissance stratégique : «dire » de l'Etat et coordination de l'action publique dans l'aire métropolitaine marseillaise
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 80-81, déc. 1998.- pp. 155-162, phot., cartes (Gouvernances)
La procédure de «porter à la connaissance » illustre la nouvelle posture de l'Etat dans l'urbanisme d'après la décentralisation. Dans l'agglomération marseillaise, les services de l'Equipement livrent des informations objectives sur l'évolution économique et sociale de l'aire métropolitaine et sur les risques de dysfonctionnements urbains afin de favoriser l'organisation institutionnelle du territoire métropolitain et la mettre en débat sur la place publique.
CDU

MEHIRI Soraya ; XELOT Frédérique
Les zones urbaines sensibles en chiffres
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 10, juin 1998.- pp. 14-19, tabl., phot.
Même anciens (recensement de 1990), les chiffres de l'INSEE, concernant les zones urbaines sensibles (ZUS), montrent l'écart croissant entre les quartiers prioritaires et le reste de la France : dans les ZUS, les taux sont supérieurs de dix points pour des indicateurs tels que chômage, jeunes, personnes sans diplômes. Cependant, pour les jeunes des ZUS qui se sont insérés, la famille et l'école ont constitué des pôles de socialisation au travail.
IA P.193

NAUDIN Franck
La revalorisation de la cité Tony Garnier. Vers une nouvelle approche du logement social et de ses habitants
Grenoble : IUG, 1998.- 143 p., ann., bibliogr., ill., phot., tabl. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de G. Novarina)
La cité Tony Garnier, composée de logements sociaux, s'individualise par rapport aux autres cités HLM du point de vue historique, architectural et social. Ce dernier point est essentiel, la cité faisant figure de « village », jouissant d'une vie interne des plus riches. Ce travail cherche à en expliquer les raisons et mène, dans un premier temps, vers un retour historique. Puis, il analyse le processus de revalorisation, revendiqué par les habitants eux-mêmes. Une politique de la ville adaptée en découle, dans une logique interpartenariale. La requalification se solde alors par une réhabilitation lourde de la cité. En 1998, le processus de revalorisation étant achevé, on peu en tirer un premier bilan, d'abord très positif, la cité étant requalifiée et les habitants réhabilités dans leur dignité. Mais, les tendances lourdes du logement social menacent à nouveau l'équilibre social de la cité. Aussi une nouvelle politique de la ville est mise en place, appuyée par le rôle déterminant de l'OPAC.
IUG B 2903

VIEILLARD-BARON Hervé
Territoires de relégation : des lieux en marge
INFORMATIONS SOCIALES. (FRA). n° 68, 1998.- pp. 36-46, notes (Vivre à la marge)
La priorité accordée à la lecture topologique des phénomènes sociaux laisse croire que la crise sociale trouve son origine dans les relations que les populations entretiennent à l'espace. Ainsi, les politiques sociales ont pris pour cible les lieux en marge, à travers des terminologies qui jouent sur l'ambivalence des relations entre l'espace et la société. L'article émet un jugement critique sur ce phénomène de

« confusion du social et du spatial ». Il passe en revue les divers termes employés, leur signification originelle et leurs usages récents, avant d'interroger les échelles spatiales dans l'approche des quartiers et les politiques de discrimination territoriale.
CDU

Le logement dans tous ses états
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 12, déc. 1998.- pp. 22-45, phot.
Dix années de recherche, d'études et de pratiques sur l'habitat passées en revue par le Plan construction et architecture autour de quatre thèmes : les relations entre l'architecte, le sociologue et l'habitant ; la ségrégation et les exclusions ; les relations familiales ; les relations sociales autour du logement. Il ressort que le fosse persiste entre l'architecte préoccupé d'esthétique et le maître d'ouvrage soucieux de gestion et du respect des normes. Un état des lieux de l'habité, sur une cinquantaine de programmes de logements sociaux, déplore principalement le manque de surface. La manière de donner la parole aux habitants, et de mieux les associer en amont des projets, et les techniques et matériaux de l'avenir sont aussi abordés.
IA P.193

AREPA ; AGENCE NATIONALE POUR l'AMELIORATION DE L'HABITAT
Vitalité ou dépérissement des centres anciens : un indice synthétique
Paris : ANAH, 1999.-
Méthodologie de diagnostic et mise au point d'un indicateur permettant d'évaluer les risques de dépérissement des centres-villes. Testé au Havre en 1996 par la Direction générale de l'habitat et de la construction (DGUHC), la méthode a été généralisée, grâce à l'ANAH, sur quatre autres centres-villes : Rouen, Belfort, Toulouse et Poitiers, en 1997 et 1998.
ANAH ; *http://www.anah.fr/page-tech-etud-outi.htm*

DUHAYON Jean-Jacques
CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX LES TRANSPORTS L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. LYON
Diagnostic de territoire, action qualifiante sur le thème jeu des acteurs
Lyon : CERTU, 1999.- 6 p.
Une politique urbaine n'est compréhensible que si l'on met en évidence les relations entre les différents acteurs locaux. En ce sens, ce compte rendu, élaboré par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) montre l'importance du jeu de ces acteurs sur l'élaboration d'un diagnostic de territoire. Il expose les différents éléments à prendre en compte dans une phase préalable de cadrage, puis la méthode à employer lorsque l'on veut l'élaborer : connaître le contexte local et son évolution, analyser le système d'acteurs locaux.
CDU 52344

FERNANDEZ-RECATALA Denis
Six désirs de ville
Paris : L'Archipel, 1999.- 163 p.
Lors des rencontres publiques, organisées grâce au concours des élus et des services de l'Etat dans six villes de France - Dijon, Lille, Lyon, Nimes, Orléans et Perpignan - les habitants ont pu exprimer leurs attentes sur le devenir de leur ville. Au-delà des réflexions qui se sont dégagées au cours des débats, et qui ont conduit au projet de loi « Solidarité et renouvellement urbains » (SRU), un romancier, Denis Fernàndez-Recatala, a écouté et observé les échanges, les non-dits et relaté l'essentiel : la quête d'une communauté perdue. Cet essai propose une lecture décapante et décalée sur les pouvoirs et les savoirs pesant sur la ville.
DCN 25-1217

GARNIER Elodie
Patrimoine, identité, modernité. L'exemple des centres-bourgs de l'agglomération lyonnaise
Grenoble : IUG, 1999.- 112 p., bibliogr., cartes, phot. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de J. Jeanneret)
Ce document tente d'offrir un état des lieux des réflexions menées sur les notions de patrimoine, d'identité, de mémoire, d'histoire, de modernité. En dépassant la seule vision architecturale, il analyse ce

qu'il y a de patrimonial dans le tissu urbain des centres-bourgs, dans le parcellaire - les places et jardins - les paysages ordinaires qui composent leur trames, et qui perpétuent encore plus fortement leur histoire que les monuments prestigieux. La recherche de l'identité d'un site, de la mémoire d'un lieu, de son histoire amène à se pencher sur les créations futures, pour le développement de ces bourgs qui ne doivent plus se construire ni contre le passé, ni contre le futur.
IUG B 3040

LELEVRIER Christine
Un panorama des territoires défavorisés d'Ile-de-France... Connaissances et méconnaissances. *in* Regards sur la politique de la ville
C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 123, 2ème trim. 1999.- pp.45-52, carte, tabl., phot.
Les analyses menées en Ile-de-France sur les territoires de la politique de la ville tentent de rendre compte de la réalité urbaine de plus en plus complexe de ces espaces. La notion de quartier en difficulté évolue et tous les découpages opérés ne permettent pas de dégager des ensembles sociologiquement homogènes. Jusqu'à la fin des années 1980, c'est la figure de la ZUP des années 1960 qui illustre le quartier en difficulté visé par les politiques publiques. A l'exception de la Goutte d'Or à Paris, les 28 îlots sensibles d'Ile-de-France en 1984 sont des cités HLM : 12 d'entre eux sont des grands ensembles de plus de 2.000 logements comme à La Courneuve, Orly, Mantes-la-Jolie... En France, la statistique ne rend pas aisément compte de la situation d'espaces infracommunaux et ceci a souvent posé problème pour fonder une politique de la ville qui existe depuis plus de 20 ans et pour en évaluer les effets.
IA P.117; CDU

MADORÉ François
Acquisition de logements anciens en milieu urbain et mobilité résidentielle
ESPACE POPULATIONS SOCIETES. (FRA). n° 2, 1999.- pp. 233-244, tabl., fig., bibliogr. (Les mobilités)
La mobilité résidentielle des Français passe de plus en plus fréquemment par l'achat d'un logement ancien, grâce à la détente des marchés immobiliers, à l'évolution du système de financement du logement, à l'affirmation d'une dimension patrimoniale au sein de la société. Toutefois, il est difficile de saisir, à l'échelle locale, cette composante désormais primordiale de la dynamique urbaine, étant donné l'inadaptation de l'appareil statistique à mesurer ce phénomène. Quelques sources existent, mais leur accès ou leur utilisation ne sont pas toujours aisés. L'étude de cette mobilité résidentielle est pourtant un indicateur clé de l'évolution des configurations socio-spatiales en milieu urbain et elle confirme la difficulté de cerner le rôle de la localisation dans la stratégie résidentielle des ménages.
CDU

MOUILLART Michel
AEREL ; AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Bilan et état des lieux des sources statistiques concernant le parc existant et son entretien
Paris : ANAH, 1999.-
Mise en place d'un observatoire de l'habitat existant. Détermination des chiffres macro-économiques décrivant le marché ; sélection des sources d'informations ; moyens de suivre leur évolution ; choix de leur périodicité ; présentation méthodologique de mise en cohérence de l'ensemble des sources disponibles.
ANAH ; *http://www.anah.fr/page-tech-etud-outi.htm*

MOZERE Liane ; PERALDI Michel ; REY Henri
Intelligence des banlieues
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1999.- 171 p., bibliogr. (coll. L'Aube territoire ; publié avec le concours du Plan urbain, du FAS et de la DIV)
Contributions et compte-rendus résumés de travaux de recherche menés à la suite d'un appel d'offres du Plan Urbain en 1992 (intitulé «Développement social urbain et citoyenneté») destiné à analyser les pratiques habitantes en se démarquant des approches habituelles qui mettent en avant les conflits, les dysfonctionnements, etc., dans les quartiers dits « sensibles » ou « difficiles », mais plutôt en s'intéressant aux aspects plus positifs, plus dynamiques, actifs. Les nouvelles contributions sont développées à partir des travaux de recherche et portent sur la notion de territoire (espace relationnel,

problème d'enclavement, relations entre le dedans et le dehors...), la vie publique des cités (profusion des associations, base sociale de ces activités collectives), la citoyenneté (participation aux votes, participation des habitants...). Quant aux recherches dont des résumés sont présentés, elles ont porté sur de nombreux thèmes et sur des lieux géographiques divers : relations administrés-administration, étude ethnosociologique d'une famille originaire des Aurès, comportement électoral, services de proximité et développement urbain, histoire sociale, rôle d'associations sportives...
CDU 39654; PU 2394; IA 40392; MV B3586

SANSON Hubert ; DOUDET Marie-Claude ; SIMONETTI Gérard
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE NORMANDIE-CENTRE. LE-GRAND-QUEVILLY; CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE LYON. BRON ; FRANCE. CONSEIL GENERAL DES PONTS ET CHAUSSEES. PARIS
Tableau de bord de l'activité des organismes HLM
L'Isle d'Abeau : CETE de Lyon, 1999.- 48 p. + ann., tabl.
Ce rapport est une présentation détaillée d'un outil destiné à faciliter l'évaluation de l'activité des organismes HLM. Ce tableau de bord a été conçu pour réaffirmer les enjeux actuellement portés par l'Etat dans la mise enoeuvre de la politique du logement et parvenir à une réelle connaissance des pratiques des organismes en matière de politique sociale. Il doit donc permettre d'évaluer la santé financière des organismes, de mieux cerner l'occupation du parc et de connaître la typologie du patrimoine de l'organisme. Plus précisément, le tableau (qui peut être rempli en utilisant le logiciel Excel) contient des informations sur la santé financière de l'organisme, l'accès au logement social, l'occupation du parc social, l'accueil des défavorisés, le maintien dans les lieux, la politique des loyers, la politique patrimoniale. Le rapport explique et justifie les informations sur ces différents sujets. L'utilisation du tableau de bord est illustrée par des exemples d'organismes de Savoie et Haute-Savoie. Une annexe décrit le mode d'emploi et présente les différentes grilles à remplir.
CDU 39829

TOUSSAINT Jean-Yves ; ZIMMERMANN Monique
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES. VILLEURBANNE ; FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE
Des maîtres d'ouvrage et des architectes dans le cadre d'opérations de réhabilitation de logements sociaux, ou comment traiter avec la demande en logements
Lyon : INSA, 1999.- 200 p., ann., bibliogr.
Après avoir décrit les représentations du marché de la réhabilitation (généralités et tendances, orientations) par les différents maîtres d'ouvrage interrogés, le rapport présente les attentes adressées aux maîtres doeuvre qui apparaissent comme autant de compétences, d'expertises attribuées à la maîtrise d'oeuvre et recherchées auprès d'elle. Des hypothèses de travail sont dégagées concernant les nouvelles orientations du marché de la réhabilitation et la reconnaissance du locataire.
PCA C465 ; CDU 39748

Amiens, une ambition réaliste. L'élan et la mesure
PROJET URBAIN. (FRA). n° 16, avril 1999.- 31 p., phot., fig. cartes
Publication consacrée à divers aspects du projet urbain sur la ville d'Amiens : aspects politiques (développement de l'identité de la ville et situation de capitale régionale), organisationnels (maîtrise de l'expansion urbaine), administratifs (relations entre la DDE et la DRE), humains (perception de la ville par ses habitants)... Plusieurs articles sont consacrés à des zones ou à des projets plus précis : centre-ville, projet d'agglomération, prise en compte de monuments (intervention de Bernard Huet autour de la cathédrale), Université d'Amiens (entretien avec Henri Gaudin), aménagements paysagers, aménagement autour de la gare, interventions dans les quartiers nord par François Grether et Jacqueline Osty, travail sur le POS...
CDU

Quartiers en quête d'identité
FONDATIONS. (FRA). n° 10, oct. 1999.- 191 p., tabl., graph., phot.
Après une introduction de Jean-Pierre Sueur qui revient sur son rapport sur la ville, des travaux de chercheurs portant sur les liens entre délinquance, chômage et pauvreté dans une ville moyenne, sur le

tissu associatif dans les quartiers et sur les modes d'habiter dans les quartiers d'habitat social sont présentés. Des témoignages de personnes exerçant une responsabilité professionnelle ou civile traitent de la cohésion sociale et de la solidarité territoriale, de l'insécurité, de la culture, des micro-activités et de l'ambition des contrats de ville dans les quartiers d'habitat social. Des initiatives qui font découvrir l'art dans les quartiers, qui font la promotion de la solidarité entre le Nord et le Sud, qui traitent de la formation réciproque, de la paix sociale, de culture, d'intégration des immigrés.
IA 41264; CDU 51319

GIRAUD Michel
Les grands ensembles. Histoire de milieux, milieu d'histoires. La construction du sens de l'espace ; la relation densité-nature en banlieue lyonnaise
Paris : L'Harmattan, 2000.- 413 p., ann., graph., phot., bibliogr. (coll. Villes et entreprises ; publié avec le soutien du PUCA)
Réalisé avec le soutien du Plan urbanisme construction architecture (PUCA) et le CNRS, dans le cadre d'un programme sur l'écologie urbaine, cet ouvrage s'intéresse à l'histoire des grands ensembles immobiliers, c'est à dire des cités. Il se compose à la fois d'une réflexion sur l'histoire et les atouts d'un type d'habitat en déclin et d'une étude sociologique sur ses résidents. La population interrogée est issue de la banlieue lyonnaise : la ZUP des Minguettes et Bron-Parilly. Elle présente une forte diversité d'origines et d'histoires. L'auteur les interroge sur leur rapport à l'espace physique et social. Il se base également sur des données statistiques relatives à ces quartiers. Cela lui permet d'établir une théorie de la construction du sens de l'espace et de la relation densité-nature. L'ouvrage contient également le questionnaire auquel ont répondu les résidents.
CDU 51941; IA 41672

GUIGOU Brigitte ; MELCHIOR Gérard ; DEVALIERE Isolde
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Réhabilitation : les diagnostics socio-techniques des bureaux d'études
CAHIERS DU CSTB, n° 409, mai 2000.- 24 p., bibliogr. (cahier 3218)
Sommaire : la conduite du diagnostic socio-technique et ses enjeux ; identification et analyse des méthodes, des outils et des savoir-faire mobilisés pour le diagnostic technique ; analyse du diagnostic architectural et urbain ; analyse des diagnostics sociaux ; le contenu et les enjeux du diagnostic ; rapports maîtrise d'ouvrage-BET, le partage d'une culture commune. Annexes : guide d'entretien ; exemple de formulaire utilisé pour une enquête sociale.
CDU

PACQUOT Thierry (dir.); LUSSAULT Michel (dir.); BODY-GENDROT Sophie (dir.)
La ville et l'urbain : l'état des savoirs
Paris : La Découverte, nov. 2000.- 444 p. (coll. Textes à l'appui ; publié avec le concours de la DIV et de la MSH)
Cet état des lieux offre un panorama de la « pensée française » sur la ville et l'urbain. Six parties : 1. Connaître la ville et l'urbain. Les apports spécifiques de chaque discipline : histoire d'un thème, débats et controverses, influences étrangères, réflexions épistémologiques, situation actuelle. 2. Les espaces, les territoires et les réseaux. Qu'est-ce qu'un territoire urbanisé ? Comment se constitue-t-il et évolue-t-il sous les pressions démographiques, économiques et les tracés des nombreux réseaux ? 3. Sociétés et cultures urbaines. Comment les populations des villes vivent-elles ou non ensemble ? A quels rythmes, selon quels codes, pour quelles finalités ? 4. Les « acteurs de la ville ». La ville et l'urbain résultent de nombreuses interventions de professionnels, qui se complètent ou s'opposent. A partir de cas concrets, les auteurs présentent les interactions, les tensions, les partenariats, etc., que ces opérations entraînent. 5. Les politiques de la ville. Le jeu des institutions, l'émergence d'une contre-culture urbaine, les heurts et malheurs de la politique de la ville, le rôle des habitants, la redéfinition du cadre juridique à l'heure de la décentralisation et de l'Europe, etc. 6. Enjeux, débats et perspectives. L'urbanisation est un processus mondial, aussi convient-il de sortir des frontières françaises afin de mieux en comprendre les ressorts et en mesurer les enjeux. Un article final démontre l'inachèvement qui préside à la recherche urbaine et recense quelques thèmes « oubliés »...
IA 42307 ;CDU

TOUBON Jean-Claude

Modes d'habiter : évolution des rapports sociaux
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 17, mars 2000.- pp. 26-31, phot.
A partir de constats des professionnels ou de quelques études, il est possible d'appréhender les modes de sociabilité et les conflits dans les HLM. L'inconvénient est que ces observations portent le plus souvent sur les « quartiers en difficultés ». Les principaux modes de régulation des conflits et les pistes d'action pour prévenir les dysfonctionnements sont abordés.
IA P.193

Les faubourgs, laboratoires de ville
PROJET URBAIN. (FRA). n° 19, mars 2000.- 27 p., phot., fig., cartes
Après un premier article analysant l'évolution du regard porté sur les faubourgs par les planificateurs, aménageurs et architectes depuis environ un siècle, les articles de la revue présentent divers projets d'aménagement ou des analyses de ces quartiers, choisis à Bordeaux (un cas de reconversion avec l'aménagement du vieux quartier des Chartrons), à Saintes (aménagement d'un quartier avec des venelles pour faire référence au centre historique) et à Paris où les articles abordent l'aspect patrimonial et la complexité du tissu urbain (faubourg Saint-Antoine), des opérations d'aménagement et de transformation (Le Hainaut dans le XIXe), l'aménagement de ZAC (Château des Rentiers) dans le XIIIe).
CDU

La ville vécue, la ville rêvée
ARCHITECTURE INTERIEURE CREE, n° 292, mars 2000.- pp. 66-73
La ville est le lieu de toutes les collusions. Sur le terrain, le siècle clôt les grands gestes d'un aménagement du territoire venu d'en haut, agissant par logiques fonctionnelles. Les élus, propulsés au rôle de maîtres d'ouvrage, ont à inventer les nouvelles modalités de production de la ville et à imaginer localement les conditions comme les contenus du dialogue avec des usagers décidés à maîtriser leur cadre de vie. De son côté, la recherche met en évidence l'irruption des femmes dans le monde du travail et leur présence dans l'espace public. Données qui ne sont pas si nouvelles, mais qui induisent pourtant des pratiques de l'espace public dont les architectes, urbanistes et designers n'ont pas encore exploré toutes les potentialités. Le plus frappant est évidemment le décalage entre ces aspirations du quotidien, ces réalités de l'usage et les images projetées du monde virtuel, qui n'est plus seulement celui de demain... Comment aménager la rencontre ?
CDU

4.2. METHODES D'ELABORATION ET DE CONDUITE DE PROJET

BONNIN P. ; KALOUGUINE V. ; BLONDEL A.
UNITE PEDAGOGIQUE N° 6. PARIS ; FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.). DIRECTION DE L'ARCHITECTURE. SECRETARIAT DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE. PARIS
Rôle de l'architecte dans un processus de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre collectives
Paris : UP 6, 1985.- 75 p., fig., phot. (ss la dir. de P. Lefèvre)
Plusieurs expériences d'habitat autogéré, en ville nouvelle, dans des quartiers nouveaux ou dans des opérations de réhabilitation, et de participation des habitants, des collectivités locales et des promoteurs à des opérations de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre illustrent cette recherche. Dans ce troisième volet du programme de recherche, on s'intéresse plus particulièrement au rôle de l'architecte dans une stratégie participative. Il ne s'agit pas ici d'élaborer des solutions applicables en toute circonstance, mais de contribuer à sensibiliser les décideurs à l'importance que peut avoir l'association des partenaires concernés par une même réalisation aux processus de programmation.
CP 2508; CDU 32764; BRA 334

DEVEDJIAN Jocelyne
Projet de quartier : l'esprit d'une loi

DIAGONAL. (FRA). n° 53, avril 1985.- pp. 9-17 (Dossier)

La démarche « projet de quartier » s'inscrit dans le cadre de la loi sur le renouveau de l'aménagement. L'article évoque des expériences locales : le projet de quartier élaboré par le maire d'Artenay à 25 km d'Orléans ; l'association des habitants de Bourgogne – Franche-Comté à la réflexion et à la définition de leur cadre de vie ; une procédure « habitat et vie sociale » dans un quartier de Delle ; l'accent mis par Pierre Sansot sur la globalité de la ville et l'imbrication des espaces et des lieux.

CDU

BONETTI Michel ; MARGHIERI Isabelle ; HUMBLOT Philippe

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Méthode de conduite des opérations de réhabilitation ; la programmation générative

Paris : Plan construction, 1988.- 149 p. (coll. Recherches ; étude réalisée dans le cadre du programme Conception et usage de l'habitat)

Cet ouvrage vise à définir des orientations pour concevoir la programmation et la réalisation des opérations ; à fournir des instruments opératoires pour conduire les actions de réhabilitation. Ces éléments s'appuient sur l'analyse d'une vingtaine d'opérations remarquables et de discussions avec des maîtres d'ouvrage, des architectes et des équipes de maîtrise d'oeuvre sociale qui y ont participé. Les enseignements, tirés de l'analyse de ces expériences, ont amené les auteurs à proposer une méthode de programmation générative dans laquelle le programme n'est pas défini a priori par le maître d'ouvrage, mais généré progressivement dans un processus de négociation avec les différents acteurs par la réalisation de l'opération. L'élaboration du programme s'appuie également sur la mise en perspective des diagnostics techniques, de l'analyse des modes de vie et des demandes des habitants, en vue d'identifier les problèmes à traiter mais aussi les potentialités de transformation du quartier. La réhabilitation n'est pas conçue comme la réalisation d'un programme de travaux mais comme le support d'une transformation de la dynamique sociale.

CDU 24773 ; DC E88-100; PCA B325BIS

HODDE Rainier

PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Les aventuriers de la démarche perdue : quelques repères sur l'action « processus de conception et méthodes de projet » (1986-1988)

Paris : 1988.- 52 p., fig., phot., bibliogr., ann.

Le dispositif de l'action « processus de conception et méthode de projet » repose à la fois sur le dialogue entre un architecte-praticien et un partenaire extérieur au champ de la pratique architecturale, et sur une relation suivie entre les différentes équipes de recherche. Le rapport présente la mise en oeuvre du dispositif et son suivi, et l'analyse des résultats collectifs atteints.

PCA B298; CDU 27716

SECHET Patrice

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

La conduite des processus de conception de l'habitat

Paris : CSTB, 1988.- 129 p., ann. (étude réalisée dans le cadre du programme Conception et usage de l'habitat)

Manuel de propositions et de recommandations aux maîtres d'ouvrage pour préparer, orienter et évaluer la conception d'opérations de qualité, en construction neuve et en réhabilitation. Il comprend trois parties : la première partie est une réflexion de synthèse sur les grands problèmes qui se posent actuellement aux maîtres d'ouvrage dans l'abord de la conception de l'habitat. La visée est compréhensive. La deuxième partie est une présentation de l'expérimentation. A partir d'un cas concret, on essaye de préciser les questions que soulève l'expérimentation et de proposer une méthode simple permettant d'en exporter l'esprit dans de multiples contextes. La troisième partie, qui

reprend des thèmes de la première, s'efforce de présenter de façon plus opérationnelle quelques grands dossiers susceptibles de nourrir une démarche expérimentale.
PCA B310; CDU 24063

Pour une nouvelle politique de réhabilitation
C. DE L'HABITAT. (FRA). nov. 1988.- pp.15-32, ill., phot.
En complément de son rôle d'animation et de coordination de l'action pilote « réhabilitation du patrimoine social », la Direction de la construction a décidé de constituer cinq groupes de réflexion sur les thèmes correspondant aux préoccupations dominantes des maîtres d'ouvrage apparues dans les enquêtes régionales : connaissance du marché local, gestion des relations avec les locataires, élaboration du programme et conception du projet, maîtrise des coûts, modes de dévolution de travaux.
CDU

BINETRUY Christian ; PETITPERRIN Michel ; BOUVIER Brigitte
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Espaces de vie et cohabitation : Belfort-la Méchelle, réhabilitation de la cité Einstein
Paris : Plan construction et architecture, 1990.- 48 p., tabl., plans., phot. (coll. Expérimentation ; étude réalisée dans le cadre du programme Conception et usage de l'habitat)
Transformation d'un projet architectural en projet social à l'occasion de la remise aux normes de 70 logements des années 50 dans la banlieue de Belfort. Afin d'enrayer un phénomène de désertification et de détérioration de deux immeubles, les architectes ont pris en compte le quartier dans son ensemble et ont situé la réhabilitation dans une politique de peuplement. Dans cette opération, l'appartement est devenu indissociable de l'espace public. Ils ont cherché à intégrer une population variée, tout en maintenant un taux d'effort supplémentaire acceptable pour les anciens locataires. Pour arriver à ce résultat, l'équipe d'architectes/chercheurs s'est souvent trouvée en situation d'animer le projet au niveau local, elle est devenue la courroie de transmission entre le maître d'ouvrage, la municipalité, les intervenants et les habitants. Seule une concertation très forte entre les différents intervenants a permis la réalisation d'un tel projet. L'enjeu était de taille, c'était la place de l'habitat social locatif dans une civilisation urbaine.
PCA C107; CDU 24022

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE NORD-PICARDIE. LILLE ; ASSOCIATION REGIONALE HLM NORD-PAS-DE-CALAIS; NORD. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). LILLE
Ré-habiter nos logements sociaux. Un enjeu... une démarche... une méthode
Lille : DRE, 1990.- 32 p., fig., plans, phot. (action pilote « réhabilitation du patrimoine social » ; 2ème éd.)
Dans le cadre de la réhabilitation du parc social HLM du Nord-Pas-de-Calais, cette plaquette rassemble quelques éléments méthodologiques afin de répondre aux préoccupations des maîtres d'ouvrage ; elle a été réalisé à la demande de la DRE, des deux DDE et de l'association régionale HLM. A travers ces fiches, sept recommandations : 1. connaître le marché local ; 2. faire le diagnostic général ; 3. formaliser un programme ; 4. concevoir le projet ; 5. désigner les entreprises ; 6. organiser le chantier ; 7. organiser les relations avec les locataires avant, pendant et après la réhabilitation.
DCN 19-766 ; CDU 23684; DRE T.1637

CONAN M. ; BONETTI M. ; ALLEN B.
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Méthodes de conduite des actions de développement social
Paris : CSTB, 1990.- 267 p.

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'évaluation des stratégies de DSQ conduites dans dix villes. Son objectif consiste à fournir « des éléments de réflexion dont chacun peut s'inspirer librement ». Huit problématiques sont abordées : 1. l'élaboration des diagnostics, l'évolution des points de vue des acteurs et la conception des actions ; 2. l'élaboration et la transformation des projets de développement ; 3. favoriser l'émergence et l'expression de la demande des habitants ; 4. le développement d'une culture collective et de réseaux de coopération entre les acteurs ; 5. favoriser l'émergence de projets collectifs et le développement d'actions intersectorielles ; 6. les modalités de négociation et de gestion des conflits institutionnels ou sociaux ; 7. modifier les processus de décision et le fonctionnement des organisations ; 8. développer les capacités d'initiative et d'organisation des habitants.
CDU 37964

ELEB-HARLE Nicole ; FERMAND Catherine
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Evaluation de dix opérations expérimentales de réhabilitation. Pratique architecturale et méthode de conception
Paris : Plan construction et architecture, 1990.- 166 p., plans, phot., tabl. (coll. Expérimentations ; étude réalisée dans le cadre du programme Conception et usage de l'habitat)
Concevoir un projet de réhabilitation est bien souvent en effectuer aussi la programmation. L'expérimentation réside alors à élaborer méthodes et moyens pratiques pour affronter la complexité d'une situation de projets caractérisée par la diversité des contraintes techniques et le grand nombre d'acteurs. L'architecte « sous haute surveillance » passe de la planche a dessin à la table de réunion ; il doit savoir écouter ses interlocuteurs, arbitrer et négocier, jouer le temps... mais savoir ce à quoi il tient. C'est souvent ce « projet » qui est le véritable enjeu de l'expérimentation. A travers les récits de l'expérience de Christian Binetruy, Dominique Druenne, Patrick Magendie et d'autres encore, cette étude aborde la question de la spécificité du travail de conception de l'architecture de la réhabilitation. Qu'en est-il de la relation qui se crée entre des bâtiments et l'auteur de leur réécriture.
PCA C103; CDU 24026

ROSSI Yvonne ; CHOAY Pierre
ACT CONSULTANTS. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Interaction des programmes et des projets : Versailles, réhabilitation de la cité Moser (Pierre Choay, Patrice de Lamotte)
Paris : UNFOHLM - PCA, 1990.- 79 p., pl. h.t. (coll. Expérimentations)
A Versailles la cité Moser aligne ses 750 logements en huit bâtiments. Construite en 1956, cette cité méritait d'être réhabilitée. Cette monographie raconte l'aventure collective vécue par les concepteurs au côté du maître d'ouvrage responsable de l'opération ; elle est donc la mémoire d'une longue collaboration, l'histoire cachée des méthodes de travail, de l'interaction et l'itération des documents et des discours, des blocages et des attentes à chaque étape de cette réalisation expérimentale.
PCA C218; CDU 28535

MISSION BANLIEUES 89
Ateliers permanents de la réhabilitation. Comptes rendus des séances de janvier et février 1991
Paris-La Défense : DAG/CRI 2, 1991.- 27 p. (Pour une architecture de la rehabilitation)
Présentation détaillée de deux opérations de réhabilitation de cités / quartiers d'habitat social (à Montreuil (93) et à Verdun) ; comptes rendus de séances de travail thématiques.
CDU 24556; DRE T. 1721; IA 29705; CP 4534

Réhabilitation de l'habitat social : des actions à suivre
CONSTRUCTION CONTACT. (FRA). n° 31, oct.-nov., 1991.- pp. 2-4, 13-14, bibliogr.

Actions menées dans le cadre de la réhabilitation de l'habitat social : le colloque du 26 mars 1991 « Réhabiliter l'habitat social, réussir la ville avec les habitants ». La poursuite du travail s'effectuera selon deux axes : l'évaluation de la politique de réhabilitation du logement social ; l'action « Pour une architecture de réhabilitation » et la réflexion sur le projet urbain.
CDU

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TIERS MONDE; PROGRAMME SOLIDARITE HABITAT. PARIS; PROGRAMME JEUNES VILLE EMPLOI. PARIS
Développement social des quartiers et des villes. Lutte contre les exclusions : l'espace nord/sud comme champ d'action et de réflexion. Actes du séminaire, Paris, 2 et 3 novembre 1993
Paris : ENDA, PSH, JVE, 1993.- 58 p., ann.
Ce séminaire avait pour double objectif : engager une réflexion collective sur les apports de la coopération nord-sud à la conduite des projets et des politiques de développement local urbain ; évaluer les conditions de mobilisation en coopération des acteurs français du développement social urbain (DSU) souhaitant développer des actions internationales. Les ateliers ont notamment pris appui sur la présentation et l'analyse de trois expériences de coopération décentralisée ; Meaux/Campina-Grande (Brésil), le projet SACASE (structure d'appui à la création d'activités socio-économiques) à Ziguinchor (Sénégal) et le programme d'échanges d'animateurs de quartiers Sénégal/France.
CA C8731

GOYET Georges
UNIVERSITE DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Conduite de projet territorial : vers une éco-production de la ville ? St-Egrève et son projet d'urbanisme de centre-ville
Grenoble : 1993.- 7 fasc.
Recherche sur la conduite de projets territoriaux. L'aménagement du centre-ville de St-Egrève (commune de la banlieue de Grenoble) permet de dégager une méthode de conduite du projet urbain. L'aménagement y est pensé et réalisé en terme d'écologie urbaine, dans une perspective d'éco-développement. Il s'agit d'une approche géostratégique et écosystémique qui autorise le passage d'un urbanisme dominé par les approches fonctionnelles, à un urbanisme beaucoup plus complexe qui relève de l'écologie urbaine. Cette démarche d'éco-production de la ville intègre les sphères de l'écologie environnementale, de l'écologie sociale et de l'écologie mentale.
PU 1883; CDU 27995

LOPEZ Rémi
Spécial logement social
D'ARCHITECTURES. (FRA). n° 36, juin 1993.- pp. 16-48, phot., fig., plans
Dossier consacré au logement social : historique du mouvement HLM ; analyse critique du financement de la maîtrise d'ouvrage sociale. Présentation d'opérations innovantes : la ZAC des Hautes-Bruyères à Villejuif, le projet de 86 logements REX à Nancy par Andreas Christo-Foroux, les immeubles-villas à Orcy de Jean et Maria Deroche, la réhabilitation de la barre du Haut-du-Lièvre à Nancy par Alain Sarfati, etc.
CDU

MASBOUNGI Ariella
Réhabilitation/rénovation : un outil de renouvellement de la pensée urbaine, faire la ville avec les grands ensembles
ARCHITECTURE INTERIEURE. CREE. (FRA). n° 256, oct. 1993.- pp. 58-60
Article consacré au projet urbain dans les grands ensembles. Au travers des travaux de la DAU, l'auteur montre qu'une stratégie pensée et dessinée de la ville peut être conçue comme un cadre d'actions inscrit dans la durée. Elle permet des opérations d'urbanisme qui sont comme autant de jalons pour la mise en oeuvre progressive d'un projet urbain global.
CDU

TECHNIQUES ETUDES RECHERCHES EN AMENAGEMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Le projet urbain dans les grands ensembles ; séminaire de Strasbourg, Marseille, Gennevilliers, St-Herblain

Paris : TETRA, janvier 1993.- n.p.

Compte rendu d'un cycle de rencontres sur le projet urbain dans les grands ensembles, organisées à Strasbourg, Marseille, Genevilliers et St-Herblain. Parmi les thèmes abordés : les éléments-clefs de l'intégration du quartier dans la ville ; le vocabulaire d'un projet urbain de reconquête, quelques enjeux d'intégration des quartiers dans la ville, les conditions de mise en oeuvre des projets urbains, le processus d'élaboration du projet urbain et les concepts qui fondent son approche... D'une façon générale ce document résume les approches, analyses et débats des experts et praticiens engagés dans cette réflexion.

PCA CS143; CDU 28001; MV 7269

Réhabilitation de l'habitat social : conduite et projet, partenariat et concertation

Paris : ENPC, 1993.- 38 + 50 p. + 1 dossier de fiches (stage de formation continue, 20-21 oct. 1993)

Dossier contenant quatre numéros de « Une architecture de la réhabilitation » (n° 7, 15 mai 1990 ; n° 11, 15 oct. 1990 ; n° 17, 15 janvier 1991 ; n° 19, 15 fév. 1991) et le livret de la réhabilition produit par la SCIC, accompagné d'un dossier de presse sur la réhabilitation d'un grand ensemble des Mureaux.

EPC NY1795

FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); MOUVEMENT PACT-ARIM POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS

Quartiers anciens. Démarche de projet et intervention publique

Paris-La Défense : Ed. Villes et territoires, 1994.- 95 p. (réalisé par le Bureau des politiques urbaines)

En s'appuyant sur l'analyse de cinq situations locales (Arras, Nantes, Draguignan, Toulouse, St-Denis), cet ouvrage présente des stratégies d'intervention publique en quartiers anciens basées sur des démarches de projet. Trois axes sont développés : une approche partenariale, un diagnostic qui mette en exergue les potentiels existants, une cohérence des outils et des procédures.

CDU 30346; IA 35854; DRE 7770; CP 5472; IAB 4846

HURET MARC

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS; UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS

Etude des modalités de mise en oeuvre de la restructuration des quartiers d'habitat social

Paris : AMAVI, 1994.- 72 p., plans (programme « 50 quartiers »)

Cinq monographies détaillées de restructurations de quartiers d'habitat social reconnues comme réussies. Propositions méthodologiques : les problématiques constantes, les objectifs à long terme et l'action à moyen terme, les moyens pour tenir les objectifs d'un projet de long terme, la mise en place des dispositifs opérationnels efficaces pour le court et le moyen terme.

CDU 30467

Réhabilitation : avant-après

ARCHITECTURE INTERIEURE. CREE. (FRA). n° 26, août-sept. 1994.- pp. 50-51 (Rénovation / réhabilitation III)

Transcription d'un entretien avec Alain Gaonac'h, directeur général adjoint d'EFIDIS, organisme HLM gérant un parc de 30.000 logements. Il fait part de son analyse de maître d'ouvrage sur la conduite des opérations de réhabilitation. Il traite du rôle des architectes, de la politique d'insertion des jeunes menée à l'occasion des chantiers, du financement des travaux ou encore de la concertation avec les locataires.

CDU

BERSANI Catherine ; MASBOUNGI Ariella ; PORTZAMPARC Christian de

La ville hors la ville
PROJET URBAIN. (FRA). n° 3, mars 1995.- 23 p., plan, phot., fig.
Numéro consacré aux méthodes du projet urbain. Les expériences présentées sont nombreuses et variées : une restructuration de grand ensemble à Nîmes, l'aménagement d'un terrain naturel à Tremblay-en-France, le projet de développement universitaire du plateau de Saclay, la recomposition de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, etc.
CDU

BOURDON Daniel ; CLAUDE Jean-Michel ; FAYMAN Sonya
ACT CONSULTANTS
Rapport d'évaluation du programme « 50 quartiers »
Paris : ACT, 1995.- 72 p.
Résultats des enquêtes auprès des acteurs locaux : attentes initiales des milieux locaux ; apports du programme ; attentes vis-à-vis du programme. Evaluation du programme : le programme 50 quartiers au sein de la politique de la ville ; repositionnement des bailleurs ; coopération bailleurs-villes ; pédagogie du projet ; impact du programme dans les institutions partenaires. Conclusions, questions, recommandations.
CDU 39190

CHITTY Laurent
Comment réussir une OPAH ?
Voiron : La Lettre du cadre territorial, sept. 1995.- 102 p. + 3 ann., bibliogr., fig., graph., phot., tabl. (coll. Dossier d'experts)
Aujourd'hui, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) reste, pour les collectivités locales, un outil opérationnel indispensable et efficace dans la gestion d'une politique urbaine à long terme et un des éléments stratégiques d'une politique d'aménagement du territoire qui reste à l'ordre du jour. Cette étude a pour objectif de décliner, à travers ses principales caractéristiques et les étapes importantes de son déroulement, les moyens et les actions possibles à mettre en oeuvre afin d'atteindre les objectifs annoncés et optimiser ses chances de réussite. Connu comme un guide méthodologique pratique à l'attention des collectivités locales et des opérateurs, il a pour autre objectif d'appréhender les effets indirects de l'OPAH (retombées économiques pour les entreprises locales, réhabilitation de logements sociaux publics, impact au niveau de la fiscalité locale...) et prévoir, au-delà de la durée de vie de l'opération, les moyens disponibles à mettre en oeuvre pour continuer et valoriser une véritable politique locale de l'habitat.
DCN 25-1065; CDU 33786

GAULEJAC Vincent de ; BONNETTI Michel ; FRAISSE Jean
L'ingénierie sociale
Paris : Syros, déc. 1995.- 214 p., bibliogr.
Face à l'augmentation du chômage, à la paupérisation de nombreux groupes sociaux, à la dégradation de zones urbaines, de nouvelles méthodes d'intervention sont nécessaires pour lutter contre l'exclusion et favoriser le développement de la vie sociale. L'ingénierie sociale propose des méthodes visant à conduire autrement des projets de développement dans des champs aussi divers que l'habitat social, la création d'emploi, l'éducation, l'insertion des jeunes, mais aussi l'activité sociale et culturelle. Les caractéristiques de l'ingénierie sociale : une méthodologie fondée sur l'analyse de situations complexes ; l'élaboration de projets collectifs et la mise en oeuvre de stratégies du développement ; une transformation des modes d'interventions institutionnels qui favorisent le développement de l'action concertée et les capacités de mobilisations des auteurs sociaux, des usagers et des citoyens ; une évaluation dynamique des programmes et des projets basée sur l'implication des acteurs concernés et l'intégration permanente de la réflexion et de l'action.
DK 191043

PICHERAL Jean-Blaise
AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE

Grande-Synthe : une élaboration conjointe du projet urbain ou l'expérience de l'atelier de travail urbain

Dunkerque : AGUR, avril 1995.- non pag., cartes

Cet atelier constitue un dispositif expérimental susceptible d'être étendu sur de nouveaux sites. Mis en place en avril 1994, l'ATU de Grande-Synthe constitue le prolongement de plusieurs démarches mises en oeuvre en 1993 (étude AER et arpenteurs, évaluation procédure DSQ, Grande-Synthe 2020).

DK 221052

TOMAS François

Projets urbains et projet de ville. La nouvelle culture urbaine à vingt ans

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 135-143 (Politiques de la ville. Recherches de terrains)

Le projet urbain est né dans les années 1970 comme notion alternative à l'urbanisme fonctionnaliste des années de croissance. Il s'est voulu l'expression d'une démocratie respectueuse de l'histoire locale. La montée en puissance des politiques d'image au cours des années 1980 restaure le discours et le geste architectural à l'échelle de la ville et fait passer au second plan l'urbanisme de participation dans les quartiers.

CDU

TOUCHEFEU Jacques

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

Vers une ingénierie de projet pour l'aménagement territorial

Paris : DC, 1995.- pag. mult., ann.

Les enjeux de l'aménagement territorial se transforment : le renouvellement de la ville sur elle-même remplace la réalisation de nouveaux territoires de ville. Ainsi, le poids du réaménagement de l'urbanisation existante devient-il prépondérant sur celui des extensions urbaines. La recherche, dont les résultats sont présentés dans ce rapport, est basée sur l'observation des pratiques d'aménagement mises en oeuvre sur des sites en redéveloppement urbain d'Ile-de-France. Les difficultés et blocages auxquels l'aménagement est aujourd'hui confronté font l'objet d'une première partie. Les différentes pratiques mises en oeuvre au travers des modèles de ville proposés, sont ensuite décrites. Puis, les voies de transformation de l'action opérationnelle d'aménagement sont analysées : nécessité d'un modèle de production de la ville lié à sa dimension sociale, et de nouvelles méthodes de conduite de projet, qui débouchent sur une ingénierie de projet. Celle-ci pourra être installée grâce à un programme national de développement dont les contours sont définis.

DC E95-31

Tisser la ville

PROJET URBAIN. (FRA). n° 2, janv. 1995.- pp. 423, plan, ill., phot. (compte rendu des Ateliers « Projets urbains »)

Consacré à la fabrication du tissu urbain, ce numéro traite des méthodes, concepts et partenariats nécessaires à la transformation de la ville, dans le respect de son histoire et de ses spécificités. De nombreux exemples sont pris sur Paris : Bercy, Reuilly et Chevaleret.

CDU

CHAVELET Catherine

Vers une ingénierie de projet pour l'aménagement territorial. Interview de Jacques Touchefeu, chef de projet du GPU Lille-Roubaix-Tourcoing

DIAGONAL. (FRA). n° 120-121, août-oct. 1996.- pp. 45-47, ill.

Dans un rapport écrit à la demande de la Direction de l'habitat et de la construction (DHC) et de la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme (DAU), Jacques Touchefeu a observé diverses

démarches d'aménagement opérationnel qui vont dans le sens de la conduite de projet ; il en a capitalisé les enseignements pratiques. Ses propositions visent à renouveler les méthodes du projet d'aménagement, en insistant notamment sur la nécessité d'un travail à long terme et en coopération, et en élargissant le champ de l'aménagement à la notion plus vaste de développement urbain.
CDU

LE DRIAN Jean-Yves ; CASTRO Roland ; BRUNET Serge
Lorient : aventure urbaine, aventure humaine
PROJET URBAIN. (FRA). n° 9, 1996.- pp. 18-20, pl., ill.
La réussite du projet de restructuration de l'ensemble du quai de Rohan, à Lorient, a été possible essentiellement grâce à l'implication et à la participation de ses habitants qui ont pu l'investir d'un sens renouvelé, autant architectural que social. Fondée à l'origine sur l'idée d'un partenariat réunissant le maire, le chef de projet, l'architecte, le directeur de l'office HLM et l'entreprise, la réalisation du projet urbain de Lorient témoigne du rôle décisif de l'architecte, de son talent et de ses limites. « Tout changer sauf les gens », l'injonction du maire de Lorient a guidé tous les intervenants du projet dans leurs échanges avec les habitants.
CDU

LEGER Denys ; RAFFESTIN Yves ; DREIDEMIE Frank
Réhabiliter en site occupé. Concertation avec les locataires. Diagnostic social et enquêtes techniques. Conduite du projet de réhabilitation
Paris : Ed. du Moniteur, 1996.- 191 p., ill., tabl., bibliogr., ann. (coll. Méthodes)
Méthodologie de concertation et de mise en oeuvre d'une réhabilitation de logements sociaux avec les locataires, cet ouvrage de permet de suivre la chronologie d'une opération.
CP 6068

THIBAUT Laurent ; BARRE Bernard ; ISRAEL Laurent ; GOLDSTEIN lipa
La Courneuve : « 4000 », la ville à portée de main
PROJET URBAIN. (FRA). n° 9, 1996.- pp. 14-17, pl., ill.
A travers sa structure urbaine, La Courneuve témoigne d'une époque de développement économique qui a généré autant de pauvreté et d'exclusion que de richesse. Le combat contre un mode architectural devient un combat contre un mode social, afin de faire revivre le modèle d'intégration républicaine. Au centre du débat se situe le projet urbain pour la restructuration des quartiers ouest du grand ensemble de La Courneuve. La commune a du mal à terminer ce projet engagé depuis dix ans. L'ouverture du quartier Braque sur la ville a été permise grâce à la construction des « fenêtres urbaines », réalisées par l'architecte Laurent Israël. A côté du réordonnancement, d'autres pratiques remédiant aux dysfonctionnements des grands ensembles sont à prendre en compte au sein du projet urbain : l'analyse des usages, la qualité du dessin et la mise en oeuvre de matériaux assez divers.
CDU

VOISIN Bruno ; MAHEY Pierre ; COURBIERE Stéphanie
Projets urbains en DSU. Dialogue, interactions
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 13, déc. 1996.- pp. 28-33
Une démarche d'évaluation des projets urbains dans l'agglomération lyonnaise montre l'impact favorable de la qualité des réalisations auprès des habitants et l'importance du traitement des espaces extérieurs. Elle souligne aussi le décalage entre la vocation donnée à un espace par le concepteur et l'appropriation qu'en font les habitants. L'Atelier de travail urbain de Grande-Synthe présente les outils du projet urbain. Les enseignements de la concertation avec les habitants et les écueils à

prendre en compte dans les projets DSU du Grand Lyon sont évoqués. Enfin, le maire de Givors intervient sur l'évolution des contenus des démarches de développement social et urbain.
CDU

ALLAMAN Martine
Le projet urbain d'Auch : lucidité et pragmatisme
DIAGONAL, n° 125, juin 1997.- pp.31-33, phot.
Qu'une ville de 25.000 habitants se dote d'un projet urbain ambitieux mais réaliste, prospectif et cohérent, n'est pas chose courante. Qu'elle fasse appel à des consultants extérieurs pour une assistance à maître d'ouvrage est encore plus rare. A l'origine de cette démarche pour repenser le fonctionnement global de la ville, l'ouverture prochaine d'une rocade de contournement d'Auch. Et l'expérience d'une opération DSQ particulièrement réussie.
CDU

FREIBERG Jens
PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE
Les commandes de restructuration des quartiers d'habitat social en France et en Allemagne. *in* L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Vol.2. Les commandes architecturales et urbaines
Paris-La Défense : PUCA - CSTB, 1997.- pp. 113-120 (séminaire ss la responsabilité de M. Bonnet)
En Allemagne, à l'inverse de la France, les quartiers d'habitat social sont moins marqués par la dégradation que par le vieillissement du bâti et son inadéquation aux nouveaux usages. Les opérations de réhabilitation/restructuration portent donc sur l'amélioration technique des logements (avec un souci écologique très fort) et leur adaptation aux exigences des habitants au travers d'un processus de participation particulièrement développé. Les conditions liées à la réalisation y sont plus contraignantes qu'en France. Par exemple, le projet est figé à la phase du permis de construire et doit, à ce stade, intégrer toutes le normes et tous les règlements en vigueur. Par souci d'économie et d'efficacité, les maîtres d'ouvrage élaborent des chartes pour l'amélioration et la restructuration de leur patrimoine qui orientent les propositions des maîtres d'œuvre. Ceux-ci sont choisis selon trois modalités : « concours », « workshops » ou « commissions de conseil ». Les workshops réunissent plusieurs équipes de maîtres d'œuvre autour du maître d'ouvrage et d'experts, et élaborent en commun le contenu de la programmation. Les concours ne sont lancés par les maîtres d'ouvrage que lorsque ceux-ci ont une idée précise du programme de travaux à entreprendre. Enfin, les commissions de conseil sont des structures consultatives qui participent à la définition du programme et veillent au respect de l'équilibre entre positions d'experts et attentes des habitants.
CDU 36260

DAVOINE Gilles
La réhabilitation des logements des années 60
MONITEUR ARCHITECTURE. (FRA). n° 80, mai 1997.- pp. 55-77, fig., plans, phot.
La réhabilitation des logements des années 1960 centrée, ici, essentiellement sur les interventions possibles en façades, montre qu'une démarche de projet intéressante est possible. Cette démarche est extraordinairement conséquente dans la mesure où elle conduit à modifier non seulement le quotidien d'une population souvent défavorisée mais aussi la représentation qu'elle se fait de son lieu de vie. L'intervention de Massimilano Fuksas à Montreuil est faite dans ce registre, alors que Bernard Paurd et Claude Tautel à La Courneuve modifient peu l'image que les habitants ont de leur lieu de vie. Quels que soient l'ambition du maître d'ouvrage et les problèmes auxquels il est confronté, des études techniques et sociologiques préalables sont nécessaires, ainsi à Aubervilliers (François Deslaugiers) et à Massy (Cuno Brullmann).
IA P.86; CDU

HURET Marc

Le management financier de la restructuration des grands ensembles

Paris : CDC, 1997.- 76 p. (coll. Cahiers de politique urbaine, 1)

Guide méthodologique de management financier, à l'usage des praticiens de projets de restructuration urbaine dans les grands ensembles HLM. La première partie examine les difficultés et les spécificités des projets de restructuration, du point de vue de leur nature intrinsèque et de leur dimension stratégique. La seconde partie traite du management financier dans ses deux échelles temporelles : l'action à moyen terme et les orientations stratégiques à long terme. Enfin, la troisième partie aborde la question des moyens du management financier : les opérateurs et leur intéressement au projet, les compétences à mobiliser et la conduite du projet, les processus opérationnels.

CDU 36870

MAZEL Olivier ; VAZARD Pascal ; WERNER Klaus

FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ACTION REGIONALE (DELEGATION). PARIS; COMITE DE LIAISON DES BASSINS D'EMPLOI

Construire un projet de territoire. Du diagnostic aux stratégies

Paris-La Défense : Ed. Villes et territoires, 1997.- 73 p.

Orienté selon une approche globale incluant l'aménagement, l'économie et le lien social, ce guide a pour ambition de susciter une démarche d'animation participative du territoire. Il accompagne le diagnostic jusqu'à l'élaboration du projet de développement territorial, en proposant une méthode pour chacune des six phases du processus. Celles-ci consistent respectivement à : initier la démarche ; identifier les acteurs à consulter et à impliquer ; consulter les acteurs pour repérer les enjeux et les projets fédérateurs ; hiérarchiser ces enjeux et ces projets ; produire un diagnostic sur les enjeux et les projets ; confronter les acteurs aux conclusions du diagnostic. Un glossaire, des sources statistiques et des références bibliographiques sont donnés en annexe.

CDU 35625; EPC NS20785; IA 38859; DCN 17-359; DRE T.2505; CTM 14884; MV 9084

MOREAU DE SAINT-MARTIN Louis

Les indicateurs dans la conduite des projets de politique de la ville

Champs-sur-Marne : ENPC, 1997.- 27 p.+ann., bibliogr. (projet de fin d'études, ss la dir. de F. de Coninck ; rapport de stage à la DIV)

Proposition de démarches pertinentes pour l'utilisation d'indicateurs dans les différentes phases de la conduite de projet (diagnostic, conduite des actions et évaluation) sur les sites de la politique de la ville. Ce travail est fondé sur le constat suivant : la politique de la ville s'attache à améliorer la qualité de vie des habitants de certains sites, mais comme il est difficile de mesurer cette qualité ; les acteurs sont souvent amenés à travailler sur d'autres critères qui sont parfois du domaine de l'implicite. Or la pertinence de ces indicateurs et leur lien avec la qualité de vie ne sont pas établis, ou pour le moins pas construits. L'auteur utilise comme moyen d'analyse principal le modèle social dit des « quatre sphères » mis en place par la Sous-direction « qualité de l'habitat » de la Direction de la construction et de l'habitat (DHC) ; sa logique est fondamentalement liée à un travail sur les perceptions et représentations des différents acteurs et des habitants.

EPC TE/97/052

ALLAMAN Martine

Port-de-Bouc : cure de jouvence pour Les Aigues Douces

DIAGONAL. (FRA). n° 129, fév. 1998.- pp. 46-48, phot.

Présentation du quartier des Aigues Douces à Port-de-Bouc et de l'opération de réhabilitation dont il a fait l'objet. Celle-ci s'est caractérisée par d'importants travaux sur les bâtiments (réhabilitation, écrêtement, percements, démolition...), par la restructuration des espaces extérieurs et par

l'aménagement d'une plage. Par ailleurs, le relogement et l'accompagnement social des résidants a été mené en concertation avec ces derniers.
CDU

AUDOUIN Jean ; BOSSAVIT Jean-Luc
La concertation avec les habitants dans la conduite des projets de requalification urbaine
Paris : Groupe Innovapresse & communication SA, 1998.- 31 p.
Plaquette de présentation de la démarche de concertation et de communication mise en oeuvre par la société Innovapresse & communication, dans le cadre de ses activités de conseil et d'accompagnement des projets urbains. Points exposés : la définition précise de l'objet sur lequel doit porter la concertation, les relations entre les partenaires du projet, la prise en compte des démandes des habitants et leur participation active, l'organisation de la concertation, la stratégie de communication et les enjeux qui doivent être pris en compte au niveau du message, les outils de communication.
CDU 36833 ; IA T.6533; MV B8979

CHALAS Yves
L'urbanisme comme pensée pratique : pensée faible et débat public
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 80-81, déc. 1998.- pp. 205-214, phot. (Gouvernances)
L'urbanisme qui souhaite repolitiser la ville par le bas, à l'écart des grands projets, résiste à l'emprise des experts sur la vie quotidienne. La notion de quartier sert de prétexte pour susciter le dialogue entre les élus, experts et habitants. Cet urbanisme pragmatique rejette le spatialisme, le dirigisme et le technicisme. Mais sa sensibilité aux fluctuations du contexte rend aussi ses finalités incertaines.
CDU

MEZZIOUANE Abdellah ; RABOT Benoît
La conduite et l'évaluation des projets de développement
Voiron : La Lettre du cadre territorial, 1998.- 77 p., bibliogr. (coll. Dossiers d'experts)
Par l'intermédiaire d'exemples concrets, le guide permet de décrire les différentes étapes de la réalisation d'un projet depuis sa conception. Le texte présente les techniques pour faire naître des idées, pour élaborer une stratégie, pour valider les actions et pour mettre en oeuvre un type d'organisation. Discussion sur la méthode d'évaluation des projets mis en place.
CDU 38003; EPC NS22609

NOVARINA Gilles
La construction des demandes sociales par le projet d'urbanisme
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 80-81, déc. 1998.- pp. 173-179, phot. (Gouvernances)
La notion anglo-saxonne de gouvernance fait peu de cas des antagonismes sociaux qui sous-tendent les décisions d'urbanisme. Elle vise surtout les processus socio-techniques d'élaboration des grands projets urbains et laisse dans l'ombre la gestion municipale quotidienne ou les difficultés locales d'expression des habitants défavorisés. Mais parler de gouvernance ou de régimes urbains renouvelle l'interrogation sur les formes de démocratie locale et sur la construction conflictuelle de l'intérêt général.
CDU

TOUSSAINT Jean-Yves ; ZIMMERMANN Monique (dir.)
Projet urbain. Ménager les gens, aménager la ville
Liège : Pierre Mardaga Editeur, 1998.- 201 p., glossaire, bibliogr. (coll. Architecture + recherches)
Le débat autour du projet urbain à partir de contributions croisant les points de vue d'acteurs issus de milieux différents (politiques, praticiens, enseignants-chercheurs de différentes disciplines

scientifiques). Après un avant-propos sur le sens et la signification de l'expression « projet urbain », puis une introduction des deux principaux auteurs, les articles sont regroupés par thèmes : L'invention du projet urbain (vers une nouvelle culture de l'aménagement des villes, une nouvelle manière de faire la ville) ; Le concepteur et le politique, deux points de vue et deux expériences du projet urbain (le grand projet urbain de Grigny vu par le concepteur, l'exemple de Vaulx-en-Velin comme projet politique et projet urbain) ; Le management du territoire (réseaux et mobilités urbaines, réseaux d'aujourd'hui dans la ville de tout à l'heure, le marketing dans la démarche de projet urbain) ; La mobilisation des acteurs (acteurs, relations contractuelles et légitimité ; fragments d'un discours technique, l'ingénieur face aux usagers et réciproquement ; le projet urbain et l'urbaniste) ; Projet urbain et modalité d'action (enseignement de la complexité, la médiation comme ouverture au projet urbain) ; Points de vue croisés (le projet urbain en discussion).
CDU 38951; IA 40390

BOURDON Daniel
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS
Evaluer les projets urbains
Paris : CDC, 1999.- 110 p., ann., bibliogr. (coll. Cahiers de politique urbaine, n° 3)
Ce guide a été conçu à l'intention des non-spécialistes, c'est-à-dire tous ceux qui passent commande d'une évaluation, ou participent au travail d'évaluation, ou en utilisent les résultats, afin d'améliorer la conception et la conduite d'un projet et d'y adapter leurs pratiques. Son ambition consiste : à montrer que l'évaluation est un exercice utile et relativement aisé à conduire, à rendre intelligible une démarche qui passe pour intellectuelle et compliquée. Au sommaire : approches (notion et caractéristiques du projet urbain ; définition, contenu et typologie de l'évaluation) ; l'organisation de l'évaluation (commanditaires et destinataires, instance de pilotage, l'évaluateur, le cahier des charges) ; l'étape préalable de l'évaluation (attentes, finalités, enjeux et suivi du projet) ; évaluer les résultats du projet urbain (analyse des résultats, de la conception et du dispositif de gestion du projet) ; évaluer l'impact du projet urbain (changements physiques, impact, avis des bénéficiaires) ; évaluer les effets du projet urbain (sur les acteurs du projet et sur les démarches de politique urbaine).
CDU 50317; CA C10594

GARCIAS Jean-Claude
Paris XXe. Rénovation douce d'un pan de faubourg
MONITEUR DU BTP, n° 5013, 24 déc. 1999.- pp.44-47, phot., plan
Dans le secteur sud-est de la ZAC des Amandiers, la Ville de Paris expérimente avec succès une méthode de rénovation urbaine fondée sur le respect de l'existant et la concertation avec les habitants.
CDU

MONTIL Pierre-Philippe
Intégrer les espaces publics pour réhabiliter un centre-ville. Méthodologie pour la concertation et la coordination d'opération. Application au coeur d'une ville moyenne, Aurillac
Champs-sur-Marne : ENPC ; Compiègne : UTC, 1999.- 97 p. + 11 ann., tabl., cartes coul., bibliogr., gloss. (thèse profess. pour le mastère génie urbain, ss la dir. de Y. Bec, M. Cabrit et J.-C. Deutsch)
Tentative de réponse apportée à la ville d'Aurillac sur la question de l'intégration de ses espaces publics centraux pour réhabiliter et redynamiser son centre-ville. Le 1er chapitre présente le projet d'Aurillac dans son contexte urbain et historique. Le 2d est consacré aux conditions de réalisation initiales de cette opération projetée. Le 3ème aborde plus généralement les méthodes et outils de concertation potentiels à partir d'études de cas et de l'identification des acteurs et de leurs logiques. Le 4ème et dernier chapitre propose une application de cette méthodologie au cas d'Aurillac dans

l'idée de dégager des atouts, des synergies et des priorités pour le lancement d'un processus de concertation et de coordination.
EPC GU/99/006

TREUTTEL Jean-Jacques
FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE
Constitution d'un savoir spécifique à la réhabilitation de logements sociaux et plus particulièrement des grands ensembles ; audit des groupes Arcane, PMCR, Deroche Ingénierie
Paris : 1999.- 79 p.
Rapport d'une étude-audit sur les pratiques de la réhabilitation de logements sociaux réalisés dans l'après-guerre. L'objectif de l'étude est d'analyser comment les agences ont développé, organisé et capitalisé une stratégie de réhabilitation. Le rapport est basé sur l'analyse des entretiens, réalisés en 1998, auprès des Agences Arcane (Guy Saint-Macary), PMCR (Jean Boidot) et Deroche Ingénierie (Jean Deroche). Les entretiens ont suivi le même déroulement et les points abordés ont été l'organisation des agences, la commande, les rapports avec le maître d'ouvrage, l'évolution de la conception, l'interprétation du bâti, la pratique du chantier et les rapports avec les habitants. L'analyse a montré que les interventions ne se limitent pas aux améliorations du confort, mais s'étendent souvent aux aménagements des espaces extérieurs.
PCA C471; CDU 50921

L'art de vivre en banlieue
ARCHITECTURE INTERIEURE. CREE. (FRA). n° 287, 1er trim. 1999.- pp. 58-77, fig., phot.
Les diverses façons d'aborder la réhabilitation des grands ensembles sont évoquées au travers de réalisations à Arcueil, à Reims et à La Courneuve, d'interventions menées dans le centre-ville de Grand-Quévilly, d'une opération de revalorisation du quartier du Luth à Gennevilliers, d'une réalisation de logements étudiants et d'appartements au bord de l'autoroute A6 à Evry, et de logements en accession à Gagny.
IA P.76; CDU

Saint-Nazaire : assumer sa modernité
PROJET URBAIN. (FRA). n° 17, juill.1999.- 31 p.,phot., fig.
La ville de Saint-Nazaire veut transformer ses handicaps en atout, en valorisant l'originalité de son site. Dans la première partie du dossier, Joël Batteux, le maire, Jean-François Guitton, délégué au développement urbain, Laurent Théry, l'ancien délégué et sécrétaire général, Stéphanie Labat, directrice du projet urbain, et Gérard Pénot, urbaniste de l'Atelier Ruelle maître d'oeuvre de nombreux espaces public, s'intéressent au projet urbain analysant successivement son histoire, la structure orginale mise en place, la délégation au développement, une organisation des services qui privilégie la transversalité, une logique financière plutôt que budgétaire, une équipe rompue au jeu des procédures, le tout sous la houlette constante du politique. Enfin, Joël Batteux montre sa volonté de redonner une bonne image de la ville. La deuxième partie est consacrée au projet de ville-port dans la base sous-marine, inventant une centralité nouvelle à partir d'éléments qui se trouvent habituellement en périphérie. L'architecte Manuel de Solà, le maire et le chef de projet à la délégation, présentent l'aventure, son contexte, ses fondements intellectuels et prennent l'exemple de l'Escale Atlantique.
CDU

ATGER Catherine ; GALLETY Jean-Claude ; ROUSSET Michel
CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX LES TRANSPORTS L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. LYON
La concertation en aménagement : éléments méthodologiques
Lyon : CERTU, 2000.- 168 p., bibliogr. (coll. Dossiers du CERTU, n° 104)
La « concertation » est aujourd'hui une pièce essentielle du montage de projet. Cet art d'associer les acteurs concernés par un projet à son élaboration pose, quel que soit le contexte, des questions qui reviennent de façon récurrente. Qui associer ? Les participants au processus sont-ils représentatifs ?

Comment entendre ceux qui ne s'expriment pas ? Quelle part accorder à la négociation ? Quelle règle du jeu adopter pour que les décideurs, les techniciens et les personnes associées à la démarche puissent jouer chacun leur rôle ? Comment présenter le projet ? à partir de diagnostics ?sur des variantes élaborées ? ou choisir « d'avancer en marchant » ? Quel calendrier choisir pour permettre une maturation du projet tout en maintenant une dynamique positive ? Cet ouvrage rédigé à partir de l'analyse de différentes expériences approche ces différentes problématiques et cherche à donner des outils d'analyse qui permettront au lecteur de trouver la méthode de travail appropriée au contexte particulier de son projet.
TU CEDO 104; CDU 52355; DRE 8844; IA 41892

CHAPUIS Jean-Yves
Du projet urbain à la maîtrise d'ouvrage urbaine : l'action politique revendiquée. *in* L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe. Vol.4. Les maîtrises d'ouvrage en Europe : évolutions et tendances
Paris-La Défense : METL - PUCA - CSTB, 2000.- pp. 121-129
Qu'un élu soit maire d'une grande ville ou d'une commune périurbaine, d'une commune rurale, qu'il soit au sein d'un district ou d'une communauté de commune, il a besoin d'avoir une vision globale de sa stratégie de développement. Celle-ci passe par la maîtrise de trois paramètres indissociables : 1. les élus doivent avoir un projet urbain qui définisse une stratégie de développement de cohérence et d'identité ; 2. l'urbanisme opérationnel doit permettre la péréquation de charges foncières, un urbanisme volontaire, la qualité urbaine à travers des procédures telle que la ZAC ; 3. l'urbanisme doit être négocié, dialogué avec les citoyens à travers des structures telles que les « conseils de quartiers » pour expliquer, se concerter et participer à l'aménagement de la ville.
CDU

HAYOT Alain (dir.) ; SAUVAGE André (dir.)
Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions. Actes du colloque de Marseille
Paris : Ed. de la Villette, 2000.- 401 p. (coll. Etudes et recherches ; réalisé avec le concours de la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication)
Les deux dernières décennies ont vu se substituer les termes « projet urbain » à celui d' « urbanisme ». Au-delà d'une simple affaire de mots, ce glissement révèle un dépassement historique, politique et technique de l'urbanisme comme discipline. Cette substitution est symptomatique des bouleversements qui affectent les pratiques des acteurs de la ville tout comme les attentes des citoyens. Notion encore floue, l'idée de projet urbain englobe en effet de nouvelles exigences, que cet ouvrage s'emploie à clarifier : ainsi, la prise en compte des différentes temporalités de la ville (temps longs de l'histoire de la ville, temps plus courts de la décision politique ou de la spéculation, temps de l'opération urbaine). Autre exigence nouvelle, celle qui consiste à refonder l'espace commun et à réactiver la citoyenneté locale. Le projet urbain ne se limite donc pas à une stricte action sur l'espace; il lui incombe également une mission de gestion sociale et communale. Relevant, en définitive, plus d'un processus transactionnel que d'un résultat, la notion de projet urbain suppose l'action conjuguée d'acteurs multiples. Les temps du projet ne sont plus déterminés par les différentes échelles d'intervention, mais sont contraints à épouser les figures plus complexes des hypothèses successives, de la concertation et de la négociation. Les auteurs interrogent les pratiques professionnelles, les rôles modifiés du maître d'oeuvre et du maître d'ouvrage dans le contexte contemporain de la planification urbaine et territoriale. Cet essai propose enfin une réflexion critique sur l'intervention des sciences sociales dans le projet urbain.
CDU 51320; MV B9780

MORA Béatrix (coord.) ; CORNAIRE (Jean-Marie (coord.)
FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES ANONYMES ET FONDATIONS D'HLM
Concevoir l'urbain dans sa diversité : des opérations en 7 dimensions. Tome 1
Paris : FNSAHLM, 2000.- 128 p., phot. (SA en actions)
Toute opération urbaine doit être abordée globalement, dans ses différents aspects. Cet ouvrage présente les sept dimensions de ces opérations à travers leur application à des réalisations

existantes : le contexte, l'intégration urbaine, la qualité architecturale, la finalité sociale, l'économie du projet, les métiers et les partenariats, le bilan et l'évaluation de l'opération menée à son terme.
CDU 51537

4.3. NOUVELLES PROFESSIONNALITES

ESCOLIN Bertrand
Chefs de projet DSQ : vers une intégration
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1092-23, 12 nov. 1990.- pp. 19-22, phot.
Comment la ville élabore-t-elle une opération DSQ et quels sont les profils des chefs de projet retenus ? Face au problème de recrutement des chefs de projets, la ville doit avoir une politique globale. Il devient en effet nécessaire de coordonner les actions administratives et sociales des municipalités et de l'Etat.
CDU

ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES. PARIS
Journées d'études «Quels savoirs et quelles compétences pour la ville de demain ? », Paris, 16-17 novembre 1992
Paris : ENPC, 1992.- dossier de 14 notes (semaine européenne de l'ENPC)
Série de notes sur : la nécessité pour l'architecture de montrer sa capacité à fabriquer les espaces publics de la démocratie, les enjeux contenus dans la planification de la croissance urbaine du grand Berlin ; le secteur IV de Marne-la-Vallée et évaluation des acquis, des défis et des risques que constitue l'opération d'Eurodisneyland ; questions sur le passage de la logique «équipement » à la logique « service » dans le domaine des services urbains ; évolution des métiers de l'ingénieur par rapport à la ville ; un appel à la prise en compte de l'urbanité dans l'aménagement ; objectifs de la fédération d'associations nationales dite «rue de l'avenir » ; développement social et initiatives des habitants ; contenu de la notion de citoyenneté urbaine dans les villes européennes ; la politique de la ville de la DIV ; les structures et méthodes de la concertation ; les procédures de conduite des projets telles que les concertations publiques.
EPC NY4245

GROUPE ACADIE. JOINVILLE-LE-PONT ; DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION
Le chef de projet de développement social et urbain, 1982-1992. Construction et diffusion d'une figure professionnelle
Paris : oct. 1992.- 45 p.
Cette recherche porte sur l'évolution de la fonction de chef de projet social et urbain de 1982 à 1992 (IXe et Xe Plan) : le recrutement, le niveau de formation et sa spécificité, le rapport aux collectivités locales et à l'Etat, le rapport aux habitants du quartier, les tâches des chefs de projet, les relations aux organismes bailleurs, les stages de formation ; les grilles d'entretien des chefs de projet et des responsables municipaux rencontrés.
CDU 26922; DRI 171

GUENTCH Bruno
Politique de la ville : qui sont les chefs de projet urbain ?
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1227, 6 sept. 1993.- pp.16-20, phot., tabl.
L'enquête apporte quelques indications sur une profession plutôt jeune : des hommes et des femmes diplômés possédant une solide expérience professionnelle dans des secteurs variés et qui sont très motivés.
IA P.188; CDU

SABBAH Catherine
Le big-bang des chefs de projet

URBANISME. (FRA). n° 267-268, oct.-nov. 1993.- pp.72-74, ill.
Courroie de transmission entre tous les acteurs urbains, les chefs de projet vont, avec le XIe Plan, passer du quartier à la ville. La formation, le profil et l'avenir des chefs de projet sont évoqués.
IA P.414; CDU

SABBAH Catherine ; COUMAU Cécile
Enquête : Les nouveaux acteurs de la ville
URBANISME, n° 269, déc. 1993.- pp. 10-17, phot.
En une quinzaine d'années, la politique de la ville a donné naissance à des métiers originaux ; l'émergence d'une préoccupation urbaine a demandé des compétences de coordinateur, de développeur, de porteur de projet. On explique qui sont ces nouveaux acteurs de la ville et quelle place ils tiennent aujourd'hui dans la cité.
CDU ; IA P.414

Du chef de projet et de son équipe dans la mise en oeuvre du contrat de ville ; première rencontre Profession banlieue, 25 novembre 1993
Saint-Denis : Profession banlieue, 1993.- non pag.
Dans le cadre du développement social des quartiers, le chef de projet de quartier était l'agent de la cohérence globale sur un secteur géographique. Les contrats de ville devront prendre en compte l'ensemble de la ville, alors qu'ils étaient destinés au traitement prioritaire des quartiers les plus en difficulté. Face à ce changement d'échelle, l'enjeu de cette rencontre est de redéfinir la place, le rôle et le statut des chefs de projets et de leurs équipes.
IA 36394; CDU 31798

BEAUTIER Elisabeth ; CHARLOT Bernard
UNIVERSITE DE PARIS VIII ; FRANCE. EDUCATION NATIONALE (MIN.)
Les professionnels et la professionnalisation en banlieue
Paris : 1994.- 392 p. (programme « Université et ville ; pratiques sociales »)
Cette étude pose la question de la spécificité du travail en banlieue et appréhende une pratique professionnelle : le travail en réseau. Elle analyse les évolutions vécues par des professionnels de professions « anciennes » telles que l'enseignement, la médecine ou le travail social, et de professions « récentes » comme celles de chef de projet ou de coordonnateur de zone d'éducation prioritaire. Puis, elle décrit et analyse les modalités de création du centre de ressources Profession-banlieue et le rôle de l'Université de Paris VII dans cette création.
PU 1949; CDU 29159; DCN 25-A-224

CHEVALLIER Philippe
Qui sont les professionnels du développement ?
TERRITOIRES. (FRA). n° 361, oct. 1995.- pp. 9-12, fig.
Les professionnels du développement interviennent surtout au niveau intercommunal, ce sont surtout des hommes, plutôt jeunes, avec un niveau de formation élevé. Ils interviennent dans trois domaines : les services aux entreprises, le montage et l'accompagnement de projets non liés aux entreprises, la coordination, l'animation, le suivi des affaires courantes.
IA P.415; CDU

PASQUIER Elisabeth ; PETITEAU Jean-Yves
Itinéraire d'un chef de projet dans son quartier. Une méthode d'enquête sociologique appliquée à une nouvelle profession
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 80-92 (Politiques de la ville. Recherches de terrains)
Récit nostalgique d'un chef de projet qui quitte son quartier d'intervention. En parcourant une dernière fois les lieux, la médiatrice locale de la politique de la ville évoque les satisfactions de son métier et les contradictions de sa fonction, où le tissage de relations sociales et l'engagement de petites opérations concrètes compensent une reconnaissance institutionnelle problématique.
CDU

Les professionnels du DSU : les médiateurs de la ville

TERRITOIRES. (FRA). n° 360, sept., 1995.- pp. 19-72
Pour la première fois, les professionnels du développement social urbain se sont réunis afin de réfléchir ensemble à l'évolution de leur profession et à leur position au coeur des grands enjeux sociaux de la ville. Ce dossier montre la place de ces professionnels dans la structuration de l'intervention municipale, dans la transformation de l'organisation locale qui s'instaure avec la politique de la ville et l'expérience des communes. Ces professionnels soulignent l'urgence d'une réflexion profonde sur les objectifs de cette politique, sur les moyens concrets de sa mise en œuvre ; et plus largement, sur la clarification de la place des différents acteurs institutionnels sur le terrain.
CDU

BEHAR Daniel ; ESTEBE Philippe
ACADIE
Le chef de projet et le sous-préfet à la ville : entre norme et projet
ESPACES ET SOCIETES, n° 84-85, 1996.- pp. 37-53, bibliogr. (Villes, sciences sociales, professions)
Les métiers de l'action publique, avec les bouleversements politiques et institutionnels qui ont débuté avec les années 80, ont vécu les incertitudes et les interrogations liées aux transformations qui ont affecté l'organisation des pouvoirs et les inquiétudes quant à l'efficacité du système d'intégration. Deux figures professionnelles apparaissent singulièrement emblématiques des hésitations et des lignes de transformation affectant les métiers de l'action publique : le chef de projet de développement social des quartiers et le sous-préfet chargé de mission à la ville. Le chef de projet naît en 1982, au cours de la période dite « expérimentale » de la politique de la ville. Le sous-préfet à la ville surgit à la fin des années 80 – officiellement en 1991 – lors d'une période caractérisée par l'extension de l'intervention publique dans les banlieues et par une présence plus affirmée de l'Etat dans cette politique.
CDU

MOUTON Philippe ; FAVRIN Michel
La politique de la ville et l'introduction de l'innovation et du changement dans les collectivités locales
C. DU CNFPT. (FRA). n° 48, août 1996.- pp. 172-180, schémas
Les grandes lignes de la politique contractuelle de DSQ et de DSU ; les fonctions du chef de projet de développement social. Analyse et modélisation des positions des acteurs institutionnels ; les tendances d'évolution des quatre familles de métiers : opérateurs de services, développeurs, gestionnaires, dirigeants. Les dysfonctionnements du système ; la démarche de qualification collective élaborée par l'observatoire de la fonction publique territoriale et la DIV.
CDU

DUGUE Elisabeth ; MOUTON Philippe
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS. PARIS; CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. PARIS
Le développement social urbain : des qualifications en émergence
Paris : CNFPT, CNRS, 1997.- 166 p., ann. (« Urbanités politique de la ville » ; étude réalisée par l'Observatoire de la fonction publique territoriale)
Panorama des enjeux touchant un champ d'activité professionnelle émergent : le développement social urbain (DSU). La première partie décrit l'environnement professionnel du DSU : tendances d'évolution ; configuration municipale et fonction ; organisation et division du travail. Après une délimitation du contexte pesant sur le devenir des professionnels, la deuxième partie se consacre à l'étude des trajectoires et des stratégies professionnelles, puis examine les statuts, les représentations et les positions militantes liées à l'exercice du métier. Enfin, la troisième partie présente l'état de l'offre en matière de formation dans le domaine du développement, analyse les conditions du succès des actions de formation destinées aux agents des collectivités territoriales, puis précise les objectifs des formations à la politique de la ville et en décrit quelques exemples.
CDU 35077; IA 38896; CP 6095

HAMMOUCHE Abdelhafid
CENTRE DE RECHERCHES SUR L'ESPACE HUMAIN ET URBAIN ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
La politique de la ville et l'évolution des métiers. *in* Citoyenneté et communauté

Besancon : Université de Franche-Comté, 1997.- pp. 175-202 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 655, série Cahiers du CREHU, n° 7 ; soutien du programme « Initiative régionale »)
Analyse des difficultés actuelles en matière de politique de la ville et d'action sociale. Dans un premier temps, l'auteur analyse le processus de concertation et les modes d'action de la puissance publique dans le cadre des contrats de ville. Il examine ensuite le déploiement des moyens (les équipes MOUS : maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale) et le rôle des agents chargés de conduire la procédure du contrat de ville, en établissant notamment un parallèle avec les évolutions perceptibles dans le secteur du logement social. Enfin, il conclut en mettant en évidence des mutations qui débordent largement le cadre de la politique de ville.
CDU 36353; PU 2316

Acteurs du développement, compétences et qualification, systèmes de coopération
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 15, juin 1997.- 47 p., phot.
La question des compétences des acteurs du développement est abordée, en posant comme principe que le développement n'est pas une simple affaire de techniciens mais repose sur un partage de compétences qui demande à être développé. Dans cette perspective, de nombreuses réflexions ou témoignages de professionnels, de chercheurs, d'élus... sont rassemblés. Leurs contributions s'orientent autour de divers axes : les systèmes de coopération et les interactions entre les acteurs, les nouveaux métiers, la formation et la qualification des acteurs, l'adaptation des institutions.
CDU

Les formations à la ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 35-36, juin 1997.- 8 p., phot.
Trois types d'actions en faveur de la formation professionnelle des acteurs de la politique de la ville sont présentées : la collaboration entre la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ; le centre de ressources Profession banlieue, en Seine-Saint-Denis ; l'action de l'Etat dans la Région Midi-Pyrénées. Un dernier article présente une synthèse des actions de l'Etat, de la DIV et du CNFPT.
CDU

La réhabilitation passe aussi par la formation des architectes
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 80, mars 1997.- pp. 4-7, phot.
L'Ecole d'architecture de Versailles propose aux élèves de 5e année un certificat optionnel sur la réhabilitation ainsi qu'une formation professionnelle plus poussée aux architectes qui le souhaitent. Cette démarche pédagogique vise à enrichir le bagage technique des élèves en leur offrant de nouvelles perspectives professionnelles.
IA P.114; CDU

LALLEMAND Dominique
Professionnels du DSU cherchent statut et carrière
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1436, 12 janv. 1998.- pp. 16-21, phot.
Depuis plus de quinze ans, ceux qui oeuvrent pour le développement social urbain le font dans le flou, voire la précarité. Or leurs missions, souvent conçues au départ comme une intervention d'urgence, ont tendance à se pérenniser. Leur pleine intégration dans les services des collectivités ne pourrait qu'accélérer la prise de conscience de la nécessaire transversalité de leur mission. Des exemples à Reims, Marseille et Mâcon illustrent la situation des agents DSU.
IA P.188; CDU

CHAMPY Florent
Vers la déprofessionalisation des architectes. L'évolution des compétences des architectes depuis 1980
C. DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE. (FRA). n° 23, nov. 1999.- pp. 27-38 (Dossier : Métiers)
Dépossédés par les bureaux d'études techniques de compétences techniques et par les maîtres d'ouvrage de missions de programmation, les architectes français semblent placés dans un processus de déprofessionalisation de leur métier. Depuis 1980, la commande publique a beaucoup évolué : pour

favoriser l'innovation, elle fait appel à une nouvelle génération d'architectes et a plus souvent eu recours à la procédure du concours. L'architecture publique est ainsi devenue le support de politiques de communication. Les savoir-faire nouvellement acquis par la maîtrise d'ouvrage et les changements dans l'organisation de sa coopération ont fortement contribué aux évolutions des compétences des architectes. Le fait que celles-ci aillent dans le sens d'un affaiblissement des compétences les plus techniques permet de conclure à une amorce de déprofessionalisation de ce métier. Une conclusion d'ordre méthodologique s'impose aussi : la profession d'architecte ne peut pas être étudiée indépendamment d'une analyse de l'évolution de la commande.
CDU

HEURGON Édith (coord.) ; STATHOPOULOS Nikolas (coord.)
Les métiers de la ville. Les nouveaux territoires de l'action collective. Actes du colloque de Cerisy, 19-23 septembre 1998 : « Villes de demain ; nouveaux services, nouveaux métiers »
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1999.- 400 p., notes, bibliogr.
Cet ouvrage reprend les conférences qui ont eu lieu lors du colloque de Cerisy, organisé par la RATP avec le soutien de la Commission européenne. Les métiers de la ville, celui des ingénieurs et techniciens et celui des collectivités étaient représentés. Ces débats ont mis en évidence l'émergence de nouveaux emplois tournant autour des principales et traditionnelles activités de la ville, mais également autour des nouvelles technologies, car la ville se retrouve bouleversée par la mondialisation et ceci nécessite de nouveaux services et métiers.
CDU 39785; IA 40446; MV B9583:EPC NS23446

Entre procédure et politique... Les chefs de projet en Seine-Saint-Denis
St-Denis : Profession banlieue, 1999.- 83 p.
A partir d'un travail d'analyse sur les techniques et les stratégies utilisées par les chefs de projet dans leur pratique quotidienne, le groupe de travail des chefs de projet de Seine-St-Denis propose une typologie de leur action et des pistes de réflexion, voire des orientations pour l'organisation des maîtrises d'oeuvre urbaines et sociales du prochain contrat de plan autour des nouvelles échelles de territoires et des structures de coopération. Après une contribution de Jacques Magny, et des éléments du débat qui s'est déroulé lors de la présentation de ce rapport aux responsables de la politique de la ville en Seine-St-Denis en juin 1999, Philippe Genestier présente les référentiels et les objectifs de la politique de la ville au regard de l'ethnologie urbaine.
IA 40826; CDU 50532

BREVAN Claude ; PICARD Paul
Une nouvelle ambition pour les villes ; de nouvelles frontières pour les métiers. Rapport à Monsieur Claude Bartolone, ministre Délégué à la ville
St-Denis : DIV, 2000.- 2 vol. (177 p. + pag.mult. ann.)
Sommaire : Développer et consolider les métiers de la politique de la ville ; De nouvelles fonctions et de nouveaux métiers pour enrichir le service public ; Travail social et politique de la ville : un rendez-vous renouvelé à ne pas manquer.
CDU 52463

COURTIAU Jean-Pierre
FRANCE. MINISTERE DE LA CULTURE. DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
La formation continue des architectes, 2000. Une diversification nécessaire de la profession
Paris : Ministère de la Culture, 2000.- 159 p.
Depuis le milieu des années 80, les évolutions ont été rapides et la crise économique a eu des effets dommageables dans le secteur de l'architecture. Toutefois, face à la restructuration économique et sociale, aux défis à relever en matière d'innovation technologique, et à l'élargissement du champ d'intervention, la formation continue est stratégique. Elle permet de conquérir des champs nouveaux et de s'intégrer dans un dispositif d'anticipation de pratiques nouvelles. Cet ouvrage s'adresse à un public d'architectes et autres spécialistes du cadre de vie. Elle est le fruit d'un travail de réflexion de la profession, en collaboration avec des partenaires publics et privés, sur la pédagogie et les programmes de formation adaptés. Les domaines de formations prioritaires sont les suivants : démarche qualité, certification, management de projet, maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication, haute qualité environnementale et développement durable. Ce guide, réalisé par le

ministère de la Culture et de la Communication et la Direction de l'architecture et du patrimoine, met à la disposition des intéressés les adresses des organismes et institutions dispensant des stages de formation.
CDU 51672

GUENTCH Bruno ; FERRERO Claude ; POLLET Karine
Politique de la ville : quels statuts pour les chefs de projet ?
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1547, 24 avr. 2000.- pp. 18-23, phot.
Les chefs de projet qui interviennent aujourd'hui à l'échelle de la ville, sans abandonner le quartier, auront demain pour champ d'intervention l'agglomération. Même si la plupart des chefs de projet continuent de revendiquer une certaine forme d'autonomie, ils demandent aussi que les pouvoirs publics mettent fin à la précarité de leur profession.
IA P.188; CDU

MASSEY Jacques
Le rapport Brévan-Picard sur les métiers de la ville
COMMUNES DEPARTEMENTS ET REGIONS DE FRANCE. (FRA). n° 396, oct. 2000.- p. 30, phot.
Cet article propose un bref commentaire critique de quelques aspects du rapport Brévan-Picard sur l'évolution des métiers du développement social urbain : hésitation entre une analyse de l'Etat des forces et des préconisations, manque de netteté sur la question d'identification des autorités de tutelle, question de la possibilité d'accès aux concours pour les personnels actuellement employés, manque d'un état des lieux de la population exerçant dans le cadre de la politique de la ville (ce dernier point est reconnu par les auteurs du rapport).
CDU

QUERRIEN Anne (dir.) ; LASSAVE Pierre (dir.)
Des métiers qui font la ville
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE, n° 88, déc. 2000.- 167 p., phot.
S'interroger aujourd'hui sur les métiers de la ville, c'est se demander ce que deviennent, dans ce nouveau contexte, ceux qui en dressent les plans, qui la construisent, qui l'entretiennent, mais aussi tous les métiers, petits ou grands, dont l'exercice en milieu urbain invite leurs desservants à se poser la question de l'unité de la ville, de l'équilibre entre ses quartiers. En France, la politique de la ville a inventé de nouveaux métiers pour sauvegarder ou recréer l'image solidaire et libératrice de la ville, disparue dans les violences exprimées ou refoulées de la relégation sociale. La recomposition de l'action publique, à laquelle se sont attelés les chefs de projets et leurs collaborateurs, tarde à se faire sentir. Urbanistes, architectes, et autres spécialistes en « génie urbain », attendent qu'elle se manifeste dans le « cadre de vie » qui reste pour eux le meilleur analyseur de l'état local du contrat social.
CDU

ROY Olivier du
DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE ; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION
Grands projets de ville. Mission, profil et compétences des directeurs de projets
St-Denis-La Plaine : DIV, 2000.- 6 p.
La mission : positionnement ; mission en fonction des acteurs avec lesquels il coopère. Le profil : homme/femme d'action, de conception et de synthèse, de médiation et d'animation d'un travail collectif, de développement plus que de programmation, bénéficiant d'une autorité de compétence reconnue, permettant de traiter avec les partenaires (Ville, Etat, Département, Région...) au plus haut niveau. Les compétences.
DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

SIPP Jean-François ; BLANC Maurice
CENTRE UNIVERSITAIRE DE COOPERATION ECONOMIQUE ET SOCIALE ; UNIVERSITES DE NANCY (I ET II) ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Les métiers de la ville et du développement social urbain
St-Denis-La Plaine : DIV, mars 2000.- 34 p., ann., bibliogr.

Sommaire : l'origine des métiers de la ville ; métiers de la ville et professionnalisation ; le statut des métiers de la ville ; une approche de l'activité.
CDU 53099 ; DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

5. LES HABITANTS, ACTEURS DE LA REHABILITATION

5.1. CONCERTATION, PARTICIPATION, CITOYENNETE

CHANROND-LUNVEN M.-T. de
La concertation avec les habitants dans la procédure HVS. Concertation et légitimité. La réhabilitation des Ronceray-Glonnières au Mans
Nanterre : Université de Paris X, 1981.- 93 p., bibliogr. (mémoire de maîtrise d'urbanisme, dir. H. Raymond)
La concertation comme prise de parole par les habitants dans le concert des différents intervenants administratifs, gestionnaires et sociaux de la procédure HVS. Dans les opérations de réhabilitation, cette procédure a t-elle permis une réelle prise de parole des habitants? Comment et dans quel sens va jouer la volonté de « transparence » affichée par l'administration des 1981, dans les cités du Ronceray et des Glonnières (municipalité du Mans) où prévaut le modèle du parti communiste français ? Présentation générale du quartier et de la mise en place de la procédure HVS par les décideurs. La concertation proprement dite, à travers les interviews des architectes qui en sont les supports, et le vécu des habitants.
CDU 16282

FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). CONSTRUCTION (DIR.). PLAN CONSTRUCTION. PARIS
Quand les habitants prennent la parole ; ouvrage collectif sous la dir. d'Albert Mollet, préface de François Bloch-Lainé
Paris : Plan construction, 1981.- 273 p., phot., plans, ill.,ann. (coll. Bilan thématique)
Ouvrage en deux parties : 1. Réflexions sur les expériences de participation destinée à montrer comment pourraient être mis en oeuvre des processus de programmation et de conception intégrant, à partir des orientations de la politique municipale, les attentes et les désirs des habitants concernés. 2. Un ensemble de textes qui présentent des tentatives concrètes où les habitants ont été acteurs essentiels de leur habitat et de son évolution, évoquant ainsi des exemples de démarches pour concevoir non plus des abris fonctionnels mais des lieux de vie, appropriables et maîtrisés.
CDU 13228; MV B3098; IA 16122; DRE 3226; CTA 6352; DCN 25-836; EPC NY1523

MOLLET Albert
Habitat et participation. Comment associer les habitants à la conception de nouveaux logements ou à l'amélioration de l'habitat existant
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 31, 3 août, 1981.- pp. 19-22, phot.
CDU

MOLLET Albert ; COIT Katharine
Habitat et participation des usagers. La participation des habitants à la conception et à la gestion du cadre bâti. Participation ou luttes urbaines ?
ECONOMIE ET HUMANISME. (FRA). n° 260, juill.-août, 1981.- pp. 59-73
La participation des usagers à l'urbanisme reste en France une expérience peu développée et mal connue. A. Mollet en esquisse le panorama ; K. Coit expose ses réactions face à la participation « à la française ».
CDU

ATELIER POPULAIRE D'URBANISME. ROUBAIX
Participation des habitants à la conception d'un CES adapté à leur quartier
Roubaix : Atelier populaire d'urbanisme, 1983.- 84 p. + ann., tabl., plans

L'historique de la lutte des habitants et leur réaction à une décision administrative de construire un CES sans tenir compte des réalités du quartier. L'apport des expériences du quartier, en matière d'équipement, pour la pratique de concertation ; le rôle et l'action des différents intervenants. Le résultat de la participation des habitants sur le contenu du programme ; la participation de l'atelier populaire d'urbanisme au jury du concours. Point sur l'état d'avancement du dossier.
CDU 14807

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES. PARIS
La participation des habitants dans le logement social. L'exemple de Joinville-le-Pont (94)
Paris : IEP, 1983.- 193 p. multigr., bibliogr., ann.
Travail d'analyse et de critiques d'un groupe d'étudiants sur la participation des habitants, dans la conception ou la réhabilitation de leur logement, dans trois cités HLM de Joinville.
CDU 24379

ASSOCIATION LE CIEL AU DESSOUS DU TOIT. PARIS
Bilan de l'intervention de l'association «Le ciel au-dessous du toit» sur La Grande Borne, Grigny (91), juin-novembre 1983. Peintures murales avec la participation des habitants
Paris : 1984.- 29 p. + fiches, ann., ill.
Bilan de l'expérience de participation des habitants de La Grande Borne à la réalisation de peintures murales extérieures, avec au départ un groupe de dix adolescents.
CDU 15385

LEFEVRE Pierre ; BLONDEL Alain ; BONNIN Philippe ; KALOUGUINE Vladimir
ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE ; FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.). DIRECTION DE L'ARCHITECTURE. SECRETARIAT DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE. PARIS
La maîtrise d'ouvrage collective. Architecture participassion
Paris : UP6, 1984.- 149 p., ill.
Ouvrage en deux partie, dont la première rapporte quatre expériences menées par l'équipe de recherche : deux expériences de réhabilitation, avec participation des habitants (le maître d'ouvrage, un office d'HLM, a décidé de déléguer une partie de la décision aux usagers) ; deux opérations de construction neuve avec les futurs habitants (l'une avec l'incitation d'une collectivité locale dans le cadre d'une ZAC ; l'autre à partir d'une initiative privée dans le cadre territorial d'une ville nouvelle). La seconde partie de l'ouvrage inventorie les difficultés et les points de blocage ainsi que les méthodes spécifiques pour mener à bien ce type de pratique.
CDU 15916; BRA 253

Les habitants acteurs du changement, mythe ou réalité ?
H R. DE L'HABITAT SOCIAL. (FRA). n° 101, nov, 1984.- pp. 75-82, phot., tabl.
Les habitants, acteurs du changement : si l'idée est aujourd'hui admise, son application provoque bien des désillusions de toutes parts. Quelles formes d'intervention des habitants ? Rôle des associations de locataires ? La participation des habitants à quoi ? Comment les villes et les professionnels prennent-ils en compte la vie quotidienne des gens ?
CDU

ANSELME Michel
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE
La réhabilitation du Petit Séminaire : une opération expérimentale menée avec la participation active des habitants
Marseille : CERFISE, 1985.- 18 p. + ann.
IUG D2912-2

CHARRE Jean-Pierre
La participation des habitants à l'élaboration et à la gestion des projets de revalorisation du bâti ancien : le cas du vieux quartier de Saint-Laurent rive droite à Grenoble

R. DE GEOGRAPHIE DE LYON. (FRA). vol. 60, n° 3, 1985.- pp.217-243, tabl., plan
Le vieux quartier St-Laurent, qui s'étire sur la rive droite de l'Isère à Grenoble, a fait l'objet au cours du dernier quart de siècle de quatre projets successifs de revalorisation : la rénovation, la mise en valeur des vieilles pierres et la réanimation commerciale, l'autorestauration, la réhabilitation à but social. L'analyse porte sur la nature des projets et sur ceux qui les ont conçus et/ou mis en oeuvre. Elle fait ressortir le décalage entre la teneur des projets et les évolutions du quartier, la part prépondérante des intervenants extérieurs, elle aboutit à établir une relation entre la participation des habitants à l'élaboration et à la gestion des projets de revalorisation du bâti ancien, et l'aptitude de ceux-ci à se réaliser.
CDU

COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS
Agir dans le quartier. Forum de St-Fons, 4-5 octobre 1985. Contributions
Paris : Premier ministre, 1985.- 194 p., bibliogr. (avec la participation du min. Affaires sociales et Solidarité nationale)
Evaluation à partir des expériences menées sur les quartiers, auxquels s'intéresse la Commission Geindre. Il s'agit de définir ce qui est facteur de développement et d'amélioration pour le quartier et la vie de ses habitants, les principaux obstacles rencontrés dans la pratique, les perspectives qui s'en dégagent ; de s'interroger sur les formes d'action des habitants et les conditions à réunir pour qu'ils soient effectivement présents ; enfin de se demander si les habitants auront un certain poids dans le cadre de la décentralisation. Chercheurs ou élus, militants ou travailleurs sociaux, associations et confédérations d'associations d'habitants apportent le fruit de réflexions que l'annonce du colloque leur à inspiré.
CDU 16692

Le rôle des habitants : un choix politique
ENSEMBLES. (FRA). n° 7, juin 1985.- pp. 6-19, phot.
Les efforts des municipalités pour associer les habitants à la vie de leur commune et de leur quartier (amicales de locataires, associations...).
CDU

ASSOCIATION EUROPEENNE DES COLLECTIVITES LOCALES ET REGIONALES. PARIS
Etude comparative des différents modes de participation des citoyens à la rénovation urbaine par l'analyse d'opérations réalisées dans plusieurs villes européennes
Paris : Conseil des communes et régions d'Europe, 1986.- 59 p.
Etude comparative des procédures de rénovation urbaine et de la participation des citoyens dans quatorze villes européennes. Ce rapport se propose d'analyser : les opérations entreprises, en les replaçant dans un contexte socio-historique large ; les expériences de participation (nouveaux processus de décision). Il dresse une évaluation des effets de la participation ainsi définie et des enseignements qui peuvent en être tirés.
CDU 21456

GEINDRE François ; BONNEMAISON Gilbert
Civisme et vie de quartier. Civisme et délinquance
APRES-DEMAIN. (FRA). n° 289, déc. 1986.- pp. 19-22 (Civisme et démocratie)
La question de la démocratie locale à travers l'intervention des citoyens dans la vie urbaine, qui est au coeur de la démarche du développement social.
CDU

MARTIN Nicole
COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS
Agir dans le quartier. Forum de St-Fons, 4-5 octobre 1985. Expériences et synthèses
Paris : Premier ministre, 1986.- 120 p., phot., bibliogr.
Ce forum s'est déroulé autour de trois thèmes : les institutions du quartier au service des habitants ; présence et action des habitants ; le quartier, un lieu de démocratie ?
CDU 18427; IA 23575; DRE 6317; IAB 3761

MOLLET A.

Droit de cité ; à la rencontre des habitants des banlieues délaissées
Paris : L'Harmattan, 1986.- 156 p.
Expériences menées dans le domaine de l'habitat à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), Dreux (Eure-et-Loir) et Marseille : en réhabilitation ou en construction neuve. L'originalité de ces expériences tient au fait que les habitants ont été associés à la définition des programmes. Au-delà de la concertation très poussée entre responsables locaux, organismes HLM et habitants, et de l'amélioration des conditions de logement qui en est résultée, la transformation majeure est la reconstitution du lien social et la réinsertion dans la société locale de familles victimes jusque-là de rejet et d'exclusion.
CDU 20020; IA 23170; EPC NY0038

Comment financer la « présence » des habitants
ENSEMBLES. (FRA). n° 10, mars 1986.- pp. 9-15, phot.
Dès sa création, la Commission des quartiers a mis au premier rang de ses priorités la présence active des habitants, leur rôle primordial dans le développement local. Elle a multiplié les efforts pour dégager les moyens de financement appropriés réclamés par les organisations d'habitants (payer une fête avec les enfants d'une cité, organiser un stage de formation, rémunérer un permanent). De nombreuses réponses sont apportées par les décideurs. Ce dossier fait le point.
CDU

DEMONGEOT Michel
Réhabilitation des quartiers : quelle « présence active » des habitants ? La problématique de la participation des habitants dans la rénovation des cités d'habitat social et ses modalités d'application dans les opérations du Neuhof (Strasbourg), de la cité Erstein (Schiltigheim et Bischheim) et du quartier Monmousseau aux Minguettes (Vénissieux)
Sl. : 1987.- 175 + 28 p. multigr., phot., bibliogr., ann. (mémoire pour le Diplôme supérieur en travail social / DSTS)
Résultat d'entretiens portant sur la participation des habitants à la réhabilitation de leur quartier. Il s'agissait de vérifier la réalité du phénomène, d'en évaluer l'importance, d'en saisir les circonstances.
CDU 23804

DONZELOT JACQUES ; OBLET T.
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
La citoyenneté et les mutations récentes de l'urbain
Bédoin : Centre d'étude des politiques sociales, 1988.- 43 p.
Rapport sur la nouvelle notion de citoyenneté. Le thème du «désengagement de l'Etat », ou de la rénovation de l'action publique, à travers l'étude des effets de la décentralisation sur l'action sociale. Le glissement « d'une sécurité passive à une solidarité active », du progrès social à la solidarité. Le passage de l'encadrement collectif à la formation du jugement public en matière de politique culturelle.
PU 1512

DUPUY Sabine ; GIACOBBE Nora
ASSOCIATION DE REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT URBAIN. PARIS ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
L'Alma-Gare à la croisée du temps
Paris : Min. de l'Equipement, 1989.- 284 p. multigr., cartes, phot.
Les répercussions concrètes d'une lutte urbaine remarquable et spectaculaire. Evaluation « sociale » de la rénovation du quartier de l'Alma-Gare à Roubaix.
CDU 21433

ALMERAS Marc ; ADER Jean
Actions et réalisations
LETTRE DU CODEJ. (FRA). n° 4, 1990.- pp. 8-15
La réhabilitation des espaces extérieurs d'ensembles immobiliers par un paysagiste ; la participation d'enfants d'une unité de voisinage à La Rochelle à l'aménagement de leurs espaces de jeu.
CDU

ANSELME Michel ; BEHAR Daniel

ACADIE. PARIS; CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Gérer le quartier : un avant-goût de démocratie ?

Paris : ACADIE ; Marseille : CERFISE, 1990.- 63 p.

Les processus de participation des habitants à travers trois exemples étrangers, et à partir de l'expérience française des régies de quartier. Dans la première partie, l'implication des habitants dans la gestion urbaine est analysée et replacée dans le contexte et la culture politique locale, à Amsterdam, Naples et Barcelone. Aucune expérience similaire aux régies de quartier n'a été rencontrée dans ces trois villes. La seconde partie s'attache à saisir les conditions d'émergence et les significations politiques des expériences d'implication d'habitants dans la gestion urbaine. Les phénomènes de consensus ou de dissensus sur le constat du dysfonctionnement du service, l'apparition de nouveaux acteurs, la question de la reconnaissance politique et la fonction démocratique du quartier sont analysés.

PU 1658

MEHIRI Soraya

A la « Californie » on s'refait un avenir !

HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 20, 4e trim. 1990.- pp. 60-65, phot.

En 1988 il y avait 450 logements vacants dans les HLM du quartier de Cali à Jarville, en 1990 tout est reloué : ceci est le fruit d'une large concertation entreprise à l'initiative de l'OPAC et l'ARIM en direction des habitants. A l'issue des interviews individuelles des locataires, des décisions techniques ont été prises concernant : l'isolation technique et acoustique, le traitement des façades et enfin la réfection et la personnalisation des entrées.

CDU

MILET Hélène

OBSERVATOIRE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES DANS LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS. LILLE ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Les modalités d'implication des habitants dans les politiques urbaines. L'évolution de la problématique de la participation

Paris : DIV, 1990.- 140 p., ann., notes, bibliogr.

Evaluation des modalités de participation et d'implication des habitants dans les politiques urbaines. Série de recommandations pour la mise en oeuvre du développement et de l'action sociale. Axes complémentaires : l'analyse du travail d'équipes de terrain, une analyse bibliographique des travaux sur les politiques urbaines, des interviews de personnes-ressources.

CDU 29318

Municipalités et associations. Démocratie de délégation, démocratie de participation

TERRITOIRES. (FRA). n° 311, oct. 1990.- pp. 16-58

Associations-municipalités : un dialogue difficile entre des partenaires inégaux. Ce dossier prend la température des relations municipalités-associations et découvre que les mécanismes de participation sont en crise. Parmi les articles au sommaire de ce dossier : les risques et chances de la décentralisation pour les associations, les habitants acteurs des quartiers, le théâtre de l'opprimé dans les quartiers DSQ, l'opération HVS de Woippy-Saint-Eloi.

CDU

Le rôle des habitants

ENSEMBLES. (FRA). n° 28, mai 1990.- pp. 9-27, phot.

Le rôle et la participation des habitants et de leurs associations dans l'élaboration des contrats de ville, dans les politiques d'agglomération. Sommaire : du discours à la réalité ; développement des services ou développement social ? ; observatoire des villes, sondage de la SOFRES ; associations d'habitants ; journaux de quartier ; effervescence démocratique à Saint-Dié ; diversité des régies de quartier ; la plus-value apportée par les habitants ; quartiers en Europe coopération entre voisins ; la concertation, un premier pas.

CDU

BALAZS Gabrielle ; BOURDIEU Pierre

La réhabilitation. Entretien avec un locataire de HLM. Une mission impossible
ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES. (FRA). n° 90, déc. 1991.- pp. 77-94
Entretien avec l'un des plus anciens locataires de la cité de Vaulx-en-Velin qui mène une entreprise volontariste de rééducation des habitants de la cité. Révélation des difficultés de l'action sociale : résignation d'individus démoralisés et mobilisés par une longue série d'échecs et de déceptions, et l'inertie d'une administration atomisée et atomisante.
CDU

FLOCH Jacques
CONSEIL NATIONAL DES VILLES. PARIS
Participation des habitants à la ville
Paris : CNVDSU, 1991.- 98 p.
Le rapport de synthèse final du Groupe de travail « Participation des habitants à la ville », préfacé par Jacques Floch, maire de Rezé et membre du bureau du Conseil national des villes. Après un triple constat - combattre les exclusions, accepter la parole des habitants et qui représente les habitants ?-, il présente le point de vue des associations et quelques éléments d'expertise sur cinq sites : Roubaix, Les Ulis, St-Denis, Sarrebruck et St-Dié, avec des remarques théoriques et stratégiques sur la question de la participation, de la nouvelle citoyenneté engagée au travers de la politique de la ville et notamment dans le cadre du développement social urbain.
CDU 25819; IA 30947; IAB 2703

JACQUET Jean-François
PEUPLE ET CULTURE
La participation des habitants dans les quartiers urbains
Grenoble : Peuple et culture, 1991.- 37 p. + ann. (document de synthèse du cycle Voyage d'études en DSQ Rhône-Alpes)
Ce travail de synthèse, élaboré à partir d'entretiens avec différents acteurs de la procédure DSQ, aborde successivement les discours sur la participation, les formes qu'elle revêt, les structures qui la supportent, les outils et relais à son service, les facteurs favorables et les freins à sa mise en oeuvre.
IUG B2103

Renouvelons la citoyenneté
TERRITOIRES. (FRA). n° 321, oct., 1991.- pp. 7-74, phot.
Plus les citoyens désertent les bureaux de vote, expriment brutalement leur mal de vivre, développent des réactions de rejet du politique ou suivent des idéologies de rejet, plus les procédures, les textes de loi et les discours font référence aux habitants. Est-ce suffisant ? C'est l'échange d'expériences, la réflexion sur le terrain, la recherche d'une mobilisation des acteurs, la découverte de nouveaux instruments, la compréhension des réalités de la vie quotidienne dans les quartiers qui ont poussé élus locaux, représentants associatifs et administratifs locaux à venir débattre ensemble aux premières rencontres de la démocratie locale (le 13 juin 1991).
CDU; IAB 3404

BERTHET Claire
Des habitants face à leur quartier. Mouvements de revendication dans un groupe HLM de Lyon (1933-1991)
Montréal : Conférence internationale de recherche sur l'habitat, 1992.- (exposé pour l'atelier n° 5 : « Enjeux politiques du logement, mouvements de revendication »)
Ce document regroupe cinq contributions issues de la Conférence internationale de recherche sur l'habitat, organisée à Montréal en 1992. Ces textes abordent différentes questions sociales et politiques, relatives au logement social en France : 1. les associations de revendication et de défense du cadre de vie créées par les habitants du quartier des Etats-Unis, à Lyon ; 2. les notions d' « ordre symbolique » et de « lien civil » comme cadre conceptuel pour les opérations de requalification des quartiers d'habitat social fondées sur la « qualité urbaine » ; 3. la qualité de service comme stratégie de croissance pour le service public ou la construction d'une hypothèse appliquée au cas des organismes de logement social ; 4. « cohabiter dans la confusion » ou les relations sociales dans le grand ensemble des « 3000 », à Aulnay-sous-Bois (93) ; 5. « espace urbain et citoyenneté locale » ou la nécessité d'élaborer de nouvelles règles du jeu entre l'Etat et les gouvernements locaux dans le domaine du logement social.

CDU 38076

FERRAND-BECHMANN Dan (dir.)
Entraide, participation et solidarités dans l'habitat. Le cas de 7 pays : France, Canada, RFA, Brésil, Israël, Espagne, USA. Préface de F. Bloch-Lainé, introd. de J.-P. Sueur
Paris : L'Harmattan, 1992.- 246 p. (coll. Logiques sociales)
Recueil de textes relatifs à l'entraide et à la participation dans différents pays : les coopératives d'habitation au Canada, la gestion de l'auto-construction par l'Etat au Brésil, l'étude d'un système de voisinage à Meylan, la sociabilité dans un quartier populaire ancien à Lille, le cas d'un projet de rénovation en Israël, etc.
CDU 26585; CA C9637

SAUVAGE André
Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux
Paris : L'Harmattan, 1992.- 200 p., fig., bibliogr. (coll. Villes et entreprises)
Recherche de la « véritable nature » des habitants de la ville. Dans la 1ère partie, l'auteur analyse sur quels principes s'est faite l'exclusion de l'habitat des domaines du logement et de l'environnement. Il consacre la 2ème partie au temps, au lieu et au milieu social, paramètres permettant de décrire des ambiances urbaines contrastées. Dans la 3ème partie, en suivant une trajectoire anthropologique, il élabore un « modèle » de l'habitant.
CDU 28098; IA 33263; EPC NY4410

SCHLESINGER Anthony
Local key to estate regeneration
TOWN AND COUNTRY PLANNING. (GBR). vol. 61, n° 5, mai 1992.- pp.149-151, phot., bibliogr.
Le processus de régénération des ensembles résidentiels est important et vital, parce qu'il est basé sur la participation des habitants, ici dans les zones périphériques. Le succès des quelques expériences montre le besoin de la participation des habitants, notamment pour les ensembles de logements sociaux.
IA P.396; CDU

Banlieues : relégation ou citoyenneté
TEMPS MODERNES. (FRA). n° 545-546, déc. 1991 - janv. 1992.- pp. 2-235 (coll. Revue les temps modernes, n° 545-546)
Un dossier documentaire sur des points de vue et des réflexions exprimés et développés par les acteurs des villes de l'est lyonnais, notamment ceux qui vivent à Vaulx-en-Velin, ou la gèrent.
IA 31674

Dossier : habitants-citoyens
ENSEMBLES. (FRA). n° 36, juin 1992.- pp. 9-27, phot.
Expériences d'intégration et de participation active des habitants à la vie locale et aux projets de développement social de leur quartier : le quartier des Trois-Bassins à La Réunion ; Arles et Beauvais avec la présence constante des habitants et des associations dans les projets d'action sociale ; Rouen où les habitants dressent le projet eux-mêmes ; Marseille avec la première Université du citoyen et la Charte de participation des locataires aux opérations de réhabilitation de l'habitat. Les échanges européens entre habitants concernés par des opérations de développement social des quartiers.
CDU ; IA P.177

Pour des quartiers citoyens
ECONOMIE ET HUMANISME. (FRA). n° 322, juill.-sept. 1992.- pp.3-85, graph., tabl., cartes, bibliogr.
Le dossier présente et analyse des expériences de prise en charge de la vie quotidienne, met en relief les régies de quartier et réfléchit à l'élargissement de la citoyenneté dans les sociétés démocratiques, tout en s'interrogeant sur les politiques françaises de la ville.
IA P.167; CDU

ARTHAUD Delphine

Portées et limites de la participation des habitants aux décisions d'aménagement de leur cadre de vie. L'exemple de la cité-jardin « Viscose »
Grenoble : UFR de sociologie, 1993.- 103 p., bibliogr. + ann. (mémoire de maîtrise de sociologie, ss la dir. de Y. Chalas)
A partir de l'analyse historique du processus de participation des habitants, l'auteur étudie la cité-jardin « Viscose » à Echirolles, pour montrer l'évolution d'un projet de réhabilitation d'un quartier encore imprégné d'un lourd passé historique et porteur des valeurs sociales caractéristiques de la cité-jardin. Il propose une définition du concept de participation et s'attarde ensuite sur le rôle fondamental de l'action de quartier, pour finalement s'interroger sur l'évolution du concept de participation. Enfin, il analyse les limites et les obstacles à une participation active et efficace des usagers.
IUG B2525

STEBE Jean-Marc
L'opération HVS de Woippy-Saint-Eloy dans l'agglomération de Metz
ESPACES ET SOCIETES. (FRA). n° 72, 1993.- pp. 49-63, bibliogr.
L'étude s'appuie sur une expérience de réhabilitation d'un quartier d'habitat social, Saint-Eloi à Woippy (Moselle), de 1978 à 1991. Celle-ci a été qualifiée d'exemplaire quant à la concertation et à la participation des habitants dans le bilan des opérations HVS. Elle montre comment une démocratie de concertation a pu se mettre en place, de quelle façon elle s'est structurée, quelles ont été les caractéristiques essentielles, à partir de quels éléments contextuels elle s'est organisée et quels en ont été les effets dans l'espace-temps.
IA P.184; CDU

Les habitants ont la parole
VILLES DIRECT. (FRA). n° 49, fév. 1993.- pp. 6-9
Expériences de Villeurbanne et de Nantes pour la mise en place d'une maison du citoyen dont le rôle principal est de renforcer et de développer les liens entre les habitants du quartier. La « Charte de la maison du citoyen » telle qu'elle a été définie par le programme gouvernemental pour la ville de mai-juin 1992. La maisons du citoyen est un lieu de rencontres et d'échanges, un lieu de ressources et d'informations, un lieu de médiation.
CDU

DIRICQ Nicole
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS ; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS
Vivent les quartiers : les offices et l'expression de la vie associative dans l'habitat social
Paris : FNOPHLM, 1994.- 135 p., phot., index
Les 200 initiatives d'associations et d'offices présentées reflètent la diversité, la richesse et l'originalité des actions au service des habitants des HLM en France. Elles sont regroupées selon trois thèmes : l'amélioration de l'habitat ; les actions d'animation ; les actions de solidarité.
IA 34684; CDU 29891

LEVEQUE L.
Développement social des quartiers : appréciation des habitants et participation
Reims : IATEUR, 1994.- 215 p., ann., phot., bibliogr. (mémoire de DESS urbanisme aménagement environnement, ss la dir. de M. Blanc)
Parce que les habitants ont toujours été placés au coeur des opérations de DSQ, l'étude menée sur le DSQ de Bar-sur-Aube s'articule autour des notions d'appréciation et de participation des habitants. Côté appréciation, il ressort une nette satisfaction des habitants à l'égard du DSQ ; sauf en ce qui concerne les travaux dans les logements, où la façon dont les travaux ont été menés a beaucoup déplu, et les actions d'accompagnement social qui n'ont pas retenu leur attention. Côté participation, les résultats obtenus pourraient expliquer pourquoi la participation apparaît souvent comme un échec. Tout d'abord, il semble exister un décalage entre ce que les promoteurs de tels projets attendent des habitants, quand ils sollicitent leur participation, et ce que les habitants eux-mêmes entendent par participation. Par ailleurs, beaucoup se montrent réticents à l'idée de s'impliquer réellement, alors que la majorité des personnes interrogées a manifesté une attitude plus que favorable à l'égard de la participation.

ITR 4385IA

MOZERE Liane
Bricolage du politique et politique du bricolage
INFORMATIONS SOCIALES, n° 40, 4e tr. 1994.- pp. 40-51, bibliogr.
L'action politique au quotidien, développée par un couple de militants catholiques - Marie-Agnès et Roger Leman - dans le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix.
CDU

PERCQ Pascal
Les habitants aménageurs
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube / Fond. Charles Léopold Mayer, 1994.- 94 p.
L'idée même que les habitants des quartiers populaires puissent avoir leur mot à dire et être considérés comme des acteurs reste incongrue dans la caste des décideurs. Pourtant, les habitants sont des aménageurs parce que ce sont eux qui inventent la ville au quotidien. Les conclusions de la confrontation de diverses expériences internationales de réhabilitation des quartiers anciens.
CDU 30429

Jeunes associations : une nouvelle citoyenneté
TERRITOIRES. (FRA). n° 350, sept. 1994.- pp. 19-57
La diversité des objets, la vitalité des regroupements, la permanence et la pertinence des questions que se posent les jeunes associations. Question de légitimié, de place dans l'environnement local, de perennité, de mise en réseau et de délégation… autant de thèmes abordés dans ce numéro de « Territoires », issu du forum « Associations et citoyenneté », qui s'est déroulé le 09 / 04 / 1994 à St-Martin-le-Vinoux. Ce numéro est une étape dans le débat sur les relations entre institutions et nouvelles associations, un repérage d'expériences et de réflexions en vue d'aider de nombreuses collectivités locales et associations qui se posent ce type de question sur leurs relations.
CDU

ARTHAUD Delphine
Ville et coexistence. Participation habitante à la définition d'un projet d'aménagement urbain : l'exemple de la réhabilitation de la place de la convention (DSQ de la commune d'Echirolles)
Grenoble : IUG, 1995.- 2 fasc., 134 p., tabl., phot. + ann. (mémoire de DEA urbanisme, environnement urbain et politiques des villes, ss la dir. de Y. Chalas)
L'histoire de la participation : une anthropologie, de la révolution française à nos jours ; mise en évidence de la continuité historique de la participation. L'avènement d'un nouveau métier de l'urbanisme, celui de l'ingénieur social, mandaté par les aménageurs ou les habitants, lorsque le dialogue ne peut aboutir à une entente. La participation révèle un déficit de la notion d'intérêt général : les porteurs d'un projet d'aménagement sont confrontés à des interlocuteurs qui ne sont les représentants ni d'une collectivité locale ni d'un groupe, mais ne sont les représentants que d'eux-mêmes et de leurs intérêts particuliers.
IUG B2522(1-2)

BAVOUX Pascal ; BERTHET Jean-Marc
TRAJECTOIRES. LYON ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Citoyenneté et DSU ou les incertitudes du territoire : deux exemples lyonnais, les quartiers Place du Pont et Mermoz
Lyon : Trajectoires, 1995.- 104 p., bibliogr.
Cette recherche examine la politique de la ville sous l'angle de son efficacité à reconstituer les liens sociaux et politiques et à mettre en forme au niveau local de véritables processus de participation des habitants. La recherche est menée sur deux quartiers faisant l'objet de procédures de développement social urbain (DSU) : les quartiers Place du Pont et Mermoz à Lyon. Pour l'auteur, la politique de la ville, loin de créer une nouvelle citoyenneté, met en avant une logique technicienne où le chef de projet devient un médiateur institutionnel pour la mise en place du contrat de ville.
PU 2147; CDU 32059; DCN 25-A-423

BLANC Maurice

Politique de la ville et démocratie locale. La participation : une transaction le plus souvent différée

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 99-106, bibliogr. (Politiques de la ville. Recherches de terrains)

Précédent son énonciation, la politique de la ville est née en France de l'enclavement des grands ensembles, après la rupture économique des années 1970. La démocratie participative, qu'appelle cette politique, se heurte à la démocratie représentative qui reste dominante. Dans le jeu à trois, entre les élus, les gestionnaires de logements ou d'entreprises et les associations d'habitants, les sciences sociales servent souvent les transactions locales.

CDU

BROSSAUD Claire ; LANZARINI Corinne ; MURARD Numa

TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LE SOCIAL ET LA SOCIABILITE. PARIS ; FONDS D'ACTION SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ET LEURS FAMILLES. PARIS

Pauvres et citoyens ? Faites vos preuves !

Paris : TRASS, 1995.- 225 p., bibliogr. (voir aussi dans MIGRATIONS ETUDES, n° 65, mai 1996)

Cinq textes réalisés à partir d'enquêtes de terrain. «Quand les habitants restent en plan» présente l'observation des relations entre habitants et responsables au cours d'une réhabilitation. « Citoyens de proches en loin » étudie les relations entre élus, centre social et associations d'habitants. « Du resto troc à la citoyenneté » analyse le fonctionnement d'un restaurant social. «La citoyenneté entre assistance et communauté» relate les difficultés d'une entreprise d'insertion. « Militer en famille » analyse l'engagement politique à travers l'action d'un jeune homme et d'une mère de famille. La dernière partie vise à fonder théoriquement les liens entre citoyenneté, civisme et civilité.

PU 2124; CDU 31801 ; IA P.269

DELJARRIE Bernard

Evolution de la participation

TERRITOIRES. (FRA). n° 361, oct., 1995.- pp. 4-8

Dans les textes et sur le terrain, la participation et l'intervention des habitants dans les affaires communales avancent. Cet article traite de la construction du cadre du droit à l'information des habitants à la vie locale depuis 1970. Il décrit ainsi trois types d'associations locales existantes : celles créées par le pouvoir local pour contourner le statut de la fonction publique et se passer des règles contraignantes de la comptabilité publique ; celles régies par la loi de 1901 ; les mouvements d'opinion, comités d'actions, groupes de pression exprimant bien l'esprit de la loi de 1901. Une réflexion est aussi menée sur la démocratisation du fonctionnement du pouvoir local : dans le cadre des scrutins ; dans le cadre de l'intercommunalité ; dans le cadre de la coexistante de ceux qui votent, ceux qui n'en ont pas le droit ; dans le cadre d'un régime local autocratique, où le pouvoir est tout acquis au maire, ce qui est un peu le cas en France.

CDU

FAYMAN Sonia ; RACHMUHL Virginie

ACT CONSULTANTS. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Evaluation de la participation des habitants à l'élaboration du schéma directeur pour l'aménagement du centre-ville de Saint-Michel-sur-Orge

Paris : ACT, 1995.- 44 p.

Evaluation de la participation des habitants de Saint-Michel-sur-Orge à l'élaboration du schéma directeur des trois G (quartiers Gambetta, de la Gare et des Grouettes). Il s'agit de se prononcer sur la façon dont les habitants de cette commune ont été associés à la démarche d'élaboration du schéma directeur des quartiers concernés. Les résultats de cette participation sont présentés en quatre chapitres : le contexte dans lequel a été créé l'atelier public d'urbanisme ; les outils de la concertation ; les méthodes employées pour développer la participation des habitants ; la place de cette expérience dans le développement local. Des entretiens ont été réalisés avec treize habitants, quatre élus et cinq techniciens de l'APU.

PU 2176; CDU 32620; IA 34515

FAYMAN Sonia

La politique de la ville... et les habitants ? Jeunes et femmes, passerelles entre leur milieu et l'action politique

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 115-122 (Politiques de la ville. Recherches de terrains)

Dans les années 1980 en France, le mouvement anti-raciste venu des jeunes habitants des banlieues s'est transformé en diverses associations locales à vocation sportive ou culturelle. Certaines associations de femmes immigrées assurent de leur côté un rôle de médiation entre la population locale et les services publics. Mais ces fragiles regroupement demeurent d'un faible poids dans les dispositifs de la politique de la ville.

CDU

GROC Isabelle ; DOUMENC Ivan

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Entre habitants et institutions, les associations des quartiers en difficulté à la recherche de leur identité : Roubaix, l'Alma-Gare, New York, le south Bronx

Paris : Experalliance, 1995.- 257 p., bibliogr.

La participation des habitants, bien que considérée comme un ingrédient important de la réussite des politiques de réhabilitation des quartiers, n'a jamais revêtu en France le même caractère vital qu'aux Etats-Unis. L'Etat français ne s'est jamais complètement retiré des banlieues. Ainsi de nombreux habitants sont conscients du rôle important qu'ils peuvent jouer dans les actions locales de réhabilitation, mais peu d'entre eux sont vraiment convaincus que leur mobilisation représente une question de vie ou de mort pour leur quartier. Parmi les modèles de participation qui ont pourtant fait date, il y a l'expérience de l'Atelier populaire d'urbanisme (APU) dans le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix. L'objectif de cette étude est de retracer l'histoire de ce mouvement d'habitants et d'en faire le bilan, presque vingt ans après.

PU 2155; CDU 32398

HUET Armel ; GAULTIER Gilbert

UNIVERSITE DE HAUTE-BRETAGNE. LABORATOIRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES. RENNES ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Territoire urbain lien social et citoyenneté

Rennes : LARES, 1995.- 262 p.

Les auteurs se sont intéressés à un quartier (Villejean à Rennes) qui présente l'image classique du grand ensemble urbain réunissant les conditions des problèmes habituels afférents à ce genre de quartier et qui pourtant n'explose pas. Leurs interrogations sont fixées autour d'une question centrale définie conjointement, d'une part, par l'inquiétude ambiante sur la fragilisation du lien social et la difficulté de l'exercice de la citoyenneté dans les grands ensembles urbains, d'autre part, par ce que met en relief l'histoire rennaise des quartiers, et diverses expériences et actions qui y ont été conduites. En définitive, cette recherche étudie comment dans le passage progressif du grand ensemble au quartier se constitue un espace public de quartier par la rencontre des habitants et le traitement singulier que ceux-ci font de l'environnement social et culturel que les politiques leur aménagent.

PU 2154; CDU 32397; IAB 3914

JACQUIER Claude ; ALBERTO-PEREZ Jaime

Le développement urbain en Europe

INFORMATIONS SOCIALES. (FRA). n° 43, 1995.- pp. 88-96 (Participer : le concept)

Ponctué de plusieurs exemples européens, ce texte aborde la réalité de la représentativité des habitants et donc de leur légitimité. Il décrit de façon précise les dispositifs de l'implication des habitants et leur processus de mise en oeuvre. Exclusion, délinquance des jeunes, naissance d'une nouvelle citoyenneté font partie des thèmes traités.

CDU

LAPLANCHE Alain

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX LES TRANSPORTS L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. LYON

Consultation, concertation, participation des habitants dans le domaine de l'urbanisme en Belgique

Nantes : CETE de l'Ouest, 1995.- 39 p.

Afin de développer les savoir-faire en matière de concertation, le CERTU envisage d'éditer un dossier sur ce thème. Connaître les pratiques à l'étranger semble un bon moyen pour élargir la réflexion dans ce domaine, et permet aussi d'avoir un autre regard sur nos propres pratiques. Le choix s'est porté sur la Belgique qui offre une panoplie complète d'expériences : consultation, concertation et participation des habitants. L'étude est réalisée à partir d'interviews de techniciens de l'urbanisme.

CTN 6196; CDU 38105

LORCERIE Françoise

De la citoyenneté comme mode d'innovation dans la politique de la ville. L'expérience de l'Université du citoyen à Marseille

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 123-134 (Politiques de la ville. Recherches de terrains)

Les habitants de certains quartiers de logements sociaux à Marseille ont été invités à s'informer et à dialoguer avec des enseignants ou des spécialistes sur des sujets de société. Les investissements symboliques, que ces rencontres suscitent de part et d'autre, construisent une sorte d'espace public où chacun découvre les contraintes et les possibilités d'actions à conduire en commun. Cette expérience révèle l'engagement personnel qu'exige une citoyenneté qui dépasse l'assujettissement ordinaire aux institutions.

CDU

MEGEVAND Francie ; PEREZ Jaime-Alberto

PEUPLE ET CULTURE ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Nouvelles dynamiques habitantes et enjeu de citoyenneté. Etude de trois quartiers contrastés de l'agglomération grenobloise

Grenoble : Peuple et culture, 1995.- 164 p., ann., tabl., bibliogr.

Comprendre comment et en quoi les dynamiques habitantes au niveau d'un quartier peuvent être des éléments qui contribuent à assurer un meilleur accès et un réel exercice de la citoyenneté. Les formes d'action et de réactions des habitants aux enjeux qui se posent à leur quartier, leur possibilités d'intervention est étudiée à partir de l'observation et de l'analyse des dynamiques dans trois quartiers à composition sociale différente : le premier est un quartier ancien, proche du cœur de la ville ; les deux autres ont été construits entre 1968 et 1974, à dominante résidentielle et produits d'une période d'urbanisation rapide et massive, ils sont bordés de zones d'activités économiques sans lien avec les zones d'habitat. Au sommaire : Présentation des trois quartiers étudiés (des histoires et des caractéristiques contrastées ; enjeux actuels et configurations locales) ; Les dynamiques habitantes, une préoccupation de citoyenneté concrète (une certaine remobilisation associative ; raisons d'être et composantes de ces dynamiques : la volonté d'agir ; dans les associations récentes, des pratiques en recomposition) ; Effets et limites des dynamiques habitantes, la citoyenneté au milieu du gué (des effets sociaux certains : civilité et sensibilisation collective ; des limites : fragmentation et reconnaissance limitée ; les difficiles rapports au politique) ; Citoyenneté et démocratie locale.

PU 2107; CDU 31040; IAB 3764

MERCKE Pierre ; GARIN-FERRAZ Guilaine ; COIT Katharine ; OLIVE Fabienne

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE TECHNICIENS EXPERTS ET CHERCHEURS. PARIS

De la participation des habitants : participation et citoyenneté

ARCHIMEDE & LEONARD. LES CARNETS DE L'AITEC. (FRA). hors série n° 12, été 1995.- 123 p., ann., bibliogr. (publié avec le soutien de la Communauté économique européenne)

Depuis vingt ans, la problématique de la participation des habitants a évolué dans le contexte social européen, où la pauvreté augmente en même temps que la richesse, le logement joue un rôle fondamental et peut être utilisé comme levier dans le processus de réinsertion des exclus. La participation, c'est donc se donner des moyens de combattre la crise du logement et de la ville qui aient aussi l'ambition de combats plus vastes : contre l'exclusion, pour de nouvelles formes de citoyenneté. Pourtant, les expériences faites dans les pays européens ou en voie de développement montre que la participation est difficile, qu'une partie de la population ne participe pas d'emblée, d'où un questionnaire nécessaire sur les méthodes, les «savoir-faire de la participation » possible à partir d'une analyse d'expériences.
CA C8770 ;CA RB270(12)

WARIN Philippe
Les HLM : impossible participation des habitants
SOCIOLOGIE DU TRAVAIL, n° 2, juin 1995.- pp.151-176
A partir de nombreuses enquêtes sur les organismes de logements sociaux, cet article s'interroge sur la place et le sens de la participation des usagers locataires aux politiques de logement social - travaux neufs, réhabilitation, attribution des logements. Facteur secondaire dans les années de croissance, l'idée prend de l'importance lorsque l'Etat et les collectivités locales veulent mettre en place des politiques plus globales dans les années 80 ; mais elle reste une pratique réduite au niveau des offices. P. Warin examine les facteurs de cette non-participation : faible motivation des habitants, résistance des personnels, écart avec les principes internes d'organisation des offices. Au mieux, à l'occasion des programmes-qualité, les habitants pourraient être impliqués comme clients dans une approche marketing ; les principes d'efficacité s'imposent et on se trouve loin des idées participatives des premières expériences.
CDU

Citoyenneté sociale, citoyenneté locale
TERRITOIRES. (FRA). n° 354, janv., 1995.- pp. 17-56
Trois cents personnes étaient réunies pour les troisièmes rencontres de la démocratie locale, sur le thème de la citoyenneté sociale et de la citoyenneté locale, à Strasbourg les 18 et 19 novembre 1994. Ces rencontres ont permis d'aborder des questions touchant les fondements de la citoyenneté et d'analyser les liens et les croisements nécessaires, incontournables entre citoyennetés politique, sociale, locale et mondiale. Ce numéro de « Territoires » retrace la variété des idées et le dynamisme des échanges, ainsi que la multitude des initiatives et des réseaux qui se développent aujourd'hui en matière de citoyenneté et de lutte contre l'exclusion.
CDU

Concertation, initiatives, réseaux, territoires... Les habitants acteurs du développement
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 6, mars 1995.- 42 p., phot., bibliogr.
Numéro sur la participation et le rôle des habitants dans le développement social des quartiers. Le but de ce document est de faire connaître les pratiques et points de vue des acteurs Rhône-alpins dans leur diversité de forme et d'origine (associations et groupes, professionnels, experts et chercheurs...), à partir d'une pluralité d'expériences qui font apparaître des lignes de force : le rapport à la décision, la place des habitants dans les instances de décision ; l'acquisition de savoir et de savoir-faire ; les fonctions d'interface, de médiateurs, d'habitants-relais ; la prise en compte des ressources individuelles et collectives, la reconnaissance des potentialités qui sont des préalables au travail de développement.
CDU

Développement social urbain et citoyenneté ; résumé des recherches. Colloque des 21-22 novembre 1995, Paris
Paris : Plan urbain, 1995.- 100 p., bibliogr.
Les recherches concernent les relations usagers / administration, une famille immigrée des « 4000 » de La Courneuve, le comportement électoral des habitants de grands ensembles, le développement social urbain, la citoyenneté dans les quartiers d'habitat social, la sociabilité sportive, la politique de la ville.
IA 37067; DRE 7319(2); CDU 32700; PU 2164

Participer : le concept

INFORMATIONS SOCIALES. (FRA). n° 43, 1995.- 118 p.
Ce numéro explore le concept de participation, son histoire, ses applications en France et dans d'autres pays. Les auteurs analysent : les interactions entre les domaines du politique, du social et du culturel ; le traitement de l'exclusion sociale, de la mise en oeuvre de la politique de la ville et notamment des banlieues. La citoyenneté, la médiation, le développement urbain sont ici des thèmes centraux.
CDU

Pour une ville solidaire, éducatrice et citoyenne
TERRITOIRES. (FRA). n° 357 bis, avr. 1995.- pp. 2-34
De multiples groupes travaillent aujourd'hui sur le fil qui relie les habitants aux élus, la vie quotidienne à la réflexion politique. La démarche de la Fédération nationale Léo Lagrange entre de plain-pied dans cette nécessité : interpeller les élus ou futurs élus et leur montrer qu'il y a de toute part des citoyens qui s'impliquent dans la vie locale pour une ville solidaire, éducatrice et citoyenne. Ce numéro hors-série, autour de « La Lettre aux maires de France » de Léo Lagrange interviewe des acteurs locaux et des élus, présente des expériences innovantes et exprime des demandes de citoyens.
CDU

BELMESSOUS Hacène
Politique des quartiers
ETUDES. (FRA). tome 384, n° 6, juin 1996.- pp. 757-764
Quinze ans de politique des quartiers ont montré les limites des actions entreprises. Il semble que l'avenir des quartiers devra se conjuguer avec le passage des habitants au politique.
IA P.366

BERTHO Alain
La crise de la politique. Du désarroi militant à la politique de la ville
Paris : L'Harmattan, 1996.- 298 p., tabl., bibliogr. (coll. Logiques sociales)
Le débat sur la crise de la politique a comme point de départ une enquête sur le quartier de La Plaine à Saint-Denis. L'analyse de cette crise met en évidence comment la politique de la ville, en substituant l'Etat à la politique, entretient le processus de crise. Analyse des dysfonctionnements entre l'activité politique municipale, l'activité syndicale d'entreprise et la population, peu concernée par la transformation du quartier, dans une ville où s'identifiaient auparavant travail, population et réalisation urbaine.
CDU 33083

CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT). NAIROBI; HABITAT INTERNATIONAL COUNCIL. LA HAYE; FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME. PARIS
Vers des quartiers plus humains : action publique et initiatives des habitants. Les six principes de la déclaration de Salvador et quelques illustrations concrètes de mise en oeuvre
Paris : Librairie Fondation pour le progrès de l'homme, 1996.- 96 p. (série Dossiers pour un débat, n° 55)
Texte de la Déclaration de Salvador, illustré par une série de fiches d'expériences, formulant comme une exigence absolue la reconnaissance du rôle essentiel des habitants comme premier moteur du développement de leur quartier. La confrontation d'expériences venant des quatre continents nous fait toucher du doigt à quel point il n'y a d'évolution positive de nos villes, et notamment des quartiers les plus en difficultés, que fondée sur l'investissement des habitants, leur inventivité. # Salvador statement on public action and inhabitants participation on urban development.
CA P169/2; CDU 35958; IA 39012

FORET Catherine ; MOLLET Albert
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Mouvements associatifs nationaux d'habitants et d'usagers et aménagement urbain. Rapport d'enquête exploratoire
Marseille : CERFISE, 1996.- 44 p., bibliogr.

Enquête relative aux associations nationales s'intéressant à l'aménagement urbain (à l'exclusion de celles qui s'occupent du logement), menée par entretiens auprès des responsables nationaux et par dépouillement de documents divers. Les résultats sont organisés en fonction de cinq problématiques : la négligence de l'urbain au niveau des revendications collectives ; la reconnaissance ambiguë des associations nationales par les pouvoirs publics ; les relations entre associations nationales et associations locales ; la mise en oeuvre d'un véritable partenariat entre associations et pouvoir communal ; la participation des habitants.
PU 2223; CDU 33951; DCN 25-A-429; IAB 4104

GONTCHAROFF Georges
Raconte-moi l'histoire de la participation
TERRITOIRES. (FRA). n° 370, sept. 1996.- pp. 4-8
Cet article décrit le concept de participation, surtout au niveau de la commune : la participation est un moyen fusionnel dans un groupe d'habitants ayant des intérêts communs. Elle peut être l'occasion de la construction d'une action collective, de gestion, d'autogestion, de cogestion ou de lutte contre le pouvoir en place. L'histoire de la participation, d'octroyée à conquise, en passant par la concertation et la négociation : à la recherche d'un concept complexe.
CDU

GUERIN Aline
Instances participatives de quartier : 45 villes s'engagent
TERRITOIRES. (FRA). n° 373, déc. 1996.- pp. 1-49, carte
Dans les 45 fiches de ce dossier, la création de la plupart des instances de quartier est descendante, c'est-à-dire d'initiative municipale ; pour d'autres, l'initiative vient de la population ; pour d'autres encore, un savant mélange entre histoire, revendications et gestion municipale en est la base. Très structurés ou flous, leur fonctionnement est surtout leur composition révèlent aussi le sens politique donné à ces instances.. Enjeu de pouvoir, renouvellement de la démocratie locale, questions sur la réorganisation des services municipaux et les fondements du service public : derrière la lecture des fiches se dégage peu à peu une réflexion sur « une nouvelle manière de faire de la politique », ou comment permettre au citoyen de prendre sa place à toutes les phases de la construction de la décision, sans remettre en cause la légitimité des élus.
CDU

LANCRENON Dominique
Quel urbanisme pour demain ?
Montreuil-sous-Bois : Papyrus, 1996.- 66 p., fig. (coll. Les guides Actelus)
La commune, qui est le premier lieu d'expression de la citoyenneté, doit être le point de départ et d'aboutissement de toute décision d'aménagement du territoire, et permettre à ses habitants d'y contribuer ou de l'infléchir. Reconstruire la ville sur elle-même, dans un maillage renforcé du territoire, faire du « management vert » une règle de gestion de l'environnement, rechercher constamment à aménager un cadre de vie de qualité, et construire les projets dans une dynamique participative et citoyenne sont quatre thèmes de réflexion pour repenser l'urbanisme.
IA 38366; CDU 35777

LAPLANCHE Alain
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.)
Concertation-participation des habitants dans le domaine de l'urbanisme et du développement social urbain. Actes du séminaire du 26 mars 1996
Nantes : Pôle de recherche urbaine des Pays de la Loire / CETE de l'Ouest, 1996.- non pag.
Une approche rétrospective des concepts de concertation et de participation des habitants à travers les articles de la revue « Territoires », suivie de deux exemples locaux. Les trois premières communications sont consacrées la ville de la Roche-sur-Yon : la gestion d'une enveloppe financière avec les habitants des quartiers ; la démarche de développement social urbain (DSU) mise en oeuvre dans le quartier de Généraudière ; la concertation sur le réaménagement des halles de la ville. Les trois contributions

suivantes concernent le secteur en DSU de Nantes est : l'évolution de la participation des habitants dans les différentes phases de la réhabilitation d'un projet ; l'utilisation d'un projet de réhabilitation dans un objectif de redynamisation de la vie sociale d'un quartier d'habitat social ; le point de vue des habitants.
CDU 33640 ; CTN 6399

PICHERAL Jean-Blaise ; TOULOTTE Martine ; HAGEGE Camille ; MAHEY Pierre
FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE- DUNKERQUE; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME; AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE. MARSEILLE; AGENCE D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE
Sept points clés et plusieurs questions essentielles pour la construction d'un réseau sur la participation au projet urbain associant élus, habitants et techniciens. Document provisoire soumis à la discussion des élus, habitants, et techniciens
Paris : DAU - DIV, sept. 1996.- 69 p.
Ce document est issu d'un processus de recherche conduit par les agences d'urbanisme et le bureau d'études « Arpenteurs », en lien avec les élus, habitants, techniciens de Grande-Synthe, Echirolles, Marseille, Mantes-la-Jolie. Financé par la DAU et la DIV, il devait dégager les principes fondateurs de la participation à l'élaboration des projets urbains, particulièrement dans les quartiers fragiles et en établir un recueil à diffuser dans les villes confrontées à ce problème. Ce document est soumis à la discussion des acteurs de la recherche pour déterminer un document final, mais ce document final devra rester ouvert dans le temps. Cet outil ne doit pas être considéré comme des « tables de la loi », mais comme un instrument de travail, d'échanges, de confrontations, de débat utile pour agrandir un réseau d'échanges d'expériences. S'il se révèle adéquat, il restera provisoire et sa remise en chantier régulière sera toujours nécessaire.
DK 96-43

PICHERAL Jean-Blaise ; TOULOTTE Martine ; HAGEGE Camille ; MAHEY Pierre
FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME; AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE; AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE. MARSEILLE; AGENCE D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Place des habitants et leur participation aux processus d'élaboration des projets urbains. Recherche-action, rapport final
Paris : FNAU, sept. 1996.- 78 p.
Le rapport ne constitue qu'un des éléments du travail final de la recherche-action engagé début 1995 : le document « Sept points clés et plusieurs questions essentielles » en est le complément actif et évolutif. Ce rapport présente quelques conclusions, sous forme de quatre contributions plutôt que sous la forme d'un rapport clos et univoque : en effet plusieurs questionnements et hypothèses, dégagés au cours du processus de recherche, n'ont pas encore suffisamment fait l'objet de tests, vérifications et interpellations par les acteurs de la recherche, élus, habitants, techniciens pour tirer des conclusions.
DK 96-46; IA 38259

RUEZ Daniel
Du bon usage de l'enquête publique
TERRITOIRES. (FRA). n° 370, sept. 1996.- pp. 10-13
Oui, l'enquête publique peut être une base pour la participation des habitants. Non, sa mise en oeuvre actuelle ne permet pas toujours la prise en compte de l'avis des citoyens. Plaidoyer pour une véritable liberté de manoeuvre du commissaire enquêteur.
CDU

VERFAILLIE Bertrand
Roubaix : chants de briques, paroles d'hommes
Paris : Desclée de Brouwer, 1996.- (coll. Culture de paix ; avec le concours de la Fondation de France)
Le milieu associatif de Roubaix, ville durement touchée par la crise, est présenté sous un angle humain. A travers une enquête journalistique, l'auteur nous invite à partager l'engagement de militants récents ou

de longue date, et à connaître ainsi les préoccupations et les actions de la population (notamment les jeunes) et des élus locaux. Une attention particulière est portée au rôle des comités de quartier et au rapport des habitants aux élections. Le principal quartier étudié est celui de l'Alma-Gare.
CDU 35378

Communication associative : la rue à la « une »
TERRITOIRES. (FRA). n° 372, nov. 96.- 49 p., phot., bibliogr.
L'information dans la ville est le vecteur de la démocratie locale. Information de la collectivité locale vers les habitants, information de proximité, dans le cadre du développement social urbain ou autour de structures et procédures de concertation (chartes de villes, plans locaux, conseils de quartiers...), information émise par des associations de quartier, de jeunes. Dans cette optique, les collectivités locales ont un rôle important à jouer par la constitution de comités de rédaction élargis aux habitants ou par le développement de la concertation sur des projets urbains. Parallèlement, les associations se situent dans le débat public local par l'édition de journaux ou par des relations continues avec les médias.
IA P.415; CDU

De la question urbaine à la décision citoyenne : espace urbain, espace citoyens ?
TERRITOIRES. (FRA). n° 370, sept. 1996.- pp. 1-48
La relation entre habitants et urbanisme s'intègre dans un champ politique qui a fortement évolué depuis l'émergence des premiers projets de démocratie locale. Aujourd'hui, la question de la participation des habitants est liée à des questions plus vastes que l'urbanisme stricto-sensus, elle est indissociable de la recomposition de la notion de gouvernement urbain et d'une appréciation de plus en plus complexe de la ville. Il est temps de faire un état des lieux de la participation des habitants aux procédures d'urbanisme, de voir le chemin parcouru et ce qu'il reste à parcourir. Il est temps aussi de mettre en avant des expériences qui ne s'inscrivent pas dans les cadres institutionnels et qui préfigurent ce que sera demain. Il s'agit de réfléchir aux nouveaux enjeux et aux nouvelles formes de la participation des habitants, et à leur place dans une société urbaine qui se recompose. La réorganisation du jeu politique local ne se fera pas sans les citoyens, la gestion d'une ville complexe ne se fera pas sans les habitants.
CDU

Développement social urbain et citoyenneté
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 2, mars 1996.- pp. 11-12
Compte rendu d'un colloque qui a permis d'évaluer l'action d'associations dans différentes villes de France et de cerner les raisons de leurs échecs en matière d'expression de la citoyenneté (rapports entre l'espace public et les intérêts privés, place des populations étrangères, apparition et légitimation d'une nouvelle forme d' « élite » sur les quartiers).
CDU

BEAUJOLIN Celine
GROUPE D'ETUDES SOCIALES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES. MEUDON ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
La participation des habitants et des associations à la définition des projets d'urbanisme et de leur cadre de vie. L'exemple du Québec à travers une étude de cas montréalaise
Paris : GESTE, 1997.- 101 p., bibliogr.
La participation des habitants à Montréal est analysée. Le contexte politique, économique et spatial montréalais ; les quartiers et populations en difficulté à Montréal ; les deux principaux intervenants locaux et leurs actions : la ville et sa politique de développement des quartiers ; les associations d'habitants, dits « groupes communautaires ». La situation particulière d'un groupe communautaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve, réputé pour être un des quartiers les plus dégradés de Montréal et, en même temps, un quartier où la dynamique communautaire est très forte.
PU 2285; CDU 35349

COMMAILLE Jacques
Les nouveaux enjeux de la question sociale
Paris : Hachette, 1997.- 161 p., notes, bibliogr. (coll. Questions de politique)

Du fait de la crise économique, la question sociale qui semblait ne plus être un problème depuis les années 70 resurgit, devenant la « nouvelle » question sociale. Elle tire son origine des incertitudes de la révolution industrielle au XIXe siècle. Elle concerne aujourd'hui le problème du lien social, de la cohésion sociale ou encore celui des valeurs ou des principes structurant une société avec des espaces où on les intègre (famille, école, lieu de travail, etc.). La « crise » que connaissent ces espaces entraîne le développement d'une «désertion civique », d'une «citoyenneté négative », la constitution d'espaces urbains problématiques, l'extension de formes de violence, de délinquance et rend la question sociale insaisissable. Cette incertitude laisse la place à un large débat intellectuel entre acteurs du domaine. La question sociale qui implique également l'économique et le culturel se dissout dans le politique. Sa résolution passe par une restauration du politique, d'une politique à nouveau en mesure de tracer des perspectives et de proposer des choix, ce qui devrait permettre une amélioration du rapport des citoyens au politique. Face à l'enjeu que représente la question sociale, l'auteur s'affiche en faveur d'un débat politique.

CDU 35381

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Participation des habitants aux projets urbains : quelques points clefs

Paris : FNAU, 1997.- 39 p.

Ouvrage collectif faisant la synthèse de deux ans de visites, échanges et ateliers de travail réalisés par des habitants, des techniciens et des élus d'Echirolles, de Grande-Synthe et de Marseille sur le thème de la participation des habitants aux projets urbains.

DCN 25-1106; IA 40976

GUINCHARD C. ; STORTZ F. ; VINCENT N.

AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT. BELFORT ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Les capacités politiques des habitants des quartiers en développement social urbain : jalons pour une anthropologie politique

Belfort : AUTB, 1997.- 92 p.

L'objectif de la recherche était d'évaluer les capacités politiques des habitants des quartiers, dans le cadre des dispositifs de développement social urbain. Dans ce but, des interviews ont été réalisés et des réunions publiques ont été observées, de façon à dégager les types de discours ou les logiques d'action qui expriment la citoyenneté. La participation à la vie associative, les relations sociales, les modes de représentation du quartier... sont des indices de cette citoyenneté qui apparaissent dans les récits des habitants et qui permettent d'évaluer leurs capacités de mobilisation (ou de démobilisation) politique. Des propos d'intervenants institutionnels sont également analysés.

PU 2272; CDU 34938

LOINGER Guy (dir.) ; NEMERY Jean-Claude (dir.)

Construire la dynamique des territoires. Acteurs, institutions, citoyenneté active

Paris : L'Harmattan, 1997.- 287 p. (coll. Administration et aménagement du territoire)

Recueil de textes sur les aspects socio-économiques et politiques du développement territorial. La première partie aborde la problématique de l'articulation des politiques publiques nationale et européenne au niveau local et régional, ainsi que celle du devenir du couple déconcentration - décentralisation. Il y est également question des pays, de l'intercommunalité, des contrats de plan Etat-régions, de l'influence de l'Union européenne sur les régions, ainsi que des politiques urbaines, de l'emploi et de la ville. La deuxième partie aborde le rôle de la citoyenneté active de la démocratie participative dans la construction des dynamiques territoriales, à travers les thèmes suivants : le développement local global et la participation des acteurs économiques et sociaux aux actions politiques ; la démocratie locale ; les conditions d'un véritable droit du partenariat dans le développement social des territoires ; les diverses pratiques de citoyenneté ; le rôle des associations dans le développement socio-spatial et leurs rapports avec le système politique.

CDU 36309; IA 39052

MARTEAU Christophe

Faire participer les habitants au devenir de leur quartier

Grenoble : IUG, 1997.- 99 p. + ann., bibliogr. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de F. Mégevand)
Ce travail présente une approche historique de la notion de participation, basée essentiellement sur l'évolution législative, complétée d'une analyse des concepts à l'oeuvre. Il témoigne des pratiques en matière de participation au travers de quelques exemples issus de projets d'aménagement de sites en développement social urbain (DSU) du Grand Lyon. Plus particulièrement, la participation des habitants du quartier du Prainet (Décines), à travers le dispositif des habitants-relais, fait l'objet d'une étude approfondie. Une évaluation des pratiques de l'agglomération lyonnaise et du dispositif décinois amène à considérer les travaux de recherche récents pour dégager quelques pistes de réflexion sur la mise en oeuvre des démarches participatives.
IUG B 2764

PROFESSION BANLIEUE. ST-DENIS
Autour du pacte de relance : la participation des habitants
St-Denis : Profession banlieue, 1997.- 40 p.
Origine et évolution de la politique de participation des habitants à Moissy ; difficultés et limites de la démarche. Modes de participation mis en oeuvre à Rouen et à Grande-Synthe. La politique participative depuis 25 ans. L'évolution récente de la participation américaine est présentée.
IA 39094; CDU 36249

Concertation. Entre devoir et pouvoir
DIAGONAL. (FRA). n° 123, févr. 1997.- pp. 10-37
La notion de concertation, issue d'une logique de partage du pouvoir dans les années 1970, s'inscrit, vingt ans plus tard, dans un contexte de crise des institutions. Etat des lieux : les imperfections du droit français en matière de participation et d'information des habitants ; l'atelier d'urbanisme de Perpignan, expérience de collaboration entre architectes et associations ; la concertation, au niveau des ZAC, à Rennes ; le projet modifié ; l'atelier de travail urbain de Grande-Synthe, qui réunit habitants, élus et techniciens ; les dangers du référendum communal, à travers l'exemple du tramway de Caen ; Internet utilisé comme instrument de consultation de la population, à Bologne ; la reconnaissance de l'association parisienne « La Bellevilleuse » ; les limites de l'enquête publique ; la concertation au niveau de l'Etat ; la concertation et les infrastructures routières.
CDU

Instances participatives de quartier : débats, analyses, points de vue
TERRITOIRES. (FRA). n° 374-375, janv.-fév. 1997.- pp. 3-40
Quels préalables à la participation des habitants d'une commune ? De quels pouvoirs sont investies les instances participatives de quartier ? Quels pouvoirs les élus municipaux sont-ils prêts à partager avec les citoyens ? Tentatives de réponses.
CDU

Quartiers d'initiative
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 5, déc. 1996-janv. 1997.- pp. 5-10
Le promotion de la démocratie locale, qui est l'un des objectifs majeurs de la politique de la ville, a abouti au développement des conseils et des comités de quartier, dont le rôle et le fonctionnement sont décrits. Par ailleurs, les travaux de recherches et les forums se multiplient, parallèlement aux expériences concrètes. Enfin, trois exemples locaux illustrent le thème de la participation des habitants : vue d'ensemble de l'organisation de la démocratie locale à Amiens ; réhabilitation du quartier Prainet, à Décines-Charpieu ; mise en place de cours d'éducation canine, dans un quartier où les chiens posaient problème, à La Rochelle.
CDU

Quartiers d'initiative : reconstruire avec les habitants. Un baromètre pour la ville en Alsace. « Les Crames » : CTO, très haut. L'école des ambassadeurs
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 6, mars-avril 1997.- pp. 5-10, phot.
Présentation de quatre exemples d'action sociale ou éducative. Une expérience de réhabilitation de quartiers dégradés et d'insertion sociale, à Vaulx-en-Velin et Vénissieux, basée sur la participation des habitants et sur la coopération entre les divers échelons institutionnels territoriaux. Les missions d'un

centre d'information et de documentation sur l'immigration, l'intégration et la politique de la ville en Alsace : l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV), situé à Strasbourg. Une expérience de « théâtre-forum » (« Les Crames »), donnant la parole aux habitants des quartiers, et faisant participer un public composé de travailleurs sociaux et de responsables associatifs ou institutionnels. Uune expérience pédagogique sur le thème de l'eau, à l'école primaire Jules Vallès de Saint-Denis.
CDU

ATKINSON Rob
Les aléas de la participation des habitants à la gouvernance urbaine en Europe
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 80-81, déc. 1998.- pp. 75-83, phot., bibliogr. (Gouvernances)
La gouvernance urbaine se définit par un régime plus ou moins informel de coordination entre acteurs d'origines diverses, publics et privés, intervenant sur un territoire socialement fragmenté et à géographie variable. Dans l'Europe saisie par la précarité sociale, le terme s'est imposé pour rendre compte des liens noués entre les protagonistes des politiques de solidarité ou du développement social urbain. La participation effective des habitants concernés reste cependant l'angle mort de ce nouveau cours.
CDU

CROZEL Bernard
Urbanité et citoyenneté. Attention, démocratie urbaine. Préface de Jacques Voisard
Paris : L'Harmattan, 1998.- 230 p., bibliogr.
L'auteur lance une mise en garde et plaide en faveur des valeurs républicaines. Il souligne les principaux dysfonctionnements de la vie locale : les villes, qui produisent des « sous-citoyens au chômage » et des « non-citoyens d'origine étrangère » ; la démocratie avec « la caste de ceux qui sont nés pour être élus » ; la complexité et les contraditions de la démocratie urbaine. Il montre l'existence d'une vraie démocratie locale dans la France rurale et met l'accent sur le point commun entre la lutte contre l'exclusion, la lutte contre la délinquance juvénile et l'intégration des populations d'origine étrangère : le besoin d'un cadre institutionnel local réel, la commune urbaine de base.
CDU 38924; IA 40143

FAYMAN Sonia
ACT CONSULTANTS. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Faire la ville avec les associations d'habitants ? 1. Rapport de recherche. 2. Monographies de recherche. 3. Annexes
Paris : ACT consultants, 1998.- 3 vol. 81 p. + 173 p. + 54 p., ann., graph.
Définition d'axes de recherche sur les relations entre la ville et les associations d'habitants, à partir de de l'analyse de plusieurs situations parisiennes remplacées dans une perspective socio-historique : celle de l'apparition et des actions d'associations d'habitants dans différents quartiers de Paris depuis les années 70, au fur et à mesure de transformations du tissu urbain parisien par des opérations d'urbanisme portées par les pouvoirs publics. Huit sites ont été choisis, autour des associations suivantes : La Moskowa (VIIIe), Paris-Goutte d'Or (VIIIe), La Chapelle (VIIIe), La Bellevilleuse (XXe), Idée Réunion (XXe), Aderasa (XIVe), Monts (XIVe) et Echanges à St-Ouen (XVIIIe).
PU 2361 (1-3); CDU 38250 (1-3)

UNIVERSITE DES SCIENCES DES SCIENCES HUMAINES DE STRASBOURG ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La participation des habitants dans le processus de réhabilitation du patrimoine de Mulhouse. Habitat dans le quartier des Côteaux à Mulhouse. Pour une participation active des habitants à la définition des programmes de réhabilitation
Mulhouse : OPAC Mulhouse habitat, 1998.- 65 p., ann., tabl. (rapport réalisé par Laurent Bonnord du GRUES, Université des sciences humaines de Strasbourg pour l'OPAC Mulhouse habitat)
Après un rappel des principes qui régissent, depuis une trentaine d'années, les formes traditionnelles de concertation avec les usagers dans le cadre des programmes d'amélioration du cadre de vie, les différentes phases et méthodes de concertation engagées lors de la réhabilitation de 941 logements à Mulhouse sont décrites. Le programme « Charte partenaires pour la ville » a été le catalyseur de cette démarche expérimentale. Associant les gestionnaires, les techniciens, les élus, les habitants et les représentants des associations de locataires, cette forme de participation vise à répondre à la

multiplicité des attentes des locataires et à susciter une dynamique d'appropriation permettant aux habitants de prendre part à l'opération.

PCA A533; CDU 36851

BLANC Maurice

Participation des habitants et politique de la ville. *in* La démocratie locale : représentation, participation et espace public

Paris : PUF, 1999.- pp. 177-196, bibliogr., ISBN 213049028X

Au début des années 80, l'auteur commence cette étude de la participation des habitants à la réhabilitation de leur quartier dans l'opération «habitat et vie sociale » de la ZUP de Vandoeuvre-lès-Nancy et dans les premières opérations de développement social des quartiers, le Haut-du-Lièvre à Nancy. Un peu plus tard, il compare la participation des habitants, en particulier celle des résidents étrangers, dans la réhabilitation de leur quartier en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne. Il propose aujourd'hui une conceptualisation sociologique de la participation des habitants et de la démocratie locale en termes de transaction sociale. Dans cet article, il pose la question de l'utilité de la sociologie et des sciences sociales dans le développement de la démocratie locale : peuvent-elles aider les habitants à devenir citoyens ? La démocratie est pour une part affaire d'organisation et de création institutionnelle, c'est pourquoi il y a place pour une contribution spécifique des sciences sociales et notamment de la sociologie, du droit et des sciences politiques.

CDU

BOUCHERY Frank

La participation des habitants : le cas de l'agglomération lyonnaise

Champs-sur-Marne : IFU, 1999.- 93 p. + 14 ann., cartes, bibliogr. (mémoire de DESS, ss la dir. de Mme Bacque)

Ce mémoire tente de mieux saisir la participation des habitants en s'interrogeant sur ses traductions concrètes. Afin d'apporter des éléments de réponse, deux fils conducteurs sont suivis. A partir d'une étude locale dans un site DSU, il s'agit d'une part d' « évaluer » cette participation sous ses différents aspects, d'autre part il convient d'apporter une vision critique sur le dispositif du contrat de ville qui est justement censé la favoriser. La première phase permet de mieux saisir cette notion de participation des habitants, en apportant des repères historiques et politiques, en expliquant ses diverses composantes, en l'étayant enfin par une enquête effectuée sur les sites de la politique de la ville de l'agglomération lyonnaise. La seconde partie est consacrée à une analyse des démarches participatives sur le quartier des Minguettes à Vénissieux, étudié dans le cadre de son inscription dans une procédure de contrat de ville. La conclusion porte sur les perspectives de la participation des habitants.

IUS DSU1227

CHAMBE Pauline

Politique de la ville et participation des habitants, entre démocratie locale et démocratie procédurale. L'exemple d'un quartier grenoblois : Teisseire

Grenoble : IUG, 1999.- 87 p. +ann., bibliogr. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de F. Mégevand)

A partir de l'histoire grenobloise en matière de démocratie locale et devant l'attention accrue des pouvoirs publics à la participation des habitants, ce mémoire se propose de considérer dans quelle mesure la démocratie locale se transforme aujourd'hui en démocratie procédurale. A travers l'étude des différentes offres institutionnelles de participation émanant de la ville de Grenoble et celle des différentes dynamiques associatives qui animent un quartier populaire grenoblois – Teisseire - il s'agit de voir si ces dernières correspondent effectivement aux démarches institutionnelles ou si elles ne se développent pas davantage en dehors de celles-ci. Compte tenu des rapports qu'entretiennent offre institutionnelle de participation et mobilisations sociales, il s'agit dans un dernier temps d'ébaucher des propositions pour restaurer les conditions d'une démocratie locale effective par le rétablissement d'espaces publics de débat participant de la modernité de la question sociale.

IUG B3053

CHARPENTIER Laure

Quelle participation dans l'élaboration des projets urbains ?

Grenoble : IUG, 1999.- 43 p. + bibliogr. (note documentaire et de synthèse, ss la dir. de N. Seigneuret)
Le besoin de concertation est un phénomène de société ; il constitue un enrichissement de la démocratie preprésentative par une démocratie plus participative. Cette note présente la participation des habitants à la fabrication de la ville, à l'articulation des territoires, des temporalités et des champs de la sociologie urbaine. Il n'évoque pas les acteurs (institutions, associations..) mais plutôt les modalités et les outils des opérations de concertation.
IUG D 5830

DELEGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE
Bibliographie : participation des habitants et démocratie locale
Saint-Denis-La Plaine : DIV, 1999.- 9 p.
Bibliographie sélective.
DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

DELEGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE
Extrait de textes réglementaires sur la participation des habitants...
Saint-Denis-La Plaine : DIV, 1999.- 18 p.
DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

DELEGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE
La participation des habitants : compte rendu du séminaire des sous-préfets ville
Saint-Denis-La Plaine : DIV, 1999.- 4 p.
DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

DELEGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE
Sites pilotes contrat de ville : éléments de synthèse sur la participation des habitants
Saint-Denis-La Plaine : DIV, 1999.- 9 p.
DIV ; *http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html* *(ressources en ligne)*

KAMOUN Patrick dir.
Histoires d'habitants
Paris : Commission mixte nationale HLM et habitants, 1999.- 56 p., ill., phot.
Regard sur l'origine et l'évolution du mouvement des locataires et des associations qui, depuis 1974, sont devenus des partenaires du mouvement HLM au sein de la Commission mixte HLM et habitants.
IA 41100; CDU 51885

MADELIN Bénédicte
Le citoyen dans la politique de la ville : recherche participants
TERRITOIRES. (FRA). n° 400-401, nov. 1999.- pp. 33-35, phot.
Depuis de nombreuses années, surtout avec ce qu'on appelle la politique de la ville, les habitants sont enjoints de participer à l'élaboration de projets, si ce n'est aux décisions publiques. Mais le politique n'est pas toujours à l'écoute des nouvelles formes de vie sociale ; d'où un certain décalage.
CDU

VIDAL Jean-Claude ; WIEVIORKA Michel
Démocratie locale et vie associative : la ville de Saint-Denis. Saint-Denis, citoyenneté et transformation du service public communal
REPERES PROSPECTIFS. (FRA). n° 69-70, juin-juill. 1999.- pp. 25-38 (série « Société » ; « Villes de demain ; démocratie locale et construction de l'Europe. Extr. de « Violence en France », Ed. Du Seuil, fév. 1999 et de « Les métiers de la ville », Ed. de l'Aube, 1999)
A Saint-Denis, les ambitions politiques des élus et la configuration de la démarche de quartier sont sensiblement différentes de celles du XXe arrondissement de Paris, tout comme leur bilan. La démarche-quartier ne peut se comprendre que replacée dans le projet politique global de la municipalité, qui doit faire face à de nouveaux enjeux sociaux, à de véritables « ruptures de société », à des risques de repli identitaire. Cette démarche se veut une démarche de concertation qui ouvre sur quelques initiatives et surtout permet une approche plus juste des réalités des quartiers. Mais elle a suscité des déceptions

militantes et un grand désarroi : elle débouche sur une mise en cause du fonctionnement des institutions et du système politique local, système institutionnel qui s'est avéré fragile.
EPC P1372

Politique de participation et participation au politique : les habitants dans la décision locale ; dossier
TERRITOIRES. (FRA). n° 399 bis, sept.-oct. 1999.- pp. 1-80
Le thème de la participation des habitants est une constante dans la définition des politiques publiques. Depuis quelques années, tous les acteurs locaux l'emploient couramment avec, il est vrai, des acceptions assez diverses. Le croisement avec les thèmes plus actuels «d'exercice de la citoyenneté» ou de «développement de la démocratie participative» est souvent à l'oeuvre, quelle que soit la couleur politique du pouvoir qui l'emploie. Mais quelles questions politiques pose l'exercice de cette participation ? Sur quelles références, avec quelle culture professionnelle les acteurs de la ville définissent-ils leurs actions de participation ? Eléments de réponse...
CDU

ANSELME Michel
Du bruit à la parole : la scène politique des cités
La Tour d'Aigues : Ed. de l'aube, 2000.- 277 p., notes, phot. (coll. Monde en cours)
Les écrits d'un sociologue, un des pionniers de la politique de la ville, témoignent de son expérience sur le Petit Séminaire à Marseille, sur les quartiers nord de Marseille, sur les opérations de DSQ des quartiers dans les DOM-TOM, notamment à La Réunion.
IA 41357

BOSSAVIT Jean-Luc
La place des habitants dans les opérations de renouvellement urbain
STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL. (FRA). n° 11, juin-juill. 2000.- pp. 22-23
Les réflexions présentées résultent des travaux d'un groupe HLM-Ville animé par «Innovapresse & communication» et le CREPAH, à la demande de GIE Villes et quartiers. La participation des habitants s'inscrit dans une histoire et un cadre légal ; elle induit un travail sur les représentations sociales des habitants et amène à considérer que la ville est un bien commun, comprenant diverses échelles territoriales (îlot, quartier, ville) sur lesquelles peut s'organiser la concertation.
CDU

FORET Catherine dir.
De la « participation des habitants » au débat public. Refonder la démocratie
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 26, mars 2000.- pp.3-42, phot., bibliogr
Les questions de développement social et de politique de la ville sont au centre des débats en France au seuil de l'an 2000. Chefs de projet, travailleurs sociaux et médiateurs en tout genre sont sur le terrain pour favoriser la «participation des habitants», la concertation sur les projets ou l'association des usagers à la modernisation des services publics. Au moment où les emplois-jeunes viennent renforcer ce secteur, nombreux sont les d'acteurs de cette médiation entre Etat et individus qui s'interrogent. Cet ouvrage présente leurs actions, les bilans de celles-ci, leurs interrogations sur l'éthique de leur métier ou encore leur engagement dans cette politique.
CDU

Les associations dans la politique de la ville : petits projets, grandes solidarités ; le dossier
TERRITOIRES. (FRA). n° 404, janv. 2000.- pp. 1-39, phot.
En France, les associations sont nombreuses et variées : certaines sont petites et ont des moyens très limités, d'autres sont très institutionnalisées et ont des budgets importants. On constate l'émergence d'associations très territorialisées, ne visant plus la participation des habitants, mais la recréation d'un liant social entre les individus et les groupes à travers des espaces publics de proximité. Or, la mise en oeuvre de la politique de la ville est principalement assurée par les associations, pour : 1. favoriser la participation des habitants et la restauration du lien social par la création de dynamiques associatives ; 2. être efficace en ayant recours à des acteurs associatifs proches du terrain ; 3. produire de l'emploi et de l'activité dans les quartiers. Ce dossier décrit initiatives, expériences, partenariats, questions et débats

pour que vivent les quartiers en difficulté. Avec, en toile de fond, quelques questions en vrac : comment dépasser la difficulté d'intégrer des jeunes dans des projets ? les quartiers se transformeront-ils en laboratoires sociaux pour une mise en place de la citoyenneté du futur, comme le rêvent certains ? N'est-il pas incongru d'exiger des innovations sociales précisément des populations les plus en difficulté ? En tout cas, les initiatives présentées dans ce dossier montrent bien que l'association est un moyen d'action et non une fin en soi.
CDU

Des dispositifs de débat nombreux, divers...
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 26, mars 2000.- pp. 17-28
Dans le cadre de l'implication des habitants à la vie et aux décisions politiques de leurs villes, cette série d'articles s'intéresse aux outils mis à leur disposition pour réussir cette collaboration. Parmi les grandes idées développées dans ce dossier : que les revendications et les attentes des individus deviennent celles de l'Etat. Les réussites des conseils de quartier et des salles de conseil ouvertes aux citoyens où les jurys de citoyens sont également évoquées. Le dernier article donne le point de vue d'un élu sur cette démarche de démocratie participative.
CDU

Participation des habitants ou capacitation ?
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 26, mars 2000.- pp. 7-16
Les politiques de développement social et les politiques de la ville font actuellement partie des priorités du gouvernement français. Regards sur l'implication des individus dans le débat public et les formes qu'elle peut prendre : au contact des médiateurs, l'individu réapprendrait-il à exercer sa citoyenneté, son droit de parole et d'idées ? notions regroupées sous le terme de « capacitation ». Cette participation à la politique de l'Etat serait ainsi une des manifestations de la démocratie contemporaine.
CDU

Productivité du débat public : conditions et méthodes
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 26, mars 2000.- pp. 29-42
A travers des exemples concrets de démocratie participative, comme le conseil consultatif des étrangers de Strasbourg ou le budget participatif de Porto Alegre, ce dossier tente de disséquer les conditions de réussite et les méthodes adaptées ainsi que leurs limites à l'implication des individus dans la vie politique collective. Il pointe ainsi succès et échecs, tout en proposant des actions à envisager pour cristalliser les effets de cette double direction habitants / dirigeants sur les politiques de la ville et les politiques sociales.
CDU

5.2. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, MEDIATION, REGIES DE QUARTIER

FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). CONSTRUCTION (DIR.). PLAN CONSTRUCTION. PARIS
Régie technique Alma-Gare
Paris : Plan construction et habitat, 1985.- 17 p. + ann. (programme Conception et usage de l'habitat - opérations de gestion expérimentale)
Document sur la régie technique du quartier Alma-Gare à Roubaix : sa création en 1980, les raisons de la constitution de cet outil de gestion original, son organisation, les missions qui lui sont imparties et son mode de fonctionnement, bilan et réflexion après quatre ans de fonctionnement.
CDU 16565; PCA EX62

ION Jacques ; MICOUD André
Les porte-parole des quartiers « dégradés »

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 26, avr. 1985.- pp. 10-15 (Développement social des quartiers)

Que signifie, dans le contexte de décentralisation, l'aide massive de l'Etat à la réhabilitation d'une vingtaine de « quartiers dégradés » ? Ne s'agit-il pas d'un renforcement du pouvoir de ceux qui se sont institués peu à peu en intermédiaires de l'Etat et des populations marginales : les travailleurs sociaux ? La désignation d'un quartier, comme devant être développé de l'extérieur, invalide les processus de représentation existants et invite à les recomposer, à faire émerger de nouvelles figures intermédiaires. Porte-parole dans la généalogie et le devenir des quartiers d'habitat social.

CDU

BEHAR Daniel

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

Les régies de quartier

Joinville-le-Pont : ACADIE, 1986.- 44 p.

Ce document propose à la fois une évaluation des résultats d'opérations déterminées, un suivi des régies de quartier de Roubaix, Meaux, Marseille et Besancon et une « recherche » qui s'appuie sur une analyse des opérations et tente de dégager une problématique. On observe deux types de finalité pour les régies de quartier : l'optimisation des services rendus via une recomposition territoriale de ces services ; un outil territorialisé de développement social. Les régies communautaires sont étudiées dans la seconde partie par leur territoire, leur logique économique, leur fonctionnement, les emplois et les niveaux de qualification qu'elles génèrent, et par leurs structures et leurs relations aux institutions. Elles sont replacées dans le champ des services urbains. La régie de quartier intéresse les quartiers en situation de marginalité relative qui connaissent des dysfonctionnements institutionnels et techniques importants.

PU 1241(2)

HUGER Bernadette

COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.)

Rencontre des régies de quartier. Marseille le 4 décembre 1986

Paris : ALFA, 1986.- 32 p.

Les contributions des participants à la journée de travail du 04/12/1986. La première repère trois pôles pour caractériser les régies de quartier : l'outil de gestion territorialisée interinstitutionnelle, l'entreprise de quartier, l'outil communautaire. La seconde propose une approche des formes juridiques de régies de quartier (la forme associative, la SARL, la société coopérative ouvrière de production). La dernière appréhende la logique économique, la logique d'entreprise et la dimension territoriale. La conclusion donne le point de vue de la ville de Marseille sur la gestion des quartiers et les problèmes de société.

PU 1241(4)

MICOUD André ; ION Jacques ; NIZEY Jean ; PERONI Michel

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SOCIOLOGIQUES APPLIQUEES DE LA LOIRE. SAINT-ETIENNE ; FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). CONSTRUCTION (DIR.). PLAN CONSTRUCTION. PARIS

Une opération de développement social des quartiers : l'ainsi-nommé Montchovet. La question de la représentation

St-Etienne : CRESAL, 1986.- 203 p., 5 ann., bibliogr.

Comment un « quartier » comme celui de Montchovet a-t-il pu être retenu par la Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ) ? S'y ajoute une question théorique : le rôle des médiateurs sociaux, porte-parole et intermédiaires dans la production sociale du sens. La réponse à ces questions se traduit par trois sections : dans la première, fondée sur les résultats d'une analyse de la presse locale, on explique comment ce «quartier» a pu devenir cas exemplaire d'une catégorie. La seconde partie, la plus importante, retrace ce que l'on pourrait appeler l'histoire événementielle de Montchovet. La troisième, en forme de conclusion, s'efforce de faire le point sur la question centrale qui semble traverser toutes les opérations expérimentales de réhabilitation telles que Montchovet : quel malaise dans la représentation s'y manifeste en regard de l'injonction à la participation qui les caractérise ?

CDU 18002

VAN HOUTTE Jean-Marc ; DUHEM Bernard

Restaurants et bistrots dans les quartiers d'habitat social. Ingénieur de quartier à Grenoble. Régies de quartier et habitants

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 31, juill. 1986.- pp. 100-105 et 115-123 (Services urbains)

Le 1er article présente des projets de restaurants et de cafés par des groupes de jeunes, informels ou réunis en association, projets qui valorisent leurs compétences inemployées, notamment à travers des actions d'animation. Le 2d montre une autre manière de travailler dans les services techniques municipaux, en relation directe avec les habitants d'un quartier de Grenoble : ses limites tenaient à l'occultation du rôle des élus, que la nouvelle municipalité a redéfini. Le 3e définit une nouvelle forme d'exercice de la citoyenneté, les régies de quartier qui emploient les habitants du quartier (selon des modalités appropriées) pour en effectuer l'entretien, sous le contrôle d'une association à laquelle participent d'autres habitants : ainsi sont effectués le nettoyage et l'entretien, le partage du travail et l'insertion des jeunes, la définition des orientations de la régie.

CDU

WARIN Philippe

Essai de modélisation des médiations sociales entre services professionnels et habitants

Grenoble : IUG, 1986.- 128-VIII p., ann. (mémoire de DEA urbanisme et aménagement, ss la dir. d'A. Ferrand)

Cette étude décrit, d'explique et interprète les médiations sociales, c'est-à-dire les rapports entre institutions urbaines et habitants, et leurs transformations. L'idée maîtresse consiste à définir les processus de transformation de ces rapports comme des processus de production des conditions de vie ou des modes de vie urbaine.

IUG B1485; CDU 23968

Enquête : régies techniques

ENSEMBLES. (FRA). n° 11, juin 1986.- pp. 14-19, phot.

Premiers bilans et perspectives ; l'inéluctable évolution de la régie (Roubaix, Alma-Gare) ; au carrefour de deux logiques (Meaux) ; la régie des Flamants (Marseille). La réhabilitation d'un quartier ne peut avoir d'effets durables sans l'amélioration de l'entretien et de la gestion quotidienne. Les régies techniques doivent résoudre la contradiction entre le nécessaire équilibre financier de l'entreprise et le rôle social qu'elle joue dans le développement du quartier.

CDU

ANSELME Michel ; BEHAR Daniel

Les régies de quartier

CORRESPONDANCE MUNICIPALE. (FRA). n° 279, juin, 1987.- pp. 35-49

Les régies de quartier : dispositif et exemples à Roubaix (Alma-Gare), Marseille et Meaux.

CDU

BEHAR Daniel

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS

Les régies de quartier : suivi, évaluation

Paris : Plan urbain, 1987.- 2 fasc. 35 + 44 p., 2 microfiches

Les régies de quartier sont au carrefour de deux objectifs : la gestion territorialisée des services et équipements urbains, le développement social et économique des quartiers. Cette brochure évoque leur développement récent, en particulier celui des régies dites communautaires.

CDU 19041; PU 1241(3); DCN 25-A-2; IA 26319

FRANCE. EQUIPEMENT LOGEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS (MIN.)
Les sciences sociales et l'art de la médiation : le cas du logement
Paris : Délégation à la recherche et à l'innovation - MELATT, 1987.- pp.5-87 (coll. Dossiers des séminaires techniques territoires sociétés, n° 3)
Quatre études sur les rapports entre habitants et gestionnaires du logement.
IA 24728; DRE PER(D); CDU 19801; DRI 34

SAIDI Nachida ; FORET Catherine
DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION
L'accompagnement social dans les opérations de réhabilitation des quartiers de l'agglomération lyonnaise
Lyon : Atelier de cultures urbaines, 1987.- 93 p.
De nouveaux modes d'intervention ont été expérimentés devant les difficultés croissantes rencontrées par les organismes HLM pour la gestion de leur patrimoine et le traitement des dysfonctionnements propres à certains quartiers. De nouvelles « équipes projets » ou équipes de « maîtrise d'oeuvre sociale » se mettent en place sur l'agglomération lyonnaise pour conduire des opérations programmées d'habitat social. Ces expériences locales doivent concourir à une restructuration urbaine et une amélioration de la vie quotidienne dans les quartiers où se posent des problèmes de dégradation du bâti, de l'environnement ou de la vie sociale. Ces équipes analysent le dispositif d'intervention mis en place dans le cadre de chaque opération, la problématique d'action propre à l'intervention sur chaque quartier, la démarche opérationnelle, les outils méthodologiques des équipes mises en place et les aspects novateurs des différentes opérations. L'objectif est de tirer profit des acquis accumulés localement, pour enrichir les perspectives d'action des équipes futures. Pour ces expériences, une dizaine opérations de réhabilitation ont été choisies.
DRI 40 (6)

SCIBERRAS Jean-Christophe
FRANCE. DELEGATION INTERMINISTERIELLE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTE ; COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS
Régies de quartier et droit du travail
Paris : CNDSQ, 1987.- 24 p., ann., bibliogr.
Cette étude a pour objet de souligner les points essentiels du cadre juridique à mettre en place pour répondre aux besoins des régies de quartiers. Elle se fonde sur des entretiens avec des responsables et des salariés des régies de Meaux (La Pierre Collinet), de Marseille (Les Flamants) et de Roubaix (Alma-Gare). Sont successivement abordés : les formes d'emploi possibles, le statut individuel des salariés et le statut collectif des salariés.
PU 1645

RAFFIN Thierry
UNIVERSITE DE HAUTE-BRETAGNE. LABORATOIRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES. RENNES ; CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ILLE-ET-VILAINE; VILLE DE RENNES
Les acquis sociaux de la réhabilitation
Rennes : LARES, 1988.- 181 p.
Les acquis sociaux de la réhabilitation, c'est tout à la fois les avantages retirés par les habitants au niveau de l'aménagement de leur espace de vie, et les bénéfices enregistrés au niveau de la sociabilité de voisinage, celle des quartiers Francisco Ferrer et Cleunay. C'est toute la spécificité de la mobilisation sociale dans le registre de l'habiter qui est analysée à travers la construction hésitante de la notion d'accompagnement social. Il faut aux organismes gestionnaires d'HLM apprendre à gérer aussi le patrimoine humain fait d'une multitude de trajectoires familiales et sociales.
CDU 21118

Les régies de quartiers
ACTUALITES HLM. (FRA). n° spécial, suppl. au n° 400, 30 août 1988.- 21 p., phot., bibliogr.
Des dispositifs de participation des habitants au nettoyage et à l'entretien des bâtiments ont été mis en place avec l'accord des offices HLM et le soutien de la commission pour le

développement social des quartiers, à titre expérimental, dans les quartiers les plus défavorisés de certaines villes. Plusieurs régies de quartier sont décrites dans ce supplément : Marseille, Créteil, Dreux, Besançon, Meaux ont été les premières villes à utiliser ce dispositif. D'autres expériences sont en cours.
CDU

CHAVIGNY Dominique ; CONAN Michel ; CASTRO Roland
Les habitants acteurs de la qualité
C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 9, déc. 1989.- pp-46-62 (Acteurs de la qualité)
Le premier article fait le bilan de la régie de quartier « Collinet services » à Meaux. Le second évalue la transformation des rapports entre locataires et gestionnaires du logement public en Suède. Le troisième reproduit une interview de R. Castro sur sa conception de la qualité.
CDU

FEDERATION NATIONALE DES ECOLES DES PARENTS ET DES EDUCATEURS. PARIS
La vie de quartier. Animation, réseau, médiation
Paris : FNEPE, 1989.- 98 p., bibliogr. (Le groupe familial, n° 124)
Etude du quartier comme unité socio-démographique d'expression des besoins et des souhaits des citoyens et comme lieu d'objet des politiques mise en place en vue de répondre à leurs préoccupations immédiates. Parole est donnée à des chercheurs, praticiens, acteurs, simples témoins, dans les quartiers anciens comme dans les villes nouvelles, et dans le cadre de procédures d'aménagement concerte, de régie de quartier ou de développement social.
CDU 21901

Les régies de quartier. Agir sur la cité
ACTUALITES HLM. (FRA). n° 6, 1989.- 60 p., tabl., phot.
Quatre fiches de cas sur les activités des régies de quartier : deux sont situées à Marseille, une à Besançon et une à Meaux. La régie est une association de quartier qui a pour but de regrouper les intervenants institutionnels et les habitants qui prennent en charge des tâches d'amélioration de la vie quotidienne. Chaque fiche est constituée d'une présentation du site, et explique l'origine et le fonctionnement de la régie.
CDU 25663; CDU

ANSELME Michel
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Entre logeurs et logés. Tome 5. La médiation ambiguë
Marseille : CERFISE, sept. 1990.- 71 p., bibliogr.
Cet ouvrage décrit les moyens opérationnels mis en place depuis 1980 pour la réhabilitation du parc de logements sociaux, tels que la maîtrise d'oeuvre sociale (MOS). Il étudie la façon de travailler de ces équipes, les problèmes traités, leurs lieux d'intervention.
CDU 22853(5)

BEHAR Daniel ; ESTEBE Philippe
RESEAU SITE ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Guide méthodologique des régies de quartier
Paris : DIV, 1990.- 71 p., 3 ann.
Clarification d'un certain nombre de principes qui apparaissent à la fois conditions et objectifs de la réussite d'une régie de quartier : un territoire délimité, une volonté d'insertion, un nouveau type de relations entre habitants et institutions.
CDU 23156; PU 1662

ESTEBE Philippe
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Rencontres européennes des régies de quartier, CCI-Centre Georges Pompidou, 29 mars 1989. Les modalités d'implication des habitants dans la gestion urbaine : compte rendu des débats
Paris : DIV, 1990.- 39 p.
CDU 23155; PU 1604; IAB 2349

GILLE Laurent
DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION
Médiation et espace urbain
Paris : Sirius, 1990.- 100 p., bibliogr.
Etude sur la relation qui existe entre les mécanismes d'échange et la formation des sociétés, relation dont l'étude devrait permettre de concevoir autrement le rapport des sociétés à l'espace. Elle cherche à formuler quelques hypothèses sur le rôle de la ville comme opérateur social. Sur l'existence d'autres opérateurs du même ordre, et sur la dialectique qui existe entre ce registre d'opérateurs et les mécanismes de formation sociale.
CDU 23063; DRI 114

HAMET Christian
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX POUR L'ILE-DE-FRANCE
La participation des habitants, l'expérience des centres sociaux dans le développement social des quartiers. Les actes de la rencontre du 15 décembre 1989 au Conseil régional d'Ile-de-France
Paris : Féd. des centres sociaux pour l'IDF, 1990.- 112 p. (publié avec le concours de la Délégation à la ville, du Crédit coopératif et de l'Association pour les équipements sociaux)
La confrontation des approches a permis de situer la démarche et le projet « centre social » dans les dispositifs du quartier et de la ville, d'échanger et de s'informer sur les réalisations des différents acteurs locaux, de repérer, de montrer les expériences et actions des centres sociaux, de réfléchir à l'élaboration d'outils ou d'instances de participation facilitant la présence active des habitants dans la politique de la ville et du développement social des quartiers.
IA 27973; CDU 23102; DRE 7613

ION Jacques
Le travail social à l'épreuve du territoire
Toulouse : Privat, 1990.- 174 p., bibliogr.
Réflexions sur les conditions de mise en oeuvre d'une politique d'action sociale au niveau local à travers un bilan du fonctionnement des dispositifs de développement social des quartiers (DSQ), des comités de prévention de la délinquance, des opérations anti-été-chaud-etc. Etabli à partir d'enquêtes sur le terrain, cet ouvrage décrit les modalités d'intervention et de coopération des acteurs locaux travaillant à la recomposition du tissu social. Thèmes traités : 1. les nouveaux dispositifs et procédures d'intervention sur le social ; 2. la mobilisation incertaine des travailleurs sociaux ; 3. les pratiques et les logiques professionnelles à l'épreuve du terrain ; 4. les compétences et le pouvoir, ou les rapports entre technique et politique ; 5. la politique étatique en quête d'administration.
CDU 26473

Pour améliorer la vie quotidienne : les régies de quartier
TERRITOIRES. (FRA). n° 312, nov. 1990.- pp. 57-60
Outils d'insertion, d'intégration et facteur de développement, les régies de quartier ont un mode d'intervention qui s'attache à la vie quotidienne avec une démarche économique réelle. Fonctionnement et différents partenaires des régies de quartier.
CDU

Les régies de quartier : un dispositif, un réseau
Meaux : Comité national de liaison des régies de quartier, 1990.- 14 p., ann.
Les règles de quartier se mettent en place là ou tous les acteurs de la vie urbaine s'accordent pour oeuvrer ensemble à une amélioration des conditions de la vie quotidienne. Elles apparaissent ainsi comme un mode d'intervention tout à fait d'actualité. Une série de fiches présentent l'objectif des régies de quartier et la démarche d'expertise pour le montage d'une telle initiative. Ensuite, la vie du réseau est précisée, ainsi que ses prestations et sa représentation auprès des pouvoirs publics et des partenaires

nationaux (Plan urbain, CRIDEL, UNFOHLM...). Enfin, une charte nationale est proposée. Des fiches techniques explicitent leurs rapports avec les choix fiscaux et les marchés publics.
CDU 32551

FELONNEAU Marie-Line
Les régies de quartier et leurs fonctions sociales
ESPACES ET SOCIETES. (FRA). n° 59, 1991.- pp. 73-98 (Formes actuelles de la relocalistion)
Il devient urgent de redéfinir les relations entre les institutions gestionnaires des espaces et les habitants des quartiers d'habitat social. Est-il concrètement possible de constituer un espace de médiation entre habitants et décideurs susceptible de favoriser l'adéquation entre : d'une part, le «vécu» résidentiel des acteurs individuels ; et d'autre part, les instances politico-administratives qui représentent « l'institué » ?
CDU

FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
La réhabilitation du logement social. Ecouter, informer les locataires, se concerter
Paris : FORS, 1991.- 89 p.+ 18 p., ann.
Synthèse des rapports d'évaluations concernant les actions pilotes « relations avec les locataires », dans les réhabilitations de logements HLM. Trois chapitres : le premier présente les caractéristiques des projets de réhabilitation (objectifs généraux d'une réhabilitation, principaux problèmes rencontrés, nature et modes d'organisation des travaux) ; les objectifs et les moyens des relations avec les locataires font l'objet du second chapitre : les locataires peuvent être impliqués dans la préparation du projet de réhabilitation, dans la réalisation des travaux, et cette implication peut déboucher sur des changements dans leurs relations avec le maître d'ouvrage après la réhabilitation ; une typologie des actions-pilotes est proposée en troisième lieu, trois types de réhabilitations étant distingués : celle où aucune participation collective n'a eu lieu, celle où le locataire est invité à donner son avis, et celle où une participation importante des locataires a eu lieu. L'évolution des relations avec les locataires, dont les actions-pilotes font état, apparaît comme le signe de la transformation du management des HLM, vers la responsabilité du « vivre ensemble » de plusieurs catégories, les maîtres d'ouvrage étant un des supports de ce « vivre ensemble ».
CDU 31590; IA 38748 ; DC E91-54

LEROUX Séverine ; DROT Christophe
FRANCE. AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI (MIN.); FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ACTION REGIONALE (DELEGATION). PARIS
Régies de quartier : inventaire
Paris : Comité national de liaison des régies de quartier, juin 1991.- 35 p., graph., tabl. (coll. Régies de quartier, les cahiers, n° 2)
L'analyse porte sur 36 régies de quartier sur les cinquante qui existent : analyse sociale, économique et spatiale des quartiers ; activités et financement des régies de quartier, l'emploi et l'insertion.
IA 30277

TOUSSAINT Sophie
La régie de quartier comme outil de requalification des quartiers stigmatisés ? Analyse critique, suite à la mise en place de la régie du Vert-Bois à St-Dizier
Reims : IATEUR, 1992.- 119 p., cartes, ann., bibliogr.
Méconnue du grand public, la régie de quartier tente de s'imposer comme un outil dans le processus global de requalification urbaine des quartiers stigmatisés. Forte d'une expérience de dix ans, la procédure «régie de quartier» affiche ses objectifs à travers une action fédératrice : sensibiliser les habitants d'un secteur dégradé à la gestion technique de leur quartier, en leur déléguant travaux de maintenance et responsabilités du devenir de leur lieu de vie. Liée à cette volonté du développement économique local, elle doit, à partir de la mise en place des services de proximité, être un outil de

médiation et de la vie sociale, être un interlocuteur pour favoriser la territorialisation des services urbains. Les principes apparaissent novateurs, mais les enjeux sont ambitieux, surtout dans le contexte des grands ensembles où des politiques et des opérations de requalification ont subi l'échec.

ITR 4022IA

DELCROIX Catherine
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES. PARIS; CENTRE D'ANALYSE ET D'INTERVENTION SOCIOLOGIQUE. PARIS ; PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES VILLES. PARIS

Répertoire des formations aux métiers de la ville

Paris : ADRI, 1993.- 243 p.

Ce répertoire constitue un instrument de travail très utile, tant pour les chercheurs qui désirent disposer d'un matériau de base pour comprendre le redéploiement des métiers de la ville, que pour ceux qui ont besoin d'information plus concrètes sur ces formations. Par métiers de la ville, il faut essentiellement entendre les métiers qui réalisent les médiations entre institutions et publics urbains. La présentation de ces formations est organisée en plusieurs champs : police et justice ; loisirs, culture, animation ; cohabitation interculturelle ; logement ; développement économique ; éducation ; santé ; travail social. Chacune des fiches décrit les formations du point de vue institutionnel et du point de vue des objectifs, des programmes et des publics concernés.

PIR 37; CDU 37967

INTERVENTIONS ET POLITIQUES SOCIALES SA. PARIS ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; FONDS D'ACTION SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ET LEURS FAMILLES. PARIS

Médiations dans la ville. Questions de méthode

Paris : DIV, 1993.- 64 p., bibliogr. (réalisé avec la collab. de ERLES études et développement)

Ce document analyse les politiques publiques dans les domaines de la politique de la ville et de l'insertion sociale. Il examine les méthodes existantes en matière de médiations ou de régulations sociales. Il traite ainsi de crise et de conflit, du rôle du médiateur, de la demande sociale et de la position des différents intervenants.

CDU 29315

TERRIER Louis
SOCIETE POUR L'OPTIMISATION DU POTENTIEL HUMAIN ; CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Impact des actions menées en faveur du développement social des quartiers (DSQ). Etude menée sur trois sites DSQ à Meaux (77), Sartrouville (78), Valenton (94)

Paris : SOPHTE développement, 1993.- 126 p., ann. non pag., tabl.

Le rapport est une illustration du « vécu » des habitants des trois quartiers considérés et des agents de développement économique et social qui sont leurs partenaires habituels face à la réhabilitation de leur logement, leur immeuble, leur quartier.

IA 33143

BAVOUX Pascal ; BERTHET Jean-Marc
TRAJECTOIRES. LYON ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN

De l'expérimental à l'exemplaire ou la question de la normalisation

Lyon : Trajectoires, 1994.- 82 p., bibliogr.

Recherche sur l'évolution du rôle social des régies de quartier à partir : d'une enquête auprès des promoteurs de régies à l'échelle nationale, et d'initiateurs de régies au niveau local. Les régies étudiées sont celles du quartier Part-Dieu, Guillotière et des Etats-Unis à Lyon, du quartier Drouot à Mulhouse et enfin de la régie d'Auch. Le rapport montre comment les régies de quartier ont évolué d'une problématique de lutte urbaine vers une problématique de lutte contre l'exclusion économique et sociale.

PU 2001; CDU 29911; DCN 25-A-283; IAB 3470

DIEPPEDALLE Dominique ; PAQUIET Pierre
ECONOMIE ET HUMANISME. LYON ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Régie-patron, régie-services, régie-association : quelle dynamique pour les habitants du quartier ?
Lyon : Economie et humanisme, 1994.- 41 p.
Recherche évaluative sur les processus de mobilisation des salariés dans le cadre de trois régies de quartier. Analyse : des processus d'intégration des habitants dans le dispositif des régies ; des processus d'intégration dans l'activité salariale, dans les structures d'animation au sein des conseils d'administration et dans l'ensemble des activités mises en oeuvre.
PU 2042; CDU 31587

EME Bernard
CENTRE DE RECHERCHE SUR L'INFORMATION SUR LA DEMOCRATIE ET L'AUTONOMIE. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Les régies de quartier entre économie et territoire : le travail, creuset de lien civil
Paris : CRIDA, 1994.- 75 p. (voir aussi 2001 PLUS. (FRA). n° 34, mars 1995.- 31 p. ; CDU 31089)
Recherche sur les régies de quartier comme organisation économique, facteur d'insertion socio-professionnelle pour les habitants des grands ensembles. L'inscription territoriale des régies, et leur fonction de relais sur l'espace quotidien, est étudiée à travers une analyse des types d'activité et de distribution des emplois. Des exemples sont pris sur les quartiers nord de Marseille, à Meaux et Besançon.
PU 2010; CDU 29919; DCN 25-A-244

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Les régies de quartier : expérience et développements. Regards de chercheurs
Paris : La Documentation française, 1994.- 287 p.
Cet ouvrage réunit les contributions de sept équipes de recherche : il s'agit d'un travail de suivi-évaluation réalisé avec les acteurs de terrain. Il met en évidence les conditions et les raisons du succès des régies de quartiers, ainsi que de leurs effets sur les services municipaux et les organismes bailleurs. Il se termine par un compte rendu d'une journée de travail organisée en mars 1994.
CDU 30409; PU 2053; DCN 25-A-361; IA 37196; CTA 11690

GIRAUD Hélène
La voie étroite des régies de quartier
URBANISME. (FRA). n° 272-273, mars-avr. 1994.- pp. 62-65, phot.
Lorsque des habitants prennent en charge l'amélioration de leur cadre de vie, lorsqu'ils deviennent acteurs de leur cité HLM, cela s'appelle une régie de quartier. Aujourd'hui, confrontées à une concurrence accrue et à l'augmentation du chômage, les régies diversifient leur activité.
IA P.414; CDU

MENARD François ; MASSON Gérard
FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Les régies de quartier : représentations, mobilisation et médiation
Paris : FORS, 1994.- 69 p., tabl.
Recherche sur les régies de quartier à travers les processus de changement dans les relations sociales qu'elles sont susceptibles de révéler. Exploration du rapport triangulaire entre décideurs, professionnels et habitants-citoyens, mais aussi des représentations, des formes de mobilisation et de la nature de la médiation mis en oeuvre par les régies de quartier entre les différents acteurs et les diverses composantes de la population.
PU 2000; CDU 29910; DCN 25-A-270

ZOIA Geneviève ; MIGNARD Jean-François
MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE ; FRANCE. CULTURE (MIN.)
Légitimité des médiations. Deux modèles associatifs et deux territoires toulousains de développement social des quartiers
Paris : Min. Culture, 1994.- 123 p., bibliogr. (programme « Lien social dans les périphéries urbaines)

Enquête ethnologique menée dans deux quartiers périphériques de Toulouse (Le Mirail et les quartiers nord) auprès des diverses associations socio-culturelles qui y travaillent. Mêlant travail de terrain et réflexion théorique, ce rapport de recherche analyse la structure, le fonctionnement, l'histoire et l'idéologie de ces associations et des individus qui les constituent, et s'interroge sur le rôle de ces mêmes associations, en termes d'intégration, de représentation des populations, de promotion de l'identité culturelle et d'action dans le cadre global d'une politique de la ville.
CDU 32996

L'Université du citoyen à Marseille. Regards sur une expérience
Marseille : ADEUS, 1994.- 142 p., bibliogr. (Cahiers n° 2, mai 1994)
Les travaux de la deuxième Université du citoyen à Marseille. Etude des liens entre sciences sociales et travail social : le droit, l'économie et la sociologie du travail social.
CDU 30011

CAVET Evelyne ; ZOIA Geneviève ; LEFEBVRE Alain
UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Médiation culturelle et développement social urbain : deux expériences toulousaines
Toulouse : GRESOC, 1995.- 90 p., ann., schémas, bibliogr.
La problématique de l'action culturelle comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale et la relégation urbaine a le vent en poupe. Cette recherche porte sur les initiatives culturelles qui se mettent en place dans les quartiers de développement social urbain. Il s'agit de l'analyse des formes et des contenus de ces initiatives dont les auteurs font l'hypothèse qu'elles interrogent, déstabilisent et transforment les pratiques de médiation à divers échelons. Ils tentent de montrer que c'est peut-être bien au niveau des interactions construites entre les acteurs des politiques territoriales et les acteurs associatifs de quartier que résiderait une spécificité d'agir et même une capacité à donner naissance en ces lieux à de nouvelles pratiques de médiation culturelle.
PU 2168; CDU 32514; IAB 4005

ESCOLIN Bertrand ; SANSELME Nathalie
Logement social. Comment accompagner les réhabilitations
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1327, 2 oct. 1995.- pp. 16-20, phot.
Les procédures de réhabilitation des logements HLM prennent autant en compte l'aspect social que le bâti comme en témoignent les exemples de Nancy, Marseille et Vendôme.
IA P.188; CDU

MIGUET Laurent
Les conseillers sociaux d'HLM en quête de légitimité
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1307/17, 24 avril 1995.- pp.22
Née il y a 15 ans, la profession de conseiller social d'organismes HLM représente un maillon clé dans la chaîne d'accompagnement social. Malgré les problèmes non résolus, les conseillers sociaux tirent un bilan positif des dernières années en ce qui concerne la reconnaissance de leur travail
CDU

Citoyens et acteurs pour un développement solidaire
ECONOMIE ET HUMANISME. (FRA). n° 334, oct. 1995.- pp. 5-89
Le rôle des régies de quartier dans le développement solidaire, les politiques d'insertion, une réflexion sur les causes de la crise actuelle, le rôle des entreprises de gestion de quartier pour l'insertion socio-économique aux Pays-Bas, le mouvement d'auto-promotion dans les villages et les quartiers d'Afrique de l'ouest, les relations entre quatre municipalités et les régies de quartiers, une analyse de la dislocation de la société salariale, la démarche de qualification totale des initiatives économiques d'insertion sociale, le partenariat à mettre en place entre entreprises et secteur social, la réflexion des syndicats à propos des initiatives pour l'insertion, l'activité des missions locales rurales, le concept d'économie plurielle et la promotion de cette économie.
IA P.167; CDU

Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale

ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 17, oct. 1995.- 8 p., phot.

Ce dossier regroupant des articles sur le thème de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale est divisé en quatre articles. Le premier traite des contrats de ville et de l'implication des maires et autres représentants de l'Etat. Les deux suivants tracent les portraits de chefs de projet, mettant l'accent d'une part sur le rôle majeur qu'ils jouent dans la prise d'initiatives, et d'autre part sur leurs facultés d'adaptation. Enfin le dernier s'articule autour de la gestion de l'intercommunalité par le biais des contrats de ville.

CDU

Régie de quartier : une entreprise de citoyenneté

TERRITOIRES. (FRA). n° 361, oct. 1995.- pp. 13-67, tabl., phot.

Ce dossier porte sur les régies de quartiers, associations de 1901 regroupant en partenariat des représentants des collectivités locales, des logeurs et des habitants. Elles ont pour objectifs de recréer des liens sociaux sur un territoire d'exclusion, en offrant du travail rémunéré aux habitants, afin d'améliorer le cadre de vie du quartier en leur permettant une participation individuelle et une responsabilité collective (réflexion, décision, mise en oeuvre, évaluation) de leurs actions. Ces régies sont des laboratoires de démocratie locale qui ouvrent des fenêtres sur une autre vision des quartiers et des habitants.

CDU

AUGUSTIN Jean-Pierre (dir.) ; GILLET Jean-Claude (dir.)

Quartiers fragiles, développement urbain et animation

Talence : Presses universitaires de Bordeaux, 1996.- 190 p., bibliogr. (coll. Le territoire et ses acteurs)

Contributions d'universitaires et de responsables institutionnels sur le thème de l'animation et du développement social des quartiers. La première partie dresse l'état des lieux des problèmes urbains et des procédures mises en oeuvre : panorama de la crise de la ville ; acquis et dérives de la politique de la ville ; les conditions politico-économiques du « logement social de fait » (logement de mauvaise qualité dans le parc locatif privé) ; le traitement des quartiers dégradés. Dans la deuxième partie, divers exemples illustrant les dynamiques et les pesanteurs du développement urbain sont présentés : portraits de jeunes en difficulté d'insertion en banlieue parisienne ; la dérive de la cité de l'Ourse des Bois, à Pau ; « L'Astrolabe », structure socio-culturelle dans le quartier de Mireuil, à La Rochelle ; les conditions de l'action collective dans les quartiers de villes moyennes. Enfin, la dernière partie donne quelques exemples d'animation culturelle : médiation culturelle et DSQ dans les quartiers nord de Toulouse et dans le quartier du Mirail ; le théâtre d'intervention ; actions culturelles de la DRAC en Aquitaine.

CDU 33346

HATZFELD Hélène

Régies de quartier : un carrefour original de légitimités

R. FRANC. DES AFFAIRES SOCIALES. (FRA). n° 3, juill.-sept. 1996.- pp. 153-166, bibliogr.

Les régies de quartier occupent une place privilégiée au sein des systèmes d'acteurs locaux parce qu'elles sont liées à un territoire - le quartier -, et qu'elles reposent sur un « triangle fondateur » : élus, organismes logeurs, habitants. Cette position leur permet de redéfinir les légitimités des acteurs concernés. L'existence d'une régie de quartier favorise la production de projets autour desquels se forment des consensus porteurs de dynamique, ce qui n'exclut pas les conflits, car satisfaire aux épreuves de légitimité de chacun est impossible voire contradictoire.

IA P.362

SAVOURDIN Hélène

ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS

Bilan de la maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale pour l'accès au logement des personnes défavorisées en Ile-de-France

Paris : DREIF, 1996.- 92 p., tabl., ann., bibliogr. (mémoire de maîtrise d'urbanisme, magistère aménagement Paris I et Paris VII, ss la dir. de P. Merlin, A. Massot et P. Tardivon)

Evaluation du dispositif maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) en Ile-de-France, sept ans après son institution par une circulaire de 1989 : genèse des MOUS ; fonctionnement ; orientations susceptibles d'améliorer le dispositif.
DRE 8229; IA 39134; CP 6130

VIEILLARD-BARON Hervé
Le travail social dans les quartiers « sensibles » : crise et mutations récentes
ESPACES ET SOCIETES. (FRA). n° 84-85, 1996.- pp. 177-200, bibliogr.
Si la politique de la ville a développé de nouveaux métiers plus qualifiés et mieux adaptés aux évolutions récentes, elle a marginalisé une fraction des anciens travailleurs sociaux. Un retour sur le passé montre que les jeunes professionnels issus des quartiers ne constituent pas une alternative solide quand ils sont replacés dans leur milieu d'origine. Il semble préférable d'utiliser les compétences reconnues et de travailler au désenclavement social des quartiers.
IA P.184; CDU

La coproduction des services à l'habitat : l'exemple des régies de quartier
RECHERCHE SOCIALE. (FRA). n° 137, janv.-mars 1996.- pp. 5-46, bibliogr.
Les pratiques en matière de services sont analysées en fonction du système de contraintes et de représentations propres à leur environnement et commun à l'ensemble du mouvement auquel elles se rattachent. La pratique de la coproduction des services dans les régies de quartier est saisie à travers l'analyse des représentations du service et la mise en jeu du sens. Les enjeux pratiques et théoriques sont détaillés.
IA P.336; CDU

Villes, sciences sociales, professions
ESPACES ET SOCIETES. (FRA). n° 84-85, 1996.- 325 p., tabl., bibliogr.
Les études explorent comment le champ des professions de la ville se décompose et se recompose pour répondre dans l'urgence à la crise des banlieues, sous-produit de la crise économique et du chômage. Elles sont regroupées en quatre thèmes : la banalisation des nouveaux métiers de la ville, continuités et ruptures des professions de l'aménagement ; médiation et travail social ; expertise et démocratie.
IA P.184; CDU

ASSOCIATION VILLES ET TERRITOIRES MEDITERRANEENS
Les associations et la politique de la ville : dossier documentaire. 2ème journée d'échanges, Centre régional de ressources d'Aix-en-Provence, 18 décembre 1997
Paris : Ass. Villes et territoires méditerranéens, 1997.- 34 p. (avec le soutien de la Préfecture de région PACA)
Les commissions thématiques ont dressé l'état des lieux des associations qui participent à la vie du contrat de ville de Marseille. Le milieu associatif se révèle être dual : un pôle proche des institutions publiques, l'autre relevant davantage de la « société civile ». Si ces deux pôles ne sont pas étanches, il est important de définir précisément les fonctions et objectifs visés par chacun pour ajuster le programme, financier notamment, du contrat de ville à leurs besoins et à leur rôle. Une introduction bibliographique et une note de synthèse présentent les relations associations / institutions dans le cadre de la politique de la ville ; une liste de textes officiels en faveur de la contractualisation vient en complément. Les thèmes abordés : la solidarité en tant que production sociale ; la politique de la ville et les associations dans leurs relations réciproques ; la médiation entre populations des quartiers et pouvoirs publics.
CDU 36692

CHAMBRON Nicole ; MARCUS Michel ; TASCON MENNETRIER Clotilde
FORUM EUROPEEN POUR LA SECURITE URBAINE
Nouveaux métiers, contrats locaux de sécurité
Paris : Forum européen pour la sécurité urbaine, 1997.- 114 p. (coll. Sécurité et démocratie)
Les contrats locaux de sécurité visent à formaliser une stratégie coopérative au service d'une politique locale de sécurité. Des manières nouvelles d'assurer les fonctions essentielles de sécurité urbaine voient le jour à travers différents métiers, dont les préoccupations s'orientent selon cinq axes : faciliter l'application de la loi dans la vie quotidienne et auprès des populations fragilisées ; coordonner

coalitions locales de sécurité et politiques sectorielles ; assurer la médiation des conflits ; sécuriser les personnes ; sécuriser les espaces. Quatre conceptions de la médiation sont présentés.
IA 41641

DARAN Michelle ; BOUQUIN Nadège
GROUPE D'ETUDE ET DE FORMATION SUR LE SANITAIRE ET LE SOCIAL. GRENOBLE
La médiation sociale dans les quartiers. Vers un renouveau des modes d'action publique
St-Martin d'Hères : GREFOSS, 1997.- 200 p., bibliogr. (réalisé dans le cadre du programme de recherche partagé sur la ville, financé par l'Etat et la Région Rhône-Alpes)
Etude de la transition du fait associatif vers la médiation sociale, comme support de l'articulation du social institué au social en émergence. La recherche de terrain s'est déroulée pendant deux ans sur le quartier Mistral, quartier d'habitat social ancien de la ville de Grenoble. Ce quartier est doté de diverses associations. L'évolution du social est analysée au cours des 30 dernières années. Un point est effectué sur la question de la médiation : processus d'intégration, acteurs, professionnalisation, utilité de la médiation sociale. Deux expériences de médiation sociale sur le terrain sont décrites : écrivain public, femmes relais.
CDU 38462

FEDERATION DES MAIRES DES VILLES MOYENNES ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Villes moyennes. Des expériences dans les quartiers. Enquête
Paris : FMVM, 1997.- 27 p. (Politique de la ville)
Présentation de 80 actions menées dans des villes moyennes françaises, pour la plupart signataires d'un contrat de ville, dans les domaines suivants : amélioration du cadre de vie et de l'habitat ; amélioration de la communication avec les habitants (information, médiation, concertation) ; insertion professionnelle et accompagnement social ; animation culturelle et sportive ; lutte contre les toxicomanies.
CDU 36072

HAMMOUCHE Abdelhafid (coord.) ; VERBUNT Gilles (coord.)
Médiations en tout genre
HOMMES ET MIGRATIONS, n° 1208, juill. 1997.- pp.1-56
Les lois successives sur l'immigration ont montré du doigt l'étranger, elles ont généré l'anxiété plus qu'elles n'ont répondu aux grandes questions qui se posent à la société française : exclusions, chômage, intégration, montée de la xénophobie et du racisme… Au sommaire : la culture du compromis ; la négociation interculturelle, phase essentielle de l'intégration des migrants ; un réseau d'associations de femmes africaines ; collège des médiateurs, éléments pour un bilan ; le médiateur et ses limites ; médiations sociales en Rhône-Alpes ; régulation des conflits et puissance publique.
CDU

NAVEZ-BOUCHANINE Françoise (coord.) ; HAYOT Alain (coord.)
VILLES ET TERRITOIRES MEDITERRANEENS
Citoyenneté urbaine et intermédiation sociale. Actes du séminaire des 17, 18 et 19 avril 1996 à Rabat
Marseille : Villes et territoires méditerranéens, 1997.- 135 p. (avec l'institut d'aménagement et d'urbanisme du Maroc et l'AERAU-Maroc)
Ce séminaire, axé sur les pays du pourtour méditerranéen, analyse les relations entre d'une part, l'accès à la citoyenneté urbaine sous ses aspects matériels (biens et services) ou immatériels (lien sociaux, identités, droits...) et, d'autre part, les processus d'intermédiation sociale qui regroupent l'ensemble des formes d'action sociale ou de médiation institutionnelles ou associatives. Les deux parties du document, respectivement consacrées aux objets et aux modalités de l'intermédiation sociale, présentent des analyses de chercheurs et de praticiens, puis des témoignages d'acteurs associatifs et institutionnels. Les principaux thèmes abordés sont ceux de la participation des habitants et des politiques de développement économique et social en milieu urbain ; mais diverses autres questions (telles que le rôle de l'islam ou les mouvements de femmes) sont également évoquées.
CDU 36688; CA C10542

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS

Accompagnement social lié au logement et fonctions sociales des organismes HLM
CAHIERS D'ACTUALITES HLM, n° 46, août 1997.- (Social)
CDU

Incivilités et médiation urbaine
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 5, déc. 1996-janv. 1997.- pp. 13-17 (rencontres de la DIV « Prévention, jeunes et urbanité », 1996-97)
La médiation urbaine est à la fois une technique de résolution des conflits et un moyen de reconstitution du lien social. Elle est analysée à travers trois expériences locales : la collaboration des services publics à Maubeuge, dans le contexte de la prévention de la délinquance en milieu scolaire ; le déroulement des procédures de médiation pénale dans le cadre d'infractions commises par des mineurs, à Pessac ; le rôle des maisons de justice et du droit (MJD), vu à travers l'exemple de la région lyonnaise.
CDU

Professionnaliser la médiation sociale : pour un statut des femmes-relais

St-Denis : Profession banlieue, 1997.- 153 p., bibliogr.
L'inscription du travail des femmes-relais dans le travail social, avec notamment la réalisation d'un référentiel-métier, et le point de vue des institutions bénéficiaires ou commanditaires sur les femmes-relais sont les deux grands thèmes abordés au cours de ce séminaire.
IA 39069; CDU 36192

HATZFELD Marc
Topo-guide des régies de quartier. Tisser le lien social
Paris : Desclée de Brouwer, 1998.- 182 p., bibliogr., index (avec le soutien de la DIISES, la DIV, la DGEFP, le FSE)
Guide sur les régies de quartier. 1. Le cadre d'action des régies de quartiers (économie solidaire, insertion sociale, citoyenneté, gestion urbaine). 2. Le lancement d'une régie de quartier (rôles respectifs du groupe local, de l'expert, du parrain ; conditions politiques et financières ; définition du territoire, du projet social et du statut). 3. La nature de l'engagement des partenaires locaux (municipalité, bailleurs, copropriété, travailleurs sociaux, associations, services de l'Etat) et les modes de passation de marchés. 4. Les prestations matérielles et les spécificités de l'insertion et du lien social en tant que « prestations immatérielles ». 5. Le pilotage interne (rôles de la direction et de l'encadrement, salaires, qualification, gestion, droit du travail, accord collectif, projet de régie, logiques fiscales et financières). 6. La participation à la démocratie locale (médiation, bénévolat associatif, développement solidaire). 7. L'insertion au sein des différents réseaux.
CDU 36704

ION Jacques
Le travail social au singulier
Paris : Dunod, 1998.- 152 p., bibliogr. (coll. Action sociale)
Ouvrage consacré à l'évolution actuelle du travail social, après une période faste lors des années de croissance et en des temps d'incertitude et de pauvreté de masse. Cette mutation concerne les conditions de pratique ainsi que la composition des effectifs. L'auteur analyse : la mosaïque des emplois sociaux (développements de nouveaux postes, multiplication des petits boulots du social...) ; les liens entre bénévolat et travail social ; l'univers disparate des travailleurs sociaux ; l'apparition grandissante des intervenants sociaux et de nouveaux usagers ; la situation des intervenants ; et dresse un tableau des perspectives possibles.
CDU 38962

MACE Eric
La médiation : paradigmes et référentiels des politiques publiques de sécurité. *in* Dossier : les partages de la sécurité
C. DE LA SECURITE INTERIEURE. (FRA). n° 33, 3ème trim. 1998.- pp. 7-20, bibliogr.
Les dispositifs de médiation dans le champ de la sécurité publique sont à la fois des actions concrètes de régulation locale de l'insécurité et la projection d'un conflit d'interprétation selon que l'on pense l'insécurité en termes d'ordre, de risque ou de conflit. On observe ainsi souvent dans les dispositifs de

médiation une tension entre une logique délibératrice et une logique conformatrice. Deux exemples illustrent cette tension : les grands frères de la RATP et la police municipale du Havre.

CDU

Femmes-relais : quelle place dans l'intervention sociale ? Actes de la journée du 16 novembre 1999

St-Denis : Profession banlieue, 2000.- 89-60 p. tabl., ann. (journée organisée par Profession banlieue avec l'IRTS de Paris et l'ARIFA)

Compte-rendu des actions finalisées entre 1997 et 1999 : la recherche-action de responsables institutionnels et financiers auprès des habitants bénéficiaires de l'action des femmes-relais. La place et le rôle des femmes-relais, nouveaux acteurs sociaux de proximité. L'évolution des métiers du travail social.

IA 41688

6. REUSSIR LE CHANTIER

6.1. ORGANISATION ET REALISATION DES CHANTIERS EN MILIEU OCCUPE

FROGER Jacqueline ; WEILLER Danièle
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les nouveaux artisans et la réhabilitation
Paris : PCA, 1988.- 133 p., graph., tabl., bibliogr. (coll. Recherches)
La réhabilitation : un marché en pleine évolution qui fait de plus en plus souvent appel à des techniques et des démarches innovantes. Les « nouveaux artisans » dans ce cadre utilisent les techniques de gestion, l'informatique, les relations actives avec d'autres partenaires qui leur permettent d'offrir des produits, voir des services « complets » et de s'ajuster au plus près de la demande. Aucune voie n'est ignorée : soumission aux marchés publics, association avec d'autres artisans... Seul, le sens aigu de l'indépendance semble freiner son essor, notamment quand il s'agit de la taille de l'entreprise, souvent volontairement limitée. Une question se pose : cette fraction de l'artisanat va-t-elle jouer un rôle phare et entraîner la fraction la plus traditionnelle à suivre son exemple. Une scission va-t-elle se produire ?
PCA D219; IA 26805; CDU 20251

LEVY J.-P. ; SAINT-RAYMOND O. ; PILLEMONT J. ; WEISZ R. ; DARRIS G. ; BERTRAND L.
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE; CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES URBAINES ET RURALES. RENNES ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les artisans du bâtiment face à la réhabilitation en OPAH
Marseille : CERFISE-CERUR, 1988.- 132P., tabl., phot., graph., bibliogr., ann. (coll. Recherches ; étude réalisée dans le cadre du programme Emploi et valorisation des métiers du batiment)
Depuis leur lancement en 1977, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont représenté une part non négligeable du développement des travaux d'entretien et d'amélioration des logements. Comment les entreprises artisanales ont-elles bénéficie de ce marché ? Les artisans locaux n'ont-ils vu là que des opportunités de marché sans lendemain, ou bien ont-ils trouvé l'occasion d'établir de nouvelles relations avec leur environnement, de réviser leurs pratiques techniques, leurs modes ou leurs domaines d'intervention ? Trois équipes de recherche ont tenté de répondre à ces questions en établissant des monographies d'OPAH en ville moyenne (Pontivy, Albi et Carpentras) et en milieu rural (Vitré-rural, Montréjeau, le pays d'Aigues). Cette étude des « effets des OPAH sur l'artisanat » ébranle la croyance en une modernisation collective du secteur et laisse pressentir le renforcement d'une segmentation entre des entreprises qui mettent à profit l'apparition de nouveaux marchés et celles qui subissent ces évolutions parce qu'elle n'arrivent pas à concilier des impératifs de progrès et le maintien de leurs valeurs traditionnelles.
PCA A257; CDU 23294

De la cité HLM... à la résidence ; deux grands axes pour cette réhabilitation lourde : restructurer la distribution intérieure des bâtiments et construire des espaces extérieurs
C. TECHNIQUES DU BATIMENT. (FRA). n° 88/96, fév. 1988.- pp. 49-50
CDU

Des constats, des expériences et des pistes en matière de mode de dévolution des marchés adaptés à la réhabilitation

MARCHES PUBLICS. (FRA). n° 236, août-sept. 1988.- pp. 29-31, phot.

La Direction de la construction du Ministère de l'Equipement et du Logement a lancé dans le secteur du logement une action « réhabilitation du patrimoine social » dont un des thèmes concerne le mode de dévolution des marchés de travaux. Le groupe de travail constitué à cet effet a procédé à l'examen et à l'analyse des démarches utilisées par les maîtres d'ouvrages du secteur logement, des extraits du rapport du groupe de travail sur ces opérations particulières sont présentés dans cet article.

CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS

Réhabiliter et entretenir un immeuble ancien point par point. Carnet d'entretien d'immeuble

Paris : Ed. du Moniteur, 1989.- 167 p., phot. noir/blanc, fig., gloss., index

Eléments pour réussir le mariage entre bâti ancien et techniques contemporaines, pour entreprendre-dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité la réhabilitation d'un immeuble ancien.

CDU 22240 (1-2)

SALAGNAC Jean-Luc ; CORMON Pierre

BATIMAT. LEVALLOIS; CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Quels matériels pour les chantiers de réhabilitation ? Rétrospective

Paris : CSTB, 1990.- 24 p., tabl., graph., bibliogr., ann. (étude réalisée dans la cadre du programme Inprobat)

Au moment où l'importance des opérations de réhabilitation/maintenance de bâtiments est égalé en volume aux opérations de construction de logements neufs, il importe de se poser le problème de l'adéquation du matériel de chantier à ce type de travaux caractérisés par de nombreuses tâches inexistantes en neuf. Le projet initial comportait deux aspects : 1. prospectif : déterminer, à l'aide d'enquêtes les besoins en matériel ; 2. rétrospectif : analyser les actions passées sur le thème du matériel pour les chantiers de réhabilitation. L'étude se limite à l'aspect rétrospectif et comporte trois phases : analyser les freins rencontrés par les différents opérateurs lors du déroulement des études et de la diffusion des solutions proposées ; réaliser, parallèlement, une synthèse de ces études ; proposer, à la suite des deux phases précédentes, des actions favorisant le développement de nouvelles solutions, tant en terme d'adaptation au marché, qu'en terme de communication à adopter.

PCA D312; CDU 26231

CENTRE FRANCAIS DU COMMERCE EXTERIEUR. PARIS

Le savoir-faire français en réhabilitation des bâtiments./ French know-how in building renovation./ Das französische know-how in der Albausanierung

Paris : CFCE, 1991.- 73 p., phot., schémas., tabl.

Catalogue présentant, par secteur d'activité, le savoir-faire et les techniques utilisés par les entreprises qui interviennent à des niveaux différents de la réhabilitation des bâtiments. Données sur le marché de la réhabilitation des bâtiments en France, sur les caractéristiques des maîtres d'ouvrage et sur l'organisation des opérations de réhabilitation. Importance du professionnalisme des intervenants et du choix des produits sur la qualité d'une opération de réhabilitation. Le document comprend la liste alphabétique des sociétés françaises du secteur et une liste décrivant les activités de chaque entreprise.

CDU 37733

BOUCHER Lionel

Réhabilitation en milieu occupé : quatre entreprises pour un seul lot : de petites entreprises ont mené à bien, en Région parisienne, une opération expérimentale basée sur une solidarité minutieusement organisée

MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 92/4, 24 janv. 1992.- pp. 54-55

Mieux intégrer les petites entreprises aux marchés publics et minimiser la gêne occasionnée par les travaux aux occupants : tels étaient les objectifs de cette opération expérimentale de réhabilitation d'un ensemble de 178 logements, gérés par la société d'HLM immobilière 3F.
CDU

LAMARRE François
Diaboliques réhab'
D'ARCHITECTURES. (FRA). n° 24, avr. 1992.- pp. 38-39, phot.
Cet article présente plusieurs types d'approches de la réhabilitation des immeubles de logements : à partir de l'intérieur du logement, de la façade, des abords ou même d'un maillage du territoire. Trois exemples précis sont décrits, la cité de Labourdette à Orly, La Fouilleuse à Rueil-Malmaison et Balzac à La Courneuve.
CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Sécurité et responsabilité en réhabilitation. Le cadre administratif de l'habitat existant. Dispositions contractuelles. La sécurité dans les cas réels de réhabilitation. Principaux textes relatifs à l'habitat existant
Paris : Ed. du Moniteur, 1994.- 210 p., tabl., index
Ouvrage en quatre parties : la première est un rappel du contexte réglementaire et des recommandations des pouvoirs publics en matière de sécurité ; la seconde précise les dispositions contractuelles, les contrats d'entretien et d'exploitation, les responsabilités des intervenants ; la troisième est consacrée à la sécurité dans les logements existants, et plus particulièrement auxrecommandations en matière de sécurité incendie et aux projets d'aménagements de combles ; la dernière partie reproduit les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs aux logements existants.
CDU 29212

MICHEL Claude ; JACQUET Guy
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE MEDITERRANEE. LES-MILLES; PROVENCE-COTE-D'AZUR. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). MARSEILLE
Eléments pour la réhabilitation du bâti ancien en zone sismique
Aix-en-Provence : CETE Méditerranée, avr. 1995.- 23 p.
Les recommandations de ce guide concernent la réhabilitation de l'habitat ancien construit en pierre et situé en zone sismique. Elles ont pour but de sensibiliser au risque sismique les acteurs de la réhabilitation et principalement les metteurs en œuvre : artisans, maçons et entrepreneurs. Les principes explicités visent essentiellement à parer à la vulnérabilité des constructions existantes.
CTA 12272

Le métier de l'année : le coordonnateur, chef d'orchestre de la prévention
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4806, 5 janv. 1996, pp. 30-34, ill.
Définition d'un nouveau métier. Sur tout chantier de BTP où sont appelés à intervenir au moins deux entreprises ou travailleurs indépendants, le maître d'ouvrage doit designer un coordonnateur. Il doit le faire dès la phase de conception de l'ouvrage.
CDU

KALCK Paul
ASSOCIATION DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES SUR LA LORRAINE INDUSTRIELLE. NANCY ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Mieux réhabiliter en sites occupés. Quelles solutions organisationnelles ? Rex Toul
Nancy : ARESSLI, 1997.- 37 p., phot., bibliogr. (coll. Expérimentation)
La réhabilitation de 346 logements occupés à Toul a servi d'opération support à un projet visant une meilleure maîtrise de la variabilité des travaux et des relations avec les locataires sur un chantier

important. L'introduction de l'outil informatique a permis la création d'une base de données pour : assurer la collecte et la diffusion des informations nécessaires à la réalisation des travaux ; établir des fiches de travaux par entreprise et par logement, qui ont servi de programme de travail et de bilan ; classer les événements mentionnés par les ouvriers, pour en effectuer collectivement l'analyse dans un objectif d'amélioration de l'exécution. Les objectifs de cette expérimentation étaient : de constituer un groupement d'entreprises travaillant sur le même chantier ; de former et qualifier le personnel ; de mieux gérer l'exécution des travaux, tout en tenant compte de la présence des locataires.
PCA EX248; CDU 37050

PILLEMONT Jacques
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La coordination et l'efficacité globale du chantier face à la spécialisation des entreprises
Marseille : CERFISE, 1997.- 116 p., graph., plans, tabl., bibliogr.
Rapport de recherche qui évalue les moyens de parvenir à une efficacité globale sur un chantier. En effet, celui-ci est aujourd'hui le cadre d'organisations plus complexes du fait de la démultiplication des acteurs, qui résultent de la spécialisation poussée des entreprises de bâtiment. Ces nouvelles formes d'organisation et cette nouvelle division du travail peuvent être source de contraintes et difficultés de coordination. En outre, la régulation des rapports entre acteurs, plus nombreux et indépendants, peut rendre délicate la maîtrise de l'efficacité et de la qualité globale du chantier. La problématique de recherche a, en conséquence, inclus trois axes de questionnement : la multiplication des acteurs, la complexité des formes d'organisation et l'efficacité ; elle s'est basée sur deux principaux terrains d'investigation : un chantier de réhabilitation lourde à Paris et un chantier de construction de logements neufs à Marseille. La première partie du rapport est centrée sur l'évolution de la problématique en fonction des observations de terrain et des documents réunis au cours de la recherche ; la seconde décrit les chantiers enquêtes à partir de leurs caractéristiques et des questions de coordination qu'ils soumettent aux protagonistes. Le processus de spécialisation des entreprises est évalué en troisième lieu dans une réflexion globale sur l'évolution du système de production et sa rationalisation.
PCA B975; CDU 36432

Dossier : réhabilitation
CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT, n° 178, mars 1997.- pp. 53-73
Ce marché de 261,5 miliards de francs concerne non seulement la majorité des professionnels, mais aussi les industriels. Pourtant, rares sont les produits présentés comme des nouveautés qui ont été mis au point pour le secteur de la réhabilitation. Présentation d'un panel de techniques et de produits spécifiques.
CDU

Dossier réhabilitation
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4867, 7 mars 1997, pp. 47-67, ill., phot.
Dossier sur la réhabilitation : le marché, les nouvelles techniques (avec des exemples) et les méthodes (la démarche séquentielle par J.-J. Viala, Direction de l'habitat et de la construction).
CDU

AUXIAL CONSTRUCTION ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Chantier vert : recyclage des déchets de second-oeuvre sur les chantiers de réhabilitation ; réhabilitation de 574 logements HLM à « La Paillade », Montpellier
Montpellier : AUXIAL, 1998.- 20 p., ann., tabl.
Chantier vert de La Paillade. Mise en place expérimentale du tri sélectif sur chantier, à la source, du recyclage des déchets : chaque produit est envoyé vers une filière de revalorisation directement à la sortie du chantier (l'objectif recherché est de réduire les mises en décharge). Prise en compte de sept types de matériaux : métal, verre, bois, gravats, emballages, déchets spéciaux, déchets industriels

banals. Bilan financier définitif de l'opération et comparaison avec d'autres solutions envisageables sur ce type d'opération de réhabilitation, réglementaires ou non. Etablissement du surcoût réel de la démarche utilisée et définition d'une solution intermédiaire respectant la réglementation en vigueur et économiquement viable.
PCA D465; CDU 37625

BRAHIM Mohamed
Le facteur humain dans les projets de réhabilitation
Champs-sur-Marne : ENPC, 1998.- 60 p. + ann., plans, cartes, phot. coul. (stage à l'Agence GTM-Réhabilitation, ss la dir. de A. Karam et M. Chatry)
Présentation du projet de réhabilitation de 112 logements à Clichy-sous-Bois par l'entreprise générale GTM, puis diagnostic détaillé sur l'environnement social, choix des prestations prévues dans le cadre du projet, enfin les points essentiels de la méthodologie de réhabilitation en milieu occupé.
EPC TE/98/002

MALVERTI Xavier
ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA-SEINE ; FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE
La place de la maîtrise d'oeuvre dans l'amélioration de l'habitat. Le rôle particulier de l'architecte
Paris : Ecole d'architecture de Paris-La Seine, 1998.- 50 p., ann., bibliogr.
Depuis 1982, la production du bâtiment dans le secteur entretien-amélioration connaît une croissance annuelle constante que la récession n'a pas émoussée. Les architectes sont peu présents sur ce marché en raison de l'inadaptation de l'offre de service à la demande, de l'assujettissement de la profession au neuf, de la représentation du métier d'architecte en décalage par rapport aux enjeux, car la formation des maîtres d'oeuvre pour construire sur le construit est insuffisante. Cinq thèmes de recherche se dégagent de l'interrogation sur les conditions de l'existence de freins à l'apparition d'une offre de prestations de qualité dans le champ de la maîtrise d'oeuvre en amélioration-entretien.
PCA C475; CDU 50926

MARTIN Patrick ; DEGORGE Fabienne ; VIALA Jean-Jacques (coord.)
FRANCE. MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT. SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU LOGEMENT
La réhabilitation séquentielle en milieu occupé. Une nouvelle approche
Paris-la Défense : METL-DGUHC, 1998.- 37 p., plans, bibliogr.
Ce document est destiné à l'ensemble des acteurs de la construction au premier rang desquels figurent les maîtres d'ouvrage. Il constitue la synthèse des apports d'un groupe de travail national mis en place par la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC), sur le thème de l'organisation séquentielle des opérations de réhabilitation de logements sociaux occupés. Ces travaux d'entretien et de réhabilitation occupent une place essentielle dans l'activité du bâtiment puisqu'ils représentent un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur de la construction en 1995. Des outils pratiques, s'articulant particulièrement bien avec l'approche séquentielle, ainsi que des démarches qui la prolongent, font l'objet d'une courte présentation. Enfin, un tableau récapitulatif des opérations support est joint en annexe.
CDU 39318

SALAGNAC Jean-Luc
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
REX « La Grande Prairie » à Chelles (77). Produits industriels : qualité, mise en oeuvre, évolution (réhabilitation de logements). Rapport de suivi/évaluation
Paris : CSTB, 1998.- 17 p., ann., phot., tabl. (coll. Cahiers expérimentation - Chantier 2000 ; Cahiers du CSTB, n° 405, déc. 1999)
Dans le quartier de « La Grande Prairie » à Chelles, une expérimentation de concertation entre industriels et entreprises de BTP, de la fabrication à la livraison du second œuvre, a été menée lors de la réhabilitation de logements. Il semble que même si les tensions économiques sont un frein à la

généralisation de ces démarches, l'expérience menée est positive quant à l'amélioration des conditions de travail et de la qualité des ouvrages terminés.
PCA EX256; CDU 51346

ARMAND Jacques ; HAXAIRE Pierre
Coordonner une opération de travaux. Mission de l'OPC. Documents et contrats types
Paris : Ed. du Moniteur, 1999.- 242 p.
Guide à l'intention des acteurs de la construction ou de la réhabilitation. Les nouvelles réglementations, la recherche de la qualité, le choix des solutions imposent aux professionnels de prévoir et de gérer en permanence les interfaces entre divers éléments d'intervenants pour mener à bien une opération de travaux. Le contenu des missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination des travaux de bâtiment sont détaillées dans ce guide.
MV B9558

BIZE-MOUACI Brigitte
Mieux réhabiliter en milieu occupé. A l'épreuve du terrain : la REX de Toul
CSTB MAGAZINE. (FRA). n° 122, mars-avr. 1999.- 25-29
Malgré l'expérience grandissante des entreprises, les chantiers de réhabilitation en site occupé demeurent sources de nuisances tant pour les entreprises que pour les habitants. Une opération de réhabilitation ne se réduit jamais à une technique, elle transforme la relation bailleurs/locataires et comporte des volets techniques, sociaux et organisationnels. Cette complexité est amplifiée lorsque les opérations concernent des logements sociaux occupés. Ainsi les démarches centrées sur l'organisation séquentielle des projets et des chantiers, initiées par la Direction générale pour l'urbanisme, habitat et construction (DGUHC) du Ministère de l'Equipement depuis Habitat 88, offrent un cadre de maîtrise de cette complexité qui a été exposé lors d'une réunion d'information DGUHC début décembre 1998. Ainsi une réalisation expérimentale (REX) à Toul devait mettre en place une organisation plus souple, mieux adaptée à la réhabilitation en sites occupés et renforcer la communication et le contrôle pendant les travaux : le changement, contre toute attente, est intervenu avec l'application de mesures peu ambitieuses.
EPC P936; CDU

VIALA Jean-Jacques
Le séquentiel en réhabilitation. Un autre mode de faire
ACTUALITES HLM, n° 655, 30 mars 1999.- pp.14-15
Parmi les modes opératoires destinés à optimiser les chantiers en réhabilitation en milieu occupé et permettre un rapprochement des exigences du client, figure la démarche séquentielle qui s'appuie sur l'organistion du chantier en séquences autonomes, dénommées « ateliers », et non plus en découpage par corps d'état traditionnel.
CDU

6.2. QUALITE DES TRAVAUX ET MAITRISE DES COUTS

ABALLEA François ; AUCLAIR Elisabeth ; BENJAMIN Isabelle ; LEPAGE JACQUES ; MASSON Gérard FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; FRANCE. URBANISME ET LOGEMENT (MIN.)
Les attitudes des locataires face à la réhabilitation de leur logement
Paris : FORS, 1986.- 108 p., tabl., 5 ann.

Analyse des « raisons objectives et des raisons subjectives » de l'appréciation que portent les locataires sur les travaux de réhabilitation effectués sur leur quartier, leur immeuble, leur logement. Etudie des dossiers des primes PALULOS accordées en 1983 en Ile-de-France : les ensembles HLM retenus pour cette étude sont situés dans les communes d'Epinay-sur-Seine, La-Garenne-Colombes, St-Germain-en-Laye et Suresnes. Les deux premiers chapitres précisent la situation et l'itinéraire social des personnes interrogées et de leur famille, leur perception du logement et du quartier, compte tenu de leur habitat passé et de leur éventuel projet d'avenir ; les trois suivants présentent leur jugement sur le coût, l'information et le choix, la nature et la qualité des travaux.
CDU 18559

COIGNET Jean
CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR; FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). CONSTRUCTION (DIR.). PLAN CONSTRUCTION. PARIS; UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Arts de bâtir traditionnels : connaissance et techniques de la réhabilitation
Aix-en-Provence : EDISUD, 1987.- 130 p. graph., bibliogr.
Basé sur une connaissance des techniques traditionnelles de construction en Provence, cet ouvrage montre qu'il est possible de réaliser des travaux de réhabilitation de qualité en maîtrisant les coûts. C'est aussi un manuel pratique qui passe en revue les principaux obstacles techniques et propose des solutions.
CTA 8404; CDU 18981; IA 24540

DRZEWIECKI V.
Réhabilitation du logement social locatif : maîtrise des coûts
Bobigny : DDE, 1987.- 70 p. multigr., graph., tabl., phot., bibliogr., 5 ann. (rapport de stage. DESS économie de l'aménagement, Université Paris I)
Rapport de stage à la DDE visant à faire le point sur l'état d'avancement des études entreprises en matière de maîtrise des coûts de la réhabilitation. Il s'attache plutôt à décrire l'enjeu du sujet tant du point de vue économique que de la qualité des logements, ainsi que les méthodes de travail envisageables dans le cadre de la DDE.
CDU 22378

BUATHIER Nicole
ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). PARIS
Réhabilitation du parc locatif social en Ile-de-France (1978-1986). Coût et financement des travaux
Paris : DREIF, 1988.- 94 p., tabl., graph. (étude réalisée par la DIV construction et habitat, Mission études-liaison)
Dans le cadre de cette deuxième étude régionale sur la réhabilitation du parc locatif social, les coûts et les financements des différents types de travaux sont détaillés et analysés au regard de l'évolution de la réglementation de la prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS). L'étude n'est cependant pas limitée aux seules subventions PALULOS, mais étendue aux crédits du fonds spécial des grands travaux ainsi qu'aux subventions « petits travaux » octroyées sur la même ligne budgétaire que la PALULOS.
DRE 6300; IA 25266; EPC NY2356

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE MEDITERRANEE. LES MILLES ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Typologie du parc et typologie d'intervention
Aix-en-Provence : CETE Méditerranée, 1988.- 139 p., tabl., plans, fig., phot.
Le marché relatif aux travaux de réhabilitation de logements sociaux ne cesse de s'accroître. Malheureusement l'amélioration des immeubles n'est souvent envisagée que du point de vue de l'isolation thermique, des réfections de peintures et enduits, et des équipements intérieurs. Quand des

travaux plus importants sont entrepris, les résultats ne paraissent pas toujours probants, tant dans l'aspect architectural exprimé que dans l'usage et l'entretien ultérieurs des aménagements créés. L'étude consiste : d'une part, à déterminer les modes d'intervention par type de bâtiments représentatifs (croisement entre contraintes techniques et types d'intervention) ; d'autre part, à conduire une réflexion sur la qualité architecturale des travaux réalisés, et sur l'usage relatif aux éléments de l'habitat (la cuisine, la salle de bains, le séjour, les rangements, les locaux annexes), aux prolongements extérieurs du logement (balcons, loggias, jardins privatifs), aux espaces extérieurs communs (en s'interrogeant sur leur utilisation par différentes catégories de population). La méthode consiste à : identifier les problèmes et déterminer leur répétitivité ; rechercher les cas originaux de réhabilitation au regard de l'architecture et du mode d'usage ; analyser les techniques transposables ; enfin, établir un catalogue de réponses aux problèmes posés.
CTA

DECOURCELLE Jean-Pierre
Réhabilitation : optimiser le rapport qualité prix
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 10, 2e trim. 1988.- pp.70-77, phot.
L'action pilote de réhabilitation du patrimoine social espérait des progrès organisationnels en incitant à une meilleure maîtrise des interfaces entre acteurs aux différentes étapes de la démarche. Un an après son lancement, un premier bilan est dressé ; les mécanismes financiers et réglementaires sont précisés.
CDU

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION ; MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
Action pilote réhabilitation du patrimoine social. Rapport du groupe de travail
Paris : Min. Equipement et Logement, 1988.- 5 vol., 71 + 38 + 61 + 47 + 67 p., ann., graph., tabl.
Ces rapports rassemblent les travaux effectués par cinq groupes de travail nationaux réunis à l'initiative de la Direction de la construction pour analyser les besoins des professionnels en terme de méthodes et d'outils adaptés à chaque étape d'une réhabilitation. Ancrés sur les besoins prioritaires des professionnels et notamment de la maîtrise d'ouvrage HLM, ces rapports traitent de cinq thèmes : l'insertion de la réhabilitation dans le marché local et dans le patrimoine de l'entreprise ; les relations avec les locataires avant, pendant, et après la réhabilitation ; le programme et la qualité de conception ; la maîtrise des coûts ; les modes de dévolution des marchés de travaux.
CDU 50261(1-5)

ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). PARIS; OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS DE LA VILLE DE PARIS ;URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS
Projet pilote : recherche de progrès dans la maîtrise des coûts pour l'amélioration des logements sociaux. Phase 3 : création des prototypes. Visite de présentation, 4 octobre 1988
Paris : DREIF, 1988.- dossier, 8 pièces, plans, phot.
Sous l'égide de la DREIF, et dans le cadre de l'action pilote PALULOS, l'OPAC de la Ville de Paris propose de mettre en commun les réflexions d'industriels, ensembliers, entrepreneurs et concepteurs, pour produire des solutions innovantes permettant d'améliorer le service rendu aux locataires des HBM de la capitale au meilleur prix. Après les phases 1 et 2 de cette démarche (respectivement : analyse de la prospective et sensibilisation des intervenants), la phase 3 a consisté en la création de prototypes d'aménagement par deux groupes de travail concurrents. Ce dossier accompagne la présentation de ces deux projets (aménagement d'un bloc cuisine - sanitaires).
DRE 6344

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Améliorer le confort, conserver le patrimoine : colloque « architecture & réhabilitation », Metz, 5-6 décembre 1989
Paris : ANAH, 1989.- dossier
Colloque destiné à situer et analyser la place des architectes sur le marché de la réhabilitation, les nouveaux besoins, les contraintes et le rôle des différents acteurs (élus, entreprises, partenaires

institutionnels). Ce dossier contient un numéro des « Cahiers de l'ANAH » (n° 50, oct.1989) sur « Les marchés de la réhabilitation », un numéro hors série du « Moniteur des TPB » de sept. 1989 sur la réhabilitation.
CDU 21961

GOUSSOT François ; KERHUEL Nicole
GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN URBANISME. PARIS ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Réhabilitation de l'habitat social 1982-1986. PALULOS FSGT. Pratiques des maîtres d'ouvrage et impact sur les locataires
Paris: GERU, 1989.- 101 p., tabl., graph., ann.
L'étude dresse un bilan des opérations de réhabilitation de logements sociaux, ayant bénéficié de financements au titre de la PALULOS et du FSGT, et réalisées dans les années 1982 à 1986. Elle met plus spécifiquement l'accent sur les pratiques financières et d'investissement des maîtres d'ouvrage, et sur l'évaluation de l'efficacité des travaux réalisés et leur impact sur les locataires.
CDU 32009

IRICI. PARIS ; ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS; OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS A LOYER MODERE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour une méthodologie programmative de la réhabilitation : le groupe HBM « insurrection » d'Ivry-sur-Seine (action pilote réhabilitation du patrimoine social « la maîtrise des coûts »)
Paris : DREIF, 1989.- 243 p., fig., plans, tabl., phot.
La réalisation d'une tranche expérimentale de 70 logements (sur les 289 que compte le Groupe « Insurrection »), livrée début 1989, probante au plan qualitatif, présentait un coût trop élevé pour être étendu à l'ensemble de l'opération : l'Etat décide alors d'entreprendre une action pilote sous le thème de la maîtrise des coûts. Pour IRICI, chargée de cette mission, le problème revenait à instituer un processus dynamique et constructif amenant les acteurs responsables à intégrer une contrainte de limite de coût ; puis, à la lumière de celle-ci, d'accepter de reconsidérer le programme de l'opération, pour enfin en donner une interprétation conduisant à des solutions satisfaisant cette contrainte.
DRE 6985

DUHAYON J.-J.
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE NORD-PICARDIE. LILLE ; NORD. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). LILLE; FRANCE. SERVICE TECHNIQUE DE L'URBANISME. PARIS
Réhabilitation PALULOS et maîtrise d'ouvrage HLM. Enquête sur les pratiques d'organismes de la Région Nord-Pas-de-Calais
Lille : CETE Nord-Picardie, 1990.- mult.
Analyse de l'évolution des doctrines et des pratiques des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre dans le domaine de la réhabilitation PALULOS. Note de synthèse et compte rendu de questionnaires organisés autour de six thèmes : motivation du choix de réhabilitation, le diagnostic et le programme des opérations, relations avec le maître d'oeuvre, elations avec les locataires, maîtrise des coûts, bilan évaluation.
DCN 1990-22; CDU 23434

MAES Pascale
Dossier réhabilitation thermique : comment économiser 40% d'énergie
C. TECHNIQUES DU BATIMENT. (FRA). n° 90/116, avr. 1990.- pp. 85-93
Isoler, ventiler, remplacer, réguler. En attaquant de tous les côtés pour diminuer les déperditions et améliorer les installations, il est possible de faire chuter la facture énergétique tant dans l'habitat existant que dans les immeubles collectifs ou les maisons individuelles.
CDU

PASQUIER-MERLET Elisabeth ; GIFFO-LEVASSEUR Anne-Marie ; BATAILLE Philippe
GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHES SOCIALES. NANTES ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

De la cité à la résidence. L'après-réhabilitation : consignes des organismes HLM et récupérations sur les locataires
Nantes : GERS, 1990.- 164 p., tabl., phot., bibliogr.
Le mouvement HLM est préoccupé par la réhabilitation de son parc de logement locatif, soit la mise aux normes de confort de près de 140.000 logements par an. L'étude porte sur l'évolution de la dynamique sociale dans le contexte d'une opération de réhabilitation, afin de faire le lien entre les phénomènes de confort et de santé. La première partie analyse les propos recueillis auprès des professionnels chargés de ce type de projet dans trois organismes HLM. La deuxième partie présente le terrain d'enquête. La méthode présentée dans la troisième partie découle de la composition pluri-disciplinaire de l'équipe (architecte, sociologue, psychologue, ethnologue). Les parties suivantes présentent les trois niveaux d'exploitation (les trajectoires logement, l'histoire des inter-relations à l'intérieur d'une cage d'escalier, trois portraits choisis sur la base de la problématique santé). Enfin, la dernière partie est relative aux contradictions des consignes et de leurs effets sur la santé des locataires.
PCA A302; CDU 24009

Réhabilitation des logements
BATIMENT-ENERGIE. (FRA). n° 61-62, juin 1990.- pp. 20-60, fig., tabl., graph.
Au sommaire de ce dossier : le mot du ministre ; HLM, nouvelle réhabilitation ; réalisation pratique ; architecture et signe social ; architectes et réhabilitation ; pour une qualité de la réhabilitation ; maintenance du patrimoine ; maîtrise de l'énergie ; exploitants de chauffage ; chauffage individuel centralisé ; contrôles réglementaires.
CDU

Technique et usage
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 53, juin 1990.- 26 p., phot.
La démarche technique de l'ANAH doit être conçue comme un instrument au service de l'objectif de dynamisation et d'amélioration de la qualité sur les marchés de la réhabilitation. Des expériences montrant des opérations de réhabilitation innovantes sont présentées.
CDU

BOURGOIN L. ; CHARDRON Y. ; FARDEAU E. ; ARNO R.
MOUVEMENT PACT-ARIM POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Diagnostic accessibilité. 1. Outils. 2. Guide méthodologique
Paris : FNC PACT-ARIM, 1991.- 87 + 94 p., fig., tabl. (coll. Les Guides du mouvement PACT-ARIM ; publié avec l'aide du Min. Santé, Solidarité et Protection sociale)
Le diagnostic accessibilité est une prestation d'aide à la décision, destinée à un maître d'ouvrage qui envisage d'effectuer des travaux d'adaptation de son patrimoine. Comme tout diagnostic global, le diagnostic accessibilité allie une démarche d'expertise, portant sur l'état du logement et sur les possibilités financières à la disposition du propriétaire, à une démarche programmative qui définit les moyens d'améliorer l'accessibilité de l'ouvrage par l'établissement de croquis d'aménagement, d'un descriptif sommaire des travaux, d'une estimation des coûts, d'un plan de financement et d'une indication sur les délais de réalisation. Ce document est un guide méthodologique qui définit la méthode de réalisation d'un diagnostic et qui présente les outils nécessaires.
CDU 29690(1-2)

FETY Claude
TECHNIQUES ETUDES CONSEILS POUR L'HABITAT. PARIS
Préparation d'un guide de la conception et de l'entretien des parties communes ; prendre en compte le maintien de la qualité de service lors de la conception
Paris : TEC habitat, 1991.- 35 p., ann., tabl.
Les parties communes d'immeuble restent une préoccupation constante des maîtres d'ouvrages et gestionnaires de patrimoine locatif social. Les travaux pour l'amélioration de ces parties communes représentent 66% des interventions subventionnées. Lors du projet, l'objectif est d'intégrer dans la conception des locaux toutes les exigences liées à leur usage futur et à l'entretien qui sera nécessaire, et d'aider à une meilleure maîtrise de ces coûts ultérieurs. Intégrer, lors de la conception, l'exigence de la pérennité de la qualité d'usage de ces locaux repose sur trois aspects, qui sont développés dans les différents chapitres du rapport : partir des usagers et de leur utilisation des locaux pour définir les

exigences fonctionnelles des locaux ; optimiser les moyens et méthodes de maintenance et d'entretien ; faire les choix techniques adaptés.
DC E91.12; CDU 38534

KILBERGER Marc
Le point de vue des occupants après une réhabilitation. *in* La qualité acoustique des logements : le point avant la future réglementation. Colloque BATIMAT, Paris, 17 septembre 1991
Paris-La Défense : Direction de la construction, 1991.- 29 p., tabl.
Analyse du point de vue des occupants, réalisée sur quatre opérations qui ont fait l'objet de travaux de renforcement de la protection acoustique. L'étude a été effectuée à la demande de la Direction des routes. Les opérations concernent La Croix d'Orme à Ricamarie (42), la résidence l'Ecluse à La Mulatière (69), la cité Jean Cagne à Givors (69), La Roche à Rive-de-Giers (42). Bilan de l'enquête auprès des occupants.
CDU 38216(5)

MIDI-PYRENEES. EQUIPEMENT (SERVICE REGIONAL). TOULOUSE; CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DU SUD-OUEST. ST-MEDARD-EN-JALLES
Innover dans la construction. L'expérience en Midi-Pyrénées
Toulouse : DREMP, 1991.- non pag. phot. coul.
Depuis plusieurs années, la Direction régionale de l'Equipement Midi-Pyrénées soutient les initiatives locales en matière d'innovations techniques et sociales. Cette brochure présente quelques opérations, réalisées dans le cadre de cette politique technique. Offrir un logement de qualité qui réponde aux besoins et aux aspirations du locataire, à un coût maîtrisé, telle est la priorité affichée par la DRE Midi-Pyrénées. Pour cela, le secteur pilote d'innovation régionalisé (SPIR) privilégie pour le proche avenir trois thèmes : la gestion de la qualité, la réalisation en coût global, l'acoustique, tant dans le neuf, la réhabilitation que le logement spécifique (étudiants, personnes âgées).
D65 D651836

BROUDIC Jean-Yves ; LEMOINE Jean
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES URBAINES ET RURALES. RENNES ; FINISTERE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). QUIMPER
Evaluation de la réhabilitation HLM ; rapport final
Rennes : CERUR, 1992.- 78 p., tabl., phot., ill.
Un service de qualité et la satisfaction des usagers : tels sont les objectifs officiels des opérations d'interventions sur le patrimoine social. Deux approches complémentaires constituent ce rapport : des enquêtes auprès des organismes HLM pour analyser la conception et le montage du programme des travaux, les méthodes de communication et de concertation, l'évolution des loyers et de l'occupation sociale ; une enquête auprès des locataires au niveau des associations de locataires et au niveau des habitants par une approche qualitative de la satisfaction sur le montage du programme des travaux, sur le déroulement du chantier et sur les prestations après travaux. L'objectif est de formuler des propositions ou orientations sur les méthodes d'intervention et sur l'attente des locataires. Cette capitalisation du savoir-faire à partir de l'observation et de l'analyse des usages doit enrichir la poursuite de la réhabilitation dans le département.
CTN U71

COMITE FRANCAIS DE L'ISOLATION. PARIS
Bruit dans l'habitat : confort acoustique dans le neuf et en réhabilitation. Congrès régional d'acoustique pratique. Paris, 23 avril 1992
Paris : Comité français de l'isolation, 1992.- 101 p., schémas, tabl.
Congrès sur le bruit et le confort acoustique dans les logements (neufs ou en réhabilitation). Notions de base en acoustique (unités et terminologie) et pistes de réflexion ; aspects réglementaires ; méthodes de diagnostic acoustique de l'habitat ancien ; méthode et label Qualitel ; l'isolation des parois contre les bruits aériens intérieurs ; l'isolation acoustique des planchers et des combles ; le traitement acoustique des bruits d'équipements ; le traitement acoustique des bruits extérieurs.
CDU 38036

ENEAU Bernard

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE

La prise en compte des coûts de gestion et de maintenance dans la conception des opérations de logements : mémento du coût global ; fiches d'opérations

Paris : Equipement Ile-de-France, 1992.- dossier, 8 p. + 7 fiches, phot. (réalisé par la Div. de l'habitat et de la ville, ss la dir. de J.-M. Sagniez)

Cette plaquette, établie à partir des expériences menées dans le cadre du secteur pilote d'innovation régionalisée (SPIR), est composée : d'un mémento qui explique le principe du coût global, développe le montage type d'une opération de construction neuve et traite spécialement le cas de la réhabilitation ; de sept fiches d'opération financées en PLA qui présentent le site, le programme, la démarche de l'expérimentation, la typologie des logements, l'équipe et les données technico-économiques de chaque opération, ainsi que le choix des solutions constructives. Enfin, pour la plupart de ces fiches, le gain global résultant de cette démarche a été estimé et ramené à un montant par année et par logement.

DRE T.1853; IA 32284; CP 4694

KERHUEL Nicole ; GOUSSOT François

GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN URBANISME. PARIS ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

Evaluation de la politique de réhabilitation du logement locatif social (opérations PALULOS). Résultats de la démarche « récapitulative »

Paris : GERU, 1992.- 264 p., graph.

La politique française de réhabilitation du logement locatif social est évaluée, à partir d'un échantillon de dix sites ayant fait l'objet d'une opération PALULOS. L'évaluation porte sur les points suivants : la nature, le coût et les conditions de réalisation des travaux ; la répartition financière des coûts et les avantages pour les différents acteurs ; les rapports entre la politique de réhabilitation aidée par l'Etat et la politique d'entretien ; la réponse aux attentes des habitants ; l'impact social des opérations de réhabilitation ; l'impact architectural et urbain.

CDU 35225

PARANT Catherine ; DURAN Eric

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS

Immeubles anciens. Logements modernes : une sélection d'opérations, un aperçu des réalisations

Paris: ANAH, 1992.- 94 p., phot., plans

Ce catalogue propose une gamme d'interventions pour des immeubles collectifs, de la plus simple à la plus spectaculaire, toutes parfaitement exécutables sur le plan technique. Ces opérations ont été sélectionnées à partir de dossiers déposés à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), subventionnés et donc réalisés. Les exemples, présentés à l'aide de plans ou de parties de plans, illustrent soit des situations courantes, soit des interventions conduisant à des solutions qui, en respectant le patrimoine, requalifient fortement l'image du bâti traditionnel.

CDU 32235

PERRET Jacques ; MAPANOELINA Albert

Maîtrise des coûts et logement social

C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 19, oct. 1992.- pp. 52-55

Interview du directeur du patrimoine et du chef de service réhabilitation de la SA HLM « Le logement français » sur le problème de la maîtrise des coûts du logement social. Il est question de la définition du prix de référence et du montage des opérations, du coût prévisionnel de gestion des opérations, de la maîtrise des coûts dans les programmes de réhabilitation, etc.

CDU

VILLE D'AJACCIO

Réhabilitation du bâti ancien. Première rencontre interrégionale méditerranéenne. Les actes Ajaccio, 26 mai 1992, salle des congrès

Ajaccio : Ville d'Ajaccio, mai 1992.- 32 p.

Actes de la première rencontre interrégionale méditerranéenne sur le bâti ancien et sa réhabilitation dans un souci de respect et de défense de l'environnement architectural. Ils traitent de : l'amélioration des savoir-faire et la promotion d'un travail de qualité ; la responsabilisation des maîtres d'ouvrage, concepteurs, bureaux d'études, entreprises...; favoriser les échanges d'expériences et de réflexion ; favoriser une réflexion économique pour maîtriser un marché potentiellement important ; recenser les attentes et les besoins des différents corps de métiers.
CDU 26855

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
PALULOS 1991
Paris-La Défense : METL, 1993.- 33 p., ann., graph., tabl.
Ce rapport est une note de synthèse portant sur les opérations d'amélioration de logements sociaux (PALULOS) financés en 1991. La pemière partie présente les résultats issus de l'exploitation de fiches de subvention établies par les DDE au moment de la décision de financement. Elle retrace l'évolution de la PALULOS de 1985 à 1991, établit les moyennes générales et identifie les caractéristiques générales des opérations (maîtres d'ouvrage, opérations spécifiques, plans de financement prévisionnels, nature des logements et travaux réalisés, taille des opérations). La seconde partie présente les résultats issus de l'exploitation des fiches analytiques établies pour toute opération dont le montant de travaux est supérieur à 15.000 F par logement. Elle analyse les caractéristiques des opérations et des logements, identifie les intervenants (maîtrise d'ouvrage, concepteurs, types de marché, entreprises), le coût de la réhabilitation, et aborde les opérations de développement social des quartiers.
CDU 39303

Réhabilitation du logement social
EMPREINTE. (FRA). suppl. n° 21, juin 1993.- 26 p., ill., phot.
Numéro spécial consacré à la réhabilitation du patrimoine social. Les différentes expériences de concertation avec les habitants menées par des organismes HLM, les PACT ou l'ANAH. Les techniques de transformation du bâti et la mise aux normes des équipements dans un souci d'amélioration du confort des logements. Description d'opérations de réhabilitation : Metz, La Rochelle, Angoulême, Maronne, Soisy-sous-Montmorency, Lyon, Laxou. Le contrôle de l'humidité, l'isolation thermique, la ventilation, l'acoustique, le chauffage au gaz, etc.
CDU

GOUSSOT François ; KERHUEL Nicole ; GUIMOT Agnès ; LATGER Jean-François
GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN URBANISME. PARIS ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Outil méthodologique : analyse du loyer d'équilibre
Paris : GERU, 1994.- pag. multp. graph. tabl.
Etude des conditions d'équilibre financier d'une opération de réhabilitation en vue de dégager les principes d'une stratégie de réhabilitation tenant compte de l'interaction entre investissement, gestion, maîtrise des conséquences sociales, attente des destinataires. Mise en évidence des relations entre les enjeux de la réhabilitation pour les différents acteurs, dans le cadre de la négociation entre le maître d'ouvrage et la DDE sur le contenu du projet, en privilégiant les effets économiques et sociaux sur les destinataires. Présentation d'une grille de questionnement et des clés d'interprétation associées, permettant d'analyser le mode de calcul du loyer d'équilibre.
CDU 37813

LELEVRIER Christine ; TAISNE Catherine
Réhabilitation des logements HLM : à l'heure des bilans
HABITAT. (FRA). suppl. n° 7, fév. 1994.- pp. 2-7, tabl., graph., phot.
Les hausses de loyer, et surtout de la quittance globale après réhabilitation, sont relativement importantes, mais les loyers restent inférieurs à ceux des marchés locaux du logement.
IA P.117BIS

CONSTANT Georges ; KERHUEL Nicole ; REILLE Monique
GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN URBANISME. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Réglementation, conception architecturale et niveaux d'équipement des logements face à la diversité des pratiques de l'habitat dans le cadre de la réhabilitation
Paris : GERU, 1995.- pag. mult., ann., plans, bibliogr.
Quels sont les normes, ou réglementations en vigueur, qui ont pour effet de modifier la conception architecturale et/ou l'équipement des logements, et qui peuvent avoir un impact important sur les pratiques de l'espace, tout en ayant un effet économique sur les occupants ? Cette recherche porte plus spécifiquement sur la réhabilitation de logements locatifs sociaux en immeubles collectifs, avec quelques incursions, à titre comparatif dans le domaine de la réhabilitation privée. La recherche repose sur une confrontation entre conception et usages. Elle s'est appuyée sur une double approche : entretien auprès des concepteurs et analyse de 30 opérations de réhabilitation, et entretiens auprès de 70 locataires répartis sur 5 sites. Pour chaque thème d'intervention identifié, l'analyse a porté d'une part sur les contraintes de conception, et d'autre part sur la confrontation des améliorations aux usages. L'analyseur central a été le mode d'adaptation des locataires aux transformations issues de l'application des spécifications.
PCA C383; CDU 33168

DRUENNE Dominique
Un habitat social de qualité
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 39, 3e trim. 1995.- pp. 49-61, phot.
L'exposition « Un habitat social de qualité », au congrès HLM de Montpellier, présente une vingtaine de programmes qui témoignent de la diversité architecturale actuelle. Les programmes classés sous l'angle de l'intégration urbaine, des façades, des équipements et parties communes, des logements et de la réhabilitation sont commentés.
IA P.193; CDU

DUCHENE-MARULLAZ Philippe ; NIBEL Sylviane ; GENETIER Didier ; LE QUINTREC Luc
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Evaluation de la qualité environnementale des bâtiments ; rapport final
Paris : CSTB, 1995.- 2 vol., 141 p.+ 83 p., ann., tabl., bibliogr.
Tout au long de leur vie, depuis la construction jusqu'à la démolition, en passant par l'utilisation, la réhabilitation, les bâtiments ont un impact important sur l'environnement, plus précisément sur l'environnement extérieur, ainsi que sur le confort et la santé des usagers. L'objectif de cette étude est d'élaborer une méthode d'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments afin d'aider les professionnels du bâtiment à concevoir, construire, entretenir et rénover des bâtiments préservant mieux l'environnement. Après avoir identifié les acteurs concernés par la qualité environnementale des bâtiments, les questions relatives aux critères d'évaluation ont été abordées, avec les problèmes de choix sous-jacents, et l'importance de la prise en compte de différents points de vue d'acteurs du bâtiment. Les chapitres s'organisent autour de deux parties : l'une consacrée aux interactions entre le bâtiment et l'environnement ainsi qu'au jeu des acteurs ; l'autre consistant en une analyse critique des méthodologies d'évaluation existantes, à deux échelles, globale et élémentaire, débouchant sur des orientations.
PCA E49(1-2); CDU 32672

VANONI Didier ; BENJAMIN Isabelle
FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La qualité architecturale des logements sociaux réhabilités : perceptions, jugements et attitudes d'habitants
Paris : FORS, mars 1995.- 168 p. (voir aussi RECHERCHE SOCIALE. (FRA). n° 134, avr.-juin 1995.- 68 p.)
La perception de la qualité des réalisations architecturales par les habitants des cités d'habitat social ne se situe pas seulement dans les caractéristiques intrinsèques du projet et du produit, mais aussi dans la manière dont l'architecture vient, chez les habitants, plus ou moins bien s'intégrer au récit sur soi et étayer la présentation de soi. Le premier niveau d'appréhension, le plus immédiat, concerne l'appréciation de la « qualité d'ouvrage » de l'objet architectural. Il correspond à une approche en termes de besoins. Le deuxième niveau concerne l'appréciation de la « qualité de conception et de construction » de l'objet architectural. Le troisième niveau d'appréhension de l'architecture concerne l'appréciation de la « création artistique » difficile à cerner car la notion de « beau » n'apparaît pas en soi,

mais plutôt par analogie ou opposition à un certain nombre de valeurs. Il s'agit en fait de comprendre comment les habitants se composent un mode de vie légitime dans un système socio-spatial contraignant issu lui-même d'un modèle dominant.
PCA A452; CDU 31688

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; GIRONDE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). BORDEAUX
Analyse des loyers des logements vacants remis sur le marché locatif privé et subventionnés par l'ANAH
Bordeaux : DDE33, 1996.- 30 p.
L'analyse du niveau et de l'évolution des loyers des logements, mis en location après des travaux de rénovation subventionnés par l'ANAH, a été établi à partir des références des logements vacants remis sur le marché du logement entre 1993 et 1995.
D33 3087

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS; COMITE FRANCAIS DE L'ISOLATION. PARIS
28ème colloque CSTB-CFI, Paris, 5 décembre 1996. Thermique, ventilation, acoustique : clefs de voûte de la réhabilitation des bâtiments. Résumé des interventions
Paris : CSTB-CFI, 1996.- 72 p., graph., tabl.
Synthèse du 28ème colloque organisé par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et le Comité français de l'isolation (CFI), au cours duquel le thème de la réhabilitation des bâtiments a été envisagé du point de vue de la thermique, de la ventilation et de l'acoustique. Ce rapport réunit les exposés sur les thèmes suivants : les caractéristiques thermiques des isolants minces réfléchissants ; les méthodes de diagnostic énergétique (bilan, perspectives et nouveaux outils conçus par EDF-DER) ; la compatibilité entre les appareils à gaz raccordés et la ventilation naturelle ; la compatibilité entre ventilation et acoustique dans le cadre de la réhabilitation des façades dans l'habitat ; les produits et les solutions en réhabilitation acoustique (doublages acoustiques minces et systèmes sur ossature) ; les solutions acoustiques pour les particuliers désirant changer leurs fenêtres ; les nouveaux systèmes de planchers acoustiques dit « secs », utilisables en réhabilitation ; la réhabilitation acoustique des salles au moyen de systèmes électroacoustiques.
CDU 38031

GROUPE BLENHEIM. LEVALLOIS-PERRET ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La qualité acoustique des logements en construction neuve et en réhabilitation (vol. 1). Réalisations expérimentales « SPIR acoustique » : évaluation de 20 opérations (vol. 2)
Levallois-Perret : BLEINHEIM, 1996.- 2 vol., graph., plans, phot., tabl.(colloque du 24/09/1996 à Paris, en collaboration avec SCPA-Cler-Constant-Goussot)
Le thème de la qualité acoustique des logements neufs ou en réhabilitation est étudié, à travers diverses évaluations menées dans toute la France. Le volume 1 regroupe des interventions d'architectes, d'ingénieurs-acousticiens, de sociologues et de responsables de la construction dans le secteur public ou privé. Cette diversité de points de vue permet d'aborder, exemples à l'appui, l'ensemble des aspects architecturaux (disposition des logements) et techniques (matériaux d'isolation) de la réduction des bruits intérieurs et extérieurs. Des résultats d'enquêtes de satisfaction auprès des habitants sont également commentés. Le volume 2 présente l'évaluation de 20 opérations de construction ou d'amélioration de logements en matière d'acoustique : acteurs, opérations, objectifs, moyens et solutions mises en œuvre ; bilan tenant compte de cinq facteurs : maîtrise du processus, pertinence, efficacité, économie, reproductibilité.
PCA CS205(1-2); CDU 34231(1-2)

MICOUD André ; ROUX Jacques
L'architecture en procès de réhabilitation. Réflexions sur l'appropriation patrimoniale des traditions constructives
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 72, sept. 1996.- pp. 136-143, phot. (Patrimoine et modernité)
Les dernières opérations de réhabilitation des immeubles d'habitat social en France sont souvent accusées d'accentuer le marquage symbolique des grands ensembles par un traitement architectural

aussi voyant qu'aveugle à la spécificité des lieux. A l'instar d'un procès, cette réhabilitation se fonde sur le déni de valeur des immeubles condamnés, trente ans après, pour leurs défauts de conception. Pourtant, chaque immeuble se distingue par son histoire sociale et technique qu'il convient de retrouver si l'on veut rendre à l'habitat social des droits de cité.
CDU

Dossier : réhabilitation
C. TECHNIQUES DU BATIMENT. (FRA). n° 169, mars 1996.- pp. 63-87, phot., fig., plans, tabl.
Des opérations qui mettent en oeuvre des techniques innovantes dans le domaine de la réhabilitation : rénovation du dallage d'un lycée sinistré (Sucy-en-Brie), renforcement d'une structure en béton armé (hypermarché à Marseille), réparation d'une chape dans une usine sans cesser l'activité (Perrier), rénovation d'un plancher en bois dans un hôpital (Rouen), détection des causes d'humidité, restauration de bâtiment historique (bourse de Lille), nettoyage de façades en aluminium ionisé (Montparnasse), réparation de systèmes de chauffage.
CDU

GAUGAIN Sébastien ; PEUPORTIER Bruno ; POLSTER Bernd
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET PROCESSUS INDUSTRIEL. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Développement et application d'un outil pour l'évaluation de la qualité environnementale des bâtiments (EQUER). Phase 2
Paris : ARMINES, 1997.- 127 p., graph., tabl.
La phase 1 du projet EQUER a permis d'élaborer une méthodologie, pour évaluer l'impact d'un bâtiment sur son environnement extérieur, et un prototype de logiciel. Lors de la phase 2, les travaux méthodologiques ont été poursuivis : modélisation d'un chantier de construction, impacts durant la démolition et le traitement des déchets, analyse environnementale dans le cas de la réhabilitation. Le modèle orienté objets est complété pour intégrer la récupération d'énergie et les procédés utilisés en réhabilitation. La cohérence et le domaine de validité des données collectées sont analysées. Le logiciel est développé : interface de saisie complétant l'outil thermique COMFIE, méthode de simulation, représentation graphique des résultats. Les calculs sont vérifiés et les sensibilités des résultats sont analysées par comparaison avec d'autres outils. Les analyses d'erreurs sont effectuées par rapport aux productions du béton et d'énergie. Les premières applications de la méthode sont relatées.
PCA D444

SEREHO ; AGENCE NATIONALE POUR l'AMELIORATION DE L'HABITAT
Les attitudes et comportements des propriétaires bailleurs vis-à-vis des travaux de réhabilitation
Paris : ANAH, 1997.- 90 p.
Sommaire : description des propriétaires bailleurs ; les relations avec les locataires ; les propriétaires face aux travaux à réaliser ; les propriétaires bailleurs et l'ANAH ; diversité des bailleurs et éléments de réflexion.
CDU 52724

SIMON Philippe
Architectures transformées : réhabilitations et reconversions à Paris
Paris : Pavillon de l'Arsenal, 1997.- 134 p., phot., index, plans
A travers quatre thèmes - les locaux d'activité, les équipements, l'habitat et les quartiers - la volonté d'adapter, d'améliorer ou de transformer une construction est montrée, qu'il s'agisse d'un bâti créé il y a des années, voire des siècles, parfois pour d'autres usages, faisant l'objet d'interventions légères ou d'importantes opérations de rénovation.
IA 38892

UNION NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT
Quatrième grand prix national de l'amélioration de l'habitat. Prisme d'or 1997. Le grand livre
Paris : UNAH, 1997.- 62 p., phot.
Après le rappel du règlement (opérations concernées ; critères de sélection : intérêt social, conduite de l'opération, qualité technico-financière, conservation et valorisation du patrimoine) pour les réalisations individuelles ou groupées, puis la présentation du jury et du tableau récapitulatif des résultats, cette

publication présente les réalisations lauréates, les sélections nationales et les candidatures régionales du Grand prix national et des Prix nationaux de l'amélioration de l'habitat. Pour chaque réalisation : brève description ; présentation des lauréats ; mention du maître d'ouvrage et de l'opérateur.
CDU 51040

DOLEUX Catherine
Les travaux
PARTICULIER. (FRA). n° 915b, nov. 1998.- pp. 4-79 (mise à jour du n° de mars 1993)
Conseils aux propriétaires pour réaliser des travaux de réparations, rénovation ou réhabilitation dans leur logement : bien concevoir les travaux ; quelles sont les autorisations à obtenir ; l'exécution des travaux ; les recours contre les malfaçons ; les prêts pour financer les travaux ; comment obtenir une aide financière ; les incidences des travaux sur la fiscalité.
CDU

PIRON Olivier
Le logement sous la contrainte du marché
ETUDES FONCIERES. (FRA). n° 78, mars 1998.- pp. 12-13
Aujourd'hui, l'offre générale de logement est telle que les organismes de logement social se trouvent soumis à concurrence, tant pour la construction neuve que pour la gestion du parc existant. La vacance frappe maintenant des immeubles récemment modernisés qui ont vu leurs loyers augmenter et qui n'offrent pas un rapport qualité-prix suffisant pour retenir la clientèle. A chaque fois que l'on travaille sur l'amélioration d'un immeuble susceptible de se répercuter sur les loyers, il faut se poser deux questions : reste-t-on dans des zones de rapport qualité-prix accepté par le marché ? Et si oui, est-ce que ce sera pour les mêmes populations ?
IA P.68; CDU

SEVERE Yves ; AGLIANY Bernard ; TORREDEMER Sandrine (dir.)
FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Expérimentations acoustiques en réhabilitation. Enseignements et repères issus de 13 opérations expérimentales
Paris-La Défense : METL-DGUHC, 1998.- 32 p., tabl., bibliogr.
Le contexte de la réhabilitation de l'habitat social ; la réglementation acoustique ; les problèmes inhérents à l'amélioration acoustique dans l'habitat existant et les possibilités de réponses à ces problèmes ; un bilan de 13 opérations de traitement acoustiques menées dans 11 régions entre 1991 et 1996. Ce bilan consiste en une brève description des opérations, une présentation des acteurs engagés pour chacune d'elles (architecte, BET, BE acoustique, économiste, sociologue et entreprises), un exposé des engagements des équipes (objectifs visés, moyens engagés, solutions proposées), une description des solutions mises en oeuvre (démarches globales ou spécifiques, traitements architecturaux, solutions techniques classiques ou innovantes), et un bilan en termes de résultats, de coûts et de reproductibilité.
CDU 39640

UNION NATIONALE DES ECONOMISTES DE LA CONSTRUCTION ET DES COORDONNATEURS ; AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT
Réhabilitation. Fiches de prix : immeubles collectifs, logements individuels
Paris : ANAH, 1998.- 94 p., schémas, tabl.
Une opération de réhabilitation, lorsqu'elle concerne un logement ou un immeuble, est l'occasion de traiter l'ensemble des besoins de confort et de qualité : il faudra veiller notamment aux aspects thermiques, acoustiques et de ventilation. Ce document comprend des fiches descriptives de travaux et d'évaluation indicative des ces travaux.
CDU 52550

L'esthétique dans l'aménagement urbain
GENIE URBAIN. AMENAGEMENT ET TERRITOIRE. (FRA). n° 446, juin-juil. 1998.- pp. 7-33
Thème traité lors des journées des ingénieurs des villes en 1998, l'esthétique dans l'aménagement urbain a fait l'objet de plusieurs questions : qui est juge de l'esthétique ? comment concilier esthétique et contraintes techniques ? définir le beau « mieux-disant », respecter le patrimoine ancien et accepter le

moderne, voire le développer en sachant associer les deux ? Des réponses satisfaisantes sont souvent trouvées : architectes, industriels, ingénieurs, spécialistes d'horizons divers apportent leur contribution dans ce dossier.
CDU

ELECTRICITE DE FRANCE
Architecture et électricité dans la réhabilitation de logements. Les rencontres de Barbizon
ARCHITECTURE ET ELECTRICITE, n° 18, mai 1999.- 49 p., plans, phot.
Sommaire : tables rondes (redonner vie à l'habitat existant : le rôle de l'architecte, dans le logement social, dans les centres anciens) ; ateliers (comment choisir la meilleure solution électrique en fonction de l'état du bâti et du contexte ; acoustique et isolation thermique en rénovation ; les montages financiers des opérations de rénovation) ; visites (un hôtel particulier en secteur sauvegardé ; des logements étudiants dans une ancienne ferme ; des bâtiments industriels transformés en logements ; un maison à pans de bois entièrement reconstruite).
CDU 52728

JOFFROY Pascale
La réhabilitation des bâtiments. Conserver, améliorer, restructurer les logements et leurs équipements
Paris : Le Moniteur, 1999.- 312 p., phot., plans, index, bibliogr. (coll. Techniques de conception)
A la fin des années 60, en réaction contre les destructions massives des centres villes effectuées après-guerre, la réhabilitation des bâtiments existants est devenue une pratique architecturale. Elle s'est ensuite diversifiée en fonction des périodes et des bâtiments. Ce livre est consacré à l'amélioration de bâtiments appelés à conserver les fonctions d'origine : habitations ou lieux de travail. 19 réalisations exemplaires illustrent le propos. Les aspects réglementaires et normatifs sont également abordés.
CDU 51183 ; MV 9776

Construire l'habitat de l'avenir : les entretiens de l'amélioration de l'habitat, Paris, 23 juin 1999
C. DE L'ANAH. (FRA). n° spécial, août 1999.- 23 p., phot., tabl.
L'action de l'ANAH en faveur de la réhabilitation des logements, de la revitalisation des centres urbains et de la valorisation architecturale ; ses préoccupations en matière de santé et de maîtrise des charges.
IA P.114; CDU

Dossier : HLM, les techniques pour leur réhabilitation
CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT, n° 198, mai 1999.- pp. 51-71
Conjuguer confort et maîtrise des charges. Les travaux engagés tendent à l'amélioration du niveau des prestations des logements en termes de confort acoustique, de remise aux normes des installations et de remplacement d'équipements afin de diminuer leur consommation en eau et chauffage.
CDU

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Le logement social. Prix et caractéristiques techniques. Opérations PALULOS 1997
Paris-La Défense : DGUHC, 2000.- 33 p., graph., ann., tabl.
Cette plaquette contient, sous la forme de graphiques commentés, des informations sur les programmes de réhabilitation de logements sociaux. Elle propose une image synthétique des caractéristiques techniques et économiques des opérations PALULOS prévisionnelles de 1997 et une comparaison avec celles des années 1988, 1991 et 1994. Ces données concernent plus précisément l'échantillon (nombre d'opérations et de logements), la description du patrimoine (maîtres d'ouvrage, financement d'origine, habitat individuel ou collectif, époque de construction, taille des opérations, types des logements, taille et superficie des logements), la réalisation des opérations (intervenants extérieurs à la maîtrise d'ouvrage, délais de réalisation des opérations), le coût des opérations (dépenses d'honoraires, de travaux, globales) et l'évolution des loyers liée aux travaux.
CDU 51026

7. PUBLIC/PRIVE, RETROUVER L'EQUILIBRE

7.1. L'INVESTISSEMENT PUBLIC, CATALYSEUR DE L'INITIATIVE PRIVEE

GERARD Hubert
Investissement privé et investissement public. *in* Contributions diverses. *in* Les entretiens de l'habitat ; Lyon 17-18 septembre 1987
LYON : COURLY, 1987.- PP.67-70

Le marché de Nancy est dominé par l'évolution de la conjoncture économique en Lorraine, fortement influencée par la crise de la sidérurgie. Plutôt qu'une concurrence sauvage entre le public et le privé, le marché nancéien a favorisé une synergie grâce à l'action des élus, fait rechercher au secteur public des effets d'entraînement qui ont permis un développement de l'investissement privé et maintenu sur ce marché peu demandeur un bon niveau d'activité.
IA 24099; CDU 25314

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; VILLE DE TOULOUSE; UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL
L'avenir de l'habitat ancien en Europe./ The future of older housing in Europe. Toulouse, 3 et 4 mars 1988
Toulouse : Ville de Toulouse - Univ. Toulouse-Le Mirail ; Paris : ANAH, 1988.- 1 dossier, pag.div., tabl., plans, phot., bibliogr. (congrès sous le patronage du MELATT et du Conseil de l'Europe)
Les contributions tentent de répondre aux grandes questions sur l'habitat ancien : elles concernent l'avenir de la demande de logements anciens, le financement et en particulier l'articulation entre investisseurs privés et pouvoirs publics, l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques par les pouvoirs locaux, la dimension sociale de la réhabilitation de l'habitat.
IA 25347

SCHWEITZER F.-X.
NATIONS UNIES. COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. GENEVE
Les effets redistributifs des aides au logement et de la politique fiscale. Monographie de la France
Paris : Direction de la construction, 1990.- 96 p., tabl., graph. (Groupe de travail habitation, Comité de l'habitat, de la construction et de la planification, CEE/ONU)
La monographie constitue la contribution de la France aux travaux menés par le Comité et reprend le plan de la monographie modèle préparée par le Danemark. Examen des aspects redistributifs et de la situation d'ensemble du logement en France (données provenant d'enquêtes réalisées en 1961, 1970, 1978, 1984 et 1988). Evaluation de la consommation des services de logement par groupe de ménages depuis 1970. Présentation des aides publiques en faveur du logement et des politiques menées en matière d'aides à la pierre, d'aides à la personne et d'aides fiscales.
CDU 38452

AUCLAIR Elisabeth ; ABALLEA François
FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
L'aide de l'ANAH dans les stratégies des investisseurs

Paris : FORS, 1991.- 178 p.
Les opérations de réhabilitation de l'habitat (OPAH) sont difficiles à mettre en oeuvre. Pour faciliter leur démarrage, l'ANAH peut appliquer certaines dérogations aux conditions d'accès aux OPAH. Ce rapport a pour but de recenser les stratégies des investisseurs qui interviennent dans les opérations d'acquisition-amélioration. Dans une première partie, une synthèse présente de façon théorique les résultats de la recherche. Elle définit ainsi les objectifs, systèmes de valeurs et stratégies des investisseurs, puis la mise en oeuvre juridique et financière des opérations de réhabilitation par ces investisseurs et les conditions nécessaires à la mise en oeuvre de la stratégie. Le dernier point de cette partie est consacré aux effets de l'implication des investisseurs dans les OPAH. La deuxième partie du rapport est consacrée aux monographies des investisseurs classés par type : les professionnels, les rentiers, les gestionnaires, les spéculatifs, et enfin les épargnants.
CDU 51125 ; CDU 51275

BAUDUIN François ; GAULIN Isabelle
Le PST : un outil au service du logement social dans le parc privé
Talence : Institut d'aménagement, 1991.- 163 + 66 p., + ann. h.t., bibliogr. (mémoire de maîtrise, ss la dir. de J. Marieu)
Etude et évaluation des premières expériences de programme social thématique (PST) en Aquitaine : présentation de la méthode de travail par questionnaire, étude détaillée et synthèse. Quatre exemples : deux PST « RMI », un PST « étudiants » et un PST « plus défavorisés ». En annexe : la loi Besson.
IAB 1991BA; CDU 27939

GONTCHAROFF Georges
Financement du logement social : quelques leçons pour mieux comprendre les évolutions d'aujourd'hui
VOTRE LOGEMENT. J. DU UN-POUR-CENT. (FRA). n° 54, mars-mai 1991.- pp.4-11, phot.
Depuis le début du siècle, l'Etat a pris une place de plus en plus importante dans la politique du logement et dans son financement, justifiant cette intervention par la carence de l'initiative privée. Puis, à partir des années 1975, c'est la qualité des logements qui est devenue la préoccupation importante. Enfin, depuis la fin des années 70, on assiste à l'expansion de la sociologie urbaine et du développement social local.
CDU

MATHIEU Patrick-Yves ; ROSENBERG Suzanne ; VIEILLARD-BARON Hervé ; BURGEL Guy ; MASSOT André
La ville à deux vitesses
INFORMATIONS SOCIALES. (FRA). n° 11, avr.-mai 1991.- pp. 30-57 (Villes : grandeurs et décadences)
Articles : 1. « Constat : pauvres petites villes riches ». Les inégalités entre les villes, qui dépendent de facteurs multiples, conduisent à remettre en question le mode de financement des communes par le pouvoir central. Tel est le sens du texte de loi voté par l'Assemblée nationale le 13 mai 1991 qui vise à restructurer la dotation globale de fonctionnement, de manière à instituer une solidarité financière entre les communes. 2. « Idées : histoires d'équilibre ». L'insertion ne se décrète pas ; elle résulte de données économiques, sociologiques, psychologiques…et découle de l'exercice conjoint du droit à avoir un « chez soi » et d'en changer. 3. « Recherche : ZAC, pour le meilleur et pour le pire ». Deux zones d'aménagement concerté (ZAC) - La Noé à Chanteloup-les-Vignes et Chevry II à Gif-sur-Yvette - qui, initialement, répondent aux mêmes critères administratifs : au final, si l'on constate des processus similaires de repli sur soi et d'ennui, malgré un tratiement social important, la spirale de l'exclusion s'est amplifiée dans la première, tandis que le capital intellectuel et foncier s'est enrichi dans la seconde. 4. « Recherche : emploi et politique urbaine ». Avec la décentralisation et la crise

économique, l'entreprise devient un des fleurons de la cité. Loin de provoquer des rassemblements d'hommes et d'industrie, on assiste à des phénomènes contradictoires. Pour « gagner la ville », il est indispensable de multiplier les emplois. 5. « Etude : logements, à chacun son prix ». Les prix de l'immobilier sont le reflet des moyens financiers des acquéreurs de logements. Ceci transforme l'habitat en objet rare, dont le prix est lié à la pression de la demande. Conséquence : d'un côté des espaces survalorisés et des hausses de prix fonciers ; de l'autre, des logements dépréciés et des quartiers à la dérive.
CDU

Les programmes sociaux thématiques

C. DE L'ANAH. (FRA). n° 59, déc. 1991.- 26 p., tabl., phot., fig.

Les programmes sociaux thématiques (PST) constituent un nouvel outil de la politique sociale du logement. Cette nouvelle procédure offre la possibilité d'utiliser plus largement le parc privé pour mieux loger différentes catégories de locataires aux ressources modestes. Les règles normales d'attribution de subvention de l'ANAH sont assouplies afin de poursuivre les objectifs fixés.
CP 4530; CDU

CORNUEL Didier
DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Les effets distributifs des aides au logement
Paris-La Défense : DGUHC-DC, 1992.- 43 p., graph., tabl.

La mesure des effets redistributifs des aides au logement soulève quatre questions : le problème de la mesure du transfert que représente l'aide, le problème de l'indicateur des effets redistributifs (celui retenu ici est la courbe de concentration du transfert en fonction du critère de redistribution considéré), les critères de redistribution (revenus et taille du ménage), et les déterminants des effets redistributifs (explication des différences observées entre les diverses aides dans le temps en France et entre la France et quelques pays européens). Pour traiter ces questions, ce rapport présente : le montant des aides et leur mode de ventilation entre les bénéficiaires (aides à la pierre, aides fiscales, aides personnelles, aides à l'épargne), des indications méthodologiques sur la mesure des effets redistributifs et leur explication, les résultats de la mesure selon le revenu et selon la taille de la famille, puis des éléments de comparaison internationale (Grande-Bretagne, Hollande).
CDU 50802

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION ; CETE LYON
Réaliser des logements pour les étudiants : inventaire des différentes solutions de financement et exemples de réalisation
Paris : MELT, 1992.- fiches (réalisé par le Bureau des actions sociales de la Direction de la construction ; collab. CETE Nantes, Lille, Rouen)

Ce dossier présente différentes solutions pour le montage et le financement d'opérations de logements pour étudiants par des opérateurs publics ou privés. La réhabilitation du patrimoine existant par les organismes HLM (Metz, Cholet) et par les propriétaires privés (Brest, Caen) sont étudiées. Il est question de l'acquisition-réhabilitation par la commune (Meylan) ; de l'action des associations spécialisées (Grenoble) ; du bail à réhabilitation ; de la construction de logements neufs par les organismes HLM (Roubaix) et par les promoteurs privés (Grenoble, St-Etienne).
CDU 27834

MERCIER Jean-Paul
Réhabilitation urbaine. Le montage d'opérations locatives sociales par le bailleur privé
Sl., 1992.- 246 p., ann., tabl., graph., bibliogr. (mémoire, ss la dir. de P.-R. Desroches)

Toute personne ou famille en difficulté a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir. Après avoir dressé un constat rapide de la situation du logement social ou privé en France, cette étude retrace l'évolution irréversible du logement social vers le parc locatif privé. A partir

de données statistiques, le rapport évoque les contraintes ou réglementations à connaître pour maîtriser toute opération d'investissement locatif. Les procédures et les outils d'aide à la décision sont également présentés, de même que le processus de montage d'opérations, qui s'appuie sur des exemples d'application pour les logements en secteur diffus, en secteur programmé et les logements de type « PST ».
CDU 51126

MERLOT Jean-Loup
NORD. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). LILLE
Comment optimiser les aides de l'Etat à la réhabilitation en site DSQ ?
Paris : ENPC, 1992.- 103 p., ann., tabl. (mastère management public et maîtrise technique)
Travail de fin d'études en trois chapitres : 1. le département du Nord : parc HLM et réhabilitation ; 2. trois quartiers, trois vécus différents de la réhabilitation ; 3. éléments pour une réhabilitation réussie en site DSQ.
D59 C 3626

NORD. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). LILLE
Aides financières à la construction et à l'amélioration des logements
Lille : DDE, 1992.- 26 p.
Plaquette sur les aides financières susceptibles d'être apportées dans la construction ou l'amélioration de logements.
DCN 43-645(92)

BAILLS-HOLLARD Sylviane
La pérennité du patrimoine urbain. Histoire des transformations d'un quartier ancien : quartier Saint-Laurent - rive droite à Grenoble
Grenoble : IUG, 1993.- 211 p., fig., cartes, bibliogr. (mémoire de DESS urbanisme-aménagement, ss la dir. de S. Martin et J. Verlhac)
Le patrimoine urbain du quartier St-Laurent s'est constitué et transformé au cours des siècles sous l'effet des acteurs que sont l'intervention publique, les propriétaires, les habitants... Sa dégradation avancée a nécessité une intervention publique lourde sur le patrimoine privé lors de sa réhabilitation dès les années 1970. Le développement du courant de la restauration a fait évoluer la réhabilitation vers une conservation accrue des immeubles insalubres. La réhabilitation non achevée, l'intervention publique se met en retrait en 1993. Quelle forme doit-elle garder pour assurer la pérennité du patrimoine ?
IUG B2240

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS REGIONALES D'ORGANISMES HLM. PARIS
Habitat et territoires collectivités territoriales organismes HLM, colloque Poitiers 1993. 1. Rapport de synthèse : régions, départements. 2. Rapport de synthèse : communes, regroupements de communes. 3 et 4. Annuaires des interventions : communes, regroupement de communes
Paris : UNFOHLM, 1993.- 4 vol. (82 + 83 + pag.div.), tabl. (avec le concours du Min. Logement-DHC, de la CD-Département du financement de l'habitat et Mairie-conseils)
Ces actes de colloque présentent les différents types d'intervention des collectivités territoriales en matière d'habitat. Trois documents : 1. rapport sur les interventions des départements et régions concernant l'amélioration, la réhabilitation, l'aide sociale, l'accession, etc. 2. rapport sur les actions des communes et regroupements de communes portant particulièrement sur les garanties et le foncier. 3. résultats d'une enquête auprès de 100 communes sur leurs actions en matière de foncier, d'offre locative, d'accession, de réhabilitation du parc social, d'amélioration de l'habitat, d'action sociale, aides fiscales et garanties.
CDU 29163(1-4); IA 32765(1-4)

HAUTS-DE-SEINE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). NANTERRE

Les aides à la pierre
Nanterre : DDE 92, 1993.- 41 p., tabl.
Présentation des principales aides financières au logement de l'Etat, de la Région d'Ile-de-France et du département des Hauts-de-Seine dans les domaines : de la création du logement ; de l'amélioration du parc locatif social existant ; du logement des personnes défavorisées ; du logement locatif intermédiaire ; de l'accession à la propriété ; de l'amélioration du parc privé (propriétaires occupants et bailleurs). Chaque modalité de prêt est décrite en fonction de l'objet de l'aide, des bénéficiaires, du montant implique, des droits et des engagements.
CDU 37723

Le logement social
COMMUNES MODERNES. (FRA). n° 367, juin 1993.- pp. 8-21, phot.
Dossier sur le logement social : 1. demande sans cesse plus importante, financement de plus en plus malaisé, les mesures prises par le gouvernement seront-elles suffisantes ? 2. exemples de villes, Dijon et Amiens, qui mettent en avant le développement du logement social. 3. la crise immobilière entraîne dans la tourmente les collectivités locales qui voient fondre le produit des droits de mutation. 4. extension à toute la France de l'allocation de logement social. 5. la mission de l'Union nationale pour l'amélioration de l'habitat : financer des projets de réhabilitation de logements du secteur privé.
CDU

CHLEQ Sophie
Les interventions publiques dans le domaine du logement urbain : quelle politique ? Essai des synthèse
Grenoble : IUG, 1994.- 40 p., bibliogr., ann. (note documentaire et de synthèse, ss de la dir. de R. Baudoui)
Le marché du logement en France se caractérise par une grave inadaptation de l'offre à la demande. L'objectif de cette note est de s'appuyer sur différentes lectures des interventions publiques dans le domaine du logement (de leur origine comme de leur évolution) et d'exploiter leurs divergences pour rendre compte des articulations des mesures instaurées par l'Etat depuis les années 70, date à laquelle apparaissent les premières grandes ré-orientations, mais aussi pour essayer de saisir la validité et la pertinence de la « politique du logement ». N'y a-t-il pas eu une tendance à confondre interventions publiques et politique publique ? La politique du logement peut-elle constituer l'élément clé d'une réponse aux situations d'exclusion ?
IUG D4691

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Fiches sur les principales aides de l'Etat en matière de logement
Paris-La Défense : DHC, 1994.- 27 p., tabl.
Ce rapport présente la base juridique, les objectifs, les conditions d'octroi et la description des diverses aides accordées par l'Etat en matière de logement : réduction d'impôt pour les dépenses de grosses réparations, d'économies d'énergie et d'amélioration, réduction d'impôt pour investissement locatif, aide fiscale à la mise en location de logements vacants, prêts locatifs aidés du Crédit foncier de France (CFF), prêt locatif aidé à financement très social, prêt locatif aidé de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), prêt aidé d'accession à la propriété, prêt conventionné garanti par le Fonds de l'accession sociale à la propriété (FGAS), aides à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, prime à l'amélioration de l'habitat, PALULOS.
CDU 51456

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Loger les plus défavorisés. Les aides à la pierre
Paris-La Défense : Min. Equipement, 1994.- 56 p.

Après un rappel des grandes lignes de la politique du logement des personnes défavorisées entre 1990 et 1994, ce document regroupe une série de « fiches » synthétiques sur les divers dispositifs d'aide à la pierre concernant le parc locatif social ou le parc privé. Ces dispositifs sont au nombre de sept : le PLA-neuf adapté, le PLA d'insertion, le PALULOS, le PLA-CFF, les aides de l'ANAH, le prêt aidé à l'accession sociale à la propriété (PAP), le programme des 100 MF en faveur de l'hébergement d'urgence et du logement temporaire. Chaque fiche décrit le dispositif en rappelant notamment la base juridique, les objectifs et les conditions d'octroi de l'aide.
CDU 37936

Variété des montages et des niveaux d'intervention : les exemples de l'agglomération lyonnaise
CAHIERS DU CR. DSU, n° 5, déc. 1994.- pp.16-18 (Commerces et quartiers)
Le statut juridique initial du centre commercial va déterminer la prise de décision d'intervention et, ensuite, les situations de montage (propriété unique ou multiple ; maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée).
CDU

BEAUFILS M.-L. ; LANDRIEU Josée
INTERFACE. PARIS - FRANCE. AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES (DIRECTION)
Contribution à un programme de recherche. L'aménagement comme mode de développement. Quartiers en difficulté : la notion de partenariat public/privé. Document de synthèse
Paris-La Défense : Min. Equipement - DAEI, 1995.- 73 p.
Ce rapport analyse les évolutions de la conduite des opérations d'aménagement menées au sein des quartiers en difficulté, selon quatre points de vue : les repositionnements d'acteurs en amont de la pratique opérationnelle ; les différentes logiques de fonctionnement à l'œuvre ; le rôle de l'Etat ; la notion de partenariat public/privé. La méthode utilisée repose sur diverses études de cas et de projets, localisés à Bron, Dunkerque, Aulnay-sous-Bois, Port-de-Bouc, Roubaix et Lens-Liévin. Après une présentation de ces divers terrains d'enquête, l'analyse se focalise sur trois points : le positionnement et le rôle des acteurs publics et privés ; les obstacles de nature conjoncturelle ou structurelle ; le repositionnement des entreprises de BTP et l'évolution des stratégies.
CDU 33481

LA MORVONNAIS Patrick de
BUREAU D'INFORMATIONS ET DE PREVISIONS ECONOMIQUES. ISSY-LES-MOULINEAUX ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Les aides publiques au logement en Europe
Issy-les-Moulineaux : BIPE conseil, 1995.- 159 p., ann., graph., tabl.
Comparaison européenne des aides publiques au logement, basée sur l'étude des situations française, allemande, britannique, danoise et hollandaise. Une synthèse est tout d'abord présentée, dégageant les principales caractéristiques des politiques nationales d'aide au logement ainsi que des éléments de comparaison (traitement fiscal du logement, aides brutes, aides nettes). Les monographies nationales font l'objet d'une seconde partie. Il apparaît en conclusion, qu'à moyen terme, des contributions publiques au logement supérieures à 3% du PIB sont exclues, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas visant un ratio de 1,5%. En outre, quatre caractéristiques apparaissent communes à presque tous les pays étudiés, révélant les tendances auxquelles ils sont confrontés : un développement souhaité à l'accession à la propriété clairement affiché en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ; une libéralisation accrue du marché immobilier assortie d'une extension des pouvoirs des collectivités locales (Royaume-Uni et Pays-Bas) ; une diminution relative des aides fiscales et leur déconnexion croissante avec le revenu des ménages (crédit d'impôt prévu en Allemagne, en France

et en Angleterre, baisse des taux marginaux au Danemark et peut-être aux Pays-Bas) ; un ciblage accru des aides au profit des ménages les plus défavorisés.
DC E95-32; CDU 50038

LACHASSE Agnès ; JUMPERTZ François
Les logements locatifs privés dans les contrats de ville
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 75, déc. 1995.- pp. 5-9, phot.
Le contrat de ville permet le traitement coordonné des différents quartiers justifiables d'un effort exceptionnel de développement social urbain. Il prend en compte des situations de pauvreté et de précarité qui ne se transcrivent pas de manière claire à l'échelle d'un quartier et qui échappent aux procédures actuelles. La ville de Bayonne a largement fait place au parc privé dans son contrat de ville... le parc privé apparaissant comme un relais possible devant les difficultés du parc social public.
IA P.114; CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Conditions d'attribution des subventions pour l'amélioration des logements locatifs privés
Paris : ANAH, 1996.- 15 p. (coll. Les guides de l'ANAH)
Principes généraux d'attribution des subventions par l'ANAH. Caractéristiques des bénéficiaires, des logements et des travaux subventionnables. Le demandeur doit s'adresser soit directement à la délégation départementale de l'ANAH, soit à un organisme agréé par l'ANAH. Informations sur les modalités de constitution d'un dossier de demande de subvention.
CDU 38320

CHATRIE Isabelle (dir.) ; UHALDEBORDE Jean-Michel (dir.)
Partenariat public-privé et développement territorial
Paris : ADAGP, Le Monde éditions, 1996.- 398 p. (n° hors série de la Revue d'économie financière)
En janvier 1995, le Groupement des institutions financières spécialisées (GIFS) a organisé un colloque sur le thème « Développement économique et dimension territoriale ». L'ouvrage resitue les fondements du développement partenariat public-privé à partir d'une approche historique, des aspects idéologiques, de l'efficacité économique. Des modèles de partenariat dans les services publics locaux en Europe sont étudiés comme en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Suisse, en France, mais aussi aux Etats-Unis. Les perspectives du partenariat public-privé sont appréhendées : condition, réglementation, régulation, avenir des sociétés d'économie mixtes locales, propositions de réformes pour le capital-risque et le capital développement, financement des PME-PMI, management des collectivités territoriales, démocratie locale et conception communautaire de la gestion déléguée des services publics.
CDU 35245

DARTEIL Philippe
Dissocier portage foncier et rénovation sociale
ETUDES FONCIERES. (FRA). n° 70, mars 1996.- pp. 26-27, phot.
La mise en copropriété d'un immeuble vétuste, que son propriétaire ne peut plus entretenir, précipite sa dégradation. Il faudrait le prendre tout entier à bail, assurer les travaux et confier sa gestion à un organisme social.
IA P.68; CDU

JANVIER Yves ; BEAUFILS Marie-Laure
L'aménagement urbain en question : construire un partenariat public-privé dans un contexte d'incertitude sur l'avenir
REPERES PROSPECTIFS. (FRA). n° 36-37, août-sept. 1996.- 37 p. (Villes de demain)
Contributions au débat sur le nouveau partage des responsabilités publiques et privées en matière d'aménagement. Le 1er texte analyse les évolutions de société qui remettent en cause les logiques de l'aménagement : la diversifisication des démarches et des outils de l'urbanisme opérationnel devient

urgente, notamment en ce qui concerne la conduite d'opérations. Le 2d pose la question de la valeur économique de territoires urbains en crise et fait le constat d'une confusion dans le partenariat public-privé des quartiers en difficulté. Le 3ème analyse le Private finance initiative (PFI), voie du financement privé choisie par le Royaume-Uni pour les investissements publics.
EPC NY5314

ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
Bailleurs et risques locatifs. L'évolution des conditions d'accès au parc locatif privé. L'attitude des bailleurs vis-à-vis de la location très sociale
Paris : ANIL, 1997.- 24 p. (ANIL habitat actualité. Sous l'égide de l'Observatoire des pratiques du Conseil national de l'habitat)
Bilan de la situation actuelle et des évolutions récentes, concernant les conditions d'accès au parc locatif privé et l'attitude des investisseurs face aux dispositions en faveur de la location très sociale. La première partie examine les divers types de garanties pratiquées par les bailleurs pour réduire les risques locatifs, puis donne des chiffres sur les conditions d'accès au parc locatif. Il en ressort qu'une nette tendance au renforcement et à l'homogénéisation des exigences de garanties locatives s'est manifestée, en France, ces dernières années. La seconde partie cite les principales aides sociales et incitations financières en faveur de la location très sociale, puis analyse l'attitude des investisseurs face à ces dispositifs. On constate que ces mécanismes sont largement ignorés des bailleurs et des professionnels, et que les filières d'investisseurs sont assez typées et encore très restreintes. Parmi les solutions possibles, la création d'un service global de prise en charge de la gestion locative semble être la plus apte à sensibiliser les bailleurs.
CDU 34714

BERTHIER Isabelle
Marseille : le prix d'une réhabilitation espérée
DIAGONAL. (FRA). n° 128, déc. 1997.- pp. 51-53, phot., plan
Après trente années de tentatives infructueuses de réhabilitation du centre-ville de Marseille, la nouvelle municipalité a résolu de mobiliser d'importants capitaux privés grâce à l'instauration d'un périmètre de restauration immobilière (PRI), comprenant les quartiers du Panier, de Belsunce, du Chapitre et de Noailles. Cette procédure a pour objectif d'attirer les investisseurs au moyen d'importantes déductions fiscales, de manière à stimuler la rénovation des logements et l'installation de nouveaux habitants dans les nombreux appartements actuellement vacants. Cette opération s'accompagne de programmes d'aménagement urbain, comprenant la rénovation des espaces publics et la restructuration des îlots.
CDU

CHAVELET Catherine
Le parc privé de logements, levier de l'aménagement
DIAGONAL. (FRA). n° 124, avr. 1997.- pp. 39-40, phot.
Le mémorandum de l'habitat, présenté par l'Union nationale pour l'amélioration de l'habitat (UNAH), propose la création d'un établissement public qui prendrait en charge l'ensemble du parc privé de logements, afin de lutter contre les inégalités socio-spatiales. Les arguments développés par l'UNAH sont présentés, après un bilan chiffré des politiques actuelles de financement du logement où le rôle de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) est particulièrement évoqué.
CDU

VIET Vincent ; GUERRAND Roger-Henri
Sociétés anonymes d'HLM depuis 1853 : une certaine philosophie de l'action privée pour une mission d'intérêt général
Paris : Fédération nationale des sociétés anonymes et fondations d'HLM, 1997.- 136 p., graph., phot., tabl.

Les sociétés anonymes d'HLM sont nées de l'initiative privée et elles ont dû progressivement s'appuyer sur un cadre légal défini par les pouvoirs publics sans renoncer à leurs liens avec les entreprises. L'histoire des sociétés anonymes d'HLM reflète une certaine philosophie de l'action privée dans le cadre d'une mission d'intérêt général, fondée sur la responsabilité individuelle et sur la volonté d'allier souplesse et innovation, professionnalisme et force de proposition, rigueur et désintéressement. La diversité grandissante de la famille des sociétés anonymes d'HLM est mise en évidence, elle est le signe d'une aptitude à s'adapter à des besoins locaux d'ampleur variable, à tisser des liens durables avec les collectivités locales et tous les acteurs impliqués dans le logement social. L'histoire des sociétés anonymes d'HLM est décrite en six époques : 1850-1900, les ressorts de l'initiative privée ; 1900-1945, l'action libérale et les politiques publiques ; 1945-1957, répondre à l'urgence ; 1957-1967, les bâtisseurs ; 1967-1983, l'habitat dans toutes ses dimensions ; 1983-1997, des entreprises pour la cohésion sociale.
IA 40812

L'investissement locatif : l'ancien attend son amortissement
PERSPECTIVES IMMOBILIERES. (FRA). n° 135, juill.-sept. 1997.- pp. 8-14, phot.
L'élargissement de l'offre locative dans le parc ancien passe par des mesures fiscales en faveur des propriétaires-bailleurs. Les logements anciens constituent l'essentiel du parc locatif privé et par leur nombre, leur localisation et des loyers stables ou en baisse, ils jouent un rôle déterminant dans la régulation du marché. L'incitation à la réhabilitation et à l'investissement dans l'ancien aura des effets importants sur l'urbanisme, l'aménagement du territoire et sur la qualité de vie dans l'avenir.
IA P.304; CDU

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA DIFFUSION DES ETUDES FONCIERES. PARIS
Reconstruire la ville sur la ville. Préface de Paul Schwach
La Défense : ADEF, 1998.- 174 p., bibliogr. (ouvrage collectif)
Série d'articles sur le thème du recyclage urbain (reconquête des friches urbaines, reconversion des quartiers dévalorisés...). La première partie décrit le contexte français, en se concentrant notamment sur l'accompagnement social réalisé par les PACT-ARIM, la reconversion des terrains militaires et le recyclage des bâtiments. La deuxième partie fait le bilan des expériences respectives des Etats-Unis, du Canada, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des Pays-Bas. Dans la troisième partie, divers exemples français en matière de partenariat et d'innovation sont présentés, tels que l'adaptation des outils d'aménagement ou le partage des responsabilités entre l'aménageur et le propriétaire. La question de la responsabilité du propriétaire de terrains pollués et une expérience menée à la Plaine-St-Denis sont également évoquées. Enfin, la dernière partie présente diverses pratiques permettant le réaménagement des secteurs dévalorisés : participation des propriétaires, encouragement des investissements, nouveaux objectifs en matière de politique foncière publique.
CDU 36534; IA 39341; CP 6245

BEGASSAT Luc ; GODLEWSKI François
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS. PARIS
Economie et financement immobilier : interventions publiques dans le financement du logement
Paris : ICH, 1998.- pag. mult. (cours assuré à l'ICH, CNAM, 1996-97)
Ce recueil présente les documents de cours distribués aux auditeurs de la session 1996-97 de l'Institut des études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation (ICH). Ils sont répartis en onze chapitres : la place du logement dans l'économie générale ; l'évolution de la politique publique du financement du logement ; la maîtrise des coûts et la garantie des qualités du logement ; les flux financiers en phase de construction et en phase d'exploitation dans diverses opérations de construction ; l'équilibre d'exploitation prévisionnel d'une opération locative, vue par le maître d'ouvrage ; les aides publiques pour l'accession à la propriété ; le financement PAP jusqu'en 1995 ; les

financements et procédures d'amélioration de l'habitat ; les aides personnelles au logement ; la participation des employeurs à l'effort de construction ; la programmation des aides de l'Etat ; les ressources d'information professionnelle du domaine logement-habitat.
CDU 36984

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Principales aides de l'Etat en faveur du logement. Fiches descriptives
La Défense : MELT-DGUHC, 1998.- 43 p., tabl.
Un total de quinze fiches descriptives sur les aides à la pierre, aides à la personne et aides fiscales sont présentées. Leur contenu porte sur : le PLA de la Caisse de dépôts et consignations ; le prêt locatif aidé à financement très social ; le PALULOS ; le prêt à 0 % ; le prêt pour l'accession sociale ; le prêt pour l'amélioration de l'habitat ; l'ANAH ; le prêt locatif intermédiaire ; la TVA à taux réduit ; la déduction de revenus fonciers et d'impôt.
CDU 38139

VILLE DE PARIS. LOGEMENT ET HABITAT (DIR.)
Convention de programme social thématique (PST) entre l'Etat, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et la Ville de Paris. Séance du 19 janvier 1998
Paris : Ville de Paris, janvier 1998.- 12 p. (projet de délibération)
Les PST ont pour objet de mobiliser le parc privé de logements au profit des personnes défavorisées. Ils permettent aux propriétaires privés, qui s'engagent à conventionner leurs logements et à les louer à un loyer très modéré pendant au moins neuf ans à des personnes défavorisées, de bénéficier de subventions majorées pour la réalisation de travaux.
AP 2706

Loyers et ressources des locataires : le logement locatif privé dans l'enquête nationale sur le logement en 1996
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 872, déc. 1998.- pp. 15-22, tabl.
Entre 1992 et 1996, les loyers annuels se sont accrus de 12%, contre 32% pour la période 1988-92. La localisation et la taille des logements expliquent les écarts de loyers. Les charges locatives sont liées au niveau de confort. Les bénéficiaires d'aides au logement augmentent plus vite que la population du parc locatif privé. Les taux d'effort des ménages sont plus élevés dans le parc locatif privé. Celui-ci accueille près des trois cinquièmes des ménages du premier quartile (c'est-à-dire les ménages les plus modestes). Les ménages modestes supportent essentiellement des insuffisances de confort, alors que les ménages plus aisés souffrent surtout des longs déplacements domicile-travail.
IA P.114; CDU

BERTHIER Laetitia
Les collectivités locales face au problème du logement
HABITAT. (FRA). hors série, juin 1999.- pp. 76-94, tabl., phot., bibliogr.
En raison de l'évolution des besoins, des prix et des marchés, les collectivités territoriales sont amenées à participer au financement du logement, particulièrement dans le secteur social. En Ile-de-France, la région, les départements et les communes ont développé des actions dans ce domaine, mais la diversité des situations et des volontés politiques a conduit à un ensemble d'interventions très variées. Les départements interviennent pour soutenir la production HLM, pour aider à la réhabilitation du parc HLM ancien, pour aider les particuliers modestes à rénover leurs logements anciens, et pour aider les opérateurs. La Ville de Paris mène une politique volontariste en faveur de l'accession sociale à la propriété. D'autres interventions concernent l'aide à la rénovation du parc privé communal dans les communes rurales, l'aide aux copropriétés récentes, l'aide aux ménages défavorisés en complément de l'intervention de l'Etat. La plupart des actions départementales restent très dépendantes de l'Etat. Un tableau récapitule, par département, les domaines d'intervention et la nature des aides départementales.
IA P.117bis; CDU

DELBOSQ Stéphanie
Nouveau mode d'intervention en quartiers anciens. Réhabilitation requalifiante de Marseille-centre

Bordeaux : IATU, 1999.- 80 p. + ann., tabl., phot., plans, cartes, bibliogr.
En quoi consiste la politique classique de traitement des quartiers anciens ? quelles en sont les limites ? quels sont les mécanismes de l'opération actuelle de réhabilitation du centre-ville de Marseille menée par Marseille-Aménagement ? comment s'y articulent investissement privé et investissement public ? et enfin, dans quelles conditions et selon quelles combinaisons les procédures existantes peuvent-elles aboutir à un projet de quartier ancien qui satisfassent l'acteur public et l'investisseur privé en centre-ville de Marseille ? telles sont les questions auxquelles tente de répondre ce mémoire.
IAB DES147

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Le PLUS, prêt locatif à usage social. Pour un habitat solidaire
Paris-La Défense : MELT, 1999.- 4 p., phot. coul.
La création de logements sociaux ne suffit pas à couvrir les besoins. L'Etat lance donc un nouveau dispositif financier : le PLUS, prêt locatif à usage social, destiné à promouvoir la mixité sociale dans les villes. Cette plaquette présente le PLUS et ses objectifs.
CDU 50970

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Principales aides de l'Etat en faveur du logement. Fiches descriptives
Paris-La Défense : MELT-DHUHC, 1999.- 50 p., 16 fiches, tabl.
Ce document décrit la base juridique, les objectifs, les conditions d'octroi, la forme des divers types d'aide accordés par l'Etat en faveur du logement. Ces aides, décrites sous forme de fiches, sont classées en trois catégories : les aides à la pierre (PLA divers, PLUS, PALULOS, prêt à taux zéro, prêt conventionné PAS, prime à l'amélioration de l'habitat et subvention pour travaux de sortie d'insalubrité, aides de l'ANAH, prêt locatif intermédiaire), les aides à la personne (aides personnelles au logement, allocations), et les aides fiscales (TVA à taux réduit applicable à la construction, à la réhabilitation ou à des travaux, impôt sur le revenu, déduction de revenu foncier, crédits d'impôt, réduction d'impôt pour dépenses de réparations, d'amélioration ou de ravalement).
CDU 50821

FRIBOURG Anne-Marie
FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Le financement du logement en France
Paris-La Défense : Ed. de la DGUHC, 1999.- 37 p., glossaire, graph., tabl.
Les grandes étapes de la politique du pogement en France. Une analyse par secteurs de financement, avec les principaux axes de la politique et la nature des interventions financières publiques et privées, et les caractéristiques sur les aides et sur le public concerné. Le fonctionnement des organismes HLM.
CDU 50506 (1)

LACROIX Francis ; MERCIER Claire (dir.)
EFEL CONSEIL ; AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Les actions de l'ANAH en faveur du logement des personnes défavorisées : des logements locatifs très sociaux dans le parc privé
Paris : EFEL conseil, 3e trim. 1999.- 44 p., glossaire, phot., tabl.
Cette brochure est destinée aux services de l'Etat, aux élus et à leurs services, aux opérateurs et aux propriétaires du parc privé. Elle se porpose de diffuser une information sur les aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), mobilisables en faveur du logement des personnes défavorisées, de façon à ce que chacun puisse promouvoir et choisir les réponses adaptées aux besoins recensés localement.
DCN 43-928

LATAPIE-BRIAN Valérie

Les processus de réhabilitation dans le parc privé et dans le parc social : l'exemple de Haubourdin, commune de la métropole lilloise

Champs-sur-Marne : IFU, 1999.- 116 p. + ann., phot., tabl., cartes, bibliogr. (mémoire DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de J.-C. Boyer)

La réhabilitation représente un enjeu majeur pour la métropole lilloise, car la lourde crise qui a affecté le secteur textile a aggravé la dégradation des quartiers ouvriers. Ce mémoire étudie l'exemple de la commune de Haubourdin et de ses opérations de réhabilitation originales dans un parc privé et social dont les populations présentent souvent les mêmes caractéristiques socio-économiques. Il s'appuie sur une étude des opérations de réhabilitation menées dans le quartier du P'tit Belgique. La 1ère partie est consacrée à une présentation de la commune et de ses principales caractéristiques dans son environnement. La 2de a pour objet les politiques de la ville et la réhabilitation (procédures et aides). La 3ème présente quelques opérations de réhabilitation réalisées dans cette commune.

IUS DSU1212

SANTIN Marie-Luc ; DEBOUDT Jacky

ASSOCIATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE NORD-PAS-DE-CALAIS. LILLE ; NORD. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). LILLE; AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT. LILLE; NORD-PAS-DE-CALAIS. CONSEIL REGIONAL. LILLE

Pérennité de la vocation sociale du parc privé réhabilité avec des aides publiques. 1. Présentation et bilan quantitatif des dispositifs. 2. La pérennité de la vocation sociale des logements : le respect des conventions. 3. L'intérêt social des dispositifs en termes d'insertion par l'habitat : enquête réalisée auprès des locataires. Note de synthèse

Lille : ORHA Nord-Pas-de-Calais, fév. 1999.- 4 vol. (23 p.+ 57 p. + non pag. + 11 p.) tabl.

L'étude présente le bilan quantitatif des deux dispositifs mis en place par l'Etat pour permettre au parc privé ancien de continuer à exercer sa vocation d'accueil social, en favorisant le maintien de sa diversité de peuplement et en suscitant sa contribution accrue au logement des populations défavorisées. Ces dispositifs sont les suivants : le conventionnement ANAH applicable aux propriétaires bailleurs volontaires dans les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ; le conventionnement ANAH lié aux programmes sociaux thématiques (PST). Ils s'appuient sur le même principe : bénéficiant de subventions majorées pour financer leurs opérations de réhabilitation, les propriétaires ou organismes bailleurs s'engagent en contrepartie à modérer les loyers de sortie des logements produits, plus précisément à pratiquer des loyers inférieurs à des maxima fixés par voie réglementaire, et à les louer pendant une période minimale à des ménages dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds ; ces ménages peuvent alors bénéficier de l'aide personnalisée au logement. Le régime juridique de location qui encadre ce type de « contrat » entre les bailleurs et l'Etat s'appelle le conventionnement : instauré en 1977 par la réforme du financement du logement, et obligatoire pour les logements financés par un PLA ou améliorés avec une PALULOS, il a été ouvert aux propriétaires privés volontaires dans le cadre des opérations programmées dès la création de ces dernières. Les PST de l'ANAH, par contre, comme les PLA d'insertion, datent du début de cette décennie et sont liés à la loi du 31 mai 1990 relative à la « Mise en oeuvre du droit au logement », dite loi Besson.

DCN 19-841(1-4)

URIOS André

La fiscalité du logement social après la loi d'orientation contre les exclusions

DROIT ET VILLE. (FRA). n° 47, oct. 1999.- pp. 225-281

Le droit au logement, institué en 1989 et concrétisé par la loi Besson, a fait l'objet de mesures fiscales. Cet ouvrage s'attache, dans un premier temps, à décrire le régime fiscal du logement social de droit, avec la réduction du coût fiscal des opérations de construction et l'allègement des charges

fiscales locatives des organismes gestionnaires. Dans un second temps, il examine le traitement fiscal de la vacance du logement social de fait, avec l'aménagement du régime fiscal du bail à réhabilitation et la taxe annuelle sur les logements vacants.
CDU

Les logements très sociaux de l'ANAH
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 88, mars 1999.- pp. 13-21, cartes, tabl., graph. (voir aussi « Les PST, les logements très sociaux de l'ANAH » in C. DE L'ANAH, n° spécial étude, 1999.- 11 p.)
Le programme social thématique (PST), qui lie l'ANAH, l'Etat et une ou plusieurs collectivités locales, a pour objectif d'inciter les propriétaires bailleurs privés à réhabiliter leurs logements afin d'accueillir des personnes défavorisées. Parallèlement à ces programmes, les logements d'insertion privée (LIP) participent au même objectif. La vocation rurale du PST s'est renforcée au cours des six dernières années. Les associations concentrent leurs efforts en milieu urbain et sont des acteurs essentiels dans les agglomérations urbaines les plus importantes : 41% de l'offre créée dans les unités urbaines de 200.000 habitants ou plus leur revient directement. Les situations locales sont hétérogènes, tant du point de vue du stock de logements PST ou LIP que du point de vue des dynamiques en jeu. La deuxième condition fondamentale de la réussite des PST est la qualité de l'animation. Le dispositif PST est confronté à plusieurs difficultés : le mode de calcul actuel des plafonds de travaux produit des effets pervers, et la modulation des aides en fonction des conditions de marché est insuffisante. Quelques exemples d'animation, qui s'appuient sur une forte présence sur le terrain ou sur la mobilisation de relais, sont présentés.
IA P.114; CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
ANAH : statistiques 1999
Paris : ANAH, 2000.- 41 p. :tabl.; graph.
En 1999, 60.923 dossiers de demande de subvention ont été déposés à l'ANAH par des propriétaires bailleurs. Ce chiffre est en hausse de 11% par rapport à 1998. 54.772 ont été agréés par l'ANAH.
IA 16325(2000) I. 41630

GEREAU CONSEIL ; AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT
L'habitat dans la revitalisation des centres-villes
Paris : ANAH, 2000.- 49 p., bibliogr.
Repérage des études et réflexions menées sur le thème, en vue de renouveler les méthodes d'approches, d'interventions sur les centres. Au sommaire : l'articulation entre « centre » et « habitat » (les centres villes et leur spécificités ; l'habitat et les autres fonctions urbaines ; les pistes à suivre) ; indications bibliographiques ; fiches de lecture.
CDU 52468 ; IA 41908

Lille-Roubaix. L'action urbaine comme levier économique et social
PROJET URBAIN. (FRA). n° 20, mai 2000.- 31 p., cartes, fig., ill., phot.
Plusieurs articles présentent, analysent et commentent les politiques urbaines et les divers projets d'aménagement réalisés à Lille et à Roubaix. Dans les deux cas, les politiques menées ont cherché à donner un nouveau souffle à l'activité économique, à agir dans le sens du renouvellement plutôt que dans celui de l'extension urbaine comme ce fut le cas pour Villeneuve d'Ascq. Les deux approches présentent toutefois quelques différences. Le projet d'Euralille, pour lequel des architectes de renom sont intervenus avec des projets modernes, s'est développé autour de l'arrivée du TGV à Lille qui offre une perspective de développement et de métropolisation à l'échelle européenne. A Roubaix, il s'agit plutôt d'un remodelage urbain, du réaménagement, d'une reconquête et d'une requalification de certains espaces (places, berges de canal par exemple), également accompagnés d'implantations

d'activités économiques (grand magasin) en centre-ville. Les projets possèdent parallèlement un volet social lié au développement économique.
CDU

Villes privées ou privatisées ?
URBANISME. (FRA). n° 312, mai-juin 2000.- pp. 60-85, phot.
Il existe de nombreuses manières de privatiser une ville, mais le résultat est le même : exclure le non-désiré et empêcher la ville de faire « société ». Un phénomène récent se développe en France : la privatisation de l'espace public sous forme de parcs et d'autres sites résidentiels. Aux Etats-Unis, plusieurs termes définissent les zones urbaines privatisées, chacune correspondant à une échelle territoriale. Environ huit millions de personnes habitent dans des villes privées aux Etats-Unis, mais le modèle se diffuse ailleurs dans le monde comme le montre le compte rendu d'un atelier du réseau de recherche international sur ce phénomène. Au Japon, les modes de vie et d'habiter urbains inscrivent dans le domaine public une ville privée métaphorique. En Afrique, et notamment dans les villes subsahariennes, des ghettos plus ou moins dorés visent à protéger leurs habitants de l'insécurité et de la violence des lieux publics. Pour payer la ville, il existe quatre sources de financement : le contribuable, le propriétaire en place, le nouveau constructeur, le consommateur.
IA P.414; CDU

7.2. COMMERCES, ENTREPRISES ET EMPLOI DANS LES QUARTIERS

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMERATION RENNAISE; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME; ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION LYONNAISE. LYON; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON
Commerces, quartiers et gestion urbaine. Rapports de la rencontre nationale, Lyon, 20-21 avril 1989
Rennes : AUDIAR, 1990.- 95 p., phot., revue de presse
Rencontre relatant des expériences innovantes dans le domaine du commerce et de l'artisanat, qui a mis l'accent sur trois points : la revitalisation de ces activités est un outil indispensable à la requalification des zones urbaines en difficultés ; cependant, les actions menées dans le cadre DSQ font apparaître les limites d'opérations ponctuelles ou isolées qui ne prennent pas en compte le contexte de l'organisation de l'appareil commercial de l'agglomération ou de la zone de chalandise et son évolution ; la complémentarité entre les différentes formes de distribution et les pratiques d'achat des habitants impliquent de tenir compte des interactions grand/petit commerce.
CDU 22819

HEURTEUX Claude
Les zones d'entreprises
Paris : PUF, 1990.- 127 p., bibliogr., 2 cartes, 3 ann. (coll. Que sais-je ? n° 2547, coll. Encyclopédique)
Dossier complet sur les zones d'entreprises, appelées à l'origine zones franches : statut de ces zones, des entreprises qu'elles hébergent (sur le plan fiscal), localisation, conséquences de leur implantation sur l'économie locale.
CDU 23540; MV B6105; EPC NY2841

BETTO Pierrette ; CAZORLA Patrick
Etude sur les comportements d'achat et d'utilisation de services privés des habitants de La Villeneuve de Grenoble

Grenoble : IUG, 1991.- 42 p., tabl., 7 ann. (rapport de stage effectué à Grenoble Isère développement, ss la dir. de P. Eisler)

Cette étude met en évidence les possibilités de création de nouveaux services et commerces, mais aussi les éventuelles carences de la structure commerciale du quartier en terme de prix pratiqués, d'heures d'ouverture, de diversité de l'offre, de qualité de service... Il s'agit également d'apprécier le pouvoir d'achat des ménages, donc de préciser les chiffres d'affaires virtuels des différents secteurs proposés. Ce travail s'appuie sur une enquête qui s'est limité géographiquement au domaine d'application de la procédure de DSQ.

IUG B2140

COMITE INTERMINISTERIEL POUR LES VILLES

Bilan de 11 opérations de maintien ou d'intégration des activités commerciales et artisanales dans les quartiers de développement social au cours du IXe Plan. Synthèse

Sl. : Square, juin 1991.- 24 p., ill. (Groupe technique-commerce-artisanat)

Bilan du programme « Commerce et artisanat dans les quartiers », instauré en 1985, qui vise à améliorer la vie quotidienne, le développement de l'emploi et la création d'entreprises dans les quartiers d'habitat social. Analyse et comparaison des différents contextes, de l'initiative et du rôle des acteurs publics et privés ; conception urbaine pour l'implantation de commerces de proximité, des commerces ethniques et des entreprises ; montages opérationnels et types de financements utilisés ; synthèse des résultats et enseignements pour les interventions futures.

CDU 25804

PRADERIE Michel

Entreprises et quartiers : « l'insertion c'est aussi notre affaire ». Rapport présenté à Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire

Paris : Min. Ville et Aménag. du territoire, 1991.- 4 fasc., 15 + 100 + 53 + 64 p., tabl.

Basé sur des entretiens avec des responsables économiques, politiques et sociaux et les analyses d'une trentaine d'expériences concrètes et réussies d'entreprises engagées dans des actions favorisant l'insertion et l'accès à l'emploi, le rapport du groupe de travail propose de : prévenir l'exclusion, faire participer les entreprises à la dynamique de l'insertion, mieux gérer localement l'insertion et le développement, promouvoir les solidarités.

IA 29773; IAB 2701; CDU 25108

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES POUR LE COMMERCE L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Groupe de travail interministériel « commerce-artisanat » : quelques aspects touchant aux problématiques de restructuration et de redynamisation des centres commerciaux des banlieues ; note technique

Rennes : CERCIA, juill. 1992.- 19 p.

Réflexion sur les dysfonctionnements spécifiques des centres commerciaux de banlieue ou de quartiers périphériques construits au cours de la période 1960-1975. Les problèmes liés à l'architecture, à la signalisation et à l'insécurité. Le rôle des collectivités locales et l'apport des procédures d'aménagement.

CDU 29535

Commerces équipements et services

PROJET URBAIN ET GRANDS ENSEMBLES. (FRA). n° 3, déc. 1992.- 12 p., phot.

Numéro consacré aux équipements collectifs publics ou privés et aux commerces dans les grands ensembles. A travers les exemples de Vaulx-en-Velin, Marseille et Argenteuil, il s'agit de montrer comment et pourquoi un projet urbain doit intégrer équipements, activités et commerces pour contribuer à lutter contre la relégation de ces quartiers.

CDU

PIRON Olivier

Grands ensembles : il faut casser l'économie d'assistance

URBANISME. (FRA). n° 267-268, oct.-nov. 1993.- pp.34-36, phot.

Six lignes d'action pour les grands ensembles : désenclaver, redonner des capacités d'évolution, penser à la sécurité, s'appuyer sur les forces et les réalités locales, avoir des zones d'échanges économiques et urbaines, arrivée du capital-risque.

IA P.414; CDU

Dossier: commerces et quartiers

ENSEMBLES. (FRA). n° 39, mars 1993.- pp. 12-25, phot.

Dossier sur le rôle du commerce dans les grands ensembles : le programme urbain de développement du commerce et de l'artisanat dans le développement social des quartiers ; l'expérience de Vaulx-en-Velin pour la restructuration de son centre ville ; les actions innovantes comme l'épicerie communautaire de Bellevue à Nantes ; Sartrouville et la sécurité dans le centre commercial ; les travaux du Conseil national des villes sur la sécurité dans les quartiers urbains dégradés ; la circulaire fixant les orientations de la prévention de la délinquance, du développement des emplois liés aux commerces de proximité dans le quartier du Clou-Bouchet à Niort ; la restructuration du centre commercial à Orly.

CDU

Le parc des années 60

C. DE L'ANAH. (FRA). n° 64, mars 1993.- 30 p., phot.

Depuis le 1er janvier 1992, l'ANAH peut subventionner les travaux réalisés dans les logements à usage locatif construits depuis plus de quinze ans. Dès 1991, l'ANAH lance des opérations expérimentales sur ce parc des années 60 ; certaines sont présentées dans cet article : la cité Le Parc à Toulouse, Vichy, Les Bosquets à Montfermeil, Morlaix, Schiltigheim, La Garde.

IA P.114; CDU

Commerces et quartiers

C. DU CR. DSU. (FRA). n° 5, déc. 1994.- 48 p., phot., bibliogr.

Les différentes évolutions de l'environnement économique, social et démographique des quartiers d'habitat social ont entraîné la dégradation de leur appareil commercial. Pourtant, l'activité commerciale dans ces quartiers qualifiés en difficulté représente l'essentiel de l'activité économique et surtout l'essentiel de la vie sociale. Elle est de ce fait considérée comme un élément essentiel de la requalification de ces quartiers défavorisés. Le maintien d'une offre commerciale cohérente capable de contribuer à l'animation de ces quartiers impose des politiques volontaristes dans le cadre d'un travail partenarial sans faille.

IUG B2406 ; CDU

COHEN Clément

ACT CONSULTANTS. PARIS ; FRANCE. AFFAIRES ECONOMIQUES ET INTERNATIONALES (DIRECTION)

Ingénierie socio-urbaine et entreprises : des dynamiques de développement durable

Paris : DAEI, 1995.- 66 p., bibliogr.

Analyse du rôle des entreprises dans le développement social urbain. La première partie met en évidence le poids des entreprises dans ce domaine, analyse les changements d'orientations de la politique de la ville, puis examine quelques expériences d'entreprises engagées dans une intervention socio-urbaine. Dans la deuxième partie, une analyse de la dimension sociale de ces interventions est proposée, à la fois à partir des enjeux globaux (le questionnement induit par le concept de développement durable) et des motivations des entreprises concernées. Enfin, la troisième partie s'attache à montrer en quoi ces expériences et le concept de développement durable permettent une

approche globale et socio-économique de l'ingénierie socio-urbaine. Sur la base de cette analyse, des pistes d'actions opérationnelles en termes de régulation sont exposées.
CDU 33483

DAULON Stéphanie
GAZ DE FRANCE. PARIS; ELECTRICITE DE FRANCE
Inner cities economic development./ Développement économique des quartiers difficiles France/USA
Paris : ADVANS international, 1995.- 61 p., tabl., graph., bibliogr.
L'approche comparée du traitement des quartiers en difficulté aux Etats-Unis et en France montre des expériences réussies ou avortées dans des contextes culturels différents. Après un état des lieux de la situation des quartiers difficiles aux Etats-Unis, trois villes ont été sélectionnées en raison de la mise en place, dans chacune d'elles, de programmes de revitalisation économique innovants pour leurs quartiers difficiles. Parallèlement aux monographies sur la situation américaine, figurent les données françaises correspondantes, les programmes similaires ou contrastés.
DRE 8605

HADEY Claude ; DELIGEON Patricia ; DUBOUREAU Olivier
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS; UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Guide pratique du commerce des quartiers d'habitat social
Paris : UNFOHLM, 1995.- 120 p., ann., tabl., lexique (programme « 50 quartiers »)
Ce guide pour la revitalisation des commerces des quartiers d'habitat social développe particulièrement trois aspects : les études préalables permettant d'apprécier les enjeux techniques, juridiques, économiques et concurrentiels ; l'identification des acteurs intervenant dans le processus de revitalisation, l'évaluation de leurs objectifs et de leurs rôles respectifs ; les procédures et le cadre conceptuel de la mise en place d'une nouvelle stratégie commerciale et d'une meilleure maîtrise des dispositions juridiques et réglementaires relatives au bail commercial ou à la création d'activités commerciales par des opérateurs publics ou privés.
CDU 31909; DCN 25-1032; DRE 7817; MV 7979; IA 36662

SANSELME Nathalie ; COURTOIS Denis
Les services d'urbanisme et la revitalisation des centres-villes
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1298, 20 fév. 1995.- pp. 14-18, phot.
Orléans, Bordeaux, Brest et Marmande sont autant d'exemples où les urbanistes coordonnent, ou tentent de le faire, le développement urbain et le développement commercial.
IA P.188; CDU

TEULE Michel
CENTRE D'ETUDES DE RECHERCHES ET DE FORMATION INSTITUTIONNELLES DU SUD-EST. AIX-EN-PROVENCE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les relations de l'administration locale avec les entreprises du BTP dans le cadre de la politique de la ville ; rapport final
Marseille : CERFISE, 1995.- 39 p., ann., bibliogr.
La rédaction de ce rapport d'étude s'articule autour de deux thèmes : l'insertion par les actions de formation et d'embauches dans les quartiers ; le montage opérationnel et la recherche d'une implication de l'entreprise dans une stratégie de développement plus globale (changement d'usage, implantation d'activités, mobilisation d'investissements privés...). L'observation a été limitée à deux villes très différentes : Port-de-Bouc et Marseille. Une première partie rend compte des attentes, envers les entreprises du BTP, des maîtres d'ouvrage locaux de la politique de la ville. Dans une deuxième partie, les actions d'insertion par l'emploi sont abordées de façon distincte. Une troisième

partie essaie de dégager les grandes lignes de ce que pourrait impliquer une participation des entreprises du BTP en tant qu'acteurs de la politique de la ville.
PCA B812; CDU 31748

WERBLOW Susanne ; FAURE Jean-Louis
SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE. PARIS
Revitaliser les centres commerciaux en difficulté dans les quartiers. Guide à l'usage des opérateurs
Paris : SCET, 1995.- 92 p., tabl., plans, phot. (réalisé avec le soutien du programme « Développement solidarité » (PDS3) de la Caisse des dépôts et consignations)
Comment réorganiser des commerces et des activités commerciales dans les quartiers en difficulté? Quels projets d'aménagement, opération complexe de programmation, d'investissement et de gestion, peuvent contribuer à restructurer l'appareil commercial de ces quartiers? Des exemples de réalisations sont cités en référence.
CP 5573; CDU 35632

ALLAMAN Martine ; CHAVELET Catherine ; BERTHIER Isabelle ; LEMONIER Marc
Rendre les quartiers d'un commerce agréable
DIAGONAL. (FRA). n° 122, déc. 1996.- pp. 10-33, ill.
Aujourd'hui la crise frappe également les pôles commerciaux de proximité dans les quartiers d'habitat social. Souvent dégradés, abandonnés, inspirant un sentiment d'insécurité, ils sont victimes de l'enclavement et d'une desserte insuffisante. La loi du 5 juillet 1996, relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, inclut des mesures visant à faire un lien entre l'ouverture des grandes surfaces et la qualité de l'urbanisme. Ainsi la restructuration du centre commercial de Saige Formanoir à Pessac est exemplaire, car elle a entraîné une requalification globale du quartier. L'expérience menée par la ville de Saint-Denis et l'office municipal d'HLM sur le quartier des Francs-Moisins, consistant dans le transfert de quelques commerces en rez-de-chaussée d'un bâtiment appartenant à l'OPHLM, est concluante. Elle représente le résultat d'un partenariat entre collectivité locale, société d'économie mixte, chambre d'industrie et de commerce et un organisme HLM. Le pacte de relance pour la ville (PRV) institue la création des zones franches, donnant lieu à une exonération fiscale, la mise en place d'un établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux et à un programme de prévention-sécurité. A Vaulx-en-Velin, ville inscrite sur la liste des zones franches urbaines, la création d'un nouveau centre commercial et le transfert des magasins de l'ancien centre a été possible, grâce, entre autres, à la mise en place d'un système de vidéo-surveillance commun à tous les commerces. L'efficacité de ces mesures dépend des relais assurés par les collectivités locales.
CDU

ALLAMAN Martine
Vaulx-en-Velin : Casino, sésame du nouveau centre-ville
CSTB MAGAZINE, n° 122, déc. 1996.- pp.19-20, phot., plan
L'implantation d'une moyenne surface va permettre la concrétisation de l'un des objectifs du grand projet urbain (GPU) de Vaulx-en-Velin : la création d'un nouveau centre-ville et le transfert des magasins de l'ancien centre commercial qui sera détruit. Cette dynamique est le résultat de la coopération de tous les partenaires de l'agglomération lyonnaise.
CDU

BORDE-PAGES Elisabeth
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; REGION D'ILE-DE-FRANCE
Des centres villes : politiques de revitalisation des centres-villes. Contribution à partir de neuf : cas en Ile-de-France

Paris : IAURIF, 1996.- 117 p., phot., cartes, plans (ss la dir. de F. Dugeny)
IA 38101

CHASSARD Frédérique
Nancy : réhabilitation des logements et revitalisation des commerces vont de pair
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 79, déc. 1996.- pp. 15-18, phot.
Pour redynamiser son centre-ville, la ville de Nancy s'est attaquée au problème des commerces vides. La revitalisation passait par la réinstallation d'activités commerciales dans certains cas et par la transformation des locaux en logements dans d'autres cas. La ville a lancé une OPAH pour la conversion de commerces vacants en logements et la réhabilitation des logements privés anciens.
IA P.114; CDU

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE ; FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VILLE ET INTEGRATION (MIN.)
Politique de la ville : quel développement économique pour les quartiers ? Synthèse des rencontres de la DIV. Actes du colloque du 26 juin 1996, Maison-Alfort
St-Denis-La Plaine : DIV, 1996.- 2 fasc., 31 + 31 p., bibliogr.
Le programme 1995-96 des rencontres de la DIV a mis l'accent sur l'articulation entre le développement économique, l'emploi et le développement social urbain. Six journées ont été consacrées aux thèmes suivants : les dispositifs d'accès à l'emploi (Aulnay-sous-Bois, Mulhouse) ; le devenir du commerce dans les zones urbaines fragiles (Nantes-Dervallières, Vénissieux) ; l'implantation d'activités dans les quartiers (Chanteloup-les-Vignes, Lyon-La Duchère) ; l'initiative économique individuelle (cité du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, Marseille, Nantes) ; le développement des services (Bretagne, Marseille, Epinal) ; l'insertion et les marchés publics (cité Verte de Canteleu, Toulouse, Lille). Le colloque de clôture de ces rencontres a donné l'occasion de débattre sur deux thèmes : politiques locales et développement économique (Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Maisons-Alfort) ; politiques nationales en France et à l'étranger (analyse comparative d'initiatives étrangères et table ronde sur le développement économique, les stratégies de l'Etat et les nouvelles réponses publiques).
CDU 34905 (1-2)

DROUIN Patrice
Politique de la ville : les dispositions fiscales en faveur des zones franches
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4827, 31 mai 1996, p. 20, ill.
Le 22 mai, le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville a été présenté, avec la liste des 44 zones franches urbaines (ZFU) - 38 en métropole et 6 à l'Outre-Mer - qui vont bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux non négligeables. L'objectif final est de réinsérer des quartiers en difficulté.
CDU

HECHT Raymond ; HADEY Claude ; DEVLIN Elisabeth ; GUISLAIN Jean-Paul
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Guide pratique des implantations d'entreprises dans les quartiers d'habitat social. Immobilier d'entreprise dans le patrimoine HLM
Paris : UNFOHLM, 1996.- 170 p., bibliogr.
Analyse de dix opérations de transformation d'usage de logements sociaux en locaux d'activité et de trois opérations de construction neuve propres à la promotion privée. Eclairage sur la diversité des méthodes et des résultats d'implantation d'entreprises dans le patrimoine HLM, au sein des quartiers de logements sociaux denses.
MV 8394; CP 5645

INSTITUT DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION. PARIS
Quel avenir pour le commerce dans les quartiers en difficulté ?
Paris : ICC, 1996.- 95 p. (coll. Connaissance du commerce et de la consommation)

La prise en compte des intérêts du commerce - acteur négligé de la politique de la ville - est une nécessité. Face à un échec urbanistique et architectural, à un mécanisme de peuplement problématique et à une identité façonnée par la crise économique, la nécessité d'une politique publique de la ville s'est imposée. Néanmoins, à l'issue d'un développement inauguré dans les années 1970, la politique de la ville (dont la chronologie est retracée) reste une réponse insuffisante pour le commerce. De ce fait, le commerce, cible privilégiée des délinquants, se retrouve négligé. Il est pourtant l'un des derniers acteurs privés présents dans les quartiers en difficulté où son importance est démontrée par des exemples locaux : Le Havre, Sartrouville, le quartier des Dervallières à Nantes, le quartier des Minguettes à Vénissieux. C'est pourquoi le commerce doit être au centre d'une collaboration de tous les acteurs, comme on le constate dans les opérations de la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) et dans les actions de l'ANPE. Par ailleurs, les projets doivent également s'appuyer sur d'autres secteurs de la vie économique, à savoir les transports, le bâtiment et les services.
CDU 34363

MUSELIER Renaud
Amélioration de la création d'emploi en zone urbaine
Paris : La Documentation française, 1996.- 99 p., tabl., cartes (Collection des rapports officiels)
Un programme d'action organisé autour de neuf axes, déclinés en quarante-six propositions : adapter le traitement social du chômage ; agir en faveur des PME-PMI ; favoriser la création d'entreprise en zone urbaine ; développer les emplois de services ; l'emploi des jeunes passe par la formation ; la solidarité au service de l'intégration ; choisir la flexibilité du travail ; favoriser l'emploi en changeant la fiscalité ; adapter les services publics.
IA 37662; CDU 34386; EPC NS20663

SLOVE Florence
Mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville
ACTUALITES HLM. (FRA). n° 602, 30 déc. 1996.- pp. 17-19, phot.
Les principales dispositions de la loi relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville sont rappelées dans cet article. Il s'agit des moyens qui concernent directement ou indirectement les organismes HLM dans les zones franches urbaines, sensibles ou de redynamisation urbaine.
MV; CP; IA P.62; CDU

Des habitants créateurs d'activités économiques. Des dynamiques en émergence
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 10, mars 1996.- 44 p., phot., bibliogr.
Les habitants des quartiers sont porteurs d'initiatives économiques et montrent des capacités d'adaptation en réponse à l'ampleur du chômage qui les touche. Ces démarches révèlent des enjeux plus complexes que la simple production de ressources : développement économique local, recomposition du travail, construction du lien social. Cet ouvrage recense des actions situées hors du cadre des dispositifs d'insertion, déjà bien repérées. Il s'interroge sur la forme de ces initiatives, le profil des créateurs, le soutien public qui leur est apporté.
CDU

Des initiatives à dimension collective
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 10, mars 1996.- pp. 25-34
Présentées sous forme de fiches : des initiatives économiques, hors des circuits d'insertion. L'exemple des habitants de grands ensembles de la Région Rhône-Alpes, dont les initiatives prennent une dimension collective : obtention d'un marché de nettoyage dans leur quartier ; organisation collective pour les achats alimentaires, épargne de proximité, etc. Des expériences similaires à Montréal et dans le Nord-Pas-de-Calais sont également présentées.

CDU

Les initiatives individuelles dans les quartiers
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 10, mars 1996.- pp. 19-24
Cet ouvrage repère des initiatives économiques d'habitants dans les grands ensembles de la Région Rhône-Alpes. Ce chapitre consacré aux initiatives individuelles rassemble des expériences variées telles que la création d'une auto-école, celle d'une activité de micro-édition, le travail d'un vendeur de merguez en pied d'immeuble, etc. Chaque initiative est présentée sous forme de fiche.
CDU

Journée du 15 novembre 1995. Du chômage à l'emploi. Les dispositifs à l'épreuve des quartiers
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 2, mars 1996.- pp. 13-16
Bilan de l'action de deux associations d'aide à l'insertion professionnelle, à Aulnay-sous-Bois et à Mulhouse. Analyse globale des politiques de l'emploi au niveau local (compte rendu des rencontres de la DIV, 1995-96).
CDU

Journée du 17 janvier 1996. Le devenir des commerces dans les zones urbaines fragiles
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 2, mars 1996.- pp. 17-20
Le devenir des commerces dans les zones urbaines fragiles est l'un des principaux facteurs de développement des quartiers : pour illustrer ce constat, deux exemples de réhabilitation de centres commerciaux (à Nantes et à Vénissieux) sont décrits et analysés. Dans ce cadre, une nouvelle question émerge : quel rôle donner au « maxi-discompte » ?
CDU

Journée du 13 février 1996. Activités marchandes et quartiers
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 3, juin 1996.- pp. 13-16
Présentation et bilan de trois expériences de dynamisation économique locale, dans des sites urbains sensibles : la zone d'activités de Chanteloup-les-Vignes, le centre d'activités de La Sauvegarde à Lyon, le centre d'initiative textile de Roubaix (compte rendu des rencontres de la DIV, 1995-96).
CDU

AQUITAINE. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). BORDEAUX ; DRCAA; AQUITAINE. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). BORDEAUX; PREFECTURE D'AQUITAINE
Commerce et quartiers d'habitat social
Bordeaux : CPAU, 1997.- 26 p., bibliogr.
Ce document rassemble les travaux de quatre ateliers de réflexions réunis le 19/01/1996 à Bordeaux sur le thème du commerce dans la ville. Les communications concernent les agglomérations et la recherche de partenariat, les projets urbains et la recomposition de pôles commerciaux, le montage de projets, le développement économique et la politique sociale de l'emploi.
D33 3256

ASSEMBLEE DES CHAMBRES FRANCAISES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE. PARIS
Politique de la ville : repères économiques
Paris : ACFCI, 1997.- 168 p., glossaire (Guide des dispositifs et des partenaires)
Après un bref historique de la politique de la ville, la première partie décrit les dispositifs publics qui lui sont attachés : contrats de ville, grands projets urbains, PACT urbains, PLIE, zones prioritaires, emplois de ville, programme prévention sécurité du commerce et de l'artisanat... Les crédits de la politique de la ville en 1997 sont également précisés. La deuxième partie présente les principaux opérateurs nationaux : DIV, DCI, DATAR, Union européenne, Caisse des dépôts et consignations, UNFOHLM, chambres de commerce et d'industrie, fondations et associations. Enfin, les deux dernières parties et les annexes présentent les structures de développement local et d'insertion par

l'économie, les filières de formation aux métiers liés à la politique de la ville, les coordonnées des correspondants locaux ou régionaux, la liste des zones prioritaires et des zones contractualisées, les références des principaux textes de loi et les coordonnées des centres de ressources sur la ville.
CDU 36273

BEAUFILS Marie-Laure
INTERFACE. PARIS ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Partenaires pour la ville. Atelier thématique « Activités et développement économique » ; rapport de synthèse
Versailles : Interface, 1997.- 95 p., ann. (journées de travail les 22/10/96, 09/01/1997 et 20/03/97)
Atelier qui s'est déroulé sur trois journées et a réuni des lauréats de l'appel à projet « Partenaires pour la ville » de 1995. Les échanges ont eu lieu entre des bailleurs sociaux, des responsables de services économiques et de services d'urbanisme de villes, de missions de développement social, des représentants d'une chambre de commerce et d'industrie, d'une direction de l'équipement et d'associations. La première journée de cet atelier sur les « Activités et le développement économique » a été consacrée à l'implantation d'activités ; la seconde au commerce ; la troisième à l'implantation d'activités artisanales dans les quartiers de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Les journées ont donné lieu à des comptes rendus d'expériences : implantation d'activités à Nanterre, Les Canibouts ; témoignage d'une franchise McDonald's à Dreux ; opérations de restructuration commerciale en région lyonnaise ; implantation d'activités artisanales au sein d'un quartier sensible, le grand ensemble de Choisy-le-Roi Orly-Ville...
PCA CS21; CDU 36128

BELMESSOUS Hacène
Des zones franchement flouées
URBANISME. (FRA). n° 295, juill.-août 1997.- pp. 26-35, phot.
Trois facteurs pourraient restreindre le champ de la réussite des zones franches urbaines : l'effet quartier qui explique le niveau du chômage sur les quartiers retenus au titre du contrat de ville ; la discrimination raciale à l'embauche ; l'insertion des jeunes sans qualification. Les pouvoirs publics semblent ne considérer que la prospection des entreprises, mais celles-ci ne sont pas pressées de s'y installer, car les avantages fiscaux ne sont pas un facteur déterminant dans l'implantation des entreprises.
IA P.414; CDU

BRUNET Geneviève
FRANCE. CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'URBANISME ; FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
Commerce et modes de ville. Dossier bibliographique
Paris-La Défense : Ed. Villes et territoires, 1997.- 85 p. (réalisée pour la 18e rencontre nationale des agences d'urbanisme, 5-7 nov. 1997, Belfort - Montbéliard)
Ce dossier bibliographique, réalisé à partir de la banque de données URBAMET, prépare trois ateliers de la 18e rencontre nationale des agences d'urbanisme sur le thème du «Commerce et des modes de villes » : les stratégies de la distribution, les conditions d'un partenariat actif entre la ville et le commerce, la liberté du commerçant et les outils de planification au service de l'innovation et du partenariat. Dans la première partie, l'orientation bibliographique est développée : ouvrages et rapports d'études, revues spécialisées, colloques et travaux universitaires, localisation des documents. Dans la deuxième partie, les travaux menés par les agences depuis 1990 sont recensés. Dans la troisième partie, les textes officiels sont présentés : loi Royer, loi Doublin, loi Sapin, loi Raffarin.
CDU 35805; IA 38886; DCN 25-1096; DRE D.CDU.10

BRUNO Claude
Les zones franches urbaines : avantages fiscaux

ACTUALITE JURIDIQUE. PROPRIETE IMMOBILIERE. (FRA). 53e année, mars 1997.- pp. 201-203
Le pacte de relance pour la ville a créé des zones franches urbaines correspondant aux quartiers de plus de 10.000 habitants particulièrement défavorisés au plan économique et social. Cette création s'accompagne de divers avantages fiscaux accordés aux acteurs économiques qui s'y trouvent ou vont s'y installer.
IA P.61; CDU

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Incitation à la fiscalité des zones franches urbaines
St-Denis-La Plaine : DIV, 1997.- 55 p., cartes
Les principales incitations fiscales instaurées par le pacte de relance pour la ville pour les opérations réalisées en zone franche urbaine sont présentées dans trois parties : impôt sur les bénéfices ; taxe professionnelle ; taxe foncière sur les propriétés bâties. En annexe : les textes législatifs et réglementaires concernés.
IA 38568

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
Commerce et modes de ville. 18e rencontre nationale des agences d'urbanisme, 5-7 novembre 1997, Belfort-Montbéliard
Paris : FNAU, 1997.- 293 p., cartes, tabl., ill. coul. (organisée par la FNAU, le MELT, l'Agence d'urbanisme et de développement du pays de Montbéliard, l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort)
Etudes de cas sur le thème des relations entre le commerce et la ville. La première partie traite des stratégies de la distribution et des relations entre les consommateurs, les commerçants, les distributeurs, les investisseurs et la ville. La deuxième est consacrée aux politiques de redynamisation commerciale et aux conditions d'un partenariat actif entre les élus, les citoyens et les commerçants. Enfin, la troisième partie présente divers outils de la planification commerciale au service de l'innovation et du partenariat entre l'Etat, les collectivités, les acteurs institutionnels et les commerçants.
CDU 35859; IA 39010

FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ACTION REGIONALE (DELEGATION). PARIS
Grandes entreprises et appui au développement économique local
Paris : La Documentation française, 1997.- 140 p. (coll. Informations et analyses)
L'implication des grandes entreprises dans le développement économique local se fonde sur une logique de légitimité et d'efficacité. Les principes d'action des grandes entreprises dans le développement économique local tiennent à leur culture, à leurs métiers ainsi qu'à la spécificité des territoires sur lesquels elles interviennent. Les grandes entreprises interviennent dans le développement économique local dans six principaux domaines : l'appui au développement des PME-PMI, l'appui à la sous-traitance, l'appui au développement international des PME-PMI, l'appui à la création d'entreprises, l'appui au développement des services de proximité, l'appui aux projets des collectivités territoriales. Des exemples de pratiques d'entreprises illustrent ces six domaines d'intervention.
IA 38978; CDU 37024

FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VILLE ET INTEGRATION (MIN.)
Les zones franches urbaines
Paris : Min. Aménagement du territoire, 1997.- 14 p.
Les entreprises, qui emploient 50 salariés au plus, peuvent s'installer dans les 44 zones franches urbaines situées sur le territoire français. Elles bénéficient de sept exonérations sociales et fiscales pendant cinq ans.
IA T.6470

PROFESSION BANLIEUE. ST-DENIS

Autour du pacte de relance : des commerces au coeur des quartiers
St-Denis : Profession banlieue, 1997.- 43 p., bibliogr. (coll. Autour du pacte de relance)
Un projet de restructuration des commerces dans les banlieues doit être articulé avec la restructuration du quartier dans lequel se trouve le pôle commercial, sinon les bénéfices des travaux effectués sont compromis. Cette nécessité d'articulation des deux types d'opération place souvent les opérateurs de restructuration de pôles commerciaux en position d'attente quant aux engagements des autres acteurs.
IA 38453

PROFESSION BANLIEUE. ST-DENIS
Autour du pacte de relance : les emplois de ville
Paris : Profession banlieue, 1997.- 64 p., tabl.
La première séance du cycle consacré aux emplois de ville a permis de restituer comment la création d'emplois de ville a été menée au sein des services municipaux de Cergy ; des représentants des services publics de l'emploi ont présenté leur rôle dans le suivi de ces emplois de ville et rappelé certains éléments pratiques et financiers. La seconde séance dresse un bilan des dispositifs d'aide à l'emploi, avec un regard sur la représentation du parcours qualifiant véhiculée par des professionnels de l'insertion des jeunes, et l'appréhension qu'ont ces jeunes de l'emploi. La troisième séance était consacrée à la formation, aux possibilités et contraintes dans le dispositif emploi de ville dans ce domaine.
IA 38315; CDU 34601

QUERRIEN Anne (dir.) ; LASSAVE Pierre (dir.)
Ville, emploi, chômage
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 76, sept. 1997.- 175 p., phot., graph., tabl., bibliogr.
Le marché de l'emploi, les activités économiques et les pratiques sociales dans les villes. Articles sur : l'évolution des emplois dans les zones urbaines périphériques ; l'économie informelle dans les «interstices urbains » ; les jeunes chômeurs dans le centre-ville de Perpignan ; la crise de l'emploi à Grenoble et Toulouse, villes à fort potentiel scientifique ; les milieux financiers parisiens ; l'emploi public à Grenoble ; les systèmes d'emploi dans la métropole Marseillaise ; la compétition intercommunale dans les agglomérations de Lyon et de Marseille ; les conséquences de la discrimination sur les jeunes issus de l'immigration maghrébine ; la discrimination à l'embauche dans le bassin d'emploi d'Alès ; les entrepreneurs et les cadres d'origine algérienne ; les relations entre ville, emploi et politiques urbaines ; la tertiarisation et la métropolisation de l'économie ; la dynamique des technopoles ; les régimes d'emploi dans les services et la nouvelle inégalité.
CDU

TRAORE Seydou
Les nouveaux paradis fiscaux de la banlieue
ETUDES FONCIERES. (FRA). n° 75, juin 1997.- pp. 42-46, phot.
Le pacte de relance pour la ville a décidé la création de zones franches dans certains quartiers défavorisés pour y attirer des activités économiques grâce à des avantages fiscaux. La délimitation de ces zones donne une valeur économique à des terrains et des bâtiments qui n'en avaient plus en y attachant une rente fiscale. En contrepartie des avantages à l'installation dans ces quartiers, les entreprises doivent s'engager à embaucher 20% de salariés sur place au-delà de trois salariés. Le dispositif oublie l'aménagement dans des zones où la priorité est la lutte contre l'exclusion et la ségrégation. Un risque existe que des zones saines deviennent moins attractives pendant la durée des privilèges accordés à la zone franche, et que des entreprises quittent les zones franches dès lors que leurs avantages fiscaux et sociaux seront éteints faute de contraintes juridiques ultérieures.
IA P.68; CDU

La dynamique des centres-villes
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4879, 30 mai 1997.- pp. 42-51, phot.
Le développement des centres-villes concentre les problèmes de gestion de la mobilité, des politiques d'aménagement et du rôle des élus. Quatre villes proposent quatre approches de la question. A St-Dizier, la déviation du trafic de transit en l'an 2000 conditionne le projet qui s'articule sur l'organisation d'une nouvelle hiérarchie des voies de circulation. Le patrimoine est un axe fort du programme. A Roubaix, la ville veut faire venir hypermarché et magasins d'usines au centre-ville et ces implantations sont accompagnées par un schéma de réaménagement urbain. Châlon-sur-Saône positionne son centre-ville au coeur de l'agglomération et conforte chaque projet de revitalisation par une adhésion de la population et des professionnels concernés. Enfin, à Nantes, le plan de circulation et la charte d'urbanisme commercial mis en place en 1992, ont transformé le visage de l'agglomération, le tramway jouant un rôle indispensable en modifiant les habitudes de circulation et en acheminant les consommateurs.
IA P.272; CDU

Emplois de ville : les entreprises
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 34, avr. 1997.- pp. 3-6, phot.
Le dispositif des « emplois de ville » est présenté, dans ses généralités (statut, objectifs et organismes de contrôle) et ses applications concrètes avec deux applications du dispositif dans des entreprises : la Régie des transports de Marseille, en partenariat avec l'association IMPACT, embauche des « agents d'ambiance » et des « accompagnateurs » dans les transports publics ; la SARU, filiale de la Lyonnaise des eaux, crée des emplois de ville, dans le cadre du tri des ordures ménagères, à Créteil.
CDU

Financement de proximité, économie sociale, coopératives : territoires et entreprises solidaires
TERRITOIRES. (FRA). suppl. au n° 382, nov. 1997.- pp. 3-40, phot.
Les collectivités locales s'impliquent depuis peu en matière économique ; leur choix va rarement et clairement en direction des entreprises de l'économie sociale. C'est cependant le cas avec la Région Nord-Pas-de-Calais qui lance les assises de l'emploi et aide les entreprises (Imprimerie Artésienne, Union régionale des SCOP) à réfléchir sur la réduction du temps de travail ; ou avec la municipalité de Morlain (Manche, 2.500 habitants) qui travaille à la formation des jeunes (avec l'entreprise ACOME, 1.100 salariés, installée sur son territoire). Mais pour la plupart des élus locaux, une SCOP est banalement une entreprise qui ne rapporte pas de taxes professionnelles. Ce dossier de « Territoires » est un plaidoyer pour un rapprochement entre différents acteurs locaux, qui finalement ont des objectifs proches, pour des territoires plus solidaires.
CDU

Questions/réponses sur... les avantages fiscaux et sociaux dans les ZRU et les ZFU
ACTUALITES HLM. (FRA). n° 610, 15 avr. 1997.- pp. 20-26, tabl.
Une analyse sous forme de tableaux et de questions-réponses des avantages liés à la création des zones de revitalisation urbaine et des zones franches urbaines, qui établissent de nouveaux régimes d'exonérations fiscales et sociales. Ces dispositions ont été mises en place par la loi relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville du 14/11/1996.
MV; CP; IA P.62; CDU

Redonner vie aux quartiers
ILE-DE-FRANCE AU FUTUR. (FRA). n° 55, mars 1997.- pp. 3-6, phot.
Le pacte de relance pour la ville a pour objectif de ramener l'activité économique et l'emploi dans les quartiers défavorisés avec la création de zones franches et d'emplois de ville. L'amélioration de la vie quotidienne est aussi une priorité, il faut rompre l'isolement des quartiers par une meilleure desserte, adapter l'école aux enfants, développer l'action culturelle et donner une autre image du quartier.

IA P.200; CDU

Rencontres de la DIV : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 7, juill.-août 1997.- pp. 9-13, phot.
Compte rendu de deux rencontres d'insertion sociale et professionnelle et réponse des institutions. En novembre 1996, l'ANPE dénombrait 640.000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Pour les jeunes des quartiers s'ajoute une série de handicaps : retards scolaires, déscolarisation précoce, peu ou pas de formation, problèmes d'intégration et de comportement. Présentation de témoignages sur des opérations mises en place et résultats d'expériences en faveur des jeunes menées dans divers quartiers et villes.
CDU

Zones franches urbaines
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 32, févr. 1997.- pp. 3-6, ill.
Le dossier contient les opinions de quelques personnalités impliquées dans la réalisation des objectifs poursuivis par les zones franches urbaines (ZFU) : Yves Jego, maire de Montereau-Fault-Yonne, président de l'Association nationale des villes zones franches, qui évoque le rôle du pacte de relance pour la ville dans les problèmes d'habitat (défiscalisation, mesures pour l'emploi et pour la sécurité) ; Jean-Michel Houllegatte, responsable du service développement économique à Cherbourg, montre comment, à travers la zone franche, la communauté urbaine affiche sa volonté de résoudre les problèmes d'emploi ; David Le Loir, chef de projet de zone franche, atteste le fait que la zone franche en intercommunalité a permis, à Dreux et à Ste-Gemme-Moronval, d'unir leurs potentialités économiques ; le secrétaire général de l'agence de développement économique du Mans, Jean-Marie Macouin, met en rapport zone franche avec volonté d'intégration urbaine, requalification de l'habitat et insertion économique des habitants des Sablons.
CDU

ABDELMALKI Lahsen (dir.) ; FOURNAND Philippe ; GAUDRON Dominique
L'économie des quartiers : l'enjeu de la diversification. L'expérience des trois quartiers d'habitat social dans la Région Rhône-Alpes. Rapport final
Ecully : GATE-CNRS, 1998.- 208 p., plan, tabl., graph., bibliogr. (programme de recherche partagée sur la ville, Etat-Région Rhône-Alpes « Politique de la ville et développement social urbain »)
Le rapport propose : un cadrage théorique de la diversification économique et de l'action économique dans les quartiers, sous l'angle du récent dispositif « zone franche » ; les résultats des enquêtes, une synthèse sur la diversification, des actions. Trois villes de la Région Rhône-Alpes sont concernées par cette recherche : elles se caractérisent par des contextes urbains et économiques distincts ; elles ont été choisies sur des critères de diversité de taille de ville et d'agglomération, et de pluralité de dispositifs. Deux de ces territoires, Valence et Vaux-en-Velin, ont été désignés comme zone franche urbaine et le troisième, La Ricamarie, comme zone urbaine sensible.
CDU 38458

BAZIN Sylvie
Passage d'une logique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques locales d'attraction d'entreprises : rôle de la gouvernance locale
R. D'ECONOMIE REGIONALE ET URBAINE. (FRA). n° 4, 1998.- pp. 585-606, fig., bibliogr.
Dans l'approche proposée, l'acteur privé fait partie intégrante de la fonction d'offre de sites lorsqu'il se localise sur le site ; il participe ainsi au fonctionnement d'une organisation territoriale. Dans ce cadre, les acteurs privés et publics, dont les objectifs sont au départ divergents, s'accordent sur des objectifs communs, grâce à la politique incitative des collectivités locales. Ceci permet d'envisager l'existence d'un capital organisationnel spécifique, produit par l'organisation territoriale, rendant une délocalisation plus difficile. L'offre de sites concurrentiels incite les acteurs à s'organiser et à se

repositionner, démontrant l'intérêt d'éléments non déterministes qui pouvent jouer en faveur de territoires développant des stratégies dynamiques. Ces stratégies sont observées au travers des modes de gouvernance locale destinées, du point de vue de l'offre de sites, à produire des facteurs d'attachement territorial des acteurs.
IA P.355; CDU

BUGUET Béatrice
INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES. PARIS
Evaluation du dispositif zones franches urbaines et zones de redynamisation urbaines
Paris : IGAS, 1998.- 97 p., tabl. (rapport réalisé pour le compte du ministre de l'Emploi et de la Solidarité, le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le ministre délégué à la Ville et le ministre de l'Intérieur)
Le rapport analyse le dispositif juridique mis en place par le pacte de relance, les caractéristiques et le mode de sélection des zones retenues, la gestion du dispositif, ses effets sur l'implantation d'activités, l'emploi et la mixité urbaine et formule des propositions. Il montre que le dispositif juridique est peu cohérent, décalé par rapport aux objectifs poursuivis et incompatible avec les normes européennes. Les zones sont territorialement et économiquement disparates et elles n'ont pas été sélectionnées sur la base des critères annoncés. Les effets sont globalement limités sur l'activité, marginaux sur l'emploi et inexistants sur la mixité urbaine. Enfin, le coût est très élevé au regard des prévisions et des résultats. Trois propositions alternatives sont formulées : soit le dispositif est maintenu dans son principe, mais en remaniant le cadre normatif et en recentrant les mesures sur les objectifs d'origine ; soit le dispositif est supprimé, et l'enveloppe budgétaire est redéployée et mieux ciblée sur les objectifs visés ; soit les deux premières propositions sont combinées.
IA 41178(1)

CHAPEL Christelle
La question économique dans la politique de la ville
Grenoble : IUG, 1998.- 30 p., bibliogr. (note documentaire et de synthèse, ss la dir. de F. Mégevand)
L'approfondissement de la crise de l'emploi est plus particulièrement ressentie dans ce que les acteurs de la politique de la ville appellent les quartiers en difficulté. Cependant, les pouvoirs publics ont montré beaucoup de frilosité à aborder cette question. Après un rapide historique, tentant de cerner l'approche économique dans la politique de la ville, cette note présente comment cette question a trouvé un écho dans la politique de la ville, à travers la réinsertion des personnes exclues du monde du travail et la mobilisation des entreprises. Enfin, elle s'intéresse plus particulièrement au « pacte de relance pour la ville » qui représente, pour nombre d'auteurs, une réaffirmation de la question économique dans la politique de la ville.
IUG D 5596

EDMOND Claude
Le développement des zones à statut fiscal privilégié
REGARDS SUR L'ACTUALITE. (FRA). n° 242, juin 1998.- pp. 41-53, tabl., bibliogr.
Cet article fait le point sur les zones dotées d'une fiscalité privilégiée (zones franches, zones d'investissement privilégiée ou zones prioritaires de l'aménagement du territoire). Un tableau récapitule les exonérations fiscales et sociales liées à ces différentes zones.
CDU

GANCILLE Jean-Marc
COMITE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI
L'implication des entreprises dans les quartiers sensibles
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1998.- (coll. Monde en cours)

Devant l'ampleur des problèmes rencontrés localement et la difficulté d'exercice du métier, plusieurs grandes entreprises, réunies à l'initiative du Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi (CIME), ont décidé de mettre en perspective leurs stratégies et leurs actions de développement économique et de lutte contre l'exclusion dans les quartiers sensibles. Sans apporter de réponse définitive aux questions que soulève la problématique des quartiers sensibles pour les entreprises, cet ouvrage se veut une contribution, utile à la réflexion de tous les acteurs économiques face à l'évolution des territoires urbains défavorisés.
IA 40079; EPC NS23433

HATZFELD Hélène ; HATZFELD Marc ; RINGART Nadja
Quand la marge est créatrice. Les interstices urbains initiateurs d'emploi
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1998.- 154 p., ill., bibliogr. (coll. L'Aube territoire ; publié avec le concours du PUCA, de la DIV, et de l'IDACTE)
Les termes ville et emploi portent entre eux l'idée sur les relations entre les hommes dans l'avenir. S'il est admis que les relations entre ville et emploi sont solidaires, leur articulation dynamique est rarement explorée en tant que telle et, principalement, dans une perspective de recherche de solution. Ce travail analyse la créativité de certains espaces dits marginaux à partir d'une réflexion théorique et d'une enquête de terrain. En quoi la gestion de la ville permet-elle de comprendre les turbulences de l'emploi ? En quoi la tension portant sur l'emploi explique-t-elle les transformations de la ville ? Les réponses apportées à ces questions peuvent ouvrir les pistes pour réfléchir et pour agir, tant sur le devenir des villes que sur la crise actuelle du travail. Présentation des résultats de l'enquête menée à Paris Xe, à Montreuil-sous-Bois et à Aulnay-sous-Bois.
CDU 38498; IA 40188; EPC NS23467

HOUZE Philippe
La vie s'invente en ville : quel commerce pour les villes ?
Paris : Economica, 1998.- 102 p. :ann.
Le président du groupe Monoprix-Prisunic présente des propositions en faveur d'une reconquête des centres-villes, menacés de mort par le commerce. Il demande aux pouvoirs publics d'appuyer cet effort de revitalisation par une politique nouvelle de la ville qui mette fin à la discrimination entre territoires urbains, qui fasse revenir la jeunesse en ville, qui organise l'urbanisation et qui mette en place un véritable urbanisme commercial.
IA 40157; CDU 50628

LEENHARDT-SALVAN Mylène ; WILHELM Laurence
Le commerce itinérant dans les quartiers en difficulté
Paris : CDC, 1998.- 95 p., bibliogr. (coll. Cahiers de politique urbaine, n° 2)
Parallèlement au déclin des activités commerciales sédentaires, observé dans les quartiers en difficulté, la présence de commerçants itinérants reste un phénomène relativement méconnu. L'objet de cette étude est de décrire ce groupe professionnel, d'identifier le rôle joué par cette activité, d'en évaluer l'importance dans les stratégies d'approvisionnement des habitants, d'analyser le point de vue des différents acteurs locaux et de proposer des pistes de réflexion pour orienter l'action des opérateurs. L'offre commerciale et les pratiques d'achat ont été observés des quartiers de Stains, Beauvais, Tourcoing, ainsi que dans les régions de Douai et de Valenciennes.
CDU 37528

LELEVRIER Christine ; MADRY Pascal
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; REGION D'ILE-DE-FRANCE; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE
Tableau de bord des zones franches urbaines : note de synthèse
Paris : IAURIF, 1998.- 38 p., tabl., graph., phot., + 9 fasc. (étude réalisée dans le cadre du contrat d'objectif Etat-Région d'Ile-de-France, ss la dir. de G. Lacoste)

Les zones franches urbaines sont un des dispositifs du pacte de relance pour la ville en faveur des « quartiers en difficultés » lancé fin 1996. Elles correspondent aux quartiers de plus de 10.000 habitants qui présentent les caractéristiques les plus dégradées en termes de chômage, de chômage des jeunes, de qualification professionnelle ou de ressources des communes concernées. Afin d'évaluer les effets des mesures engagées depuis 1996 en Ile-de-France, cette synthèse restitue l'ensemble de l'information statistique recueillie pour 1997, ainsi que différents éléments qualitatifs relatifs aux évolutions des zones franches jusqu'à la mi-1998. Elle s'accompagne d'un ensemble de 9 fiches monographiques qui livrent en détail le contexte initial et les évolutions intervenues dans chacune des zones franches.
IA 40224; DRE 8490(1-10)

METTON Alain
Espoirs et amertumes du commerce des centres-villes
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 78, mars 1998.- pp. 47-54, phot., graph. (Echanges / surfaces)
Depuis une vingtaine d'années en France, l'essor des grandes surfaces périphériques a masqué les transformations du commerce traditionnel dans les centres-villes. Déclin des commerces de produits courants, développement des produits spécialisés ou de luxe, mais aussi banalisation des services caractérisent ces transformations. Coordonner les initiatives des commerçants des centres anciens face aux stratégies réglées des grands distributeurs ou franchiseurs reste un enjeu pour la survie du petit commerce traditionnel. Il en va de même du renforcement de l'attrait symbolique de l'achat au coeur des villes malgré les difficultés de circulation et de stationnement.
CDU

PRAT Michel
Zones franches : évaluation
R. FRANC. DE FINANCES PUBLIQUES. (FRA). n° 63, sept. 1998.- pp. 47-58, tabl. (Les zones d'exception fiscale)
Cet article présente les premiers résultats de l'évaluation des politiques de zonage urbain : données disponibles sur l'emploi, données disponibles pour les zones franches urbaines de la Région d'Ile-de-France, répartition des entreprises selon la taille et selon le secteur d'activité. Il conclut à la nécessité de définir des politiques de développement local autrement qu'en termes de zonage et d'exception.
CDU

Les activités tertiaires dans les quartiers : déclinaisons urbaines autour de la politique de la ville
St-Denis : Profession banlieue, 1998.- 50 p., tabl.
L'état des lieux des activités tertiaires dans les deux zones franches urbaines de Bondy-nord et Clichy-sous-Bois-Montfermeil conduit à une réflexion sur les interactions entre les différents niveaux de l'économie : l'économie de troc, l'économie locale, l'économie « monde ». L'analyse du processus d'implantation du lycée Suger dans le quartier du Franc-Moisin à Saint-Denis permet de s'interroger sur les motifs d'adhésion et de rejet des différents protagonistes : pour les salariés, de travailler dans un quartier en difficulté ; pour les habitants, d'accueillir cet équipement. Pour un bailleur social, créer de nouvelles activités nécessite de définir précisément les objectifs de développement d'un quartier et d'identifier les activités que l'on veut y implanter. Les études de cas sur Nanterre et Sevran présentent des opérations d'implantation d'activités et de diversification des services dans les quartiers.
IA T.6549; CDU 37289

Commerce en centre-ville : le crépuscule des lieux ?

DIAGONAL. (FRA). n° 132, juill.-août 1998.- pp. 28-56, phot., plans

Après un état des lieux du commerce de centre-ville, les articles contenus dans ce dossier traitent des sujets suivants : l'opération promotionnelle et de service à la clientèle « Tours soleil » ; interview de J. Périlliat, président de l'Union du grand commerce de centre-ville ; l'expérimentation, à Lille, du « Town center management » britannique ; la nécessité de sortir de la loi Royer (interview du président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution) ; l'action spécifique menée sur une rue de Roubaix, dans le cadre du GPU ; la stratégie commerciale de Montbéliard, qui a décidé d'implanter des commerces en centre-ville et une zone commerciale en périphérie ; un bilan de la tentative d'instaurer légalement des schémas de développement commerciaux ; la démarche prospective d'urbanisme commercial à Brest ; les observatoires, outils d'aide à la décision (interview du directeur du Centre d'études et de recherches pour le commerce et l'artisanat) ; la création d'un observatoire commercial, à Bruxelles.

CDU

Commerce et modes de ville. Actes de la 18e rencontre nationale des agences d'urbanisme, Belfort-Monbéliard, novembre 1997./ Retailing and city styles. French federation of town planning agencies report of the 18th congress

URBANISME. (FRA). hors série, n° 9, mars 1998.- 70 p., fig., phot., tabl., bibliogr.

Au moment ou l'Etat recherche les modes d'organisation du développement commercial les plus adaptés, les acteurs de la ville s'interrogent sur les moyens nécessaires à l'établissement d'un consensus durable pour imaginer une évolution plus équilibrée des villes. Les débats et les propositions formulées lors de la 18ème rencontre de la FNAU contribuent à aider les acteurs du commerce et de la ville à dépasser leur antagonisme pour dialoguer.

IA P.414; CDU 35907

Emplois jeunes. Après le nombre, réussir la pérennisation

C. DU CR. DSU. (FRA). n° 21, déc. 1998.- pp. 4-36, bibliogr.

Le dossier présente le dispositif des emplois-jeunes et ses enjeux (créer et/ou développer des emplois de services, professionnaliser à la fois des postes et des jeunes) ; il introduit des exemples dans différents domaines qui concernent le milieu urbain (médiations sociales, de sécurité et régulation dans les espaces publics, proximité et contact) et interroge les conditions de pérennisation et de professionnalisation de ces emplois. La montée en charge du programme emplois-jeunes dans la Région Rhône-Alpes et en France, la faiblesse du dispositif en matière de formation, le rôle de l'ingénierie dans la mise en oeuvre du programme et deux avis de jeunes bénéficiant de ces emplois sur le dispositif sont abordés dans une première partie consacrée au fonctionnement et aux enjeux du dispositif. Les préoccupations des services de l'Etat concernant les métiers de médiation, les orientations données à la fonction des agents urbains de la ville de Villeurbanne, la régulation sociale dans les espaces publics à travers le cas de Vaulx-en-Velin, le travail du chargé de communication et de concertation dans un quartier de Décines et deux avis de jeunes sur le dispositif sont abordés dans la seconde partie. Enfin, la démarche engagée par la ville de Grenoble pour professionnaliser les emplois-jeunes, les possibilités offertes par les filières sportives ou d'animation pour la pérennisation des emplois-jeunes à Lyon, les nouveaux services et l'adaptation des métiers de base dans les HLM en Rhône-Alpes, le profil du médiateur du livre dans les bibliothèques de quartier de Grenoble et les possibilités de solvabilisation de nouveaux emplois et d'émergence d'emplois simples dans le secteur de l'environnement et des déchets, sont abordés dans une troisième partie.

CDU

Les zones d'exception fiscale

R. FRANC. DE FINANCES PUBLIQUES. (FRA). n° 63, sept. 1998.- pp. 7-81, tabl.

Ce dossier sur les zones d'exception fiscale en France comprend : une évaluation critique générale, une analyse des fondements économiques de l'exception fiscale territorialisée, une analyse du dilemme entre principe d'égalité et discriminations positives, deux bilans respectivement consacrés aux zones franches urbaines et aux zones de revitalisation rurale, une description de l'application du dispositif fiscal par la Direction générale des impôts (DGI).
CDU

BARTOLONE Claude
FRANCE. VILLE (MIN.)
Bilan des zones franches urbaines et des zones de redynamisation urbaine : rapport au Parlement
Paris : Min. Délégué à la Ville, 1999.- pag.div., tabl. (outre le rapport, un dossier de presse du rapport du 04/03/1999, la loi du 14/11/1996 relative à la mise en oeuvre du pacte de relance pour la ville et deux CV de membres de la mission parlementaire composent ce dossier)
Fondé sur deux rapports émanant de l'Inspection générale des affaires sociales pour l'un, de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale de l'administration pour l'autre, ce rapport rappelle la philosophie et les objectifs du pacte de relance pour la ville ; il montre que les mesures d'exonération pour les zones franches urbaines (ZFU) et les zones de redynamisation urbaine (ZRU) sont puissantes, mais aussi complexes et cumulables avec d'autres dispositifs. Les effets et les coûts des dispositifs sont abordés. Les deux rapports préconisent la suppression partielle et aménagée des ZRU et le maintien du dispositif des ZFU.
IA 40257

CAHIN Gérard
Les zones franches urbaines : bilan juridique provisoire
ACTUALITE JURIDIQUE. DROIT ADMINISTRATIF. (FRA). n° 6, 20 juin 1999.- pp. 467-477
La légalité des zones franches urbaines (ZFU) est interrogée dans le cadre du droit communautaire et du droit interne. Dans le premier cas, la mise en cause de leur légalité devant la Cour de justice des Communautés européennes est à prendre en compte dans le bilan des zones franches dont le coût global s'alourdirait du coût d'un contentieux devant la Cour de justice européenne. Au-delà de leur compatibilité discutable avec la réglementation communautaire des aides d'Etat, les ZFU sont une invitation à reconsidérer la conception française de la discrimination positive.
IA P.57; CDU

DELAPORTE Carole
CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE
Dossier thématique : aide à la requalification des centres commerciaux
Paris : Préf. d'Ile-de-France ; Paris : CRIF, 1999.- 36 p., tabl., ann. (rapport de synthèse du groupe de travail « Commerce » de l'Instance d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France)
Le diagnostic sur la situation du commerce dans les quartiers difficiles et le contexte institutionnel mettent en évidence trois grandes caractéristiques propres à l'Ile-de-France : les centres commerciaux de ces quartiers sont dans une situation de concurrence renforcée et connaissent un déclin encore plus fort qu'en province, la multiplicité des intervenants et l'absence de planification commerciale à l'échelle régionale ou infra-régionale rendent difficile la cohérence des différentes politiques menées. L'évaluation des opérations étudiées montre que les résultats sont en retrait par rapport aux objectifs initiaux, que les aides publiques ne peuvent compenser l'absence de commercialité d'un site, que les coûts sont élevés pour des résultats incertains, que les dispositifs de pérennisation sont insuffisants, que l'environnement régional et national est peu favorable au commerce indépendant et aux sites de proximité, que le contexte concurrentiel local est mal maîtrisé,

que la structure commerçante est fragilisée, que l'insécurité est un problème croissant et que la grande complexité opérationnelle induit des délais importants.
IA 40380(5) IA 40384; CDU 50128(5)

EME Bernard ; LEGUILLON Séverine
VILLES ET QUARTIERS
Développement économique et cohésion sociale. Expérimentations locales et logiques territoriales de projet
Paris : GIE Villes et quartiers, 1999.- 57 p.
Créé en 1995, le GIE Villes et quartiers est un outil national mis en place par la Caisse des dépôts et consignations et l'UNFOHLM pour financer divers projets de développement local. L'un de ces programmes, « Développement économique et cohésion sociale », qui avait pour but de mettre en place des actions de développement local, hybridant ou liant les financements provenant autant de la sphère économique que sociale, fit l'objet d'une étude particulière. Quatre villes furent choisies, après appel d'offres, pour participer à ce programme : Amiens, Brest, Epernay et Perpignan. Un cinquième site, Castres-Mazamet, s'est ajouté ultérieurement. Les auteurs retracent la démarche de projet que chacune a dû construire pour élaborer tant une méthode de travail que des projets répondant au programme dans lequel elles s'étaient engagées. Au sommaire : le dispositif national, finalités et principes ; les expérimentations locales ; organisation et systèmes locaux d'expérimentation ; les sites et l'innovation socio-économique.
CDU

HADEY Claude ; HECHT Raymond
BETURE CONSEIL. PARIS ; GIE VILLES ET QUARTIERS
Implantations d'activités TPE-PME dans des quartiers en difficulté. Le cas des zones franches urbaines
Paris : CDC-UNFOHLM, 1999.- 69 p., plans, bibliogr. (coll. Les Guides des villes et quartiers)
Ce guide sur l'implantations d'activités de très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) dans les quartiers des zones franches urbaines (ZFU) fait la synthèse des Ateliers « zones franches urbaines » du GIE Villes et quartiers qui se sont tenus de novembre 1996 à juillet 1997, sous la conduite de Claude Hadey. Il présente tout d'abord l'ancienneté de la question d'implantation d'activités économiques dans les quartiers d'habitat social et la nécessaire évolution. Puis, il montre l'effet appel d'offre des zones franches urbaines. Il étudie ensuite les enjeux et les objectifs liés à l'implantation d'entreprises et énumère les cibles entreprises possibles. Il explique le montage et la gestion d'une opération. Enfin, il propose des exemples d'opérations ayant émergé des ateliers, et en fin d'ouvrage, des sources, des données bibliographiques, une liste d'organismes et de personnes ressources.
CDU 39826

LAVILLE Jean-Louis
La politique et l'insertion par l'économique. *in* Regards sur la politique de la ville
C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 123, 2e trim. 1999.- pp. 225-234, phot.
Les incompréhensions, qui subsistent dans les rapports entre l'action publique et les citoyens concernés par la politique de la ville, tiennent à deux limites inhérentes à cette politique. Les projets se limitent souvent au cadre inter-institutionnel et s'ouvrent peu à la demande sociale. Des espaces de dialogue, d'échanges autonomes, indépendants des pouvoirs institués, doivent être favorisés. L'insertion par l'économique privilégie la mise en situation de travail et vise à l'intégration dans l'économie de marché. Les activités économiques développées dans le cadre du marché ne permettent pas le retour à l'emploi de l'ensemble de la population active ; les politiques publiques devraient donc soutenir des activités partiellement financées par la collectivité, combinant emplois permanents de droit commun et engagement bénévole.
IA P.117; CDU

LELEVRIER Christine ; MADRY Pascal ; PHILIFERT Pascale

Le tableau de bord des zones franches urbaines d'Ile-de-France. *in* Regards sur la politique de la ville

C. DE L'IAURIF. (FRA). n° 123, 2ème trim. 1999.- pp. 103-122, carte, tabl., phot.

Plus de deux ans après sa mise en place, le dispositif de zone franche urbaine (ZFU), issu du pacte de relance, est au coeur d'un débat. Ce dispositif doit faire face à des prises de position contradictoires qui oscillent entre une remise en cause globale ou partielle, une défense inconditionnelle ou une perplexité critique. Au travers des neuf zones franches franciliennes, et grâce à un travail de partenariat et à une série d'indicateurs, l'impact de ce dispositif et sa complexité dans toutes ses dimensions (emploi, contexte social, développement local, contexte financier...) sont analysés.

IA P.117; CDU

MAIGA Aïssata

INSTITUT FRANCAIS D'URBANISME. PARIS

Dysfonctionnements des centres commerciaux de grands ensembles. Cas du centre commercial de la tour Leclerc à la cité des « 4000 »

Marne-la-Vallée : IFU, 1999.- 80 p., tabl., ill. (DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de M.-P. Rousseau)

La cité des « 4000 » à La Courneuve désigne un grand ensemble de 4000 logements. Cette étude s'intéresse à sa moitié sud, le quartier de La Tour, plus spécifiquement au centre commercial. Le rapport présente l'histoire de la cité et les caractéristiques sociales de la population, des logements et des équipements du site. Le centre commercial est présenté du point de vue architectural et géographique. L'auteur énumère également les dessertes en transport en commun, les grandes périodes de son évolution et l'organisation interne des commerces de 1964 à 1999. La synthèse et l'analyse des données d'enquête, menées in situ, permettent ensuite de dresser un état des lieux et de faire ressortir les problèmes. La dernière partie dresse le bilan des interventions des pouvoirs publics. Le rapport conclut en proposant diverses solutions réhabiliter le centre commercial.

CDU 50722

ROBIN-RODRIGO Chantal ; BOURGUIGNON Pierre

Le territoire de la cité au service de l'emploi. Rapport au Premier ministre

Paris : Assemblée nationale, 1999.- 139 p.

Le rapport d'une mission parlementaire et la réponse à la question du Premier ministre : comment assurer un développement économique équilibré des villes et agglomérations, et faciliter l'accès à l'emploi de la population des quartiers en difficulté ? L'enjeu de cette mission est donc de doter les acteurs des futurs contrats de ville (2000-2006) d'outils puissants et diversifiés pour que le retour de la croissance pénètre aussi dans les quartiers en difficulté. Ce rapport, qui est le résultat des rencontres de parlementaires avec des représentants de l'Etat, des responsables d'administrations centrales et déconcentrées, des associations, des chefs d'entreprises, des chercheurs, des partenaires sociaux, etc., développe tout d'abord un constat : la politique de la ville, après avoir privilégié le traitement social du chômage, doit impulser le développement local urbain par le biais de projets de territoire. Il dessine ensuite la méthode : pour traduire le projet de territoire en actions concrètes et coordonnées, pour combiner stratégie économique et stratégie d'emploi, une équipe d'ingénierie de haut niveau doit se mettre en place. Il décrit enfin les moyens : pour disposer de leviers d'action efficaces, les politiques publiques en faveur de l'emploi et de la création d'activité doivent faire l'objet d'aménagements, d'assouplissements et de compléments qui sont ici préconisés.

CDU 39823 ; IA 40589

Economie et emploi : réussir la ville solidaire. Rencontres nationales des acteurs de la ville, Nantes, 28 et 29 juin 1999

St-Denis : Ed. de la DIV, 1999.- 250 p., tabl., ann., bibliogr.

L'enjeu des rencontres nationales de Nantes est de structurer les contrats de ville 2000-2006 autour des questions de l'emploi et de l'économie dans les quartiers en crise. Les interventions ont abordé les défis de l'emploi et les défis de l'économie au travers d'ateliers et de forums. Les quatre forums traitent de la discrimination à l'embauche, de l'émergence des nouveaux services dans les quartiers, de l'implication des entreprises dans la politique de la ville et de l'articulation entre la politique de la ville et la politique de l'emploi.
IA 41353

BUGUET Béatrice
Les zones franches urbaines : quintessence de la notion de zonage ou zonage dérogatoire ?
ANNALES DES PONTS ET CHAUSSEES. (FRA). n° 93, janv.mars 2000.- pp. 41-46 (Zonages)
Les zones franches, instaurées par le pacte pour la ville, sont les dernières nées des zonages « d'intervention économique ». Les mesures appliquées en zones franches urbaines (ZFU) consistent, pour l'essentiel, en une série d'exonérations fiscales et de charges sociales au bénéfice des entreprises. Elles ont un régime particulier dérogatoire au droit commun qui requiert une délimitation stricte. Ainsi le rapport Auroux propose une classification axée sur les objectifs et distingue cinq types de zonages : zonages institutionnels, zonages d'intervention économique, zonages prescriptifs, zonages d'étude et zonages de projet. Mais les effets pervers souvent dénoncés du zonage ont une acuité particulière dans le cas des zones franches.
EPC P277; CDU

MARESCA Bruno ; POUQUET Laurent
Le commerce dans les cités : un potentiel qui requiert du volontarisme et de l'innovation
CONSOMMATION ET MODES DE VIE. (FRA). n° 144, juin 2000.- 4 p., tabl., graph.
L'exploitation des résultats d'une enquête auprès des habitants des quartiers défavorisés, sur leurs pratiques de fréquentation du commerce, montre que les centres commerciaux ne répondent plus à leurs attentes, que leur comportement d'achat est plus sélectif, qu'ils ont de forts désirs de consommation et des besoins de convivialité et d'évasion. La conjoncture est aujourd'hui favorable pour engager des efforts de revitalisation ambitieux et innovants qui donnent aux zones commerciales existantes la capacité de rendre plus attractifs les quartiers d'habitat social.
IA P.146; CDU

STROESSER Emmanuelle
L'effet zone franche
MAIRES DE FRANCE. (FRA). n° 90, juill.-août 2000.- pp. 40-41, phot.
Nées dans la polémique, en janvier 1997, les 44 zones franches urbaines (ZFU) ont obtenu des résultats jugés satisfaisants en termes d'emploi et de revitalisation des quartiers. Mais à mi-parcours se pose d'ores et déjà la question de leur sortie du dispositif. Etat des lieux dans deux communes concernées et entretien avec Yves Jego, président de l'Association des villes zone franche urbaine.
IA P.156

7.3. LA QUESTION DES COPROPRIETES RECENTES EN DIFFICULTE

BALLAIN René ; JACQUIER Claude
GROUPE D'ETUDES URBAINES. PARIS ; FRANCE. URBANISME ET LOGEMENT (MIN.)
Dévalorisation du parc collectif privé et gestion des copropriétés
Grenoble : GETUR, 1984.- 172 p., tabl.
Caractéristiques du parc de logements : récent (années 60), privé mais aidé à la construction par des financements d'Etat, de médiocre qualité donc prématurément dévalorisé, régi pour la plupart des

logements par le système de copropriété ; parc quantitativement important, support de l'urbanisation de 1949 à 1975, son état nécessite une revalorisation. Pour ce faire, il est apparu que le seul recours restait l'intervention de la puissance publique ; ce qui pose de délicats problèmes de légitimation, de financements, de transferts éventuels de la propriété. Les auteurs s'attachent à dégager des montages qui prennent en compte la complexité de la situation et son adaptation cas par cas. Cette étude s'appuie sur l'observation d'ensembles situés à Lyon et Grenoble ; une partie est consacrée à la copropriété et à l'étude de la transformation de son cadre juridique.
IUG A3186; CDU 16531

COMPAGNIE D'ETUDES ECONOMIQUES ET DE GESTION INDUSTRIELLE. PARIS ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
La copropriété ancienne et ses problèmes ; séminaire des 28 et 29 avril 1986
Paris : CEGI, 1986.- 17 p.
La copropriété de logements sous ses divers aspects : son importance, son cadre juridique, les relations avec les syndics professionnels, les motivations des partenaires, son fonctionnement et ses problèmes. Mise en évidence du poids de tous les facteurs précités pour les travaux d'entretien et de réhabilitation et qui induisent une insuffisance globale de l'effort de conservation du patrimoine.
CDU 50272

DUPRE Christian
SOCIETE D'AMENAGEMENT DU DEPARTEMENT DE L'ISERE. GRENOBLE ; FRANCE. URBANISME ET LOGEMENT (MIN.)
Les copropriétés et l'habitat collectif privé construit dans la période 1954-70. T.1. Quel devenir ? Rapport final et propositions
Grenoble : SADI, 1986.- 160-18 p., graph., cartes
Le but de cette étude consiste à: cerner le patrimoine collectif privé des années 60 ; apprécier les différentes formes de dérives, et de les caractériser ; et surtout à envisager des solutions pour endiguer ces dérives et éviter qu'elles ne se reproduisent. L'étude comprend trois parties : repérage quantitatif et spatial, réalisé à l'échelle nationale puis entre les régions ; analyse typologique des situations et des problèmes qui en résultent, à partir d'une trentaine d'ensembles immobiliers ; propositions pour une gestion urbaine et immobilière favorable au réinvestissement dans l'habitat collectif privé des années 60 et 70.
IUG B1511-1; CDU 50006(1)

FORET Catherine
DELEGATION A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION
Trajectoires de l'exclusion. Recomposition sociale et processus de territorialisation dans l'espace d'une copropriété disqualifiée
Paris : DRI, 1986.- 182 p., fig., cartes
Compte rendu de l'ensemble des travaux de recherche effectués sur un grand ensemble de propriétés disqualifiées de la banlieue lyonnaise, au cours des années 1985-86. La proposition de recherche initiale entendait développer la réflexion sur les notions de territoire et d'identité, ainsi que sur leurs rapports et sur les thèmes qui sous-tendent l'intérêt porté aux notions d'enracinement, d'identité locale, d'appropriation de l'espace. Le travail engagé a été approfondi dans le cadre d'une recherche complémentaire centrée sur la notion de captivité résidentielle ou des mécanismes d'exclusion, qui conduisent à la réorganisation actuelle de l'espace du logement social, en s'appuyant sur une analyse des trajectoires socio-résidentielles des ménages présents dans le secteur d'habitat considéré.
CDU 18806; DRI 8

GARRAUX Pierre
COMPAGNIE D'ETUDES ECONOMIQUES ET DE GESTION INDUSTRIELLE. PARIS ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
La copropriété des logements, son fonctionnement et ses problèmes
Paris : CEGI, 1986.- 102 p.,ann.
Analyse d'un échantillon de copropriétés sur trois régions, pour en étudier le fonctionnement, les statuts, les blocages et proposer les modifications réglementaires. Objectifs : dresser un

tableau descriptif de la situation de la copropriété en France (quantitatif et qualitatif) ; analyser et porter un diagnostic sur son fonctionnement ; proposer des mesures tendant à améliorer la copropriété et sa gestion.
CDU 21699

BALLAIN René ; GOUJON Martine ; JACQUOT Odile ; TAUSSIG Michel
UNIVERSITE DE LYON II; GROUPE D'ETUDES URBAINES. PARIS
La copropriété dans les immeubles récents. Répertoire des textes officiels et bibliographie commentée
Lyon : GETUR, 1987.- non pag.
Ce recueil a pour objectif de présenter l'ensemble des ouvrages, études, dossiers et articles consacrés à la gestion du parc collectif privé construit depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. En effet, le parc collectif privé, construit depuis 1950, occupe une place importante dans la structure du parc immobilier existant. Les références juridiques sont abondantes, alors que celles qui traitent de l'évolution économique et sociale de ce patrimoine, de sa position dans le marché immobilier, de la régulation des relations entre copropriétaires, ou du rôle de divers acteurs, sont encore trop peu nombreuses.
CDU 20963

BALLAIN René ; BONNEVILLE Marc ; JACQUIER Claude
L'habitat des trente glorieuses : la gestion des patrimoines urbains
Grenoble : IVR impr, 1989.- 182 p., tabl., cartes (Progr. Rhône-Alpes de rech. en sciences humaines)
Les interprétations des processus de localisation et de délocalisation des populations, et d'appropriation ou de délaissement des quartiers dans des secteurs régis par des rapports privés. Cette étude vise également à: apprécier, pour un secteur qui n'est pas encore couvert par une procédure spécifique d'intervention, les dynamiques de transformation sociale et d'investissement des propriétaires ; à suivre ainsi l'émergence de politiques publiques relatives à ce secteur du parc immobilier - le collectif privé récent -.
CDU 22518; IA 27959; IUG A3804; CTM 10674

BERGEL Jean-Louis ; GIRAUDEL Catherine
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. PARIS; CENTRE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DE L'URBANISME. LIMOGES; UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE. ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA DOCUMENTATION EN DROIT PRIVE ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION; FRANCE. JUSTICE (MIN.)
Rapport sur le contentieux de la copropriété
Paris : DHC, 1991.- 121 p., ann. non pag., tabl.
Ce rapport vise à une meilleure connaissance du contentieux judiciaire de la copropriété, à travers l'étude statistique et qualitative de dossiers d'affaires soumises aux juridictions concernées. Il expose d'abord le cadre du litige de copropriété, c'est-à-dire les caractéristiques générales du contentieux telles qu'elles résultent des statistiques et enquêtes. La solution judiciaire au litige de copropriété est présentée sous forme de synthèse, par thème des décisions les plus significatives. Des adaptations souhaitables du statut de la copropriété sont envisagées (conclusions à publier).
DC E91.03

GERENTHON Ivane
Mutations du parc privé de la banlieue lyonnaise et trajectoires résidentielles
Grenoble : IUG, 1992.- 140 p., cartes, graph., phot., tabl., bibliogr. + ann. (mémoire DESS urbanisme aménagement, ss la dir. de R. Ballain et S. Martin)
Etude des processus de valorisation/dévalorisation et de segmentation des parcs de logements, à travers l'exemple de l'agglomération lyonnaise. Trois ensembles récents de copropriétés de la banlieue est, pris comme terrain d'étude, font l'objet d'une procédure de valorisation. L'histoire et les politiques menées sur ces quartiers, l'analyse des parcours résidentiels d'habitants récemment arrivés, permettent d'appréhender : comment ces copropriétés se transforment quant à leur peuplement ; quelle est la

spécialisation sociale de ce parc privé ; si les trajectoires résidentielles s'y terminent ; quels types de familles se rapportent à quels types de trajectoires ; quelles sont les caractéristiques des bassins d'habitat de l'est lyonnais ?
IUG B2131

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Plan d'action pour améliorer le fonctionnement des copropriétés
Paris-La Défense : Min. Logement, 1993.- non pag.
Le plan d'action a pour objectif de présenter un cadre pour la coordination et la systématisation des actions engagées en faveur de l'ensemble des copropriétés et particulièrement des copropriétés dégradées. Le plan vise, également, à protéger les acquéreurs par rapport à l'état du bien acquis et de la copropriété. Recommandations pour l'amélioration des outils comptables, de la programmation et maîtrise des dépenses, des outils juridiques de prévention et du rôle du syndic.
CDU 38282

LONGUET Jacques (dir.)
CONSEIL NATIONAL DE L'HABITAT. PARIS
La copropriété en France, analyse critique des mécanismes et des situations
Paris : Conseil national de l'habitat, janv. 1992.- mult. pag., ann., tabl., graph., fig., bibliogr.
Rapport sur la copropriété en France. Il propose une observation de la situation actuelle ainsi que des améliorations concernant la vie en copropriété. Après un rapide historique du phénomène, il traite dans de l'importance de la copropriété en France : il fournit des données statistiques ainsi qu'une analyse de l'évolution de la notion de copropriété dans le droit français ; il aborde aussi les perspectives offertes par le progrès technique et l'amélioration de la qualité des constructions ; il retrace la vie de la copropriété depuis la mise en copropriété, la gestion de la copropriété, jusqu'à la sortie de la copropriété. En annexe : des textes législatifs et réglementaires.
CDU 28311

PIRON Olivier
ACL PROSPECTIVES. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Demain les copropriétés ; analyses et propositions (devenir dans les grands ensembles)
Paris : ACL Prospectives, 1993.- 89 p.
La plupart des logements en copropriété ont des normes techniques acceptables et sont destinés à durer, mais certains vieillissent mal faute de paiement des charges. Alors parfois s'amorce un mécanisme cumulatif de dégradations. Maîtriser ce phénomène est devenu un problème clé pour la politique sociale du logement. Les objectifs : travailler sur son insertion dans la ville, retrouver une dynamique d'évolution du cadre bâti, et donc organiser quand il faut la remise sur pied du fonctionnement par une remise à zéro des comptes. L'action opérationnelle sur les copropriétés dégradées doit être facilitée et les mesures générales de prévention adaptées.
PCA A397; IA 34063; CDU 29463

SCHAAK Laurence
Copropriétés dégradées : le syndrome du bidonville
URBANISME. (FRA). n° 266, sept. 1993.- pp. 56-59, phot.
En France, sur les 4 millions de copropriétés, environ 400.000 logements sont dans un état déplorable. Les opérateurs s'interrogent sur la pertinence de leurs outils d'intervention.
IA P.414; CDU

VALLET Véronique
La parc collectif privé des années 1949-1974 : quelles politiques pour quels résultats ?
Grenoble : IUG, 1993.- 279 p., graph., tabl., phot., bibliogr., ann. (mémoire DESS urbanisme aménagement, ss la dir. de R. Ballain)

Une fraction du parc collectif privé, construit le plus souvent à la périphérie des villes entre 1949 et 1974, arrive dans une phase de dévalorisation physique et sociale. Or, le système de la copropriété est inopérant pour renverser la tendance de la dégradation. C'est ainsi que la collectivité locale se doit d'intervenir sur des morceaux de ville laissés à l'abandon. Pour ce faire, il n'existe pas de mesures adéquates. Il leur faut donc innover dans les procédures, en s'inspirant des différentes politiques d'amélioration de l'habitat ancien et public. L'entreprise est délicate, comme le montre l'évaluation de quelques interventions.
IUG B2320

Réhabilitation du parc privé
C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 22, nov. 1993.- pp. 63-87, phot.
Ce dossier retrace le rôle et la place de l'ANAH dans la politique de l'habitat. Il analyse la réhabilitation des copropriétés récentes dégradées, les programmes sociaux thématiques et la réhabilitation du parc ancien en milieu rural. Il présente le cas du département de la Sarthe.
CDU

ALLAMAN Martine
La réhabilitation de la Tour Assas à Montpellier
DIAGONAL, n° 107, juin 1994.- pp.35-38, phot.
Comment intervenir sur les copropriétés privées dégradées et dangereuses pour les habitants ? La Ville et l'OPAC de Montpellier ont mené une opération exemplaire. Mais il paraît indispensable d'assouplir la législation.
CDU

CORDIER Daniel
Les travaux de la copropriété
Paris : Belfond, 1994.- 199 p., ann., index, tabl. (coll. Encyclopédie Delmas pour la vie des affaires, « Ce qu'il vous faut savoir »)
Guide technique, juridique et financier sur les problèmes posés par les travaux d'entretien des immeubles en copropriété. Des fiches thématiques explorent l'ensemble des problèmes : les dispositions légales, le classement des travaux, les désordres, le vote, la répartition du coût, le financement, les risques, les appels d'offres et contrats, le contentieux, les déductions fiscales, etc.
CDU 29934

PACTE DE PARIS. PARIS; CODAL PACT DU VAL-DE-MARNE. CHOISY-LE-ROI; ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETE. PARIS ; ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). ETUDES ET PROGRAMMES (DIVISION). PARIS; ILE-DE-FRANCE (PREFECTURE). MISSION VILLE. PARIS
Les copropriétés dégradées. Une étude-action sur 14 immeubles à Paris et dans le Val-de-Marne
Paris : Mission ville, 1994.- 159 p., plans, tabl., phot. (étude pour le compte de la Mission ville régionale, pilotage Mission ville et DREIF)
Cette étude rapporte une expérimentation menée à l'initiative de la Mission ville de la préfecture de la Région d'Ile-de-France dans les départements de Paris et du Val-de-Marne ; elle concerne le traitement de copropriétés dégradées dans le parc ancien, à travers le suivi de 14 copropriétés en difficulté. Elle a permis d'identifier les principaux points de blocage, et d'émettre des propositions d'ordres préventif et curatif destinées à enrayer le processus de dégradation dans lequel sont engagées ces copropriétés.
DRE 7422; IA 34711

Les copropriétés des années 60 : un parc fragile. Du diagnostic aux outils d'intervention
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 4, sept. 1994.- 48 p., phot.
Ce numéro du Cahier du Centre de ressources et d'échanges sur le développement social et urbain permet de capitaliser et de mettre en perspective plusieurs années d'études et d'expérimentations de requalification d'ensembles immobiliers. Il ressort de ces différentes approches que les interventions sur les copropriétés dégradées ou à risques doivent se construire autour de trois thèmes : fondamentalement, la question des copropriétés est un enjeu de territoire qui se décline sur trois niveaux (l'agglomération, le quartier, la cage

d'escalier), ce déterminisme territorial complexe fonde l'exigence de modulation des interventions, et les expériences conduites révèlent la difficile constitution d'un partenariat particulièrement complexe (administrations, organismes financiers, collectivités territoriales, professionnels du secteur privé, opérateurs, associations).
CDU

HLM et copropriétés en difficulté
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 35, 3e trim. 1994.- pp. 26-55, phot.
Une partie du parc privé, construit massivement en copropriété dans les années 60, connaît de graves difficultés dues à une dégradation physique et sociale. A la demande des villes, les HLM interviennent pour enrayer ce processus, faire voter des travaux et rééquilibrer socialement.
IA P.193; CDU

La partenariat pour agir sur les copropriétés
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 70, sept. 1994.- pp. 22-26, phot.
L'agglomération grenobloise et plusieurs villes moyennes de l'Isère possèdent de très nombreuses copropriétés privées constituées d'immeubles collectifs de 100 à 150 logements des années 50-60. Une cinquantaine de ces copropriétés montrent des signes de dysfonctionnement. Pour réhabiliter cet habitat social, un partenariat entre le PACT et les propriétaires est la clé de la réussite.
IA P.114; CDU

BERAT B. ; POUGNET-PLACE F.
Gestion de l'espace et intégration : les regroupements résidentiels des immigrés dans des copropriétés dégradés
MIGRATIONS ETUDES. (FRA). n° 60, sept. 1995.- 6 p., bibliogr.
A partir de l'exemple d'un habitat en copropriété sur trois sites en Ile-de-France et dans l'agglomération bordelaise, l'étude montre comment le fonctionnement du marché du logement et les pratiques de gestion d'un habitat dévalorisé laissent de moins en moins de place aux filières et stratégies communautaires de type classique, d'accès au logement.
IA P.269

GANTIER Jean-Léon
Priorité aux charges impayées
PARTICULIER. (FRA). n° 870, avr. 1995.- pp. 34-38
La loi du 21 juillet 1994, relative à l'habitat, a amélioré le fonctionnement des copropriétés, en prévoyant une série de dispositions pour lutter contre les impayés et faciliter les travaux d'amélioration. Elles protègent tant l'acquéreur que le copropriétaire.
CDU

GENEST Sigrine ; DARRIS Gérald ; POUGNET Francis
DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION; AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Guide de l'intervention publique dans les copropriétés en difficulté
Paris-La Défense : Min. Logement, 1995.- 79 p.
Bien que les copropriétés relèvent du domaine privé, l'intervention publique dans les immeubles d'habitation peut être fondée sur le devoir de solidarité nationale envers les défavorisés, et de régulation urbaine et sociale au niveau local (PLH, projet urbain). Destiné aux décideurs publics, le guide propose une méthodologie d'établissement de diagnostics, de définition de stratégies et de modalités d'intervention. Une fois précisés les fondements et les enjeux de l'intervention publique, l'ouvrage expose la mise en cohérence des objectifs et des moyens. Ensuite, il décline les démarches, les procédures et les moyens adaptés aux différentes situations (dispositif de veille, prévention des impayés de charges, OPAH copropriétés, gestion prévisionnelle). Des exemples illustrent les propos.
CDU 32542; IA 37369; DCN 43-843; MV 9551

JOUSSELIN Serge
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; FINISTERE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). QUIMPER; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Etude sur le parc collectif privé en copropriété
Nantes : CETE de l'Ouest, 1995.- 2 vol. (92 p. + ann., 24 p.), tabl., phot., cartes
Dans le cadre du contrat de ville de Quimper, il s'agit de vérifier la validité des fichiers accessibles par la collectivité dans le domaine du logement. Le but de la démarche est de constituer une base de données alimentant un observatoire des copropriétés privées sur Quimper et de sélectionner les indicateurs de suivi du parc de logements collectifs privés. La collectivité disposant ainsi d'un moyen d'anticiper les phénomènes de « dégradation » sur certaines copropriétés.
CTN 6404

LACHASSE Agnès ; JUMPERTZ François
Les logements locatifs privés dans les contrats de ville
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 75, déc. 1995.- pp. 5-9, phot.
Le contrat de ville permet le traitement coordonné des différents quartiers justifiables d'un effort exceptionnel de développement social urbain. Il prend en compte des situations de pauvreté et de précarité qui ne se transcrivent pas de manière claire à l'échelle d'un quartier, et qui échappent aux procédures actuelles. La ville de Bayonne a largement fait place au parc privé dans son contrat de ville... Le parc privé apparaissant comme un relais possible devant les difficultés du parc social public.
IA P.114; CDU

LAGANDRE Eric
AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Le confort et les travaux dans les copropriétés du parc récent. Le point de vue des gestionnaires, les attentes des occupants
Paris : ANAH, 1995.- 82 p., graph., tabl., coll. Etudes et recherches
L'étude a pour objectif d'aider à mieux comprendre les motivations et les attentes en matière de travaux dans les immeubles en copropriété et quelques-uns des freins à la décision. L'échantillon a été construit à partir d'une base de données portant sur 940 immeubles. Elle a été conduite en deux phases : 1. une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 35 gestionnaires d'immeubles, destinée à mieux connaître les besoins en matière de travaux et la manière dont les projets sont décidés, ou refusés, en assemblée générale, cela avec un éclairage particulier sur le comportement des propriétaires-bailleurs ; 2. une enquête en face à face auprès de 200 occupants d'une vingtaine de copropriétés, choisies pour leur représentativité des situations que l'on peut rencontrer en matière de travaux. L'analyse permet donc de mettre en relation trois points de vue : l'opinion des occupants, l'opinion des professionnels de la gestion, les observations formulées par l'enquêteur.
CDU

LEFEUVRE Marie-Pierre ; CLERC Valérie
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT EN URBANISME. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les copropriétés très récentes face à la dégradation. Décisions collectives et relations entre acteurs dans trois copropriétés des années 1980. Vol. 1. Présentation des objectifs et synthèse des résultats de la recherche
Champs-sur-Marne : ARDU, 1995.- 36 p., ann., bibliogr.
Face à la dégradation d'un nombre croissant d'ensembles immobiliers en copropriété, il devient nécessaire de rechercher les causes de cette dégradation, due ni à la vétusté ni à l'obsolescence du bâti, et d'élaborer une méthode pour comprendre la manière dont l'action collective s'organise au sein d'une copropriété. Trois copropriétés sont étudiées, mises en vente respectivement à partir de 1981, 1984 et 1986.

PCA A481(1); CDU 33262; IAB 4082

BATHELLIER Virginie
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; ILE-DE-FRANCE (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). ETUDES ET PROGRAMMES (DIVISION). PARIS; URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION). PARIS; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE
La copropriété en difficulté. Etat des lieux
Paris : DREIF, 1996.- 47 p., bibliogr.
Ce document propose une synthèse des réflexions et études en cours sur un phénomène qui, bien que ne concernant qu'une fraction très minoritaire du parc de logements en copropriété, constitue un enjeu important pour la Région d'Ile-de-France en termes de régulation urbaine et sociale. Identification des problèmes sont identifiés ; repérage et diagnostic des copropriétés en difficulté ; outils disponibles pour agir.
DRE 8145; IA 38504; CDU 51048

BRULET Jean-Bernard ; HEYTE Catherine
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE MEDITERRANEE. LES-MILLES ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
Méthodologie de repérage des copropriétés récentes ; analyse et classement des indicateurs de dégradation
Aix-en-Provence : CETE Méditerranée, déc. 1996.- 91 p. + ann.
Ce rapport annule et remplace le rapport de juillet 1976 sur le même thème (voir CTA 12214). Il s'articule en trois parties (précédées d'une sous-partie sur les difficultés et les interrogations relatives à l'élaboration d'un outil d'observation des copropriétés) : la première partie relate et synthétise les diverses expériences menées dans le domaine du repérage exhaustif des copropriétés ; la deuxième partie recense les sources relatives aux copropriétés et aux indicateurs, et à leurs caractéristiques ; la troisième partie présente les tableaux récapitulatifs des sources susceptibles d'alimenter chaque indicateur et avance quelques propositions à la fois sur les méthodes d'approche de ce parc et sur la création de nouvelles sources d'information. En guise de conclusion, les auteurs émettent des recommandations quant à l'approche du parc de copropriétés.
CTA 12227

MASSOT André
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; REGION D'ILE-DE-FRANCE
La copropriété en Ile-de-France. Phase II. Méthode de repérage et d'analyse des copropriétés en difficulté
Paris : IAURIF, 1996.- 42 p., tabl. (étude réalisée dans le cadre du contrat d'objectif Etat-IAURIF, ss la dir. de G. Lacoste)
IA 37796(3) I. 38317

ROCHIGNEUX Sybil
Les copropriétés en difficulté : exemple de Vaulx-en-Velin
Grenoble : IEP, 1996.- 102 p. +ann., tabl., graph., cartes, (mémoire IEP-Grenoble, section économie politique et sociale)
Monographie sur Vaulx-en-Velin : les difficultés des copropriétaires ; identification du problème à travers ses aspects juridiques (sur plus de 30 années de législation) ; problématique de la légitimité d'une intervention publique dans un domaine privé.
IUG B 2616

DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
L'administration provisoire des copropriétés
Paris-La Défense : MELT, 1997.- 8 p.
Les objectifs de l'administration provisoire des copropriétés en difficulté, les cas d'ouverture d'une telle procédure, les règles de désignation de l'administrateur provisoire, les missions de l'administrateur judiciaire, les règles d'information des copropriétaires et l'évaluation de la

procédure d'administration provisoire sont présentés selon les lois et décrets qui traitent de l'administration provisoire.
CDU 37950

JAFFUEL Caroline
Pacte de relance pour la ville et statut de la copropriété
ACTUALITE JURIDIQUE. PROPRIETE IMMOBILIERE. (FRA). n° 6, juin 1997.- pp. 541-545
Le pacte de relance pour la ville, qui résulte de la loi du 14 novembre 1996, comporte trois séries de dispositions de nature à influer sur les immeubles soumis au statut de la copropriété. Il s'agit essentiellement du régime de l'expropriation pour cause d'utilité publique, de l'instauration d'un plan de sauvegarde et de l'exonération des droits de mutation en cas de scission de copropriété. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de celles mises en oeuvre pour permettre la redynamisation des quartiers ; elles relèvent de l'idée selon laquelle il peut être nécessaire de procéder à une restructuration foncière pour redynamiser un quartier, un ensemble immobilier ou une copropriété en difficulté. La restructuration peut faire l'objet d'une mesure coercitive, comme l'expropriation, ou résulter de mesures incitatives, comme le plan de sauvegarde ou les exonérations fiscales.
IA P.61; CDU

PEBARTHE Hélène
ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE DE MARNE-LA-VALLEE. NOISIEL
Les copropriétés dégradées dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. L'exemple du Val-Maubuée
Noisiel : EPAMARNE, 09/1997.- 141 p., tabl., cartes (mémoire de maîtrise, ss la dir. de P. Merlin, Université de Paris I)
Certaines copropriétés de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, bien que récentes, sont entraînées dans un processus de dégradation lié à la paupérisation de la population. On constate une prise de conscience des pouvoirs publics pour ces copropriétés en difficulté et leur prise en compte dans la politique de la ville. Les mesures à prendre, pour prévenir ces dysfonctionnements, les traitements possibles et les dispositifs proposés existent déjà et peuvent être mis en place rapidement.
MV 8764

Copropriétés en chantier. Connaître pour agir
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 14, mars 1997.- pp. 10-14
L'action de l'Etat et des collectivités locales en faveur des copropriétés dégradées se fonde avant tout sur une connaissance du terrain. Dans cette perspective, sont évoqués : les diverses méthodes et sources de repérage statistique des copropriétés, à travers l'exemple de la Région Rhône-Alpes ; les spécificités des différents types d'études qui peuvent faire l'objet d'une commande par les communes ; le statut législatif des immeubles en copropriété, d'après la loi de 1965 et ses évolutions ; les principaux acteurs privés, publics et associatifs, dans le cadre des études, des opérations, des financements, de la prévention et de la formation.
CDU

Copropriétés en chantier. La gestion des copropriétés, un chantier continu
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 14, mars 1997.- pp. 28-43
La requalification des copropriétés dégradées n'est pas seulement le produit d'opérations d'aménagement (OPAH), mais aussi celui d'une gestion menée en continu. Les divers dispositifs sont présentés et les rôles des différents acteurs sont précisés, à travers les thèmes suivants : les nouveaux moyens de prévenir la dégradation des copropriétés ; une action préventive aux Minguettes (Vénissieux) ; le portage immobilier, moyen d'intervention sur le marché ; la relance du partenariat local comme moyen de développer de nouvelles actions d'orientation du peuplement ; la mission de l'Observatoire du logement en copropriétés, à Bron ; les propositions de l'Observatoire Rhône-Alpes de l'habitat, en matière

d'aide à l'accession à la propriété ; le plan de patrimoine, pour une gestion prévisionnelle des copropriétés ; une approche qualitative de la gestion et de l'entretien de la copropriété ; le point de vue du syndic d'une copropriété fragilisée ; le découpage des grandes copropriétés en syndicats secondaires ; le syndic social, type particulier de syndic ; la rôle du notaire dans les copropriétés sensibles ; le rôle des associations de copropriétaires dans la prévention, la formation des copropriétaires et la médiation.
CDU

Copropriétés en chantier. Requalification des copropriétés : méthode, moyens et limites
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 14, mars 1997.- pp. 15-27, phot., tabl.
Les méthodes, les moyens et les limites des opérations de réhabilitation des copropriétés dégradées : le rôle de l'équipe opérationnelle dans l'OPAH complexe ; la charte d'intervention intercommunale de l'agglomération grenobloise ; les primes à l'amélioration de l'habitat et les subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) en faveur des copropriétés récentes ; les fonds d'aide aux copropriétaires en difficulté, mis en place par les agglomérations grenobloise et lyonnaise ; le fonds de solidarité habitat, destiné à faciliter l'insertion des personnes défavorisées dans le parc privé ; enfin, quatre exemples de projets urbains menés sur des copropriétés privées (le quartier Terraillon à Bron, celui des Plantées à Meyzieu, la copropriété Pierre Sémard à Saint-Martin-le-Vinoux et celle des Caravelles, au sein du quartier des Minguettes à Vénissieux).
CDU

BOUMENDIL Stéphane
Copropriétés dégradées. Péril en la demeure
VOTRE LOGEMENT. J. DU UN-POUR-CENT. (FRA). n° 86, mars 1998.- pp. 17-22, phot.
Une partie du parc privé de logements connaît de graves difficultés : bâtiments endommagés, problèmes sociaux, surendettement. Ces copropriétés privées ont été longtemps oubliées, mais les associations relayées par les collectivités locales et le milieu HLM s'intéressent à ce parc à risques.
IA P.435; CDU

CAEN Simon
RHONE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). LYON
Eléments d'analyse et de synthèse des données existantes en matière de peuplement des copropriétés sensibles de l'agglomération lyonnaise
Lyon : DDE - Service habitat, 1998.- 33 p., tabl. (rapport de stage IRA)
A partir de 40 copropriétés de l'agglomération lyonnaise, dites sensibles ou dégradées, ce travail tente de dresser un état de l'occupation sociale du parc ; mais les données concernant la position du chef de ménage (propriétaire ou locataire), son origine ou ses revenus sont très fragmentaires. De plus la notion de solidarité familiale est très différente lors de l'accession selon la nationalité. Malgré les efforts du SIAL, des organismes prestataires et des mairies, les politiques diffèrent sur le relogement (type d'occupant) et sur la gestion de la précarité (impayés de loyer). L'auteur reconnaît que le déficit de légitimité et d'expertise induit un manque de connaissance fine des évolutions ; si cela gène l'enquête, cela perturbe aussi l'intervention publique : le caractère privé des copropriétés et leur régime juridique ne facilitent pas une action commune pour résorber cette dégradation.
D69 6134

CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; FINISTERE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). QUIMPER
Les copropriétés privées de Quimper ; analyse, par système d'information géographique, de la situation dans le marché immobilier et de l'occupation sociale
Nantes : CETE Nantes, 1998.- non pag.
Analyse, à partir d'un SIG, des principales données issues de l'Observatoire des copropriétés de la ville de Quimper. Ces informations concernent des immeubles collectifs privés comportant au moins cinquante logements et construits de 1949 à 1975, soit trente-six copropriétés regroupant 3.711 logements. En 1996, une première étude, réalisée a mis en évidence, pour diverses copropriétés des années 50 à 70, des situations de difficulté, en insistant sur la nécessité d'un dispositif d'alerte relatif au

risque de dégradation dans le temps des situations observées. Après choix de la mise en place d'un observatoire, une recherche d'indicateurs susceptibles de révèler les difficultés des copropriétés a été effectuée. Indicateurs utilisés : la vacance (inactivité des compteurs EDF) ; informations provenant d'extraits d'actes de mutation ; informations sur les allocataires CAF et leur logement. Cette approche statistique, mise à jour annuellement, permet le déclenchement d'une alerte et doit être le point de départ d'une recherche plus approfondie sur les immeubles, afin de préciser les causes des difficultés détectées et diagnostiquer les mesures à mettre en oeuvre pour y remédier.
D29 ETU67

JAY Marie-Pascale
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; FINISTERE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). QUIMPER
Montage de l'observatoire des copropriétés privées de la ville de Quimper
Nantes : CETE de l'Ouest, 1998.- 35 p. + ann., cartes, tabl., fig.
Après repérage par les services municipaux des copropriétés privées de plus de 50 logements, construites à Quimper entre 1950 et 1975, la démarche a consisté à collecter, organiser dans une base de données et analyser divers indicateurs pour qualifier la situation de ces groupes immobiliers. Les indicateurs collectés concernent : d'une part, le positionnement des groupes dans le marché immobilier (montant des loyers, prix et niveau des ventes, vacance) ; d'autre part, l'occupation des logements (allocations, statuts d'occupation, revenus). En résulte une classification des groupes qui permettra à la ville de compléter les recherches et de prévoir les modes d'intervention appropriés pour répondre aux difficultés.
CTN 6755

LANNOU M.-A.
Copropriétés en difficulté. Le plan de sauvegarde. Vol. 1. La démarche
Paris-La Défense : MELT-DGUHC, 1998.- 40 p., ann. (travaux du Groupe interministériel : Min. Justice, DIV, ANAH, CDC)
La revalorisation de quartiers anciens ou récents, qui subissent des phénomènes de dépréciation et de paupérisation sont au coeur des préoccupations des pouvoirs publics. Dès 1992, une réflexion interministérielle est engagée pour étudier la situation des « copropriétés très dégradées » et rechercher des solutions de tous ordres. La loi du 21 juillet 1994 apporte une réponse partielle aux dysfonctionnements des immeubles soumis à la loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de copropriété des immeubles bâtis, mais pas nécessairement une réponse aux problèmes pratiques rencontrés. La loi du 14 novembre 1996 offre un cadre dans lequel pourra être établi un programme de mesures pratiques, discutés et négociés avec les habitants. L'objectif de ce document, organisé en deux volumes, est de contribuer à l'action des acteurs locaux qui souhaitent s'inscrire dans cette nouvelle démarche.
CDU 38118(1)

LEFEUVRE Marie-Pierre ; GALLOIS Valérie (collab.)
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT EN URBANISME. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
La copropriété, organisation à risques. Organisation et rapport à l'avenir dans quatre copropriétés sociales. Vol.1. Synthèse ; Vol.2. Monographies
Champs-sur-Marne : ARDU, 1998.- 36 + 116 p., phot., tabl., bibliogr.
Etude de deux types de copropriétés : celles dont le fonctionnement est jugé satisfaisant par leurs gestionnaires ; celles en difficulté. Des exemples : St-Pierre-des-Corps (copropriété normale), Roissy (copropriété réhabilitée, données recueillies avant et après d'importants travaux), Noisy-le-Grand (copropriété en difficulté, observation d'une dynamique de changement pendant un an et demi comprenant une intervention publique), Pierrefitte (copropriété dégradée en grande difficulté, suivi pendant un an et demi de l'évolution de l'intervention publique). L'analyse montre en quoi la forme de l'organisation, et celle des organes de gestion, détermine le rapport de la copropriété à son propre avenir. Les quatre cas sont comparés. Trois types de copropriétés sont mises en évidence : hétéronome, autonome, hétérocéphale.
PCA A530(1-2); CDU 36828

MASSOT André ; JOINET Hélène
INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS ; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE; REGION D'ILE-DE-FRANCE
La copropriété en Ile-de-France. Phase II : méthodes de repérage et d'analyse des copropriétés en difficulté
Paris : IAURIF, 1998.- 179 p., tabl. (étude réalisée dans le cadre du contrat d'objectif Etat-IAURIF, ss la dir. de G. Lacoste)
Les copropriétés en crise constituent un problème auquel les responsables locaux sont de plus en plus confrontés. Les pouvoirs publics disposent, traditionnellement, de peu d'informations sur cet habitat d'initiative privée. Dans ce contexte, après un rapport sur l'analyse statistique des copropriétés dans la Région d'Ile-de-France, cette étude porte sur les méthodes de repérage et d'analyse des copropriétés en difficulté : démarche statistique permettant de dresser, de façon générale, un état de santé des copropriétés franciliennes ; démarche empirique et nominale visant à individualiser les copropriétés « à problèmes » afin de mieux cerner leurs difficultés et d'envisager des remèdes.
IA 39848; CDU 50730

PREFECTURE DU RHONE; RHONE. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). LYON; COMMUNAUTE URBAINE DE LYON. LYON; AGENCE D'URBANISME POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE
Atlas du patrimoine. Parc HLM et copropriétés. A : tome 1 - zones franche, zones de redynamisation urbaine, zones urbaines sensibles
Lyon : Agence d'urbanisme, 1998.- 67 + 79 p.
A partir du suivi des territoires sensibles de catégories 2 et 3 et du tableau de bord régional des quartiers, l'Observatoire des territoires sensibles de l'Agence d'urbanisme présente les résultats de ces travaux sous la forme d'un atlas qui recense l'ensemble des programmes locatifs sociaux et des copropriétés des sites prioritaires de l'agglomération lyonnaise.
AGL E-8210(A-B)

BONNAFE Juliette
Cergy : traitement précoce pour les copropriétés en difficulté
STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL. (FRA). n° 7, sept.-oct. 1999.- pp. 10-11, phot. coul.
Cet article rend compte d'une stratégie adoptée par la municipalité de Cergy-Pontoise pour améliorer la situation d'un ensemble de copropriétés constitué de 80% de parc aidé. Pour régler les problèmes financiers, la ville a vendu 336 logements qui ont été en partie rachetés par des bailleurs sociaux (SONACOTRA et SA HLM EFIDIS), tout en affirmant vouloir limiter le parc social dans le secteur concerné. Après des modifications techniques dans les bâtiments (principalement une individualisation des compteurs) et des interventions d'autres organismes (la municipalité, le PACT ARIM 95 comme coordinateur entre acteurs), l'assainissement des finances semble amorcé.
CDU

FEDERATION NATIONALE DES CENTRES PACT-ARIM ; PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE
L'action du mouvement PACT-ARIM en copropriété
Paris-La Défense : PUCA, 1999.- 67 p., bibliogr.
Le parc en copropriété augmente plus rapidement que le parc immobilier global sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs (construction neuve urbaine majoritairement collective ; division des logements anciens ; vente des logements locatifs du parc HLM ; transformation progressive du parc des résidences secondaires collectives en logements de titre principal). Ce parc fait actuellement l'objet de mesures de requalification. Le mouvement PACT-ARIM (fort de 110.000 réhabilitations annuelles) travaille sur les modes d'intervention possibles dans ce parc. Les méthodologies d'intervention des professionnels, oeuvrant dans les différents PACT, passent par cinq phases essentielles : comprendre et diagnostiquer clairement les problèmes rencontrés, participer à la médiation stratégique et à la médiation opérationnelle, décider la stratégie opérationnelle, agir (les modes opératoires) et évaluer. Le rapport regroupe l'expérience du mouvement PACT-ARIM sous ces cinq phases et l'illustre par les portraits de sept responsables d'opérations.

CDU 52903 ; P A566

HUSSON Marie-Pierre ; GORRICHON Yves ; LVOSKY Marie-Christine
BETURE CONSEIL. PARIS; CENTRE DE RÉALISATIONS ET D'ÉTUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT. PARIS ; GIE VILLES ET QUARTIERS
Guide d'intervention des organismes d'HLM dans les copropriétés en difficulté
Paris : CDC-UNFOHLM, 1999.- 44 p. (coll. Les Guides villes et quartiers)
Ce guide décrit les méthodes et les dispositifs techniques, ainsi qu'une stratégie d'intervention dans la copropriété, à l'usage des organismes HLM, qui tient compte de leurs champs de compétences et de leurs contraintes spécifiques. Il présente les fondements de l'intervention des organismes d'HLM dans le parc privé ; puis il étudie la décision d'intervention en copropriété, et décline les différentes phases du diagnostic spécifique, afin d'évaluer les possibilités interne, externe et d'environnement de la copropriété. Ensuite, il présente les stratégies d'intervention en fonction des résultats du diagnostic, à l'aide d'une grille construite, et propose trois stratégies d'intervention plus ou moins lourdes, du curatif au préventif. Quelques exemples d'interventions d'opérateurs dans des copropriétés dégradées.
CDU 39825

LANNOU M.-A.
Copropriétés en difficulté. La plan de sauvegarde. Vol. 2. Les actions : 1. Du bon usage des fiches. 2. Fiches d'action. 3. Fiches monographiques. 4. Fiches techniques
Paris-La Défense : MELT-DGUHC, 1999.- 18 + 47 + 20 + 36 p., tabl. (travaux du Groupe interministériel : Min. Justice, DIV, ANAH, CDC)
Ce deuxième volume du plan de sauvegarde des copropriétés en difficulté s'adresse particulièrement aux professionnels et aux membres de la commission chargée de l'élaboration d'un plan de sauvegarde. Quatre fascicules traitent d'actions qui pouvent être menées dans un tel plan (le volume 1 décrivait la démarche de ce plan), chacun de façon assez dense. Le premier présente des tableaux et fiches permettant de resituer les différentes actions possibles d'un plan de sauvegarde, en fonction des principaux objectifs pouvant être poursuivis sur les sites ; il est complété d'une bibliographie et d'une liste de personnes pouvant être contactées. Le second présente les fiches action par champ thématique d'intervention (dynamique d'acteurs, structure juridique et foncière de la corpropriété, gestion de la copropriété, occupation et marché du logement, environnement bâti urbain). Les sujets abordés : l'information et la formation des copropriétaires et des locataires, la mise en place d'un syndic de proximité, la maîtrise des charges, la prévention et le traitement des impayés. Chaque sujet est traité selon une même grille : difficultés à résoudre, objectifs de l'action, intérêts, contenu et modalité de mise en oeuvre, conditions de faisabilité, actions préalables ou d'accompagnement. Les fiches techniques précisent et définissent des termes utilisés dans les fiches actions ; elles permettent d'éclairer les actions décrites (définitions relatives à l'administration, à la gestion de la copropriété...). Les monographies proposent des descriptions d'actions pour un échantillon d'exemples d'interventions à Cergy, Meyzieu, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Martin d'Hères, Toulouse (d'autres exemples apparaissent comme illustration de points précis dans les fiches actions).
CDU 38118(2)

LEFEUVRE Marie-Pierre
La copropriété en difficulté. Faillite d'une structure de confiance
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1999.- 183 p., notes, bibliogr. (coll. Société et territoire)
Marginale il y a une trentaine d'années, la copropriété est devenue massive et occupe aujourd'hui plus de 20% du parc de logement français. Ce livre tente de répondre aux problèmes de la copropriété, prise entre les précarités socio-économiques, les fragilités des structures familiales et le manque de confiance dans les différents systèmes de gestion. Différents thèmes sont abordés : la copropriété, le système d'actions organisées ; le problème des majorités et des minorités ; les conflits entre copropriétés ; les stratégies d'acteurs et le principe de majorité ; la diffusion des impayés et la défection collective ; les

différentes formes de copropriété (au nombre de quatre) ; la copropriété sociale et l'ingérence publique.
CDU 50669; EPC NS23476

MASSOT André
La dimension sociale du parc privé. 2. Les copropriétés et les ménages à bas revenus selon l'ENL 1996
HABITAT. (FRA). hors série, juin 1999.- pp. 66-72, tabl., phot.
La copropriété loge 17 à 18% de ménages à bas revenu dont 29% sont propriétaires, soit 90.000 ménages. Ces ménages disposent de 56 m^2 et 2,7 pièces pour 2,39 personnes, leur revenu est un peu inférieur à 6.000 F par mois et le chef de ménage a 55 ans. Les symptômes de crise des copropriétés sont divers et les sites atteints variables. Selon l'ANAH, 33 opérations de traitement des copropriétés en crise sont dénombrées en Ile-de-France au début 1999 dont 18 en Seine-Saint-Denis. Les dispositifs de traitement et les actions complémentaires à mettre en oeuvre sont évoqués.
IA P.117bis; CDU

PERCOT Hubert
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST. NANTES ; BRETAGNE. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). RENNES
Les copropriétés récentes en Bretagne : évaluation des travaux
Nantes : CETE de l'Ouest, 1999.- 21 p. + ann., plans, tabl.
Ce troisième volet de l'étude sur les copropriétés dégradées en Bretagne a pour finalité de cadrer les coûts de travaux envisageables sur huit des copropriétés étudiées dans les phases précédentes. L'évaluation financière présentée vise à donner une idée globale mais réaliste des besoins.
CTN 7372

Acteur. L'ANAH intervient dans les copropriétés fragiles ou dégradées
C. DE L'ANAH, n° 88, 1999.- pp.24-27, carte
L'ANAH a témoigné parmi les premiers de l'intérêt des pouvoirs publics pour la réhabilitation de copropriétés fragiles ou dégradées en lançant, en 1991, 20 opérations expérimentales sur des copropriétés du parc récent.
CDU

Copropriétés dégradées, le devoir d'ingérence
DIAGONAL. (FRA). n° 135, janv.-fév. 1999.- pp. 32-57, plan, phot., bibliogr.
Le parc de logements en copropriété a parfois connu de fortes mutations liées aux évolutions sociales et urbaines. Lorsqu'à l'usure de la construction et à sa piètre conception architecturale s'ajoute un mode d'occupation orienté vers les populations les moins solvables, un immeuble contient en germe tout un long processus de dégradation. Risque d'autant plus grand si l'entretien est entravé par les divergences d'intérêt des occupants ou leur incapacité financière. Face à la menace de dérive, bien des collectivités locales, des opérateurs ou des financiers ont su prendre des mesures d'urgence. Mais leur tâche est complexe faute d'interlocuteur unique et de modes d'intervention adaptés à un parc qui, pour avoir une fonction sociale n'en est pas moins de statut privé. Ces expériences permettent cependant de guider l'action qui s'impose à la puissance publique : de la simple politique de prévention au véritable devoir d'ingérence, mais toujours avec une assistance juridique et financière. Le processus de déqualification d'une partie du parc collectif privé suppose une intervention publique. Olivier Piron analyse les évolutions de la copropriété en France et propose des pistes d'action. Les plans de sauvegarde, institués par le pacte de relance pour la ville, sont conçus pour faciliter la mobilisation des partenaires et des aides financières comme à Port-de-Bouc. Dans un statut juridique apparemment uniforme, les règles qui s'appliquent aux copropriétés sont, dans la réalité, multiformes. L'ADIAC est un réseau fondé pour établir des diagnostics sur l'état réel d'une copropriété dans le cadre d'une mission d'assistance aux conseils syndicaux. Une stratégie conjuguant intérêts publics et privés a

permis la requalification lourde du quartier des Plantées à Meyzieu. Le plan de redressement conduit par la municipalité de Cergy dans le quartier de la Bastide est un cas d'école d'assistance à une copropriété en danger. Au sommaire : Dégradation, risque majeur, Diagnostics en commun, Le centre-ville, copropriété dégradée, L'ARCA, profession syndic social, Brest : des plans de patrimoine pour le Petit-Paris (Marc Lemonier) ; Aujourd'hui, la copropriété (Olivier Piron) ; Un enjeu de la politique de la ville, Marseille : Bellevue, sans foi ni loi (Isabelle Berthier) ; Un cadre, des statuts (Paule Neidhart) ; Une procédure méconnue (Catherine Pastre) ; Quand la négocation est une stratégie (Catherine Chavelet).
CDU

AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Etudes préalables et copropriétés récentes. Une approche pragmatique
Paris : ANAH, 2000.-
Sources d'information ; présentation d'expériences ; méthodes.
ANAH ; *http://www.anah.fr/actu-frameset.htm* *(résumés des guides)*

AGENCE NATIONALE POUR l'AMELIORATION DE L'HABITAT
Evolution de la copropriété et du secteur locatif privé
Paris : ANAH, 2000.-
La copropriété en France à partir des enquêtes logements.
ANAH ; *http://www.anah.fr/actu-frameset.htm* *(résumés des guides)*

MASSOT André
Le plan de sauvegarde dans les copropriétés et les ensembles d'habitat privés
HABITAT. (FRA). n° 27, juill. 2000.- pp. 31-32
Le plan de sauvegarde est issu de la loi du 14 novembre 1996 relative au pacte de relance pour la ville. C'est une démarche qui permet aux pouvoirs publics d'organiser un cadre de dialogue et de coopération entre les différents partenaires. L'objectif, la démarche d'élaboration, la mise en oeuvre et l'évolution actuelle de ce plan de sauvegarde sont exposés.
IA P.117bis; CDU

8. VERS UNE ADAPTATION CONTINUE DU PATRIMOINE

8.1. GESTION DE PROXIMITE, MAINTENANCE, CHANGEMENTS D'USAGE

CANCELLIERI Anne ; FOSCOSO Jean ; LEMOINE Jean ; MAHAUT Maurice ; PAOLI Robert
Quarante ans de maîtrise d'ouvrage du logement social en France. Evolution du savoir-faire des organismes HLM
Paris : Economica - DAEI, 1986.- 151 p., tabl., graph., bibliogr. (coll. « 40 ans de »)
Après quatre grandes parties traitant chacune d'un aspect particulier de la question, histoire de la maîtrise d'ouvrage social, rôle actuel de la maîtrise d'ouvrage sociale, gestion immobilière, méthode d'approche prospective en maîtrise d'ouvrage, une chronologie relate les différentes lois relatives au logement social, une trentaine de concepts sont analysés, de A comme « aide à la personne » à Z comme « zones à urbaniser en priorité ».
IA 22599; CDU 18098; CTM 8093; IAB B521

GAULEJAC Vincent de
Adapter la gestion au développement social
POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC. (FRA). n° spécial, vol. 5, n° 4, déc. 1987.- pp. 65-91 (Management et développement local : l'art du mouvement)
Le développement social des quartiers, les projets locaux d'innovation sociale peuvent-ils réussir à mobiliser et changer les « assistés » en interlocuteurs acteurs, en véritables partenaires ? Est-ce aux missions de développement d'intégrer les contraintes de gestion, ou à la gestion de s'adapter au développement social ?
CDU

BEHAR Daniel ; GENEST Sigrine ; VULBEAU Alain
ARCADIE. JOINVILLE-LE-PONT ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
De l'abcès au projet. Le changement d'affectation des logements HLM : rapport final. Monographies
Paris : Dir. de la construction, 1988.- 51 p. + non pag.
Proposition d'une grille de lecture du changement d'usage des logements HLM à partir des questions suivantes : de quelle manière, jusqu'à quel point vient-il insuffler de la diversité dans l'espace clos des quartiers d'habitat social ? quels sont les effets du caractère volontariste de la démarche qui préside à sa mise en œuvre ? comment répond-il aux objectifs qui lui sont ainsi assignés ?
CDU 21422 (1-2)

PAILLARES Isabelle
Plan de patrimoine : outil d'alerte
Grenoble : IUG, 1988.- 129 p., graph., phot., ann. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement)
L'objet de ce travail est d'évaluer la démarche plan de patrimoine à partir d'un exemple précis local, l'OPHLM de la COURLY à Villeurbanne. Pour cela, l'auteur recadre l'outil plan de patrimoine, non seulement dans le contexte HLM et en fonction des textes relatifs aux accords cadres, mais surtout suivant les caractéristiques micro-locales de l'organisme test. Puis il analyse l'outil à travers deux

exemples significatifs concernant le patrimoine très ancien et vétuste, ou plus récent mais dégradé. Il importe en effet d'estimer a priori les conséquences techniques, financières, sociales et de gestion des conclusions issues du plan de patrimoine, quant à la maintenance, voire à la survie, de ce patrimoine.
IUG B1747

LEROUX Séverine
Des régies de quartier pour une requalification urbaine des grands ensembles. *in* Pour un urbanisme et un aménagement à l'écoute des hommes
C. DU CREPIF. (FRA). n° 35, juin 1991.- pp. 51-61, cartes
L'auteur parle d'abord des grands ensembles et des politiques urbaines, puis montre la régie de quartier comme un nouvel outil de gestion urbaine.
IA 29490; CDU

MASSON Gérard ; BARBE Didier ; VANONI Didier
FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS
Marketing et clientèle ; une nouvelle approche de la demande des locataires par les organismes HLM
Paris : FORS, 1991.- 137 p., tabl.
Depuis 10 ans, les relations entre les organismes HLM et leurs locataires ont évolué. Les organismes s'engagent peu à peu dans une démarche marketing et recherchent de nouveaux clients autres que ceux du logement dit « social ». Ils sont sur un marché concurrentiel et doivent s'engager dans un processus de communication. Après ces spécifications, ce document présente des expériences que retracent quatre monographies sur l'OPAC du Pas-de-Calais, celui du Val-de-Marne, l'Effort rémois et le groupe immobilier 3F. Ceci apporte un éclairage sur la manière dont les organismes HLM appréhendent les enjeux de leur politique de communication. Pour chaque organisme HLM étudié, la démarche est la suivante : description de l'organisme ; le projet de l'organisme, son discours ; la mise en oeuvre du projet et l'évaluation du projet.
DC E91.21; CDU 31591

SALMONA Gérard
Nouveaux métiers : quels emplois pour demain ?
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 21, mars 1991.- pp. 62-69, phot.
Les HLM veulent offrir un service de meilleure qualité et employer au mieux les ressources humaines dont ils disposent. Cela implique la création d'emplois et d'activités nouvelles.
CDU

Métiers de l'habitat : nouveaux rôles, nouvelles pratiques
C. DE L'HABITAT. (FRA). n° 14, juill. 1991.- 63 p.
CDU

LORRAIN Dominique ; BARTHELEMY Jean-Roland ; LIOTARD Martine
FONDATION DES VILLES. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Services à l'habitat : le marché à construire
Paris : PCA, avril 1993.- 221 p., bibliogr. (coll. Recherches, n° 40)
La définition des services liés à l'habitat est imprécise. Une manière de poser le problème consiste à dire que ces services se trouvent situés entre la sphère des activités domestiques et le secteur des services urbains. Des questions sous-tendent ce travail : à l'horizon 2000, quel développement vont connaître les services de l'habitat ? quels facteurs vont influer sur ce développement ? que sont au juste les services à l'habitat ? qu'est-ce qu'un service à l'habitat au regard de la galaxie des services ? comment délimiter le territoire de l'habitat ?... Il s'agissait de détecter quelques situations «modéliques », de les analyser finement et d'aboutir à un modèle explicatif avec des schémas de développements possibles.
PCA B605; CDU 28474

PASQUIER-MERLET Elisabeth ; BLIN Anne-Véronique

GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHES SOCIALES. NANTES ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

L'enjeu de l'entretien des parties communes en HLM

Nantes : GERS, janvier 1993.- 298 p., bibliogr., ann. (étude réalisée dans le cadre du programme Cité-projets)

La question du nettoyage des parties communes permet d'aborder les problèmes majeurs et les enjeux des HLM, secteur à la croisée du social, de l'économique et du politique. Les parties communes et les espaces extérieurs des grands ensembles sont en effet devenus de véritables vitrines pour tous les acteurs en présence. Le propre c'est véritablement un espace à conquérir et maîtriser. Lorsqu'il s'agit de grands ensembles très en vue dans l'espace urbain et constitutifs de la « géographie symbolique » d'une agglomération, l'enjeu dépasse la sphère de l'habitat social pour concerner la ville entière : les élus, la presse, l'ensemble des citadins et citoyens. Mais la saleté et la dégradation des parties communes révèle pour l'habitant son impuissance à transformer la situation, (absence de pouvoir de décision...). Le registre du propre et du sale est donc un analyseur privilégié pour approcher les relations des habitants à l'espace, au logement social et aux pouvoirs publics, les conflits d'usage, les compromis de coexistence et le rapport au local.

PCA A367; CDU 28471

PREEL Bernard

BUREAU D'INFORMATIONS ET DE PREVISIONS ECONOMIQUES. NEUILLY-SUR-SEINE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Habitat : avantage services ?

Paris : Plan construction et architecture, mai 1993.- 165 p. (coll. Recherches, n° 41)

La proximité demeure un idéal parce qu'elle procure le confort du moindre effort. Mais l'ordre de mobilisation générale, donné aux produits, aux personnes et aux services, bouleverse la notion même de proximité. Il faut donc s'interroger sur l'affranchissement des lieux, sur la nature des liaisons unissant les hommes à un territoire, l'habitat à un espace, sur le rôle joué par les service dans l'enracinement. La réflexion prospective, issue d'une analyse de la vie quotidienne, a exploré les réalités du logement. Elle est concentrée sur l'évolution des liaisons entre le logement et le monde extérieur, en marquant combien paraissait l'emporter une dynamique de distanciation à laquelle contribuait l'automobilité. Les services ont été considérés au travers des contraintes qu'ils subissaient.

PCA B606; CDU 28475

Missions et métiers HLM

HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 30, 2e trim. 1993.- pp.39-65, phot., bibliogr.

La vocation sociale des HLM se renforce et entraîne une évolution des métiers traditionnels dans un contexte de crise. Le dossier présente des expériences et des actions émanant d'organismes de la Région Rhône-Alpes.

IA P.193; CDU

ASSOCIATION APOGEE ; DIRECTION DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

Evaluation des besoins en GR/GE et entretien courant sur le parc HLM. Rapport intermédiaire. Partie 1 : Description du modèle ; Partie 2 : Approche concernant les dépenses GR/GE et entretien courant

Paris : Association Apogée, 1994.- 2 vol. (16 p. + 12 p.), ann., tabl., graph.

L'association Apogée a mis en place un modèle d'étude afin de définir, au niveau macro-économique, une dépense minimale de gros entretien et de grosses réparations pour l'ensemble du parc locatif social, année par année, sur 15 ans, à partir de 1995. Ce rapport présente la définition du patrimoine étudié, son mode d'évolution, et enfin donne la définition et le mode de calcul des dépenses gros entretien et grosses réparations (GR/GE) et entretien courant (EC).

CDU 51106

FRANCE. SENAT
Le logement existant : un secteur d'avenir. Actes du colloque, Sénat, le jeudi 5 mai 1994
Paris : M & M Conseil, 1994.- 89 p.
Les interventions de trois tables rondes : devenir propriétaire ; entretenir et rénover pour investir dans l'avenir ; vers une politique du logement pour tous.
IA 35131; CDU 29953

LAE Jean-François ; LEROUX Monique ; MADEC Annick ; MAKARS Pierre
TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LE SOCIAL ET LA SOCIABILITE. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
En cas d'urgence, la gardienne est dans l'escalier
Paris : TRASS, 1994.- 132 p.
Ce rapport analyse les pratiques « en urgence » des gardiens d'immeubles dans le logement social. A travers le récit des menus événements de leur vie quotidienne, les auteurs dégagent une facette du langage des banlieues, les plaintes des habitants, les pratiques et les rumeurs, ainsi que les règles sur lesquelles repose la vie collective de la cité. Ils traitent de cohésion sociale, de relations de proximité, des compétences et du statut de ces gardiens d'immeubles.
PU 2037; CDU 30210; DCN 25-A-339

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
HLM aujourd'hui : service de l'habitat, service aux habitants. 55ème congrès HLM, Rennes, 22-25 juin 1994
Paris : UNFOHLM, 1994.- 3 fasc., 56 + 82 + 38 p., tabl.
Ce dossier comprend le rapport du Groupe interfédéral, le rapport d'activité et un aide mémoire statistique. Le rapport du Groupe interfédéral sur le thème de l'évolution du rôle des organismes d'HLM, du logement vers le champ des services, présente : les réflexions du Groupe ; les données sur l'évolution du rôle des organismes HLM ; l'analyse de ce que peut être le rôle et le sens de la mission des organismes HLM aujourd'hui ; un ensemble de propositions explicitant le contenu des modes d'exercice des métiers. Le rapport d'activité présente les travaux du Comité directeur, les réflexions et les débats qui ont eu lieu au sein du Conseil social ; les principales interventions conduites par l'Union et les Fédérations d'organismes HLM.
CDU 33558

Service de l'habitat, service aux habitants
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 34, 2e trim. 1994.- 135 p., phot.
Compte rendu d'expériences conduites par les organismes HLM pour apporter la réponse la plus adaptée à la diversité des besoins des habitants et des types de patrimoine qu'ils gèrent. Ces expériences mettent en relief trois objectifs des HLM : accueillir, loger, insérer.
IA P.193; CDU

ASCHER François (coord.)
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE; CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS
Le logement en questions : l'habitat dans les années 90, continuités et ruptures
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1995.- 324 p., ann., tabl., graph., bibliogr. (coll. Monde en cours)
L'évolution des façons d'habiter, la production et la gestion de l'habitat, les logiques patrimoniales dans les marchés du logement, la mobilité résidentielle, la mobilité quotidienne, les relations entre l'habitat et la sociabilité, l'évolution de la conception du logement, l'évolution des grands enjeux sociaux et politiques liés au logement, sont analysés. Au sommaire : Ménages et modes de vie (Y. Bernard) ; Echanges et services (P. Dard) ; La production et la gestion de l'habitat (B. Coloos) ; Les logiques patrimoniales dans les marchés du logement (M. Mouillart) ; Mobilité : déménagement et emploi (D. Courgeau), les territoires au quotidien (J.-P. Orfeuil) ; Sociabilités urbaines (Y.

Grafmeyer) ; L'habitat socialement disqualifié (S. Paugam) ; Les tendances de conception (C. Moley) ; Crise, urgence et mémoire : où sont les vraies ruptures ? (H. Coing, C. Topalov) ; Aujourd'hui, la question de l'habitat (O. Piron).
IA 36156; CDU 31358; PCA A446; DRE 7810; CP 5331; MV B8332; EPC NS23431

DEHEINA K. ; GREBOT J.
CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX LES TRANSPORTS L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. LYON
La gestion des patrimoines immobiliers publics. Prédiagnostic et approche opérationnelle
Lyon : CERTU, 1995.- 22 p.+ 23 p, tabl.
La gestion de patrimoine a pour objet de prévoir, d'adapter ou de fournir les moyens immobiliers dont ont besoin les utilisateurs, dans les meilleures conditions de sécurité, de confort d'usage et de coût global. La gestion de patrimoine immobilier est d'actualité à cause d'une forte demande sociale en matière de sécurité et de confort, et d'un marché important de la réhabilitation et de la maintenance. Cet ouvrage n'a d'autre ambition que de préciser le contenu de cette activité. C'est une méthode simple d'aide à la décision en gestion patrimoniale, à partir de grilles d'analyse technique et fonctionnelle de bâtiments, et d'approches opérationnelles pluriannuelles.
DCN 43-831(1-2); DRE T.2636(1-2)

GUENOD Jean-Michel
La gestion de proximité
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 13, mai 1995.- pp. 3-6, phot.
Les actions de proximité traduisent l'implication d'un bailleur social qui dépasse sa fonction de gestion d'un patrimoine bâti pour l'assumer en relation avec le territoire du quartier et avec des habitants qui sont considérés comme des citoyens.
IA P.177BIS

JEGOUZO Yves
L'émergence d'une mission de service public local de l'habitat. L'habitat social, évolution de la mission de service public dans le secteur HLM et les politiques nationales et locales
Paris : UNFOHLM - AFDU, 1995.- 179 p., ann.
L'étude fait suite au colloque « La décentralisation et les offices HLM » (organisé à Paris le 21/11/1990 par le CERDEAU, l'UNFOHM et la DHC du Min. Logement). Elle s'articule autour de trois questions qui découlent du triple défi auquel se trouve confronté le Mouvement HLM : peut-on considérer qu'émerge actuellement un service public de l'habitat qui se substituerait au traditionnel service public du logement social ? ceci a-t-il pour effet d'entraîner une décentralisation de la responsabilité principale de ce domaine ? si service public d'habitat il y a, celui-ci est-il plus un service local que national ? quels sont, enfin, les modes de gestion qui, dans l'avenir, s'avèrent nécessaires pour gérer ce service public ?
IA 36137; CDU 31406; DRE 8393

KERHUEL Nicole
GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN URBANISME. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Services innovants et services « solidaires » dans les quartiers d'habitat social
Paris : GERU, 1995.- 2 vol., 306 + 104 p., ann., bibliogr.
Quelles sont les conditions et les modalités d'émergence de l'offre de services à l'habitat innovants et/ou « solidaires » dans les quartiers d'habitat locatif social ? Cette approche des services est faite sous l'angle des innovations dans la gestion de l'habitat locatif social et de leur impact sur le système d'acteurs. La recherche s'est appuyée sur trois sites. Chacun des services innovants étudiés, services à dominante technologique ou services solidaires, s'inscrit dans un système de gestion préexistant. Dans le domaine des services à l'habitat, les services « solidaires » se sont centrés sur l'entretien des

parties communes et les travaux de second-oeuvre. Les services à dominante technologique se sont pour leur part concentrés sur les régulations de la gestion de l'immeuble.
PCA A482(1-2); CDU 32533

MENARD François ; AUCLAIR Elizabeth ; DARTY Franck
FONDATION POUR LA RECHERCHE SOCIALE. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les conditions d'accès, de participation et de coproduction des services à l'habitat
Paris : FORS, 1995.- 75 p., ann., bibliogr.
Sur la base d'entretiens semi-directifs individuels, effectués auprès de membres de régies de quartier, auprès d'habitants extérieurs à la régie, ainsi que de ses partenaires associatifs et institutionnels, il s'agit de présenter les différentes modalités de participation des habitants et des usagers aux services à l'habitat, en s'appuyant sur des régies de quartier comme lieu d'expérimentation et analyseur des conditions de leur coproduction. A l'issue de cette démarche, une confrontation avec les « institutionnels » et les acteurs de terrain a eu lieu ; elle a permis de présenter les constats et hypothèses pour valider, préciser ou critiquer les analyses proposées. L'échange de services paraît se heurter aux difficultés liées aux modes de sociabilité dominants, et la sociabilité développée à travers les régies ne semble pas se greffer sur des communautés constituées. L'étude confirme que l'analyse des modalités de coproduction des services, ainsi que la mise en jeu de l'individuel et du collectif, du contractuel et de l'affectuel, constitue un axe intéressant de recherche pour comprendre les fondements et les transformations du lien social dans les quartiers en difficulté et, au-delà, dans les espaces urbains. Elle permet aussi de penser la pratique et de donner aux acteurs de nouveaux outils pour en rendre compte et, au besoin, pour l'améliorer.
PCA A485; CDU 32678

SANANES Gilbert (dir.)
La gestion des patrimoines immobiliers en coût global
Levallois-Perret : Patrimoine ingénierie SA, 1995.- 195 p., ill., phot.
Historique de la notion de patrimoine ; émergence récente de la notion de gestion de patrimoine ; principes d'une politique cohérente dans ce domaine, motivations et freins à sa mise en oeuvre. Trois exemples d'utilisation de méthodes de gestion du patrimoine, notamment sous forme d'outils informatiques : la SNCF et son patrimoine immobilier ; la Région d'Ile-de-France et son patrimoine scolaire du second degré ; la Région de La Réunion et l'intégration de la gestion du patrimoine dans une politique globale d'aménagement et de développement. Articulation du patrimoine et de la gestion urbaine. Repères méthodologiques pour la définition d'objectifs, la prise de conscience des enjeux et l'organisation de la démarche selon certains critères de choix. Méthode de conception d'un nouvel outil intégrant la notion de « coût global ».
CDU 36347; IA 35859

Dossier : réhabilitation et maintenance des bâtiments
CSTB MAGAZINE. (FRA). n° 85, juin 1995.- pp. 3-20
La réhabilitation des bâtiments existants représente plus de la moitié de l'activité du secteur de la construction, et la maintenance immobilière s'organise pour gérer des ouvrages de plus en plus complexes.
EPC P936; CDU

DARD Philippe ; LAUMONIER Chantal ; MALLEIN Philippe ; TOUSSAINT Yves
CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR L'ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES. GRENOBLE; CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; INSTITUT DES HAUTES ETUDES POUR LA SECURITE INTERIEURE; PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES VILLES. PARIS
Télésurveillance et gestion de l'habitat public
Paris : CSTB, 1996.- 140 p. + 20 p., ann., bibliogr.

Cette recherche analyse les conditions actuelles de développement de la télésurveillance dans l'habitat public, à partir d'un programme expérimental engagé en 1991 par le Ministère du Logement et l'Union des HLM. S'appuyant sur une dizaine de sites, ce travail met en évidence les multiples articulations que les organismes d'habitat cherchent à établir entre la surveillance technique des bâtiments et différentes formes de contrôle social, ainsi que leurs efforts pour construire des dispositifs de prévention des risques et d'encadrement des populations résidentes. Il montre les difficultés de mise en oeuvre de ces projets, dans lesquels les innovations techniques se heurtent souvent à la réalité sociale, à la volonté des habitants et aux intérêts des professionnels concernés (industriels et opérateurs de réseaux publics ou privés). Aussi insiste-t-il sur la nécessité de mettre en oeuvre, dans le cadre de ces projets, des processus de négociation fondés sur des rapports sociaux de proximité, dont le principe de « coveillance » fournit une illustration.
PIR 28; CDU 38043

LAFFONT Christiane (entretien avec)
La gestion de proximité, dimension constitutive du métier de bailleur social
CAHIERS DU CR. DSU, n° 13, déc. 1996.- p.46
Entretien avec C. Laffont, directrice adjointe de l'OPHLM de Valence. Des agences de proximité et des règles transparentes pour les locataires. Assurer les conditions de la « sécurité passive ».
CDU

MICOUD Andre ; ROUX Jacques
L'architecture en procès de réhabilitation. Réflexions sur l'appropriation patrimoniale des traditions constructives
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 72, sept. 1996.- 153 p., phot., cartes, schémas, bibliogr. (Patrimoine et modernité)
Les dernières opérations de réhabilitation des immeubles d'habitat social en France sont souvent accusées d'accentuer le marquage symbolique des grands ensembles par un traitement architectural aussi voyant qu'aveugle à la spécificité des lieux. A l'instar d'un procès, cette réhabilitation se fonde sur le déni de valeur des immeubles condamnés trente ans après pour leurs défauts de conception. Pourtant, chaque immeuble se distingue par son histoire sociale et technique qu'il convient de retrouver si l'on veut rendre à l'habitat social des droits de cité.
CDU

OHL François
La « com » des HLM change de visage
TERRITOIRES. (FRA). n° 372, nov. 1996.- pp. 18-21
En interne comme en externe, la communication des organismes HLM change. Accueil, satisfaction des habitants, cohésion sociale et valeur patrimoniales du bâti sont les axes forts de cette nouvelle communication de proximité.
CDU

RETO Nathalie
CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les agents de proximité HLM : « faire profession d'un métier de voisin ? »
Paris : CREPAH, 1996.- 153 p., ann., ill.
Analyse sociologique sur la professionnalisation des agents de proximité HLM, à partir de l'évolution de la gestion de proximité. Une centaine d'entretiens (entre mars et juin 96) a été menée auprès d'habitants et du personnel, présent au quotidien dans les immeubles, chargé de leur gestion technique et sociale. Le service de proximité est d'abord entendu comme le savoir-faire d'une intervention sur le terrain social des immeubles (tâches techniques) et au sens de la capacité de relation sociale (communication, expérience et bon sens pratique). La notion d'éthique

professionnelle constitue un préalable à la capacité de faire autorité sur les habitants : refus des amitiés, tolérance, autorité, discrétion. Le service de proximité est en second lieu envisagé comme une véritable profession en émergence, même si elle demeure encore difficile à cerner. Les signes de professionnalisation sont impulsés par la demande sociale et les évolutions technologiques : les perspectives de carrière semblent liés à l'évolution des mentalités.
PCA B930; CDU 35941

SKODA Catherine ; WEILLER Danièle ; VANDEWYNCKELE Marc
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Promouvoir le développement local de services ; des expériences conduites par deux organismes de logements sociaux, rapport final
Paris : CSTB, 1996.- 67 p. (recherche effectuée dans le cadre de la consultation du PCA sur les « Demandes des citadins en services de l'habitat »)
Prenant appui sur deux recherches-actions engagées séparément en 1992 à l'initiative de deux organismes de logement, cette recherche est une réflexion méthodologique sur le développement de services dans des ensembles d'habitation gérés par des organismes sociaux. Elle s'interroge sur : les orientations et les logiques d'action des organismes de logement et de leurs partenaires pour concourir à la mise en place des services de proximité ; et sur le rôle potentiel du personnel de terrain pour l'écoute des habitants et la transmission des informations entre les partenaires impliqués : l'organisme, les prestataires de services, les institutions et les habitants.
PCA A496; CDU 33182

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
HLM et services de proximité : améliorer la vie des quartiers et créer des activités avec les habitants
CAHIERS D'ACTUALITES HLM, n° 43, oct. 1996.- (Social)
UNFOHLM

VILLARD Alain ; MARGUERIT Alain
Projets urbains : du projet à la gestion
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 13, déc. 1996.- pp. 44-46 (Projets urbains en DSU)
L'impact des interventions sur l'exclusion urbaine et sociale vu par un ancien directeur d'organismes HLM ; l'intervention paysagère sur les sites de développement social et urbain ; et la réorganisation de l'office HLM de Valence vers une gestion de proximité.
CDU

Gestion du patrimoine et maintenance
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4813, 23 févr. 1996, pp. 75-81, phot.
Dossier sur les méthodes qui permettent de modéliser le vieillissement des bâtiments et d'effectuer des opérations préventives avant l'apparition des désordres.
CDU

BERNARD Yvonne
PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Services de proximité et modes d'habiter. Vol. 1. Les demandes des citadins pour les services de proximité. Synthèse transversale
Paris : PCA, 1997.- 72 p. bibliogr. (coll. Recherche, n° 80)
Résultats des programmes de recherche issus de la consultation, lancée en 1993 par le Plan construction et architecture, sur les « demandes des citadins en service à l'habitat ». Mise en évidence des enjeux économiques et sociaux des services de proximité. La première partie est consacrée aux logiques de la demande d'aide : raisons, circonstances, décision. La délégation des

services existe sous plusieurs formes : aide par un objet technique, aide par un tiers. Les freins et les résistances à la délégation font l'objet d'une analyse. La deuxième partie concerne les services à l'habitat en relation avec les nouvelles technologies ; elle appréhende les réactions des usagers vis-à-vis de la maîtrise de l'énergie, des commandes à distance et de l'alarme, et des messageries. La télésurveillance est une application particulière de la domotique. La troisième partie est consacrée aux services de proximité ayant pour but de promouvoir et de renforcer les rapports sociaux de solidarité. Certains services sont fondés sur l'élaboration d'une offre avec une perspective d'intégration professionnelle. La demande sociale reste insatisfaite pour les services aux jeunes, aux personnes âgées, l'accueil parents-enfants.
PCA A525(1); CDU 36290

DAVID Jacky ; SAINTE MARIE Lorraine de
TECHNIQUES ETUDES CONSEILS POUR L'HABITAT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les systèmes d'informations en gestion technique de patrimoine HLM. T.1 - Première phase : enquête sur l'organisation de la gestion technique. T.2 - Quelles structurations ? quels apports ?
Paris : TEC Habitat, 1996-97.- 2 vol. (30 + 61 p.), ann., schémas, tabl.
Etude pour l'amélioration du traitement informatique des tâches d'entretien et de gestion technique du patrimoine HLM. Le tome 1 dresse un bilan des modes de gestion technique dans quatre organismes HLM. Cette approche a pour but de caractériser les particularités patrimoniales et organisationnelles des organismes, d'identifier les activités qui relèvent de la gestion technique, de décrire des processus d'intervention sur les différents segments d'activités, de rendre compte des niveaux de systématisation de ces activités et d'identifier les gains de productivité pouvant être générés par les nouvelles technologies de l'information. L'objet du tome 2 est de mettre en évidence le champ d'informations relevant de la gestion technique et d'en étudier l'organisation. Le champ d'activité et les acteurs de la gestion technique sont d'abord abordés globalement. A l'aide de la méthode MERISE, les informations relevant de cette activité sont ensuite segmentées en différents domaines d'intervention, puis les données spécifiques à chaque domaine sont inventoriées.
PCA B998(1-2); CDU 36482(1-2)

GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN URBANISME. PARIS ; DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Changements d'usage des logements HLM
Paris : GERU, 1997.- 58 p., bibliogr.
L'étude de seize sites, en Normandie, Rhône-Alpes, Poitou, Aquitaine, Picardie, en banlieue parisienne et à Marseille, a été restituée sous forme de rapport monographique. Ces sites ont fait l'objet d'un changement d'usage, associé à un ensemble d'actions concertées de revalorisation des quartiers accompagnées de procédures type contrats de ville ou contrats de plan ; ces projets d'aménagement étaient différents par leur ampleur, la nature et le statut des locaux concernés. L'effet des nouvelles implantations (cabinets médicaux, agences locales d'office HLM, commerces, associations, organismes de formation, résidences pour étudiants, administrations, bureaux) sur la vie des habitants et l'image du quartier a été analysé. Les opérations ont fait l'objet d'un bilan économique : coût d'aménagement des locaux et de leurs abords, bilan de gestion, taux de vacance et impayés, recettes issues de la vente des locaux transformés, comparaison entre bilan d'investissement et bilan de gestion, estimation des coûts financiers et des apports des autres acteurs. Les logiques de décision (patrimoniale, économique, urbaine et sociale), ayant caractérisé les démarches adoptées pour l'échantillon d'opération considéré, ont été mises en évidence.
CDU 37825

Gestion de proximité, gestion territorialisée
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 16, sept. 1997.- 44 p.

Le maintien de la qualité de la vie dans les quartiers réhabilités nécessite la combinaison de trois évolutions, analysées dans chacune des trois parties de ce numéro. 1. Répartir et contractualiser les actions et les compétences. L'accent est mis sur les démarches (conventions, chartes) par lesquels les différents partenaires définissent ensemble les contours de la gestion de proximité et leurs engagements respectifs. Les contenus et les principes des conventions de gestion territorialisée sont présentés, ainsi que la façon dont les collectivités locales se saisissent de cet outil. Cinq articles décrivent les expériences menées à Vénissieux (Les Minguettes), à Décines, à St-Martin-d'Hères, à Echirolles et à Grenoble (La Villeneuve). 2. Réorganisation des services et évolution des métiers HLM. Thèmes abordés : réorganisation des services et évolution des métiers HLM ; brève histoire de la gestion en HLM, de la décentralisation à la territorialisation ; incidences organisationnelles de la gestion de proximité pour les organismes HLM ; l'évolution de l'agence de l'OPAC du Rhône « Vénissieux-Minguettes » ; gardien d'immeuble, un métier de base de la gestion de proximité ; une formation de gardien d'immeuble pour intégrer la dimension du quartier ; approche de la notion de « surcoût social », liée au développement de nouveaux services. 3. Des services nouveaux ou territorialisés. L'apport de nouveaux services ; la territorialisation et l'adaptation des services existants pour mieux répondre aux besoins des citoyens. Services présentés : les correspondants de nuit à Rennes ; le gardiennage des parkings à Valence-le-Haut ; l'amélioration de la propreté et de la sécurité ; une gestion territorialisée et appliquée à tous les quartiers, à Vienne. En fin de dossier : l'exposé d'un point de vue selon lequel il ne saurait y avoir de droit à la ville sans services et équipements de proximité.

CDU

BONETTI Michel ; SALAGNAC Jean-Luc ; WECKSTEIN Marc

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

Les stratégies d'investissement et d'entretien en continu du patrimoine

Paris : CSTB, 1998.- 69 p., ann., schémas

Etude des processus qui sous-tendent l'évolution des stratégies d'investissement, afin de resituer les démarches innovantes mises en oeuvre par les maîtres d'ouvrage. Méthodologie employée : élaboration d'une problématique d'analyse des stratégies d'investissement, analyse des démarches conduites par chacun des maîtres d'ouvrage, validation des notes d'analyse par les acteurs concernés, animation d'un séminaire associant les acteurs, synthèse des sources de réflexion. Conclusion : obsolescence des modèles des années 50, due à une croyance erronée dans la pérennité du patrimoine, mais n'ayant pas empêché la reproduction des modèles hérités de la construction neuve dans la réalisation des réhabilitations ; généralisation d'un comportement qui consiste à laisser se dégrader le patrimoine, puis à opérer des investissements importants sur des durées courtes ; émergence de nouvelles conceptions et de nouvelles pratiques de gestion du patrimoine et d'investissement : prise de conscience de l'importance de facteurs tels que la qualité des services publics et commerciaux et de l'espace urbain, et du rôle prépondérant de la gestion quotidienne.

PCA B1040; CDU 38401

DUFFAURE-GALLAIS Isabelle

Patrimoines (dossier)

CSTB MAGAZINE. (FRA). n° 118, oct. 1998.- pp. 3-30

Après quelques décennies de construction intensive est venu le temps de conserver en bon état les ouvrages construits. Les tâches de programmation, conception et construction s'effacent devant la maintenance, l'exploitation, la gestion, la rénovation, la transformation des bâtiments qui constituent

désormais l'essentiel du marché. Mais les acteurs gestionnaires de parcs immobiliers, maîtres d'oeuvre, entreprises, industriels... manquent souvent d'outils adaptés pour bien maîtriser cette phase la plus longue dans la vie d'un bâtiment. Il faut que des connaissances pluridisciplinaires s'organisent peu à peu pour parvenir à une vision globale.
EPC P936; CDU

EFFECTIF P ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Analyse des catégories d'intervention sur le bâti : clarification des termes, des notions et des systèmes sous-jacents
Vincennes : Effectif P, 1998.- 90 p., ann., graph., tabl.
Plus de la moitié de l'activité de la construction relève de la réhabilitation, de l'entretien et plus largement de l'ensemble des interventions sur le bâti. Leur très grande diversité, la multiplicité et la variété des opérateurs impliqués, et de leurs relations, confère une hétérogénéité de sens importante aux termes définissant ces interventions. Présentation de la catégorisation des interventions selon diverses approches : juridique, comptable, macro-économique, constructive, industrielle, de services, étatique. Constitution d'un glossaire. Présentation des questionnements et des enseignements : la relation au marché et le rôle de l'Etat ; des synergies encore limitées ; l'entretien ; l'identification progressive à de la prestation de services ; la référence à la conception anglo-saxonne. Les approches conceptuelles et terminologiques sont confrontées à des situations concrètes de pratiques professionnelles au cours d'entretien avec les opérateurs. Des pistes pour l'avenir sont tracées.
PCA B1006; CDU 36822

JALLET Brigitte ; QUETU Christophe ; CHEMIER Anne ; HUSSON Marie-Pierre
CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Villes et quartiers. Pratiques HLM de gardiennage et surveillance
Paris : UNFOHLM, 1998.- 48 p. (Collections d'actualité HLM, n° 52)
Le problème croissant de l'insécurité en général, et plus particulièrement dans les quartiers moins favorisés, a amené certains organismes HLM à mettre en place des dispositifs de surveillance, sans toutefois empiéter sur les responsabilités d'autres institutions comme la police. Ce rapport développe des exemples de systèmes de sécurité mis en place dans certains quartiers, leur fonctionnement, leur financement, leurs résultats. Ces expériences datent de 1996, mais les principes et les objectifs des organismes HLM restent les mêmes, bien que les applications évoluent. Ce rapport fait le point sur le problème de l'éclairage alors que la « Loi sécurité » de janvier 1995 a créé une obligation de gardiennage et de surveillance dans les groupes d'immeubles importants.
CDU 39697

LAUMONIER Chantal ; VAEZI-NEJAD Hossein
La télégestion s'installe dans les HLM
CSTB MAGAZINE. (FRA). n° 120, déc. 1998.- pp. 38-41
Accueil favorable des représentants d'organismes HLM à la télégestion : un moyen qui facilite le travail du personnel et améliore les relations avec les locataires, même si les systèmes sont encore jugés complexes à utiliser et s'ils bousculent l'organisation des gestionnaires.
EPC P936; CDU

LEGRAND Christian
Un logement social durable accessible à tous ? Produit de qualité et maintenance préventive
Grenoble : IUG, 1998.- 150 p. + ann. + bibliogr., graph., phot., tabl. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de G. Novarina)
Ouvrage relatif à l'économie du logement social : il s'agit de rendre le secteur accessible à tous. Il présente diverses analyses qui permettent de mettre en place des concepts d'études et de réalisations propres à générer d'importantes économies au niveau de la conception de l'ouvrage et de sa réalisation ; ces concepts découlent d'analyses historiques sur le parc existant depuis plus de cent cinquante ans. Il présente aussi quelques aménagements possibles concernant l'environnement des réalisations et intègre pleinement la participation du locataire ; il montre comment la culture peut contribuer au bien-être de l'habitant ainsi qu'à l'économie du projet.

IUG D 5525

SIGMA CONSULTANTS. VALBONNE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Réseaux multiservices pour l'habitat : présentation des projets, résultats de la consultation et suivi du projet ISIS
Sophia-Antipolis : SIGMA consultants, 1998.- non pag., ill., tabl.
En mars 1997, l'appel à des propositions de réseaux multiservices à l'habitat (RMH) est lancé auprès des organismes de logements sociaux. Ce projet a reçu le soutien financier de la Commission des Communautés européennes. L'objectif est d'identifier les services de gestion et les services aux locataires dont le regroupement sur un même réseau permet une diminution des coûts et une viabilité économique. 30 dossiers ont été reçus et analysés : le jury, réuni le 16/09/1997, a sélectionné neuf dossiers. En plus de l'aide à la gestion, les services proposés concernent plus particulièrement la sécurité, la maîtrise des charges et la possibilité d'extension de services aux personnes âgées. Les rapports, soumis à la Commission européenne et concernant le projet ISIS (réalisation d'immeubles sociaux à intégration de services), sont présentés. Trois projets de réponse sont étudiés : salle multimédia mises à la disposition d'occupants d'immeubles sociaux, développement de services aux personnes âgées et mise en oeuvre de nouveaux services, réalisation d'opérations de démonstration dont la faisabilité technique et économique est démontrée dans le cadre du projet ISIS.
PCA B981-2; CDU 36431

SIGMA CONSULTANTS. VALBONNE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Réseaux multiservices à l'habitat (RMH) : suivi des projets
Sophia-Antipolis : SIGMA, 1998.- pag mult., ann. (suivi du projet ISIS, soutenu par la Commission Européenne)
En mars 1997, le PCA a lancé un appel d'offres pour promouvoir les réseaux multiservices à l'habitat (RMH) : l'objectif était d'identifier les services de gestion et les services aux locataires dont le regroupement sur ce même réseau permettait une diminution des coûts. Dans le cadre du projet ISIS, des études d'opportunité de ces réseaux d'information ont été aidées par le fonds d'intervention HLM et par la subvention européenne apportée par IPSO ; elles visaient à identifier les pistes de modernisation, à préciser les conditions internes et externes de mise en œuvre, et à établir des comptes d'exploitation prévisionnels. Les projets proposés par les PAC et OPMHLM sont présentés, ainsi que l'expertise qui en a été faite, en termes de méthodologie, de viabilité technique et économique, de degré d'innovation, d'intérêt pour les locataires et d'impact sur le mode de gestion.
PCA B1041; CDU 38413

STEERS Michel (dir.)
TECHNIQUES ETUDES CONSEILS POUR L'HABITAT. PARIS ; UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Optimisation de la gestion et la maîtrise des charges. Mise en place d'un protocole expérimental dans le cadre de l'appel à propositions « réseaux multiservices à l'habitat » (RMH)
Paris : TEC Habitat, 1998.- 47 p., 10 ann., ill. (annexe : textes de l'appel à propositions, fiches ; résumés des projets lauréats, protocole, projet ISIS)
En 1997, le Plan construction et architecture a lancé un appel à l'intention des organismes de HLM associés à des industriels et à des prestataires de services, pour mettre en place des réseaux de communication et de gestion technique de parcs de logements HLM. Neuf propositions ont été retenues et nécessitent la mise en place d'un protocole de travail pour être expérimentées.
PCA B1020; CDU 37493

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Pratiques HLM de gardiennage et surveillance
CAHIERS D'ACTUALITES HLM, n° 52, sept. 1998.- (Villes et quartiers)

UNFOHLM

BRUNET Serge
VILLES ET QUARTIERS
Nouvelles méthodes d'amélioration du patrimoine. Synthèse transversale. Rapports monographiques
Paris : Villes et quartiers, 1999.- 88 p., phot. (coll. Villes et quartiers)
Issu d'une capitalisation des résultats d'un appel à projet du GIE Villes et quartiers et des résultats d'autres organismes, ce rapport présente : d'une part, une synthèse transversale résultant de l'ensemble des contacts et des contribution au projet « nouvelles méthodes d'amélioration du patrimoine » ; d'autre part, une première capitalisation des quatre sites retenus dans l'appel à projet dont l'avancement est suffisant. Les contributions extérieures au projet viennent du Logement français, de LOGIREM, de LOGIREL, de Mulhouse Habitat et de l'OPAC du Pas-de-Calais. Les sites retenus pour l'expérimentation sont : Clermont-Ferrand, La Croix-Neyrat (HLM 63, OPAC Puy-de-Dôme, Auvergne Habitat et Foyer bourbonnais) ; Montceau-les-Mines, Les Rives du Plessis (OPAC Saône-et-Loire) ; Montpellier, La Paillade (OPAC Montpellier) ; Rillieux-la-Pape, Ville nouvelle (OPAC de l'Ain).
CDU 50570

CORBILLE Christine
Comment améliorer l'offre dans le parc HLM ancien ?
HABITAT. (FRA). hors série, juin 1999.- pp. 42-55, phot., tabl., graph.
Le parc HLM existant est une offre diversifiée et de qualité variable. Cette offre est parfois médiocre malgré les travaux d'entretien et de réhabilitation qui ont été entrepris depuis longtemps ; elle ne répond plus forcément aux attentes et besoins des locataires et ne trouve pas toujours preneur. Pour faire face à cette désaffectation d'une partie du parc HLM, les bailleurs ont pour objectifs prioritaires la gestion, l'entretien et la revalorisation urbaine, économique et sociale de ce parc, et non plus la production de masse de logements.
IA P.117bis; CDU

FERRE Isabelle
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Quotidiens de quartiers. Restructuration urbaine, gestion de proximité, sécurité, communication
Paris : Fédération nationale des Sociétés anonymes et Fondations d'HLM, 1999.- 59 p., phot.
Illustré de nombreux exemples, provenant d'organismes privés HLM de toute la France, ce rapport rend compte de toute une gamme d'actions entreprises dans différentes directions pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Les thèmes de ces actions sont : la restructuration urbaine (revitalisation d'un quartier, réaménagement des espaces, traitement des îlots, encouragement du petit commerce, etc.), la gestion de proximité (développement des contacts avec les habitants, créations de postes d'agents de proximité, gestion spécifique d'îlot sensible...), la sécurité (créations de structures, mise en oeuvre de politique de sécurité, partenariat avec les habitants ou la police...), et la communication (actions de consultation, soutien des initiatives locales, écoute des locataires, mise en place de conseils et de réseaux...).
CDU 39623

FETY Claude ; GOLDSZAGIER Charles
CENTRE DE REALISATION ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT. PARIS
Vers une adaptation en continu du patrimoine
Paris : CDC-UNFOHLM, 1999.- 128 p., ann. (coll. Villes et quartiers)
Cette recherche s'inspire des réflexions du groupe de travail réuni à l'initiative du Groupement d'intérêt économique (GIE) «Villes et quartiers », sous la présidence de Jean-Luc Hoguet, directeur général de DOMOFRANCE ; elle s'intéresse à l'adaptation en continu du patrimoine suivant les évolutions sociales

et économiques, le renforcement des normes techniques, les transformations du marché immobilier nécessitant l'adaptation permanente de l'offre locative des organismes d'ULM. Les auteurs analysent tout d'abord les enjeux et les objectifs, étudiant la PALULOS, programme de remise à niveau. Ils tentent ensuite de comprendre les attentes de la clientèle et la nécessité d'adopter le système d'informations. Ils analysent ensuite le processus de passage d'une organisation par métier à un management de projet. Ils montrent qu'il faut renouveler les modes de financement. En annexe : la gestion patrimoniale dans les organismes suédois ; les projets des organismes participant à la démarche du GIE ; l'investissement et l'entretien en continu du patrimoine.

CDU 50284

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Note de cadrage. Une démarche « gestion urbaine de proximité »

Paris-La Défense : MELT, 1999.- 18 p. + non pag., fig., tabl.

Un certain nombre de quartiers d'habitat social présentent des dysfonctionnements en matière de gestion, malgré les efforts accomplis pour en améliorer les conditions. C'est à partir de ce constat que l'Etat a souhaité envisager la gestion urbaine comme une priorité. Les futurs contrats de ville souhaitent s'appuyer sur une action coordonnée de l'Etat, des villes et des bailleurs, pour améliorer la qualité de vie des habitants à court et à long terme. Mais cette action de proximité doit s'inscrire dans la politique globale de la ville pour assurer la cohérence des actions. Cette démarche de proximité s'appuie en outre sur la participation des habitants. Ce rapport répond à une démarche dynamique et partenariale, et propose un cadre méthodologique qui pose des grandes orientations à décliner ensuite de manière différenciée, selon les territoires. Après une présentation de la problématique, la note détaille la mise en oeuvre opérationnelle de la gestion urbaine de proximité, fondée sur un diagnostic préalable qui définit l'engagement des partenaires, et les moyens nécessaires.

CDU 51766

POWELL Kenneth

L'architecture transformée. Réhabilitation, rénovation, réutilisation. Traduit de l'anglais par William Olivier Desmond

Paris : Seuil, 1999.- 255 p., phot., plans, index

Fruits d'une époque, les bâtiments ont de tous temps vu leur utilisation évoluer au gré des mutations de la société. Hier temples, usines, palais ou gares, aujourd'hui logements, bureaux, musées ou bibliothèques, les lieux ont une origine, une histoire, mais ne doivent pas en être prisonniers sous peine de disparaître. Or, la destruction des bâtiments anciens est non seulement ressentie comme un gaspillage, elle fait également table rase de l'unité organique de la ville. La tendance actuelle, apparue en Italie, privilégie la réhabilitation du bâti existant pour répondre à une logique tant environnementale et patrimoniale qu'à une logique économique. Les 44 projets présentés ici par Kenneth Powell font preuve d'originalité. Attachés à des grands noms de l'architecture, ces projets, assortis de nombreuses photographies, donnent la mesure des réemplois possibles et imaginables d'anciens bâtiments.

CDU 51176

La gestion urbaine de proximité. Le mouvement HLM, partenaire des contrats de ville. A Vaulx-en-Velin, les bailleurs s'associent. Améliorer le service rendu aux habitants

ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 47, mai-juin 1999.- 8 p.

Un certain nombre de quartiers d'habitat social présente des dysfonctionnements en matière de gestion. Le sentiment d'exclusion et d'inégalité est grand parmi sa population, d'où la nécessité de mettre en place et de développer une politique de mise en commun de moyens, d'accroissement de la présence humaine, de formation et de supervision des personnels de proximité. Dans ce dossier : un entretien avec Paul-Louis Marty, délégué général de l'UNFOHLM, qui insiste sur la volonté de transformer les quartiers en difficulté en les intégrant mieux dans la ville ; les bailleurs de Vaulx-en-Velin, qui s'associent

pour conserver leurs clients et limiter les dégradations de leur patrimoine, notamment dans la ZUP ; Nantes Habitat qui, depuis dix ans, a fait de la gestion de proximité l'une de ses priorités.
CDU

ASSOCIATION REGIONALE DES ORGANISMES D'HLM DE RHONE-ALPES. LYON
La maîtrise des charges locatives
Lyon : ARRA-HLM, 2000.- 7 fiches
Présenté sous forme de sept fiches - une fiche générale sur la question de la maîtrise des charges locatives et six fiches consacrées à autant de postes de dépenses (eau, chauffage collectif et eau chaude sanitaire, chauffage électrique, charges communes d'électricité, nettoyage, ascenseurs et contrats multiservices d'entretien et d'équipements comme la VMC ou les interphones, les portes de garage, etc.) - ce document est le résultat d'une enquête préliminaire menée par des organismes HLM de la Région Rhône-Alpes sur le thème de l'amélioration de la maîtrise des charges locatives. Pour chaque poste, les fiches fournissent des données de consommation, d'évolution des coûts, formulent divers conseils ou recommandations, et illustrent les actions à mener par des exemples.
CDU 51965

BENJAMIN Marie-Yvonne
La responsabilité des bailleurs sociaux dans le cadre des dommages causés par un défaut d'entretien du patrimoine
STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL. (FRA). n° 11, juin-juill. 2000.- pp. 21-22
Les missions de service public confiées aux offices publics d'HLM comprennent la gestion et l'entretien des immeubles aussi bien que leur construction. Ce patrimoine immobilier est doté de nombreuses dépendances, constituées notamment par les jardins, les aires de jeux, la voirie et le mobilier urbain. Or, tout défaut d'entretien met en péril la sécurité des usagers. L'identification du délit de mise en danger occasionne des peines lourdes, sanctionnées de manière croissante par la juridiction pénale : c'est pourquoi les organismes de logements sociaux doivent être très stricts sur le respect des règles de sécurité légalement exigées.
CDU

LAUMONIER Chantal ; VAEZI-NEJAD Hossein
La télégestion dans les organismes d'HLM
C. DU CSTB. (FRA). n° 410, juin 2000, cahiers 3227.- 27 p.
Depuis 1985, les politiques en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques dans l'habitat concernent essentiellement le pilotage des systèmes de télégestion. Mais ces actions n'ont pas donné lieu à des évaluations d'ensemble qui auraient pris en compte leurs conditions de développement, leurs apports à la maîtrise de l'énergie et à la qualité de service pour les habitants et les gestionnaires. Aussi l'ADEME a-t'elle chargé le CSTB de réaliser une étude auprès des utilisateurs de la télégestion au chauffage en secteur HLM.
CDU

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
HLM et gestion urbaine de proximité dans les contrats de ville
CAHIERS D'ACTUALITES HLM, n° 61, mars 2000.- (Ville)
UNFOHLM

Le logement : entretien et neuf
ACTIVITE ET EMPLOI DANS LE BTP. (FRA). n° 24, oct. 2000.- pp. 21-36, tabl., fig., cartes, notes
Deux articles donnent respectivement un tableau de la conjoncture pour le secteur du logement neuf et celui de l'entretien du logement. Le premier présente et commente des données relatives : à l'activité réalisée et prévue par les entreprises de bâtiment dans le logement neuf ; à l'évolution

globale de la construction des logements neufs (augmentation des autorisations et diminution des mises en chantier) ; à l'évolution de ces données en distinguant logement collectif et logement individuel ; à la demande de logements neufs (en hausse) ; aux ventes de logements collectifs (reprise) ; aux ventes de maisons individuelles ; à l'évolution des taux d'intérêt. Le second, en proposant parfois des cartes avec des données régionales, traite : de l'activité d'entretien du logement ; de l'évolution des types d'entreprises du secteur (artisans, PME, grandes entreprises) et de leurs parts dans l'activité ; des carnets de commande ; de l'évolution des prêts (PALULOS, ANAH, prêts bancaires).
CDU

8.2. SERVICES PUBLICS URBAINS, QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PARISIS Jean-Louis ; LOTT Emmanuelle ; MESLIAND Lise ; SUAT Simay
GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR L'ESPACE MODERNE. MARSEILLE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les aléas du hall. Réhabilitation symbolique et nouveaux dispositifs architecturaux
Marseille : GEREM, 1988.- 179 p., fig., phot., plans
Dans la définition et l'organisation des rapports entre intérieur et extérieur de l'immeuble, le hall est l'espace stratégique. Sous la pression d'exigences économiques et techniques immédiates, l'espace hall des logements sociaux des années 1950-70 s'est trouvé amputé de ses anciennes fonctions sociales au profit de ses seules fonctions de distribution et de circulation ; ainsi déserté par ses utilisateurs et ses gestionnaires, il est devenu le lieu privilégié de la dégradation et du vandalisme. Comme la réhabilitation de l'habitat social passe en priorité par une resocialisation des espaces collectifs, l'étude, par de nombreux exemples, pose le problème de l'efficacité sociale des nouveaux dispositifs architecturaux mis en oeuvre à l'occasion de ces opérations.
PCA C49; CDU 25969

BRES Antoine ; MARIOLLE Béatrice
L'habitant motorisé
HLM AUJOURD'HUI. (FRA). n° 19, 1990.- pp. 78-81
Cette étude, du Plan construction et architecture, montre que malgré l'omniprésence de l'automobile, celle-ci est encore perçue comme une contrainte dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Pourtant, l'usage généralisé de l'automobile a instauré de nouveaux rapports entre la ville et le logement. S'en préoccuper est une façon de participer à la revalorisation de l'habitat social.
CDU

FORET Catherine ; BAVOUX Pascal
TRAJECTOIRES. LYON ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
En passant par le centre... La rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public
Marseille : CERFISE, 1990.- 95 p. + ann., tabl., bibliogr., phot.
Les espaces publics centraux jouent un rôle déterminant de production et d'apprentissage de l'urbanité. La rue de la République à Lyon fonctionne ainsi comme un lieu de mixage des cultures urbaines et d'initiation « à l'esprit public ». A partir d'un travail d'observation des comportements des passants, les auteurs mettent en évidence le rôle de désenclavement et de socialisation de cet espace qui assure l'intégration des diverses mémoires et valeurs citadines.
CTM 9763; PU 1509; CDU 22951; DCN 25-A-66; IAB B446

CARRERE Gilbert ; SALMONA Gérard

FRANCE. VILLE (MIN.); FRANCE. FONCTION PUBLIQUE (SECRETARIAT D'ETAT)
La formation des fonctionnaires de l'Etat et la politique de la ville
Paris : Min. de la Ville, 1991.- 57 p., 3 ann., bibliogr.
Analyse de dispositifs de formation et de propositions pour une formation plus adaptée aux conditions spécifiques d'exercice des agents du service public dans les quartiers sensibles et aux attentes des populations en difficulté.
CDU 25307; IA 30553

PECHEUR Bernard
Valoriser les hommes et les femmes du service public dans le cadre de la politique de la ville
Paris : MELTM, 1991.- 43 p. ann.
Bilan des mécanismes mis en œuvre, ou susceptibles de l'être, dans les différentes administrations pour valoriser les agents du service public dans le cadre de la politique de la ville. La première partie est un constat des conditions d'exercice difficiles et de la mauvaise préparation des fonctionnaires à leur tâche. La seconde donne les objectifs et pose les conditions de réussite. La troisième propose des moyens : l'identification des missions difficiles, des mécanismes de différenciation (rémunération, indemnisation) et de valorisation de carrière.
CDU 25820

PICARD Paul
L'amélioration du service public dans les quartiers. Rapport au ministre d'Etat, ministre de la Ville et de l'Aménagement du territoire
Paris : Min. de la Ville, 1991.- 28 p., ann., fig.
L'auteur de ce rapport fait entendre le point de vue des agents de terrain : privilégier l'approche territoriale et favoriser l'expression de propositions opérationnelles. Il s'appuie sur les travaux de trois groupes de projets constitués à Tourcoing, Mantes-la-Jolie et Marseille. Les propositions peuvent être regroupés autour de trois thèmes : l'accueil des usagers, l'information du public, la communication entre services.
DRE 6889; IA 29841; CDU 25127

BENMAIZA Atika ; ROLAND Jean-Pierre
FRANCE. ARCHITECTURE ET URBANISME (DIR.); DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
Mieux vivre au quotidien. Sites pilotes
Paris-La Défense : MELAT-SIC, 1992.- 188 p., ill., plans
Résultats du concours lancé par le Ministère de l'Equipement sur le thème de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, le cadre de vie, les services et la vie sociale dans les quartiers. 302 dossiers ont été présentés sur toute la France. Les actions retenues s'articulent autour de plusieurs axes : l'aménagement des espaces publics, le traitement des espaces communs privés, le développement du service rendu à l'habitant par le gestionnaire du logement, la participation des habitants à la définition, la réalisation, le développement de services urbaines de proximité.
CDU

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Les projets de service public de quartier. Guide à l'usage des administrations
Paris : DIV, 1992.- 69 p., dessins, schéma (en collab. avec Min. Fonction publique et Min. Intérieur)
Guide pour l'amélioration de l'offre et de la qualité des services publics de proximité dans les quartiers d'habitat social. La 1ère partie expose les principes d'action et la démarche de projets de service public de quartier (analyse des attentes des usagers, communication, coordination, animation). La 2ème partie donne des exemples sur Tourcoing, Marseille, Mantes-la-Jolie et Montereau et explique six politiques ministérielles : Affaires sociales et Intégration, Culture, Education nationale, Justice, PTT, Travail Emploi et Formation professionnelle.
CDU 27503; IA 33305

KIRSZBAUM Thomas

CONSEIL NATIONAL DES VILLES. PARIS
Bilan des 64 propositions du rapport de la commission des maires sur la sécurité 1982-1992
Paris : CNV, 1992.- 183 p., index
Synthèse (en 64 propositions) des enquêtes menées auprès des maires de France sur la sécurité : maîtrise de la politique d'attribution de logement, répartition équitable des logements sociaux entre les communes, développement des équipements socio-éducatifs dans les quartiers, généralisation des contrats de sécurité, des actions en faveur de l'éducation, de l'information, de la prévention, de la coopération des actions.
CDU 27502

MAS Florence
HORWATH ORIGE CONSEIL. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Etude des nouvelles politiques publiques d'investissement et de la gestion des services urbains de la ville d'Amiens
Paris : mai 1992.- 112 p., ann.
Monographie économique de la ville d'Amiens : étude des effets sur la dynamique industrielle locale de la politique d'investissements publics pour l'aménagement urbain. La première partie décrit le contexte économique et social global : la tradition industrielle, la ville universitaire, le rôle de capitale régionale, les problèmes de formation et de qualification de la main d'oeuvre. La seconde partie, après avoir exposé le déficit d'équipements publics et d'infrastructures, examine la politique d'investissements publics de la ville. Trois exemples d'investissements publics sont étudiés : l'éducation, la « piétonnisation » et la rénovation des halles. Les modalités de mise en oeuvre des investissements, puis les retombées en termes économique, politique et d'image sont examinés.
PU 1817; CDU 26602; DCN 25-A-162; IAB 2879

NORD. EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). LILLE; ECOLE D'ARCHITECTURE DE LILLE ET REGION NORD
Réhabilitation urbaine, facteur de sécurité ?
Villeneuve d'Ascq : Ecole d'architecture de Lille, 1992.- 20 p., bibliogr., fig. (Atelier rencontre réhabilitation n° 4, nov. 1992)
Compte-rendu de trois Ateliers rencontres consacrées à la réhabilitation urbaine. Le but de l'atelier, qui fait l'objet de ce rapport, est de cerner et de définir le « sentiment d'insécurité ». Ce sentiment d'insécurité est-il lié à la délinquance dans les quartiers dits « sensibles » ? Un commissaire de police décrit un plan d'îlotage en rapport avec les quatre quartiers DSQ de Lille. Un journaliste de « La Voix du Nord » évoque les rapports entretenus par la presse avec les quartiers dits « sensibles ». Débat sur les remèdes à envisager.
DCN 45-318

FREZZA Edith ; FREISS Michel ; GREGOIRE Marie-Laure
SEINE-ST-DENIS. EQUIPEMENT (DIRECTION DEPARTEMENTALE). BOBIGNY
DSQ et conventions de quartier ; équipements et services de proximité
Bobigny : DDE de la Seine-St-Denis, 1993.- 2 vol., non pag., carte, tabl.
Les équipements et services utilisés par une majorité de la population des onze quartiers de Seine-St-Denis, en contrat de plan ou convention, sont recensés et localisés sur une carte. La cartographie de chaque quartier est complétée par un tableau indiquant la présence ou l'absence de tel ou tel équipement ou service. Pour chaque quartier, une fiche présente la couverture des différents équipements ou services existants et met en avant les insuffisances ou les carences.
D93 GF 030 ; D93 EQU 068

KIRSZBAUM Thomas
CONSEIL NATIONAL DES VILLES. PARIS
Les polices de la ville

Paris : Conseil national des villes, 1993.- 57 p.
La sécurité n'est plus l'affaire de spécialistes. Autour des institutions, telles que la police et la justice, ont pris place des intervenants divers qui participent au maintien de l'ordre public. Le Conseil national des villes et du développement social urbain (CNVDSU), auteur de ce rapport, a opté pour une approche géographique du problème de la sécurité. Le quartier, instrument d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques de développement social, est ainsi divisé en territoires ; dans ce rapport, ils sont classés ainsi : logement social, école, transports publics et centres commerciaux. Pour chaque territoire, le rapport dresse un état des lieux, examine les forces de l'ordre en présence et fait des propositions pour améliorer la sécurité des lieux. Il propose l'établissement de politiques d'intervention coordonnées, adaptées à la spécificité des terrains. Cette réflexion s'étend plus globalement à l'organisation de l'Etat, des collectivités territoriales et des institutions publiques.
CDU 51688

LAISNEY François
INSTITUT D'ETUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURALES ET URBAINES. PARIS ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Espaces publics et réurbanisation des grands ensembles
Paris : IERAU, 1993.- 129 p., fig., schémas, bibliogr.
Rappel de la tradition et de l'évolution de la notion d'espace public, les étapes de la reconstruction, des ZUP, des ZAC, des villes nouvelles, ainsi que de leurs caractéristiques : enclavement, ambiguïté public-privé, prédominance des infrastructures et typologie de l'habitat. La crise des grands ensembles, les effets des politiques publiques et les moyens mis en oeuvre pour l'aménagement des espaces publics. Les stratégies de reconquête de ces espaces.
PU 1955; CDU 29325; CP 6684

MARESCA Bruno
Du social, mais surtout des services : les souhaits des habitants d'un quartier défavorisé
CONSOMMATION ET MODES DE VIE. (FRA). n° 74, 28 fév. 1993.- 4 p., tabl., graph.
Une enquête, menée par le CREDOC dans le quartier de l'Argonne à Orléans, a pu mesurer que les populations défavorisées attendent moins de l'assistanat que des services, des équipements publics et des possibilités d'expression.
IA P.146; CDU

PROGRAMME ARCHITECTURE NOUVELLE EUROPEEN ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
EUROPAN 3 : chez soi en ville ; urbaniser les quartiers d'habitat, règlements, sites
Paris : EUROPAN, 1993.- non pag.
La troisième session d'EUROPAN (concours d'idées au niveau européen, suivi de réalisations et destiné aux jeunes architectes) a pour thème « Chez soi en ville, urbaniser les quartiers d'habitat ». Il centre la réflexion sur le devenir urbain des quartiers d'habitat, cherchant à révéler les relations et les transitions qui s'établissent entre l'espace privé de l'habitat et l'espace public de la ville, à partir d'enjeux multiples : pratiques, usages, services, emploi, etc. Dans ce dossier : la présentation du programme et du thème ; le règlement et un guide pour choisir les sites.
PCA C222; CDU 28527; IA 35640; MV 7792; CP 5164

SKODA Catherine ; WEILLER Danièle
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Habitat social et services : promouvoir le développement local des services dans des ensembles d'habitations gérés par le Groupe SCIC
Paris : CSTB, 1993.- 169 p., bibliogr.
Afin de mieux appréhender le mode de vie des familles logées dans son patrimoine et évaluer l'environnement de services, dont il est aujourd'hui banal de disposer, la SCIC a confié une étude au CSTB qui vise : à améliorer la connaissance des populations d'un site résidant en habitat courant et explorer leurs attentes en matière de services ; à construire une méthodologie transférable pour susciter le développement de services locaux sur d'autres sites.
PCA A392 ; CDU 30930

ACADIE. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Dispositifs de services en quartiers anciens ; rapport de synthèse
Paris : ACADIE, 1994.- 18 p., 5 ann., tabl.
Afin de cerner l'impact, sur des quartiers anciens, d'une intervention de dispositifs assimilables aux régies de quartier, les commanditaires de cette étude ont demandé à trois associations de développer une réflexion et des projets nouveaux, ces projets devant être confrontés au sein d'une mission d'animation confiée au Groupe ACADIE. Les projets présentés par les trois associations - l'APU du vieux Lille, le Cardek à Strasbourg, l'association régie de quartier de Guillotière à Lyon - traduisent la volonté de pérenniser leur action traditionnelle de défense des habitants et celle de se diversifier en s'ouvrant sur trois nouveaux champs : les services à la personne, l' « expertise » en aménagement, l'intervention dans les ensembles d'habitat social. En développant ces projets, les associations ont glissé d'une position revendicative vers une représentation classique, mais elles se trouvent renforcées sur le plan de la légitimité technique du fait de leur longue expérience de terrain et de leur technicité rare en matière de relation aux habitants et de gestion des opérations immobilières.
PCA B752; CDU 30737

PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Architecture des espaces publics modernes ; analyse des résultats de l'appel à propositions
Paris : PCA, 1994.- 24 p.
Cet appel à propositions a pour objet de développer les savoirs dont la mise en oeuvre peut contribuer à améliorer la qualité des espaces et des constructions dans les tissus urbains modernes, par une meilleure réponse aux besoins et par une plus grande efficacité. Il s'intéresse aux villes reconstruites d'après-guerre et aux grands ensembles, en particulier dans le cadre de leur réhabilitation.
PCA C336; CDU 31923

VOISIN Bruno
Des services urbains pour redynamiser les quartiers
C. TECHNIQUES DU GENIE URBAIN. (FRA). n° 8, déc. 1994.- pp. 21-24, phot.
Cet article montre en quoi la politique de la ville et la redynamisation des grands ensembles sont indissociables d'une réflexion sur la mise en place d'infrastructures dans les quartiers. Pour l'auteur, l'Etat doit assumer et développer la présence des services publics dans les quartiers d'habitat social.
CDU

Espaces verts et demande sociale
GENIE URBAIN. AMENAGEMENT ET TERRITOIRE. (FRA). n° 410, oct. 1994.- pp. 13-59
Au sommaire de ce dossier : un exemple de développement social des quartiers à Rennes avec le réaménagement des espaces de proximité ; Grenoble , un ancien terrain militaire devenu un terrain d'insertion sociale ; requalification des espaces extérieurs des grands ensembles à Nanterre ; suite à la réhabilitation des HLM à Lorient, la question des espaces verts voisins est posée ; présentation originale de dix opérations de DSQ à Bayonne ; le point sur la sécurité des aires de jeux à Bayonne ; l'expérience de Clermont-Ferrand sur les travaux d'intérêt général au service des espaces verts ; autour d'un stage du CNFPT, réhabilitation et végétalisation de décharges et de friches industrielles ; un outil original, les jardins familiaux ; une réflexion sur les service espaces verts et la demande sociale.
CDU

Habitat social : métiers traditionnels et nouveaux services
URBAPRESS INFORMATIONS. (FRA). HS n° 10, 1994.- 43 p.
La table ronde a porté sur « qui fait quoi ? ». Dans des villes, comme Perpignan, quel est le rôle et quelles sont les responsabilités du maire en matière de gestion des quartiers ? Les portraits

présentent des acteurs sur le terrain ; les profils témoignent de réhabilitations réussies comme à Bron-Parilly et à Orly.
IA T.6174; CDU

BINOT Jean-Marc
Services publics de proximité : des expériences en attente d'un cadre légal
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1322, 28 août 1995.- pp. 12-16, phot.
Les services de proximité permettent d'apporter une nouvelle qualité de service public. Souvent nées de la volonté d'un élu, ces expériences montrent les avantages d'une nouvelle écoute des besoins des citoyens et les limites.
IA P.188; CDU

BONNEVILLE Camille
Les services publics, vus des quartiers défavorisés
ECHANGE ET PROJETS. (FRA). n° 74, juill. 1995.- pp. 64-68, bibliogr.
Cet article analyse les conditions de l'amélioration des services publics dans les quartiers. Pour l'auteur, l'accès aux services publics dans les quartiers défavorisés revêt des aspects très spécifiques qui mettent face à face les besoins des habitants et les capacités de réponse des institutions.
CDU

CADIOU Nathalie ; PISSARRO Bernard
FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Cadre de vie et bien-être : des perceptions des habitants à celles des élus. Etude de cas dans trois communes du Val-de-Marne
Paris : CEPAGE, 1995.- 99 p., cartes, phot., schémas
A partir de trois études de cas, ce rapport met en évidence la perception de l'environnement en milieu urbain. Après un état des lieux portant sur l'urbanisme et la structuration de l'espace, les espaces verts, la qualité de l'air, le bruit, l'eau potable et les aspects sociaux, cette recherche fait apparaître plusieurs résultats : l'environnement est perçu sous les angles de l'esthétique et du bien-être ; il doit permettre de faire oublier la ville, mais aussi de la qualifier en s'y adaptant ; les habitants ont l'intuition d'un éco-système urbain ; l'appropriation des lieux joue un rôle déterminant dans la perception de l'environnement.
PU 2138; CDU 31918; DCN 25-A-406

COLIN Bruno ; GARDIN Laurent ; LAVILLE Jean-Louis
CENTRE DE RECHERCHE SUR L'INFORMATION SUR LA DEMOCRATIE ET L'AUTONOMIE. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Indicateurs d'investissement et de fonctionnement de services de proximité : l'aide à domicile, les restaurants de quartier, les cafés-musiques, l'environnement
Paris : CRIDA, 1995.- 241 p., tabl. ill.
Cette étude se situe dans une conjoncture caractérisée par la multiplication des initiatives en matière de services de proximité. Dans cette perspective, et à partir d'expériences, elle a pour objectif de déterminer des normes d'investissement et de fonctionnement pour des services de proximité dans les quartiers d'habitat social sur différents champs d'activité : l'aide à domicile, les restaurants de quartiers, les cafés musiques, la récupération des ordures ménagères.
PCA A443; CDU 31603

DECKMYN Chantal
Le Centre de ressources de Frais-Vallon. Projet urbain et amélioration du service public à Marseille
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 68-69, déc. 1995.- pp. 58-67 (Politiques de la ville. Recherches de terrains)
Donner à voir la vie quotidienne, l'histoire et les aspirations des habitants du quartier de Frais-Vallon à Marseille est un premier pas vers sa dignité urbaine. C'est le projet du Centre de ressources qui

développe des liens informels entre la population et les multiples services publics actifs sur le quartier. Redéfinir les noms de rue, réaffecter des bâtiments vacants, rendre confiance au chercheur d'emploi, promouvoir les activités locales de création constituent autant d'enjeux de reconnaissance sociale.
CDU

FRANCE. EQUIPEMENT (MIN.). RECHERCHE ET AFFAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DIR.) ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN; PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES VILLES. PARIS
Le développement durable urbain en débat : réflexions à partir de l'exemple canadien
Paris : DRAST, 1995.- 74 p. (Dossier des séminaires techniques territoires et sociétés, n° 30, nov. 1995)
Le développement durable urbain implique de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Cette dimension est-elle compatible avec la pratique à court ou moyen terme des politiques d'aménagement ? A-t-on les moyens d'arbitrer entre les besoins d'aujourd'hui et ceux, imprévisibles, de demain ? Telles sont les questions auxquelles ce colloque tente de répondre, en analysant notamment des initiatives communales, en s'interrogeant sur l'impact de la déclaration de Montréal, au troisième sommet des grandes villes du monde en 1991, et sur les manières de mesurer la qualité de la vie.
CDU 32896; RST 34(22); DCN 77-878; IA 38289

FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Services urbains et gestion locale. Enjeux et perspectives de recherches 1985-1993
Paris-La Défense : Ed. Villes et territoires, 1995.- 461 p.
Cet ouvrage rassemble des contributions de chercheurs qui ont mené des investigations dans le domaine des services urbains et de la gestion locale. Il reflète les évolutions et les interrogations qui ont traversé l'organisation des services urbains et de la gestion locale entre 1985 et 1993 en France. Il traite ainsi de thèmes comme : les dynamiques urbaines et les finances locales, la domotique au service de l'urbain, les services de télécommunication ou encore les rôles de la justice et de la police dans la politique de la ville.
CDU 32053; PU 2140; IA 38172; DRE 8815

GIRAUD Michel
CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE
Application de la politique de la ville. Quatrième rapport pour l'année 1995
Paris : CRIF, 1995.- 73 p., tabl. (coll. Rapport pour la Commission permanente du Conseil régional d'Ile-de-France)
Le rapport concerne sept communes susceptibles de bénéficier de conventions régionales pour la qualité de la ville : trois actions portent sur le réaménagement de centres commerciaux ou leurs abords ; cinq concernent le développement économique ou l'insertion ; trois concernent la création d'équipements et six doivent permettre le réaménagement du cadre urbain du quartier.
IA 35700(95-351); DRE O.IDF.RCP.

LAVILLE Jean-Louis ; MARCHAT Jean-François
CENTRE DE RECHERCHE SUR L'INFORMATION SUR LA DEMOCRATIE ET L'AUTONOMIE. PARIS ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Services de proximité et développement social urbain. Tome 1 - Les services solidaires au microscope. Tome 2 - Les services solidaires, un renouvellement des actions pour la ville ?
Paris : CRIDA, 1995.- 2 vol., 128 + 119 p., bibliogr., graph.
Les débats sur la ville répètent le constat d'une crise du lien social. Pour y remédier, de nouvelles politiques sociales, qualifiées de transversales, ont été mises en place. La référence à de nouveaux services apparaît ; ils permettent la création d'emplois de proximité susceptibles de réduire le chômage. Les deux questions du lien social et de l'emploi sont liées, mais leur traitement reste cloisonné. Ce rapport tente de remettre en cause ce cloisonnement. Si l'on traite conjointement les questions du lien social et de l'emploi pour concevoir de nouvelles dynamiques socio-économiques,

des services peuvent être les vecteurs d'un développement urbain qui n'entérine pas les fractures sociales. Trois exemples de réalisation sont présentés sur deux modes : d'une part, le récit qu'en ont fait leurs responsables, promoteurs, bénévoles ou salariés ; et d'autre part, un descriptif de la structure est présenté pour rendre compte de la genèse et de l'avancée de réalisation des projets initiaux.
PCA A486(1-2); CDU 32679

TOBELEM-ZANIN Christine
La qualité de la vie dans les villes françaises
Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 1995.- 287 p., cartes, tabl., fig., bibliogr. (coll. Nouvelles donnes en géographie, n° 208 ; publié avec le concours du Conseil général de Seine-Maritime)
La qualité de la vie, dans les grosses et moyennes agglomérations françaises, est étudiée en fonction de critères objectifs. Dans une première partie, cette notion est analysée du point de vue de son ancienneté et de son émergence contemporaine, puis une définition en est proposée. Dans une deuxième partie, les disparités urbaines en matière de qualité de la vie sont évaluées à partir de trois champs : cadre de vie, niveaux de vie et modes de vie. La pertinence et les limites des informations exploitables sont discutées, sans qu'il soit question de proposer une classification hiérarchique des villes. Enfin, la troisième partie s'attache à montrer comment, localement, la recherche de la qualité de la vie est définie et mise en oeuvre. Cette dernière analyse repose sur une enquête réalisée dans quatre grandes villes et sur un questionnaire auquel ont répondu une vingtaine de villes de plus de 50.000 habitants.
CDU 32990

TOUITOU Aimé ; GUISLAIN Jean-Paul
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Villes et quartiers. HLM et sécurité dans les quartiers d'habitat social
Paris : UNFOHLM, 1995.- 129 p. (Collections d'actualité HLM, cahier n° 39)
Les tendances françaises en matière d'insécurité, de sentiment d'insécurité et de délinquance. Le rôle et le fonctionnement des institutions publiques en charge de la sécurité : la police, la justice, la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et les collectivités locales. Les obligations des organismes HLM et leur capacité à agir face aux troubles du voisinage ; quelques exemples de nouvelles pratiques en matière de gestion de la sécurité. Divers dispositifs partenariaux et formes de coopération : les conseils de prévention de la délinquance et leurs différents échelons territoriaux ; les contrats de ville ; les plans départementaux de sécurité ; le diagnostic sécurité ; le partenariat police-HLM ; le rôle des habitants.
CDU 36259

ZOUARI Armand
ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA-DEFENSE. CENTRE DE RECHERCHE SUR L'HABITAT ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Services et pratiques résidentielles : le cas des activités physiques et sportives
Paris-La Défense : Min. Logement, juin 1995.- 117 p., ann., bibliogr., tabl.
Cette recherche a pour ambition de faire un bilan rétrospectif et prospectif des nouveaux services résidentiels pour les activités physiques et sportives. Cinq communes urbaines du sud de l'agglomération parisienne en grande couronne et quatorze sites de services sportifs de proximité sont analysés. Quels sont les effets possibles des services sportifs de proximité sur les usagers des services ? sur la dynamique de valorisation de l'habitat et de renforcement de l'habitabilité ? La présence d'un service sportif, près de chez soi, peut-elle devenir un élément fondamental de choix de logement ? Les services sportifs de proximité sont-ils de simples artefacts périphériques de logement ? ou bien de nouveaux pôles fondamentaux des réseaux résidentiels ?

PCA A467; CDU 31713

Dossier : services publics et nouvelles citoyennetés
ECHANGE ET PROJETS. (FRA). n° 74, juill. 1995.- 109 p.
Numéro consacré à la modernisation des services publics en France. Analyse des rapports, parfois conflictuels, entre services publics et citoyenneté. Les réformes engagées, les services rendus aux usagers, l'égalité d'accès aux services, les modes de gestion, etc. L'évolution actuelle est illustrée par quelques articles sur les services de proximité.
CDU

Police et justice dans la ville. Services aux habitants et services de proximité
VILLE ET QUARTIERS. (FRA). n° 1, déc. 1995.- pp. 13-20, phot.
Qu'il s'agisse du traitement et de la prévention de la délinquance, ou encore de la création de services de proximité aux habitants, les rencontres de la DIV montrent la complexité et la diversité des réponses possibles aux problèmes rencontrés par la politique de la ville. Divers exemples sont rapportés : les maisons de justice du Val d'Oise ; la gestion de la sécurité et la police de proximité à Clermont-Ferrand ; la lutte contre la violence en milieu scolaire en Seine-Saint-Denis ; l'aide aux personnes âgées à Caen ; le contrat de ville du Rouergue à Creil.
CDU

Stratégique, l'espace public
PROJET URBAIN. (FRA). n° 4, mai 1995.- 19 p., phot., plans
L'espace public comme stratégie de ville et élément fondateur du projet urbain. Alexandre Chemetoff, Philippe Panerai, Christian Devillers partent de leur pratique du projet pour dénoncer les logiques sectorielles et mettre l'accent sur les nouvelles dimensions de la commande urbaine : celles de la grande échelle et de la longue durée, qui les amènent à privilégier l'ossature des espaces publics sur la maîtrise de l'espace bâti.
CDU

La ville et l'école
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 7, juin 1995.- 44 p., phot.
L'évolution des politiques municipale en matière de système éducatif et de développement scolaire. Les politiques d'intégration nécessitent au niveau local une implication toujours plus forte des municipalités dans la gestion scolaire et les projets éducatifs. De nombreux exemples sont pris dans des grands ensembles de la région lyonnaise.
CDU

ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE. PARIS. BAGNOLET ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
De l'espace libre à l'espace public
Paris : Cabinet Treuttel-Garcias-Treuttel, 1996.- 170 p., cartes, phot., plans, bibliogr.
Recherche-action, sous la forme d'une analyse historique et critique, sur les grands ensembles à l'intérieur des espaces urbains. Après avoir défini l'espace moderne par des notions de fluidité spatiale et de rigidité sociale, ce travail de recherche s'intéresse aux principes de composition des grands ensembles (la disposition en quinconce et en chicane, la boucle et la baïonnette) puis à leur évolution foncière (remembrement, démembrement). Une partie du document évalue l'importance de l'automobile et ses conséquences (le stationnement, le parking, le garage) dans la vie urbaine. Les ensembles urbains connaissent depuis plus d'un siècle une succession d'innovations et de reniements, les modes et les styles se renouvellent : le chapitre suivant expose le découpage moderne de l'espace (la règle des trois tiers par exemple). La dernière partie du document donne des analyses et des

projets sur les cités d'Orgemont, Les Sorbiers-La Saussaie, Anatole France et Les Sablons (en Ile-de-France).
PCA C413; CDU 34808; CP 6100

CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX LES TRANSPORTS L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. LYON; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE; FRANCE. EQUIPEMENT ET LOGEMENT (MIN.). PARIS
Entre les tours et les barres. Restructurer les espaces publics des grands ensembles
Lyon : CERTU, nov. 1996.- 205 p., plans, tabl., ill., phot. coul.
Dans le cadre des grands ensembles cet ouvrage propose une analyse du fonctionnement des réseaux actuels de voirie et d'espace, à partir de l'histoire de l'aménagement de ces quartiers et de l'étude des comportements des habitants. Il montre que la requalification des quartiers nécessite une réflexion d'ensemble sur toute la ville et donne des éléments de méthodes pour les professionnels et les décideurs concernés par la politique de la ville face aux grands ensembles.
TU CE01 3692; CDU 34142; CTM 14298; IA 38053; DCN 25-1074; CP 5812; MV 8427

FRANCE. ENVIRONNEMENT (MIN.)
Les villes françaises pour le développement durable. Habitat II, sommet des villes, Istanbul, 3-14 juin 1996
Paris : Min. Environnement - DNP, 1996.- 116 p., ill. (avec le concours de la FNAU, 4D, CUF, CRID. Conférence des Nations Unies sur les établissements humains ; études préparatoires pilotées par un comité présidé par G. Cavallier)
Recueil des pratiques françaises en matière de développement urbain durable, réalisé sous la direction du Ministère de l'Environnement, à l'occasion du Sommet mondial des villes « Habitat II » (Istanbul, juin 1996). Des exemples de pratiques urbaines sont présentés, selon quatre perspectives d'approche. « Approche globale et intégrée, stratégie et mise en œuvre » : environnement (Brest, Rochefort) ; restructuration spatiale et action sociale (Lille-Roubaix, Nantes) ; planification stratégique (Lyon). « Planification écologique des espaces urbains » : développement industriel ou économique et environnement (Dunkerque, La Rochelle) ; planification locale ou régionale (Orléans, Rennes, Région parisienne). « Identité culturelle et partenariats » : développement social et environnement (Bègles, Châlon-sur-Saône) ; insertion sociale et culture (Epernay) ; médiation à divers niveaux (Mulhouse). « Coopération internationale et solidarité urbaine" : relations nord-sud (réseau crise urbaine, Besançon, Evreux, Meaux) ; Europe centrale et orientale (Nancy) ; pourtour méditerranéen (Belfort).
CDU 33223; CA C9213; IA 37676; DCN 25-1067; MV 8689; DRE 8525

LANDAUER Paul ; FREREJEAN Marc
ECOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY. LABORATOIRE D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Paysages sous surveillance. Les contraintes de sécurité dans l'architecture des grands ensembles
Nancy : LHAC, 1996.- 103 p., phot., tabl., bibliogr.
Trois expériences : celle d'un architecte confronté à la réhabilitation de grands ensembles ; une autre, plus théorique, pour comprendre de quoi étaient faits les sites en périphérie de villes ; puis plus récemment l'amorce d'une recherche sur l'histoire des grands ensembles après 1945. Ces expériences ont conduit à formuler deux hypothèses qui servent de cadre à l'énoncé de ce rapport : la première concerne les moyens d'améliorer l'architecture des grands ensembles ; la seconde concerne les moyens de comprendre les mécanismes qui ont produit puis transformé les grands ensembles. De nombreux projets de requalification des grands ensembles restent aujourd'hui en débat. Ce rapport constitue un premier essai d'analyse des nouveaux dispositifs de sécurité et de leurs incidences sur l'organisation contemporaine de l'espace moderne. Cinq parties : 1. « Perceptions de l'après-guerre » : sur l'identité des grands ensembles; 2. «De la dissuasion au contrôle » : sur l'importance accordée à la sécurité ; 3. « Mise en scène des limites » : sur l'organisation de la sécurité avec ses logiques spécifiques de conception, de vocabulaire, de

technologies et de points de vue sur l'espace ; 4. « interdiction de stationner » : étude de situations spatiales ; 5. « points d'impact » : la modernité.
PCA C400; CDU 33864; CP 6101

MOTTE Alain
UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE. INSTITUT D'AMENAGEMENT REGIONAL ; FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.). PLAN URBAIN
Nîmes : émergence locale d'une pensée globale de l'urbain et pratiques d'aménagement
Aix-en-Provence : IAR, 1996.- 135 p., cartes, bibliogr.
Les modes d'action publique dans la ville se sont renouvelés depuis les années 1980, ce qui a entraîné l'obsolescence des concepts hérités des années 1960-70. La notion de puissance publique (qui sous-entend une relation de domination) doit donc être remplacée par la notion de sphère publique. La notion de production urbaine est, quant à elle, composée de deux concepts : les processus d'action et les espaces urbains (résultats des processus). Ces prémisses étant posées, la démarche a d'abord consisté à explorer deux représentations dominantes de l'agent municipal, relatives aux espaces publics (conception esthétique) et à l'urbain (plan d'ordonnancement). Dans un second temps, ces deux représentations ont été intégrées à l'analyse de quatre processus d'action fonctionnels : espaces d'activités économiques, habitat, infrastructures publiques, espaces verts. En conclusion, on observe l'émergence d'une tentative de restructuration des pouvoirs publics : celle-ci prend appui sur une approche globale du lieu, qui dépasse la dimension spatiale et fonctionnelle en intégrant les dimensions symboliques et matérielles. Mais si la commune devient l'agent dominant de la transformation de l'espace dans des domaines nouveaux (espaces publics, art urbain, environnement), d'autres agents locaux interviennent au niveau des secteurs plus traditionnels (économie, habitat, infrastructures).
PU 2196; CDU 32977; IAB 4066

THUY Ta Thu ; SOUGAREVA Nedialka
FRANCE. ENVIRONNEMENT (MIN.)
L'approche globale de l'environnement urbain dans la perspective du développement durable
Paris : Min. Environnement - Direction nature paysages, 1996.- 109 p.
Les préoccupations environnementales s'étendent depuis plusieurs années aux villes. Cet ouvrage présente le mouvement et les réflexions en cours qui, malgré leurs limites, ont d'ores et déjà produit de nouveaux savoir-faire et de nouvelles méthodes de production et de gestion de la ville. Un ensemble d'éléments - la décentralisation, la question environnementale, la participation citoyenne, l'action préventive - ont conduit le Ministère de l'Environnement à mettre en place des programmes incitatifs visant à promouvoir une approche globale et partenariale des questions urbaines. Les services municipaux et les acteurs de la ville ont dû s'adapter aux nouvelles exigences et intégrer plus systématiquement la dimension environnementale. De nouvelles questions concernent l'échelle optimale de gestion des territoires, l'articulation des actions de l'Etat et de celles des collectivités locales, ou encore la démocratie participative. Après avoir présenté les problématiques de l'environnement urbain en France, et les outils de l'approche globale et intégrée, l'ouvrage s'attarde sur quelques expériences particulières de villes qui ont mis en place un projet environnemental.
CDU 35118 ; CDU 51706

ZOUARI Armand
Le nouvel équipement sportif des villes. Services de proximité et espaces de liberté
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 70, mars 1996.- pp. 115-121, phot. (Lieux culturels)
La progression des activités sportives auto-organisées manifeste moins l'existence d'une contre-culture que l'inadaptation des structures formelles du sport à l'individualisation des pratiques. Depuis peu, les municipalités tentent de pallier aux rigidités de l'organisation en clubs en réalisant des équipements de

proximité accessibles à tous, notamment les jeunes des cités en difficulté. Autour de ces équipements se déploient des réseaux de sociabilité qui dépassent le seul horizon du quartier. Les playgrounds deviennent ainsi les lieux ouverts d'un indissociable jeu social et sportif.
CDU

Les services dans la ville
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 4, déc. 1996.- pp. 20-55, phot.
Depuis plusieurs années, les villes sont confrontées à un double défi : augmenter les services, améliorer leur qualité, sans accroître la pression fiscale, laissant la gestion technique aux opérateurs privés. Du côté des opérateurs et des services publics, la concurrence s'accroît, l'offre se diversifie et s'adapte. Les HLM ont un service de cohésion sociale à rendre. Les habitants veulent plus de considération et d'écoute, un service personnalisé.
IA P.193

Services de proximité et politique de la ville : de la création à la solvabilisation, enjeux, méthodes et limites. VIe rencontre Profession banlieue, 03/05/1995
Paris : Profession banlieue, 1996.- 99 p., bibliogr.
Profession banlieue est un centre de ressources crée le 23 novembre 1993 pour les dix-neuf contrats de ville de Seine-St-Denis ; il a pour mission la qualification des professionnels de la politique de la ville par la capitalisation des actions et des savoir-faire, la mise en réseau des acteurs et l'organisation de ce centre comme lieu de réflexion, de rencontres et de débats. Les interventions et les débats de la journée du 03/05/1995 ont abordé le rôle de Profession banlieue dans le développement des services de proximité, les approches méthodologiques pour la création de services de proximité, le sens et la place des services de proximité, les services à la personne, le cadre de vie, les restaurants de quartier, la solvabilisation des services de proximité.
IA 37839 ; CDU 35860

PICON-LEFEBVRE Virginie (dir.)
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE ET LA VILLE ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
Les espaces publics modernes. Situations et propositions
Paris : Le Moniteur, 1997.- 237 p., ill., plans, phot. (coll. Architextes. ISBN : 2-281-19098-6)
Série d'articles sur l'idéologie, la conception et la réhabilitation des espaces publics modernes. Sujets suivants traités : la conception des espaces publics et des communautés de voisinage pendant la reconstruction (1945-55) ; le rapport ville-nature selon la logique des grands ensembles ; la place de l'automobile dans l'espace résidentiel moderne ; les dalles ou l'invention d'un artefact urbain ; l'évolution de la morphologie et de la structure foncière des grands ensembles ; la programmation de l'aménagement des espaces publics (comparaison Perpignan / Barcelone) ; les enjeux de la requalification des espaces publics dans les villes reconstruites (exemples de Brest et Dunkerque) ; les recompositions de la voirie rapide urbaine à Montpellier, Nîmes et Marseille ; la prise en compte de la sécurité dans la réhabilitation des grands ensembles ; l'action des paysagistes en France depuis 1945 ; les espaces publics modernes intégrant des espaces verts.
PCA C420(2) ; CDU 35361; MV B8713; IA 39056

MACE Eric
Service public et banlieues populaires : une coproduction de l'insécurité. Le cas du réseau bus de la RATP
SOCIOLOGIE DU TRAVAIL. (FRA). tome XXXIX, n° 4, oct.-déc. 1997.- pp. 473-498, bibliogr.
Une recherche empirique dans le réseau de bus de la banlieue nord de Paris permet d'aborder le thème de l'insécurité. Après une présentation des indicateurs statistiques et une typologie des comportements des voyageurs, l'expérience sociale de la banlieue et les difficultés du métier de

conducteur sont exposées. Le ressentiment des couches populaires qui se perçoivent négativement et exclues de la société rejoint celui des conducteurs. Ce double ressentiment participe largement aux situations d'insécurité.
IA P.374; CDU

MAGUER Annie ; BERTHET Jean-Marc
Les agents des services publics dans les quartiers difficiles. Entre performance et justice sociale
Paris : La Documentation française, 1997.- ann., tabl., bibliogr.
Cette étude est le fruit d'une enquête réalisée à la demande de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), auprès des agents de service public travaillant dans des quartiers difficiles, de façon à ce qu'ils donnent leur point de vue sur leur métier et précisent leurs attentes. Trois sites ont été sélectionnés : la Seine-Saint-Denis, les départements du Rhône et de la Drôme et le département des Bouches-du-Rhône. Trois chapitres : le premier analyse la façon dont les services publics, au contact des publics défavorisés ou situés dans les quartiers en difficulté, parviennent à faire face à la demande sociale du public tout en répondant à l'obligation réglementaire et gestionnaire ; le second évalue les conditions de la mobilité et de la stabilité des agents en termes de stratégies professionnelles, de profils et de conditions matérielles de travail ; les modalités d'action des services publics sont envisagées dans le troisième, selon qu'elles peuvent apparaître comme de nouvelles missions, une réorganisation des services ou un redéploiement des compétences. Des mesures à mettre en oeuvre de façon à valoriser les nouveaux métiers qui se dessinent, sont proposées en conclusion.
CDU 35329

OBADIA Alain (dir.)
Les temps de la ville. *in* Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1997.- pp. 35-171, tabl., bibliogr. (coll. Monde en cours. Actes du colloque de Cerisy : «Vivre la ville demain : quels enjeux, quels partenaires ?», 19-24 sept. 1996, Centre culturel international de Cerisy-la-Salle)
Divers aspects de la problématique des temporalités urbaines sont examinés. Le premier chapitre propose des commentaires de l'oeuvre de l'historien Bernard Lepetit, théoricien des temporalités urbaines. Après une présentation générale, trois questions spécifiques sont traitées : l'évolution historique des représentations de la ville ; la dimension temporelle des systèmes de villes ; la prise en compte des temporalités urbaines dans les services publics. Le second chapitre analyse, à partir d'enquêtes, certaines questions liées au cycle de vie : synthèse des évolutions sociodémographiques des trente dernières années ; les relations entre âge, profession, origine sociale et habitat ; l'évolution et les causes du recul de l'âge de départ du foyer familial. Enfin, le dernier chapitre est consacré à l'aspect temporel de la vie quotidienne et de certaines pratiques sociales : analyse des usages du temps à partir d'enquêtes sur les déplacements urbains ; la fréquentation des espaces marchands ; le projet DIFU, élaboré par l'Institut allemand des affaires urbaines et destiné à poser les bases d'une politique des horaires urbains ; panorama des villes italiennes, en matière de politique des temps urbains ; analyse comparative des expériences françaises, italiennes et allemandes.
CDU 35025; IA 38959; CP 6343; EPC NS23445

OBADIA Alain (dir.)
Les services et les métiers. *in* Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1997.- pp. 271-438, tabl., bibliogr., graph. (coll. Monde en cours. Actes du colloque de Cerisy : « Vivre la ville demain : quels enjeux, quels partenaires ? », 19-24 sept. 1996, Centre culturel international de Cerisy-la-Salle)

Analyse de trois problématiques : services publics urbains et mixité sociale, violence et insécurité, dynamiques urbaines et temporalité. La première partie traite de la diversité des publics en contact avec les services publics ou visés par les politiques urbaines : réflexion sur le thème de la mixité sociale et sur son contraire, la ségrégation ; la place de la mixité dans les politiques publiques ; les difficultés du personnel des caisses d'allocations familiales (CAF) face à la diversité des publics. La seconde regroupe des études sur la violence et l'insécurité : la violence dans la France contemporaine ; l'islamisation des jeunes, en France ; violence juvénile et mutation sociétale à partir du cas brésilien ; violence et insécurité aux Etat-Unis ; l'incidence de l'insécurité sur le réseau bus de la RATP et l'expérience d'agents de prévention ; analyse et témoignages d'élèves et d'enseignants sur la violence scolaire. Enfin, la troisième partie analyse divers aspects des relations entre activité économique, aménagement urbain et temporalité : les dimensions temporelles des dynamiques urbaines et économiques ; temps de travail et rythmes de vie urbaine ; conséquences de l'évolution des temporalités urbaines sur les pratiques d'aménagement, d'architecture et d'ingénierie ; le phénomène de métropolisation.
CDU 35025; IA 38959; CP 6343; EPC NS23445

POMMEREAU Laurence
Les métiers de l'intégration sur la voie de la professionnalisation
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1400, 7 avr. 1997.- pp. 14-20, phot.
Les nouveaux métiers de l'intégration se sont développés ces dernières années. Aujourd'hui, la formation et la pérennisation apparaissent indispensables pour une action durable, mais elles doivent se concilier avec le maintien d'une proximité nécessaire avec la population. Chanteloup-les-Vignes, Lille et Rueil-Malmaison apportent trois réponses pour favoriser l'intégration.
IA P.188; CDU

PROFESSION BANLIEUE. ST-DENIS
Autour du pacte de relance : une réponse juste à la délinquance des mineurs
St-Denis : Profession banlieue, 1997.- 49 p., bibliogr.
Les actions du Centre Georges Brassens de Pierrefitte pour lutter contre la délinquance des jeunes ; le concept d'insécurité et l'action des agents ordinaires du contrôle de l'ordre public ; les actions municipales dans le domaine de la sécurité.
IA 38642

VESCOVALI Marie
Comment créer des services de proximité
COURRIER DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX. (FRA). n° 77, 7 mars 1997.- pp. 15-18, phot.
Les services de proximité sont à la fois un gisement d'emplois et une réponse à des besoins nouveaux. Les élus sont sollicités pour mettre en place ces nouveaux services qui vont souvent au-delà de leurs compétences et de leurs possibilités financières. Les principaux éléments préalables à la mise en place de ces services, sans concurrencer le secteur marchand, sont présentes.
IA P.273

VILLES ET TERRITOIRES MEDITERRANEENS
Services publics et quartiers en développement social urbain : dossier documentaire
Marseille : Villes et territoires méditerranéens, 1997.- 56 p., phot., bibliogr. (Politique de la ville : les journées d'échanges du Centre régional de ressources, Marseille, 7 nov. 1997)
Outre une sélection bibliographique de rapports officiels et documents de la DIV, d'articles de presse, d'études et de textes officiels sur les services publics de proximité, ce document propose plusieurs articles (publiés par ailleurs dans différentes revues) sur : le projet des « bouts de chaîne » (à propos de la mission Picard sur l'étude conjointe des services publics par agents et usagers), la place des services publics dans la politique de la ville, les acteurs du service public, la méthode de formation-action sur les quartiers, le Centre de ressources de Frais-Vallon (quartier de Marseille), les formations des agents

d'accueil, le passage des équipements collectifs aux services publics, les plates-formes de services public, une typologie des services de proximité, la pertinence d'une politique de services publics de proximité et les conditions de mise en place.
CDU 36691

Adaptation aux évolutions sociales
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 17, déc. 1997.- pp. 11-23, phot., bibliogr. (Les services publics, entre adaptation et territorialisation)
Divers aspects de l'adaptation des services publics aux évolutions sociales sont développés : la formation des agents publics ; l'accès aux services publics pour une meilleure intégration des populations ; l'accès aux droits, enjeu de la lutte contre l'exclusion ; la collaboration entre les agents de terrain et les cadres de différents services ; la démarche de la Drôme en matière de services publics de proximité ; la médiation entre les services publics et leur clientèle, par le biais d'un « point information médiation multiservices » (PIMMS), dans le quartier des Etats-Unis à Lyon ; l'expression des habitants sur la transformation du service public, à partir d'une expérimentation menée à Saint-Denis (quartier des Francs-Moisins).
CDU

Les CAUE, garants de la qualité du cadre de vie
C. DE L'ANAH. (FRA). n° 81, juin 1997.- pp. 7-9, phot.
Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité du cadre de vie. En vingt ans, ils ont participé à des centaines de projets et facilité les échanges entre les divers intervenants du secteur de l'habitat et de l'urbanisme. Ils mériteraient d'être plus souvent mis à contribution par les collectivités locales ou les propriétaires.
IA P.114; CDU

CAUE : 20 ans de service public pour une qualité durable
DIAGONAL. (FRA). n° 126, août 1997.- pp. 10-37, carte, ill., phot.
Etat des lieux de l'action des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) après 20 ans d'existence. Thèmes traités : la naissance des CAUE en 1977 ; la mission officielle et la déontologie des CAUE ; les regroupements de plusieurs CAUE sous forme d'unions régionales (exemple de Midi-Pyrénées) ; l'évolution des actions dans les domaines de l'environnement et du paysage ; le projet de paysage mené par la ville d'Avrillé, en partenariat avec le CAUE du Maine-et-Loire ; les trois « chartes de paysage » élaborées par le CAUE du Calvados ; l'inventaire régional des paysages, réalisé par les huit CAUE de Midi-Pyrénées ; la pratique de l'assistance architecturale et du conseil aux particuliers, par le CAUE du Lot ; le CAUE des Côtes d'Armor et le conseil aux collectivités locales ; les activités des CAUE à petit budget de la Lozère et du Cantal ; l'éducation des enfants à l'architecture et les problèmes que cette exigence posé au CAUE ; le rôle des CAUE dans le montage d'opérations urbaines et architecturales innovantes ; l'activité du CAUE du Val d'Oise ; le projet campagne urbaine, destiné à requalifier des friches urbaines par la culture et le jardinage, à Argenteuil ; les rôles respectifs de la DDE et du CAUE, dans la Somme.
CDU

La question urbaine. Orientations pour un débat européen
OBSERVATOIRE EUROPEEN DU LOGEMENT SOCIAL. (FRA). n° 45, août 1997.- 4 p.
La communication de la Commission européenne sur la question urbaine. Quatre parties : la première partie explique les défis à relever par les villes européennes, en matière de chômage, d'exclusion sociale, de déséquilibres entre villes, d'environnement, de gestion urbaine ; la deuxième fait le point sur les politiques communautaires en matière de développement urbain : encouragement de la compétitivité et de l'emploi, politique en faveur de la cohésion économique et sociale, transports et réseaux trans-européens, encouragement du développement durable et amélioration de la qualité de vie dans les villes ; la troisième partie propose des orientations pour l'avenir, en insistant sur la nécessité d'une perspective urbaine dans les politiques de l'UE et sur la contribution des fonds structurels ; enfin, la quatrième expose brièvement le suivi de la communication, notamment l'organisation d'un forum urbain en 1998.
CDU

Les services publics, entre adaptation et territorialisation

C. DU CR. DSU. (FRA). n° 17, déc. 1997.- pp. 4-36, phot., bibliogr.

Des réflexions d'acteurs locaux, de responsables institutionnels et d'universitaires sont présentées. A travers le double thème de la territorialisation des services publics et de leur adaptation aux évolutions sociales, diverses expérimentations et objectifs à atteindre en matière d'amélioration du service public sont abordés. Ceci passe notamment par la création de services de proximité, l'amélioration de l'accueil et de l'accès des populations aux services publics, la mise en place de partenariats multi-services, ou encore la formation permanente des agents publics.

CDU

Transports publics et intégration urbaine

ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 31, janv. 1997.- pp. 3-6, phot.

Le transport public est au coeur de la politique pour la ville. Dans le cadre de l'appel à projets « transports et intégration urbaine », les communes du pays de Montbéliard et celles de l'agglomération de Dunkerque prévoient une amélioration de l'offre de transport. Les 45 lauréats de l'appel à projets sont évoqués.

IA P.177BIS; CDU

BOURDIN Alain

Gouvernance, appartenances sociales et gestion des services urbains

ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 80-81, déc. 1998.- pp. 181-187, phot., bibliogr. (Gouvernances)

La mobilité géographique, l'instabilité de la famille et la fragilisation du travail mettent les appartenances sociales à rude épreuve. Le retrait de l'adhésion aux valeurs collectives accentue la division de la ville en espaces réservés. L'emprise des services sur la vie quotidienne, du haut en bas de l'échelle sociale, met leur gestion au coeur des questions de gouvernance urbaine. Leur qualité peut devenir un enjeu politique majeur.

CDU

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE; ILE-DE-FRANCE (REGION). PREFECTURE

Dossier thématique : adaptation des services publics

Paris : Préf. d'Ile-de-France ; Paris : CRIF, 1998.- 16 p. (Note de synthèse des travaux du groupe « Services publics » de l'Instance d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France)

Les traces que laisse la politique de la ville sur l'action des services publics (école, police, santé et Poste) sont indirectes mais effectives. Les effets professionnels de l'implication des services publics dans des actions conduites au titre de la politique de la ville sont ambigus. La coopération entre agents de base demeure ponctuelle, l'insertion locale des services publics reste faible¨, et l'incidence de l'échelon départemental semble forte mais elle est variable selon les secteurs et les départements.

IA 40380(1); CDU 50128(1)

DESFORGE Pierre

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE. PARIS

Qualité de vie dans les grands ensembles et les quartiers d'habitat

Paris : CESR Ile-de-France, 1998.- 135 p.

Le rapport s'appuie sur la réalité constatée dans une vingtaine de quartiers en Ile-de-France choisis parmi les 150 quartiers sensibles recensés par l'IAURIF. Ces quartiers sont éligibles aux aides de l'Etat et de la région dans le cadre du pacte de relance pour la ville. Après avoir évoqué l'origine des grands ensembles et leur évolution, le rapport présente l'évolution de la politique de la ville depuis le début des années 1980. Les difficultés puis les dégradations, qui sont apparues dans les grands ensembles, coïncident avec le début de la crise économique et l'apparition du chômage à partir de la fin des années 1970. Des axes de réflexion sont dégagés, ils conduisent à proposer des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers et grands ensembles.

IA 39841; CDU 39126; DRE 0.CESRIF.RA.

EMELIANOFF Cyria
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SAINT-CLOUD. ST-CLOUD ; FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT (MIN.)
La ville durable. Etat des lieux en Europe et prospective
Saint-Cloud : Ecole normale supérieure, 1998.- 363 p., bibliogr. (recherche financée par le Service de la recherche et des affaires économiques, programme « développement durable »)
Bilan européen et scénarios sur le thème de la ville durable. La première partie situe le champ de questionnement du développement durable et fait le point sur les mutations des villes contemporaines. La deuxième partie rappelle les origines du concept de ville durable, puis fait le bilan de l'expérience française et européenne dans ce domaine. La création d'un réseaux de villes durables en Europe et les réserves de la France vis-à-vis du développement durable sont analysées. Enfin, la troisième partie présente « trois scénarios exploratoires pour des villes européennes durables », censés répondre aux tendances lourdes de l'évolution urbaine (augmentation du trafic, étalement périurbain, aggravation des processus d'exclusion, déprise du politique...).
CDU 37743 ; CDU 39326

GARIN-FERRAZ Ghislaine
Villes et développement durable. Objectif XXIe siècle. Colloque, Poitiers, 30 et 31 janvier 1997
Paris : CNFPT, 1998.- 133 p., ann., bibliogr. (colloque organisé par Cité+, à l'initiative du District de Poitiers, de l'association 4D, du CNFPT Poitou-Charentes et de l'association Orcades)
Ce compte rendu de colloque fait le point sur diverses questions relatives au développement durable dans le domaine de la ville. Les textes sont organisés autour de trois thématiques : l'aménagement urbain, la coopération intercommunale et les problèmes liés à la mobilité, à la densité et à l'urbanisation (exemples des plans de déplacement de Limoges, La Roche-sur-Yon et Poitiers) ; les solidarités à établir, y compris au niveau local, entre les pays du nord et ceux du sud (exemple de Curitiba au Brésil et de l'éducation au développement) ; la réorganisation des services et les actions locales liées au développement durable (exemples de Rochefort et de Saint-Denis). Par ailleurs, deux autres textes sont respectivement consacrés aux «Agendas 21 locaux », et au principe de participation mis en oeuvre à Ménigoute (Deux-Sèvres).
CDU 37101; CA C10229; IA 39883

HOLEC Nathalie
ASSOCIATION 4D. PARIS; FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME. PARIS; CENTRE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT, LES LIBERTES ET LA PAIX. PARIS ; FRANCE. ENVIRONNEMENT (MIN.)
Villes et développement durable. Des expériences à échanger
Paris : Min. Environnement, 1998.- 116 p.
Les villes et les agglomérations sont considérées comme des lieux stratégiques pour le développement durable. De nouvelles pratiques urbaines, associant les décideurs, les populations et les professionnels, favorisent la créativité et le changement. Quarante-huit exemples illustrent les initiatives locales en matière de développement durable sur divers thèmes : logements locatifs de haute qualité ; économie des ressources énergétiques ; échange de savoir-faire ; équilibre urbain-rural ; démarche d'intégration de l'environnement rural, urbain et industriel ; apport des réseaux associatifs ; patrimoine, solidarité écologique et sociale ; paysages urbains et naturels ; rénovation écologique ; réseau de tramway ; maîtrise de l'espace urbain ; planification locale ; transport public urbain multimodal ; amélioration du cadre de vie ; politique locale ; politique de proximité sociale ; politique de l'eau.
CDU 38581

MEJEAN Catherine (coord.) ; YANEZ-THIRE Eric (Coord.) ; THIRE Claudine (coord.)
FONDATION JULES VERNE DU VENEZUELA; AMBASSADE DE FRANCE AU VENEZUELA

Formes concrètes de gestion urbaine. Actes du colloque. Caracas, 1er et 2 Juin 1998./ Formas efectivas de gestion urbana. Actas del coloquio. Caracas, 1 y 2 de junio de 1998

Caracas : 1998.- mult., tabl., fig. (partenaires : ALSTOM Vénézuela, FRAMECA, SOFRETU-SYSTRA-SOFRERAIL)

Ce colloque sur les formes de gestion urbaine s'articule autour de plusieurs communications présentant les caractéristiques urbaines au Vénézuela, les grandes tendances de l'urbanisme en France, les outils français en matière de gestion urbaine, le financement des grandes opérations d'urbanisme et des grands projets urbains avec l'exemple du projet d'aménagement Paris-rive gauche, les infrastructures de transport comme outil de transformation urbaine avec l'exemple de Strasbourg et le groupe SYSTRA-SOFRETU-SOFRERAIL, la question de la gestion de services de l'eau.

CA C10262

Entre autres services... Services de proximité et micro-activités économiques. Les rencontres de Profession banlieue

St-Denis : Profession banlieue, 1998.- 148 p.

Six récits et projets, sélectionnés en fonction de caractéristiques qui permettent de présenter la diversité des champs d'activité couverts par les services de proximité et micro-activités économiques, sont présentés. Tous ces projets font référence au quartier, qu'ils soient portés par certains de ses habitants ou créés à leur usage, que le service soit implanté dans un quartier ou au centre de la ville. Certains de ces projets fonctionnent, d'autres sont en cours de réalisation et d'autres ont été abandonnés. Les atouts et les freins au montage et au développement de projets sont identifiés ; la complexité inhérente à la mise en place de ces activités, qui relèvent du secteur marchand mais qui poursuivent aussi des objectifs d'animation de la vie sociale des quartiers, est soulignée.

IA 40408

Paysages au quotidien : publi-reportage

PAGES PAYSAGES. (FRA). n° 7, sept. 1998.- pp. 170-171, phot. (Anamorphose)

Synthèse des principes adoptés par la société JARDEM, spécialisée dans l'entretien du patrimoine paysager des ensembles HLM. Ceux-ci reposent en particulier sur une approche de taille douce qui va dans le sens d'une diversification des végétaux, sur une volonté d'éducation à la gestion des paysages et sur la mise en oeuvre de stratégies conjointes maître d'ouvrage - maître d'oeuvre.

CDU

Un service « vie quotidienne » pour satisfaire les habitants

COURRIER DES MAIRES, n° 108, nov. 1998.- pp.46-47

Ne pas laisser se dégrader le cadre de vie, agir au plus vite grâce à l'intervention des services municipaux, c'est possible et cela facilite les relations entre les élus et la population. A Brest, la brigade antigraffitis effectue des nettoyages de façade à la demande. Un exemple de services proposés par un nombre croissant de municipalités. A Nemours, un service « urgence travaux » est créé qui assure une dizaine d'interventions rapides à la demande des habitants. A Epinay-sur-Seine, l'équipe municipale a mis en place un service téléphonique baptisé « allô, monsieur le maire ? » qui écoute les doléances et promet un réponse signée du maire sous huit jours.

CDU

Les transports et la ville : analyses et diagnostics. Actes du séminaire des acteurs des transports et de la ville, Paris, mars-mai 1998

Paris : Presses de l'ENPC, 1998.- 263 p., fig., graph., tabl., bibliogr. (congrès organisé par le Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement)

Compte rendu d'échanges d'expériences sur les interactions entre les transports et la ville, à partir de six thèmes : l'évolution de la mobilité, le service rendu par les transports, les inégalités devant la mobilité, transport et structure urbaine, mobilité et environnement, transport et développement économique.

EPC NS22357; IA 40148; DRE 8413; CDU 39988(1); DCN 58-1099

Transports publics et politique de la ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 41, oct. 1998.- pp. 4-6
L'un des objectifs de la politique de la ville consiste à « rendre la ville accessible à tous », par le développement des réseaux de transport urbain, l'adaptation de la tarification et l'amélioration de la sécurité. Cette dernière préoccupation implique la généralisation des agents de médiation, ainsi que l'implication des personnels et des entreprises. Deux exemples sont présentés : le projet de développement local « boucle nord des Hauts-de-Seine » ; l'action de formation des conducteurs de bus médiateurs, menée par la Société montpellierenne de transport urbain (SMTU).
CDU

Violence : la ville prend garde
DIAGONAL. (FRA). n° 129, fév. 1998.- pp. 10-33, phot., bibliogr.
La sécurité urbaine est envisagée notamment du point de vue de ses relations avec les formes architecturales et urbaines, et de la nécessaire coopération entre acteurs qui en découle. Les thèmes suivants sont abordés : les concepts anglo-saxons d' « espace défendable » et de « prévention situationnelle » ; le rôle des architectes, urbanistes, maîtres d'ouvrage et gestionnaires de l'espace urbain en matière de sécurité, et leur coopération avec la police dans le cadre des opérations d'aménagement urbain ; les « contrats locaux de sécurité », emplois de proximité destinés à prévenir la délinquance ; le concept de «complicité spatiale », qui caractérise certaines formes architecturales facilitant la délinquance ; le rôle de l'éclairage urbain ; l'action des organismes HLM. Quatre exemples locaux illustrent ces approches : la réhabilitation du quartier de La Darnaise, aux Minguettes (Vénissieux) ; l'intervention sociale au Val d'Argent (Argenteuil) ; la conception du quartier Euralille (Lille) et de la future Gare du Nord (Paris).
CDU

BAILLY Antoine S.
Qualité de vie et développement durable. *in* Géographie et liberté. Mélanges en hommage à Paul Claval
Paris : L'Harmattan, 1999.- pp. 327-335, fig., bibliogr.
Cet article présente la problématique centrale du réseau de deuze villes qui s'est mis en place dans le cadre d'un projet de l'UNESCO - Management of Social Transformations - pour réfléchir aux conditions du développement urbain social durable. Puis, il dégage six axes de réflexion susceptibles de favoriser la qualité de vie urbaine, grâce à des mesures locales adaptées au concept de développement social durable : question de l'efficacité des gouvernements locaux, coopération sociale et culturelle, valorisation des services publics, planification de l'habitat, transport et qualité de vie, la ville comme ressource économique.
CDU 51372

BARNIER Véronique ; TUCOULET Carole
Ville et environnement. De l'écologie urbaine à la ville durable
PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX. (FRA). n° 829, oct. 1999.- 87 p., bibliogr.
Ville et environnement : le rapprochement de ces deux réalités, qui procède à la fois d'un constat de carence de l'aménagement du cadre de vie et de l'urbanisme, et d'une sensibilité nouvelle aux différents types de nuisances environnementales, date en France des années 70. Récemment deux événements ont influencé l'évolution de ce rapport : d'une part le succès de l'écologie urbaine, d'autre part la Conférence de Rio en 1992 sur le développement durable. Ce dossier traite de l'application de cette définition du développement durable au niveau local. Il met en avant le caractère non durable de l'urbanisation actuelle. De plus, viennent se greffer aux problèmes purement écologiques des problèmes de ségrégation sociale et de chômage que l'approche traditionnelle ne parvient pas à résoudre. Les politiques urbaines durables traitent ainsi de l'écogestion des déchets, mais également

de mobilité (choix des modes de transport), de morphologie (densité et espacement de la population) et de gouvernance (démocratie participative).
CDU 51308; IA T.5700

BUFFARD Ghislaine
Services publics : rompre l'isolement des quartiers
VOTRE LOGEMENT. J. DU UN-POUR-CENT. (FRA). n° 90, avr. 1999.- pp. 13-17, phot.
Pour que les services et les commerces de proximité s'installent dans les quartiers sensibles, il faut que les services publics, bureau de poste, autobus, antennes EDF-GDF ou de France télécom soient présents. Les réformes et les initiatives engagées par les services publics dans ces quartiers sont évoquées.
IA P.435; CDU

CHARLOT-VALDIEU Catherine ; OUTREQUIN Philippe
La ville et le développement durable
C. DU CSTB. (FRA). n° 397, mars 1999, cahier 3106.- 35 p.
Six ans après Rio et deux après « Habitat II » (Istanbul), le développement durable fait enfin son entrée dans les villes, entrée encore timide, et dans bien peu de villes françaises. L'objectif des auteurs est de présenter un certain nombre de pistes de réflexion pour favoriser une plus grande et rapide intégration du développement durable dans les politiques des villes. La première partie rappellera la notion de développement durable d'une part, et mettra en évidence le lien entre ville et développement durable d'autre part ; ces liens étant autant d'axes de recherche. La seconde partie précisera quelques thèmes de développement durable, qui devront être intégrés par les villes à partir des quatre grands thèmes visés par l' « Agenda 21 » : la gestion de l'espace, des ressources, de la pollution et des déchets et, enfin, de la qualité.
CDU

CUGINI Fulvia
FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMELEES CITES UNIES
Les collectivités locales et les indicateurs urbains du développement durable
Paris : FMCU, 1999.- 26 p., tabl., phot. (document réalisé grâce au soutien de la Commission européenne (DG XI), dans le cadre de la campagne des villes européennes durables)
Cet ouvage a pour objectif de synthétiser le travail d'un groupe d'échanges de collectivités locales européennes ayant mené une réflexion sur le thème des indicateurs urbains. Ainsi est approfondie la connaissance des besoins des villes européennes en matière de définition des critères d'évaluation du processus de développement durable au niveau local. Ce document diffuse, sous forme de fiches, plusieurs expériences pratiques concernant la Belgique (région de Bruxelles), l'Italie (Bologne, la province de Modène), l'Espagne (le réseau Xarxa autour de Barcelone, Viladecans) et le Portugal (Faro et Porto), décrivant les moyens mis en oeuvre et les indicateurs utilisés. Les remarques de synthèse et les recommandations qui ont été produites à la Commission européenne concluent ce document.
CDU 39630; CA C10484

DIDIER Nadège ; HALLEGOUET Claire ; TROCHE Jean-Pierre
GROUPE RE-SOURCES ; CITE + ; DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE
Politique de la ville et développement durable. Réalisation d'un appui méthodologique à des démarches locales dans le cadre de la mise en perspective de la politique de la ville vis-à-vis des objectifs du développement durable
St-Denis-La Plaine : DIV, 1999.- 45 p., tabl.
Au sommaire : Le contexte réglementaire et politique (des politiques nationales pour des démarches territoriales ; de l'application des principes du développement durable ; des logiques d'intervention à

concilier ; des outils de projet et des outils de gestion à articuler) ; Méthode d'élaboration d'un référentiel commun (la constitution d'un référentiel).
CDU 52259

GERARD Jean-Yves (dir.)
GIE VILLES ET QUARTIERS
Correspondants de nuit. Eléments pour une politique publique locale
Paris : Villes et quartiers, 1999.- 73 p., tabl., graph. (publié avec le soutien de la CDC)
Face aux manifestations croissantes du sentiment d'insécurité dans nos villes, mais aussi de solitude et d'angoisse, la mise en place d'un service d'écoute, de veille et de médiation nocturne répond à un besoin social. Les villes de Rennes, Nantes et Rouen ont ouvert cette voie avec les « correspondants de nuit » dont l'intervention sociale croise celles du policier, du juge, du travailleur social et de l'organisme HLM. Cet ouvrage comprend une présentation de ce type de projet et une synthèse de l'audit réalisé par le Laboratoire de recherches en sciences humaines et sociales (LARES) de l'Université de Rennes 2) sur le Service rennais des correspondants de nuit. Il présente un guide méthodologique pour la mise en place d'un tel service : étude d'opportunité, conditions préalables, mesures à prendre, missions et conditions de travail des correspondants de nuit. Il propose ensuite une charte de déontologie, composée de règles simples à partir desquelles fonctionne le service. Dans sa synthèse, le LARES traite : des écueils à éviter ; de la procédure et du raisonnement à suivre pour la mise en place d'un tel service ; de l'appréciation portée sur le service par les habitants ; de la mission des correspondants de nuit ; de sa complémentarité avec d'autres professions. La dernière partie de l'ouvrage est constituée de fiches descriptives permettant de comparer des expériences analogues (Nantes, Laval et Rennes) sur les divers aspects de ce type de service.
CDU 39824; CP 6622; MV B9620

GROUD Hervé (dir.)
Mutations du service public et territoires
Paris : L'Harmattan, 1999.- 186 p. (coll. Administration et aménagement du territoire)
Cet ouvrage, réalisé à la suite d'une journée d'études organisée à l'Ecole nationale d'application des cadres territoriaux (ENACT) de Nancy, par le Centre de recherche et de documentation administratives sur la décentralisation territoriale de l'Université de Reims et l'ENACT, se propose de faire le point sur l'actualité du service public . Les mutations en œurs sont envisagées par les différents auteurs selon une approche à la fois théorique et expérimentale. Contributions : Service public et secteur public : association ou dissociation ? ; Service public et droit communautaire : fondements et perspectives d'évolution ; Services publics locaux et droit interne de la concurrence ; Grands principes et régime du service public : permanence et évolution ; Services publics et recomposition des territoires ; Expériences de polyvalence des services publics ; Services publics dans le cadre de la politique de la ville ; La réforme des services d'incendie et de secours, éclairée par les principes du service public ; Le service public culturel : évolution et perspectives.
CDU 50673

JOHNSTON Elizabeth ; LACOMBE Sylvia
FORUM FRANÇAIS POUR LA SECURITE URBAINE
Profils, missions et perspectives des agents locaux de médiation sociale. Les ALMS sur le fil du rasoir
Paris : FESU, 1999.- 99 p., graph., tabl., réf.
Les ALMS représentent une opportunité dans deux aspects de la lutte contre l'insécurité : un réinvestissement de l'espace public et un renouvellement de l'implication citoyenne des habitants. Cette étude, réalisée par le FESU, représente ne première étape d'un travail de repérage et d'analyse des ALMS.
CDU 51335

LANDRIEU Josée

Maintenance : nouvelles logiques économiques et nouveaux enjeux pour l'aménagement urbain et la revalorisation des quartiers déqualifiés

ANNALES DES PONTS ET CHAUSSEES. (FRA). n° 90, juill. 1999.- pp. 72-76 (La maintenance)

La maintenance en territoire dévalorisé est en régle générale un processsus partenarial qui engage contractuellement une collectivité publique et un opérateur. Elle pose la question des frontières de compétences entre les instances publiques, les acteurs privés et les associations. La revalorisation des quartiers et des espaces défavorisés remet en cause ces clivages et rend indispensable un maillage plus étroit et mieux légitimé des rôles des collectivités publiques, des associations et des entreprises ; elle constitue une dimension économique majeure, puisque de nombreux emplois et l'essor de nouvelles activités pourraient en dépendre.

EPC P277; CDU

LEYDIER Henri

Habiter, se déplacer... Vivre la ville

EQUIPEMENT MAGAZINE. (FRA). n° 105, juin 1999.- pp. 7-11, phot.

Ce dossier est issu du débat national sur la ville, lancé par Jean-Claude Gayssot le 18 mars 1999. Il présente le point de vue des habitants des villes, des élus et des sociologues sur les conditions de vie urbaines, les problèmes et les solutions à adopter. Il ressort que les français souhaitent : une amélioration des services de transport, tant en terme de desserte que de tarifs ; lutter contre l'exclusion sociale et les ghettos. Autres points mis en avant lors des débats : la nécessité de revitaliser les centres-villes et celle d'impliquer les habitants aux projets et aux décisions.

CDU

ROSALES-MONTIANO Silvia (dir.); DUFLOS Emmanuelle; TURCHETTI Isabelle; BEAUCIRE Francis (dir.)

LABORATOIRE DE GEOGRAPHIE MOBILITES RESEAUX TERRITOIRES ENVIRONNEMENT; COMMUNAUTE URBAINE DE LYON. LYON ; PROGRAMME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DANS LES TRANSPORTS TERRESTRES

Les outils de planification urbaine au service de la relation urbanisme/transport. Lectures croisées des documents d'urbanisme : approche dans la perspective du développement durable

Paris : FNAU, 1999.- 137 + 82 p., graph., tabl., bibliogr. (recherche réalisée dans le cadre du PREDIT 1996/2000 du Min. Equipement, Transports et Logement, groupe « Recherches stratégiques »)

Réalisée dans le cadre des travaux préparatoires de la 19e rencontre des agences d'urbanisme, en décembre 1998 à Bordeaux, cette étude a été conçue pour alimenter la réflexion consacrée à la place tenue par le concept et la pratique du développement durable dans les différents outils de planification urbaine, à travers la relation entre politique urbaine et politique des transports. Quels sont les impacts de la notion de développement durable sur les outils de planification ? Quelles évolutions dans le traitement de ce thème peut-on percevoir entre les documents élaborés dans les années 70 et ceux réalisés de nos jours ? Quelles pratiques et quelles mises en oeuvre laissent-ils envisager ? Quelle est la place réservée à la notion de développement durable dans les nouveaux outils de planification urbaine que sont le Dossier de voiries d'agglomération, le Plan de déplacements urbains (PDU) ...? C'est par l'analyse du discours tenu dans quelques outils de planification couramment utilisés que cette étude tente de répondre à ces questions. Le rapport examine limpact du concept de développement durable à travers les quatre enjeux de la politique d'aménagement du territoire : maîtrise de l'étalement urbain, mise en cohérence des réseaux de déplacement, intégration sociale et urbaine des quartiers défavorisés, localisation cohérente des activités inductrices de déplacement.

CDU 50059; RMT 99018

ROUXEL Françoise
FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
L'héritage urbain et la ville de demain. Pour une approche de développement durable
Paris-La Défense : MELT, 1999.- 28 p., bibliogr.
Dans cet ouvrage, l'auteur s'intéresse au développement durable. Pour lui, cette notion demeure difficile à appréhender, mais des expérimentations locales permettent de la structurer en corpus de références dans le sens d'une vision et d'une gestion plus économe, plus équitable et plus intégrée du territoire. Il propose tout d'abord un état des références du développement durable, devenu un mot d'ordre international et s'inscrivant dans l'évolution française. Il donne également les principes généraux et des expériences empiriques. En seconde partie il étudie les objectifs du développement durable, principalement la nécessité d'assurer la diversité des territoires, de faciliter l'intégration urbaine des populations, de valoriser le patrimoine, de veiller à une utilisation économe et valorisante des ressources, d'assurer la santé publique, d'organiser la gestion des territoires et de favoriser la démocratie locale. La troisième partie est consacrée aux moyens de développement durable, c'est-à-dire des observatoires de connaissance, de suivi, d'évolution ; l'organisation de partenariat ; la prise en compte des externalités dans la prise de décision, l'articulation entre le court terme et le long terme, la cohérence entre les échelles du territoire, la responsabilisation des acteurs et de la population, et l'intégration des politiques sectorielles dans la planification. Il conclut sur les freins et leviers pour une action publique de développement durable.
CDU 50112; IA 40929

STIEVENARD Gisèle ; FÉLIX Frédéric
Logement et urbanisme : plus de solidarité pour un habitat de qualité
COMMUNES DEPARTEMENTS ET REGIONS DE FRANCE. (FRA). n° 386, nov. 1999.- pp. 20-27, phot.
Ce dossier rappelle les grandes lignes et perspectives du budget « Communes de France » : garantir l'accès au logement au plus grand nombre en favorisant la mixité sociale et améliorer la qualité du parc de logements. Il fait également le point sur les projets en préparation : la loi « habitat, urbanisme et déplacements » en particulier. Enfin, des exemples de réalisations mettent en avant l'évolution du mobilier urbain, de plus en plus « signature » des collectivités locales, et la formulation d'un urbanisme adapté à son époque, comme par exemple l'ont conçu les municipalités de Cergy, Epinay-sur-Seine ou Orléans.
CDU

TABET Jade
La résidentialisation du logement social à Paris
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 83-84, sept 1999.- pp. 155-163, phot. (Au risque des espaces publics)
Les projets actuels de « requalification urbaine » des grands ensembles d'habitat social à Paris affichent clairement leurs objectifs sécuritaires. Les exposés des motifs font peu de cas des particularités architecturales et urbaines de chaque cité ou des difficultés sociales des habitants. Sous l'égide du modèle anglo-saxon des « gated communities », le concept de sectorisation a pour but de vider l'espace public de toute circulation ou regroupement indésirables. Chez les partenaires de ces opérations, les doutes subsistent quant au bien-fondé et à l'efficacité de mesures de protection spatiale déjà dépassées par l'usage des téléphones portables.
CDU

VAN EECKHOUT Laetitia
Regards croisés sur la ville. Synthèse du colloque de Cerisy « Les métiers de la ville »

La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 1999.- 99 p. (coll. Société et territoire ; série Prospective du présent)
Ayant assisté à un colloque, organisé à Cerisy par la RATP avec le soutien de la Communauté européenne, et après avoir décrit les différentes écoles de pensée sur la gouvernance urbaine, l'auteur met en évidence la nécessité de créer un nouvel espace public où la ville et ses services deviennent des lieux de coopération et de coproduction entre salariés et consommateurs afin d'engendrer une nouvelle citoyenneté urbaine.
IA 40868; CDU 50562; DRE 8644; MV B9663; CTM 16493

Droit, sécurité, justice : plus proches des citoyens ? Dossier : la justice de proximité
TERRITOIRES. (FRA). n° 399, juin 1999.- pp. 1-40, phot.
Comment maintenir œllectivement le bien public que représentent les espaces publics urbains ? Comment faire pour que ce qui se joue dans ces lieux, qui n'appartiennent à personne, concerne tout le monde, habitants et institutions ? Pour qu'il y ait appropriation et transmission de règles communes de vie ? Ce dossier montre que pour atteindre ces objectifs, deux chantiers sont prioritaires : l'application de la loi au quotidien pour tous, et la qualité de la démocratie locale et de la gestion urbaine.
CDU

Espaces, plates-formes et maisons de services publics dans les quartiers
Saint-Denis : Profession banlieue, 1999.- 88 p., bibliogr. (actes de la rencontre organisée par Profession banlieue et la Ville de Saint-Denis, le 25 mars 1999)
La journée d'étude présente plusieurs approches de la réalité des plates-formes de services publics : les interrogations suscitées par ces initiatives, les enjeux et les éléments constitutifs d'une démarche qualité. Les interventions et débats et une synthèse des ateliers sont présentés. Une bibliographie et des textes, comme la Charte des services au public ou l'appel à projet lancé par la DIV, complètent la publication.
IA 41339

Prévenir la délinquance et l'insécurité. Des réponses à coproduire
C. DU CR. DSU. (FRA). n° 22, mars 1999.- 38 p.
Dossier réalisé par le Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain (CR. DSU) Rhône-Alpes à partir des travaux de l'atelier « projet urbain et développement social ». La prévention de la délinquance et l'insécurité en milieu urbain ; éléments de réponses.
CDU

Prévention de la délinquance et politique de la ville
ENSEMBLES. LA LETTRE DE LA DIV. (FRA). n° 45, mars 1999.- pp. 3-10, phot.
L'accroissement de la délinquance, l'aggravation des faits et l'âge de plus en plus jeune de certains délinquants, posent un nouveau défi aux politiques de prévention. Aujourd'hui, les pouvoirs publics cherchent à adapter cette politique aux mutations de la société. Médiation sociale, classes intermédiaires, adultes-relais, implication de pairs..., sur le terrain, associations et citoyens développent des expériences innovantes, non institutionnalisées qui ouvrent de nouvelles pistes de réflexion. Le rôle du médiateur social, l'éthique de la médiation, les logiques de prévention de la médiation, la prise en charge des « populations limites », l'internat scolaire, les initiatives locales pour contribuer à la gestion des actes d'incivilité, le sens et la pratique du diagnostic des problèmes de sécurité, sont abordés.
CDU

Violence et sécurité
C. DU MILLENAIRE 3. (FRA). n° 15, sept. 1999.- 81 p.

Au-delà des dispositifs institutionnels de type Conseil communal de prévention de la délinquance ou contrat local de sécurité (CLS) qui viennent soutenir les politiques de la ville, les initiatives locales sont indispensables pour s'attaquer aux causes profondes de la violence.
IA P.656

BAILLY Antoine ; BRUN Philippe ; LAWRENCE Roderick J. ; REY Marie-Claire
Développement social durable des villes ; principes et pratiques
Paris : Anthropos-Economica, 2000.- 170 p., bibliogr.
Pourquoi certaines villes sont-elles agréables à vivre ? pourquoi ont-elles conservé, parfois depuis des siècles, une image positive ? Consacré aux composantes du développement urbain social durable, cet ouvrage présente à la fois les fondements théoriques de ce développement et ses applications dans le cadre des politiques municipales de d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Il ouvre ainsi des pistes concrètes pour une gouvernance sociale durable des métropoles.
CDU 52602

CHARLOT-VALDIEU Catherine ; OUTREQUIN Philippe
Analyse environnementale d'un quartier urbain dans une perspective de développement durable
C. DU CSTB. (FRA). n° 411, cahier 3226, juil-août 2000.- 23 p. + bibliogr.
Cette synthèse présente une méthodologie d'analyse de quartier dans une perspective de développement durable ; fondée sur une approche transversale et multidisciplinaire, elle consiste à étudier les quatre pôles du développement durable : environnement, économie, social et gouvernance ainsi que leurs impacts croisés à travers 21 thèmes. Pour chacun de ces thèmes, les enjeux et les objectifs pour le quartier sont analysés et des indicateurs d'état ou d'évaluation mesurés, afin de réaliser un diagnostic thématique du quartier. L'application de cette méthodologie aux quartiers offre un éclairage complémentaire sur la qualité de vie dans les villes.
CDU

CHARLOT-VALDIEU Catherine ; OUTREQUIN Philippe
La ville et le développement durable
CSTB MAGAZINE. (FRA). n° 119, nov. 1998.- pp. 45-49 (voir aussi n° 123, mai-juin 1999.- pp. 37-40)
Le développement durable apparaît comme une stratégie politique visant gagner sur les trois tableaux de l'économie, du social et de l'environnement.
EPC P936; CDU

DESBRUYERES Claire
La gestion urbaine de proximité confrontée aux obstacles du terrain. Exemple du quartier de Rougemont à Sevran (93)
Champs-sur-Marne : IFU, 2000.- 167 p., schémas, cartes, phot., 3 ann., bibliogr. (mémoire DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. d'A. Bourdin)
Etude de la démarche de gestion urbaine de proximité (GUP), à inclure dans l'élaboration et la négociation des nouveaux contrats de ville 2000-2006. Cette démarche doit être une des principales priorités des quartiers présentant des difficultés, son principal objectif étant de réaliser des actions partenariales entre les différentes institutions concernées par un secteur donné. L'étude a pour but de comprendre la logique de chaque acteur, d'appréhender les moyens que chacun souhaite mettre en oeuvre dans le quartier de Rougemont (à Sevran, en Seine-St-Denis). La 1ère partie retrace l'histoire de la politique de la ville, les origines et les objectifs de la GUP, ainsi que les acteurs concernés par sa mise en oeuvre. La 2de tente de mettre en valeur la complexité du jeu d'acteurs dans le quartier de Rougemont, ainsi que les problèmes de mise en place de la GUP et des dispositifs de la politique de la ville sur le terrain.
IUS DSU1260

DUPORT Liliane ; SENNA Philippe ; DEQUIEDT Frédérique
ENTREPRISES, TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT ; FRANCE. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (MIN.)
Dossier documentaire 2000. Les outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux. Tome I et tome II
Paris : Min. Aménagement du Territoire et Environnement, 2000.- 187 + 293 p., tabl., bibliogr.
Ce dossier fait suite à un appel à projets sur les outils et démarches permettant de mettre en place les « Agendas 21 » relatifs au développement durable. Le premier tome s'attache plus spécialement aux outils et démarches globales de développement durable local. Il rassemble des textes relatifs à la ville durable ou aux démarches d'Agendas 21, illustrées par quelques exemples concrets, à la notion de gouvernance, ainsi qu'à l'évaluation vis-à-vis des objectifs d'un développement durable. Le deuxième tome présente les implications économiques d'un développement durable local pour chacun des domaines de la vie urbaine (au sens large) proposés dans l'appel à projets. Ils sont regroupés selon les thèmes suivants : la solidarité planétaire, l'économie et le développement durable, habiter une ville durable, la valorisation durable du patrimoine. A noter : ce dossier ne se veut pas exhaustif.
CDU 51500(1-2)

ECOLE D'ARCHITECTURE DE LYON ; CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX, LES TRANSPORTS, L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. LYON ; FRANCE. CULTURE ET COMMUNICATION (MIN.)
Banlieues : villes de demain. « Vaulx-en-Velin au-delà de l'image » . Séminaire de 5ème année, mars-mai 1998
Lyon : CERTU, 2000.- 142 p., phot., plans
Comment faire la ville ? Comment redonner aujourd'hui aux villes de banlieue toute la qualité urbaine dont ont besoin aussi bien ceux qui y vivent que ceux qui y travaillent ? Ce livre donne la parole aux acteurs de la recomposition du centre-ville de Vaulx-en-Velin : élus, aménageurs, responsables de logement social, habitants, architectes expriment leurs enjeux, leurs combats, leurs conceptions, leurs réalisations. En plongeant au cœur d'un «grand projet urbain », ce livre révèle les potentialités des espaces périphériques. Par la diversité des points de vue et la clarté des illustrations, il contribue à l'élaboration d'une culture urbaine commune
CDU 52511

LANDAUER Paul ; DELHOME Danielle
INSTITUT DES HAUTES ETUDES POUR LA SECURITE INTERIEURE
Espace et sécurité dans les quartiers d'habitat social. Bilan de deux études sur site : Sarcelles-Lochères et les quartiers nord d'Aulnay-sous-Bois
Paris : IHESI, 2000.- 78 p., plans, bibliogr. (coll. Etudes et recherches)
Les modalités qui ont permis d'appréhender les phénomènes d'insécurité et de sentiment d'insécurité ; les apports d'une analyse spatiale à la compréhension des phénomènes ; les caractéristiques spatiales qui participent à l'existence de ces phénomènes. Les conceptions de la sécurité propres aux maîtres d'oeuvre et aux maîtres d'ouvrage impliqués dans des opérations de requalification urbaine à Sarcelles et à Aulnay-sous-Bois ; les enjeux soulevés par ces opérations en terme de sécurité.
IA 41558

LEFRANCOIS Dominique
UNIVERSITE PARIS-VAL-DE-MARNE. INSTITUT D'URBANISME DE PARIS. CRETEIL ; INSTITUT DES HAUTES ETUDES POUR LA SECURITE INTERIEURE
Villes-territoires-sécurité. Les approches culturelles d'une prévention des insécurités et des incivilités par l'architecture et l'urbanisme
Paris : Institut d'urbanisme de Paris, 2000.- 88 p., bibliogr.
Ce rapport recense les approches culturelles d'une prévention de la délinquance par l'architecture, plus particulièrement en France, même si les dispositions prises dans ce pays pour intégrer des

données sécuritaires dans le bâti n'ont pas été conceptualisées : il n'y a pas de norme, pas de méthode, mais uniquement des initiatives locales. Les pratiques architecturales intégrant des données sécuritaires existent pourtant et permettent de dégager quelques grandes tendances. Cette étude s'est fondée sur la littérature professionnelle (revues d'architecture et d'urbanisme, production écrite de maîtres d'ouvrage et relative à la politique de la ville...), des entretiens avec des architectes et urbanistes intervenant en banlieue et avec des maîtres d'ouvrage, et une enquête auprès d'organismes (centres DIV régionaux et départementaux, APUR, CAUE). Les informations recueillies sont également éclairées par celles provenant d'expériences à l'étranger. Successivement, le rapport aborde la présence humaine (elle fonde une bonne part des aménagements sécuritaires), l'animation des espaces publics (investissements ou besoins d'espaces communs par les habitants, jeunes ou non), le problème du grand ensemble tel qu'il est connu en France (difficultés d'implantation de commerces, impératifs de quiétude, actions envisageables), l'implication des habitants, la question du désenclavement des quartiers HLM.
CDU 51142

LEROY Marc
Les mutations de l'action publique : les expériences de polyvalence des services publics
POLITIQUES ET MANAGEMENT PUBLIC. (FRA). vol. 18, n° 1, mars 2000.- pp. 19-41, bibliogr.
La Loi Voynet du 25 juin 1999 consacre le label de maisons des services publics, reconnaissant par là la polyvalence dans les services publics, qui doit favoriser une égalité de distribution et d'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire. Comme le montre l'enquête, la polyvalence concerne les agents mêmes ou les structures. Elle s'appuie sur une organisation partenariale et des financements communs qui permettent une gestion publique plus rationnelle en milieu rural, et une action de proximité en zone urbaine difficile. Cette politique cristallise les enjeux de modernisation de l'action et de la gestion publique autour de la création de réseaux institutionnels et sociaux décloisonnés. Elle pose, entre autre, le problème de la gouvernance. La territorialisation des services publics polyvalents combine une logique d'aménagement du territoire à une ambition de contribuer à l'émergence et au soutien de projets de développement local.
CDU

MAZON Romain ; FERRERO Claude
La territorialisation des services : au plus près de l'usager
G. DES COMMUNES. (FRA). n° 1538, 21 fév. 2000.- pp. 24-31, phot.
La territorialisation des services publics est une idée qui entraîne une profonde mutation dans la gestion des collectivités locales. Ce sont les services opérationnels qui mènent des actions de terrain qui sont concernés : il s'agit de les rapprocher des usagers. A Dunkerque, la mission DSU/démocratie locale régule et interdit le développement de petites républiques locales. A Montreuil, l'ensemble des agents est concerné par le redéploiement des activités. Dans le Rhône, les maisons du département se rapprochent des usagers mais le personnel départemental est mécontent de ses conditions de travail. A Chambéry, des mairies de quartier veulent rapprocher le service public des habitants. A Amiens, un directeur de proximité exerce dans une mairie de secteur.
IA P.188; CDU

MENARD François
La nuit porte cochère... Digression autour des « correspondants de nuit »
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 87, sept. 2000.- pp. 100-107, fig., phot., bibliogr. (Nuits et lumières)
Ni travailleurs sociaux, ni agents de sécurité, ni techniciens du bâtiment, les nouveaux correspondants de nuit pallient au déficit nocturne de services et d'entraide dans les grandes cités d'habitat social.

Les expériences en cours obéissent à deux logiques : l'extension nocturne de services préexistant localement ; la création d'une structure ad hoc relativement indépendante. Malgré ces différences institutionnelles, les correspondants règlent les petits problèmes de toutes les nuits, et font de la sorte valoir et admettre la pluralité des usages dans une cité.
CDU

PROFESSION BANLIEUE
Aménagement et urbanisme : pour quelles transformations durables ? Déclinaisons urbaines autour de la politique de la ville
St-Denis : Profession banlieue, 2000.- 138 p., bibliogr.
Les débuts de la politique de la ville ont été marqués par de très nombreuses opérations sur la bâti. Or il s'avère que les interventions de réhabilitation ou de rénovation sur les immeubles comme sur les espaces publics ne peuvent à elles seules apporter une réponse aux problèmes sociaux. Aussi les modes d'intervention se sont-ils développés et diversifiés. Aujourd'hui, pour son volet aménagement et urbanisme, la politique de la ville dispose de plusieurs outils, parmi lesquels : la gestion urbaine de proximité, afin d'accroître l'attractivité du parc social par l'amélioration de la qualité de service à apporter aux habitants, la coordination opérationnelle des différents partenaires sur un site et une meilleure gestion du patrimoine ; le renouvellement urbain qui doit favoriser la « création » d'une ville diversifiée, complétant ainsi le dispositif de la politique de la ville. Ces deux dispositifs reposent sur la conjonction de trois enjeux : la cohésion sociale et territoriale, le développement social et économique, l'amélioration durable de la qualité de vie urbaine. L'action s'inscrit dans un environnement plus large : il s'agit d'articuler différentes échelles territoriales - quartier, commune, agglomération - et temporelles - court et long termes -.
CDU 52686

QUERRIEN Anne (dir.) ; LASSAVE Pierre (dir.)
Nuits et lumières
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 87, sept. 2000.- pp. 3-130, phot., fig.
Revitaliser les centres urbains passe par la réinvention d'une vie nocturne. Prenant appui sur les observations réalisées dans les grandes villes, ce numéro des « Annales de la recherche urbaine » s'intéresse au renouveau de la vie nocturne. Demande croissante en services ou loisirs, désynchronisation des horaires, et amélioration de l'éclairage, entraînent l'extension des plages horaires des activités urbaines : transports, commerces, lieux de sortie. Mais la vie nocturne caractérise des lieux et des populations différents. Elle génère des sentiments contrastés, participant à l'urbanité et au sentiment de sécurité ou au contraire à la marginalisation des lieux. Nouvelle frontière de la société, front pionnier de l'aménagement, la nuit invite les chercheurs à développer de nouvelles approches méthodologiques de la ville.
CDU

RETO Nathalie ; DARTIGUENAVE Jean-Yves
Les correspondants de nuit. Des problèmes nocturnes à la spécificité de l'intervention professionnelle
ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (FRA). n° 87, sept. 2000.- pp. 89-94, phot. (Nuits et lumières)
Divers troubles nocturnes de la cohabitation résidentielle dans les grands ensembles ont induit la mise en place d'équipe mobile de veilleurs : les correspondants de nuit. A Rennes, ces correspondants servent d'intermédiaires entre la population plaignante et les services d'urgence médicale et de police. Ils trouvent plus leur légitimité dans l'assistance pratique que dans une fonction de veille sécuritaire.
CDU

KIRSZBAUM Thomas
Modernisation des services publics et éclatement de la ville. Sous le regard des chercheurs
La Défense : Plan urbanisme construction architecture, 2001.- 113 p., bibliogr.

Cette recherche examine les productions scientifiques récentes consacrées aux mutations des rapports entre les services publics et la ville. Face à un champ d'expertises d'une grande densité, c'est autour de trois figures de la recomposition/désagrégation - la diversification, l'éclatement et le rapprochement - du rapport classique entre le service public et la ville qu'a été organisée cette exploration bibliographique. Pour chacune de ces trois figures, les mutations à l'oeuvre ont été analysées sous trois angles, distincts mais interdépendants : celui du marché (la répartition des biens publics), de la norme (la production de règles) et du pouvoir (l'exercice de l'autorité). L'intérêt, mais aussi la difficulté, de lire les évolutions actuelles du service public dans la ville tient à la coexistence et à la nécessité d'articuler, dans les recherches comme dans l'action publique, les trois figures identifiées.
CDU

8.3. DE LA REHABILITATION AU RENOUVELLEMENT URBAIN

ALLAMAN Martine ; SCHMIT Bruno ; CORNAIRE J.-M. ; SAGET Sylviane
Dossier démolition
DIAGONAL. (FRA). n° 73, août 1988.- pp. 9-22
La démolition est le résultat d'une multitude d'enjeux, le fruit d'un long processus de dégradation ou d'obsolescence, de mécanismes juridiques complexes ; elle n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service d'une politique d'aménagement. Le 1er article montre qu'on ne peut pas la dissocier de son contexte socio-économique. Le 2e, une interview de J.-P. Lacaze, explique pourquoi il faut détruire le moins de logements possible. Le Nord-Pas-de-Calais affiche une série d'initiatives : élaboration de cahiers des charges des marchés de démolition, recyclage des matériaux de démolition. A Briey, on a transformé la troisième unité d'habitation du Corbusier en école d'infirmières et en logements de standing. Les organismes HLM recommandent de replacer la démolition dans une politique générale de l'habitat au sein du marché local. L'alternative « démolition-sauvegarde » du quartier Belsunce à Marseille révèle la crise d'identité de la ville. Le dernier article commente la réglementation (permis de démolir) et son champ d'application.
CDU

GOUSSOT François ; KERHUEL Nicole
GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHE EN URBANISME. PARIS
La démolition de logements sociaux : processus, logiques de décisions, coûts économiques et sociaux. Synthèse, annexes ; monographies
Paris : GERU, 1995.- 3 vol., 74 p., pag. mult., ann., tabl., cartes
Cinq à six mille logements locatifs sociaux démolis tous les ans, par qui, pourquoi ? La démolition de logements locatifs sociaux est un mode d'intervention encore insuffisamment appréhendé, tant au niveau des outils statistiques que de la connaissance des processus et de leurs effets économiques, sociaux et urbains. La démolition concernerait ainsi annuellement environ 0,5% du patrimoine HLM, ce qui représenterait 12% du nombre de logements construits sur la période. Les DDE sont sollicitées pour donner l'autorisation de démolir. Leur rôle essentiel est de statuer sur les conditions de remboursement du capital restant dû et des aides de l'Etat. Cette étude est plus particulièrement centrée sur la recherche de l'estimation des coûts directs et induits d'une opération de démolition, ainsi que sur les modalités de conduite des relogements des locataires, et leurs effets financiers et sociaux.
DC E95.5(1-3); CDU 37652(1-3)

LELEVRIER Christine ; PICHON-VARIN Françoise
Démolir les grands ensembles... et après ?
HABITAT. (FRA). n° 13, déc. 1995.- pp. 21-27, phot., bibliogr.
Depuis la remise en cause de la conception urbaine des grands ensembles dans les années 70, le recours à la démolition est de plus en plus fréquent. La démolition est ainsi présentée comme un remède aux dysfonctionnements urbains et sociaux que connaissent certains grands ensembles et elle se banalise.
IA P.117BIS

MONGIN Olivier
Vers la troisième ville ?
Paris : Hachette, 1995.- 140 p., bibliogr. (coll. Questions de société)
Depuis 1970, nous sommes entrés dans l'âge III des villes, héritier des deux précédents et en même temps différent. Après la ville haussmanienne et la « Cité radieuse » de Le Corbusier, nous abordons la troisième ville.
IA 37141; CP 5527; CDU 33087

PROGRAMME ARCHITECTURE NOUVELLE EUROPEEN ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
EUROPAN 4. Construire la ville sur la ville ; transformation de sites urbains contemporains. 4ème session des concours européens pour des architectures nouvelles, Budapest, 16-18 juin 1995. 1. Lancement de la 4ème session ; 2. Sites ; 3. Règlement, thème
Paris-La Défense : PCA, juin 1995.- 3 vol., 46 p., 289 p., 83 p., phot., ill.
EUROPAN 4, fédération européenne pour des concours d'architecture, a choisi les périphéries des villes européennes comme champs d'investigation. Le thème de cette 4ème session peut se résumer en une question globale : « comment construire les espaces contemporains des villes européennes sur les traces de la ville moderne mais éclatée léguée par le XXe siècle ?». EUROPAN 4 propose quatre axes de travail aux jeunes architectes - se situer, transformer, hériter, se relier - thèmes sur lesquels des experts donnent leur point de vue à travers l'analyse d'une soixantaine de sites dans les divers pays européens participants.
PCA C373; CDU 31709(1-3); MV 9688

RENOUVEL Dominique
AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA METROPOLE LILLOISE. LILLE; CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; BUREAU D'ETUDES POUR L'URBANISME ET L'EQUIPEMENT. TRAPPES
Renouvellement du parc de logements. Document final
Lille : Agence de développement et d'urbanisme, 1995.- 96 p., tabl., cartes
La question du renouvellement du parc de logements se pose dans la Communauté urbaine de Lille. Quel sera le rythme de renouvellement du parc au cours des 30 prochaines années ? Comment les marges de manoeuvre vont-elles être utilisées ? Désengagement de l'Etat, soutien de l'activité du bâtiment, politiques ciblées : quelles stratégies pour ces trois scénarios possibles ? Telles sont les questions posées dans la première partie de ce rapport. La deuxième partie présente des éléments de réflexion sur ces scénarios : hypothèses prospectives, conséquences et enjeux pour le parc privé et social, conséquences sur le fonctionnement du marché, scénarios et application au cas de la métropole lilloise. La troisième partie montre qu'il y a des sites pour traduire et appuyer la réflexion au plan local ; la méthodologie consiste à sélectionner des indicateurs et des quartiers sous forme de fiches. La quatrième partie propose une méthode prospective de réflexion. En annexe : description des démolitions récentes opérées de 1982 à 1994 dans le parc HLM et le parc privé de la métropole lilloise.
DCN 21-538

ROUSSEL François-Xavier
La ville renouvelée : enrayer la spirale de la déqualification
C. DE L'ORHA. (FRA). n° 14, sept. 1995.- pp. 22-25, phot.
A la recherche de réponses pour l'avenir des villes régionales durement marquées par l'histoire économique et sociale, le concept de « ville renouvelée » est présenté dans cet article. Il s'agit du réaménagement des quartier dégradés et peu attractifs, où se concentrent des populations démunies, et de leur reconquête économique et sociale.
CDU

ROUSSEL François-Xavier
Heurs et malheurs des villes : à la recherche de la ville renouvelée
HOMMES ET TERRES DU NORD. (FRA). n° 1995/4, déc. 1995.- pp. 231-237

La métropole lilloise a de lourds héritages qui handicapent son fonctionnement social et urbain. Malgré des efforts de reconquête qualitative et de traitement social, les écarts s'agrandissent entre quartiers. Sous ce nouveau terme de « ville renouvelée », il s'agit notamment, par un effort intense de qualification, de renouvellement de l'habitat et d'aménagement urbain, par un redéploiement de fonctions urbaines et d'activités économiques, par un effort accru d'intégration et d'insertion, par un traitement systématique des éléments déficients de l'environnement, d'aboutir à une « remise à niveau » efficace et à un changement significatif d'image.
CDU

BRASSART Eric (dir.)
La région urbaine de marseillaise : métropolisation et développement durable
La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube ; Marseille : DDE, 1996.- 114 p., cartes, bibliogr. (coll. L'Aube territoire)
Etat des lieux de l'aire métropolitaine de Marseille et définition des objectifs à atteindre. Description globale de la région urbaine de Marseille, documents cartographiques à l'appui : évolution démographique, flux migratoires, activité économique, offre de logements, contrastes socio-économiques, armature urbaine, extension spatiale, effets du zonage, dysfonctionnement du système de déplacements... Questions concernant l'habitat, les activités économiques et l'aménagement, les transports et les déplacements, l'environnement et la gestion de l'espace. Pistes d'action, afin de : corriger la ségrégation sociale et spatiale ; redynamiser le centre-ville ; interroger les grands projets d'aménagement et les équipements d'accompagnement ; construire un espace équilibré.
CDU 36039

GAUDRON Dominique ; CAU Myriam ; ROUSSEL François-Xavier
TEN. PARIS; CENTRE DE REALISATIONS ET D'ETUDES POUR LA PLANIFICATION ET L'AMELIORATION DE L'HABITAT. PARIS; SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE. PARIS ; OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT. LILLE
La ville renouvelée dans les sites en difficulté hors métropole de la Région Nord-Pas-de-Calais. Rapport de synthèse
Lille : ORHA Nord-Pas-de-Calais, juin 1997.- 135 p., cartes coul., graph., ann.
Certains territoires du Nord-Pas-de-Calais, confrontés au déclin des grandes activités industrielles qui avaient généré leur développement, se trouvent entraînés dans une spirale de déqualification que les actions engagées par la puissance publique n'arrivent pas jusqu'ici à enrayer. Ce constat, formulé en premier lieu sur la métropole lilloise par l'Agence de développement et d'urbanisme, a conduit à l'émergence du concept de la ville renouvelée. L'ORHA s'est interrogé sur la pertinence d'appliquer ce concept à l'appréhension des problèmes dans les sites en crise hors métropole, en particulier, dans les territoires où les perspectives de développement économique sont moins bien orientées. Deux territoires, relativement contrastés, ont été choisis pour mener cette réflexion : le bassin de Lens/Liévin - Henin/Carvin et le bassin de la Sambre. Cette étude analyse les spécificités de ces territoires, met en évidence les écarts par rapport à la métropole, et propose des stratégies d'intervention adaptées à leurs situations et à leurs perspectives d'avenir.
DCN 19-765; CDU 37421; DRE 8759

PELISSIER Alain (dir.)
PROGRAMME ARCHITECTURE NOUVELLE EUROPEEN ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
EUROPAN 4. Construire la ville sur la ville. Transformation de sites urbains contemporains. Session France
Besançon : Ed. de l'imprimeur, 1997.- 141 p., ill. (CD-ROM incorporé, réalisé par Vidéo amplitude)
Ouvrage accompagné d'un CD-ROM qui rend compte d'un travail d'architectes et de chercheurs sur la transformation des grands sites urbains, en France et à l'étranger. Le livre et le CD-ROM cherchent, autant par les photographies accompagnant le premier outil que par le multimédia qui lui est joint, à dresser le portrait de nos nouvelles et futures urbanités. L'ouvrage pose plusieurs défis :

réinventer la dignité d'un quartier (exemples de Nancy et de Saint-Ouen-l'Aumône) ; requalifier la banlieue (exemples d'Athis-Mons et d'Aubervilliers) ; harmoniser l'infrastructure liée aux transports et à l'espace urbain encore vierge (exemples de Bratislava et de Strasbourg) ; les aménagements de sites naturels (exemples de Belfort et de Rouen). Les annexes sont composées de la liste des projets cités dans le livre, de leur classement par site et auteur, de la structure du jury et des noms des partenaires du concours.
PCA C410(3); CDU 34653(3) ; CDU 35069; CP 6007

PROGRAMME ARCHITECTURE NOUVELLE EUROPEEN ; PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE
EUROPAN 4. Construire la ville sur la ville. Transformation de sites urbains contemporains. 1. Résultats européens. 2. Forum du 13 au 16 mars 1997 à Rome
Paris-La Défense : EUROPAN, 1997.- 337 p., phot., plans
Les résultats européens d'un concours d'idées d'architecture et d'urbanisme. Carte des sites proposés ; composition des jurys ; projets primés. Thèmes traités dans les projets : les infrastructures, les friches industrielles, les zones mixtes (habitat-travail), les sites interstitiels, les aires résidentielles, les quartiers d'habitat social. Chaque projet est accompagné d'un ensemble de reproductions (photos, plans d'architecture, maquettes...) qui cherchent à valoriser le patrimoine historique et l'environnement. Les sites couvrent la majorité des pays de la Communauté européenne. Un livret d'accompagnement trilingue (italien/français/anglais) rend compte des manifestations du forum et des résultats de ce concours (mars 1997 à Rome).
PCA C410(1-2); CDU 34653(1-2); CP 6006; MV 9689

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Restructurer la ville : reconstructions, démolitions, renouvellement urbain
Paris : UNFOHLM - CDC - GIE Villes et quartiers, 1997.- 13 p.
Les principales analyses et propositions découlant d'une réflexion menée en vue d'appréhender la nature et l'importance du patrimoine, notamment social, qui pourrait être concerné dans les années à venir par les démolitions et les conditions de préparation (démarches d'anticipation, processus décisionnel) et de mise en oeuvre (échelles d'intervention, partenariats de projets, moyens techniques, administratifs et financiers) des opérations correspondantes sont exposées.
IA T.6323

Démolition-reconstruction : sous les gravats, l'espoir
VOTRE LOGEMENT. J. DU UN-POUR-CENT. (FRA). n° 83, sept. 1997.- pp. 13-17, phot.
Lorsque la réhabilitation s'annonce vouée à l'échec, la solution de la démolition pour laisser la place à des espaces verts ou une autre reconstruction, même si elle est délicate à mener, commence à intéresser les bailleurs sociaux. Quelques opérations en Ile-de-France et à Bayonne sont évoquées.
IA P.435; CDU

BAERT Thierry ; WERNER Marie
Régénération urbaine, un défi européen. 11e conférence annuelle des Eurocités à Lille./ Urban regeneration, a European challenge. 11th Eurocities annual conference in Lille
URBANISME. (FRA). hors série n° 10, 1998.- 31 p., phot.
Les enjeux de la mise en oeuvre de la politique de la ville, l'émergence de nouveaux processus et de nouveaux outils au service de cette politique en France ; le concept britannique de la régénération urbaine, ses origines, son évolution et ses perspectives. Une étude comparée sur les processus de régénération urbaine en Europe, menée dans vingt-cinq villes d'Europe membres d'Eurocités, constate la diversité stratégique entre ces villes, leur ambition internationale, leur présence dans les grands événements, leur engagement dans des projets d'importance majeure. Ces deux dernières décennies, pour organiser leur développement, les villes ont mis l'accent sur la réalisation de grands équipements structurants ou de projets urbains de grande ampleur. Ces projets s'inscrivent dans une

double ambition : assurer à la ville une visibilité auprès de possibles investisseurs internationaux ; jouer de l'effet d'entraînement de ces projets par rapport au reste de la ville et par rapport aux territoires et aux populations les plus défavorisés, en redistribuant les ressources qu'ils sont sensés tirer de l'environnement extérieur.
IA P.414; CDU

La démolition, une étape de la restructuration
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 10, juin 1998.- pp. 22-61, tabl., phot.
Depuis quelques années, la démolition n'est plus envisagée comme un remède miracle ni comme une solution de repli extrême, mais elle constitue un des éléments de la restructuration et du renouvellement urbain pour diversifier l'offre de logements et favoriser la mixité. Cinq mille logements ont été démolis ces dix dernières années, et ce chiffre devrait doubler. Amélioration de la gestion, lutte contre la vacance, obsolescence des immeubles, dédensification, problèmes sociaux, détente du marché locatif, bassin d'habitat en déclin sont autant de situations et de réponses adaptées comme en témoigne la diversité des exemples présentés.
IA P.193

Faire la ville sur la ville : ville durable, ville mutable
PROJET URBAIN. (FRA). n° 15, déc. 1998.- 27 p., schémas, plans, phot.
L'auteur défend, par le mot d'ordre « ville sur la ville », l'idée d'introduire mutabilité et substitution. Sédimenter la ville passe par la compréhension des logiques qui ont présidé à la formation des tissus contemporains pour asseoir le projet qui donne forme à la ville. Les débats sont illustrés par des projets concrets de la Plaine-Saint-Denis, par les villages du Lot et par des approches conceptuelles : l'analyse de la ville américaine de Mario Gandelsonas côtoie les réflexions contrastées de Michel Corajoud, Michel Desvigne, Yves Lion, Alexandre Melissinos et Bertrand Warnier.
CDU

Les grands défis de la ville de demain
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4915, 6 fév. 1998.- pp. 41-55, fig., carte, phot.
L'espace à dominante urbaine polarise la majeure partie du territoire français. Hyperconcentration des emplois, étalement de l'habitat... La ville est confrontée à des mutations dans l'occupation de l'espace, la répartition harmonieuse des couches sociales, les modes de transport ou de gouvernement... Un diagnostic et des pistes de réflexion sont proposés concernant : les quartiers, le recyclage des friches urbaines, la réconciliation du centre ancien, l'adaptation des transports, la réglementation de l'urbanisme, la gestion urbaine, le développement durable.
IA P.272; CDU

Le logement ou la fin des certitudes
ENA MENSUEL. (FRA). n° 280, mars 1998.- pp. 5-39, phot., graph., tabl.
Ce dossier fait le point sur les aspects politiques, économiques, urbanistiques, financiers et sociaux du logement en France : l'avenir de la politique du logement ; les fluctuations récentes du marché du logement, du point de vue des notaires parisiens et des promoteurs privés ; le choix entre destruction, construction et réhabilitation ; le rôle de l'architecte ; les conditions d'un retour des logements au centre-ville ; le logement à Toulouse ; l'évolution de l'épargne des ménages ; la situation de l'investissement immobilier ; les enjeux du logement social ; le financement du logement locatif social ; les missions de la SONACOTRA ; la participation des employeurs à l'effort de construction.
CDU

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME ; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS

Enjeux, perspectives et conditions de réussite du renouvellement urbain : le renouvellement urbain dans l'agglomération nancéienne

Paris : FNAU, 1999.- 81 p. + 5 fasc., cartes

Ce dossier sur le renouvellement urbain dans l'agglomération nancéienne est composée de deux parties. La première partie est consacrée aux sites retenus avec une présentation générale, puis une présentation cartographique et statistique. Elle est complétée par une fiche descriptive pour chacun des sites renseignant sur : l'environnement ; le bilan et les enjeux ; un état des lieux des opportunités et des difficultés. La seconde partie regroupe différentes fiches sur : les cadres de référence politiques et stratégiques ; le management, la maîtrise d'ouvrage, le partenariat, la politique et les actions contractuelles ; les outils et moyens techniques, financiers, économiques ; la gestion sociale et urbaine.

CDU 50156(1-6)

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE MONTBÉLIARD ; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Réflexion sur le renouvellement urbain. 1. Agglomération du pays de Montbéliard. Note de synthèse. 2. Les outils et les moyens (techniques, financiers et économiques)

Montbéliard : Agence d'urbanisme, 1999.- 23 + 15 p., cartes

Dossier sur le renouvellement urbain dans le Pays de Montbéliard, en deux parties. 1. Note de synthèse : le contexte favorable au niveau national et local ; des réalisations appuyées sur un important programme de réhabilitation accompagné de démolitions. Présentation de six sites privilégiés pour le renouvellement urbain : Audincourt, Béthoncourt, Etupes, Grand-Charmont, Montbéliard, Valentigney. Fiches d'analyse pour chacun des quartiers, avec présentation du site, bilan des actions menées et enjeux. 2. Enjeux, perspectives et conditions de réussite du renouvellement urbain : outils et moyens (techniques, financiers et économiques) ; cadres de référence politiques et stratégiques ; gestion sociale et urbaine ; management, maîtrise d'ouvrage, partenariat, politiques et actions « contractuelles ».

CDU 50158(1-2)

BOURGUIGNON Pierre

Quelle ville pour le XXIe siècle ? Actes du colloque février 1999

Paris : M & M conseil, 1999.- 188 p. (sous le haut patronage de Laurent Fabius, et en présence de Claude Bartelone)

Cet ouvrage regroupe les actes des premières rencontres parlementaires à l'Assemblée nationale sur « Quelle ville pour le XXIe siècle ? », organisé et présidé par Pierre Bourguignon (député de Seine-Maritime et rapporteur spécial du budget de la ville) et sous le haut patronage de Laurent Fabius (président de l'Assemblée nationale) et en présence de Claude Bartolone (ministre Délégué à la ville). Questions abordées : le niveau d'intervention le plus adapté (quartier, ville, agglomération...), comment dégager des financements importants ; les déplacements intra-urbains, comment redynamiser les centres-villes ; la place et le rôle des nouvelles technologies au service d'un projet urbain, comment optimiser le rôle des services publics et comment favoriser les partenariats avec le secteur privé.

CDU 39806

BRUNET-JOLIVALD Geneviève ; ANESA Nathalie

FRANCE. CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'URBANISME; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME; FRANCE. MINISTERE DE

L'EQUIPEMENT. DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

Vive la ville. Les enjeux du renouvellement urbain. Bibliographie

Paris-La Défense : Ed. de la DGUHC, 1999.- 185 p. (dossier documentaire réalisé à l'occasion de la XXe rencontre des agences d'urbanisme, Nancy 8-9-10 nov. 1999)

Ce dossier bibliographique fait le point sur l'ensemble des ouvrages et travaux relatifs à l'avenir des villes et aux enjeux du renouvellement urbain. Dans la première partie, il répertorie les ouvrages relatifs à l'histoire des villes, aux territoires et aux acteurs du renouvellement urbain, et aux méthodes utilisées. Dans la seconde, il présente une liste d'études menées par les agences d'urbanisme sur le sujet depuis 1995.

CDU 50601; IA 40870

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS

Le renouvellement urbain : une méthode pour l'action

Paris : CDC, 1999.- 27 p., phot.; bibliogr.

Le programme « renouvellement urbain » de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a été mis en place pour favoriser le montage opérationnel de projets de revalorisation de territoires urbains dégradés ou fragiles. La conduite de projets, portant sur l'adaptation et la transformation du tissu urbain, les questions relatives à l'amélioration de la gestion urbaine, indispensable pour la réussite durable du renouvellement des territoires de la ville, est abordée. Un ensemble de recommandations liées à la conduite de projets de renouvellement urbain sont développées à partir des pratiques françaises et européennes.

IA 40546; CDU 39853; MV 9702

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Renouvellement urbain : enjeux, perspectives et conditions de réussite du renouvellement urbain, Lille Métropole

Lille : ADU, 1999.- 44 p., ann., phot.

Le renouvellement urbain dans l'agglomération lilloise. Première partie : le contexte ; les acquis et les difficultés de mise en oeuvre de l'expérience lilloise. Seconde partie : analyse de sites en renouvellement, avec éléments de cadrage et présentation des caractéristiques et des problématiques des sites sélectionnés dans le cadre de la mission FNAU-CDC (le croissant sud HLM de Lille, les vieux faubourgs lillois, le grand projet urbain Croix Roubaix Tourcoing Wattrelos, le centre-ville de Roubaix et les rives de la Deûle) ; analyse détaillée, avec présentation du site, bilan et enjeux. Fiches : les cadres de références politiques et stratégiques ; le management, la maîtrise d'ouvrage, le partenariat, les politiques et actions contractuelles ; les outils et moyens techniques, financiers et économiques ; la gestion sociale et urbaine.

CDU 50157

CASTRO Roland

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE. BORDEAUX

Réparer la ville. *in* Les débats sur la ville 2

Bordeaux : Ed. Confluences - Agence d'urbanisme, 1999.- pp. 179-195

D'un point de vue humain, les grands ensembles sont des catastrophes. Partant de ce postulat, l'auteur présente ce qui serait à mettre en oeuvre pour remodeler ces espaces et leur redonner une dimension humaine. S'appuyant sur plusieurs exemples, il tente de formaliser ses idées avec l'objectif de modéliser des règles de réaménagement de l'espace. Son but n'est pas de détruire ce qui a été construit, mais d'adapter le bâti aux usages auxquels il était destiné, en tenant compte des facteurs humains. Cette retranscription d'une l'intervention, qui a eu lieu lors d'un colloque, est suivie des questions-réponses entre l'auteur et l'auditoire.

CDU 50692

CHALINE Claude

La régénération urbaine

Paris : PUF, 1999.- 127 p., phot., fig. (coll. Que sais-je ?, n° 3496)

Des cas français ou étrangers - comme les opérations d'Euroméditerranée, Barcelone, Paris-Seine amont, Lisbonne ou d'autres cas moins prestigieux - témoignent d'une remise en cause des approches et des pratiques d'un urbanisme hérité de la prospérité et qui doit, aujourd'hui, intégrer les dimensions de l'incertitude socio-économique ainsi qu'une pluralité accrue d'acteurs de l'aménagement. Après avoir dressé un inventaire des friches, et pointé les forces qui en déterminent la formation et la durée, l'ouvrage aborde les réponses ponctuelles ou complexes qui visent à la reconquête des lieux et espaces délaissés en fonction de leur échelle, de leur localisation et de leurs potentialités. Les effets, directs ou indirects, des choix opérés sur la dynamique des agglomérations, sur leur capacité de régénération par la réinterprétation du dialogue permanent entre facteurs de développement tant endogènes qu'exogènes sont évalués.

IA 40805; CDU 50374

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE

Renouveler nos villes pour mieux vivre ensemble. Rencontre nationale des acteurs de la ville, Vaulx-en-Velin, les 9 et 10 déc. 1999

St-Denis-La Plaine : DIV, 1999.- 6 fasc.

Des grands projets urbains aux grands projets de ville. Atelier 1 : Restructurer l'habitat et les équipements publics, faire émerger de nouvelles solidarités dans le renouvellement urbain (Agglomération rouennaise, Grenoble/Teisseire, Vaulx-en-Velin). Atelier 2 : Transformer les espaces publics, creuset de la vie collective (Décines, St-Nazaire, Port-de-Bouc). Atelier 3: L'économie et l'emploi, moteurs de revitalisation (Le PIC Urban d'Aulnay-sous-Bois, Agglomération de Rennes, ASPECT Rhône-Alpes, ANPE Nice). Atelier 4: Le projet social au cœur du renouvellement urbain (Champigny-sur-Marne, Villeurbanne, La Courneuve, Vaulx-en-Velin / LP des Camus, Romans-sur-Isère) ; Conduire le projet dans la durée (GPU de Croix-Roubaix-Tourcoing-Wattrelos, GPU de Vaulx-en-Velin, Aulnay-sous-Bois / le GPU des quartiers nord, le projet Mantes-en-Yvelines).

CDU 52853 (1-6)

DIEBOLD Marie-Claude

Stratégie pour renouveller la ville

DIAGONAL. (FRA). n° 138, juill.-août 1999.- pp. 18-19, phot.

La circulaire du 22 octobre 1998 autorise la démolition, dès lors que le recours à ce moyen relève d'une logique globale et s'accompagne à la fois d'une concertation avec les habitants et d'un plan de relogement. Ce thème a été au centre des préoccupations de l'Atelier projet urbain organisé par la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC). Reprenant l'intervention de Pierre-René Lemas, l'auteur montre que la politique dite de renouvellement urbain est le fruit d'un long travail, et note que la démolition est un moyen mais pas une solution en soi pour sortir les quartiers de leurs difficultés. La Caisse des dépôts a mis en œuvre, depuis janvier 1999, un programme financier spécifique aux côtés de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de HLM, et que trois à quatre cents opérations de démolition-reconstruction seraient envisagées. Elle souligne que Alain Tocquet a insisté sur la nécessité de créer une véritable dynamique de projet entre partenaires, c'est à dire les organismes HLM et les collectivités locales. Elle conclut en rappellant que la politique de renouvellement urbain a fait partie des thèmes abordés lors du dernier Congrès HLM.

CDU

DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

Logement social et politiques urbaines. Séminaire de Marseille. 8-10 octobre 1999

Paris-La Défense : Corps des architectes-conseils, 1999.- 90 p. (coll. Conseil n° 4, avril 2000)

Cette publication propose une retranscription des exposés, des débats et des tables rondes d'une conférence organisée sur le thème «Le logement social et la ville ». Plus précisément, les tables rondes ont eu lieu autour de la question des enjeux de la politique du logement social d'une part, et de l'expérience du terrain d'autre part. Dans les deux cas, les opérations de démolition et de

reconstruction, et les problèmes qu'elles posent, ont été abordés. Les interventions ont traité du logement social dans les Bouches-du-Rhône , de la stratégie régionale des HLM dans la région PACA, d'un ensemble d'opérations réalisées dans le sud-est de la France (Lyon, Montélimar, Marseille, en Lozère, Bron, Vallauris, Vaulx-en-Velin), de l'évolution et du réaménagement de la cité Teisseire à Grenoble.
CDU 52027

DUNOYER DE SEGONZAC Patrice
UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM. PARIS
Renouvellement urbain. 1. Les enseignements de sept opérations. 2. Analyses
Paris : CDC-UNFOHLM, 1999.- 71 + 54 p. (coll. Villes et quartiers)
Cette étude montre, en appuyant sur l'analyse approfondie de sept opérations, que le renouvellement urbain est une action positive et qu'il est possible de tirer de ces exemples concrets des enseignements utiles pour l'avenir immédiat. L'auteur présente les sept sites sélectionnés et les différentes stratégies adoptées, avec une prédilection pour la démolition partielle ou totale. Puis il étudie les deux principaux acteurs - la ville et l'organisme HLM -, les modes opératoires et les montages, les impacts du renouvellement urbain, et les enseignements pour l'avenir. Un deuxième tome, réalisé par J.-L. Bossavit, présente l'analyse résumée des sept opérations.
CDU 50283(1-2); IA 41138(1-2); CP 6620(1-2)

FAYMAN Sonia ; BOURDON Daniel ; RACHMUHL Virginie
Préparer le renouvellement urbain
HABITAT ET SOCIETE. (FRA). n° 16, déc. 1999.- pp. 79-83, phot.
Le pilotage et la mise en oeuvre du programme « 50 quartiers » par les organismes d'HLM ont servi l'objectif de qualification et de légitimation des bailleurs dans la démarche de projet urbain ; cette démarche a ouvert la voie au renouvellement urbain.
IA P.193

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME ; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS
Programme sur le renouvellement urbain. Enjeux, perspectives et conditions de réussite du renouvellement urbain. Présentations de sites, analyse socio-démographique et monographies de sites
Paris : FNAU, 1999.- 17 p. + 5 fasc., cartes
Ce dossier, en deux parties, rend compte d'un travail sur les sites caractéristiques du renouvellement urbain de l'agglomération lyonnaise. La première partie est consacrée aux sites retenus avec une présentation générale des sites puis une présentation cartographique et statistique (représentation démographiques, socio-économiques, logements, marché immobilier) et une fiche descriptive pour chacun des sites renseignant sur : l'environnement ; le bilan, les enjeux et un état des lieux ; des opportinunités et des difficultés. En seconde partie, différentes fiches sur : les cadres de référence politiques stratégiques ; la problématique d'agglomération ; le management ; la maîtrise d'ouvrage ; le partenariat ; la politique et les actions contractuelles ; les outils et les moyens techniques, financiers, économiques ; la gestion sociale et urbaine.
CDU 50155(1-6)

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
Vive la ville. Les enjeux du renouvellement urbain. 20ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme, Nancy, 8-10 novembre 1999. Contributions
Nancy : ADUAN ; Paris : FNAU, 1999.- 269 p., plans, ill.
La pratique du « renouvellement urbain » est une constante de l'histoire des villes. Ainsi, l'idée de renouveler la ville a été au centre des différents ateliers qui se sont déroulés au cours de la 20ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme à Nancy, dont cet ouvrage rend compte. Un premier atelier, à caractère prospectif, a abordé les dynamiques de transformation urbaine et leurs enjeux, en s'appuyant sur différents exemples : la gare d'Ermont-Eaubonne, le projet de ville de Vélizy-Villacoublay,

la stratégie de développement de l'agglomération orléannaise, l'étude du quartier Kennedy à Villejean, du Gros-Chêne à Maurepas. Un second atelier s'est intéressé aux territoires et aux acteurs du renouvellement urbain, prenant pour exemples les agglomérations de Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, et Clermont-Ferrand. Un troisième atelier, centré sur les méthodes et les pratiques du renouvellement urbain, a permis de s'interroger sur l'évolution de la commande publique et le portage politique des projets.

CDU 50715; CP 6683; MV 9700; IA 40870(1)

OFFICE PUBLIC D'HLM D'ORLEANS; VILLE DE ST-JEAN-DE-LA-RUELLE; AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION ORLEANAISE

Saint-Jean-de-la-Ruelle quartiers sud : projet de renouvellement urbain ; rapport de présentation

Orléans : AUAO, 1999.- 48 p., cartes

Cette étude développe le projet de renouvellement urbain des quartiers des Salmoneries et de La Prairie à St-Jean-de-la-Ruelle. Cet ensemble se caractérise par un enclavement urbain et social, l'absence de mixité sociale, une concentration de logements sociaux, une montée de la délinquance et de la pauvreté. Le projet de restructuration s'appuie sur les effets attendus des projets d'agglomération qui vont modifier le fonctionnement urbain de ces quartiers : seconde ligne est-ouest du tramway, nouveau pont sur la Loire, réaménagement de l'échangeur de la Tangentielle, création d'itinéraires cyclables jusqu'à la Loire. Le projet de renouvellement urbain vise à désenclaver cet ensemble. Il comporte trois types d'intervention : relier Les Salmoneries et La Prairie au centre-ville de l'agglomération et à ses autres pôles, notamment par le tramway et les transports collectifs ; relier le quartier d'une part, au centre-ville de St-Jean-de-la-Ruelle, par un meilleur fonctionnement de la Tangentielle et en particulier de l'échangeur des Trois Fontaines, et d'autre part à la Loire ; créer un square au centre du quartier. Cette restructuration s'appuie sur la démolition d'une centaine de logements, la réhabilitation du bâti existant et l'amélioration de la gestion urbaine et sociale (équilibre du peuplement, amélioration de la sécurité urbaine, aménagement des espaces publics, renforcement des services publics, ...).

AGO 5033

ROBISCHON Christian

Colmar : le renouvellement urbain rapproche les services

STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL. (FRA). n° 6, juill.-août 1999.- pp. 10-11

Sous l'impulsion d'une nouvelle municipalité en 1995, Colmar s'est débarrassée d'une image de ville bourgeoise qui tenait plus du stéréotype que de la réalité : le parc de logements sociaux est en fait plus élevé en pourcentage que celui de Strasbourg ou de Mulhouse. La ville a ainsi obtenu son classement en zone urbaine sensible (ZUS) puis en zone de redynamisation urbaine (ZRU). Brièvement, l'article évoque ces aspects et les développements mis en oeuvre par la municipalité : professionnalisation des moyens, rapprochement des services autour du développement social urbain, détermination d'un projet emblématique reposant sur une forte concertation avec les habitants.

CDU

ROUSSEL François-Xavier ; SCHAUSS Dominique

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS

Douze propositions pour une ville renouvelée : les conditions de réussite d'une politique de renouvellement urbain dans les agglomérations françaises

Paris : CDC - FNAU, 1999.- 139 p., cartes, phot.

Les propositions présentées s'appuient sur l'expérience de terrain de six agences d'urbanisme, impliquées dans les politiques de renouvellement urbain mises à l'oeuvre sur leurs agglomérations. La variété des situations et des contextes locaux, la confrontation et l'analyse des expériences de terrain, ont permis d'identifier les conditions de réussite du renouvellement urbain et les facteurs de blocage. Une typologie des situations rencontrées et un premier classement des problématiques d'intervention sont réalisés grâce aux monographies sur les agglomérations rappelant le contexte local et les enjeux

de renouvellement urbain. Dans une seconde phase, quatre thématiques ont été retenues : le cadre de référence territorial et politique, la maîtrise d'ouvrage et le partenariat, la gestion sociale et urbaine, les outils techniques et financiers.
IA 40862; CDU 50470; DRE 8646

ROUSSEL Francois-Xavier ; SCHAUSS Dominique
AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE MONTBÉLIARD; SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE. PARIS ; CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. PARIS; FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
Enjeux, perspectives et conditions de réussite du renouvellement urbain ; document de synthèse préparatoire au séminaire de restitution de l'expertise, 21 juillet 1999
Paris : CDC - FNAU, 1999.- 26 p.
Cette étude est composée des conditions et des cadres de l'expertise précisant ce qu'est le renouvellement urbain et les enseignements généraux à partir de l'analyse de six villes (Bordeaux, Lille, Lyon, Montbéliard, Nancy, Saint-Etienne) en quête de renouvellement urbain. Les auteurs esquissent une typologie de sites dans ces six villes. Ils s'intéressent ensuite aux cadres de références politiques et stratégiques. Puis ils présentent le management, la maîtrise d'ouvrage, le partenariat et la contractualisation et la gestion sociale et urbaine. Enfin, ils étudient les outils techniques, financiers et économiques. Pour chacun des sujets abordés, ils établissent quelques constats tirant des enseignements et mettant en évidence les enjeux, les préconisations et les propositions.
CDU 50159

SKIFTER ANDERSEN Hans (ed.) ; LEATHER Philip (ed.)
Housing renewal in Europe
Bristol : The Policy Press, 1999.- 301 p., fig., tabl., index, réf.
Cet ouvrage présente plusieurs études de cas relatifs aux problèmes de renouvellement de l'habitat et de détérioration des logements en Europe. Il regroupe différents exemple en Angleterre, au Pays de Galles, en Écosse, en Norvège, en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suisse et en France, proposant une vue d'ensemble, et montrant les différences et les similitudes entre ces différents pays.
CDU 50612

VIGNAUD Ph.
Pour le renouvellement urbain. Rapport présenté à M. Cl. Bartelone
St-Denis-La Plaine : DIV, oct. 1999.- 177 p., bibliogr.
CDU 52860

Renouveler l'urbain
PROJET URBAIN. (FRA). n° 18, sept. 1999.- 27 p., phot., fig.,
L'atelier consacré au renouvellement urbain a permis de présenter la métamorphose, encore à l'oeuvre, de plusieurs quartiers d'habitat social. Autant d'expériences pionnières, qui ont su mobiliser beaucoup d'énergie et d'imagination, autant d'expériences encore isolées, mais qui ont vocation à se multiplier si le choix est fait collectivement de ne pas se résigner à une ville à plusieurs vitesses. Ce chantier implique une action globale qui permette de diversifier les fonctions, notamment en créant des emplois, en retissant des liens sociaux et en garantissant à tous une égale qualité de services publics. Depuis deux ans, des jalons ont été posés dans cette voie, certains sont étudiés dans cet ouvrage articulé autour d'exemples précis comme : La Courneuve, Orly, l'îlot Fougères à Paris, la cité Chantilly à Saint-Denis, le quartier Teisseire à Grenoble.
CDU

Renouvellement urbain : les organismes d'HLM condamnés à réussir
MONITEUR DES TPB. (FRA). n° 4985, 11 juin 1999.- pp. 52-65, phot.
Le directeur de la Caisse des dépôts explique le rôle que peut jouer celle-ci dans la reconstruction des quartiers. Sur le terrain, des organismes mènent déjà des opérations de renouvellement urbain, chacune étant un cas particulier. A Malakoff, la démolition-reconstruction de la cité du Million a été préférée à une

opération de réhabilitation. A Marseille, la requalification urbaine de la cité du Plan d'Aou doit permettre de rénover ou de reconstruire 250 logements, et de raccorder la cité au noyau villageois. A Sartrouville, la rénovation lourde du quartier des Indes passe aujourd'hui pour être un succès. L'OPAC de l'Eure a pour lignes d'action de lancer systématiquement des études avant tout nouveau programme, d'optimiser les coûts de diversifier les constructions, de s'orienter vers la croissance externe et d'assurer une mission sociale. A Bordeaux, une restructuration en douceur est entreprise pour les Hauts-de-Garonne, grands ensembles répartis en trois communes. Le grand projet urbain (GPU) de Meaux, signé en 1998, prévoit de ramener les deux quartiers de Beauval et de La Pierre-Collinet à une certaine normalité.

IA P.272; CDU

Le renouvellement urbain

URBANISME. (FRA). n° 308, sept.-oct. 1999.- pp. 56-85, plans, phot., bibliogr.

Dans un premier article, Pierre Narring, de la Caisse des dépôts, explique en quoi le succès médiatique du concept de renouvellement urbain révèle le besoin d'une forte adaptation de l'action sur la ville, que les enjeux sociaux, économiques et urbains rendent à présent indispensable. François-Xavier Roussel, chargé de mission à la SCET, fait le point sur les données et les objectifs actuels de renouvellement. Hacène Belmessous analyse l'histoire du Sillon de Bretagne à St-Herblain et se demande si le voeu de mixité sociale a encore une signification réelle. L'architecte-urbaniste Serge Renaudie, chargé de l'élaboration des deux projets de ville successifs de la ville de St-Dizier expose son travail. Les architectes Antoine Brès et Béatrice Mariolle présentent leur analyse des réseaux viaires existants et les propositions de changements infrastructurels qu'ils en déduisent. L'architecte Régis Gullon esquisse les principes d'une « diagenèse urbaine » qui utilise trois éléments, l'espace public, le découpage parcellaire et le volume construit. Enfin, l'historienne Rosemary Wakeman analyse l'apparition et le développement du phénomène de « New Urbanism » qui touche les banlieues des villes.

IA P.414; CDU

Vivre la ville. Actes du colloque du 19 janvier 1999 à l'UNESCO

Paris : Caisse des Dépôts et Consignations, 1999.- 124 p., graph.

Le renouvellement urbain constitue un enjeu de grande ampleur pour les 25 prochaines années. Dans cette perspective, la Caisse des dépôts a décidé, en accord et en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, d'adapter ses moyens et ses modes d'intervention, de prêteur et d'investisseur public. Un programme prioritaire a été engagé pour faciliter le montage opérationnel des projets de renouvellement urbain organisés par des responsables locaux, au premier rang desquels les collectivités locales tiennent un rôle décisif. C'est dans ce contexte qu'une journée d'étude et de rencontre était organisée le 19 janvier 1999 à l'UNESCO. Cette dernière étant destinée à confronter les expériences et les analyses d'acteurs locaux, de professionnels et de chercheurs.

CDU 39846; IA 41120

BERTHIER Isabelle ; ALLAMAN Martine ; LEMONIER Marc ; CHAVELET Catherine

Renouvellement urbain : comment associer les propriétaires ?

DIAGONAL. (FRA). n° 142, mars-avril 2000.- pp. 30-54, phot., notes

La réutilisation de terrains délaissés ou sous-occupés constitue un objectif du projet de loi sur l'urbanisme. Le site étant souvent occupé et tout projet d'opération augmentant les prix fonciers, divers dispositifs juridiques et financiers sont envisageables en alternative à l'emprunt pour l'acquisition de ces terrains. Ils permettent de surseoir à l'acquisition, voire de l'éviter, en associant le propriétaire au portage foncier et aux gains finaux. En présentant plusieurs exemples, choisis en France et à l'étranger (Amsterdam et Louvain-la-Neuve), ce dossier décrit les divers mécanismes possibles comme le bail emphytéotique, le bail à la construction ou la dation en paiement.

CDU

BIRON Jean ; LEROI Claude

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS. PARIS

Projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbains. Observations et propositions de la CCIP concernant les aspects urbanisme, commerce et déplacements. Rapport adopté par l'Assemblée générale du 17 février 2000

Paris : CCIP, 2000.- 76 p., ann., bibliogr. (rapport présenté au nom de la Commission du commerce intérieur et au nom de la Commission de l'aménagement régional, de l'environnement, du tourisme et des transports, et adopté par l'AG du 17/02/2000)

A l'occasion de l'examen du projet de loi de solidarité et de renouvellement urbains, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) souhaite attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité absolue de simplifier le droit et la pratique de l'urbanisme en France. Cela passe notamment par une meilleure cohérence des dispositifs et une plus grande concertation avant leur mise en oeuvre. Il convient ainsi que les activités économiques, comme le commerce et les services, essentielles pour l'environnement urbain, soient effectivement intégrées dans ce droit. Aussi, une participation systématique des chambres de commerce et d'industrie (CCI) à leur élaboration est-elle fondamentale. Il faut rappeler à cet égard le rôle qu'elles ont pu jouer dans la préparation du plan de déplacements urbains (DPU). Ce rapport reprend les grands objectifs du projet de loi (la cohérence renforcée du droit de l'urbanisme, l'intégration plus poussée du commerce dans la planification urbaine, la meilleure prise en compte des déplacements dans les projets urbains) et place les propositions de la CCIP en exergue de chaque paragraphe. La question de l'Ile-de-France est traitée à part, suivie d'annexes et d'une bibliographie.

CDU 51614 ; DRE PER(R)

DAVOINE Gilles

La Plaine Saint-Denis : l'émergence d'une ville plurielle

MONITEUR ARCHITECTURE. (FRA). n° 104, fév. 2000.- pp. 101-129, ill., plans, cartes, phot.

Le projet urbain de la Plaine Saint-Denis vise à faire émerger une ville plurifonctionnelle en lieu et place d'un immense territoire consacré pendant des siècles au travail des hommes et des machines. Après avoir retracé les dates clés de l'industrialisation de La Plaine Saint-Denis, les maires des deux villes concernées s'expriment sur ce projet urbain et sur son impact pour leurs villes respectives. Les principaux intervenants sur le quartier et la démarche suivie sont présentés. Le projet urbain, élaboré entre 1990 et 1994 par le groupe d'architectes Hippodamos, précise les conditions et les modalités de restructuration de ce territoire : créer un maillage d'avenues larges et fortement paysagées, passer d'une zone industrielle à de véritables quartiers de ville avec une mixité de fonctions. Les divers sites d'opération sont : La Plaine qui devient un pôle de centralité nouveau ; la porte de Paris qui devrait voir la suppression des lourdes infrastructures de transport, qui encombrent le site depuis les années 1960 ; le quartier mixte Cristino-Garcia-Landy qui est à renforcer ; le quartier d'activités EDF-Pleyel qu'il faut ouvrir sur la Seine ; la porte d'Aubervilliers qui est la porte d'entrée de La Plaine ; le quartier Landy-Pleyel qui est un pôle tertiaire en constitution ; l'implantation d'un pôle logistique grâce à la création d'une nouvelle voie nord-sud. La qualité de l'espace public n'est pas oubliée : couverture de l'autoroute, traitement paysager de l'avenue Wilson, allées est-ouest, berges du canal Saint-Denis aménagées.

IA P.86; CDU 51282

DRIANT Jean-Claude

Démolir les grands ensembles ?

ETUDES FONCIERES. (FRA). n° 85, hiver 1999-2000.- pp. 44-49, phot., bibliogr.

Beaucoup de logements sociaux construits dans les années 1960 et 1970 sont devenus des symboles de précarité et d'insécurité. Le mal est si profond qu'un seul remède est parfois envisagé : la dynamite. Ces démolitions, subventionnées par l'Etat, réclamées par les communes et les bailleurs

sociaux, ont entraîné la disparition de plus de 4.000 logements sociaux locatifs chaque année. La reconquête urbaine n'est possible qu'au prix d'un long processus de revalorisation de ces territoires.
IA P.68; CDU

FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES ANONYMES ET FONDATIONS D'HLM
Un projet pour la solidarité et le renouvellement urbains. Actualisation du projet des SA. Assemblée générale 3-4 mai 2000. 1. Rapport d'orientation ; 2. Analyses et statistiques
Paris : Fédération nationale des sociétés anonymes et fondations d'HLM, 2000.- 12 p. + 67 p., tabl.
Dans cet ensemble de deux documents, le premier est une présentation de l'action et des orientations des SA HLM. Il fait le point sur l'état et les évolutions de leur actionnariat, de leur gestion et de leurs capacités d'intervention, puis analyse leur rôle comme partenaire de la politique de la ville (relations avec les collectivités locales, traitement des quartiers, actions de contractualisation avec les divers acteurs et partenaires). Le deuxième document présente et commente de nombreuses données statistiques détaillées sur l'activité, le patrimoine, les résultats financiers, les ressources humaines mobilisées, l'actionnariat et le capital des SA HLM. Outre des informations sur la production de logements locatifs et en accession, le rapport donne également des informations sur la diversification des activités de ces sociétés et sur les occupants des logements.
CDU 51533(1-2)

GIE VILLES ET QUARTIERS ; CREPAH ; PARTENAIRES DEVELOPPEMENT
La gestion urbaine territorialisée, en relation avec les opérations de renouvellement urbain. Méthodes et repères
Paris : CREPAH, 2000.- 70 p.
Au sommaire : Le cas d'Argenteuil : grand projet urbain du Val d'Argent ; Enseignements tirés des autres cas analysés ; Méthodes et concepts utiles pour des programmes de gestion urbaine territorialisée (menés en relation avec des opérations de renouvellement urbain) ; L'organisation de la maîtrise d'ouvrage.
CDU

JACQUOT Henri
Recentralisation, décentralisation et intercommunalité
ETUDES FONCIERES. (FRA). n° 86, printemps 2000.- pp. 15-17, phot.
L'examen des dispositifs du projet de loi relatif à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) conduit à y voir un renforcement de l'encadrement normatif ainsi qu'un allègement de l'encadrement procédural. Le projet de loi conduit surtout à renforcer la gestion intercommunale, visant à faire en sorte que les politiques d'aménagement des aires urbaines se décident au niveau des agglomérations. Cependant, dans le domaine de la mixité sociale de l'habitat et au nom de la solidarité, le retour de l'Etat est manifeste.
IA P.68; CDU

LAGANIER Richard ; ROUSSEL François-Xavier ; ROUSSEL Isabelle
De la ville renouvelée à la ville durable : enjeux et défis des villes du Nord-Pas-de-Calais pour le XXIe siècle
HOMMES ET TERRES DU NORD. (FRA). n° 2000/1, mars 2000.- pp. 3-12, bibliogr.
Identification des dysfonctionnements urbains, de nature technique ou sociale, à partir des villes de la Région Nord-Pas-de-Calais. Une conception purement technique de la ville n'est plus acceptable et un vrai diagnostic territorial doit être posé de manière à renouveler les méthodes d'élaboration des projets urbains. Ceux-ci doivent être globaux, de manière à intégrer les différentes composantes de la ville. Ils doivent également être l'émanation des habitants, ce qui suppose un véritable renouvellement de la gouvernance urbaine.
CDU

SABBAH Catherine

Démolition-reconstruction : des barres et des tours, faisons table rase...

COURRIER DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX, n° 129, oct. 2000.- pp.32-34

Taboue pour la plupart des élus il y a encore deux ans, la démolition-reconstuction des barres et des tours est devenue un «must » de la politique de la ville. Plus de 90% des projets de renouvellement urbain commenceront désormais par ces actes spectaculaires. Quelques 300.000 logements devraient ainsi disparaître en vingt ans.

CDU

TIGHILTSAHEB Nadia

Les relogements dans les opérations de démolition de logements sociaux locatifs : cas de quatre opérations en Seine-Saint-Denis

Champs-sur-Marne : Institut français d'urbanisme, 2000.- 103 p.+ 6 ann., tabl., graph., cartes, phot. coul., bibliogr. (mémoire de DESS urbanisme et aménagement, ss la dir. de J.-C. Hauvuy, IFU)

Etude de quatre opérations de démolition en Seine-St-Denis, département fortement marqué par la présence du logement social et les problématiques du renouvellement urbain : démolition de 20 logements au Clos St-Lazare à Stains, la Cité Chantilly à St-Denis, la résidence Rougemont à Sevran, et enfin la barre Renoir aux « 4.000 » à La Courneuve. La 1ère partie concerne le contexte juridique et urbain des démolitions de logements sociaux en général, et le projet de loi solidarité et renouvellement urbain (SRU). Dans la 2de, après une présentation sommaire du contexte du département, les quatre opérations retenues font l'objet d'une étude plus approfondie : un bilan des relogements est dressé et la logique des acteurs dans ces relogements est mise en évidence. La 3ème partie tire les enseignements de ces quatre opérations de démolition, montrant que certains facteurs peuvent favoriser la réussite d'une opération de relogement.

IUS DSU1291

Dossier : oser la déconstruction

DIAGONAL, n° 146, nov.-déc. 2000.- pp.22-56, phot.

Alors que la réforme de l'ANAH devrait permettre de renforcer la politique de renouvellement urbain dans le parc privé ancien en voie de dégradation, des moyens financiers exceptionnels peuvent être aujourd'hui mobilisés pour restructurer certains quartiers d'habitat social : ceux pour lesquels il a fallu accepter le douloureux constat de leur incapacité à évoluer, en raison même de leurs caractéristiques constitutives. Ultime solution, la démolition, outil d'un projet urbain, global et social. Au sommaire de ce dossier : Pour qui sont ces logements ? (P. Kamoun) ; Un remède qui vaut reconnaissance (interview de F. Delarue) ; Vers une gestion plus respectueuse (interview de C. Brévan) ; La triple stratégie des HLM (point de vue de P. Dunoyer de Segonzac) ; des monographies : Bordeaux, La Courneuve, Vallauris-Golfe-Juan, Montrodat, Malzéville, Glasgow.

CDU

Quelle ville pour le XXIe siècle ?

ENA MENSUEL. (FRA). n° 298, 2000.- pp. 3-21, phot.

Le recensement 1999 indique que quatre français sur cinq habitent en ville. La question urbaine prend donc une acuité particulière, surtout si l'on tient compte de la proximité des élections municipales et de l'importance croissante du développement durable dans les politiques de la ville. Ce dossier apporte des éléments de réponses sur le problème de l'avenir urbain, en explorant des pistes d'action autour de trois axes majeurs : le rôle politique des communes, leur place dans l'organisation du territoire et la forme des villes.

CDU

Spécial aménagement urbain

COURRIER DES MAIRES, fasc. n° 2/126-127, juin-juil. 2000.- 34 p.

Le renouvellement urbain est à l'ordre du jour, c'est un terme souvent employé dans le vocabulaire de la politique de la ville, et notion ancienne : on parle depuis longtemps d' « urban regeneration » en

Angleterre et aux Etats-Unis. D'après l'urbaniste F. Ascher, il ne peut y avoir de véritable renouvellement urbain sans une intercommunalité forte. Ce point de vue est partagé par J.-P. Sueur, maire d'Orléans, président de l'AMGVF, qui évoque la « révolution intercommunale ». Le développement des communautés d'agglomération va également poser le problème des départements et des cantons urbains. Autre sujet d'actualité : la démolition des logements sociaux, qui risque d'être le prix à payer pour retrouver la mixité sociale dans certains quartiers. Les «barres » que l'on cherchait encore à réhabiliter, il y a peu, auront de moins en moins leur place dans le futur paysage urbain. Enfin, selon la sociologue B. Guigou (CSTB), les habitants peuvent être de véritables acteurs du renouvellement urbain : leur participation est souvent le gage d'un aménagement urbain réussi.
CDU

Vive la ville : les enjeux du renouvellement urbain. Actes de la 20e rencontre nationale des agences d'urbanisme, Nancy, nov. 1999./ Long live the city : the issues in urban regeneration. French Federation of Town Planning Agencies, report of the 20th Congress
URBANISME. (FRA). hors série, n° 13, mars 2000.- 70 p., phot.
Rappel des principaux enjeux soulevés par cette rencontre nationale ; synthèse d'une table ronde sur le renouvellement urbain ; contributions regroupées en sept parties. 1. Ouverture : les tendances lourdes pour le XXIe siècle, la question de la fragmentation de la ville, les termes et les concepts, l'objectif de refaire la ville à Paris. 2. Nancy/Métropole lorraine : les projets urbains de Nancy et les expériences de réutilisation du patrimoine militaire à Metz. 3. Séminaires : les relations entre projet urbain et patrimoine historique, l'application de nouvelles technologies en urbanisme, la question du foncier. 4. Enjeux de l'avenir : les enjeux de l'avenir des villes en France et en Europe, la politique lilloise de renouvellement urbain et la politique de reconquête urbaine à Saint-Nazaire. 5. Territoires et acteurs : le renouveau de la gestion urbaine dans les quartiers en difficulté, des exemples du rôle de la fête dans les processus de renouvellement urbain, les efforts pour faire revivre la vallée de la Sambre. 6. Méthodes et pratiques : le financement et le partenariat dans la conduite de projets de renouvellement urbain, les parcours des projets d'Aulnay-sous-Bois et de Roubaix. 7. Perspectives : les relations avec les habitants, le plaidoyer du président de la FNAU pour la création de nouvelles agences d'urbanisme et l'intervention du secrétaire d'Etat au Logement qui explique la stratégie gouvernementale pour une ville plus équilibrée et plus solidaire.
IA P.414; CDU

localisation des documents

Les documents cités dans cet ouvrage peuvent être consultés dans les centres de documentation des organismes suivants :

COTE	***LIEU***
AGL	**Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise** 18, rue du Lac - BP 3129 - 69402 Lyon cedex 3 ☎ 04 78 63 43 70 - fax 04 78 63 40 83 - *agence@urbalyon.org* *http://www.urbalyon.org* *http://www.sde-grand-lyon.com*
AGM	**Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)** Parc Valmer - 271, corniche Kennedy - BP 1858 - 13222 Marseille cedex 01 ☎ 04 91 55 31 71 - fax 04 91 55 37 66 - *agam@agam.org*
AGN	**Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération nancéienne (AUAN)** Espace Corbin - 10, rue Poirel - BP 516 - 54008 Nancy cedex ☎ 03 83 17 42 00 - fax 03 83 17 42 10 - *aduan@grand-nancy.org* *http://www.nancytech.com*
ANAH	**Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)** 17, rue de la Paix - 75002 Paris ☎ 01 44 77 39 39 - fax 01 49 27 07 30 *http://www.anah.fr*
AP	**Atelier parisien d'urbanisme (APUR)** 17, boulevard Morland - 75181 Paris cedex 04 ☎ 01 42 71 28 14 - fax 01 42 76 24 05 - *documentation@apur.org*
AUB	**Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (A'URBA)** Hangar G2 - Quai Armand Lalande - Bassin à flots n° 1 - 33041 Bordeaux cedex ☎ 05 56 99 86 39 - fax 05 56 99 89 22 - *contact@aurba.org*
CA RIMO	**Villes en développement - ISTED** Arche de La Défense - 92055 Paris-La Défense cedex ☎ 01 40 81 15 65 - fax 01 40 81 15 99 - *ved@isted.com* *http://www.isted.com*
CDU BRA ; DC DRI, RMT, RST PCA ; PU PIR	**Centre de documentation de l'urbanisme (CDU)** Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC) Ministère de l'équipement, des transports et du logement Arche de La Défense - 92055 La Défense cedex ☎ 01 40 81 15 58 - fax 01 40 81 15 99 - *cdu.dguhc@equipement.gouv.fr* *http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu*
CP	**Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (EPACERGY)** BP 47 - Rue de la Gare - 95020 Cergy-Pontoise cedex

☎ 01 34 20 55 36 - fax 01 34 20 56 00 - *aldebert@epa-cergy.fr*
http://www.epa-cergy.fr

CTA **Centre d'études techniques de l'Equipement (CETE) Méditerranée**
30, rue Albert Einstein - Pôle d'activités d'Aix-Les Milles
BP 37000 - 13791 Aix-en-Provence cedex 3
☎ 04 42 24 76 76 - fax 04 42 24 76 25
http://www.documentation-provence.org/orgs/820.htm

CTM **Centre d'études techniques de l'Equipement (CETE) de l'Est**
1, bd de la Solidarité - Technopole Metz 2000 - BP 5320 - 57076 Metz cedex 3
☎ 03 87 20 43 22 - fax 03 87 20 46 99

CTN **Centre d'études techniques de l'Equipement (CETE) de l'Ouest**
MAN - Rue René Viviani - BP 46223 - 44062 Nantes cedex 2
☎ 02 40 12 80 00 - fax 02 40 12 84 44 - *cete-ouest@equipement.gouv.fr*

DCN **Centre d'études techniques de l'Equipement (CETE) Nord-Picardie**
2, rue de Bruxelles - BP 275 - 59019 Lille cedex
☎ 03 20 49 60 00 - fax 03 20 53 15 25 - *cete59@wanadoo.fr*

DIV **Délégation interministérielle à la ville (DIV)**
194, avenue du Président Wilson - 93217 La Plaine St-Denis
☎ 0149 17 46 74 - fax 01 49 17 46 37 - *div-info@ville.gouv.fr*
http://www.ville.gouv.fr/ie/index.html

D31 **Direction départementale de l'Equipement de Haute-Garonne (DDE 31)**
Bd Armand Duportal - bât. A - Cité administrative - 31074 Toulouse cedex
☎ 05 61 58 50 03 - fax 05 61 58 54 48

D33 **Direction départementale de l'Equipement de la Gironde (DDE 33)**
Cité administrative - BP 90 - 33090 Bordeaux cedex
☎ 05 56 24 80 80 - fax 05 56 24 47 24

D49 **Direction départementale de l'Equipement du Maine-et-Loire** (DDE 49)
Cité administrative - Route du Clon - 49047 Angers cedex 01
☎ 02 41 86 65 00 - fax 02 41 86 82 76

D59 **Direction départementale de l'Equipement du Nord (DDE 59)**
Hôtel de la DDE - 44, rue de Tournai - BP 289 - 59019 Lille cedex
☎ 03 20 40 54 54 - fax 03 20 06 83 24

D65 **Direction départementale de l'Equipement des Hautes-Pyrénées (DDE 65)**
3, rue Lordat - BP 1349 - 65013 Tarbes cedex
☎ 05 62 51 41 41 - fax 05 62 51 15 07

D69 **Direction départementale de l'Equipement du Rhône (DDE 69)**
33, rue Moncey - 69421 Lyon cedex 03
☎ 04 78 62 50 50 - fax 04 78 60 66 32

D93 **Direction départementale de l'Equipement de Seine-St-Denis (DDE 93)**
Cité administrative - BP 189 - 124, rue Carnot - 93003 Bobigny cedex
☎ 01 41 60 67 01 - fax 01 48 95 34 89

DK **Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque (AGUR)**
38, quai des Hollandais - 59140 Dunkerque
☎ 03 28 58 06 30 – fax 03 28 59 04 27 - *com.agur@netinfo.fr*

DRE **Direction régionale de l'Equipement d'Ile-de-France (DREIF)**
21/23, rue Miollis - 75732 Paris cedex 15
☎ 01 40 61 82 34 ou 82 25 - fax 01 40 61 85 85

EPC **Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC)**
Cité Descartes - 6/8, av. Blaise Pascal - 77455 Marne-la-Vallée cedex 2
☎ 01 64 15 34 73 - fax 01 64 15 34 79 - *wozniak@mail.enpc.fr*
http://www.enpc.fr

IA **Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAURIF**)
15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15
☎ 01 53 85 79 20 - fax 01 53 85 76 02 - *mediatheque@iaurif.org*
http://www.iaurif.org

IAB **Institut d'aménagement et d'urbanisme**
Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 - 33607 Pessac cedex
☎ 05 57 12 44 47 - fax 05 57 12 45 35 - *amenagement@montaigne.u-bordeaux.fr*
http://www.montaigne.u-bordeaux.fr/Savoir-plus/amenag/contact.htm

ITR **Institut d'aménagement du territoire et d'environnement de l'Université de Reims (IATEUR)**
UFR lettres - droit
57 bis, rue Pierre Taittinger - 51096 Reims cedex
☎ 03 26 91 38 60 - fax 03 26 05 38 25
http://www.univ-reims.fr/URCA/SUEPCA/IATEUR.html

IUG **Institut d'urbanisme de Grenoble (IUG)**
Université de Grenoble II-Pierre Mendès-France
2, rue François Raoult - 38000 Grenoble
☎ 04 76 85 16 68 - fax 04 76 56 21 76
http://www-pole.grenet.fr/POLE/REDOC/forms/iug.form.html

IUP **Institut d'urbanisme de Paris (IUP)**
Université de Paris XII-Val-de-Marne
La Pyramide - 61, avenue du Général de Gaulle - 94009 Créteil cedex
☎ 01 45 17 10 00 - fax 01 42 07 70 12
http://www.univ-paris12.fr/iup/doc/docindex.htm

IUS **Institut français d'urbanisme (IFU)**
Université de Paris VIII
Cité Descartes - 4, rue Alfred Nobel - 77420 Champs-sur-Marne cedex 02
☎ 01 64 68 00 48 - fax 01 64 68 91 54
http://www.ifu.univ-paris8.fr

MV **Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (EPAMARNE)**
5, boulevard Pierre Carle - Noisiel - 77426 Marne-la-Vallée cedex 02
☎ 01 64 62 44 49 - fax 01 64 62 45 80
http://www.marne-la-vallee.com

TU **Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU)**
9, rue Juliette Récamier - 69421 Lyon cedex 06
☎ 04 72 74 59 59 ou 58 98 - fax 04 72 74 59 00 - *servdoc@certu.fr*
http://www.certu.fr

UNFOHLM **Union nationale des fédérations d'organismes HLM (UNFOHLM)**

14, rue Lord Byron - 75384 Paris cedex 08
☎ 01 40 75 68 07 - fax 01 40 75 50 69
http://www.union-hlm.org

repéré sur internet

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT (ANAH)

17, rue de la Paix - 75002 Paris
☎ 01 44 77 39 39 - fax 01 49 27 07 30
Le site de la réhabilitation : *http://www.anah.fr*
présentation ; actualités (publications) ; réglementation ; technique ; chiffres

AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ANIL)

2, boulevard St-Martin - 75010 Paris
☎ 01 42 02 05 50 - fax 01 42 41 15 10 - *anil@wanadoo.fr*
L'information sur l'habitat : *http://www.anil.org*
présentation ; nouveautés ; guide du logement ; actualité réglementaire ; études et analyses ; ADIL ; partenaires

ASSEMBLEE DES DISTRICTS ET DES COMMUNAUTES DE FRANCE (ADCF)

182, rue de Rivoli - 75001 Paris
☎ 01 55 04 89 00 - fax 01 55 04 89 01 - *adcf@worldnet.fr*
Le site de référence de l'intercommunalité : *http://www.intercommunalites.com*
les publications : le journal «Intercommunalités » ; l'annuaire des EPCI ; ADCF Direct ; les publications thématiques

ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE (AMGVF)

42, rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 Paris
☎ 01 44 39 34 56 - fax 01 45 48 98 54 - *amgvf@mairesdegrandesvilles.asso.fr*
http://www.grandesvilles.org/dossiers.htm
« Grandes villes hebdo » ; dossiers (enquêtes d'utilité publique ; projet de loi SRU ; contrats d'agglomération ; NTIC ; finance et fiscalité ; initiative ville ; PDU ; fonds structurels) ; études

Les contrats d'agglomération : *http://www.agglo.org*
textes de références ; contrats d'agglomération ; sites témoins ; rencontres nationales ; travaux

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES (ADRI)

4, rue René Villermé - 75011 Paris
☎ 01 40 09 69 19 - fax 01 43 48 25 17 - *info@adri.fr*
http://www.adri.asso.fr
Centre de ressources : *documentation@adri.fr*
base de données bibliographiques ; répertoire d'adresses utiles

Le site des cultures urbaines : *http://www.cultures-urbaines.org*

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (CDC)

56, rue de Lille - 75356 Paris cedex 07 SP
http://www.caissedesdepots.fr

Services aux collectivités locales, appui aux politiques publiques
http://w3.caissedesdepots.fr/cdd/fr/f/activites/frame_services.htm

Liste des serveurs du groupe
http://w3.caissedesdepots.fr/cdd/fr/f/index/frame_serveurs.htm

Mercure, le portail des territoriaux : http://www.cdc.mercure.fr
outils et services ; annuaires, agenda, dossiers, forum ; recherche avancée ou thématique (communication ; culture ; développement local ; droit ; environnement ; finances locales ; intercommunalité ; logement social, habitat et ville ; NTIC ; renouvellement urbain ; ressources humaines)

CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX, LES TRANSPORTS, L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES (CERTU)
9, rue Juliette Récamier - 69421 Lyon cedex 06
☎ 04 72 74 58 00 - fax 04 72 74 59 00 - inter@certu.fr - com@certu.fr
http://www.certu.fr
production et vient de paraître : ouvrages, rapports d'études

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT (CSTB)
http://www.cstb.fr
77421 Marne-la-Vallée cedex 2
☎ 01 64 68 82 82 - fax 01 64 68 83 50
11, rue Henri Picherit - 44071 Nantes cedex 03
☎ 02 40 37 20 11 - fax 02 45 25 61 51
4, avenue du Recteur Poincaré - 75782 Paris cedex 16
☎ 01 40 50 28 28
BP 209 - 06904 Sophia Antipolis cedex
☎ 04 93 95 67 12
Publications ; sites du CSTB, sites hébergés par le CSTB

COMITE NATIONAL DE LIAISON DES REGIES DE QUARTIER (CNLRQ)
47-49, rue Sedaine - 75011 Paris
☎ 01 48 05 67 58 - fax 01 48 05 38 67

Habitat-Formation
15, rue des Sabons - BP 145-16 - 75763 Paris cedex 16
Le fonds d'assurance formation des acteurs de la ville : http://www.habitat-formation.fr
centre de ressources ; publications

COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN
18, rue de Martignac - 75700 Paris 07 SP
☎ 01 45 56 51 00 - fax 01 45 56 54 49
http://www.plan.gouv.fr
publications

CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE (CREDOC)
142, rue du Chevaleret - 75013 Paris
☎ 01 40 77 85 06 - fax 01 40 77 85 33
http://www.credoc.asso.fr
documentation : serv-doc1@credoc.assoc.fr
Publications : « Consommation et modes de vie » ; « Collection des rapports » ; « Cahiers de recherche »
Catalogue par thème (notamment : conditions de vie et aspiration de français ; évaluation des politiques publiques, analyse de la demande sociale ; analyse économique sectorielle,

développement économique local ; évaluation des politiques sociales, pauvreté, exclusion ; travail, insertion économique, politique de l'emploi ; enfance, jeunesse, scolarisation ; techniques d'enquêtes et méthodes statistiques…)

DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE (DIV)

194, avenue du Président Wilson - 93217 St-Denis-La Plaine cedex
http://www.ville.gouv.fr

Centre de ressources de la DIV
☎ 01 49 17 46 74 - fax 01 49 17 46 37
http://i.ville.gouv.fr/default2main.html

Répertoire des documents : nouveautés, thèmes, régions, contrats, grands projets, acteurs, zoom sur...
Recherche thématique : politique de la ville ; prévention sécurité ; justice ; participation des habitants ; citoyenneté et démocratie locale ; éducation, famille ; culture ; intégration, lutte contre la discrimination ; temps des villes ; médiation ; associations ; services publics ; développement social, lutte contre les exclusions ; environnement, développement durable ; animation, santé ; développement économique ; emploi, insertion, formation ; habitat, logement, gestion urbaine ; transport ; renouvellement urbain ; évaluation, recherche ; centres de ressources ; collectivités territoriales ; conduite de projet ; métiers, qualification, appui aux professionnels ; Europe, international

LA DOCUMENTATION FRANCAISE (DF)

Bibliothèque - 29, quai Voltaire - 75007 Paris
bibliotheque@ladocfrancaise.gouv.fr
http://www.ladocfrancaise.gouv.fr

Service-public, le portail de l'administration française : *http://www.service-public.fr*
Vos droits et démarches : particuliers ; professionnels et entreprises
Annuaires : des services de l'administration ; des sites internet publics
Textes et rapports : Rapports publics ; Légifrance : *http://www.legifrance.gouv.fr*

ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES (ENPC)

Cité Descartes - 6/8, av. Blaise Pascal - 77455 Marne-la-Vallée cedex
☎ 01 64 15 30 00 - fax 01 64 15 30 00
http://www.enpc.fr
la recherche ; la documentation ; publications-manifestations (catalogue par auteur, par titre, par collection)

EUROPAN : CONCOURS EUROPEENS POUR DES ARCHITECTURES NOUVELLES

Secrétariat européen d'Europan
La Grande Arche - pilier nord - 92044 Paris La Défense cedex 41
☎ 01 40 81 24 47 – fax 01 40 81 24 58
http://www.archi.fr/EUROPAN/europan.htm
publications

FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU)

1, rue de Narbonne - 75007 Paris
☎ 01 45 49 32 50 - fax 01 45 49 94 46 - *fnau@fnau.org*
http://www.fnau.org
publications

FONDATION CHARLES LEOPOLD MAYER POUR LE PROGRES DE L'HOMME

38, rue St-Sabin - 75011 Paris
☎/fax 01 48 06 48 86
http://sentenext1.epfl.ch/fph
catalogue des publications

FORS, RECHERCHE SOCIALE

28, rue Godefroy Cavaignac - 75011 Paris
☎ 01 40 09 15 12 - fax 01 40 09 15 32
http://www.fors-rs.com

références (politique du logement et de l'habitat, logement des personnes défavorisées ; environnement - urbanisme ; transports - mobilité ; politique de la ville, développement social urbain ; action sociale et culturelle, vie associative ; sociologie des professions, travail social ; politique de la jeunesse, prévention ; développement local ; emploi - qualification - formation) ; actualité ; la revue « Recherche sociale » ; manifestations

GROUPEMENT DE RECHERCHE SUR LES INSTITUTIONS ET LE DROIT DE L'AMENAGEMENT, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT (GRIDAUH)

12, rue du Panthéon - 75231 Paris cedex 05
☎ 01 44 07 78 45 - fax 01 44 07 78 44 - *gridauh@univ-paris1.fr*
http://panoramix.univ-paris1.fr/GRIDAUH/sommaire.htm
Publications : « Annuaire français du droit de l'urbanisme et de l'habitat » ; « Les Cahiers du GRIDAUH » ; « La Lettre du GRIDAUH » ; mémoires, thèses en texte intégral
Informations : colloques ; sujets de thèses (thèmes : administrations et acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme ; aménagement du territoire ; planification urbaine et règles générales d'urbanisme ; urbanisme, environnement, protection du patrimoine ; politique foncière ; fiscalité et participations d'aménagement et d'urbanisme ; opérations d'aménagement ; autorisations d'occupation des sols et actes assimilés ; contentieux de l'urbanisme ; habitat et politique de la ville)

INSTITUT D'URBANISME DE PARIS (IUP)

Université de Paris XII-Val-de-Marne
La Pyramide - 61, av. du Général de Gaulle - 94009 Créteil cedex
☎ 01 45 17 71 02 - fax 01 42 07 71 01
http://www.univ-paris12.fr/iup/doc/docindex.htm
Documentation : le doc de l'IUP ; thèses soutenues à l'IUP depuis 1919 ; publications des laboratoires (LATTS ; LEDALOR ; L'ŒIL ; Vie urbaine ; CREPPPE)
Sur la toile : centres de documentation ; enseignement de l'urbanisme ; revues ; sites par thèmes ; liens avec l'Europe

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES (ICOMOS)

49-51, rue de la Fédération - 75015 Paris
http://www.international.icomos.org
publications ; centre de documentation

Section française de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites)
62, rue Saint-Antoine - 75186 paris cedex 4
☎ 01 42 78 56 42 - fax 01 44 61 21 81 - *icomos.france@wanadoo.fr*
http://www.archi.fr/ICOMOS-FR/texte/ICOMOSPUBL.html
publications

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT (MATE)

20, avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
☎ 01 42 19 20 21 - fax 01 42 19 11 23
http://www.environnement.gouv.fr
dossiers thématiques (notamment sur le développement durable)

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT (METL)

Arche de La Défense - 92055 Paris La Défense cedex
☎ 01 40 81 21 22
http://www.equipement.gouv.fr

Centre de documentation de l'urbanisme

☎ 01 40 81 11 78 - fax 01 40 81 15 99 - *cdu.dguhc@equipement.gouv.fr*
http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu
bibliothèque virtuelle (catalogue, sommaires des revues reçues au CDU, publications en texte intégral) ; recherche (banque de rapports de recherche / BDR)

Association URBAMET

urbamet@urbamet.com
Le site des professionnels de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements : *http://www.urbamet.com*
banque de données URBAMET ; loi Solidarité et renouvellement urbains
- Partenaires : membres de l'association URBAMET (DGUHC, IAURIF, AIVP, CERTU, CFDU, Ecole d'architecture de Lille, FNAU, IUP Créteil, IAB, ISTED, DAPA, INIST)
- Guide : actualités (rencontres, expositions, forum) ; kiosque (revues en ligne, presse en ligne, librairie) ; ressources documentaires (bibliothèques, banques de données, glossaires et thésaurus, publications en ligne, recherche sur le net) ; profession (formations, organismes, annuaires) ; veille (sélection)

REFLEX

Réseau de sept organismes pour la recherche, l'étude et l'action relatives au phénomène urbain : ACADIE, ACEIF, ADEUS, AURES, CERUR, PLACE, TRAJECTOIRES
reflex@reseau-reflex.org
http://www.reseau-reflex.org
La lettre Reflex

ACADIE

170, rue du Fbg St-Antoine - 75012 Paris
☎ 01 43 79 97 79 - fax 01 43 79 99 52 - *acadie@acadie-reflex.org*
http://www.acadie-reflex.org
travaux réalisés par thème : habitat ; services publics, gestion urbaine ; insertion, politiques sociales ; politique de la ville ; aménagement du territoire, développement local ; Ile-de France, bassin parisien ; diagnostic, comprendre les territoires et leurs dynamiques ; action, concevoir des projets territoriaux, territorialiser les politiques publiques ; évaluation, formuler un jugement collectif sur l'action menée (articles, liens, sélection de références)

TRAJECTOIRES

91, av. Berthelot - 69007 Lyon
☎ 04 78 69 02 88 - fax 04 78 58 25 33
http://www.trajectoires-reflex.org
travaux réalisés par thème : politique sociale, politique éducative, insertion sociale et professionnelle, politique de la ville, habitat, développement des territoires, urbanisme et aménagement

SENAT

http://www.sénat.fr
loi « Solidarité et renouvellement urbains »

Espace Librairie-Sénat
20, rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06
☎ 01 42 34 21 21 - fax 01 42 34 35 36 - *espace-librairie@senat.fr*

SOCIETE FRANCAISE DES URBANISTES

39, rue Pernety - 75014 Paris
☎ 01 45 39 69 53 - fax 01 45 41 02 27
http://www.urbanistes.com
mini-portail : loi SRU ; Charte des villes ; pole de compétence en urbanisme ; liens vers d'autres sites

URBANISME, LE MAGAZINE INTERNATIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

8, rue Lecuirot - 75014 Paris
☎ 01 45 45 45 00 - fax 01 45 45 60 37 - *info@urbanisme-mag.tm.fr*
http://www.urbanisme-mag.tm.fr

UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES HLM (UNFOHLM)

documentation - 14, rue Lord Byron - 75384 Paris cedex 08
☎ 01 40 75 68 07 - fax 01 40 75 50 69
http://www.union-hlm.org
publications

TEC, Conseil, études, assistance pour l'habitat, le tertiaire et les services publics

2, rue Lord Byron - 75008 paris
☎ 01 40 75 78 40 - fax 01 45 62 90 40 - *tec.dg@tec-sa.com*
http://www.tec-sa.com

Villes et quartiers
GIE entre la Caisse des dépôts et consignations et l'Union nationale HLM
15, rue Chateaubriand - 75008 Paris
☎ 01 40 75 68 84 - 01 40 75 79 11
http://www.union-hlm.org/structu/gievq.nsf/Index?Openview
publications